



HAL
open science

Le sens du verbe “ changer ” dans le programme politique du parti Écologiste “ Les Verts ”. Approche sémantique et lexicale

Cristelle Cavalla

► **To cite this version:**

Cristelle Cavalla. Le sens du verbe “ changer ” dans le programme politique du parti Écologiste “ Les Verts ”. Approche sémantique et lexicale. Linguistique. Université Lumière - Lyon II, 2002. Français. NNT: . tel-00440433

HAL Id: tel-00440433

<https://theses.hal.science/tel-00440433>

Submitted on 10 Dec 2009

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNIVERSITÉ LUMIÈRE LYON 2

ÉCOLE DOCTORALE ÉDUCATION COGNITION LANGAGE
INTERACTIONS PSYCHOLOGIE (ÉCLIP'S)

N° attribué par la bibliothèque

□□□□□□□□□□□□□□□□

THÈSE

pour obtenir le grade de

DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ LYON 2

Discipline : Linguistique

présentée et soutenue publiquement

par

CAVALLA Cristelle

le 22 novembre 2002

LE SENS DU VERBE « CHANGER » DANS LE PROGRAMME POLITIQUE DU PARTI ÉCOLOGISTE « LES VERTS ». APPROCHE SÉMANTIQUE ET LEXICALE

Directeur de thèse : Louis PANIER

Jury :

Monsieur Louis Panier, professeur à l'Université Lumière Lyon 2

Madame Sylvianne Rémi-Giraud, professeur à l'Université Lumière Lyon 2

Monsieur Paul Bacot, professeur à l'Institut d'Études Politiques de Lyon

Monsieur François Rastier, directeur de recherche au CNRS à l'Université Jussieu Paris 7

REMERCIEMENTS

Je remercie Louis Panier pour avoir accepté d'encadrer mon travail depuis le début de mes études en troisième cycle, pour m'avoir accordé sa confiance et prodigué son aide, ses suggestions, ses conseils, et ses encouragements.

Je remercie Sylvianne Rémi-Giraud qui me suit depuis ma maîtrise et grâce à qui j'ai pu associer la lexicologie et la sémantique ainsi que mes études avec mes expériences professionnelles à l'étranger.

La troisième personne à qui je dois beaucoup est Norbert Dupont, sans qui je n'aurais peut-être pas travaillé sur un tel sujet. Il était là pour l'élaborer, pour discuter des théories au cours notamment d'un séminaire que nous avons formé avec d'autres étudiants.

Ces trois personnes, chacune à sa façon, sont à l'origine de cette étude.

J'exprime toute ma reconnaissance envers tous les membres de mon jury, pour s'être intéressé à mon travail et avoir accepté de le juger :

Louis Panier, Professeur à l'Université Lumière Lyon 2, directeur de cette thèse.

Sylvianne Rémi, Professeur à l'Université Lumière Lyon 2, qui m'a fait l'honneur de suivre mes travaux jusqu'ici.

François Rastier, CNRS, INALF, Professeur à l'Université Jussieu Paris 7, qui m'a fait l'honneur d'être rapporteur de cette thèse.

Paul Bacot, Professeur à l'Institut d'Études Politiques de Lyon, qui m'a fait l'honneur d'être rapporteur de cette thèse.

Je remercie Louis Panier et Sylvianne Rémi pour m'avoir accueilli et intégré pendant tout le temps de mon travail dans leurs groupes de recherches. Les séminaires de l'équipe d'accueil Langues Textes et Images, composée des deux groupes de recherche Rhêma et Séméia, ont constitué un lieu privilégié dans le cadre duquel j'ai eu la chance de profiter des interventions de nombreux orateurs. Les réunions du jeudi et du vendredi après-midi ont été un lieu d'échange permanent où toutes sortes de problématiques pouvaient être abordées. Les discussions que j'ai eu la chance d'avoir avec les membres des équipes ont constitué un support permanent à ma réflexion.

À tous les membres de ces équipes je témoigne toute ma gratitude pour tout le savoir qu'ils m'ont prodigué.

Je remercie plus particulièrement Denis Barbet qui m'a consacré une partie de son temps, pour d'indispensables corrections à propos de l'histoire politique, participant ainsi à l'élaboration de cette thèse.

C'est à l'Université Lumière Lyon 2 que j'ai fait mes premiers pas de chercheur et d'enseignante de linguistique. Je remercie toutes les personnes qui ont contribué à faire en sorte que ces activités soient des plus agréables et m'apportent beaucoup tant au plan professionnel que personnel.

Je n'oublie pas les amis qui rencontres après rencontres s'inquiétaient de l'avancement de mes travaux et je les remercie pour leurs rires et leur confiance.

Je suis infiniment reconnaissante envers mon compagnon et mon frère qui m'ont fait confiance durant toutes ces années et n'ont jamais douté quant à l'aboutissement de ce travail.

Je remercie très spécialement mes parents pour m'avoir permis de vivre tout ceci.

SOMMAIRE

PARTIE 1 : MATERIELS ET METHODES

Chapitre I : Histoire de l'écologie politique	7
I- L'écologie scientifique	7
II- L'écologie politique	16
III- Lexique de l'écologie scientifique en politique.....	42
Conclusion.....	52
Chapitre II: La sémantique - La sémantique componentielle	54
I- Un choix théorique	57
II- La théorie	63
Conclusion.....	88
Chapitre III : Les sèmes de <i>changer</i>	92
I- les représentations sémantiques du changement	93
II. Les modes et les temps des occurrences	104
III. La recherche de l'aspect des procès	115
Conclusion.....	122

PARTIE 2 : RESULTATS

Chapitre IV : L'analyse lexicologique des lexèmes liés à <i>changer</i>	130
I- Échanger	141
II- Remplacer.....	143
III- Inverser	145
IV- Muter	146
V- Déplacer	150
VI- Bouleverser	152
VII- Transformer	153
VIII- Modifier.....	156
IX- Devenir	157
X- Développer	158
XI- Évoluer.....	161
XII- Changer.....	167

Conclusion.....	175
Chapitre V : Le verbe CHANGER du programme politique des Verts.....	187
I- Un squelette dictionnaire.....	1898
II- un contenu politique.....	192
III- Les occurrences du verbe Changer	194
IV- Présentation des analyses.....	195
Un passage : de la théorie à l'analyse... ..	196
I- Ancrage du changement Verts	196
II- Transformer et Remplacer	210
III- Réformer et inverser	229
IV- Itinéraire d'un hypothétique changement.....	255
V- Changer : /passage essentiel/	267
VI. Le changement fait sa route.....	282
VII. Vers une chasse modérée	294
VIII. Comment la monarchie use du passage.....	307
IX- Deux énoncés figés	326
X- Un Déplacement abstrait	340
XI- Les fondements tiers-mondistes	353
PARTIE 3 : DISCUSSION	
Chapitre VI : Synthèse.....	359
I- La syntaxe.....	374
II- L'analyse sémantique.....	383
III. Discussion	393
Conclusion.....	402
Chapitre VII : Conclusion.....	428
ANNEXES	
Annexe 1 : Historique de l'écologie politique en France.....	395
Annexe 2 : Le vocabulaire scientifique dans le programme des Verts	429
Annexe 3 : L'Albatros.....	418
Annexe 4 : Table des matières du <i>Livre des Verts</i>.....	419
Annexe 5 : Je n'ai rien dit, Miemöller.....	420
Annexe 6 : Caricature "les Chasseurs".....	422
Annexe 7 : Les occurrence de "changement".....	423
Annexe 8 : Les définitions de changer dans les dictionnaires.....	429

BIBLIOGRAPHIE.....437

PARTIE 1

MATERIELS ET METHODES

Chapitre I : Historique de l'écologie politique

Chapitre II : La sémantique – La sémantique componentielle

Chapitre III : Les sèmes de *changer*

CHAPITRE I

TABLE DES MATIERES

HISTORIQUE DE L'ÉCOLOGIE POLITIQUE.....	7
I- L'écologie scientifique	7
A- Des origines transformistes et évolutionnistes.....	7
Conclusion	11
B- L'apparition d'une discipline	12
II- l'écologie politique	16
A- Origines	16
1. Les sciences.....	17
a. Le pôle naturaliste	17
b. Le pôle écologique	18
c. Le pôle sociobiologique	19
2. La littérature.....	20
a. Le pôle libertaire	20
b. Le pôle alternatif.....	20
3. La société de l'individualisme	21
a. Le pôle passéiste	21
b. Le pôle personnaliste.....	22
4. Résumé en tableau des idéologies	22
Tableau 1 : Concomitances entre les idéologies.....	23
B- Unions et désunions dans les idéologies.....	24
1. Les liens.....	24
2. Les écarts	25
a. Les besoins	25
b. L'humanisme	26
c. Les changements	27
3. Les extrêmes.....	28
a. Les écologistes radicaux	28
b. L'écologie « profonde ».....	29
C- En France	31
1. Émergence d'une idéologie	31
2. Émergence d'une conscience écologiste : la « vertitude »	34
3. L'action du gouvernement	35
4. Émergence d'une politique	37
D- Les Verts français	39
III- lexique de l'écologie scientifique en politique.....	42
A- Le relevé des sémèmes	42
1. Des termes scientifiques.....	42
2. Des néologismes politico-scientifiques	42
3. La génération 'bio'	43
4. L'attitude 'éco'	45
Légende du tableau 2.....	46
Tableau 2 : Le vocabulaire scientifique en politique écologiste.....	47
B- Divers types de lexèmes	50
1. Les lexèmes-termes des sciences	50
2. Les lexèmes dérivés des sciences.....	50
3. Les lexèmes des sciences devenus courants.....	50
4. Les néologismes techniques.....	50
5. Les néologismes devenus courants.....	51
Des origines disparates.....	51

Conclusion.....	52
Les fondements à retenir	52
Situer les Verts pour situer leur programme.....	52
Situer le programme des Verts pour l'analyse sémantique.....	54

HISTORIQUE DE L'ÉCOLOGIE POLITIQUE

Dans ce chapitre nous n'avons pas pour ambition de retracer toute l'histoire de l'émergence de l'écologie politique en France, ni celle de ses relations avec la science écologique. Cependant, il est apparu nécessaire dès l'instant où, à la lecture du programme des *Verts* notre corpus, notre ignorance en matière politique s'est révélée au grand jour. Nous avons donc entrepris de nous documenter afin d'éclairer notre esprit à cette discipline entièrement nouvelle pour lui. De nombreux ouvrages se sont alors révélés particulièrement intéressants, cependant, tous les aborder dans cette thèse aurait été rédiger une autre thèse. De fait, nous avons sélectionné ceux qui nous semblaient les plus pertinents au sujet qui nous préoccupe ; et nous avons tenté de rassembler, dans ce petit chapitre d'introduction, les fondements scientifiques et politiques qui ont contribué à l'avènement de l'écologie politique en France, et plus particulièrement à celui du mouvement des *Verts*¹.

I- L'ÉCOLOGIE SCIENTIFIQUE

Avant de nourrir les discours politiques, avant d'inspirer les mouvements sociaux qui s'en réclament, l'écologie fut et demeure une science. (Drouin, 1991 : quatrième de couverture)

L'écologie est une science dont la naissance remonte à l'Antiquité. Elle est le fruit d'une accumulation de recherches de philosophes, naturalistes et économistes des siècles passés et des découvertes scientifiques actuelles. Cet aperçu permettra de situer les fondements des idéologies politiques des courants écologistes contemporains, et donnera des indices quant aux problèmes référentiels scientifiques que pourraient poser certains sémèmes en contexte discursif.

A- DES ORIGINES TRANSFORMISTES ET EVOLUTIONNISTES

L'écologie a été révélée au grand public après que les hommes aient découvert en partie leurs origines génétiques et donné au monde l'occasion d'explorer de nouveaux champs disciplinaires d'application scientifique. Malgré la rapidité avec laquelle les sciences modernes se développent (deux siècles essentiellement : XVIII^e et XIX^e siècle), plusieurs approches seront nécessaire avant d'aboutir aux deux théories primordiales aux avancées scientifiques contemporaines : le transformisme de Lamarck puis l'évolutionnisme de Darwin. Elles ont

¹ En espérant ne pas heurter la sensibilité de certains politologues avertis, je vous souhaite une bonne lecture.

bouleversé la conception que l'homme se faisait de ses origines, de ses évolutions, et de ses rapports avec la nature. Avec elles, le terme écologie est apparu, tandis que les métiers de biologistes et d'anthropologues naissaient.

Au XVIII^e siècle Carl Von Linné (1707-1778), un naturaliste suédois, établit la première nomenclature en botanique et en zoologie grâce à un système binaire ; c'est-à-dire que chaque être vivant (végétal et animal) est désigné par un nom de genre et un nom d'espèce. Convaincu de l'invariabilité des espèces, il permet néanmoins à ses successeurs d'élaborer les fondements de la biologie moderne.

Le premier à semer le doute dans cette théorie fixiste des espèces est Cuvier², qui en 1796 démontre, grâce à l'observation d'une carcasse de mammouth, que certaines espèces sont désormais éteintes.

Les recherches scientifiques s'accélérent et seulement dix ans plus tard le naturaliste français Lamarck³ s'oppose radicalement au fixisme en définissant la variabilité des espèces.

En proposant pour la première fois, une doctrine cohérente de la transformation des espèces : il (Lamarck,.) est le fondateur du transformisme. (Tort, 1996 : art. Lamarck)

Grâce à l'observation de la formation d'organismes de plus en plus complexes, il explique que les transformations sont linéaires et liées directement ou indirectement au milieu ; elles s'actualisent en fonction de deux principes :

- L'adaptation des êtres vivants au milieu par influences extérieures au milieu.
- La matière vivante a une tendance spontanée vers le perfectionnement.

Il conclut que l'adaptation crée des transformations à tous les niveaux chez les êtres vivants (développement ou atrophie d'organes) et il associe ce principe à celui de l'hérédité des caractères acquis⁴ : des transformations qui passent directement aux descendants de génération en génération. Celles-ci sont envisagées comme des avancées à visée finaliste (pour Lamarck, la transformation a une finalité) qui visent à une plus grande perfection de l'homme plus précisément. Ainsi, les espèces ne disparaîtraient-elles pas (à l'encontre de Cuvier), mais elles se transformeraient en laissant pour héritage à leurs descendants certaines de leurs caractéristiques ; c'est sur ce point délicat – et attendu que Lamarck a maintes difficultés à

² Baron Georges Cuvier (1769-1832), le spécialiste de l'anatomie comparée et le fondateur de la paléontologie (Tort, 1996 : art. Cuvier), (Encyclopaedia Universalis, 1989: art. Cuvier), (Bioscope, 2001).

³ Jean-Baptiste Pierre Antoine de Monet, chevalier de Lamarck (1744-1829). En 1809 il publie *Philosophie zoologique*, (Encyclopaedia Universalis, 1989 : art. Lamarck).

⁴ Ce qui sera démenti par la suite dans les sciences.

expliquer comment la transmission s'opère – que sa théorie sera supplantée par les suivantes.

En effet, à la même époque, Darwin⁵ propose la théorie évolutionniste (ou de l'évolution biologique) dans laquelle il présuppose que la sélection naturelle est l'agent de transformation des organismes pendant l'évolution ; il accepte la description de la variabilité des espèces de Lamarck, mais réfute la thèse de l'hérédité des caractères. En outre, l'innovation de Darwin réside dans sa description ramifiée de l'évolution et celle d'une origine commune à toutes les espèces vivantes. Pour lui, l'évolution emprunte plusieurs voies, mais elle reste progressive et ne rencontre pas de grandes discontinuités.

Ainsi, après un long voyage d'exploration, rédige-t-il une série de traités dont *De la descendance de l'homme* (1871), où il déclare que la race humaine appartient au groupe des anthropoïdes : l'homme ne descend pas du singe, il n'en est qu'un parent.

Tout au long de ses recherches, Darwin ne renie pas l'influence de la pensée malthusienne sur ses travaux, mais il s'opposera fermement à toute relation théologique des événements et il laïcise le principe de population énoncé par Malthus :

Le principe de population doit assumer à la fois l'équilibre biologique global de l'espèce, son adaptation au milieu, et la sélection des plus aptes. Du concept conservateur d'auto-régulation, il passe à l'idée progressiste d'évolution sélective. (Tort, 1996 : art. Darwin)

Malthus⁶ n'est pas un naturaliste, mais un sociologue et un économiste. Il s'intéresse à l'évolution économique et sociale des populations humaines, et élabore « le principe de la population » qui intègre la dimension « naturelle » à l'évolution des progrès techniques au détriment de certaines couches sociales de la population ; il l'énonce théoriquement de la façon suivante :

L'inégalité naturelle entre le pouvoir de multiplication de la population et le pouvoir de production de la terre constitue l'obstacle majeur au progrès social. (Tort, 1996 : art. Malthus)

Ce principe repose sur le constat de l'accroissement démesuré de la population humaine par rapport aux ressources naturelles dont elle dispose, ce qui engendre des déséquilibres économiques et sociaux (par exemple des famines).

⁵ Charles Darwin (1809-1882), britannique, naturaliste et médecin. Sa théorie apparaît pour la première fois en 1859 dans *De l'origine des espèces au moyen de la sélection naturelle, ou la lutte pour l'existence dans la nature*, (Tort, 1996 : art. Darwin), (An Online Library of Literature, 2001).

⁶ Thomas Robert Malthus, 1766-1834, britannique, adversaire de Marx qui s'oppose à la théorie malthusienne selon laquelle l'accroissement de la population n'est pas proportionnelle à celle des subsistances ; il faut donc limiter la population. Malthus préconise l'abstention du mariage pour ceux qui ne pourraient procréer sainement et assurer à leurs enfants une aisance relative. Marx a montré la futilité de cette « loi » de Malthus, en démontrant que « *en fait chaque mode de production historique a ses propres lois de population, valables historiquement dans ses propres limites* » (Encyclopaedia Universalis, 1989 : art. Malthus et art. Marx).

Malthus explique que le mécanisme de la sélection naturelle, qui varie souvent brusquement et de façon imprévisible, devrait avoir comme pendant une sélection artificielle gérée par les hommes.

Il préconise la mise en place d'une politique de contrôle des naissances sans assistance de l'état, et propose diverses solutions pour ramener l'équilibre comme ne pas éradiquer les épidémies, consentir aux guerres et/ou restreindre volontairement la natalité grâce à la sélection artificielle.

Malgré ce que Darwin peut consentir à Malthus, les deux principes se rejoignent en théorie, mais ils s'opposent en pratique. La sélection artificielle élimine toutes les imperfections de la nature d'après des critères humains (maladie, déformation physique...); la sélection naturelle élimine tous les êtres incapables de survivre en raison d'imperfections génétiques. Celles-ci seront modifiées naturellement jusqu'à l'obtention d'une espèce résistante et adéquate au milieu.

Ainsi, dans la lutte pour la vie, la sélection naturelle, par la mort différenciatrice, maintient l'équilibre entre l'espèce et son milieu. (Rey, 1995 : art. Darwin)

Ces découvertes scientifiques, primordiales quant à la place de l'homme dans la nature et au concept d'évolution biologique, sont les fondements de toutes les réflexions contemporaines sur l'origine et l'évolution de l'homme. Elles ont été vulgarisées notamment par Spencer⁷ à partir desquelles il développe les bases de la sociobiologie qui concilie la coopération sociale et la liberté individuelle. Il explique également comment à chaque stade de l'évolution il existe des lois de complexité croissante qui se vérifient et se traduisent par le passage de l'homogène (indéfini) à l'hétérogène (défini), qui peut être explicité par la centralisation et l'adaptation du système nerveux décrit par Durkheim en ces termes :

À l'origine il n'y a qu'une succession confuse d'états de conscience, non centralisés et dont les effets sont assez bien représentés par l'action réflexe. À mesure que le système nerveux se perfectionne, l'intelligence augmente, s'élève, grandit. (Durkheim, Jones, 1999)

Ces lois de complexité croissante sont admises par des scientifiques contemporains comme Coppens, qui les explicite grâce à une analogie d'arborescence généalogique. « L'arbre de la vie » (Coppens, 2000 : 16) grandit en fabriquant de nouvelles branches qui ajoutent de la complexité à la ramification de l'arbre, et dans un même temps, l'arbre perd des branches trop vieilles ou mal « accrochées » adaptées ; c'est ainsi que le monde et toutes les créatures dont il est pourvu, évoluent et se transforment. Rien n'est dû au hasard, Coppens préfère parler du

⁷ Herbert Spencer (1820-1903), philosophe britannique. Il reprend de façon philosophique la théorie de Darwin dans son ouvrage *Les Premiers principes* (Encyclopaedia Universalis, 1989 : art. Spencer).

caractère événementiel de l'évolution :

Il y a des lois universelles. Ces lois signifient qu'avec le temps – mais il y a peut-être d'autres éléments qui interviennent – la matière se transforme dans le sens de la complication croissante et d'une organisation chaque fois meilleure. [...] L'évolution est événementielle. C'est l'événement qui fait l'évolution et – en l'occurrence la circonstance – fait la transformation. (Coppens, 2000 : 16)

Nous verrons que cette « circonstance » pourrait être le changement ou le passage sémantico-cognitif d'un état1 vers un état2, le changement qui provoquerait l'événement pour une nouvelle évolution.

Conclusion

Hormis Malthus qui a une vision pessimiste du phénomène de l'évolution, ce qui le conduit à développer la théorie de la sélection artificielle et à penser que l'évolution (trop spontanée et incontrôlable) doit suivre la voie des besoins économiques et sociaux humains, les scientifiques et les philosophes sont plutôt optimistes quant au caractère positif des conséquences de l'évolution :

- « Chaque fois meilleure » pour Coppens,
- aboutir à « une espèce résistante » pour Darwin,
- « L'intelligence augmente, s'élève » pour Durkheim,
- le vivant tend vers le « perfectionnement » pour Lamarck,
- aboutir à la « liberté individuelle » pour Spencer,
- « l'évolution est une création permanente » pour Teilhard de Chardin⁸.

Transposé en politique écologiste contemporaine, nous remarquons que le point de vue de Lamarck, sur des caractères acquis et celui de la sélection artificielle de Malthus, seront réinterprétés par les extrémistes écologistes : les caractères acquis de certaines « races d'hommes » se répétant de génération en génération, il s'avère nécessaire de les éliminer par sélection artificielle ou naturelle (Bookchin, 1994).

Enfin, nous verrons qu'il existe un mouvement appelé « sociobiologie » qui reprend le point de vue de Spencer à propos des libertés individuelles à fusionner avec l'intérêt et la coopération collective.

C'est dans cette période d'affrontements d'idéologies scientifiques – le XIX^e siècle – que l'écologie est désignée comme science de la nature par la l'Association britannique pour l'avancement de la science en 1893.

⁸ Pierre Teilhard de Chardin (1881-1955) était un prêtre jésuite, Docteur en Sciences Naturelles, géologue et paléontologue. Rapidement conquis par l'évolutionnisme, il rédige une œuvre où il glorifie le cosmos et envisage que tous les éléments du monde sont entrelacés et tenus tels les fils d'une étoffe qu'il prend comme symbole de cette union universelle dans une « noosphère », une intelligence collective (Teilhard de Chardin, 1956), (Encyclopaedia Universalis, 1989, art. Teilhard de Chardin), (Dortier, 2001).

B- L'APPARITION D'UNE DISCIPLINE

Sous sa forme contemporaine, l'écologie est une discipline scientifique issue de la biologie, dont « Les naturalistes peuvent en être considérés comme les précurseurs » (Jacob, 1995 : 17).

Ces naturalistes participaient souvent à des expéditions maritimes et revenaient chargés de graines et de plantes inconnues qu'ils étudiaient. Grâce à eux l'Occident a découvert la diversité biologique de la planète.

Au XVII^e siècle les termes *botaniste* et *botanique* apparaissent. Cependant, ce n'est qu'au XVIII^e siècle que la discipline prendra de l'essor grâce aux travaux de Linné. Les souverains français ont désormais leur botaniste appelé « Intendant des jardins du roi », chargé d'entretenir et de gérer les jardins. Buffon en sera l'une des plus grandes figures et nous léguera le Muséum National d'Histoire Naturelle au Jardin des Plantes à Paris. Ces savants révèlent à la science combien la nature peut être fragile et combien il est important de se pencher sur sa protection.

La conception de l'écologie du XX^e siècle diffère de celle du XVIII^e siècle par le fait que certains scientifiques et politiciens portent un intérêt croissant pour l'écologie de « l'Homme » dans son quotidien et en rapport direct avec son environnement ; au XVIII^e siècle il ne s'agissait pas encore de rapports harmonieux, mais davantage de comprendre et apprécier cette nature quelque peu « vierge ». Cet engouement pour l'harmonie homme/nature est apparu au XX^e siècle dans les années soixante, dans les pays industrialisés, sous l'influence de différents courants idéologiques politiques internationaux (cf. ci-dessous).

La science de l'écologie – du grec « οἶκος » : maison où l'on vit – se définit comme l'étude et l'analyse des

Interactions entre les organismes vivants et le milieu, et les organismes vivants entre eux dans les conditions naturelles. (Rey, 1994a : 62)

Science de l'économie, des habitudes, du mode de vie, des rapports vitaux externes des organismes. (Drouin, 1991 : 20)

Malgré la reconnaissance unanime de la paternité de la définition de l'écologie scientifique à Haeckel, biologiste allemand du XIX^e siècle et fervent disciple de Darwin (Acot, 1988), il faut reconnaître que le concept existait depuis plusieurs siècles, sans posséder il est vrai, de définition scientifique. L'écologie accompagnée de questions relatives aux liens entre les espèces, apparaît dès l'antiquité chez Aristote, Théophraste et Pline qui s'étaient livrés à des enquêtes

Sur les rapports entre les êtres vivants et leur environnement, sans oublier le rôle spécifique de l'homme dans les équilibres de la nature. (Deléage, 1991 : 20)

En lisant les réflexions de Darwin sur l'évolutionnisme, et celles de Linné sur la notion d'*économie de la nature*⁹, Haeckel comprend que faire de l'écologie c'est étudier les interactions entre les organismes d'espèces différentes (par exemple entre les plantes et le sol, entre les herbivores et les carnivores), et ce n'est pas seulement étudier un organisme vivant.

Il élaborera plusieurs définitions avant de définir – grâce à un néologisme à racine grecque – le véritable objet de ses recherches en 1866.

Par écologie, nous entendons la connaissance globale des relations qui existe entre les organismes et leur environnement, et par extension la connaissance de toutes les « conditions d'existence » possibles dans la nature. (Dury, 1997 : 360)

Haeckel est le premier à expliciter la notion d'interdépendance entre « l'habitat » et « l'habitant » (pas de maison sans occupant) l'un ne peut fonctionner sans l'autre et chacun interagit sur l'autre pour exister.

Finalement, l'écologie ne devient une science autonome qu'en 1893, après l'assentiment de l'Association britannique pour l'avancement de la science, qui la place au même rang que la physiologie et la morphologie au sein de la biologie (Deléage, 1991 : 80).

C'est au cours du XX^e siècle que l'écologie étendra son champ d'application à l'étude des interactions entre l'homme et la nature.

Considérée sous l'angle de son histoire, le domaine de l'écologie scientifique s'est progressivement élargi de l'étude naturaliste d'écosystèmes particuliers à celle, pluridisciplinaire, de leur totalité, la biosphère. [...] Il existe un lien étroit entre ces deux histoires, celle des rapports de l'homme à la nature et celle des représentations de ces rapports. (Deléage, 1991 : 245)

C'est ainsi que l'homme admet son interdépendance avec la nature et tout son environnement quel qu'il soit, urbain ou rural. Cependant, White explique que le sentiment de supériorité qui s'actualise dans l'anthropocentrisme obéit à l'histoire récente de l'humanité liée au christianisme (Drouin, 1991 : 182).

Tels Copernic et Galilée qui ont contribué à la disparition du sentiment de géocentrisme en démontrant que la terre n'est pas le centre de l'univers, Lamarck, Darwin et leurs théories auraient pu annuler l'anthropocentrisme des sociétés modernes (De Rosnay, 1975 : 230).

De Rosnay en conclut que pour modifier cet état de culture, l'homme doit développer l'idée d'un changement, encore discret dans les discours des défenseurs de l'écologie. Cependant, il ne faut pas perdre de vue que l'une des idées de l'écologie scientifique (et par voie de conséquence de l'écologie politique) est la stabilité de la diversité dans son évolution :

⁹ « L'économie de la nature c'est, essentiellement, une conception de l'interaction finalisée des corps naturels, en vertu de laquelle un équilibre intangible se maintient au cours des âges. » (Tort, 1996 : art. Écologie).

Les changements qui peuvent l'affecter [l'évolution] dépendent de plus en plus de sa dynamique interne et de moins en moins des perturbations extérieures. Le climax^[10] tend à réaliser l'état idéal d'une structure qui se maintient dans son être grâce à la capacité d'autorégulation que lui donne une structure complexe, liée à la diversité de ses composants. (Drouin, 1991 : 169)

Si l'homme refuse le changement, l'écologie ne recule pas devant l'idée de le mettre à l'épreuve et développe des domaines de spécialités visant à décrire les rapports entre les hommes et leur environnement. L'écologie n'est plus seulement liée à la compréhension de la nature, elle devient une science de la « terre ». En d'autres termes, l'écologie étudie tous les éléments de la nature : leur évolution, leur comportement, leurs rapports et leur protection (Deléage, 1991 : 198).

Pour représenter les interactions entre l'homme et l'environnement Drouin (1991 : 106) s'appuie sur les nouvelles recherches scientifiques écologiques qui structurent en trois niveaux les espèces animales, végétales et l'humain :

1. La *population* : ensemble d'individus d'une même espèce dans un même milieu ; beaucoup de recherches en génétique.
2. Le *peuplement* : ensemble de populations qui ont des liens entre elles ; les recherches portent sur les rapports entre les espèces.
3. Les *écosystèmes* regroupent les deux précédents niveaux et tendent à en analyser les interactions. La limitation spatiale des écosystèmes est un problème de premier ordre qui engendre de multiples controverses au sein de la communauté scientifique (et politique quand il est question de protection de l'environnement).

Ainsi, d'abord une branche des sciences biologiques, l'écologie s'est maintenant hissée au rang d'une importante science interdisciplinaire qui fait le lien entre les sciences biologiques, physiques et sociales. (Deléage, 1991 : 140)

L'écologie renvoie désormais à une dimension sociale, culturelle et politique qui la dépasse au plan strictement scientifique, au point de distinguer lexicalement « l'écologie scientifique » de « l'écologisme politique » et sociale. Les deux disciplines ne sont pas antagonistes (malgré la résistance d'acteurs dans les deux camps), les scientifiques tentent souvent de conjuguer leurs savoirs savants avec leurs convictions de militants.

L'écologie est avant tout une science et cette filiation se perçoit tant au niveau programmatique (équilibres naturels à préserver...) qu'au niveau sociologique (origine scientifique de nombreux dirigeants des mouvements politiques écologiques). (Jacob, 1995 : 14)

¹⁰ « État optimal d'équilibre écologique en l'absence de toute intervention de l'homme. » (Rey, 1994b). Nous verrons que ce concept sera repris indirectement (jamais cité) et de façon souvent abusive par certains militants de l'écologie politique extrémiste. Il permettra notamment, le développement d'idéologie éco-fascistes dans lesquelles l'homme et la nature ne peuvent vivre en harmonie que si l'homme se soumet aux règles naturelles de sélection de l'espèce et d'élimination des plus faibles ou des moins aptes.

Le passage de la science de l'écologie à l'écologisme politique s'est effectué sous l'impulsion de différents scientifiques écologistes faisant de leur discipline une démarche militante, associative puis politique qui est devenue

Petit à petit un courant de pensée, une véritable doctrine, que l'on appelle écologisme (et non écologie !). Elle prône l'utilisation rationnelle de notre environnement et sa préservation, grâce à l'application des grands principes écologiques aux activités humaines. (Duquet, 1993 : 3)

Cette prise de conscience débute dans les années cinquante, quand certains biologistes s'inquiètent des retombées radioactives des essais nucléaires dans l'atmosphère, essais qui se multiplient dans la mouvance d'après guerre. Puis c'est

Principalement à la fin des années soixante que plusieurs d'entre eux s'inquiètent ouvertement des menaces multiples que des activités industrielles inconsidérées font peser non plus seulement sur quelques espaces paradisiaques mais sur la terre entière. A terme, c'est l'existence même de l'homme qui pourrait être mise en cause. (Jacob, 1995 : 17)

Notons que déjà au XIX^e siècle l'accroissement rapide de l'industrialisation inquiète les biologistes et les physiciens à propos du réchauffement de l'atmosphère. Par exemple le physicien Fourier, remarque que la croissance industrielle est à long terme propice au réchauffement de la planète et nuisible pour

L'état de la surface du sol, la distribution des eaux et les grands mouvements de l'air. (Deléage, 1991 : 216)

Ce n'est qu'après la deuxième guerre mondiale que les préoccupations des scientifiques deviennent celles du grand public. L'impact des conséquences des bombes atomiques (Hiroshima et Nagasaki au Japon), répand une angoisse en occident. L'homme voit se concrétiser les avancées de la technique d'une façon dont il soupçonnait à peine l'existence. Le développement de la société de mass-média et l'appétit croissant pour l'information, dévoilent la face cachée de cette 'science' si longtemps vénérée et qui fait désormais apparaître des innovations chimiques très puissantes. Le public prend conscience de toutes les implications de cette recherche : exploitation des ressources naturelles de certains pays exploités par les « acheteurs » (les pays riches) et ne pouvant profiter des innovations dont ils sont les « matières premières ». Une scission économique s'amorce entre des pays occidentaux riches et développés, et des pays répartis dans le reste du monde (appelés hypéronymiquement le « Sud »¹¹) pauvres et exploités.

Notons que cette problématique est l'une des grandes préoccupations des écologistes tiers-mondistes actuels.

¹¹ Ce lexème a fait l'objet d'une communication orale en 2001 (Cavalla, 2001b).

II- L'ÉCOLOGIE POLITIQUE

C'est dans un contexte d'inégalités sociales et économiques entre les pays du monde, que se développe l'écologie politique. Les différents mouvements qui naissent ont tous la particularité d'appartenir à un pays riche et occidental : les premiers mouvements apparaissent aux États-Unis, puis se développent rapidement en Europe de l'ouest dans les années soixante-dix.

L'idée d'un rattachement aux choses dites « naturelles » apparaît sous diverses formes dans des mouvements éloignés les uns des autres dans leur démarche et leur appréhension des relations homme/nature ; cependant, ils défendent le même objectif reconnu par les différents auteurs cités en bibliographie : les écologistes ont le désir commun de « changer la vie » (Faucher, 1999 : 11) ; cet aspect intéresse directement notre travail et suscite d'autant plus d'intérêt au sujet qui de ce fait prend une dimension historique et générale qui s'applique à tous les mouvements politiques écologistes, et à toute l'idéologie qu'ils véhiculent et sur laquelle ils s'appuient.

Par exemple, les militants des groupes appelés « naturalistes » prônent la supériorité de la nature et ont pour objectif de laisser changer les choses « naturellement » sans aucune intervention humaine, tandis que les groupes apparentés à la tendance nommée « socio-écologiste » veulent changer l'état des choses, mais en élaborant un programme dans lequel l'intervention de l'homme est primordiale.

Plusieurs courants naissent avec comme principal objectif la protection de la nature, certains en excluant l'homme tandis que d'autres l'incluent au même rang que tous les êtres vivants.

A- ORIGINES

Les idées humanistes d'Aristote, de Rousseau (Foing, 1994 : 180) ou de certains poètes tels que Mallarmé ou Baudelaire, apparaissent en toile de fond de l'idéologie écologiste.

Cependant, et malgré des origines scientifiques reconnues, les préceptes de l'écologie politique demeurent imprécis pour les non initiés, et certains auteurs dénigrent cet état de fait : « L'écologie politique frappe par son flou doctrinal. » (Jacob, 1995 : 7).

Les différentes approches écologistes ont des origines souvent éclectiques, cependant, elles se rejoignent toutes autour d'un noyau idéologique défini et accepté par tous les mouvements écologistes (Ferry, 1992), (Jacob, 1995), (Sainteny, 1991).

1. Le refus de la société de consommation.
2. La notion de non-violence.

3. Le rassemblement communautaire et le partage des tâches.

4. L'égalité des sexes.

Le point de départ de l'écologie est l'existence nécessaire d'une pluralité de formes sociales. Son but n'est pas une société planétaire, mais une planète de sociétés. (Moscovici, 1978b : 53)

La petite communauté est nécessaire à la survie de l'individu qui coexiste en harmonie avec la nature. Les grands groupes et la production de masse n'ont jamais été d'actualité pour les écologistes :

Nous constatons simplement que la croissance exponentielle, continue, est en crise, qu'il devient nécessaire de concevoir une autre manière de produire, de consommer, de vivre. (Moscovici, 1978 : 62)

En résumé, les fondations idéologiques des théories des mouvements écologistes actuels seraient issues de trois domaines : 1/les sciences, 2/la littérature, 3/l'humanisme accompagnés du développement de l'individualisme.

En voici une synthèse selon la classification thématique de Jacob (1995) à laquelle seront intégrées les remarques de Sainteny (1991), ainsi que celles plus philosophiques de Ferry (1992). Cette description contient les noms de quelques militants écologistes connus en France et à l'étranger ; s'agissant d'une vue d'ensemble des origines de l'écologie politique, certains de ces noms apparaissent dans différents courants à la fois¹².

1. Les sciences

Les scientifiques constatent que les résultats de leurs recherches transposés en politique écologiste, le sont souvent de façon ambiguë voire inexacte. Les auteurs qui se sont penchés sur les idéologies écologistes, expliquent que malgré le développement de l'information, les politiciens font parfois des non-sens et contribuent à pérenniser la représentation d'une science pernicieuse pour l'environnement et l'homme (Sainteny, 1991 : 59).

a. Le pôle naturaliste

Deux de ces représentants les plus médiatiques étaient le Commandant Cousteau et la biologiste américaine Carson (1968). Leur idéologie se fonde sur deux préceptes :

- Pour le développement du progrès technique et scientifique malgré le problème d'une croissance matérielle illimitée dans un monde limité ;
- Contre « la démographie galopante » ou surpopulation ; certains extrémistes (notamment le peintre et sculpteur naturaliste suisse Hainard) sont pour la non assistance et la sélection

¹² Nous savons que ce travail n'a pas pour vocation l'histoire de l'écologie politique, mais il est nécessaire pour la compréhension à venir du programme des *Verts* de se pencher sur ces quelques aspects.

naturelle (chez l'homme) qui d'après eux, éliminera dès la naissance les plus faibles.

Les deux aspects de ce pôle rejoindront d'autres courants écologistes, mais de façon moins radicale notamment à propos de la surpopulation aussi appelée « Bombe D » (D pour Démographie). Les adhérents à ce courant préconisent souvent le développement de l'éducation des femmes pour éradiquer le phénomène dans les pays les plus pauvres et souvent les plus peuplés. Carson révéla les questions d'environnement aux citoyens des États-Unis et représente l'une des grandes figures nord-américaine pour la sauvegarde de la nature à l'échelle planétaire.

b. Le pôle écologique

C'est le pôle appelé « tiers-mondiste » ou « environnementaliste » en raison de sa première revendication :

- Militer contre le gaspillage produit par les pays riches aux détriments des pays pauvres. L'objectif est d'obtenir plus d'équilibre économique et social entre ces deux régions du monde grâce à l'abandon du capitalisme au profit d'un socialisme non individualiste.
- Modifier le cours de l'histoire (ne plus prendre pour fatalité la pauvreté et la richesse des pays qui s'opposent) en tenant compte du « développement soutenable¹³ » sans pour autant

¹³ Le « développement soutenable ou durable » est la traduction française pour le syntagme anglais « sustainable development » littéralement « développement soutenable », au sens de « soutenable dans la durée ». Voici un aperçu historique de cette traduction et de la signification intrinsèque du concept.

Selon Chansou (1994 : 100), c'est un rapport de l'IUCN en 1980 (IUCN : International Union for Conservation of Nature and Natural Resources ; le rapport : *World conservation strategy. Living resource conservation for sustainable development*) qui aurait contribué à l'essor du terme auprès du grand public. La première conférence des Nations unies sur l'environnement (Stockholm 1972) présentait une critique du productivisme, et prônait un « éco-développement ». Puis, le rapport Brundtland (1988) avance l'idée d'un cercle vertueux entre développement et durabilité. Ainsi, la définition de « développement durable » utilisée par l'ONU est-elle celle dite « de Brundtland » : « le développement durable est un développement qui répond aux besoins des générations présentes sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leur propre besoins » (Brundtland, 1988 : 51). Au sein de la francophonie, la traduction officiellement adoptée fut « développement durable ». (Lipietz, 2001). Cependant, la conférence de Kyoto (1997) met l'accent sur la nécessité de définir des principes pour un « développement soutenable » qui préserve les grands équilibres écologiques : « le développement doit être économiquement efficace, socialement équitable et écologiquement prudent » (Zuindeau, 2000). Nous n'avons pas trouvé de définition exacte du « développement soutenable » si ce n'est que ce syntagme serait sémantiquement proche de « développement durable » puisque les auteurs les utilisent indifféremment en reconnaissant que « durable » est l'appellation officielle. Cf. par exemple le site des *Amis de la Terre* où dans leur lexique de l'écologie politique les deux termes sont définis de la même façon : amisdelaterre.org/lexique/index.html. Bien qu'apparemment synonymes pour certains écologistes, le choix de « durable » par les institutions internationales n'est pas fortuit. En effet, la définition de « soutenable » (Rey, 1994b) implique qu'il faille justifier les raisons pour lesquelles un tel développement a été mis en place, de plus, il n'a pas de rapport immédiat avec la durée (ce n'est pas obligatoirement soutenable dans le temps) ; en outre, le lexème était anciennement associé à « supportable » en français, ce qui lui confère un sens péjoratif : un développement « moins pire » que ce qu'il est – ce qui n'est pas l'objectif des institutions qui prônent le développement. Cependant, nous pouvons comprendre que le terme soit utilisé en raison de ses liens sémantiques avec le verbe « soutenir » (« faire que qqch continue sans faiblir », Rey, 1994b), mais il est associé à une aide extérieure, ce qui n'est pas, non plus, l'objectif à long terme des institutions (aider au départ et faire en sorte qu'ensuite les pays soient capables de continuer seuls leur développement). En revanche, « durable » est ce qui a

favoriser indéfiniment l'essor de la technique.

- Chercher des solutions pour la diminution de la croissance démographique qui est un véritable frein au développement économique et social des pays pauvres.
- Abolir l'utilisation du nucléaire qui représente le seul véritable danger pour la population terrestre.

La tendance moins radicale de ce pôle par rapport au précédent, a conquis beaucoup d'esprits de militants écologistes français qui ont, pour la plupart, adoptés ces revendications. Nous y retrouvons Reeves, Dumont, Deléage, ainsi que le Club de Rome¹⁴, et la Commission mondiale sur l'environnement et le développement¹⁵.

c. Le pôle sociobiologique

Ce pôle rassemble essentiellement des scientifiques et chercheurs (ce qui n'exclut pas leur présence dans les autres pôles) tels que Goldsmith (biologiste actuellement proche du MEI¹⁶), Passet (économiste) et Bosquet (journaliste, 1978). Leurs écrits sont souvent alarmistes :

- Militer contre le progrès technique ;
- Accélérer le retour aux sources des traditions, à plus de religion, d'harmonie avec la nature, ceci grâce au développement de l'instruction civique pour apprendre à l'homme, qui n'est qu'un « microbe », le respect de l'environnement ;
- Changer profondément la société, avoir de nouvelles mentalités globales : l'homme doit s'inspirer de la nature, il ne doit pas la modifier ;
- Ralentir la démographie, contrôler la surpopulation ;
- Développer le régionalisme et instaurer l'anarchie communautaire, sans la loi du plus fort, mais avec des règles telles que la décentralisation des pouvoirs.

pour « nature de durer longtemps », ce qui est persistant et stable. Il est donc compréhensible que ce lexème ait davantage séduit les institutions que « soutenable ». De ce fait, l'utilisation politique de « soutenable » ou de « durable » aura des conséquences différentes : le soutien serait du côté de l'entraide permanente tandis que le durable serait du côté de l'autogestion une fois l'aide avancée. Notons que « développement viable » a été proposé pour le français, mais son caractère trop « scientifique » biologique a contribué à son éviction immédiate (Chansou, 1994 : 101).

¹⁴ Créé en 1968 par un industriel italien Peccei, le Club de Rome rassemble différentes personnalités dont de nombreux scientifiques qui envisagent le développement de l'avenir de la planète. Plusieurs rapports internationaux ont été publiés, le plus médiatisé est le premier : *Halte à la croissance !* (Meadows, 1972).

¹⁵ En 1983, l'assemblée générale des Nations Unies crée cette commission indépendante afin de faire le point scientifique et éthique de l'état écologique de la planète. Le premier rapport appelé « le rapport Brundtland » (Brundtland, 1988) se distingue des autres par son aspect non seulement scientifique mais aussi et surtout sociologique et politique. Brundtland rédigera d'autres rapports décrivant notamment le « sustainable development » (Brundtland, 1993).

¹⁶ *Mouvement Écologiste Indépendant*, décrit ultérieurement dans les principaux mouvements écologistes français.

Nombre de scientifiques sont moins catégoriques et de ce fait, plus optimistes quant à l'avenir de l'homme et de son environnement. Il suffit de lire l'ouvrage *Le Macroscop* (De Rosnay, 1975) pour découvrir un grand enthousiasme et un profond désir de développer la technique dans la cohérence et l'harmonie entre tous les êtres vivants de la planète.

2. La littérature

a. Le pôle libertaire

Les partisans de ce pôle s'inspirent notamment des idées des poètes tels que Prévert et Vian, et des artistes qui véhiculent des opinions libertaires à la fin des années soixante en France. Les écologistes français émergent à cette époque (post-soixante-huitards comme Dumont) et trouve chez différents artistes des justifications à certaines de leurs revendications anticonformistes :

- Critique de la société de consommation : redistribuer les richesses ;
- Décentralisation du pouvoir et instauration de l'anarchie dans des petites sociétés communautaires ;
- Abolition de la lutte des classes et refus du « métro-boulot-dodo » ;
- Répondre aux besoins de l'individu puis à ceux de la communauté ;
- Réconciliation avec la nature grâce à des religions telles que le bouddhisme.

Dans ce pôle sont énoncés les statuts d'un mode de vie à adopter de façon globale. Le culte de l'individu au sein de la communauté est l'une des revendications qui persiste dans les discours des écologistes contemporains qui militent à la fois pour l'unification de l'Europe et pour la conservation affirmée des traditions régionales (coutumes, langues...) :

L'Europe fédérale, en respectant les différences et en développant la démocratie, créera les conditions de la coexistence et du développement pacifiques, sur notre continent, de sociétés et de cultures différentes. (Marquis, 1999 : 95)

b. Le pôle alternatif

La tête de liste de ce pôle en France était Dumont (1973), membre de l'association *Les Amis de la Terre* depuis 1971. Leur théorie s'articule autour de deux axes : 1/être tiers-mondiste, 2/être socialiste.

Les idées de ce pôle sont proches de celles développées dans le pôle écologiste et libertaire. Ferry qualifierait certainement ces tendances d'« humanisme moderne écologiste », en d'autres termes, prôner le développement de l'homme au sein d'un environnement protégé et non détruit par ce dernier. C'est l'harmonie entre les deux (homme/environnement) qui doit régner. Un autre philosophe et psychanalyste entre dans ce courant : Guattari (1989). Il

proposait de créer « l'écosophie » qui serait l'articulation entre trois registres écologiques : l'environnement, les rapports sociaux et la subjectivité humaine. Les *Amis de la Terre* ont repris cette description de l'écologie.

3. La société de l'individualisme

L'idée de modernité héritée de la philosophie des Lumières humanistes du XVIII^e siècle, fait l'apologie d'un homme individualiste possédant un esprit critique qui doit lui permettre de rompre avec le passé et ainsi changer la société :

Le cartésianisme considère l'homme comme maître et possesseur de la nature et le progressisme espère par la diffusion de la connaissance parvenir à un monde meilleur. (Jacob, 1995 : 85)

Néanmoins, les écologistes individualistes du XX^e siècle n'ont pas hérité de cette définition de l'homme individualiste, mais ils en ont conservé l'idée d'un anthropocentrisme évident : l'homme est au centre de la nature et il la domine sans la détruire.

a. Le pôle passéiste¹⁷

Il s'agit du courant inspiré des philosophies, des religions et des actions plus souvent politiques menées par des hommes politiques tels que Gandhi et/ou Martin Luther King (1986) ; ce courant revendique

- Une vie faite de sacrifices ;
- Une égalité entre tous les hommes ;
- Une avancée vers la spiritualité religieuse.

Ce courant s'alimente également auprès de philosophies et de modes de vie éloignées des nôtres telles que celles des Indiens d'Amérique, des bouddhistes ou plus récemment du Fengshui dont certains principes issus de la cosmogonie chinoise, apparaissent implicitement dans les idéologies écologistes :

L'Univers, c'est l'oscillation des deux forces yang et yin, et leurs vicissitudes.
L'être humain fait corps avec l'Univers. L'être humain n'a pas à vaincre l'Univers, mais à s'y soumettre. (Buroc, 2000 : 87)

Ces pratiques souvent anciennes – dans lesquelles l'homme et la nature sont liés voire hiérarchisés à l'inverse de l'anthropocentrisme cartésien – ces pratiques quasiment inconnues des populations industrialisées, surgissent dans les années soixante et alimentent les idéologies écologistes prônant le retour vers la nature (Ferry, 1992 : 148). En France, Serres développe la thèse d'un tout homme/nature en admettant la supériorité de celle-ci (Serres, 1990).

¹⁷ Terminologie de Jacob (1995 : 87) où il associe « passéiste » à 'fidèle aux traditions'.

b. Le pôle personnaliste

Ce courant intègre une certaine forme de modernité dans les sociétés (cf. Ivan Illich) en voulant :

- Instaurer l'anarchie dans des petits groupes d'individus (ils sont régionalistes).
- Développer les traditions et la religion (ils sont hostiles au matérialisme).
- Diminuer le productivisme, pour permettre à l'homme d'être libre et responsable (ils sont individualistes).

Ce pôle rejoint le pôle sociobiologique, et reprend les idées énoncées dans la plupart des pôles précédents. Illich exposait, dans les années soixante-dix, des thèses extrémistes qui réfutaient certaines institutions nationales comme l'école et le système tout entier de l'Éducation Nationale qu'il voulait supprimer.

4. Résumé en tableau des idéologies

Chacun de ces pôles n'est qu'une parcelle du terrain idéologique des politiques écologistes ; il faut les rassembler afin de constituer une idéologie complète.

Le tableau1 permet à la fois de récapituler les idées principales de chaque courant, de dégager les points idéologiques sur lesquels ils s'accordent, et peut-être de comprendre plus clairement les fondements de la politique écologiste contemporaine.

Légende :

∅ : aucun point commun entre ces deux courants d'idées

Tableau 1 : Concomitances entre les idéologies

	NATURALISTE	ECOLOGIQUE	SOCIO-BIOLOGIQUE	LIBERTAIRE	POLITIQUE ALTERNATIVE	PASSEISTE	PERSONNALISTE
NATURALISTE	-	surpopulation	surpopulation	∅	∅	∅	∅
ECOLOGIQUE	surpopulation	-	surpopulation	∅	tiers-mondiste socialiste	∅	∅
SOCIO-BIOLOGIQUE	surpopulation	surpopulation	-	anarchie communauté religion	∅	communauté religion passéiste	anarchie religion antiprogessiste
LIBERTAIRE	∅	∅	anarchie communauté religion	-	anarchie communauté antiprogessiste	communauté religion	communauté religion anarchie antiprogessiste
POLITIQUE ALTERNATIVE	∅	tiers-mondiste socialiste	∅	anarchie communauté antiprogessiste	-	communauté	anarchie communauté antiprogessiste
PASSEISTE	∅	∅	communauté religion passéiste	communauté religion	communauté	-	communauté religion antiprogessiste
PERSONNALISTE	∅	∅	anarchie religion antiprogessiste	communauté religion anarchie antiprogessiste	anarchie communauté antiprogessiste	communauté religion antiprogessiste	-

B- UNIONS ET DESUNIONS DANS LES IDEOLOGIES

Ce tableau permet de confirmer que les sources de l'écologie politique sont nombreuses et n'ont que peu de points communs. Cependant, ces quelques liens sont les idées récurrentes que nous allons rencontrer dans le programme politique des écologistes *Verts*.

Remarquons que les « personnalistes » et les « passésistes » sont davantage extrémistes que les autres courants. Ils cumulent les objectifs et affichent un antiprogressisme à tous les niveaux. Les courants moins radicaux axent davantage leurs revendications vers des aspects sociaux : la surpopulation, le tiers-mondisme socialiste.

En conséquence, la politique s'approprie à sa manière ces quelques idées saillantes, ce qui engendre des rapprochements entre les différentes idéologies et la politique écologiste.

1. Les liens

Le pôle scientifique se caractérise par la lutte contre la croissance démographique (« les écolibertaires » (Keller, 1993 : 167)) ; le pôle littéraire voudrait développer une politique anarchiste dans des petites sociétés communautaires (« les écosocialistes » (Keller, 1993 : 166)) ; quant aux membres du pôle personnaliste/passéiste, ils prônent un retour à la religion et aux traditions ancestrales¹⁸ (« les fondamentalistes » (Keller, 1993 : 167)). Les liens entre ces trois pôles sont de deux ordres :

1. Ils ont pour conception commune l'instauration de l'anarchie dans des petites sociétés communautaires.
2. Les pôles 'littéraire' et 'personnaliste', en plus de l'axe anarchie/communauté, réfutent l'avancée technique.

Nous retrouvons ces conceptions sur deux axes dans l'organisation structurelle politique des *Verts* :

- L'axe vertical : la hiérarchisation du mouvement ne se met pas en place facilement ; l'idée d'une communauté où l'égalité règne entre les individus est difficilement envisageable pour l'élaboration et le bon fonctionnement d'un parti politique. Cependant, les *Verts* après quinze ans de négociations (1971-1984) se sont accordés sur la création d'un parti dans lequel ils n'imposent pas de hiérarchie des pouvoirs : tous les militants peuvent intervenir à tous les niveaux de décisions.
- L'axe horizontal contient deux aspects :

¹⁸ Pour plus de détails idéologiques cf. l'ouvrage de Keller (1993) dans lequel il décrit le mouvement des *Verts* allemands « *Die Grünen* », ainsi que leur idéologie et leur influence sur les mouvements écologistes français, notamment *Les Verts*.

- a/ Du passé vers l'avenir ? Les *Verts* acceptent le progrès technique uniquement s'il ne nuit pas à l'homme et à son environnement ; d'autant plus que ce progrès appartient à cet environnement. L'homme doit cependant apprendre à ne pas en dépendre et à réutiliser des moyens peut-être plus anciens mais non nuisibles à son équilibre ou à sa santé mentale.
- b/ Gauche ou droite ? Les militants écologistes refusent de se positionner sur cet axe traditionnel dont les valeurs politiques ne signifient rien pour eux. Le centre n'est pas leur domaine pour deux raisons d'après Sainteny (1991 : 83) : ils ne suivent pas une politique centriste, ils sont de fervents militants contrairement à la connotation péjorative que la politique donne à ceux du « marais » (le centre).

Le parti politique des *Verts* français intègre ces concepts et pratiques politiques dans son programme et sa hiérarchie. Remarquons cependant, que la nature est la grande absente de ces questions, apparaît-elle en politique ?

2. Les écarts

a. Les besoins

La descriptions des « besoins de l'homme » semble être la nature que les écologistes politiques veulent décrire. Il s'agit des besoins que les hommes contiennent naturellement (intrinsèquement) en eux, et que la société de consommation, l'économie, le travail, bafouent. Le concept des « besoins » apparaît le plus souvent dans les chartes ou les discours polémiques (circulaires électorales, tracts) des différents mouvements sous formes d'axiologies telles que : « les besoins de la société », « les besoins véritables ». Ainsi deux sortes de besoins se distinguent :

- Les besoins « nuisibles » créés artificiellement par la société de consommation, doivent être détruits. Ces besoins (ou services) sont essentiellement décrits comme une nuisance, une obligation, une contrainte créée par les hommes pour les hommes :

Les Verts proposent une politique moderne des transports qui consiste [...] à réduire les besoins de déplacements. (Les Verts, 1993)

L'économie répond à des besoins, mais ne cesse d'en créer. Le bruit appelle soit le somnifère, soit la lutte pour obtenir le silence. (Génération Écologie, 1996c)

- Les besoins « favorables » au bien être à la fois de l'environnement et de l'homme, ainsi que ceux créés et donnés par la nature à l'homme :

Tout être a besoin de la reconnaissance sociale de ses semblables [...]. (Les Verts Savoie, 1993)

Lyon va être totalement paralysée par la voiture individuelle alors que les TCL ont adopté une stratégie de rentabilisation immédiate au détriment des besoins véritables des usagers. (Entente des écologistes, 1993)
 [votez écologiste] Pour humaniser notre système éducatif et lier la formation aux réels besoins de la société. (Écologistes et Radicaux de gauche, 1998)

Les écologistes français attribuent aux besoins des fonctions vitales ou naturelles, subjectives et quantifiables hors de la société de consommation. Cependant, Keller nous met en garde sur la définition écologiste des 'besoins', qui tend à confondre les concepts de « qualité de vie » et de « besoins » en excluant les productions artificielles mais utiles que l'État engendre (Keller, 1993 : 113).

De ce point de vue, l'orientation des écologistes vers un changement serait-il celui des besoins ou celui des mentalités ? Ils souhaitent que l'homme refuse ces besoins « artificiels » et revienne aux « choses/besoins naturels ». Les différentes idéologies ont tendance à associer ces activités naturelles à un retour au passé (antiprogressiste) ; la politique écologiste contemporaine orienterait son désir de changement vers davantage d'entraide et de respect de tout l'environnement (humain et naturel).

b. L'humanisme

La tradition républicaine humaniste inspirée essentiellement des œuvres de Rousseau transcende les précédents concepts : elle est l'origine de la pensée écologiste européenne depuis le XVIII^e siècle. Cette tradition aspire à une entente telle que l'envisageait Rousseau quand il reconnaît l'existence d'un lien entre l'homme et la nature et précise que l'homme a perdu une certaine « naturalité » que l'animal a conservée. Cette pensée n'admet pas encore une harmonie totale homme/nature, mais envisage un rapprochement possible entre les deux mondes. Kant adopte une position encore plus révolutionnaire à son époque puisqu'il suggère que l'homme a des devoirs envers la nature qui ne nous est pas soumise, mais à laquelle nous devons le respect (Ferry, 1992 : 83). En revanche, Descartes explicite une dichotomie radicale entre homme et nature où l'homme est le centre d'un monde qui grouille autour de lui (c'est l'anthropocentrisme).

À partir de ces théories, certains écologistes contemporains (Waechter, MEI, 1994) estiment que plus l'homme est proche de la nature et plus il aura des chances d'être en harmonie avec lui-même et avec tout ce qui l'entoure. Cependant, ces militants vont à l'encontre des humanistes qui prônaient le développement de l'éducation des populations car, en s'intéressant à l'évolution des rapports entre les sociétés et leur environnement, ces écologistes émettent l'idée que la connaissance nous éloigne de la nature : il faut savoir rester simple, et vivre simplement en symbiose avec le reste du monde.

c. Les changements

Ainsi, l'idéologie écologiste nous conduit-elle vers le concept qui nous intéresse directement, celui du /Changement/. L'idée d'un changement est constante dans le discours écologiste, mais rarement explicitée, les termes « développement » et « évolution » apparaissent plus fréquemment. Le « changement » est davantage lié aux discours relatifs au désir de « changer les mentalités des hommes » ainsi que le mode de développement des sociétés modernes de consommation où l'échange a disparu. Les principaux objectifs sont de rendre l'homme plus autonome, responsable, mondialiste, moins gaspilleur, et qu'il apprenne à partager les ressources (naturelles et artificielles) afin de palier la crise mondiale. C'est ainsi que Dumont décrit le phénomène :

La proposition écologique se situe dans une lutte contre le gaspillage, pour une société moins hiérarchisée et moins inégale, plus simple et plus communautaire.[...] Les écologistes montrent que mettre fin à ce gaspillage implique un changement de société. Nous estimons que moins de tours, moins d'urbanisation délirante, moins de produit à jeter, moins de bruit, mais plus d'esprit communautaire, plus de calme, plus d'imagination, cela représente un gain pour toute la société. (Dumont, 1973 : 160)

De la notion de /Changement/ se dégagent deux tendances qui apparaissent dans des discours politiques écologistes différents, et induit de ce fait, deux manières d'envisager l'avenir :

1. D'un côté, les écologistes qui veulent « ne changer pas les choses », en d'autres termes, « laisser faire la nature », « laisser la nature changer seule » et ne pas agir contre elle. Cette tendance rassemble des écologistes souvent conservateurs et issus du pôle naturaliste.
2. De l'autre, les écologistes qui veulent « faire changer les choses ». Cette tendance regroupe davantage des écologistes qui élaborent des programmes politiques afin de participer nationalement à la vie de la société.

Les verbes modalisateurs¹⁹ de ces prédicats, reflètent deux représentations de la mise en place du pouvoir du sujet. En effet, le verbe modal « vouloir » présuppose que les actants (les écologistes) ont un pouvoir préalable ici sur la nature et sur le comportement humain qu'ils peuvent changer ou peuvent ne pas changer (Coquet, 1989 : 37).

Dans 1. la modalité porte sur un prédicat nié, les écologistes décident de ne pas user de leur pouvoir sur la nature et actualisent un « vouloir ne pas faire » qui les oppose à ceux qui « veulent faire » en 2. En reprenant les termes de Coquet (1989 : 37), le vouloir assume le pouvoir que ces écologistes abandonnent au profit du pouvoir de la nature.

La modalité 2. est complexe dès l'instant où les écologistes en question assument leur « pouvoir », mais insèrent un actant intermédiaire entre eux et l'objet, et ceci grâce au factitif

¹⁹ Sur les verbes modaux, cf. le Chapitre III : II.A.2.

« faire faire ». De ce fait la volition n'est plus uniquement celle des écologistes, mais devient celle de tout actant inséré dans une société telle que l'envisagent les écologistes. Contrairement aux premiers, ces écologistes-ci placent l'homme en acteur privilégié des changements qu'il fait subir à tout son environnement.

3. Les extrêmes

Comme dans bien des doctrines, un courant extrémiste est né dans la mouvance de l'écologie politique. Essentiellement deux idéologies rivalisent depuis l'avènement de la deuxième guerre mondiale : l'extrémisme qui reprend les termes d'un anthropocentrisme qui tient compte de la nature ; et celui qui prône l'amour du terroir qui conduit ses détracteurs à assimiler certaines de leurs théories à celles du pétainisme ou du nazisme. Ferry nous rappelle que

C'est au régime nazi et à la volonté personnelle d'Hitler que nous devons aujourd'hui encore les deux législations les plus élaborées que l'humanité ait connues en matière de protection de la nature et des animaux. (Ferry, 1992 : 29)

Ces deux aspects d'une certaine écologie, sont généralement les deux points repris par les détracteurs de l'écologie politique.

a. Les écologistes radicaux

Ce courant se divise en deux branches :

1. L'écologie environnementaliste réformiste « vert pâle », dite écologie « superficielle » ou écologie « sauvage », elle rassemble les environnementalistes. En se fondant sur l'ancien anthropocentrisme, les militants expliquent que les problèmes environnementaux

Peuvent être résolus sans changements fondamentaux des valeurs présentes ou des modèles de production et de consommation. (Bookchin, 1994 : 21)
[le courant réformiste] Essaie de contrôler les pollutions de l'eau ou de l'air les plus criantes, d'infléchir les pratiques agricoles les plus aberrantes dans les nations industrialisées et de préserver quelques-unes des zones sauvages qui y subsistent encore en en faisant des « zones classées ». (Ferry, 1992 : 133)

Cependant, Bookchin, dénonce l'environnementalisme comme étant

Une forme d'organisation naturelle cherchant à manipuler la nature en tant que pure « ressource naturelle » avec un minimum de pollution et de réprobation du public. (Bookchin, 1994 : 22)

Il s'agit du courant le plus répandu en Europe essentiellement au niveau des politiques nationales. Les *Verts* français sont des environnementalistes réformistes modérés, tandis que le mouvement de Waechter (MEI) serait plus radical.

2. L'écologie sociale, est un courant issu du mouvement américain de la « deep ecology »

ou écologie profonde appelée aussi « écocentrique » ou « biocentrique » (Ferry, 1992 : 33). Aldo Léopold (†1948), figure emblématique américaine de ce mouvement, a été l'un des premiers à énoncer le besoin d'établir des droits de la nature afin de la protéger et de la considérer comme un être de droit. Le mouvement refuse l'exploitation de la terre par l'homme, comme si elle était sa propriété telle une esclave non libérée. Depuis, aux États-Unis et ailleurs – par exemple Serres (1990) en France – des écologistes militent pour l'établissement de droits naturels (Ferry, 1992 : 132).

[Leur idéologie] Pose l'idéal éthique d'une éco-communauté et affirme que la protection de l'environnement présuppose des changements radicaux dans notre rapport à ce dernier et dans notre mode de vie social et politique. (Bookchin, 1994 : 21)

D'après Bookchin et Foreman, c'est l'écologie profonde qui aura le plus influencé les écologistes contemporains européens puisque :

L'écologie profonde est le terme pour décrire tous les politiques qui pensent que le monde naturel possède une valeur intrinsèque qui lui est propre, qui cherchent à mettre fin à la tentative de domination de la société industrielle sur la biosphère, et qui s'attachent à reconstruire en totalité la société humaine selon les lignes écologiques. (Bookchin, 1994 : 22)

À l'avènement du mouvement écologiste aux États-Unis, l'écologie profonde contenait toute l'aile radicale des écologistes. Cependant, certains militants n'accordait pas de crédit au principe suscité – laisser la nature reprendre ses droits sur les sociétés industrialisées – la rupture s'engage et Bookchin s'oriente vers un mouvement dit d'écologie sociale, sans pour autant renier certains principes de l'écologie profonde. Les militants de ce nouveau courant veulent créer une société écologique vers « l'humanisation et l'aménagement de la surface totale de la planète » par l'homme qui doit savoir rester en harmonie avec son environnement (Bookchin, 1994 : 26). C'est l'idéologie de l'écologie sociale qui sera adopté en majorité par les *Verts* français.

b. L'écologie « profonde »

La branche la plus extrémiste est représentée par l'organisation *Earth First!* dont l'un des objectifs sera de défendre l'avenir

D'une planète entièrement modifiée par l'intervention humaine, intervention effectuée prudemment et avec soin. (Bookchin, 1994 : 27)

Ce courant extrémiste au sein de la deep-ecology, courant qualifié « d'éco-fasciste » par ses détracteurs, développe l'idée de « laisser faire la nature » surtout face au problème de la surpopulation mondiale, en d'autres termes, que les plus faibles soient éliminés de façon « naturelle » sans intervention médicale. Ils reprennent ici les principes de la théorie de

Malthus à laquelle les militants ajoutent des idées empreintes de xénophobie : ils estiment que la société est constituée de plusieurs niveaux de « races humaines » où celle des hommes blancs serait supérieure aux autres.

Une mortalité humaine massive serait une bonne chose. Il est de notre devoir de la provoquer. C'est le devoir de notre espèce, vis à vis de notre milieu, d'éliminer 90% de nos effectifs ! (Ferry, 1992 : 157)

Ils ont ouvertement conseillé aux gens de ne rien faire pour conjurer les désastres « naturels » tels que la famine ou les épidémies. Plus d'un a même invoqué des mesures actives comme la fermeture militaire de la frontière américano-mexicaine pour arrêter le flot d'immigrés décrits comme étant « moralement, culturellement et génétiquement inférieurs ». (Bookchin, 1994 : 32)

Cependant, les répercussions de ces pensées ne sont pas immédiates chez les écologistes politiques français où persiste l'idée de créer des rapports plus équilibrés entre l'homme et son environnement. Ferry (1992 : 156) précise que certains membres des *Verts* sont désormais militants de l'écologie profonde, mais le mouvement reste marginal en France. Il existe cependant le parti *Résistance Verte* (Alain Lipietz) qui tend à véhiculer certaines de ces conceptions²⁰ et affiche un « nationalisme révolutionnaire ». Ces militants appartiennent souvent à des mouvements associatifs plus éloignés du monde politique et agissant au niveau local sur des actions très précises et ponctuelles (lutte contre la construction d'une autoroute, contre celle d'une nouvelle ligne ferroviaire, ou pour la dépollution d'un site).

Néanmoins, l'écologie profonde touche certains philosophes tels que Serres (1990) qui est contre l'anthropocentrisme au nom des droits de la nature.

Car c'est bien de cela qu'il s'agit dans cette dernière version de l'écologie où l'ancien « contrat social » des penseurs politiques est censé faire place à un « contrat naturel » au sein duquel l'univers tout entier deviendrait sujet de droit : ce n'est plus l'homme, considéré comme centre du monde, qu'il faut au premier chef protéger de lui-même, mais bien le *cosmos* comme tel, qu'on doit défendre contre les hommes. (Ferry, 1992 : 33)

Le contrat naturel reconnaît un équilibre entre notre puissance actuelle et les forces du monde. (Serres, 1990 : 78)

Hors de nos frontières, l'écologie profonde est la fondatrice de mouvements tels que *Greenpeace*, ou *Sierra Club*²¹ aux États-Unis, l'association la plus importante et influente en matière d'écologie dans ce pays.

²⁰ Pour plus de renseignements cf. les sites Internet : <http://www.resistances.be/nation03.html> et www.unite-radical.com/fp.htm

²¹ À titre d'anecdote, en 1970, *Sierra Club* a intenté un procès à la compagnie Walt Disney afin de sauver les arbres et les vallées que la compagnie voulait détruire pour implanter un nouveau parc d'attraction (Ferry, 1992 : 21).

C- EN FRANCE

1. Émergence d'une idéologie

Le terme « écologiste » désigne aujourd'hui les membres des associations, organismes ou partis politiques qui militent pour la protection de notre environnement. Cette connotation politique et militantiste a creusé un écart entre les scientifiques qui font de la recherche sur l'environnement, et les politiciens. En raison de cette surcharge sémantique, le terme n'est plus associé aux scientifiques et chercheurs français²² qui ont désormais choisi de se nommer « écologues » afin d'éviter toute confusion.

Les premières personnes en France à s'être préoccupées au niveau politique, de protection de la nature furent les pêcheurs. Ils se sont aperçus de la pollution des rivières dès le début du XX^e siècle et se sont organisés en ligue pour dénoncer et enrayer ce fait et en rechercher les sources (Charbonneau, 1977 : 454).

Il faudra attendre la fin de la seconde guerre mondiale, lors de la reconstruction et du développement technologique dans les pays industrialisés, pour qu'apparaissent les mouvements écologistes qui militeront pour une protection globale de l'environnement.

L'émergence des mouvements écologistes dans le monde politique des pays riches, s'effectue au cours des années soixante, en totale coordination avec les événements politiques et sociaux qui jalonnent cette période de transformation des mentalités dans ces pays.

Cette effervescence s'accompagne d'un changement lexical à propos de l'objet à protéger, il ne s'agit plus de la « nature » mais de « l'environnement ». Les deux mots véhiculent des entités très distinctes qui pourraient être glosées par : l'environnement contient l'homme, la nature en est dépourvue. Néanmoins, les définitions restent parfois confuses, voire très imprécises :

[La nature est] La réunion des écosystèmes peu ou pas touchés par l'homme. [...] Il est mauvais d'opposer l'homme à la nature, mais on est alors conduit à l'équation Nature = Écosphère, malgré le sentiment intuitif que les deux mots ne signifient pas la même chose. (Samuel, 1976 : 178)
L'environnement ne désigne pas une réalité objective, mais une réalité subjective : ce que l'animal peut percevoir et prendre en considération, ce qui peut influencer sur son comportement. L'environnement d'une espèce, c'est son univers sensoriel. (Friedel, 1980 : art. Environnement)

Cependant, et malgré le caractère soit « intuitif », soit « sensoriel » des notions de nature et d'environnement, les mouvements politiques conserveront en général, le deuxième terme plutôt que le premier. En dépit de ce flou lexicographique, les écologistes ont su tirer profit de

²² Nous précisons la nationalité de ces scientifiques et chercheurs puisque d'après Jacob (1995) seuls les français ont tenu à faire cette distinction lexicale.

la situation. Ainsi, ont-ils tissé des liens avec des mouvements conservateurs, souvent associatifs, qui rassemblent écologistes, agrariens, régionalistes, mais aussi avec des militants d'horizons très disparates :

Des déçus du marxisme aux nostalgiques du ruralisme de droite. (note : L'éventail va du doux anarchiste éleveur de chèvres au technicien de haut niveau élaborant des contre-propositions en matière énergétique et récusant le « Tout-Nucléaire ».). (Mény, 1987 : 73)

La construction de ce courant peut s'analyser comme une synthèse inachevée d'apports idéologiques et militants divers et d'ampleur inégale dont les principaux proviennent des associations de protection de la nature, groupe de défense de l'environnement et du cadre de vie, de lutte contre les nuisances, mouvements de défense des usagers, des consommateurs, groupes de vie alternative (communautés, nourritures biologiques, médecines douces, énergies douces...), luttes antinucléaires, mouvements d'extrême gauche et de la gauche alternative. (Sainteny, 1991 : 11)

La réunion de ces entités non opposées mais différentes, a généré deux traits saillants désormais communs à toutes ces tendances :

- Le premier est idéologique : le refus des technologies modernes définies comme dangereuses pour la nature et l'homme. Ainsi, le fer de lance de la plupart des écologistes français est-il la lutte contre le nucléaire, considéré comme le fléau des temps modernes.

De telles revendications vont se développer rapidement dans les années cinquante aux États-Unis et dans certains pays d'Europe, tandis qu'en France²³ les mouvements écologistes apparaissent au début des années soixante-dix et seront définitivement reconnus politiquement que dans les années quatre-vingt.

- Le second est institutionnel : il est lié au refus d'adopter une structuration classique des partis politiques. C'est le refus de la hiérarchie et du pouvoir centralisé (Sainteny, 1991 : 13), le soucis d'élaborer une nouvelle forme structurelle qui leur permettrait à la fois d'être crédibles car innovants et efficaces au niveau politique. Les auteurs sont unanimes Prendville (1993), Sainteny (1991) (pour ne citer qu'eux), les écologistes veulent depuis leur apparition « faire de la politique autrement », et notamment en affirmant leur non-alignement dans l'axe politique traditionnel gauche/droite.

L'adverbe « autrement » renvoie sémantiquement à ce changement recherché et a été utilisé dans plusieurs slogans tentant d'adoucir grâce à cet adverbe, une ambition politique qui pourrait paraître radicale avec un changement :

Présider autrement : slogan de Lionel Jospin pour les élections présidentielles de 2002.

L'Europe autrement : slogan de Philippe de Villiers pour les élections européennes de 1999.

À gauche autrement : association créée en 1995 pour les élections municipales ; ils

²³ Qui, avec la Grande-Bretagne, sont les pays les plus nucléarisés de l'époque.

expliquent le choix de l'adverbe en ces termes :

Les dernières élections ont montré que les nanterriens aspiraient au changement. Nous pensons aussi que si la gauche veut conserver cette ville, elle doit fermement engager une politique différente de ce qui a pu être fait dans les mandats précédents. (Un club politique, 2000)

Le lexème *autrement* contient les sèmes d'un passage d'un état initial vers un état final différent du premier, mais pas radicalement différent, il suppose la conservation de certaines propriétés de l'état initial que le politicien doit définir dans son programme. Cette volonté de changer l'état actuel des choses est récurrente chez les écologistes, mais varie selon une échelle des degrés de changement : de l'évolution progressive au bouleversement radical en passant par la modification perceptible mais pas révolutionnaire.

Les fondements idéologiques et la création de partis politiques écologistes en France ont été influencés notamment par les écologistes allemands *Die Grünen*. Les Français ont créé le parti des *Verts* en parallèle au mouvement allemand, et notamment *Génération Écologie* – ces deux partis politiques écologistes ont été les plus représentés au niveau national.

D'après Jacob (1995 : 12), une dizaine de partis politiques portent en France en 1995, les couleurs de l'écologie politique ; la plupart émanant des grands partis qui se scindent. Cependant, pour la même période Boy (1995) en recense une quinzaine dans ce qu'il nomme « la mosaïque écologiste ». Résumé des faits :

Génération Écologie le parti de Lalonde, a généré malgré lui un certain nombre de groupuscules :

- *l'Alliance pour l'écologie et la démocratie* de Donzel (ancien secrétaire général de *Génération Écologie*) ;
- *l'Écologie autrement* de Devalois ;
- *l'Écologie fraternité* de Pietrasanta et *Convergences écologie solidarité* de Mamère qui ont fusionné pour donner naissance à *Écologie Citoyenne* (Écologie Citoyenne, 2001) et se sont rapprochés des *Verts* en 2001.

Le parti des *Verts* n'échappe pas à cette tendance, et contribue plus ou moins directement à l'émergence de trois partis :

- *les Verts indépendants* ;
- *la Confédération des écologistes indépendants* ;
- *Mouvement Écologiste Indépendant* de Antoine Waechter en 1994.

Au sein des *Verts* la scission est en partie due aux divergences entre ceux partisans, comme Voynet (1995), d'un rapprochement entre les *Verts* et les partis alternatifs tels que l'AREV (ex-PSU) et *Les Alternatifs* ; et ceux attachés à l'indépendance doctrinale qui exclut toute alliance avec des partis proches du marxisme (comme la CAP) ou de tout autre tendance politique (par exemple le Parti Socialiste).

2. Émergence d'une conscience écologiste : la « vertitude »

Le profil de l'électeur écologiste français est alors cerné dès la fin des années soixante d'après Vialatte (1996), Bennahmias (1992) et Sainteny (1991 : 82) : il est plutôt jeune (25-50 ans), il est presque autant une femme qu'un homme, il a un bon niveau d'instruction et appartient à une catégorie sociale plutôt favorisée et citadine. Les militants écologistes dégagent une certaine « vertitude » décrite par Faucher en ces termes :

Le militant écologiste professe une certaine méfiance à l'égard du progrès technique [...] il est prêt à adopter les mesures les plus totalitaires (éclairage à la bougie) [...] Il critique la société de consommation qui encourage la surexploitation des ressources naturelles [...] Il est un donneur de leçons. (Faucher, 1999 : 136)

Ils sont en conséquence partisans de l'apprentissage par l'exemple qu'ils doivent dispenser autour d'eux afin d'atteindre ce qu'ils nomment « la société soutenable » en d'autres termes, la société dans laquelle tous seront égaux et vivront en harmonie avec son environnement qu'il soit urbain ou rural. Pour y parvenir, ils prônent l'appauvrissement matériel des sociétés riches actuelles, et la répartition de ces richesses dans les pays pauvres. Ils expliquent alors que ce sacrifice matériel sera compensé par un enrichissement spirituel non négligeable. Cependant, leur propension à développer un catastrophisme quasi inévitable rend leur discours quelque peu décourageant pour des non initiés ; aussi, leur engagement est-il une responsabilité, une quête personnelle pour « montrer l'exemple » afin d'éviter le pire (Faucher, 1999 : 98, 153).

Le pacifisme est l'un de leur trait spécifique, ainsi que le changement des mentalités vis à vis de la nature mais aussi des hommes entre eux grâce à la tolérance entre tous les groupes humains, culturels et religieux.

Ainsi, l'écologie politique est-elle d'origine urbaine ; en témoigne son émergence première dans le bassin parisien. Cette différence avec les zones rurales, engendre une nette opposition entre les partis écologistes les partis « agrariens » (tel que CPNT).

Après Paris et sa couronne, ce sont les Alsaciens et les Normands qui révèlent leur attachement à la protection de leur environnement. En revanche, et depuis leur apparition en

politique, les écologistes ne trouvent pas beaucoup d'écho dans les régions du sud.

La conscience écologiste entre donc en France par le nord (inspirée par l'écologie allemande). Force est de constater que les habitants des pays du nord de l'Europe se sentent plus responsables de leur environnement que ceux du sud de l'Europe (par exemple en Scandinavie, aux Pays-Bas et au Danemark : tri individuel des déchets ménagers, recyclage systématique de ceux-ci). Ce phénomène serait-il lié aux modes de vies et à la religion anglo-saxonne et germanique souvent protestante ? Celle-ci place l'homme dans un environnement, contrairement à la religion catholique des pays du sud, qui diffuse une vision plus anthropocentrique du monde – la question des rapports entre nature et religion est traitée dans l'ouvrage de Ferry (1992 : 30).

Cependant, et depuis les années soixante-dix, une conscience écologiste se développe et prend de plus en plus d'ampleur essentiellement dans les pays industrialisés et riches ; il s'avère que cette conscience s'étend désormais aux ex-pays du « bloc » communiste. Ce phénomène est le résultat d'une conjoncture socio-économique complexe que Sainteny (1991 : 112) décrit très habilement.

3. L'action du gouvernement

Le gouvernement français a créé le 27 janvier 1971 l'un des premiers ministères de la Protection de la Nature et de l'Environnement en Europe. Quelques mesures antérieures témoignent de l'émergence d'une nouvelle conscience écologiste : la loi pour la création des parcs nationaux en 1960 et en

1964 la loi sur l'eau, très en avance sur son temps, comportant des mécanismes d'incitation financière, fondés sur le principe pollueur-payeur. (Gouvernement français, 1964 et Ministère de l'écologie, 2001)

Depuis 1970 les hautes instances nationales ne considèrent plus la protection de l'environnement comme une utopie, mais comme

Une réalité nécessaire, un impératif de survie. [...] La protection des espaces naturels et des paysages, la préservation des espèces animales et végétales, le maintien des équilibres biologiques auxquels ils participent et la protection des ressources naturelles contre toutes les causes de dégradation qui les menacent sont d'intérêt général. (Baumberger, 1997 : art. Environnement)

Entre 1970 et 1990, la politique française se préoccupe de mettre en place une réglementation en matière d'environnement, et de créer des institutions spécialisées dans divers domaines :

- La récupération et l'élimination des déchets industriels et particuliers (1976),
- L'amélioration de la qualité de l'air (1981),
- Le développement de la maîtrise de l'énergie (1982).

Ces institutions sont, depuis 1990, regroupées au sein de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) qui est chargée de mettre en place un Plan national pour l'environnement. Dès lors, le budget alloué au Ministère de l'Environnement augmente chaque année, mais

La part la plus importante de cette dépense publique provient des collectivités locales, notamment des communes qui constituent, à côté de l'État, le niveau essentiel de la gestion des problèmes d'environnement en France. (Ministère de l'écologie, 2001)

Depuis 1991, la France développe des réglementations et des lois concernant la protection de l'environnement, et en 1993, le Comité interministériel pour l'environnement a été créé pour contrôler de façon systématique leurs applications effectives. Au plan local, il existe vingt-six Directions régionales de l'environnement (DIREN), qui servent d'interlocuteurs entre le ministère et les localités.

Dans le même temps, le pays a signé une centaine de conventions au sein de l'Europe, et une trentaine à l'échelle mondiale (Ministère de l'écologie, 2001).

La protection de l'environnement est abordée dans le Traité sur l'union européenne pour lequel les différents pays concernés ont organisé des référendums en vue de sa ratification en 1992 (Union Européenne, 1992 : art. 130R). Il s'agit essentiellement de prévention et de développement durable, ce qui correspond aux objectifs internationaux. Par ailleurs, la France participe aux diverses manifestations internationales qui ont pour objet l'environnement :

- La déclaration de La Haye sur la protection de l'atmosphère, adoptée par vingt-quatre états, le 11 mars 1989.
- La création d'un Fond pour l'Environnement Mondial (FEM), à l'initiative de la France et de l'Allemagne pour aider les pays les moins favorisés, en 1990.
- Les Conférences des Nations unies sur l'environnement et le développement à Stockholm (Finlande) en 1972, à Rio de Janeiro (Brésil) en 1992, à Kyoto (Japon) en 1997, à Buenos Aires (Argentine) en 1999, essentiellement sur le développement durable, puis à La Haye (Pays-Bas) en 2000, et à Johannesburg (Afrique du Sud) en 2002.

Les résultats de ces dernières conférences internationales ne seront appréciables que dans quelques années, puisque l'objectif principal est de réduire les pollutions atmosphériques à long terme. Sur ce point, les français vivent les objectifs comme des contraintes : il est parfois difficile de trier ses déchets, ou d'utiliser les transports en commun.

Malgré quelques réticences de la part soit des usagers, soit des industriels, soit des politiciens, nous constatons une recrudescence des initiatives écologistes de la part des élus locaux. Dans les grandes agglomérations ceux-ci encouragent la mise en place de plans locaux

d'aménagement du territoire qui tiennent compte des problèmes ou des dangers que certaines infrastructures peuvent engendrer sur l'environnement et la qualité de la vie. Le développement des réaménagements urbains s'accroît : de plus en plus d'espaces verts, plus de zones piétonnes, développement des plans de transports non-polluants comme le tramway. Dans le même temps, subsistent les émissions de gaz des industries qui avoisinent ces agglomérations, les émissions de CO₂ par les nombreux véhicules qui circulent en ville ; de ce fait, le traitement des déchets quelle que soit leur provenance devient une priorité nationale.

Les écologistes du mouvement des *Verts* approuvent certaines de ces décisions, mais regrettent qu'elles ne soient applicables que sous la menace de sanction auprès des citoyens parfois réticents :

Dès les origines de la politique de l'environnement – début des années soixante-dix –, l'État s'est efforcé de « régler » le comportement des citoyens par le biais d'interdictions et de prescriptions physiques [...]. Un tel système, statique, n'incite en rien à être plus attentif à l'environnement. (Foing, 1994 : 72)

Malgré ces mesures, la France est souvent désignée comme retardataire en matière de protection de l'environnement par les pays de la Communauté Européenne²⁴.

4. Émergence d'une politique

Depuis 1997, les *Verts* français participent aux décisions et aux mesures prises par le gouvernement au sein de la coalition gouvernementale de la « Gauche Plurielle » qui rassemble cinq partis politiques de gauche: le *Parti Socialiste*, le *Parti Communiste Français*, les *Verts*, le *Mouvement des Citoyens* et le *Parti Radical de Gauche*.

L'accès d'un parti politique écologiste au pouvoir est nouveau en France ; le premier militant politique écologiste qui apparaît sur la scène du pouvoir est datée :

Tout le monde s'accorde à reconnaître l'entrée de l'écologie en politique dans les années 1970, et même à dater cette entrée : la candidature de René Dumont à l'élection présidentielle de 1974, au nom des Amis de la Terre. (Petiot, 1994 : 69)

Malgré la reconnaissance du public, les écologistes subiront encore pendant quelques années, jusque dans les années quatre-vingt, les contrecoups idéologiques « post-soixante-huitards » : des militants utopistes sans programme politique défini ou à question unique « l'environnement ». La population française ne considère pas les dirigeants écologistes comme de réels politiciens, et la presse contribue dans les années soixante-dix, à renforcer cette idée en ignorant leurs discours ou en limitant leur temps de parole lors d'interviews (par ailleurs peu nombreuses).

²⁴ Cf. En 1995 la reprise des essais nucléaires dans le Pacifique Sud à Mururoa, sur l'ordre de Jacques Chirac récemment élu Président de la République.

La presse généraliste ne prend en compte qu'avec retard l'émergence de l'écologisme, comme d'ailleurs elle n'évoque qu'avec retard les thèmes qui l'accompagnent. (Sainteny, 1991 : 107)

Ce phénomène n'est apparemment pas exclusif aux écologistes français, cette dévalorisation apparaît en Allemagne vis à vis du parti *Die Grünen* où « grünen » (« vert ») subi les conséquences de sa connotation péjorative : « jeune homme puéril ».

De ce fait, les partis écologistes doivent, plus que d'autres, prouver le bien fondé de leurs arguments. L'origine scientifique de leurs programmes politiques ainsi que l'avènement de faits marquant de pollution atmosphérique ou de dangers nucléaires réels (notamment l'incident survenu à la centrale nucléaire Russe de Tchernobyl en 1986), ont contribué à leur reconnaissance et leur avènement en politique. Dans le même temps, leurs programmes étaient davantage explicités par des médias et des journalistes qualifiés, ce qui a contribué à la quasi disparition de l'idée courante précédemment évoquée.

Ainsi, le public découvre-t-il des programmes politiques chargés des grandes préoccupations économiques et sociales de nos sociétés : le chômage, l'Europe, l'éducation. Cependant, l'assimilation à des idéologies d'extrême gauche (et parfois droite) reste tenace (Sainteny, 1991).

Néanmoins, et depuis la médiatisation intensive de catastrophes écologiques (pollution atmosphérique, disparition d'espèces animales, marées noires, explosions nucléaires) mal gérées par les politiciens faute de solutions politiques appropriées, l'influence des idéologies véhiculées par les *Verts* se fait ressentir au sein d'autres partis politiques français. Il est intéressant de constater que quasiment toutes les représentations politiques françaises actuelles se nourrissent de l'écologie et élaborent des réflexions sur l'environnement ou sur des thèmes traditionnellement écologistes ; par exemple pour les élections européennes en 1999, le parti de Lalonde, *Génération Écologie*, s'allie à un parti non écologiste : *l'Union* (coalition de deux partis de droite : RPR et *Démocratie Libérale*). En 2000, l'UDF crée une sous composante du parti, *Écologie Bleue*, dont l'objectif est de diffuser les idées écologistes de ce parti traditionnellement de droite.

Une Europe respectueuse de l'environnement, contrôlant les industries polluantes, sortant du tout-nucléaire, alors que la logique capitaliste du profit maximum sacrifie la nature comme elle sacrifie les hommes et les femmes. (Lutte Ouvrière, 1999)

La liste d'union que nous avons constituée [... est...] largement féminisée – 48 femmes, 39 hommes. (L'Union, 1999)

Ce phénomène se traduit souvent dans les programmes politiques au niveau local, par exemple : mise en place de plans d'urbanisation qui tiennent compte des nuisances ; plus de

parité homme / femme dans les hautes instances des partis²⁵.

Avant d'aborder l'historique des différents mouvements politiques écologistes actuels, nous avons jugé intéressant de rassembler chronologiquement dans un tableau les grands événements qui ont marqué le développement de l'écologie française (et quelques unes étrangères, dans un tel cas, le pays est mentionné) depuis le XIX^e siècle²⁶.

En conséquence, les engagements en faveur de la protection de l'environnement s'accroissent depuis 1997, date d'accession au pouvoir des *Verts* à l'échelon national. Cette apparition dans les rangs gouvernementaux, s'accompagne d'une prise de conscience collective de certains dangers liés à la dégradation de l'environnement par l'homme, et à certaines négligences attribuées aux pouvoirs publics, par exemples les contaminations alimentaires²⁷.

D- LES VERTS FRANÇAIS

Les *Verts*²⁸ apparaissent en 1984, avec la mention « Confédération écologiste – Parti écologiste ». Pour les militants cette mention reste une précision primordiale qui représente la scission passée, donc la persistance de possibles divergences.

Fondé en Janvier 1984, le parti des Verts est en France le principal parti politique au sein duquel se retrouvent la majorité des écologistes historiques.
(Jacob, 1995 : 9)

Précisons que l'existence de partis *Verts* dans plusieurs pays ne signifie pas une entente commune unilatérale. Il faut savoir que l'étiquette « Verts » recouvre différentes réalités politiques qui dépendent de nombreux facteurs notamment sociologiques et économiques d'un pays à l'autre, facteurs qui sont souvent difficiles à dépasser.

Les *Verts* français sont des écologistes partisans du mouvement « d'écologie sociale ».

²⁵ Plus dans les partis de gauche que dans ceux de droite. Il est vrai aussi – d'après les sondages – que les femmes s'engagent beaucoup moins en politique que les hommes ; de ce fait, une équitable parité homme/femme est parfois physiquement difficile à réaliser. Notons l'élection (le 4 décembre 1999) d'une femme à la tête d'un des plus importants partis politiques de droite en France, le *Rassemblement Pour la République* (RPR), Michèle Alliot-Marie élue Présidente avec 62,23% des suffrages.

²⁶ Pour plus de renseignements à propos des actions menées par le ministère de l'Environnement et de l'Aménagement du Territoire, le site Internet du gouvernement donne les dates de toutes les manifestations nationales et internationales auxquelles la France participe (Ministère de l'écologie, 2001).

²⁷ Pour un complément de renseignements à propos des grandes dates de l'écologie politique en France et quelques détails sur les partis les plus influents, cf. Annexe 1.

²⁸ Les Verts

Siège : 25 rue Mélingue, F-75019 Paris

Téléphone : 33/01.53.19.53.19

Fax : 33/01.53.19.03.93

Minitel : 3614 Les Verts

Adresse électronique : verts@les-verts.org

Site Internet : www.les-verts.org

Ils se placent sans ambiguïté dans la majorité de gauche surtout depuis 1997, année de l'union des écologistes avec (entre autre) le *Parti Socialiste* (PS) et le *Parti Communiste Français* (PCF) pour les élections législatives. La présence non négligeable de divergences entre ces partis se remarque par exemple en politique énergétique : les écologistes voudraient développer l'utilisation des énergies renouvelables (l'énergie solaire et éolienne), et supprimer progressivement le nucléaire ; en revanche, le PS poursuit une politique qui encourage l'utilisation de l'énergie nucléaire.

Le programme commun des *Verts* et du PS, prévoit une plus grande participation des citoyens à la vie politique en développant le système des référendums aux niveaux local et national ; ils militent ensemble pour la parité homme/femme (adoptée en janvier 2000 en politique) ; ils sont pour une Europe fédérale et une mondialisation des échanges sur le principe de l'égalité avec les pays défavorisés²⁹. Notons que Voynet a accepté, au nom des écologistes, le poste de ministre proposé par Jospin (Premier Ministre) pour :

Garantir l'intégration progressive et durable des écologistes dans le dispositif de la gauche. (Bazin, 2000 : 30)

Comme la plupart des écologistes français, les *Verts* désirent « transformer le monde » (Foing, 1994 : 18), mais de façon modérée et en conservant une harmonie entre les hommes, l'environnement et certaines technologies déjà présentes.

Les Verts font des propositions pour remodeler en douceur notre société. (Foing, 1994 : 19)

NB : Le sémème REMODELER contient les sèmes intrinsèques du passage d'un état initial vers un état final différent mais pas entièrement ; le remodelage n'est pas une reconstruction totale d'un élément, mais partielle. Cette manière d'envisager un changement partiel de l'avenir est l'un des fondements de leur politique et se déclinera dans leur programme à travers des sémèmes tels que ÉVOLUER et DEVELOPPER.

Pour une telle perspective à long terme, les *Verts* ont créé une branche « jeune » du mouvement appelée *Chiche !* Ces jeunes militants ne présentent pas de candidats lors d'élections mais soutiennent activement la branche nationale du parti, ainsi que d'autres partis proches des écologistes tels que *Les Alternatifs*.

Leurs objectifs sont de sensibiliser les jeunes aux problèmes écologiques, et de les conduire à une réflexion sur leur avenir économique et social. Ils comptent y parvenir grâce à

²⁹ Pour plus de renseignements cf. le programme commun des *Verts* et du PS pour les élections législatives de 1997 (Les Verts, 1997). En outre, les études de Bennahmias, Boy, Faucher, Jacob, Leseigneur, Roche, Sainteny, et celles du groupe GEME (dont la plupart des auteurs précédents faisaient parties) sont de précieux documents à la compréhension de la politique écologiste des *Verts* et à son évolution depuis la création du mouvement ainsi que depuis l'émergence de l'écologie politique en France dans les années soixante-dix (Bennahmias, 1992), Boy, 1995), Faucher, 1999), Jacob, 1999), Sainteny, 1991, 1994).

la solidarité, l'entraide, l'action, et la diffusion de leurs priorités idéologiques qui sont de³⁰ :

- Développer l'écologie sociale ;
- Rejeter les idéaux capitalistes et fascistes ;
- Développer et favoriser les principes de citoyenneté et de démocratie directe.

³⁰ Informations issues du site Internet de *Chiche ! (Texte de référence évolutif, 2001)*.

III- LEXIQUE DE L'ÉCOLOGIE SCIENTIFIQUE EN POLITIQUE

Afin de survoler entièrement les aspects liés à certaines disciplines scientifiques d'une telle idéologie politique, nous avons recensé, dans le *Livre des Verts*, les sémèmes empruntés à trois discours scientifiques : l'écologie, la biologie et la chimie. Nous verrons que certains sémèmes ne sont en fait pas des termes d'origines scientifiques, mais en prennent l'apparence, d'autres entrent dans le langage courant bien que très spécialisés, et enfin, les sémèmes issus d'une discipline scientifique et qui sont souvent des termes (d'une terminologie particulière) sont employés dans le contexte de leur discipline et n'en sortent pas.

A- LE RELEVÉ DES SEMEMES

Nous avons retenu essentiellement les termes scientifiques – reconnus comme tels grâce aux dictionnaires spécialisés – et ceux constitués des préfixes /bio-/ et /éco-/. Ce sont les deux morphèmes utilisés pour spécifier le caractère « biologique » ou « écologique » des lexèmes auxquels les écologistes les associent.

1. Des termes scientifiques

Les relevés dans *Le Livre des Verts*, permet un premier constat d'analyse : l'écologie politique utilise peu de termes scientifiques ; ce qui paraît logique car le discours politique surchargé de mots issus de la science deviendrait rapidement un discours scientifique et une description de phénomènes, ce qui n'est pas l'objectif d'un programme politique.

Le lexique scientifique est utilisé lors d'énumération de faits spécifiques ou pour la description de catastrophes écologiques. Dans ces cas, le programme devient très spécialisé, donnant un sentiment d'assurance, de fondements théoriques reconnus ; des termes tels que « eutrophisation », et « climat » apparaissent avec toutes leurs spécificités scientifiques. La science aide à persuader du danger, elle est garante du bien fondé des arguments politiques (exemple « d'eutrophisation ») :

Nous devons apprendre que nous sommes comptables de la disparition d'espèces animales ou végétales nécessaires à l'équilibre de la sphère du vivant, que nous pourrions être tenus pour responsables de la disparition de l'eau potable et de l'eutrophisation des rivages (Foing, 1994 : 27).

2. Des néologismes politico-scientifiques

L'aspect scientifique qu'acquiert le programme, est renforcé par la présence de sémèmes en apparence d'origine scientifique. Ils sont des néologismes politiques ou médiatiques, voire

publicitaires (l'alimentation « bio ») et ne sont que très rarement explicitement définis.

Ce sont le plus souvent, des mots issus du lexique courant (taxe, bilan, technologies), auxquels les écologistes politiques ajoutent essentiellement deux préfixes : /bio-/ et /éco-/. Ils créent par exemples : 'biodiversité', 'écobilan' et 'écotaxe' qui entrent parfois dans le langage courant. Les médias se les approprient rapidement, tel 'écotaxe' qui, dans l'ouvrage des *Verts*, bénéficie d'une définition et d'un chapitre (Foing, 1994 : 71), et a été l'objet d'une loi. Cependant, pourquoi contribuent-ils à véhiculer de la scientificité dans le programme alors qu'ils ne sont pas d'origine scientifique ? Notons que les préfixes utilisés ne sont pas fortuits et appartiennent à des disciplines scientifiques : la biologie, l'écologie.

3. La génération 'bio'

Depuis une trentaine d'années, les médias et les produits de consommation sont peuplés de termes dits « bio », attestants d'une authenticité « naturelle ».

Le morphème /bio-/ (du grec *βίος* 'mode de vie') est un préfixe productif en français depuis le XIX^e siècle (Rey, 1994a), date qui coïncide avec le développement de la biologie, discipline scientifique qui supprime le naturalisme de l'époque. Les *Verts* l'utilisent apparemment avec son sens lexicographique :

/bio-/ : ce qui indique le rapport entre tout élément technique, scientifique, économique, agricole etc., et la biologie (Rey, 1994b).

Nous pouvons en déduire que les inférences entre les sèmes inhérents au morphème (/vie/) et ceux inhérents au domaine //ÉTUDE DE LA VIE//, engendre une scientification de tout lexème pourvu de ce préfixe. Cependant cette scientificité pourrait fonctionner en défaveur des termes auxquels ils s'associent.

Selon Périchon (1997 : 49), ce préfixe serait « trop » scientifique et une part de la signification des termes qui en sont porteurs échapperait au locuteur non spécialiste ; dans un tel cas, le terme serait supplanté par un autre chargé de « vert », par exemple « carburant vert » à la place de « biocarburant », terme scientifique. Cette affirmation n'est, à notre sens, que le début du processus de mise en place du néologisme ; quand il est reconnu comme « bio », alors le terme est attesté, reconnu par la communauté comme un référent qui répond aux critères sémantiques que lui impose son préfixe : être à la hauteur de la protection de l'environnement. C'est peut-être pour cette raison que les produits dits « naturels » sont « bio » et non « éco » ce qui n'accréditerait pas entièrement leur valeur.

Dans le programme des *Verts*, ce préfixe ne s'accouple qu'avec des lexèmes dont les sèmes inhérents ont un rapport soit

- Avec une production (technologique, agricole) susceptible d'avoir un impact sur les conditions de vie des êtres vivants proches de son environnement.
- Avec la nature qui nous entoure : bio-diversité (celle des espèces vivantes), bio-sphère (celle de la Terre).

Le « bio » signifierait donc essentiellement « la protection de l'environnement et du cadre de vie des êtres vivants » ; il est donc mis en relation avec des lexèmes dont la référence est un outil ou un état de fait directement lié à la vie des êtres vivants. De plus, ces référents protègent l'environnement, le préfixe /bio-/ atteste le constat d'un état de faits : une « biotechnologie » est une technologie qui ne pollue plus et œuvre pour la protection du vivant ; il est d'ailleurs désormais question d'un « label bio ».

C'est peut-être, en partie, pour cette prédominance de la 'vie' que les médias décrivent une « Génération bio » plutôt qu'une « Génération éco ».

Pour conclure, nous avons rencontré un petit problème de définition pour le sémème 'bio-indicateur'. Le contexte dans lequel il apparaît, n'est pas révélateur de son sens pour un non-initié :

Mais ils [*Les Verts*] ont aussi voulu engager une autre forme de développement, respectueux des citoyens et des milieux naturels. Cela passe par [...] la recherche sur les filières de l'écodéveloppement (abandon des pesticides en agriculture, matériaux nouveaux, écotoxicologie, bio-indicateurs...), le reverdissement de la région. (Foing, 1994 : 82)

Nous avons trouvé une définition quasi scientifique au mot 'indicateur' (cf. tableau2 ci-dessous), mais le préfixe /bio-, qui désigne qu'une technique qui acquiert un rapport avec la biologie, instaure quel rapport dans ce cas. Si seuls les initiés (en politique écologiste ou en chimie ?) peuvent comprendre ce terme, devons-nous conclure que les *Verts* veulent créer leur vocabulaire spécialisé, en l'assimilant à celui de la chimie en l'occurrence ?

Ce lexème apparaît dans des articles scientifiques où les chercheurs parlent de « bioindicateur » ou « bio-indicateur », et davantage « d'indicateur biologique ». Ainsi, le lexème a-t-il acquis un sens contextuel qui n'est plus seulement une substance chimique (par exemple du chlore) mais il peut être un être vivant. L'opération consiste toujours à révéler la présence d'une tierce substance, le processus reste chimique, mais l'outil a évolué vers des objets jusqu'alors ignorés des recherches scientifiques.

Dans ce contexte, le préfixe /bio-/ est associé à un référent qui pallierait à des problèmes causés par l'irrespect de l'environnement en raison de l'utilisation d'indicateurs qui n'étaient, de fait, pas « bio ». Le label « bio » engendre une méprise quant au contenu et aux conséquences d'un contraire que l'écologie politique pourrait lui administrer : ce qui n'est pas

« bio » pollue, or, un indicateur « chimique » n'est pas forcément polluant³¹.

Cet exemple démontre qu'il paraît indispensable de connaître le domaine dans lequel se situe l'auteur du programme, ses intentions politiques, et ses antécédants idéologiques. Nombres d'écologistes sont avant tout des scientifiques, d'aucun ne feraient l'amalgame entre « chimie » et « pollution ».

Il révèle également que le passage d'un lexème d'un domaine à l'autre n'est pas toujours au profit du domaine acquéreur dès l'instant où sa « politisation » remet quelque peu en doute sa scientificité alors que *a contrario* la scientificité a généralement pour but d'accréditer le fondement politique.

4. L'attitude 'éco'

Le préfixe « éco » est, depuis les années soixante-dix, le penchant scientifique d'« écolo » qui spécifie le caractère politique de l'écologie dont il est question.

Le morphème /éco-/ (du grec *οικος* 'maison, habitat') est un préfixe contemporain, utilisé en français uniquement depuis le début du XX^e siècle. Il n'est pas seulement préfixe de la science écologie – étude de 'l'habitat' – mais il apparaît aussi dans des disciplines éloignées du concept prédominant de nature comme la virologie (écotrope), ou l'administration et la gestion (économie). Cependant la signification du morphème, notamment dans cette dernière acception, tend à disparaître dans les termes du domaine de l'écologie au profit de celle liée uniquement à ce domaine : l'environnement (Périchon, 1997:) 46.

Le préfixe /éco-/ est devenu, depuis une trentaine d'années, un préfixe qui s'adjoint à des lexèmes dont la signification fleurte alors avec le concept non pas de 'environnement', mais de 'protection de l'environnement'. Cette constatation est confirmée par le dictionnaire qui décrit l'écologie comme telle (Rey, 1994a).

Dans le programme des *Verts*, ce préfixe apparaît devant des sémèmes qui ont un rapport plus ou moins étroit avec l'économie : la gestion des sociétés (animales et humaines) et celle des industries, avec pour objectif la protection de l'environnement. Nous rencontrons « écotaxe » (une taxe pour les industries polluantes) et « écobilan » (un bilan des activités humaines polluantes) qui sont des néologismes récents du domaine juridique européen ; mais apparaît aussi « écosystème » (système naturel de gestion d'un milieu particulier) qui est un terme scientifique.

³¹ Les chimistes savent que le bouillon de chou rouge est un indicateur chimique : il est rouge quand il est acide et vert quand il est basique.

Les sèmes inhérents que nous retrouvons dans chacun de ces lexèmes sont apparemment /gestion/ et /habitat/ quel que soit le domaine dans lequel ils apparaissent. Cependant, les deux premiers appartiennent à une catégorie différente du troisième dès l'instant où ils s'appliquent uniquement à des activités humaines, et qu'ils contiennent un sème qui pourrait être /pour la protection de l'environnement/ ; nous pourrions même avancer qu'ils appartiennent, dans le programme des *Verts*, à un taxème dont le sème microgénérique serait /MOYENS POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT/.

Le lexème *écosystème* ne contient pas nécessairement ce sème dès l'instant où les écosystèmes naturels se constituent selon les lois de l'évolution, au gré de la survie des espèces vivantes ; il n'y est pas obligatoirement question de protection de l'environnement, mais uniquement de sa survie. Il en est de même pour le lexème *économie* dans lequel la protection de l'environnement n'est pas envisagée.

Ainsi, le préfixe /éco-/ tendrait à engendrer, dans des domaines liés à l'écologie humaine, les sens associés de « gestion d'un patrimoine » et ceci avec des « moyens qui visent à protéger l'environnement ».

De ce fait, le référent du lexème associé à /éco-/ ne sera pas un outil qui protège l'environnement, mais davantage un outil qu'il faut modifier dans le sens d'une plus grande protection. Il ne s'agit pas d'un constat (comme avec /bio-/), mais d'un désir de devenir non polluant, de devenir « bio » ? Par exemple une « éco-industrie » deviendrait une « bio-industrie » si elle tend à produire de façon totalement non polluante et en tenant compte de la protection de l'environnement.

C'est ainsi que l'on peut avoir une « attitude éco » qui serait un comportement dont l'objectif serait de devenir un membre de la « Génération bio ».

Légende du tableau 2

Colonne 'termes'

Les sémèmes recensés dans le programme des *Verts*³² sont ici classés en ordre alphabétique.

Colonne 'Ouvrages spécialisés et dictionnaires'

Les définitions scientifiques et/ou courantes des sémèmes d'après le *Glossaire d'écologie fondamentale* (GEF) (Duquet, 1993), le *Dictionnaire de l'Écologie et de l'Environnement* (DE) (Friedel, 1980), l'*Encyclopédie de l'écologie - Le présent en question* (EE) (Charbonneau, 1977), *L'Homme et son environnement* (LE) (Samuel, 1976), appuyés du *Trésor de la Langue*

³² Les mots sont dépourvus de leur référence dans l'ouvrage des *Verts* car la surcharge de chiffres nous a paru déplacé dans un tel tableau ; il est possible de les consulter dans l'Annexe 2.

Française (TLF) (Imbs, 1977) et du *Nouveau Petit Robert* (PR) (Rey, 1994b), pour les références communes.

Dans ces définitions, les mots soulignés correspondent au domaine scientifique auquel appartient le lexème. Seules les initiales des dictionnaires apparaissent ; si les dictionnaires ne donnent pas des définitions scientifiques analogues, alors plusieurs seront mentionnées.

Sans entrer dans le détail d'une analyse terminologique des néologies, nous avons arbitrairement considéré que les lexèmes qui n'apparaissent dans aucun des dictionnaires, tant scientifiques que généralistes, sont des néologismes du discours des *Verts*. Cette particularité est mentionnée dans la colonne par la phrase : « Néologisme qui n'apparaît dans aucun dictionnaire ».

Colonne 'Ouvrage des Verts' :

La description du sens du lexème dans le programme des *Verts*.

La mention « Sens scientifique » signifie que les *Verts* utilisent le lexème avec la signification donnée par les ouvrages spécialisés.

Les lexèmes qui n'apparaissent pas dans les dictionnaires scientifiques (nous parlons de science de l'écologie uniquement) sont soit des lexèmes non spécialisés, soit des néologismes de l'écologie politique repris par les *Verts*. Ces néologismes ne sont pas définis de façon lexicographique dans le programme des *Verts*, aussi les définitions données sont-elles un résumé sémantique des emplois du mot dans le contexte de leur programme.

Tableau 2 : *Le vocabulaire scientifique en politique écologiste*

ouvrages termes	OUVRAGES SPECIALISES ET DICTIONNAIRES	OUVRAGE DES VERTS
AGRICULTURE BIOLOGIQUE	DE : Ensemble des techniques culturelles et des méthodes d'élevage visant à préserver la qualité biologique des produits agricoles et à respecter les équilibres naturels.	Sens scientifique
ANIMAUX GENETIQUEMENT MODIFIES	DE : Génétique (manipulation) : Activité qui consiste à intégrer des fragments d'informations génétiques provenant d'un organisme donneur au programme génétique d'un organisme d'espèce différente (receveur).	Sens scientifique
ATMOSPHERE	DE : Couche gazeuse qui enveloppe le globe terrestre.(EE)	Sens scientifique
AUTO-EPURATION	DE : Épuration : Mise en œuvre de techniques en vue d'éliminer les polluants des eaux. (EE)	Sens scientifique
BIODEGRADABLE	DE : Se dit d'une substance susceptible d'être décomposée par des êtres vivants. (EE)	Sens scientifique
BIODIVERSITE	Néologisme qui n'apparaît dans aucun	Ensemble des formes et des milieux de vie des

	dictionnaire.	espèces et des ressources naturelles.
BIO-INDICATEURS	PR : Indicateur : 4. <u>chimie</u> ; indicateur de pH ou indicateur coloré ; Substance ajoutée en faible quantité à une solution et qui change de couleur selon le pH (tournesol, phénophtaléine).	Végétal ou animal susceptible d'indiquer un dérèglement de l'écosystème (pollution, climat...) ³³ .
BIOSPHERE	TLF : <u>Biogéographie</u> DE : Ensemble des zones du globe terrestre qui renferme les êtres vivants et où la vie est possible en permanence. (EE, PE)	Sens scientifique
BIOTECHNOLOGIES	PR : Ensemble des méthodes utilisant les données et les techniques de l'ingénierie et de la technologie, mettant en œuvre des organismes vivants pour réaliser des transformations utiles en chimie, industrie agro-alimentaire...	Toute modification artificielle technologique d'une espèce vivante.
CLIMAT	PE : <u>Climatologie</u> (DE)	Sens scientifique
ÉCOBILAN	Néologisme qui n'apparaît dans aucun dictionnaire.	Inventaire de l'état de l'environnement en rapport avec les activités (souvent industrielles) humaines.
ÉCO-DEVELOPPEMENT	Néologisme qui n'apparaît dans aucun dictionnaire.	Développement économique et social en rapport avec la protection de l'environnement
ÉCO-INDUSTRIE	Néologisme qui n'apparaît dans aucun dictionnaire.	Industrie qui s'attache à protéger l'environnement
ÉCOLOGIE	TLF : par analogie, <u>science sociale</u> (en parlant de communautés humaines). Études des relations réciproques entre l'homme et son environnement moral, social, économique.	Sens politique décrit précédemment
ÉCOSPHERE	Néologisme qui n'apparaît dans aucun dictionnaire.	Littéralement notre « maison sphérique » ; la nature + les activités humaines.
ÉCOSYSTEME	PE : Ensemble du milieu physique, le biotope, et des espèces qui le peuplent, la biocénose, constituent un écosystème [...] Ils forment une sorte de microcosme d'espèces réagissant les une sur les autres en circuit relativement fermé. (DE, EE)	Sens scientifique
ÉCOTAXE	Néologisme qui n'apparaît dans aucun	Taxe mise en place auprès

³³ Par exemple, les feuilles du tabac sont révélatrices d'une pollution à l'ozone ; certains oiseaux sont indicateurs de la pollution des eaux courantes.

	dictionnaire.	des industries polluantes ou jugées dangereuses pour l'homme et l'environnement
ÉCOTOXICOLOGIE	PR : Écotoxique : Qui est toxique pour l'environnement.	Études qui permettent de remplacer les produits toxiques utilisés dans l'industrie ou l'agriculture, par d'autres non-toxiques.
EFFET DE SERRE	DE : Terme de <u>l'horticulture</u> PR : 1. <u>Météorologie</u>	Sens météorologique nuancé par l'apport de sèmes afférents venus de l'écologie politique : /activité humaine/ /nuisance/ (Périchon, 1997:) 50
ÉNERGIES	DE : D'un certain point de vue, l'écologie se ramène à l'étude des transferts d'énergie d'un être vivant à l'autre sous forme de nourriture.	Sens scientifique étendu aux énergies renouvelables ou fossiles de la planète.
ÉROSION	EE : Phénomène qui engendre la détérioration des sols. (DE)	Sens scientifique
EUTROPHISATION	EE : <u>Limnologie</u> , Développement anarchique d'une espèce privilégiée aux dépens des autres. (DE, PE)	Sens scientifique
MILIEU	GEF : Terme général pouvant être utilisé soit dans le sens d'habitat, soit dans celui d'écosystème.	Sens scientifique avec le sens d'habitat de l'homme.
NAPPES PHREATIQUES	DE : <u>hydrographie</u>	Sens scientifique
NON BIODEGRADABLE	EE : Beaucoup de produits fabriqués par l'homme ont la particularité de persister pendant longtemps dans la nature [...] Ces produits sont qualifiés de « non-biodégradables », et cette propriété leur permet de s'accumuler dans les écosystèmes.	Sens scientifique
POLLUTION	DE : Introduction (directe ou indirecte) d'une substance ou d'un facteur physique, chimique ou biologique qui entraîne une nuisance ou une altération de l'environnement dans un milieu. (EE, PE)	Introduction par l'homme de substances artificielles qui entraînent une nuisance
RECYCLAGE	DE : Ensemble des techniques ayant pour objet de récupérer les déchets urbains, industriels et agricoles, et de les restituer aux industries capables de les réutiliser. (EE)	Sens scientifique
SOL	DE : Espace situé au-dessus de la masse rocheuse et au-dessous de la couverture végétale. Est un	Sens scientifique

	milieu naturel privilégié au même titre que l'eau et l'air. (EE)	
--	------------------------------------------------------------------	--

B- DIVERS TYPES DE LEXEMES

Quelques différences apparaissent en comparant les définitions des vingt-huit lexèmes dans les dictionnaires et le programme des *Verts*.

1. Les lexèmes-termes des sciences

Dix-huit sont des termes scientifiques utilisés comme tels ou étendus en raison de sèmes afférents aux domaines spécifiques à la politique écologiste ; par exemple le sémème ÉNERGIE n'a pas une acception uniquement scientifique pour un écologiste *Verts*.

2. Les lexèmes dérivés des sciences

Deux lexèmes appartiennent aux sciences mais ne sont pas attestés comme tels dans les dictionnaires spécialisés (ils sont pourtant utilisés dans des articles scientifiques et par exemple l'écotoxicologie est une discipline scientifique). Les *Verts* les utilisent avec leur définition courante.

3. Les lexèmes des sciences devenus courants

Deux lexèmes – écologie et pollution – sont intégrés au programme des *Verts* et les auteurs leur ajoutent des sèmes spécifiques à l'écologie politique ; par exemple la pollution est uniquement liée aux déchets humains, ce qui n'est pas précisé dans la définition scientifique.

4. Les néologismes techniques

Quatre néologismes demandent explication de la part des auteurs car ils ne peuvent être compris par un néophyte. Les auteurs le font parfois, mais pas toujours (les sémèmes ÉCOBILAN et ÉCODEVELOPPEMENT ne sont pas explicités) :

Des passerelles existent avec les éco-industries : gestion de déchets industriels et ménagers, épuration de l'air, filtrage des fumées, réhabilitation des sites pollués, détection de pollution de l'air ou des eaux. (Foing, 1994 : 139)

Le contexte du sémème ÉCOSPHÈRE le décrit comme représentant la gestion écologique des activités des sociétés humaines qui, non maîtrisées, peuvent nuire à la nature :

Jusqu'au milieu du XX^e siècle, les activités humaines étaient trop dispersées et trop diverses pour affecter globalement les grands équilibres de l'écosphère et les cycles fondamentaux de la nature. (Foing, 1994 : 23)

Il est différent de biosphère qui est essentiellement scientifique et ne désigne pas la

gestion d'activités humaines, mais les lieux où la vie peut se développer. Les préfixes remplissent ici leurs rôles respectifs : /bio-/ et le sème /vie/, /éco-/ et le sème /gestion/.

5. Les néologismes devenus courants

Écotaxe et *biodiversité* sont les deux lexèmes les plus courants en raison de leur médiatisation. Le premier a cependant un synonyme juridique, la « taxe générale sur les activités polluantes » (TGAP³⁴), le deuxième représente les recherches relatives à la diversité du vivant d'après l'Institut Français de la Biodiversité³⁵.

Il est étonnant que *biodiversité* n'apparaisse pas dans les dictionnaires spécialisés puisqu'il s'agit apparemment d'une discipline à part entière au sein des sciences de la nature et de l'environnement.

Des origines disparates

Cet inventaire, loin d'être exhaustif, donne un aperçu de l'utilisation de lexèmes issus de différentes disciplines et associés dans une seule, l'écologie politique.

Cette cohabitation atteste des origines variées de l'écologie politique, et de la capacité de la discipline à gérer tous les fondements qui la constituent. En outre, l'écologie apprend à générer ces propres « termes », à partir de ces fondements scientifiques, et il serait intéressant de suivre l'évolution de certains des néologismes rencontrés pour voir et comprendre comment ils peuvent entrer dans le langage courant.

³⁴ Loi n°98-1266 du 30 décembre 1998. La taxe a été instituée le 1^{er} janvier 1999.

³⁵ Cf. le site Internet à l'adresse URL suivante : http://ifbdev.proxprod.com/devel/pres_objectifs.php

CONCLUSION

LES FONDEMENTS A RETENIR

Nous venons de survoler plusieurs siècles d'histoire de la science ancienne qu'est le naturalisme, son évolution vers la biologie, et enfin l'émergence de l'écologie politique contemporaine issue de ces disciplines associées à d'autres courants.

Cependant, et malgré les différentes origines scientifiques (le naturalisme, la sociobiologie), politiques (l'anarchisme), idéologiques (l'humanisme, le communautarisme, le libertarisme) et religieuses (l'hindouisme) de ces courants, ils embrassent tous le désir de protéger l'environnement.

L'évolution des mouvements d'écologie politique, à partir de ces multiples influences, engendre alors des pôles extrémistes, et un écart s'est creusé entre ceux qui excluent l'homme de la nature (l'écologie profonde) et ceux qui envisagent une union entre la nature et les hommes : l'écologie sociale (tenter une harmonie dans le respect de tous), l'environnementalisme (priorité à l'homme qui doit vivre dans une nature contrôlée).

Ce bref aperçu permet finalement de constater que la protection de la nature est une vieille lutte (dès l'Antiquité grecque), et que les revendications, depuis ces temps reculés, ont évolué d'une protection de la « nature vierge » qui excluait l'homme, vers le projet d'une entente harmonieuse entre l'homme et la nature, ce qui engendre la notion de « protection de l'environnement ».

Diverses solutions sont alors envisagées, selon le courant politique choisi, afin de parvenir à des objectifs dont le fil conducteur a évolué, vers davantage de respect de l'homme face à la nature. Nous avons observé que, pour les écologistes, le manque de respect pour la nature est imputé à l'anthropocentrisme humaniste des Lumières bien qu'ils reconnaissent emprunter certaines de leurs idées, notamment le développement de l'éducation. Néanmoins, l'un des principaux objectifs des écologistes est de faire disparaître ce sentiment de supériorité chez leurs concitoyens. En conséquence, si tous reconnaissent cet argument en défaveur du respect, chacun envisagent des moyens différents pour y remédier.

SITUER LES VERTS POUR SITUER LEUR PROGRAMME

Plus particulièrement à propos de la politique écologiste des *Verts* français, nous pouvons conclure qu'ils conservent les fondements d'une écologie sociale développés notamment par le tiers-mondisme de R.Dumont. Leurs principales ambitions sont les suivantes :

- L'entraide internationale : le tiers-mondisme socialiste qui se traduit en terme politique par le refus d'exploiter les pays pauvres et le désir de limiter la surconsommation dans les pays riches.
- L'entraide nationale qui s'articule autour de la solidarité (par exemple, aider les chômeurs), le développement de la communication *in situ* : se rencontrer, échanger des points de vue, favoriser l'amitié.
- La transmission des valeurs de nos sociétés occidentales enrichie par l'apport des communautés étrangères immigrées : l'échange mutuel doit conduire au respect et à la compréhension de tous. Cela apparaît grâce à l'apprentissage de l'autonomie, de la responsabilité et de la citoyenneté de chacun.
- Le communautarisme : que la société soit constituée de plusieurs communautés se respectant mutuellement ; ce « concept » de communautés s'applique tant au niveau national (les bretons, les corses, mais aussi les différentes obédiences religieuses), qu'au niveau international (chaque pays est une communauté avec ces spécificités que les autres pays doivent respecter).
- L'égalité des membres d'une communauté qui se décline par exemple dans la parité des sexes, la lutte pour le vote des immigrés, l'accès à l'éducation pour tous.
- Un antiprogressisme limité à la lutte contre l'abondance des produits superflus (la surconsommation), et contre l'utilisation de technologies qu'ils décrivent comme polluantes ou dangereuses (incinérateurs de déchets ménagers, énergie nucléaire).
- La protection de l'environnement qui passe par un apprentissage pour devenir un « écocitoyen ». L'environnement à protéger n'est pas seulement animal et végétal, il est notre cadre de vie qui doit contribuer à l'épanouissement physique et moral de chaque partie (la nature et l'homme). En politique cela se traduit par moins de travail pour plus de temps libre et d'enrichissements personnels, par des attitudes quotidiennes de respect de la nature : trier les déchets, ne pas abuser des énergies (électricité, eau, gaz), utiliser de façon minimale les véhicules individuels polluants (voiture particulière) et favoriser les transports non polluants et/ou collectifs (ce qui contribue à l'entraide et à la communication).

Leur programme politique révélera leur manière d'envisager l'avenir à partir de tels fondements, et les moyens pour y parvenir.

Durant la campagne pour les élections présidentielles des 21 avril et 5 mai 2002, le candidat des Verts, Noël Mamère, a repris les thèmes des années précédentes et veut développer prioritairement l'esprit citoyen de la population et mise sur la transparence

politique.

SITUER LE PROGRAMME DES VERTS POUR L'ANALYSE SEMANTIQUE

Ce premier chapitre s'est avéré nécessaire dès l'instant où le choix d'un corpus politique engendrait quelques connaissances générales et parfois très précises sur le sujet. Ainsi, cet historique servira-t-il à mieux comprendre et situer le programme politique des *Verts* parmi un large éventail d'idéologies écologistes possibles. Il nous permettra également de mieux appréhender les sujets politiques abordés.

Ces sujets aideront, le plus souvent, à décrire les domaines que l'analyse componentielle nous enclin à expliciter ; en outre, ils contribueront largement à la description sémique des sémèmes rencontrés. En effet, l'analyse sémique des sémèmes contextuels ne pourra se faire que grâce à l'association des sèmes en langue et des sèmes inhérents et afférents au domaine, ceux notamment qui seront afférents aux origines idéologiques du mouvement.

CHAPITRE II

TABLE DES MATIÈRES

LA SÉMANTIQUE.....	56
l'Étude du sens	56
LA SEMANTIQUE COMPONENTIELLE	57
I- Un choix théorique	57
A- Une théorie différentialiste pour un contexte politique.....	57
B- Un passage par l'analyse pragmatique du discours politique.....	60
II- La théorie	63
A- Rappel historique	63
Tableau 3 : Les sèmes différentiels de Rivière et Fleuve	63
Tableau 4 : Des sèmes permettant la différentialisation	63
B- L'analyse componentielle	65
1. Les sèmes	65
Schéma 1 : Les relations sémiques.....	67
Schéma 2 : Les relations entre sèmes inhérents et afférents	69
a. Historique des sèmes	69
b. Description des sèmes en contexte	70
2. Les sémèmes.....	71
3. Les taxèmes	72
Schéma 3 : La hiérarchisation des éléments.....	73
Tableau 5 : Quelques exemples de taxèmes	73
4. Les domaines.....	74
Relations avec les taxèmes	75
5. Les dimensions	75
a. Quelques dimensions	75
b. La gestion des traits dimensionnels	76
6. Les isotopies sémantiques	76
a. Du global au/du local au global.....	76
b. Itération sémique de tous niveaux sémantiques.....	77
Tous les sèmes de toutes les classes peuvent être isotopants.....	77
L'isotopie est aussi révélée grâce à l'association syntagmatique et paradigmaticque.....	77
Les sèmes isotopants.....	78
c. Les isotopies génériques et spécifiques.....	78
Les poly- isotopies	79
Comment les sémèmes des isotopies se connectent-ils ?.....	80
Des isotopies dominantes et d'autres dominées	81
Quelques particularités : anisotopies et allotopies.....	81
d. Instauration de l'impression référentielle	81
7. Le contexte – l'entour	83
Notre contexte	84
8. Le « discours » et le « texte »	84
C- La structure de la sémantique des textes	86
1. Les composants pour l'organisation	86
2. La structure des composants	87
Conclusion.....	88
Vers une modélisation de l'interprétation	89
Vers une interprétation intertextuelle du genre « programme politique »	Erreur !
Signet non défini.	

LA SÉMANTIQUE

La valeur respective des pièces dépend de leur position sur l'échiquier, de même que dans la langue chaque terme a sa valeur par son opposition avec tous les autres termes. (Saussure, 1964 : 126)

L'ÉTUDE DU SENS

L'essai de description de cette discipline implique d'explicitier dès à présent les définitions que nous attribuons aux termes « Sens » et « Signification ». Le sens est ce que signifie le mot en contexte « le sens procède de la valeur » (Rastier, 1989a : 8), et la signification se détermine « hors contexte » (Rastier, 1998 : 104). Cette distinction est le résultat du constat suivant : la valeur d'une unité signifiante existe grâce à sa différence avec les autres unités qui peuvent la remplacer sur l'axe paradigmatique, et en fonction des constructions syntaxiques dans lesquelles elle figure sur l'axe syntagmatique. Ainsi, pour Rastier, la sémantique est l'étude du sens dans un contexte particulier :

Le sens se détermine relativement au contexte et à la situation, au sein d'une pratique sociale [...]. La signification est le signifié d'une unité linguistique, défini en faisant abstraction des contextes et des situations. (Glossaire de sémantique interprétative, 1996)

Cependant, et bien que la sémantique se caractérise par une diversité d'approches méthodologiques, quelle que soit la théorie envisagée, elle exige des techniques et des outils particuliers. Cette diversité, qui pourrait être une preuve de la complexité de l'objet, s'explique par le fait que la sémantique envisage plusieurs niveaux de données à la fois. Ces niveaux s'étendent du sens des morphèmes, à celui des lexèmes, des phrases, puis aux relations sémantiques entre lexèmes puis entre phrases, aux relations pragmatiques qui mettent en jeu l'utilisation du langage dans maintes situations, et enfin, aux structures syntaxiques dans lesquelles s'insèrent ces différents niveaux.

Ce travail représente une tentative d'explication du sens des lexèmes dans un contexte particulier. Pour y parvenir, nous avons opté pour une approche sémantico-lexicale, c'est-à-dire traiter du sens grâce à un outil d'analyse la lexicographie et une méthodologie sémantique appelée componentielle.

LA SEMANTIQUE COMPONENTIELLE

I- UN CHOIX THEORIQUE

A- UNE THEORIE DIFFERENTIALISTE POUR UN CONTEXTE POLITIQUE

Le choix théorique s'est fondé sur la question sémantique qui préoccupait notre esprit : les définitions lexicographiques donnent une signification théorique des lexèmes – elle paraît figée voire immuable en raison notamment du caractère de référence véhiculée par les dictionnaires – cependant, comment se fait-il que dans certains textes les lexèmes ne véhiculent pas exactement la définition des dictionnaires ? Quel est le sens véhiculé par le lexème en contexte ? Par quel truchement sémantique en est-il arrivé à véhiculer un autre sens que celui prévu par les dictionnaires ?

C'est dans cette optique que nous avons choisi d'effectuer une analyse microsémantique partant de lexèmes particuliers afin de comprendre comment leur signification évolue en contexte et donne un sens nouveau mais précis et adapté à chaque contexte. Pour parvenir à des conclusions répondant à ces questions, nous avons adopté, pour les raisons suivantes, les principes de la linguistique fonctionnelle componentielle et différentialiste développés dans la théorie de sémantique interprétative de F.Rastier :

– Une approche fonctionnaliste s'est imposée dès l'instant où la fonction des éléments du langage préside à leur taxinomie. Ce point de vue se traduit dans la recherche par une méthode qui permet au linguiste de s'attarder sur les sens intrinsèques au texte. En outre, il n'est pas dans notre intention d'analyser tous les aspects linguistiques³⁶ de tout le texte, mais uniquement le sens d'un sémème. Il existe la méthodologie qui analyse les discours par « entrées lexicales » (Marcellesi, 1976), cependant, il ne s'agit pas seulement d'une entrée lexicale, mais de l'isotopie sémantique que le sémème génère ou bien de l'isotopie dans laquelle il apparaît. La méthode développée par Harris est intéressante pour la description des signifiants des sémèmes, mais elle ne permet pas d'extraire le sens contextuel du signifié.

En conséquence, nous projetons d'analyser un aspect sémantique particulier du programme politique des *Verts* : comment le changement y est-il envisagé ?

– Il n'est pas dans l'intérêt de ce travail d'utiliser une méthode qui classerait le verbe *changer* et d'autres lexèmes, dans un cadre pour lui attribuer une valeur cognitive prédéfinie du type 'primitive' ou 'noème' ou 'signifié de puissance'. Les analyses lexicologiques puis celles du contexte révéleront peut-être une hiérarchie sémantico-cognitive entre les sémèmes en

³⁶ Gee (1999), Harris (1969), Maingueneau (1976, 1987), Maldidier (1971).

contact, mais il est difficile de se prononcer quant au statut cognitif de ces termes. Nous constatons dans les analyses que le /Changement/ est une entité sémantique qui engendre des unités significatives variables selon le contexte ; quant à savoir s'il est un invariant sémantique, il s'agira d'un autre travail de recherche. Contrairement à l'approche cognitive générative de Pottier et Bogacki, l'analyse componentielle privilégie le travail dans un contexte particulier (associé à un entour pragmatique) comme l'approche cognitive fonctionnaliste (Langacker, 1991 et Kleiber, 1990). Néanmoins, et contrairement à l'approche cognitive, la sémantique componentielle ne décrit pas de façon structurale et conceptuelle les relations entre les entités en présence, elle considère davantage que ces relations se créent de façon autonome entre les sèmes actualisés en contexte. L'approche de Langacker qui consiste à inventorier des types de relations qu'il s'agisse d'un prédicat nominal ou relationnel, n'existe pas dans l'approche componentielle.

Ainsi, ces approches cognitives s'éloignent du point de vue générativiste, issu de la réflexion de Chomsky, où il est admis que la signification se construit en structure profonde. Cette structure contient, en plus des règles d'articulations grammaticales, celles qui régissent l'articulation des éléments lexicaux – phénomène transformationnel résumé comme suit par un fonctionnaliste :

On détermine donc le sens d'une phrase en cumulant tous les composants sémantiques des éléments lexicaux conformément à des « règles de projection » qui sont associées aux relations grammaticales de la structure profonde. (Lyons, 1970 : 363)

De la conversion transformationnelle des structures profondes grammaticales de base, en structures sémantiques « proches de la surface », naît la « composante sémantique de la grammaire » : le sens en surface – ce que Chomsky explique en ces termes :

Un ensemble de règles indépendantes du contexte engendre des structures qui deviennent des structures de surface à la suite de l'application de règles transformationnelles de dernier cycle (Chomsky, 1975 : 72)

Pour les fonctionnalistes cognitifs, il est difficile de concevoir que la signification se crée grâce à des relations grammaticales entre des éléments lexicaux. L'émergence du sens paraît plus complexe en raison notamment des implications socioculturelles qu'il recèle en contexte.

En adoptant en partie ce point de vue, l'analyse componentielle (différentielle) tient compte tant des structures profondes des sèmes en présence grâce à la description des sèmes inhérents, que des structures de surface (sèmes afférents) dans laquelle apparaissent les implications socioculturelles présentes dans le contexte et au-delà de lui grâce à l'appartenance à un domaine.

Nous avons donc choisi l’approche de Rastier car elle lie le cognitivisme, et d’autres approches, à la sémantique grâce à la reconnaissance de principes connexionnistes appliqués à la microsémantique (Rastier, 1991 : 33) et permet, de ce fait, une analyse en discours qui nous convenait pour toutes ces raisons énoncées.

– L’analyse fonctionnelle tient compte à la fois de la structure lexicologique du sémème (au travers de l’analyse de la définition lexicographique des lexèmes en relation sémantique avec *changer*), et de la structure de surface (variable) dans laquelle s’actualisent les sèmes du contexte afin d’élaborer un sens propice à ce contexte particulier.

– L’analyse componentielle ne permet pas la génération de sens : elle ne contient pas de règles de dérivation de la signification pour atteindre des sens dérivés, mais elle cherche à décrire le sens contextuel engendré par les relations sémiques entre les sémèmes et mises en place dans le contexte. Elle permet la mise en exergue de l’isotopie sémantique de chaque contexte.

– Mon intention est l’application d’une méthodologie sémantique suffisamment efficace pour pouvoir être utilisée pour l’analyse d’un corpus politique, le programme des *Verts*, où la linguistique n’a pas complètement dégagé de structures sémantiques mais s’est davantage attardée sur des structures lexicales³⁷. L’analyse componentielle est apparue comme la plus efficace à engager de tels travaux d’interprétation du texte grâce notamment à l’extraction d’une isotopie sémantique permettant de dégager en l’occurrence des dichotomies sémiques importantes quant à l’interprétation politique qui pourrait en être faite.

– Cette analyse repose sur une décomposition sémique qui permet un bornage sémantique lexématique suffisamment satisfaisant en contexte pour révéler de façon cohérente le sens de chacun des emplois sémiques.

– Cette décomposition sémique conduit l’analyste à l’interprétation du texte, non pas selon uniquement sa propre subjectivité de lecteur (car chaque lecteur interprète différemment le texte), mais en essayant d’atteindre une description aussi complète que possible, celle qui rassemblerait toutes les interprétations individuelles possibles. Le résultat serait le sens du texte qui, de fait, n’est pas immanent à celui-ci, mais à son interprétation. En effet, le sens n’émerge qu’en tenant compte tant des entités internes que des entités externes au texte, celles souvent implicites, mais qui actualisent certaines représentations, par exemple culturelles, en contexte. Ces éléments extérieurs sont ce que Rastier nomme le « global » et permettent l’interprétation

³⁷ Cf. les analyses de discours politique de Marcellesi (1969, 1971, 1976, 1984) ou Maldidier (1971).

du « local », ce qui est effectivement dans le texte. Ainsi, « le sens du texte est immanent à la pratique d'interprétation » (Rastier, 2001f : 277), en d'autres termes, le sens naît grâce à des entités externes au texte qui permettent l'actualisation de ses sèmes et donc son interprétation.

– Cette approche impose à l'analyste de tenir compte de l'entour synchronique du texte. Ainsi, étudier aujourd'hui un texte du XVI^e siècle revient à étudier la signification des mots à cette époque, ainsi que tous les implicites culturels que l'actualisation de leur sens comporte en contexte :

Restituer les points de vue qui n'existent plus mais qui éclairent le sens alors immanent à la première situation d'interprétation. On voit combien cette immanence est transitoire. L'objectivité d'aujourd'hui consiste à restituer des subjectivités d'hier, ou du moins les contraintes linguistiques qui se sont exercées sur elles. (Rastier, 1995d)

Un tel point de vue nous oblige à tenir compte de l'entour de notre corpus, et notamment du contexte politico-culturel dans lequel il évoluait en 1994. Cette synchronie dans le passé nous a permis de mieux comprendre l'évolution des textes des *Verts* dès l'instant où le contexte politique évolue et qu'en 1994 les auteurs ne pouvaient pas prévoir leur ascension politique. Elle éclaire les points de vue des auteurs à une époque donnée et permet de comprendre l'évolution (ou pas) d'une idéologie en fonction des mouvements sociaux, politiques, culturels qui traversent la société.

– Une méthode structurée en niveaux d'analyses (domaines / taxèmes / sémèmes / sèmes) a attiré notre attention car elle permet de dégager des microstructures sémantiques avant d'envisager une description des concepts en présence. En résumé, elle a rassuré notre esprit quelque peu structuraliste en matière d'analyse : il avait besoin d'une grille où ranger les objets en présence, l'approche fonctionnaliste différentielle lui a procuré sa pitance, il lui en est reconnaissant.

B- UN PASSAGE PAR L'ANALYSE PRAGMATIQUE DU DISCOURS POLITIQUE

D'après Trognon, la caractéristique du « discours politique » est qu'il est « constitutif du politique » (Trognon, 1994 : 10). De fait, le politique n'existant pas sans le discours, ce dernier doit être caractéristique d'une structure faite pour véhiculer la pensée de ce politique. Ceci nous conduit à comprendre ce qu'est « le politique » afin de dégager une structure discursive adéquate à ce qu'il véhicule.

Le *Petit Robert* mentionne que « politique », nom masculin, est une « personne qui gouverne, qui exerce des responsabilités politiques ». Cependant, depuis le XX^e siècle, le sens a évolué vers celui d'un nom masculin qui signifie les rapports entre les hommes politiques et leur quête du pouvoir, ainsi que l'organisation et l'exercice de ce même pouvoir « L'âge actuel

est proprement l'âge du politique » (Rey, 1994b : art. Politique II.n.m.). Ainsi, l'affirmation de Trognon reste ambiguë, même si cette ambiguïté ne gêne pas l'interprétation :

- S'il s'agit de l'homme politique, il existe en effet autant grâce à son discours qu'à ses actes ; il est de plus en plus souvent « spectacularisé » dès qu'il est question de discours oratoire médiatisé. Le discours est alors mis en exergue grâce à la représentation que les médias peuvent en donner.
- S'il s'agit de la mise en place de l'exercice du pouvoir et de l'affirmation de cette organisation face à celle de ses adversaires, le discours est en effet le support le mieux adapté à cette situation. Nous retrouvons alors les principes de la rhétorique développés par Aristote (Barthes, 1964a, 1970) et repris plus tard par les pragmaticiens tels que Austin (Austin, 1970), Searle (Searle, 1972, 1982) ou Kerbrat (1984, 1986), qui établissent une structure qui fonctionne pour ce genre discursif.

Entre les trois plans décrits par Austin³⁸, la politique se situerait notamment au plan perlocutoire. La plupart des discours politiques ont pour objectif de convaincre, en conséquence de faire faire quelque chose à son auditoire (voter pour le candidat notamment), l'essence du politique est apparemment la lutte et la confrontation :

Le but est d'agir sur l'autre pour le faire agir, le faire penser, le faire croire.
(Trognon, 1994 : 15)

Cependant, suivant les règles élémentaires de rhétorique aristotélicienne, les auteurs des discours politiques n'oublient pas que convaincre peut être un acte répréhensible donc il ne faut pas agresser l'auditoire. En 1993, J-P.Raffarin³⁹ disait pour un grand quotidien français :

Une formule a moins d'impact qu'un geste. Le discours doit être charnel.
(Carton, 1993)

Le discours oratoire doit plaire comme deux êtres s'attirent par séduction. Les paroles sont mises en scène dans un décor constitué de l'orateur et des objets qui l'entourent. Un tel spectacle appartient au monde

- Visible quand le discours est télévisuel : la scène (pour un meeting) ou le plateau (pour un débat) sont des décors souvent très élaborés où les politiciens, tels des acteurs de théâtre, jouent un rôle précis, non improvisé et qui tient compte de l'image renvoyée.
- Auditif quand il est radiophonique : le discours prévaut à l'image, cependant les réactions de l'auditoire seront retransmises tandis que le discours sera jalonné d'aparté oratoire, d'exclamations adressées uniquement à l'auditoire afin justement qu'il réagisse.
- Écrit quand il s'agit de la diffusion éditée d'un programme politique, de journaux des partis

³⁸ Le locutoire est le plan du dire quelque chose, l'illocutoire est celui du faire quelque chose en le disant, le perlocutoire est le plan qui permet d'induire une conduite chez l'interlocuteur.

³⁹ Premier Ministre de la République Française depuis le 12 mai 2002.

ou de tracts etc.

Ce dernier point nous intéresse davantage que les deux premiers, bien que la prédominance de la spectacularisation visuelle et auditive ait tendance à influencer certains écrits politiques. En effet, le programme politique des *Verts* de 1994 n'est pas que du texte, il contient des images ; plus exactement des caricatures⁴⁰ extraites du journal *Charlie Hebdo* et faites par plusieurs dessinateurs (notamment Cabu et Wolinski).

Ces dessins sont une manière de mettre en scène le thème politique qu'il représente et le choix d'une caricature plutôt que toute autre forme de dessin (ou de représentation) n'est pas fortuit. Les dessins dénotent quant à eux un état d'esprit écologiste qui affiche une image politique contenant un pôle sérieux voire traditionnel donné à tout parti politique, et un pôle critique s'attachant à dénoncer toutes les autres composantes politiques sur un ton caricatural.

Les auteurs expliquent en introduction de l'ouvrage que les dessins n'ont pas été effectués pour celui-ci en particulier, ils ont été retirés de leur contexte journalistique par les *Verts*, qui les ont placés face aux articles pour lesquels ils estimaient qu'ils en représentaient « bien » le contenu. Notons que le journal en question est *Charlie Hebdo*, journal satirique véhiculant notamment des idéaux proches de la politique écologistes et estimant qu'il est nécessaire d'abandonner certaines valeurs traditionnelles que les temps modernes ont déjà abrogées. La charte du journal est

Être fidèle à la laïcité, à la défense de l'écologie, aux principes démocratiques, aux idéaux des Lumières, aux droits de l'homme, à la lutte contre le racisme et l'antisémitisme et à la dénonciation de la cruauté envers les animaux. (Charlie Hebdo, 2000)

Ainsi, la mise en scène de l'écrit dénote cette volonté du politique de se « donner en spectacle », et réussit à toucher le lecteur. Est-ce l'atteindre dans le sens escompté ? Seul le contexte nous le dira, et c'est en cela que cette approche pragmatique du programme des *Verts* rejoint l'approche de Rastier qui argumente pour une analyse inter-textuelle. Il est question de tenir compte de tous les textes (pris ici au sens large puisqu'il s'agit de caricatures, mais nous verrons que d'autres textes apparaissent en profondeur dans le programme, ceux de discours féministes par exemple) relatifs au sujet car un programme politique ne peut pas être construit *ex nihilo*, il a besoin de fondements souvent établis de longue date et s'abreuvant de divers courants⁴¹.

⁴⁰ Nous aurons l'occasion de les décrire davantage au cours des analyses du programme.

⁴¹ Cf. Chapitre I.

II- LA THEORIE

A- RAPPEL HISTORIQUE

L'analyse componentielle est en premier lieu l'amalgame de deux théories linguistiques, l'une pour la syntaxe, l'autre pour la phonologie. La théorie syntaxique en cause est l'analyse distributionnelle structurale qui, transposée en sémantique, permet de spécifier l'environnement et les contraintes lexicales qui s'exercent sur le lexème étudié. De la théorie structurale phonologique, la sémantique a extrait la décomposition binaire (en « + » et « - ») des traits phonologiques des phonèmes pour les mettre à profit de la décomposition du sens des mots en contexte.

Ainsi, à la place de traits phonétiques, les sémanticiens définissent des traits sémantiques, composés de catégories et de valeurs. L'analyse componentielle est de ce fait souvent utilisée pour l'étude de champs lexicaux, car elle permet de mettre en évidence les sens précis de chaque membre du champ, ainsi que les relations sémantiques qu'ils entretiennent conjointement. L'exemple suivant montre que les mots « rivière » et « fleuve » se distinguent sémantiquement par leur destination :

Tableau 3 : Les sèmes différentiels de Rivière et Fleuve

Sèmes	RIVIERE	FLEUVE
cours d'eau	+	+
finit dans l'océan	-	+

Mais dans l'exemple suivant, l'association des traits sémantiques permet de saisir d'une part la parenté étroite entre des lexèmes comme *acheter* et *vendre*, et d'autre part l'existence de deux grandes séries sémantico-lexicales : « donner quelque chose » vs « recevoir quelque chose »⁴².

Tableau 4 : Des sèmes permettant la différentiation

Sèmes	ACHETER	VENDRE	PRETER	EMPRUNTER	LOUER(1)	LOUER(2)
échange	+	+	+	+	+	+
donner qqch.	-	+	+	-	+	-
recevoir qqch.	+	-	-	+	-	+
pour argent	+	+	-	-	+	+
permanent	+	+	-	-	-	-

Ce travail va consister à comprendre comment des termes apparemment sans liens lexico-sémantique notoire, contribuent à l'élaboration d'un discours cohérent. Ces liens seront

⁴² Exemple emprunté à Lessard (La sémantique, 2001).

extraits grâce à une analyse componentielle des traits sémantiques (les sèmes) de ces termes.

D'autre part, la sémantique componentielle s'inspire du principe de l'analyse distributionnelle qui repose sur la constatation que les unités constitutives d'une langue peuvent être caractérisées par les positions qu'elles occupent les unes par rapport aux autres. Cette approche issue de la linguistique structurale de Bloomfield, a été développée par Harris en 1951 en termes de description des unités linguistiques d'un énoncé uniquement sur la base de leur distribution.

La distribution privilégie la structure syntagmatique du discours. En effet, le structuralisme est la théorie dans laquelle le sens doit être étudié en synchronie, en contexte et en relation avec une structure syntaxique. Cette théorie s'attache à

Décrire la langue comme un système de relations entre unités que l'on identifie par les rapports essentiellement syntaxiques qu'elles entretiennent entre elles.
(Mounin, 1993)

L'enjeu est de définir les relations qui créent les liens entre les morphèmes et ces relations permettent l'élaboration d'une structure sémantique. Il s'agit, au départ, de considérations formelles qui écartent toutes constatations relatives au sens. Néanmoins, la sémantique a su tirer parti de cette description distributionnelle couramment utilisée par les lexicologues et lexicographes.

Ces derniers l'utilisent lors de l'élaboration des dictionnaires et précisément quand il faut décrire les signifiés d'un signifiant polysémique, dans la mesure où chaque emploi peut-être déterminé par des environnements syntagmatiques et paradigmatisés spécifiques. La distribution est

Le total de tous les environnements dans lequel l'élément étudié apparaît, c'est-à-dire la somme de toutes les positions (occurrences) de cet élément relativement à la position d'autres éléments. C'est le nombre des distributions qui délimite l'étendue du sens du morphème. (Slakta, 1969 : 87)

Ainsi, l'analyse dévoile-t-elle l'identité contextuelle de deux sémèmes, et permet de dégager les propriétés (traits sémantiques) qui leur sont communes et celles qui les distinguent.

La distribution peut-être restrictive si elle est fixée sur un seul signifié et les contextes sémantiques se réduisent d'autant. En revanche, une distribution davantage fonctionnelle révèle les contextes de chaque signifié et impose des restrictions sémiques aux morphèmes de ces signifiés (les sèmes) en fonction de chaque contexte particulier. Cet exercice restrictif dépasse le cadre distributionnel et s'effectue par description de traits sémantiques appelés sèmes et définis par l'analyse sémique componentielle.

En résumé, le principe de l'analyse distributionnelle repose sur le constat suivant : les

unités constitutives d'une langue ne se rencontrent pas arbitrairement, mais sont caractérisées par les positions qu'elles occupent les unes par rapport aux autres. Si la distribution met en évidence l'aspect rigide de la syntaxe d'une langue, et affirme que le sens se crée grâce à une construction syntaxique préétablie, alors, l'analyse distributionnelle n'est possible que pour des langues configurationnelles.

En conséquence, l'objectif d'une analyse structurale distributionnelle complète, est de constituer des classes, de voir les inclusions qui les lient ou les exclusions qui les séparent, mais elle n'apporte pas de solution quant au plan sémantique.

L'analyse componentielle différentialiste s'intéresse essentiellement à l'aspect sémantique de la description linguistique, tout en s'abreuvant de certains aspects d'autres courants d'analyse notamment à la recherche cognitive (cf. infra).

B- L'ANALYSE COMPONENTIELLE

L'enjeu de l'approche componentielle est de définir les relations qui lient les items entre eux et permettent ainsi l'élaboration d'une structure sémantique. Cette constatation syntagmatique et paradigmaticque a conduit à penser une distribution sémique à l'échelle d'un discours, ce dernier devenant une unité linguistique dans lequel les termes en contexte ne sont plus liés de façon uniquement syntagmatique mais sémantique, historique, politique, social, etc.

Notre démarche sera en conséquence d'abord lexicologique (à partir des définitions des dictionnaires), puis discursive, en contexte (le corpus du programme politique écologiste des *Verts*). Elle suivra la démarche componentielle telle que la décrit Rastier dans ces nombreux ouvrages et articles ; en voici un bref résumé des définitions des outils théoriques nécessaires à son application.

1. Les sèmes

Sème : trait fonctionnel sémantique qui permet de confronter par association ou différenciation les sémèmes ; il est la plus petite unité sémantique définie par l'analyse (Glossaire de sémantique interprétative, 1996)⁴³ dès l'instant où il permet la distinction contextuelle entre des sémèmes ; ce qui n'entraîne pas qu'il soit « minimal » mais « juste à propos » pour chaque description particulière.

Par exemple le sens des sémèmes TRAMWAY et METRO diverge dès l'instant où les sèmes

⁴³ Toutes les descriptions qui suivent, s'inspirent également des écrits de Tanguy (1997).

/de surface/ et /suspension caténaire/ apparaissent dans l'un seulement⁴⁴ ; et même si ces sèmes pouvaient être décomposables en unités plus petites (qui seraient davantage des noèmes ou primitives selon les auteurs, ce qui est un tout autre niveau d'analyse situé au-delà du linguistique vers le méta-linguistique qui n'est pas à propos), ils permettent de produire l'effet recherché sans plus d'artifice pour l'analyse. En conséquence, le sème a une double fonction quelque peu circulaire : 1/les relations entre les sémèmes aboutissent à l'émergence de sèmes en contexte ; 2/le sème permet de définir les relations sémantiques entre les sémèmes toujours en contexte (Rastier, 1987c : 36).

Les sèmes d'un sémème sont en nombre restreint, et davantage en contexte clos impérativement limité (Rastier, 1987c : 28-32, 1992 : 5). Ils sont hiérarchisés en système, selon des relations hyperonymiques, et permettent aux sémèmes de s'articuler ensemble en garantissant l'isotopie sémantique des textes (Greimas, 1995).

Nous pouvons les considérer, par une analogie superficielle, avec la phonologie, comme les traits distinctifs de l'analyse sémantique. (Mounin, 1974)

Rastier envisage les sèmes comme des dénominations périphrastiques constituées d'un ou de plusieurs mots « de la lexie au syntagme » (Rastier, 1992 : 6). En outre, il considère que les sèmes

Doivent être définis, non seulement en langue et dans leur diversité, mais aussi en contexte et en situation, ainsi que le préconisait Pottier. (Dard, 1995a : 8)

De ce fait, les sèmes du sémème en langue s'associeront en contexte à ceux des sémèmes proches et constitueront une classe de sèmes afférents relatifs au sémème et à son contexte linguistique (ainsi qu'à son entour pragmatique). Les sèmes se répartissent entre deux familles comme suit :

La distinction entre sèmes génériques qui relèvent de l'appartenance à la classe, et les sèmes spécifiques qui rendent compte des différences entre sémèmes à l'intérieur de la même classe. (Dard, 1995a : 8)

- Les sèmes spécifiques (Rastier, 1987c : 49-54 ; 2001b) constituent les sémantèmes des taxèmes et représentent le noyau sémantique « en langue » d'un sémème son sens spécifique et déterminent la particularité qui le distinguera d'un autre, dans sa propre classe. Il s'agit par exemple du sème /sexe féminin/ pour toute femelle d'une espèce animale reconnue, ainsi que pour la femme distinguée de l'homme par /sexe masculin/

⁴⁴ L'appellation de la première ligne du métropolitain de Budapest (1896, appelée aussi la « ligne jaune », en raison de la couleur des wagons) pose un problème aux locuteurs hongrois qui ont finalement opté pour l'appellation courante de « train souterrain » (traduction littérale de « földalatti » ou « kisföldalatti » : petit train souterrain) en raison du caractère souterrain de l'objet, et de son fonctionnement caténaire comme un train de surface. Les autres lignes de métropolitain, plus modernes, fonctionnent électriquement par les roues et non par des suspensions caténaies ; aussi leur dénomination se fait-elle grâce au mot « metro » (The Budapest Metro, 2001).

(Glossaire de sémantique interprétative, 1996).

Les sèmes spécifiques différencient les sémèmes dans le contexte de lexies appartenant à une même classe. (Rastier, 1992 : 5)

- Les sèmes génériques (Rastier, 1987c : 49-54 ; 2001b) constituent le sens intrinsèque de la classe sémantique du sémème et représentent la marque d'appartenance à cette classe : la dimension, le domaine ou le taxème. Ils sont des traits distinctifs invariants présents dans chaque sémème de la classe. L'ensemble des sèmes génériques inhérents et afférents (cf. infra) constitue un classème. Ils s'actualisent en contexte grâce à la proximité des sèmes spécifiques.

En tant qu'il note leur appartenance au même ensemble, le sème générique est récurrent à tous les sémèmes appartenant à cet ensemble. (Rastier, 1987c : 52)

Rastier n'accorde pas un caractère « naturel » spécifique ou générique aux sèmes, ceux-ci restent dépendants du contexte et de l'ensemble définitionnel de la classe sémantique à laquelle ils appartiennent. En résumé, un sème générique est une propriété caractéristique des éléments d'un ensemble de sémèmes ; un sème spécifique est une propriété caractéristique d'un seul élément de l'ensemble et permet de le distinguer des autres. Le phénomène qui conduit au sens est la rencontre entre les sèmes spécifiques et les sèmes génériques qui deviennent des « sémèmes-occurrences » en s'articulant en contexte (Glossaire de sémantique interprétative, 1996:) – différent du « sémème-type » en langue, pourvu des sèmes spécifiques uniquement (Rastier, 1987c : 83).

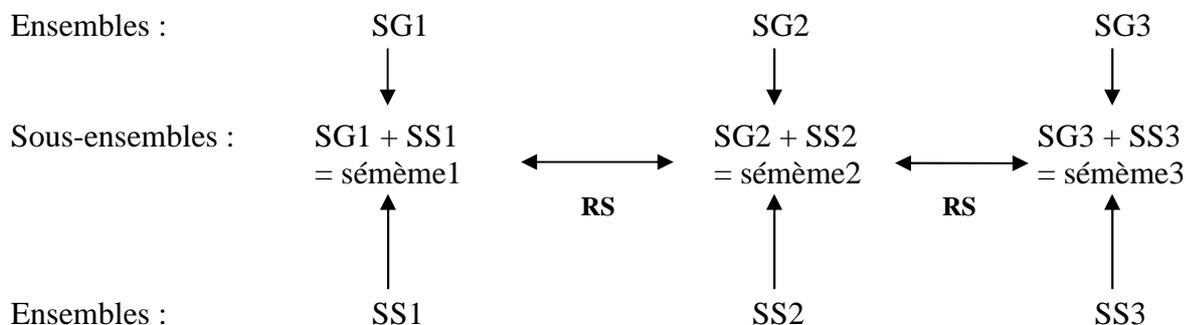
Schéma 1 : Les relations sémiques

Légende :

SG : Sème Générique

SS : Sème Spécifique

RS : Relations Sémiques



Ce schéma explicite les relations sémiques (les doubles flèches) décrites par Rastier (1987c : 49) ; elles associent des sous-ensembles de sèmes gestionnaires du sens du sémème en contexte. Ainsi, les relations sémémiques sont-elles le résultat d'associations de sous-

ensembles de sèmes génériques et spécifiques, mais aussi de sèmes afférents et inhérents qui seront respectivement actualisés et virtualisés en contexte. En effet, hors contexte le sème peut-être :

Inhérent à la classe (sèmes génériques), au sémème (sèmes spécifiques) ; ce sont les sèmes imposés par la classe sémantique, ils contribuent à l'élaboration des réseaux sémantiques qui lient tous les sémèmes de la classe ou à l'élaboration du sens unique d'un sémème en opposition aux sémèmes de sa classe : par exemple, le sème spécifique /noir/ pour le sémème CORBEAU sera inhérent car culturellement admis⁴⁵ (Glossaire de sémantique interprétative, 1996).

Afférents à la classe (sèmes génériques), au sémème (sèmes spécifiques) ; ce sont les sèmes connotatifs ou socioculturels externes à la classe, mais imposés, par cette même classe, aux sémèmes, ceux-ci s'y adaptent à l'aide d'inférences. La tâche du sème afférent est de situer précisément le sens connoté du sémème, il va aider à décrire le local (le sémème) grâce à la spécialisation contextuelle du global⁴⁶ (les domaines et les taxèmes). Le sème afférent d'un sémème n'apparaît pas dans sa définition lexicographique, en revanche il est quasiment toujours actualisé en contexte, par exemple le mot « arêtes » contient le sème spécifique afférent /misère/ qui n'apparaît pas dans les dictionnaires, mais est implicite dans le contexte suivant donné par Rastier (1987c : 53) : « Le caviar et les arêtes », où par inférences sémiques, CAVIAR comprenant le sème spécifique afférent /luxe/, va transmettre son opposé à ARETES qui acquiert le sème spécifique afférent /misère/. Cet exemple révèle une interrogation : si /noir/ est inhérent à CORBEAU, pourquoi /luxe/ ne le serait-il pas à CAVIAR ? Le caviar est culturellement reconnu comme un aliment de luxe comme le corbeau est reconnu être un oiseau noir ces deux sèmes apparaissent aux entrées de ces mots dans le dictionnaire de Rey, 1994b). En revanche, les arêtes d'un poisson ne sont pas culturellement marquées /misère/, il suffit de parler des arêtes d'un poisson luxueux tel que le saumon, et ce sème disparaît (ce sème n'apparaît d'ailleurs pas à l'entrée d'arête dans le *Petit Robert* (Rey, 1994b).

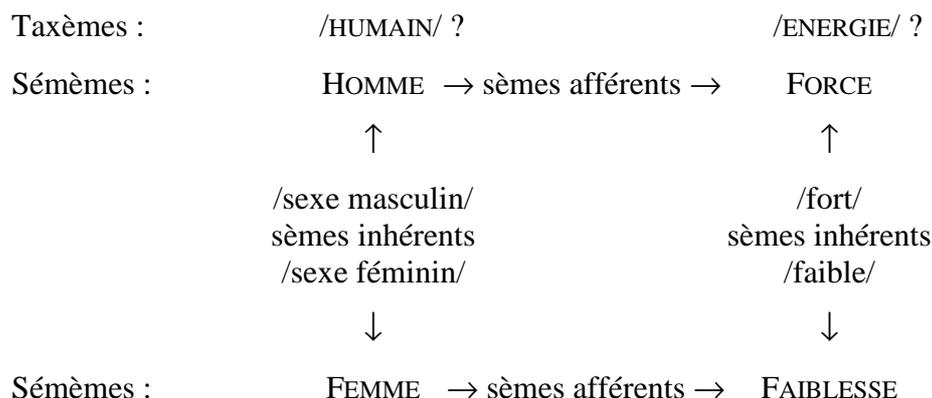
Ainsi, /luxe/ serait-il culturellement inhérent à CAVIAR tandis que /misère/ serait afférent à ARETES par inférence sémique.

Pour décrire ces relations entre sèmes, voici une représentation schématique⁴⁷ d'un exemple de Rastier (1987c : 81) : le trait /sexe masculin/ est inhérent au sémème HOMME, et le trait /force/ lui est afférent ; tandis que les traits inhérents et afférents au sémème FEMME, sont respectivement /sexe féminin/ et /faiblesse/.

⁴⁵ De plus, il n'existerait apparemment pas de corbeau autre que de couleur noire. De fait, ce sème ne serait pas seulement culturellement admis mais biologiquement attesté.

⁴⁶ Rastier énonce que « le global détermine le local », par exemple dans Rastier, 1996b : 11, et 1998 : 99.

⁴⁷ Document de travail fourni par Monsieur le Professeur Norbert Dupont (Université Lumière Lyon2).

Schéma 2 : Les relations entre sèmes inhérents et afférents

Les relations verticales représentent les oppositions entre les sèmes inhérents, tandis que les relations horizontales sont exo-taxémiques, autrement dit, les relations entre les sèmes afférents culturellement marqués (entre sémèmes).

a. Historique des sèmes

Cette description des sèmes trouve ses origines chez Greimas (1966) et ses développements chez Pottier (1992b) pour qui les sèmes « inhérents », génériques ou spécifiques, sont dénotatifs et les sèmes « afférents » (ou contextuels) sont connotatifs. Pottier ajoute que les sèmes génériques permettent de rapprocher deux sémèmes voisins, par référence à une classe plus générale (le taxème de Rastier) tandis que les sèmes spécifiques permettent d'opposer (ou de compléter) deux sémèmes voisins par une caractéristique discriminante qui leur est propre.

Le sème est l'unité minimale distinctive d'un sémème par rapport à d'autres sémèmes associés dans un ensemble d'expérience. Le sémème s'actualise en discours, et devient ce lieu de manifestation et de rencontre de sèmes. (Pottier, 1992b : 66)

Pottier situe les sèmes dans la substance du signifié et les hiérarchise selon trois critères :

- Les sèmes virtuels qui existent en contexte et dépendent de l'expérience et de la compétence linguistique du locuteur ;
- Les sèmes spécifiques sont stables, inhérents au sémème, mais modifiables en métaphores ;
- Les sèmes génériques sont des catégories sémantiques générales stables (s'apparentent aux dimensions, par exemple : /humain/), présentes aussi dans les morphèmes grammaticaux ; en contexte ils participent à la cohérence isosémique du texte.

Cependant, et en dépit des affinités avec les définitions de Rastier, Pottier décrit des sèmes qui s'apparentent à des sèmes spécifiques afférents configurés par avance dans un

contexte socioculturel particulier. Ils deviennent métalinguistiques quand ils sont hors contexte et s'apparentent à la notion de noème (Pottier, 1992b).

b. Description des sèmes en contexte

Une fois la description hors contexte établie, il s'agit de décrire les sèmes en contexte. Ils peuvent être identiques aux précédents (conservation) ou subir une transformation : les sèmes inhérents seront virtualisés (délétion) suite aux inférences des « normes sociales » ; tandis que les sèmes afférents seront actualisés (insertion) selon les mêmes normes (Rastier, 1987c : 83).

Par exemple, chaque contexte contiendra un sémème-occurrence différent du sémème-type (signifié *Changer* hors contexte). Ceux-ci se distingueront grâce à l'association des sèmes contextuels ; en voici un bref aperçu :

Il change des Francs en Euros.

Domaine : //ECONOMIE//

Taxème : /MONNAIE/

Sème inhérent virtualisé : /réciproque/.

Sème afférent actualisé : /conversion/.

Sème contextuel actualisé : /devise/.

→ Quasi-synonyme : convertir

Le sculpteur César change des voitures en statues.

Domaine : //ART//

Taxème : /SCULPTURE/

Sèmes inhérents virtualisés : /total/, /irréversible/.

Sème contextuel actualisé : /technique artistique/.

→ Quasi-synonyme : transformer

La présence des sèmes contextuels – socialement normés – du domaine et du taxème, influence effectivement le sens de CHANGER (Rastier, 1987c : 72). En matière d'économie monétaire, les valeurs s'échangent ou se convertissent dans le « change » ; en matière de sculpture, les objets sont modifiés ou transformés, la compression est une transformation d'objet et pas seulement une modification. Cependant, notons que le contenu intrinsèque de CHANGER varie car il s'agit de deux acceptions (et non des emplois⁴⁸) qui relèvent de deux domaines différents. CHANGER sélectionne ici le sème inhérent /transitif/, et le sème afférent

⁴⁸ « On nommera *acceptions* deux sémèmes qui diffèrent par un ou plusieurs sèmes afférents socialement normés. » (Rastier, 1987c : 67). « On nommera *emplois* les occurrences d'un même sémème qui ne diffèrent que par un ou plusieurs sèmes localement afférents (dont on conviendra qu'ils ne peuvent ni ne doivent être représentés en langue). » (Rastier, 1987c : 66).

socialement normé /réciprocité/ relatif au change ; tandis que le sème inhérent /transitif/ associé au sème afférent /passage qualitatif/ s'apparentent au changement.

Les sèmes permettent l'interprétation et la différenciation (distinctions et similarités) entre les sens des sémèmes en contexte, et la projection de ce sens sur l'entité globale qu'est le texte en question. Ils contribuent à la cohérence et l'organisation globale de l'interprétation, ils permettent la mise en exergue de l'isotopie sémantique du texte.

En outre, ils permettent l'actualisation des signifiés propres à chaque langue en contexte, et ceci grâce aux interrelations entre les différentes classes sémantiques, dès l'instant où ils s'associent en contexte. Les sèmes ne servent donc pas à décrire un référent, mais à le construire par réseau sémique contextuel. Cette approche permet donc d'extraire les sens contextuels, et de conserver à l'esprit l'interprétation unique de chaque discours.

2. Les sémèmes

Les sémèmes sont les unités qui en contexte révèlent un sens. Ils contiennent des sèmes dont les relations hiérarchisées en contexte, créent le sens sur « l'axe d'articulation sémique » (Greimas, 1995 : 25). Ainsi, les sémèmes contextuels contribuent-ils à l'élaboration de l'isotopie sémantique du texte grâce à leurs relations sémiques où s'associent les sèmes en langue aux sèmes en contexte.

Rastier corrèle cette définition à la morpholexicologie : le 'morphème' subsume 'grammème' et 'lexème', chacun représentant une classe (un taxème) :

- La classe grammaticale (taxème grammatical) dans laquelle le nombre de sémème est limité.
- La classe lexicale (taxème lexical) dans laquelle le nombre de sémèmes est illimité seulement en apparence.

Selon Rastier, les taxèmes lexicaux ne seront pas plus copieux que les taxèmes grammaticaux, tous deux limités par le domaine.

Ainsi, le contenu sémique d'un sémème n'est-il pas identique à lui-même dans toutes ses occurrences : tout sens pourra être modifié par des traits afférents relatifs (sur un paradigme de pertinence discursive, Rastier, 1996a : 236) aux sèmes que le contexte lui procurera. Sélectionner les traits distinctifs et dégager leurs liens revient à expliciter la « pertinence situationnelle » des sèmes dans un contexte particulier. Les combinaisons sémiques suppriment alors toutes possibilités de polysémie sémémique.

3. Les taxèmes

Les taxèmes sont étiquetés par un sème microgénérique commun et contiennent des sémèmes qui s'interdéfinissent en son sein (Rastier, 1989a : 55). Par exemple /COUVERTS/ sera le sème microgénérique du taxème pourvus des sémèmes FOURCHETTE, COUTEAU, VERRE (etc.), et appartient au domaine //ALIMENTATION// (Rastier, 1989a : 151). Ils contiennent les sémantèmes, l'ensemble des sèmes spécifiques inhérents et afférents.

Les taxèmes peuvent être assimilés à des micro-champs lexicaux théoriquement prédéfinis voire limités, mais qui n'émergent qu'en contexte. Autrement dit, le taxème /COUVERTS/ apparaît théoriquement dans le domaine //ALIMENTATION//, mais ce dernier peut ne pas le convoquer.

C'est notre savoir encyclopédique, associé à notre culture et relatif au contexte en question, qui nous permet de mettre du contenu lexical dans le taxème. Dans notre culture nous savons que les couverts constituent un groupe constitué d'instruments tels que des fourchettes, des couteaux, des cuillères, etc. Il arrive alors que le taxème reste vide si, par exemple, le contexte culturel nous est inconnu : quels sont les sémèmes qui entrent dans le taxème /COUVERTS/ dans un contexte de nomades sahariens ? Soit nous possédons un savoir encyclopédique élargi et la question n'en est plus une, soit le contexte révèle la solution, soit, une recherche anthropologique s'impose.

L'affirmation de Rastier⁴⁹ s'actualise ici : il n'élabore pas des universaux sémantiques, mais des universaux de méthode. Ainsi, un lecteur accoutumé à la culture des nomades sahariens pourra utiliser l'analyse componentielle dans ce contexte-ci et extraire les sens propres à celui-ci uniquement.

Un domaine n'est jamais constitué que d'un seul taxème, toute situation implique plusieurs compétences ou savoirs corrélés ; par exemple pour la description d'un repas (Rastier, 1989a : 148), le domaine //ALIMENTATION// est notamment constitué pour l'occasion des taxèmes /ALIMENTS/, /COUVERTS/, /BIENSEANCE/. Une fois l'inventaire des taxèmes établi, les sémèmes du discours en question viendront les compléter et révéler quels sèmes y sont associés. Les taxèmes n'ont pas de relations entre eux, ce sont les sèmes des sémèmes qui par association révèlent l'isotopie sémantique du texte (Greimas, 1995), (Glossaire de sémantique interprétative, 1996).

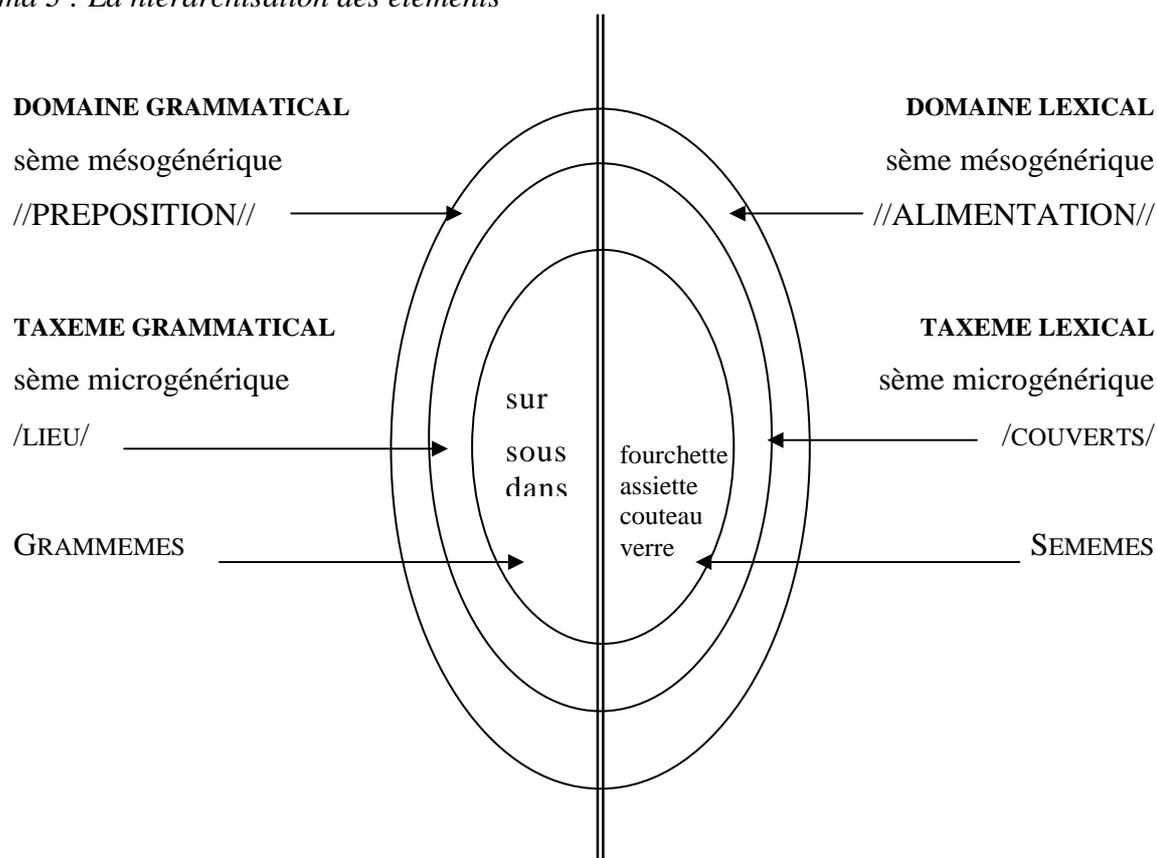
Il existe deux types de taxèmes ensemblistes qui catégorisent les traits sémantiques des

⁴⁹ « Les concepts définis ne sont que des universaux de méthode, et nous ne formulons pas à leur égard d'hypothèse réaliste qui les érigerait en archétypes cognitifs, ou autres primitives. » (Rastier, 1989a : 8).

sémèmes :

- Le taxème lexical contient les sémèmes d’une situation socioculturelle donnée (une situation culturellement marquée), il est inclus dans un domaine d’expérience (culturellement reconnu) qui peut contenir de multiples taxèmes.
- Le taxème grammatical contient des grammèmes et sera inclus dans un domaine grammatical ; par exemple :

Schéma 3 : La hiérarchisation des éléments



Dans les domaines //PREPOSITION// et //ALIMENTATION//, plusieurs taxèmes cohabitent aux côtés de ceux pris en exemple ; en voici quelques-uns, cependant, ils varieront obligatoirement en fonction du contexte et ceux-ci ne sont qu’une infime représentation de ce qu’un domaine en contexte peut contenir :

Tableau 5 : Quelques exemples de taxèmes

DOMAINE Sème mésogénérique	TAXEMES Sèmes microgénériques		
	Taxème 1	Taxème 2	Taxème 3
//PREPOSITION//	/LIEU/	/TEMPS/	/MANIERE/
//ALIMENTATION//	/COUVERTS/	/REPAS/	/ALIMENTS/

4. Les domaines

Le domaine (notion empruntée à Pottier) est le premier niveau sémantique qui permet la limitation du champ d'investigation sémantico-lexicale. Le domaine borne une spécialité et correspond à un type situationnel usuel :

Le niveau du *domaine* circonscrit un ensemble de définitions délimité par des pratiques sociales, dont la composition et l'inventaire sont liées à des normes sociales et où, de ce fait, la polysémie se trouve en fait proscrite. (Dard, 1995 : 9)

Rastier envisage telles des « pratiques sociales » (Glossaire de sémantique interprétative, 1996) codifiées. Ils ne sont pas des concepts, mais correspondent davantage aux domaines lexicographiques. Cependant, définis en contexte, ceux de Rastier sont en nombre illimité par rapport à ceux limités des dictionnaires. Par exemple //BIOLOGIE// ou //POLITIQUE// sont des domaines lexicographiques, en revanche //POLICE// ou //JEUX// ne le sont pas mais Rastier les utilise.

Tandis que les domaines lexicographiques sont des classes de généralité notionnelle, scientifique, naturelle ou technique, limitées par le savoir encyclopédique de la société, les domaines différentiels sont des pratiques sociales limitées par le contexte dans lequel elles apparaissent et dont elles sont dépendantes. Cependant, pour que le domaine linguistique soit reconnu, il ne suffit pas de répertorier les domaines lexicographiques doublés des activités humaines, il faut qu'il ait une incidence linguistique sur toutes les classes qu'il gère. Par exemple //TOILETTE// est un domaine car le sémème SERVIETTE y apparaît, par exemple, avec les sèmes /parties nobles du corps/ ou /santé/, et se distingue du domaine //MENAGE// car le sémème SERVIETTE y apparaît avec les sèmes /parties honteuses du corps/ ou /nettoyage/. SERVIETTE a donc la particularité d'apparaître dans plusieurs domaines et taxèmes, ce qui lui permet notamment d'éviter – ou de jongler avec – les ambiguïtés d'ordre polysémique en contexte.

Le fait que les classes sémantiques //TOILETTE// et //MENAGE// aient une incidence linguistique sur SERVIETTE permet de les reconnaître en tant que domaines.

Rastier réfute l'idée d'universaux sémantiques, et préfère associer plusieurs domaines en contexte où les sémèmes des taxèmes vont s'associer. Ainsi, un domaine est-il essentiellement lexical et peut rassembler plusieurs taxèmes.

Cette inclusion permet d'éliminer les polysémies éventuelles en contexte dès lors qu'il s'agit d'utiliser un sémème dont les sèmes seront sélectionnés et bornés à la fois par le domaine et le taxème (et à un niveau supérieur, la dimension). Le sémème, ainsi caractérisé,

devient particule unique d'un domaine précis. Il ne peut apparaître d'ambiguïtés polysémiques dès l'instant où chaque sémème est l'exemplaire unique choisi par le domaine pour la représentation d'un sens et un seul dans ce domaine et ce taxème-là.

La complémentarité de ces éléments – dimensions > domaines > taxèmes > sémèmes > sèmes – favorise l'utilisation de mots qui pourraient, *a priori*, sembler inappropriés au contexte (cf. les poèmes d'auteurs tels que Baudelaire (Baudelaire, 1972a ; Éluard, 1989).

Relations avec les taxèmes

Les taxèmes sont les classes dans lesquelles chaque sémème du domaine développe un sens propre et distinct des autres sémèmes dans les autres taxèmes, mais se rattachant tous à leur domaine de référence. Par exemple, dans l'analyse du poème *L'Albatros*⁵⁰ de Baudelaire (Baudelaire, 1972b : 36), nous rencontrons deux domaines qui permettent la métaphore : //ANIMAL// et //ECRIVAIN//, et selon que l'on se place dans l'un ou l'autre domaine, le sens des sémèmes du poème sera différent tout en évoluant dans les mêmes taxèmes. Cependant, l'intérêt du poème est de les associer, et les sémèmes n'en seront que plus porteurs de sens.

5. Les dimensions

La dimension est le rang de généralité sémantique le plus élevé, elle est indépendante du domaine ce qui lui permet de le catégoriser dans une perspective macro-sémantique. Elle est désignée par un sème macrogénérique du type : /humain/, /animal/, /végétal/, /minéral/ mais aussi /animé/ ou /inanimé/ (Rastier, 1991 : 247).

Les dimensions peuvent être articulées entre elles par des relations de disjonctions exclusives (//animé// vs //inanimé//). Elles sont hiérarchisées par des relations d'appartenance //humain// ∈ //vertébré// ∈ //animé// ∈ //concret//. (Dard, 1995 : 8)

Ainsi, les dimensions contribuent-elles à l'élimination progressive, dans la hiérarchie différentielle, de toute ambiguïté polysémique lors de l'apparition d'un tel phénomène.

a. Quelques dimensions

Le concret et l'abstrait, l'animé et l'inanimé fonctionnent de façon exclusive les uns par rapport aux autres, en d'autres termes, l'apparition de l'un implique son apparition dans toutes les acceptions du sémème en question, mais nie l'éventualité d'une cohabitation avec son corollaire. Si ce dernier tant à apparaître, le sémème⁵¹ en question change de domaine, mais ne

⁵⁰ Cf. Annexe 3.

⁵¹ Qui correspond à l'acteur que définit Rastier comme n'étant pas obligatoirement un personnage animé, mais peut être un « outil d'une notice de montage » (Rastier, 2001f : 39).

peut en aucun cas être présenté dans une catégorie analogue au précédent.

/humain/ : L'humain représente ce qui a trait à l'homme.

/concret/ : Le concret exprime ce qui peut être perçu par les sens ou imaginé (Rey, 1994b : art. Concret).

/abstrait/ : L'abstrait désigne ce qui est immatériel, spirituel et/ou virtuel.

/animé/ : L'animé représente ce qui est doté de vie : animal ou végétal.

/inanimé/ : L'inanimé noté /-animé/, représente ce qui est dépourvu de vie, créé par l'homme ou par la nature : minéraux, objets.

b. La gestion des traits dimensionnels

En contexte ils peuvent être des sèmes inhérents ou afférents à part entière ; par exemple, la distinction entre /+animé/ et /-animé/ pourra éclaircir la compréhension du genre dans un dessin animé, l'objet « tasse » pourra acquérir le sème afférent /+animé/⁵².

6. Les isotopies sémantiques

a. Du global au/du local au global

Le concept d'isotopie sémantique est l'aboutissement des associations sémiques de toutes les classes sémantiques précédemment décrites et permet par l'analyse du local (les associations sémiques) de la mise en place du global sémantique : quels sont les sèmes qui parcourent tout le texte et permettent sa cohésion sémantique interne ? Comment ces sèmes isotopants se diffusent-ils et s'articulent-ils afin de mettre en place un sens en cohérence avec l'entour du texte ?

Ainsi, partie du global – la limitation linguistique et culturelle de l'entour du texte – l'analyse du local ramène-t-elle le chercheur à la compréhension microsémantique de ce même global.

Rastier décrit ce concept après d'autres auteurs⁵³ qu'il explicite dans le chapitre IV de *Sémantique Interprétative* (1987c). Le terme ne serait pas un homonyme du concept présent depuis le début du XX^e siècle en physique, ils ont cependant en commun la notion de « similarité ». En effet, deux sèmes peuvent avoir un lien isotopique si l'un de leur sème au moins est identique. Ce lien permet alors beaucoup d'associations diverses voire surréalistes comme le prouvent les poèmes d'auteurs qualifiés du même adjectif.

⁵² Cf. Le film *La belle et la bête* de Walt Disney, 1992.

⁵³ Plus spécialement Greimas qui a introduit ce concept en sémantique.

b. Itération sémique de tous niveaux sémantiques

Tous les sèmes de toutes les classes peuvent être isotopants

Contrairement à ce que Greimas a décrit, Rastier postule que l'isotopie peut être autre que classématique. Elle peut être issue de l'itération d'un sème de n'importe quelle classe sémantique du texte : la dimension, le domaine, le taxème. En outre, et contrairement à toutes les analyses sémantiques « classiques », l'isotopie sémantique reste indépendante des relations 1/syntaxiques, 2/logiques entre les éléments d'un syntagme :

1/*Le fermier tue le taureau* présente le même type d'isotopie que *Le taureau tue le fermier*. (Rastier, 1987 : 97)

2/L'énoncé peut-être faux *Le jour est la nuit* conserve le même sème générique isotopant /partie du cycle diurne/ que *Le jour est autre chose que la nuit* (Rastier, 1987 : 97-98).

L'isotopie est aussi révélée grâce à l'association syntagmatique et paradigmaticque

Quelle que soit la classe du sème isotopant, celui-ci déclenche des relations d'équivalence sémantique entre les sémèmes qui l'incluent (Rastier, 2001e : 299). De ce fait, les plans paradigmaticques et syntagmaticques participent à l'élaboration de l'isotopie :

- Le paradigme des sèmes d'une classe sémantique au sein de chaque sémème ;
- La syntagmaticque des sémèmes qui constituent le passage ou le texte.

Ainsi, quand un texte contient plusieurs isotopies, ces dernières seront-elles du même niveau sémantique, de la même classe. Un même texte peut donc présenter plusieurs types d'isotopies selon la classe à laquelle les sèmes isotopants appartiennent.

Remarque : Un texte n'a pas un nombre infini d'isotopie, les sèmes isotopants ne sont pas très nombreux et cela se comprend par le fait que si tous les sémèmes contiennent les mêmes sèmes, il s'agirait des mêmes sémèmes ou d'un texte constitué de quasi synonymes ; serait-ce un texte ? Il peut s'agir d'une définition lexicographique, l'isotopie est alors paradigmaticque, mais syntagmaticque en étoile. En d'autres termes et si l'on prend la définition de X composée des explications Y et Z, nous aurons l'isotopie sémique suivante :

X est lié à Y

X est lié à Z

Mais Y et Z ne sont liés que par l'intermédiaire tropique de X.

Le texte de la définition n'est donc cohérent qu'en repassant par la « case » du lexème défini, et il n'a que des cohésions internes limitées à chaque partie de la définition : Y et Z ont chacun leur cohésion interne, mais il n'en constitue pas un ensemble.

Les sèmes isotopants

Avant d'entrer dans le détail des types d'isotopies, notons qu'il existe trois grands types de sèmes isotopants :

- Ceux qui appartiennent à des classes sémantiques largement ouvertes, et qui apparaissent en fonction de l'actualisation des sèmes inhérents des sémèmes en contexte. Ils représentent l'isotopie sémique « prescrite » par la cohésion sémique interne des sémèmes du texte (Rastier, 2001e : 299).
- Ceux qui appartiennent à des classes sémantiques davantage fermées, associées au « système fonctionnel de la langue, Rastier, 2001e : 299 » et révélant par exemple, les accords (singulier/pluriel, masculin/féminin) et les aspects lexicaux (inchoatif, télique). Rastier parle alors d'« isosémie », l'isotopie des sèmes que nous pourrions qualifier de « grammaticaux ».
- Et enfin, à un niveau supérieur au texte lui-même, il existe des sèmes qui assurent la cohérence des normes qui le domine (celles du « discours, du genre voire de l'idiolecte, Rastier, 2001e : 63 »). Introduire dans un texte une norme qui ne correspond pas aux normes qui le gèrent c'est pratiquer l'hétéronomie sémique ; tandis qu'un texte qui reste dans ses normes est qualifié d'« isonomique ».

c. Les isotopies génériques et spécifiques

Chacun de ces sèmes peut appartenir en contexte, aux différentes classes sémantiques et vont servir de fondement à l'isotopie. Un sème générique appartenant à n'importe quelle classe sémantique pourrait engendrer une isotopie générique ; un sème spécifique, révélé en contexte, pourra développer une isotopie spécifique. Selon la classe sémantique, l'isotopie générique portera la même désignation que celle du sème de la classe :

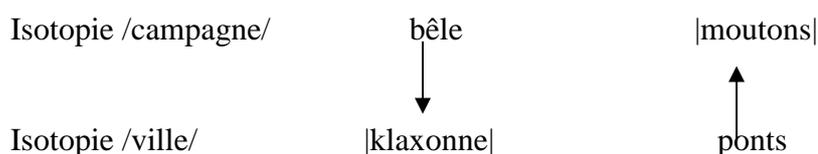
- L'isotopie macrogénérique est celle induite par les sèmes de la dimension : « La tasse bleue va avec la sous-tasse jaune » itération du sème /inanimé/ ; nous n'aurions pas eu d'isotopie macrogénérique dans « La tasse bleue va avec l'enfant en jaune » ;
- L'isotopie mésogénérique est celle induite par les sèmes du domaine : itération du sème /informatique/ dans « Le CD-ROM permet de consulter la revue au format PDF » ;
- L'isotopie microgénérique est celle induite par les sèmes du taxème : itération du sème /validation d'un jeu/ dans « Cochez six numéros par grille ».

Les poly- isotopies

En d'autres termes, quand plusieurs isotopies se rencontrent, comment réagissent-elles les unes par rapport aux autres ?

Les isotopies dites superposées s'associent pour former deux niveaux d'interprétations, l'un lexicalisé et l'autre pas. L'interprétation de la deuxième isotopie n'est possible que par réécriture de la première. Cependant, l'interprétation est souvent au profit de l'isotopie non lexicalisée car elle est induite par la première, alors que la réciproque ne pourrait être vraie ; en d'autre terme, si la deuxième isotopie était lexicalisée, elle ne pourrait pas induire la première. Rastier utilise la phrase « Le chien du commissaire aboie » où 'chien = secrétaire' et 'aboie = crie' ; si nous avons « le secrétaire du commissaire crie », nous ne pourrions que difficilement en extraire « chien » et « aboie ». Ce phénomène se caractérise par la récurrence des sèmes macrogénériques /inanimé/ vs /animé/.

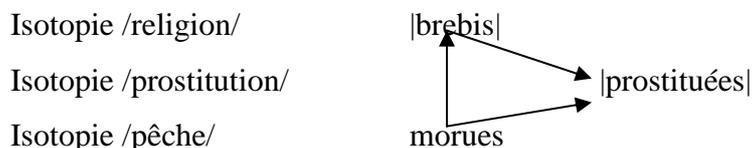
Les isotopies dont les sèmes macrogénériques (de la même dimension) ou mésogénériques (du même domaine) deviennent systématiquement afférents sont appelées des isotopies entrelacées. En d'autres termes, les sèmes inhérents aux sémèmes d'une isotopie, deviennent afférents à ceux de la deuxième isotopie et réciproquement. Ils sont généralement cooccurrents et lexicalisés, mais il peut paraître nécessaire de lexicaliser le sémème contenant le nouveau sémantème ainsi formé afin de mieux le saisir ; par exemple (les crochets droits représentent la non-lexicalisation) (Rastier, 1996c : 181) :



Quand BELE se charge du sème mésogénérique /ville/, il devient le bruit caractéristique d'un tel domaine : le klaxon des voitures ; de même pour PONTS qui contient la foule des habitants de ces villes, qui deviennent les êtres vivants les plus nombreux de la campagne : les moutons. Les deux isotopies permettent alors d'articuler et de dégager les relations entre les éléments d'un énoncé, des sémèmes cooccurrents ; Rastier parle d'isotopies homopositionnelles, elles occupent ensembles des positions syntagmatiques « entrelacées ». Cela est possible dès l'instant où l'une des deux isotopie n'est que partiellement ou pas du tout lexicalisée.

Les isotopies mésogénériques successives sont identiques aux précédentes, si ce n'est celles n'apparaissent pas dans les mêmes phrases, et constituent alors un réseau d'isotopies qui peut parcourir plusieurs phrases successives ; ces relations isotopiques permettent l'articulation d'énoncés entiers, et pas seulement des sémèmes entre eux. L'exemple que donne

Rastier (1996c : 182) contient trois phrases successives où les sèmes inhérents passent d'un sémème à l'autre en devenant afférents, et où il est intéressant de noter que certains sèmes non lexicalisés mais implicites apparaissent dans la description et appartiennent de plein droit à l'isotopie :



Cependant un tel phénomène n'est possible que ponctuellement sinon nous n'aurions aucune lexicalisation. Rastier parle ici d'isotopies hétéro-positionnelles, en d'autres termes, elles n'apparaissent pas dans le même espace syntagmatique, le parcours interprétatif induit est alors successif, d'un énoncé à l'autre et non entrecroisé d'un sémème à l'autre. Dans un tel cas, les isotopies doivent davantage être lexicalisées que précédemment, au moins partiellement.

Comment les sémèmes des isotopies se connectent-ils ?

Ce qui caractérise les isotopies ce sont leurs oppositions sémiques qui œuvrent en faveur de leur rapprochement et finalement s'associent. Cette association s'effectue différemment selon les cas et notre corpus révèle : la connexion symbolique et métaphorique.

Une connexion dite « symbolique » se manifeste entre un sémème et un lexème non lexicalisé mais dont la représentation symbolique dépend de la présence du premier (Rastier, 1987 : 186). Ensuite, l'itération systématique de la connexion symbolique, entre les sémèmes lexicalisés, entraîne son établissement « durable » entre les isotopies superposées.

Une connexion dite « métaphorique » se manifeste entre plusieurs sémèmes lexicalisés qui présentent

Une incompatibilité entre au moins un des traits de leur classème, et une identité entre au moins un des traits de leur sémantème (Rastier, 1996c : 187)

Les sémèmes ne sont pas obligatoirement cooccurents et doivent chacun appartenir à une dimension ou un domaine différent. Les sèmes associés sont soit inhérents soit afférents dans le sémantème (inhérent dans le classème). L'indexation d'un sème doit alors tenir compte du contexte, par exemple ALBATROS ne sera en connexion métaphorique avec POETE que dans le poème de Baudelaire (ou lors d'une référence à celui-ci). L'actualisation des sèmes d'un sémème à l'autre peut être réciproque : l'albatros va acquérir des propriétés sémiques du poète et réciproquement.

Ces connexions sont donc des types de relations entre les sèmes à un niveau inférieur au sémème ce qui ne permet pas d'établir des relations directes entre les sémèmes « les signes de

surface », mais entre les signes « de profondeur » : les sèmes. Ces sèmes qui appartiennent au monde de « l'invisible » sont soit indexés dans le texte par des sémèmes cooccurrents ou des isotopies ; soit indexés par des « interprétants extérieurs au texte, Rastier, 1996c : 195 », telles que les connaissances encyclopédiques, les normes qui régissent le discours, le genre, le texte, les normes de l'auteur lui-même, des normes idiolectales par exemple.

Des isotopies dominantes et d'autres dominées

Après la description de systèmes poly-isotopiques, la question de la hiérarchisation de ces isotopies se pose : laquelle est mise en exergue ? Rastier postule que la hiérarchie n'existe pas, dès l'instant où la description des relations entre les isotopies permet une interprétation de « tous » les sens du texte. En assignant une valeur supérieure à l'une des isotopies c'est considérer que les autres n'ont qu'une valeur négligeable alors que leur présence permet la valeur soi-disant supérieure de la première.

Cependant, l'établissement d'un système hiérarchique s'établit dès l'instant où l'une des isotopies permet notamment de définir l'impression référentielle du texte. Si une telle spécificité apparaît au sein des relations isotopiques, alors celle qui a cette propriété est dite « comparée », tandis que l'autre (ou les autres) est « comparante ».

Quelques particularités : anisotopies et allotopies

Les sèmes anisotopes, sont dits « neutres » au sein des isotopies. En d'autres termes, ils ne participent pas à l'élaboration de l'isotopie, mais s'y adaptent et, de ce fait, participent à sa diffusion (Rastier, 1996c : 178).

Des sémèmes allotopes, ont des sémantèmes oppositifs. Les sèmes en relations peuvent être génériques ou spécifiques, et permettent d'opposer des sémèmes cooccurrents sans que cette rencontre ne soit inintelligible (cf. exemple de la huitième occurrence du corpus).

d. Instauration de l'impression référentielle

En reprenant l'exemple du poème *L'Albatros*, nous constatons que malgré la présence de deux domaines, il ne contient qu'une seule impression référentielle, celle de la « condition du poète » (Rastier, 1991 : 111). L'impression référentielle ne dépend pas du nombre ou de la prédominance d'un domaine, elle parcourt le texte telle une « représentation mentale contrainte par l'interprétation » (Rastier, 2001f : 299 et 1991 : 207). Elle est exprimée par les isotopies génériques du texte en question, et serait la « représentation mentale » que nous conserverions du poème (texte en général) une fois ses termes exacts oubliés : « -De quoi parle-t-il ? -De la

condition du poète. »

Comme pour la différentiation sémique inspirée par la représentation binaire des phonèmes, nous pourrions ranger la notion d'impression référentielle dans la même classe que 1/la fonction impressive d'un texte (produire un effet volontaire sur le récepteur) en pragmatique, 2/l'impressivité d'un son, en phonologie, en d'autres termes, de ses qualités à évoquer certaines représentations mentales précises propres à la langue et la culture dans laquelle il évolue. Par exemple, le phonème /k/ rend une impression auditive de dureté des mots en français tandis que le /s/ serait plus « doux » à l'oreille ; ces quelques « sonorités impressives » sont largement utilisées en poésie notamment.

L'impression référentielle est alors ce que le lecteur pourrait désigner comme étant le « sujet » du texte, en d'autres termes, le domaine dominant. Ajoutons que ce dernier n'est pas obligatoirement lexicalisé tel quel : l'exemple du repas décrit par Zola dans *L'Assommoir* (Rastier, 1989a : 153) a pour impression référentielle « l'alimentation », mais ce lexème n'est jamais mis en contexte, ses sèmes sont afférents dans des sémèmes qui entrent alors dans le champ lexical de l'alimentation (blanquette, saladier, table, champignons...).

Si différents domaines cohabitent, l'impression référentielle individuelle à chacun d'entre eux peut alors être multipliée ou annulée (dans le but d'en créer une nouvelle). Rastier (1989a : 56) cite l'exemple d'énoncés métaphoriques où les domaines s'associent pour que l'un permette un effet métaphorique sur l'autre ; il apparaîtra alors un domaine dominant et un autre dominé indispensable à la métaphore. Ainsi, est-il possible d'inscrire au sein d'un même texte plusieurs isotopies génériques, et tandis que

- Certaines s'effacent au profit de l'une d'entre elles et servent à la métaphore : dans l'extrait de *L'Assommoir* de Zola (Rastier, 1989b : 149), le domaine //PÊCHE// s'emboîte dans le domaine dominant //ALIMENTATION// qui seul représente l'impression référentielle, celle-ci ne porte aucune de trace du domaine //PÊCHE//.
- D'autres s'effacent pour une nouvelle : Dans *L'albatros* de Baudelaire, l'//ANIMAL// et le //POÈTE// au profit de la //RÊVERIE// face à la //RÉALITE//. La métaphore engendrée par le chevauchement des deux premiers domaines est supplantée par l'afférence des deux autres domaines dont les isotopies génériques contribuent à l'impression référentielle finale : la réalité de la vie face à la rêverie dans laquelle s'enferme le poète.

Les auteurs du programme politique des *Verts*, convoquent parfois plusieurs domaines dans une perspective métaphorique. Par exemple, dans l'article *Femmes, La longue marche de la moitié de l'humanité*, deux domaines se rencontrent dans le sémème ROUTARD qui anaphorise les « hommes politiques » ; ces deux domaines sont //VOYAGE//, le domaine

lexicographique du lexème *routard*, et //PARITÉ POLITIQUE//, le domaine « dominant » de l'article en question. L'analyse, *infra*, permettra de dégager le sens d'une telle association de sèmes.

7. Le contexte – l'entour

Context refers to the situation giving rise to the discourse, and within which the discourse is embedded. There are two different types of context. The first of these is the linguistic context – the language that surrounds or accompanies the piece of discourse under analysis. The second is the non-linguistic or experiential context within which the discourse takes place.⁵⁴ (Nunan, 1993 : 8)

Le deuxième type de contexte inclut le type de discours, l'objet, le lieu, la date, l'environnement physique, les relations entre les participants, les savoirs collectifs et individuels, les sous-entendus naissants et les implicites culturels, politiques, historiques ; cette perspective rejoint l'idée du « savoir encyclopédique » de Langacker (1991 : 105). Il s'agirait davantage de la situation ou au sens large, du contexte culturel et historique dans lequel s'inscrit le discours en question.

La sémantique interprétative analyse des unités sémantiques qu'elle insère dans le premier type de contexte, celui plus explicitement tourné vers les structures linguistiques du discours que Rastier appelle « paliers » : le mot, la phrase et le texte (Rastier, 1998 : 102). Le contexte d'une unité sémantique est 1/l'incidence de tous les éléments qui contribuent à la construction des paliers, ainsi que 2/l'incidence de cette unité sur le contexte.

Le contexte de Rastier⁵⁵ ne correspond pas à la première définition de Numan, en revanche, le concept « d'entour⁵⁶ » s'en approcherait davantage :

Entour : ensemble des phénomènes sémiotiques associés à une suite linguistique ; plus généralement, contexte non linguistique. (Glossaire de sémantique interprétative, 1996)

En conséquence, l'analyse sémantique componentielle d'un discours ne doit pas négliger l'influence extralinguistique du contexte culturel dans lequel ce discours apparaît. En outre, le choix des sèmes, qui seront analysés, n'est pas fortuit dès l'instant où le discours est circonscrit ; en effet, nous aurons peu de chance de rencontrer par exemple le mot « apoplexie » dans un discours politique, en revanche, il apparaîtra davantage dans un discours médical. Cet exemple confirme la détermination du local par le global dès l'instant où il paraît

⁵⁴ Traduction : « Le contexte se réfère à la situation qui donne naissance au discours, situation dans laquelle le discours est imbriqué. Il existe deux sortes de contexte. Le premier est le contexte linguistique – la langue qui cerne ou accompagne la partie analysée du discours (la langue de l'analyse). Le second est le contexte non linguistique ou situationnel (domaine d'expérience) dans lequel le discours prend place [l'extra-linguistique, par exemple : l'histoire, la politique, l'écologie]. »

⁵⁵ Rastier n'est pas en contradiction avec Numan, leurs points de vue convergent.

⁵⁶ La définition a évolué au cours de différents ouvrages et articles de Rastier (1987c, 1999a : 224) ; nous tiendrons compte de la dernière en date.

évident de tenir compte de données extérieures au sémème pour extraire son sens dans le contexte auquel il appartient.

Notre contexte

Le programme politique des *Verts* est un maillon du contexte élaboré depuis 1984 – date de la création du parti – par les écologistes *Verts*. Ce programme politique n'est pas limité temporellement à la période 1984-1994, mais il est également empreint des facteurs historiques constitutifs de la pensée politique écologiste en France depuis la fin des années soixante :

Facteurs synchroniques

- Les écologistes *Verts* français ;
- Le programme politique des *Verts* : un ouvrage de référence pour cette politique ;
- Une année : 1994 ;
- Un programme élaboré en vue des élections présidentielles de 1995.

Facteurs diachroniques

Cet aspect est développé dans le chapitre intitulé *Historique de l'écologie politique*.

- Depuis 1984 (date de leur création) les *Verts* appartiennent aux instances politiques nationales et internationales ;
- Les *Verts* se devaient d'expliquer leur point de vue de l'écologie moderne afin d'éviter les confusions possibles avec d'autres courants écologistes ;
- Ils devaient resituer (voire restaurer) les représentations historico-politiques des écologistes ;
- Les *Verts* rédigent un état des lieux de leur politique.

Ainsi, sommes-nous confrontés à un programme qui s'insère dans un contexte socio-historique vaste mais est restreint à la synchronie socio-politique du début des années quatre-vingt-dix.

En résumé, le contexte influence le choix des domaines qui engendre l'interprétation discursive des sémèmes, tandis que chaque taxème participe à l'élaboration de l'isosémie sémantique discursive.

8. Le « discours » et le « texte »

Nous n'entrerons pas ici dans une explication (qui ne pourrait qu'être sommaire après examen des débats à ce propos entre de nombreux auteurs) de ce que sont les unités « texte » et « discours ». Nous justifierons seulement le choix de ces termes dans ce travail.

Le « discours » désigne, dans la terminologie de Rastier, une entité supérieure qui gère des entités plus petites comme le genre ou les domaines. Cependant, elle dépend d'un contexte dont l'influence ne doit pas être négligée.

L'objet sur lequel le sémanticien va travailler est le « texte », qui dépend du discours et du genre dans lequel il s'inscrit. Ce texte s'insère dans un type de discours vaste, mais limité par des codes linguistiques et culturels. Le texte est, dans la classification de Rastier, une unité inférieure au discours ; ce dernier gère le « style » grâce à la « pratique sociale » dans laquelle il s'insère. Cette pratique est désignée par le terme générique du discours : politique, médical etc.

Discours : ensemble d'usages linguistiques codifiés attaché à un type de pratique sociale.

Texte : suite linguistique autonome (orale ou écrite) constituant une unité empirique, et produite par un ou plusieurs énonciateurs dans une pratique sociale attestée. (Glossaire de sémantique interprétative, 1996:)

Un texte est une suite linguistique empirique attestée, produite dans une pratique sociale déterminée, et fixée sur un support quelconque. (Rastier, 1994a : 168)

Cependant, ces termes ont des acceptions et génèrent des représentations culturelles traditionnelles qui influencent aussi leurs occurrences. Le mot « texte » a généralement une acception littéraire, tandis que le mot « discours », et seulement en France depuis l'avènement de l'école française d'analyse du discours, véhicule

Une acception politique devenue à présent vaguement sociologique. (Rastier, 1996b : 12)

Le discours est, dans sa première acception lexicographique (et culturelle), un objet voué à l'oralité⁵⁷. Les rhéteurs⁵⁸ faisaient des discours dont les règles se retrouvent désormais au sein de deux ordres publics : la justice et la politique qui admettent cependant plusieurs genres, par exemple le discours politique admet le genre « programme » ou « circulaire électorale » ou encore « ouvrage théorique » et « discours oralisé » (en campagne électorale).

En résumé, le genre n'est qu'une partie du discours. Les textes réunis dans le genre constituent une partie seulement du corpus du discours de la pratique sociale en question. Étant donné que le discours désigne le lieu de la pratique sociale dans laquelle l'objet s'actualise (Rastier, 2001e), *Le Livre des Verts* appartient à la pratique sociale nommée « politique » et s'actualise dans le genre « programme ».

En conséquence, nous parlerons de « texte » quand il sera question d'un passage de l'article étudié ou de l'article lui-même ; et nous appellerons « discours » l'ensemble du corpus politique auquel nous avons eu recours dans notre analyse.

⁵⁷ « Propos que l'on tient. Conversation. Développement oratoire. » (Rey, 1994b : art. Discours).

⁵⁸ Cf. Barthes, 1970 et Dumarsais, 1988.

C- LA STRUCTURE DE LA SEMANTIQUE DES TEXTES

De reprendre les termes de Rastier pour la description du programme des *Verts* ne signifie pas que la méthode soit maîtrisée. Nombre de problèmes méthodologiques apparaissent dès l'instant où l'analyste doit combiner chaque « morceau d'un tel puzzle ». Cependant, nous tenterons d'associer les parties que nous jugeons avoir le mieux saisi et, en revanche, nous n'aborderons que partiellement celles qui ne le sont pas suffisamment.

L'objectif étant de dégager le sens du verbe *changer* au sein du programme des *Verts*, il est donc essentiel, avant de conclure, de tenter de comprendre comment s'articulent, selon la méthodologie de la sémantique interprétative, les sens des différentes unités présentes dans un texte.

1. Les composants pour l'organisation

La structure sémantique des textes s'organise selon des paliers de fonctionnement du texte (nous entrons alors dans l'organisation macrosémantique du texte) qui sont aussi des paliers d'analyse. Ils sont quatre hiérarchisés comme suit :

- La thématique « rend compte des contenus investis et de leur structures paradigmatiques » (Rastier, 1989a : 54).

Extraire les thèmes du texte revient à repérer les sèmes génériques récurrents. Ainsi, les thèmes génériques vont-ils permettre de fixer la topique du texte, en d'autres termes, l'impression référentielle dominante du texte à partir des isotopies génériques. D'autre part, les thèmes spécifiques représentent les « groupements de sèmes spécifiques » (Rastier, 1989a : 57) récurrents (constants) et appartenants à des classes sémantiques différentes.

Notre travail consistera à repérer les sèmes isotopants au sein de ce palier d'analyse du texte.

- Le palier dialectique et la description de « la succession des intervalles dans le temps textuel » (Rastier, 1989a : 66), le temps représenté et ses évolutions. Il est composé de deux niveaux :

1/Le niveau événementiel (1989a : 72) des acteurs (molécule sémique), des rôles, des fonctions (interactions entre les acteurs).

Les rôles témoignent de la présence d'universaux de méthode dans la sémantique componentielle. Ces entités permettent de décrire les relations casuelles entre les acteurs en présence. Il s'agit de cas « sémantiques », inhérents aux sèmes-types, et qui peuvent

s'actualiser différemment en contexte. Leur liste est fermée et se réfère à ce qu'il est commun d'appeler « la théorie des cas », les voici en ordre alphabétique extraits d'un article de Hébert :

ACC (accusatif) : patient d'un processus ; ATT (attributif) : caractéristique ; BÉN (bénéfactif) : entité bénéficiaire ; DAT (datif) : entité qui reçoit une transmission ; ERG (ergatif) : agent d'un processus ; FIN (final) : but ; INST (instrumental) : moyen employé ; LOC (locatif) : localisation spatiale (LOC S) ou temporelle (LOC T) ; MAL («maléfactif») : entité affectée négativement par quelque chose ; RÉS (résultatif) : résultat, conséquence ; COMP (comparatif) : comparaison. (La sémantique interprétative, 2002)

Rastier donne comme exemple le *don* (Rastier, 1989a : 75) qui, sous forme de graphe, exprime le processus mettant en relation un premier acteur qui transmet (ergatif) un objet « deuxième acteur » (accusatif) à un troisième acteur qui acquiert les particularités d'être à la fois datif (il est le récipiendaire du procès) et bénéfactif (bénéficiaire d'un nouvel objet).

Les fonctions attribuées aux rôles sont de deux ordres : irénique ou polémique scindés chacun en deux types de syntagmes « indexés par la modalité du possible » (Rastier, 1989a : 74) et déclinés comme suit : des contrats et des échanges, des affrontements et des luttes.

2/Le niveau agonistique (1989a : 76) rassemble des agonistes, en d'autres termes, des classes d'acteurs qui ont une structure sémique et des rôles communs. Ces acteurs peuvent appartenir à des isotopies génériques différentes et à des univers différents. Comme il est rare dans un texte qu'un acteur ait toujours le même rôle actanciel, un agoniste n'est donc pas figé dans un rôle.

Ce niveau rassemble aussi des séquences, sortes de « scénettes syntagmatiques » récurrentes pour chaque acteur et constitutives en quelque sorte de la trame narrative supérieure qui guide ces acteurs dans un rôle précis pour chaque séquence.

- Le palier dialogique est celui de la modalisation des unités sémantiques, dans un univers sémantique où évolue un ensemble de séquences narratives associées à un acteur. Chaque univers possède trois mondes : le monde assertorique ou factuel ; le monde contrefactuel ou irréel ; le monde du possible.
- Le palier tactique permet la description des positions linéaires des unités sémantiques les unes par rapport aux autres (Glossaire de sémantique interprétative, 1996).

2. La structure des composants

L'organisation de ces paliers participe à la structuration de chaque unité à tous les niveaux linguistiques du texte (sémème, syntagme, entité narrative). Cependant, chaque palier peut aborder de différentes façon l'analyse du texte :

- Soit paradigmaticque : faire un répertoire des formes ;
- Soit syntagmaticque : décrire comment ces unités lexicales et sémiques s’associent de façon linéaire ;
- Soit référentielle : rapporter ce qui est dans le texte à des unités non linguistiques qui renvoient au savoir encyclopédique⁵⁹ ;
- Soit herméneutique : description des schémas isotopiques du texte, en d’autres termes, décrire les mécanismes d’inférence mis en œuvre notamment entre les sèmes des sémèmes du texte et ceux extérieurs au texte, issus de l’entour.

Concernant notre corpus, l’analyse paradigmaticque s’intéressera aux formes lexicales des unités du champ sémantique du /changement/, et celles des sèmes qu’elles contiennent. L’analyse syntagmaticque permettra de décrire les sèmes isotopants constitutifs des isotopies qui parcourent chaque articles du programme (voire le programme dans son entier). Les deux dernières approches nous permettront d’associer au texte tant des savoirs encyclopédiques et socialement normés « généraux », que les savoirs spécifiques acquis à propos de la politique des écologistes *Verts* : leur histoire, leurs origines, leur place au sein du monde politique français et leurs rapports avec la société.

CONCLUSION

VERS LE SENS GRACE AUX SEMES

Les critiques accusent souvent l’analyse sémique de faire appel à l’intuition et d’avoir un caractère infini difficilement appréciable. Cette infinitude n’est à mon sens pas fondée dès l’instant où le corpus limite obligatoirement les interprétations et, en conséquence, l’explosion possible du nombre de sèmes. Les limites se forment au fil de la description, au sein des inclusions des classes sémantiques de rang supérieur (dans un contexte de cocktail, le sémème *CANAPE* appartient au taxème /alimentation/ et au domaine //FÊTES// et ne peut en conséquence être décliné qu’avec un nombre limité de sèmes dans une telle restriction sémantico-contextuelle).

Quant à l’intuition, elle se voit malheureusement limitée pour les mêmes raisons : le contexte ne peut que nous conduire à décrire ce qu’il contient et l’intuition sémique, si elle existe, sera rapidement contrainte par le sens des sémèmes dans leur contexte.

⁵⁹ Si j’ai bien compris il s’agit par exemple de la Bergère qui se retrouve affectée du sème /verticalité/ par inférence avec la référence du savoir encyclopédique que nous avons à propos de la verticalité de la tour Eiffel.

Ce qui cependant a posé un problème dans nos analyses, c'est la dénomination exacte des sèmes. Si intuition il y a, elle est peut-être à poser en ces termes : le chercheur dénomme comme il l'entend les sèmes de son analyse à grand renfort d'arguments justifiant son choix lexico-sémantique. Personnellement nous avons opté pour la reprise de dénominations existantes (/sexe masculin/ par exemple) auxquelles nous avons dû ajouter des dénominations de sèmes spécifiques à notre corpus (/passage/). Il est néanmoins légitime de contester de telles dénominations, mais elles correspondent certainement à un état de conscience gestatif vis-à-vis de la théorie en question ; de ce fait, chaque sème peut être sujet à discussion relative tant à sa dénomination qu'à sa place exacte au sein du système décrit.

En résumé, la sémantique interprétative componentielle est une méthode qui permet l'analyse de textes grâce à des traits sémantiques nécessaires (pour la constitution du sens d'un sémème) et suffisants (pour qu'un sens particulier s'actualise en contexte). L'étude implique le rapprochement et la comparaison des traits complémentaires contenus dans chaque sémème en relation dans le domaine dans lequel ils sont impliqués. Le lien entre tous les sémèmes en contexte est le trait sémantique (ou les traits) identique à chacun d'eux. L'analyse différentielle explicite des sèmes qui permettent alors de déterminer les inférences entre les sémèmes, l'impression référentielle du texte, et la propagation d'un de ces traits explicite en contexte engendrera une isotopie sémantique spécifique.

De fait, la sémantique interprétative est une théorie unifiée car « elle opère en deçà du mot et au-delà de la phrase » (Rastier, 1989a : 8), c'est-à-dire qu'elle décompose le mot en unités significatives minimales, et l'actualise dans un vaste réseau de sens liés les uns aux autres grâce aux relations entre les unités de rang inférieur.

La sémantique componentielle de F.Rastier, est le résultat de l'évolution et de l'association de démarches antérieures, notamment la recherche cognitive, sur lesquelles l'auteur fonde une partie de sa théorie différentielle.

VERS L'INTERPRETATION INTERTEXTUELLE

Les relations entre la linguistique et la recherche cognitive sont énumérées dans l'un des ouvrages de Rastier (1991 : 49), qui révèle les liens quasi inhérents entre la sémantique et l'Intelligence Artificielle. Une telle approche rejoint celle des linguistes cognitivistes qui cherchent à bâtir et à définir des passerelles entre la théorie du langage et les théories d'autres disciplines faisant appel à la cognition comme les neurosciences, la psychologie et la modélisation en Intelligence Artificielle.

Cette approche pluridisciplinaire a influencé la manière d'envisager ce travail : analyser

un lexème en tenant compte de tout l'environnement socioculturel dans lequel il s'intègre.

En résumé, l'approche cognitive linguistique tisse des liens entre différentes disciplines implicites ou explicites en contact dans les textes, et nous envisageons d'analyser le /Changement/ dans le programme des *Verts* en tenant compte du contexte socioculturel, historique et politique dans lequel il se situe ; ceci paraît nous conduire à la sémiotique des cultures récemment décrite par Rastier.

Si l'herméneutique, qui est passée de l'interprétation des textes religieux à ceux sur lesquels nous avons fondé notre culture (identité, morale), s'étend à la totalité des textes existants dans une société, alors la culture de cette société ne peut s'interpréter qu'après lecture et compréhension de tous ses textes qui ensemble la constitueraient.

C'est de cette façon que nous avons compris la sémiotique des cultures que Rastier décrit (Rastier, 1996a et 2001b). Cherchant à unifier les sciences de l'homme et de la société qui sont aussi des sciences de l'interprétation (droit, sociologie, médecine), il place la lexicologie au centre de celles-ci, comme point de passage nécessaire entre les signes émis par chaque discipline, et leur interprétation sémiotique.

Nous avons en quelque sorte commencé ce genre « d'intertextualité » dès l'instant où l'interprétation du programme politique écologiste des *Verts*, sollicite la connaissance de disciplines autres que la linguistique. Quelques ouvrages extérieurs à la sémantique ont alors été nécessaires pour la compréhension du corpus (Drouin, Voynet, Faucher, écrits des partis politiques etc.). Ainsi, avons-nous pu repérer au cours de l'analyse que les chapitres polémiques ont des revendications proches de celles rencontrées dans les textes d'associations (féministes par exemple) ou d'auteurs engagés tels que (Moscovici, 1978a), (Bosquet, 1978), ou encore (Bookchin, 1994).

CHAPITRE III

TABLE DES MATIÈRES

LES SEMES DE <i>CHANGER</i>	92
I- les représentations sémantiques du changement	93
A- Les invariants sémantiques	93
1. Concept et signifié.....	93
2. Des études pour le /changement/ comme concept	96
B- Un passage comme fracture radicale ou évolutive	99
1. Changement dans l'objet ou échange de valeurs	99
2. Changement accidentel vs changement essentiel.....	100
3. La place temporelle et l'utilisation de ces deux types de changement.....	102
Schéma 4 : Représentation des conséquences possibles d'un changement	103
II. Les modes et les temps des occurrences	104
A- À l'infinitif	104
1. Les formes grammaticales de l'infinitif verbal	105
2. La participation des verbes modaux	106
Tableau 6 : Les valeurs modales des auxiliaires de modalité	108
B- Au passé composé de l'indicatif	108
1. Quelques remarques sur l'indicatif	108
2. Le sens du passé composé est lié à son aspect	109
3. Sa valeur argumentative	111
C- Au Présent de l'indicatif.....	112
1. Sa morphosyntaxe particulière... ..	112
2. ...Dédit un sémantisme et un aspect spécifiques	112
3. Sa place argumentative.....	113
D- Au futur simple de l'indicatif	114
1. Un temps prospectif.....	114
2. ...Pour le discours juridique	114
II. La recherche de l'aspect des procès	115
A- Les traits pertinents pour l'aspect de <i>changer</i>	115
B- Descriptions et apports des tests d'extraction de l'aspect lexical	118
1. Le test pour les limites du procès : vers le « franchissement d'un seuil » ?.....	118
Qu'en est-il de changer ?.....	119
2. Le test pour le couple ponctué/ponctuel	121
Tableau 7 : Traits sémantiques aspectuels de « encore » et « toujours ».....	121
Conclusion.....	122
Tableau 8 : Les traits aspectuels sémantiques des aspects	125
Tableau 8a : Max trouve toujours.....	125
Tableau 8b : Le ballon a éclaté	126

LES SEMES DE *CHANGER*

Il faut alors admettre que le contenu du signe n'est pas un concept universel, mais un signifié relatif à une langue. Saussure

Ce chapitre contient, dans premier un temps, la description de la représentation sémantico-cognitive que véhicule le /Changement/, celle d'un « passage » d'un état initial vers un état différent. Le degré de différence entre les deux états préoccupe l'analyse dès l'instant où il influence les représentations sémantico-cognitives véhiculées par le verbe. Nous commençons par cette analyse car nous avons constaté, au cours de l'étude, que la représentation du /passage/ influence d'autres descriptions et notamment celle de l'aspect lexical.

Dans deuxième un temps, nous aborderons la description des modes et des temps supportés par le verbe *changer* dans le programme des *Verts*. Les seize occurrences en question apparaissent à deux modes : l'infinitif et l'indicatif. Huit sont à l'infinitif forme simple, et les huit autres sont réparties de la façon suivante au mode indicatif : cinq au passé composé, deux au présent et une au futur simple. Cette description justifie en partie l'approche suivante sur l'aspect lexical étant donné que l'aspect grammatical n'est pas suffisant pour l'analyse discursive de l'aspect des procès.

Enfin, dans un troisième temps, nous aborderons l'analyse de l'aspect lexical à envisager pour les occurrences du verbe, selon le point de vue que la description de l'aspect lexical dépend étroitement du contexte et pas uniquement du verbe qui reste cependant le porteur légitime de ses marques. Aussi, est-il important de noter qu'il ne s'exprime pas uniquement au travers du verbe, mais également à l'aide de divers moyens grammaticaux et lexicaux présents dans le cotexte.

I- LES REPRESENTATIONS SEMANTIQUES DU CHANGEMENT

Cette partie – dans laquelle sont abordés quelques points de vue en sémantique cognitive – va nous permettre de comprendre comment le concept de /Changement/ peut-être décrit comme un passage d'un état initial de l'objet à un nouvel état différent du précédent en tout ou en partie.

A- LES INVARIANTS SEMANTIQUES

Dans un précédent travail⁶⁰ nous avons constaté que certains linguistes avaient abordé le /Changement/ selon une démarche proche de la sémantique cognitive :

- Pottier (1992b) décrit le /Changement/ comme un outil assimilé à une primitive servant à la décomposition noémique. Il est reconnu comme l'un des instigateurs du cognitivisme français avec Greimas auquel il reprend le concept de sème et s'intéressera également au concept de noème de Bloomfield (entité empruntée à Husserl).
- Bogacki (1983) définit la primitive *Changer* qui apparaît pour définir des verbes au sémantisme a priori éloigné du concept de /Changement/, par exemple *apercevoir*. Il est l'auteur d'un dictionnaire des verbes français d'après la théorie des primitives de Wierzbicka.

Pour extraire de telles conclusions sémantico-cognitives, un cadre théorique et des outils sont nécessaires pour la décomposition des entités de la langue en vue d'une recombinaison conceptuelle. Chaque linguiste cognitiviste définit ses outils ou adapte des notions précédemment énoncées, et la recherche d'invariants sémantiques conduit-elle alors à s'intéresser aux notions de concept et de signifié.

Ces deux notions sont primordiales à toute analyse sémantique des lexèmes dès lors qu'elles établissent le rapport conceptuel que le chercheur entretient à la fois avec la langue, le langage et sa culture. En effet, soit il envisage de façon saussurienne le signifié et il s'engage dans un travail sur la langue ; soit il programme une analyse du langage humain, dans une perspective universaliste et s'attache au concept.

1. Concept et signifié

Afin de décrire les concepts et les signifiés, les linguistes ont défini une entité significative plus petite : le sème. Ainsi, Greimas (1966) définit-il un sème intensionnel (un sème « noyau » qui décrit les propriétés intrinsèques d'un référent) que Pottier (Pottier, 1992b : 74) élargit aux sèmes

⁶⁰ Mémoire de Diplôme d'Études Approfondies de Cavalla (1997).

extensionnels qui permettent de constituer des classes sémantiques, mais perdent tout référent (il s'agit alors du référent du signifié). Le sème extensionnel contribue à la description de la représentation connotative, dénotative et virtuelle (la représentation culturelle) du signifié ; il est un exemplaire parmi d'autres d'une classe sémantique précise (dans la théorie componentielle il s'agira de taxème ou de domaine) et contribue au sens d'un sémème quand il s'associe aux autres membres de la classe.

Cependant, l'utilisation des sèmes conduit à se poser la question suivante : les sèmes décomposent-ils un concept universel ou un signifié particulier à chaque langue ? La tâche consiste alors à définir des notions qui pourraient paraître identiques.

Contrairement à Mounin (1993 : art. Signifié) qui ne dissocie pas ces niveaux d'analyse et en fait des synonymes, Rastier (1991 : 73) aborde la problématique des relations entre le niveau sémantique et le niveau conceptuel en les opposant comme suit :

- Les concepts sont des entités universelles qui appartiennent au patrimoine génétique de l'homme. Ils sont les fondements d'une science de l'universalité ce qui permet la description linguistique ; sans ce niveau il n'y aurait pas de description possible.
- Les signes linguistiques sont des variables propres à chaque langue naturelle ; leur universalité dépend du concept utilisé en contexte particulier de la langue ; ce qui est « générique » dans ce cas particulier, c'est le signifié.

Les concepts sont avant tout des représentations collectives [...] Le concept est une représentation essentiellement impersonnelle : c'est par lui que les intelligences humaines communiennent. (Durkheim, 1960 : 196)

En conséquence, le signifié serait une représentation particulière à chaque individu dans sa langue maternelle et dans sa culture. En revanche,

Le concept est en dehors du temps [...] il résiste au changement. (Durkheim, 1960 : 196)

Il est immuable et résiste à tous les contextes culturels possibles. Du point de vue logique, nous reconnaitrions qu'il résiste à tous les mondes possibles à tous les niveaux des univers de croyance (Martin, 1983 : 52⁶¹). Dans la hiérarchie des univers de croyance, le concept est envisagé comme une entité englobant le signifié ; dans une telle perspective, la façon dont chaque plan idiosémantique envisage une catégorie universelle pourrait être un signifié. Rastier adoptera cette approche en admettant que le signifié apparaît seulement au niveau de la langue naturelle :

⁶¹ Cf. les ouvrages de R.Martin, 1976, 1983, 1987.

Le contenu du signe n'est pas un concept universel, mais un signifié relatif à une langue. (Rastier, 1991 : 102)

Étant donné que les représentations culturelles acquises conditionnent la production langagière en langue naturelle⁶², le signifié serait donc une représentation idiosémantique de l'entité cognitive que serait le concept en question.

Le concept transcende tous les niveaux linguistiques impliqués et s'enrichit connotativement au contact des contextes culturellement marqués. Ainsi, Rastier considère-t-il le concept comme un

Espace virtuel abstrait ; il est le langage de la pensée, un langage formel. (Rastier, 1991 : 91)

tandis que pour Langacker (Langacker, 1991:) 119 il est un niveau de représentation schématique actualisé en contexte.

Dans les deux approches le concept a besoin d'un contexte et d'un support linguistique pour exister ; pourrait-il alors exister en dehors du langage ? D'après ce qui précède, il est possible de répondre que le langage traduit les concepts au moyen d'un signifié spécifique à la langue en question.

Les signifiés se délimiteraient mutuellement en fonction des rapports interactifs qu'ils entretiennent au contact de plusieurs concepts et de plusieurs univers de croyance. Un signifié n'aurait pas d'existence naturelle en soi, il est une structure, une association de concepts élaborée dans chaque langue qui construit à sa manière ses propres signifiés.

Serait-ce une vision isomorphiste du découpage de la pensée, en d'autres termes, pourrions-nous envisager que des concepts préexistent aux langues et que celles-ci les représenteraient grâce à leurs signifiés ? Langacker (1991), qui défend le principe selon lequel la conceptualisation tend vers le concept et pas l'inverse, accorde donc du crédit à cette hypothèse et estime que le concept engloberait le signifié (approche d'origine neuroscientifique) dès l'instant où :

- Le concept est dans l'idée, aspect qui renvoie aux connaissances (approche philosophique).
- Le signifié est dans la langue, aspect qui renvoie à un système (approche linguistique).

Notons que Langacker et Rastier privilégient une description sémantique cognitive subjective et encyclopédique des concepts et des signifiés :

⁶² Par exemple, un pingouin pour un français, n'est un oiseau – en schématisant – que dans les classifications scientifiques ornithologiques.

Tous les aspects de notre connaissance générale de l'entité en jeu contribuent au sens de l'expression qui la désigne. (Langacker, 1991 : 106)

Ces entités sont alors considérées comme suffisamment englobantes pour être cognitivement irréductibles. De ce fait, Langacker limite cette notion à des « domaines conceptuels », les uns d'expérience, les autres issus de la culture, et tente de décrire leur structure cognitive complexe, sans pour autant chercher à les nommer.

Pour y parvenir, il établit plusieurs notions dont celle de « Région » qui contient des règles de connexion afin d'associer les entités en contact grâce à des traits distinctifs significatifs. Les connexions possibles n'étant pas infinies dans un ensemble borné, la région s'auto-limite et s'auto-définit en contexte :

Les limites sont fonction de la manière dont nous envisageons l'entité conceptualisée et ne sont pas motivées de manière invariable par des considérations objectives. (Langacker, 1991 : 113)

2. Des études pour le /*changement*/ comme concept

Malgré toutes les tentatives, les définitions des invariants restent le plus souvent dépendantes de la manière dont les auteurs appréhendent le discours (par entrée lexicale ou par concept sémantique par exemple).

De ce fait, le verbe *changer* qui est une primitive dans le dictionnaire de Bogacki, est envisagé différemment par Pottier dans le cadre de la description du noème MOUVEMENT décomposé (Pottier, 1992b : 69) grâce aux primitives //*changement*//, //*localisation*//, //*être*// et //*espace*//, et où il apparaît que :

1. Si //*changement*//, //*localisation*//, //*être*// et //*espace*// sont des primitives associées pour structurer le noème, alors il existe plusieurs types de primitives qu'il conviendrait de classer ou de hiérarchiser.
2. //*changement*// et //*localisation*// semblent être des entités dynamiques dont les « régions » (pour reprendre la terminologie de Langacker) se profilent sur les régions d'espace et de temps. En outre, selon l'approche de Langacker, ces notions ne sont pas des entités cognitivement irréductibles, le /*Changement*/ peut certainement être décliné à l'aide d'autres primitives telles que //*temps*//, //*espace*//, //*processus*//, //*passage*// (?), //*nouveau*// (?) ; ces deux dernières tentatives ne s'apparenteraient-elles pas à des descriptions sémiques inhérentes aux sémèmes telles qu'elles sont envisagées par Rastier ?
3. Les entités //*être*// et //*espace*// semblent appartenir à des concepts aux réseaux complexes, et

leur décomposition cognitive est plus difficilement envisageable que pour les deux entités précédentes. Cette difficulté tient au fait que ces entités servent à décrire d'autres entités et que leur description respective est apparemment difficile à envisager : //être// se décomposerait en //existence//, //vivant// (?) tandis que //espace// en //lieu// (lui-même décomposé par //espace//) (?).

En résumé, ces éléments ne fonctionnent apparemment pas sur le même niveau sémantico-cognitif ; faut-il les hiérarchiser au sein de la catégorie « primitive », ou bien faut-il envisager divers types de primitives ?

Notons que le /Changement/ envisagé comme partie constitutive du /Mouvement/, chez Pottier, s'avère important pour la suite des analyses. En effet, si le /Mouvement/ contient un changement, le /Changement/ n'est en revanche pas obligatoirement décrit comme contenant un mouvement. En effet, l'analyse lexicologique des définitions des lexèmes relatifs au champ sémantique /CHANGEMENT/, révélera que certains d'entre eux (*déplacer* par exemple) contiennent le sème /mouvement/ associé à celui du /passage/, ce qui permet de décrire le procès d'un changement de position (la //localisation// de Pottier) dans l'espace et dans le temps. En revanche, d'autres en sont totalement dépourvus comme *devenir* qui est un passage évolutif (/passage accidentel/).

Mais il est une interprétation intermédiaire qui s'appliquera notamment en partie au lexème *échanger* et à ceux relatifs à l'/Échange/, mais il sera alors question du sème /transfert/. Il est une partie intégrante du mouvement, mais par analogie seulement : « le transfert de fonds » (Rey, 1994b:) art. Mouvement, sont des mouvements d'objets immeubles par l'intermédiaire d'un actant animé. C'est en s'attardant sur la définition lexicographique de *mouvement* que ce terme est apparu plus approprié aux procès de l'échange.

Dans son approche, Desclés (1990) tend à limiter le champ conceptuel sémantique. Il évite alors les problèmes rencontrés par Pottier en accédant à des structures conceptuelles sémantico-cognitives des unités lexicales des champs dérivés (ou classes) ; ces derniers contenant un nombre suffisamment restreint d'entités ce qui permet leur modélisation. Il schématise des classes verbales à l'aide de primitives issues de la structure profonde de la langue. Ce point de vue s'oppose à celui de Bogacki qui envisage les primitives en structure de surface, qui les nomme, et les utilise directement comme outils de description. Desclés les envisage comme des unités indépendantes

des structures particulières des langues, qui cohabitent en structure profonde, et constituent les outils « sémantico-cognitifs » du niveau le plus abstrait de son système : le « niveau des représentations cognitives » (Desclés, 1998 : 31).

En revanche, il rejoint la plupart des cognitivistes quand il admet que les entités ont leur sens qui varie selon le contexte, ce qui l'amène à décrire le phénomène de la polysémie (Desclés, 1998 : 29) ; phénomène évacué par Rastier pour qui tout est dépendant du taxème et du domaine en question. Desclés considère que la polysémie est inhérente à la langue, il est donc nécessaire pour distinguer les sens d'une entité lexicale, de représenter chaque contextualisation à l'aide des « schèmes » et outils sémantico-cognitifs qu'il décrit.

Cependant, en contexte, il est difficile de déceler dans la représentation cognitive du verbe *éviter* (Desclés, 1998 : 61) ou du verbe *boire* (Bogacki, 1983) la présence d'un changement (primitive profonde ou non).

De ce fait, serait-il plus prudent d'admettre – comme Cruse⁶³ et Langacker qui s'inspirent de la catégorisation des prototypes par « ressemblance » de Kleiber (1990) – qu'il existe une liste finie de concepts, mais que le contexte en crée sans cesse de nouveaux, éphémères, mais réels pour la circonstance (ce que nous pourrions appeler le phénomène de « l'infinitude discursive »). Il serait de ce fait, davantage question d'au moins deux catégories de primitives : l'une de rang supérieur essentiellement conceptuelle et non-linguistique, et l'autre contextuelle – là où nous placerons le verbe *changer* pour l'analyse du programme politique des *Verts*.

Dans un précédent travail (cf. note 1) nous avons abordé l'approche de Picoche (1992, 1995, 1996) qui utilise la théorie fondée sur la notion de « Signifié de Puissance » de Guillaume. À partir des structures syntaxiques Picoche (1992 : 136) dégage des « structures actanciennes » constitutives de champs actanciels qui révèlent la structure actancielle du discours et, par conséquence, la structure des significations des lexèmes.

Cette méthodologie s'avère certainement intéressante pour l'extraction du sens en contexte discursif, cependant, il apparaît qu'il ne s'agit plus d'analyser l'actualisation sémantique du lexème en contexte particulier, mais l'analyse du choix d'un lexème particulier dans un champ sémantique prédéfini. En raison de son aspect davantage centré sur la langue (une approche lexicologique), la démarche de Picoche n'a pas retenu notre attention pour ce travail-ci. En outre,

⁶³ Conférence du 9 avril 1999 lors des journées thématiques de l'équipe Rhêma, EA652 Langues, Textes et Images, Université Lumière LyonII.

nous recherchions une technique pour analyser le sens du verbe *changer* et l'isotopie sémantique qu'il génère dans un discours particulier, ce que la sémantique interprétative permet en associant sèmes inhérents et afférents en contexte ; aussi, l'analyse componentielle répond-elle davantage à cet objectif qu'une analyse de l'utilisation de sémèmes dont le sens serait prédéfini.

Notons que les recherches de Picoche nous ont intéressé sur un point : elle aborde l'analyse sémantique du verbe *changer* au sein d'un champ sémantique que nous verrons ci-dessous avec l'approche de Pottier à propos de la description du « passage » que représente le /Changement/.

Les approches de Picoche et de Rastier pourraient se compléter s'il s'agissait d'analyser les structures actanciennes en vue d'une catégorisation des actants en présence. Cependant, elles divergent sur plusieurs aspects théoriques qui engendreraient une profusion de termes et de problématique souvent difficile à associer, par exemple celui de la polysémie⁶⁴ ; nous ne l'utiliserons pas dans ce travail.

B- UN PASSAGE COMME FRACTURE RADICALE OU EVOLUTIVE

1. Changement dans l'objet ou échange de valeurs

L'analyse de *changer* a été envisagée différemment selon les auteurs, nous commencerons par Picoche qui explique que

Dans le cours normal des choses, il n'y a transformation que s'il y a quelque chose de commun entre l'objet d'avant et l'objet d'après. (Picoche, 1992 : 66)

Elle définit *changer* comme « devenir autre » ou « faire devenir autre ». La notion de /Changement/ est incluse dans une hiérarchie temporelle de trois événements : « un avant, un après et un présent » qui sert de passage de l'avant vers l'après (différent de l'avant). Le verbe *changer* est alors classé dans un champ sémantique où *échanger* apparaît. Comment ce verbe peut-il entrer

⁶⁴ En micro-sémantique Rastier (1987 : 65) étudie les relations entre les sémèmes au sein des taxèmes et des domaines dans lesquels ils sont interdéfinis. Ainsi, les sémèmes manifestés par un signifiant analogue, ne peuvent-ils pas être envisagés comme polysèmes étant donné qu'ils n'apparaissent pas dans le même taxème. Tandis que Picoche, en sémantique lexicale, étudie les classes de sémèmes qui ont un signifiant commun ; il n'est plus question de relations sémiqes entre sémèmes contextuels, mais de relations sémiqes entre sémèmes d'une classe sémantique prédéterminée. Rastier explicite clairement cette différence fondamentale entre l'approche componentielle et une approche davantage tournée vers la polysémie :

Cette analyse [l'étude de la polysémie] décrit les relations entre sémèmes au sein d'une même langue fonctionnelle ; or, bien souvent, les sémèmes manifestés par un même signifiant relèvent de langues fonctionnelles différentes, voire non synchroniques entre elles. Et la description des langues fonctionnelles est un préalable nécessaire à l'étude de la langue historique qui les inclut. (Rastier, 1987 : 65)

Quatre ans plus tard il ajoute que la polysémie serait une pure création de l'esprit humain « un artefact » (1991 : 106). De ce fait, Rastier ne peut se résoudre à chercher des invariants sémantiques si ce n'est un invariant en discours et ce qu'il nomme des « universaux de méthode » (1989a : 8), mais pas un invariant « en langue ».

dans un champ sémantique⁶⁵ où il est question de « transformation » et de point « commun entre l’objet d’avant et celui d’après » dès l’instant où il décrit la réciprocité entre deux objets ?

Pour Picoche ce qui est commun est ici la « valeur ». Elle décline quatre composantes de sens (la catégorie, l’accident, la substance et la valeur) afin d’expliciter les isotopies sémantiques qui permettent d’établir les liens entre l’avant et l’après de la transformation. Nous ajouterons à cette liste « la fonction » quand il s’agit du remplacement d’une personne (par exemple : « Nous changeons d’enseignant »).

Ainsi, le passage n’agit pas seulement sur un objet, mais peut être accompagné d’un mouvement qui implique deux objets au moins. Picoche n’aborde pas le fait que le passage puisse être « modéré » ou « radical », ce qui permet notamment de distinguer une modification (changement modéré), d’un bouleversement (changement radical) ; Pottier a explicité cette distinction.

2. Changement accidentel vs changement essentiel

Selon Pottier (1992b : 155) le verbe *changer* est un concept essentiel qui permet d’établir des liens entre des sens profonds universaux⁶⁶, et les signes spécifiques à chaque langue qui pourrait les réaliser à sa façon en contexte particulier. Il (1992b : 130) s’attache à décrire des événements engendrés par le sens des verbes et définis à partir de trois statuts qui évoluent dans le temps selon trois critères : les verbes « statifs » ou d’état, les verbes évolutifs (continuatifs ou duratifs), et les verbes causatifs (liés à un passage vers un autre état différent du premier) :

statif	évolutif	causatif
(STA)	(ÉVO)	(CAU)
état	changement d’état	causation d’un changement d’état

Une telle approche signifie-t-elle que tout verbe implique un /Changement/, sauf les verbes d’état qui restent « statifs » ? La question reste ouverte, elle renvoie essentiellement à la problématique des verbes de /Causation de changement/ qui représente un tout autre aspect linguistique (davantage cognitif)⁶⁷. Cependant, l’approche causative permet d’envisager le /Changement/ sous deux angles radicalement différents :

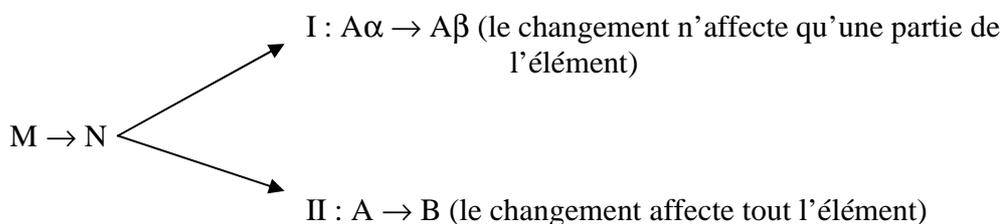
⁶⁵ Le champ sémantique décrit par Picoche est le suivant : « changer, renouveler, modifier, transformer, rénover, réformer, échanger etc. » (sic) (Picoche, 1992 : 66).

⁶⁶ Analyse qui se réfère aux recherches sur la « Deep Structure » de la grammaire générative de Chomsky.

⁶⁷ Une telle problématique renvoie aux auteurs suivants : Bogacki, 1983, François, 1989, Pottier, 1992b, Willems, 1981.

- Un angle évolutif où le changement d'état de l'objet du procès serait dans un continuum lié à l'évolution évoquée : quelque chose change progressivement, évolue.
- Un angle contrasté où le changement serait une fracture subie par l'objet du procès par un transfert causatif du procès vers l'objet : un procès cause un changement sur un objet et/ou engendre son remplacement par un autre objet ; le passage révèle alors deux procédures selon que l'objet soit conservé ou pas.

De ce fait, la polysémie du verbe est révélée dans le type de passage choisi : soit l'État2 est radicalement différent de l'État1, soit une partie seulement de l'État1 est modifiée dans l'État2. Pottier (1992b : 156) explique que ce type de passage appartient au concept /Changer/.



légende :

\rightarrow : faire subir un changement (passage d'un stade à un autre)

M : variable, objet du changement

N : variable, résultat du changement

A : variable spécifique de M

B : variable spécifique de N

α : propriété spécifique de A avant le changement

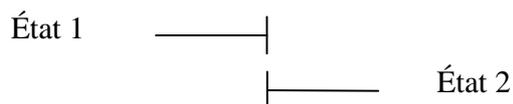
β : propriété spécifique de A après le changement

Nous avons choisi de nommer cette différence sémantique entre ces deux types de changement comme suit :

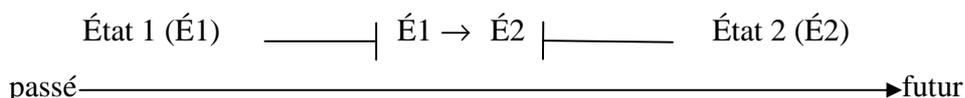
- $A\alpha \rightarrow A\beta$ où le changement n'affecte qu'une partie de l'élément, sera désigné par le sème /passage accidentel/ ; en d'autres termes, étant donné que seule une partie de l'état antérieur est changée, il subsiste un continuum dans l'état postérieur, et ce passage engendre, apparemment systématiquement dans notre champ sémantique, la conservation d'une partie de l'objet affecté que nous décrirons grâce au sème /conservation objet 1/.
- $A \rightarrow B$ où le changement affecte tout l'élément, sera désigné par le sème /passage essentiel/ ; en d'autres termes, étant donné que l'ensemble de l'état antérieur est changée, il ne reste aucune trace de l'objet dans l'état postérieur, le changement a été radical et marque ici entièrement la fracture que décrit Pottier ; nous marquerons alors la distinction grâce aux

sèmes /disparition objet 1/ ou /conservation objet 1/, car la systémativité de l'association des sèmes dans le premier cas ne s'est pas révélée dans le second.

Sur un axe imaginaire du temps linéairement orienté, Pottier représente le concept de /Devenir/, apparenté à celui du /Changement/, sous forme de schème segmenté que l'on peut attribuer à un changement essentiel :



Cependant, si le passage est porteur de modifications attribuées à l'objet en partie seulement, ne pourrions-nous pas envisager de placer le déroulement temporel du /Changement/ sur un axe linéaire et donc accidentel ?



Schème que l'on pourrait gloser par une axiologie du type :

- É1 action qui dépend de facteurs temporels non descriptibles dans certains cas en rapport avec l'homme et son évolution spatio-temporelle.
- É2 est une constatation du présent donc de la conséquence de É1.
- É1→É2 action de poursuivre ce présent (vers un futur) d'après un hypothétique départ virtuel entre É1 et É2.

En conséquence, nous pouvons dès à présent esquisser une conclusion relative au double aspect lexical de *changer* (qui sera plus amplement décrit ci-dessous) :

1. Le changement n'est pas perpétuel (pas duratif).
2. Le changement est /borné/ sous la forme : inchoatif-terminatif.

3. La place temporelle et l'utilisation de ces deux types de changement

Le /Changement/ est dans le temps de l'évolution⁶⁸ et suit différents facteurs socio-économiques. La nature n'est pas stable et l'évolution de la nature agit à l'échelle de la nature, celle de l'homme agit à l'échelle de l'homme. L'évolution de l'être humain est dans celle de la

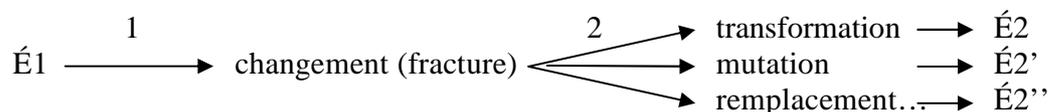
⁶⁸ Cf. Chapitre IV : VII, *Évoluer*.

nature, mais l'homme en synchronie suit une évolution à l'échelle d'une vie humaine⁶⁹, ce qui s'avère être rapide au plan culturel, socio-économique et sur l'échelle du temps de l'évolution. C'est dans cette évolution à l'échelle humaine que se situe le changement décrit par Lamarck :

L'influence des circonstances [du 'milieu' depuis Auguste Comte] est effectivement en tout temps et partout agissante sur les corps qui jouissent de la vie, mais ce qui rend pour nous cette influence difficile à apercevoir c'est que ses effets ne deviennent sensibles ou reconnaissables (surtout dans les animaux) qu'à la suite de beaucoup de temps. (Lamarck, 1970 : 399)

N'occultons pas le fait que le caractère total du /Changement/ s'oppose radicalement au caractère partiel de l'/Évolution/. Il n'est pas quantifiable, il est un instant x dans le temps de l'évolution. Il est une coupure comme l'avait vu Pottier, une fracture qui doit permettre d'envisager l'avenir différemment du passé vécu. Cependant, cette fracture n'est pas obligatoirement sur un plan différent du premier tel que Pottier voudrait nous le décrire, elle n'est pas forcément non plus sur le même plan, elle est là où l'évolution la guidera. Étant donné que le /Changement/ est dans l'/Évolution/, il dépend autant du milieu que des circonstances dans lesquelles se situe le milieu à un moment précis de l'/Évolution/, en d'autres termes, le changement engendrera des conséquences en fonction des relations mises en place entre les actants en présence. Un nouveau schéma est envisageable :

Schéma 4 : Représentation des conséquences possibles d'un changement



- 1 : évaluation de l'état, décision d'un passage
2 : choix de la meilleure suite possible

Les *Verts* utilisent cette double représentation du /Changement/ qui leur permet de nier toute implication de leur part dans les déviations des objectifs des changements mis en œuvre. De ce fait, les phrases intransitives rencontrées dans le programme des *Verts* (Foing, 1994) ont des agents aux spécificités vagues décrites par les sèmes /entité globalisante/ et /animé/ ou /inanimé/ : « Le public scolaire a profondément changé » (Foing : 176), « Les temps ont bien changé » (Foing : 175).

Il s'agit davantage d'une évolution, voire d'un développement, que d'un remplacement radical, daté et borné. Ainsi, situer le changement dans un temps non borné permet de décrire des

⁶⁹ Soixante-dix ans en moyenne dans les pays riches.

faits observés dénués d'agents responsables, mais permet aussi d'afficher un certain déterminisme sur lequel l'homme ne peut que s'appuyer pour construire l'avenir.

En outre, le caractère générique de certains agents du verbe *changer*, conduit à une interprétation générique des phrases, par exemple :

- « l'être humain change », l'agent n'est pas obligatoirement responsable du procès étant donné que celui-ci peut être indépendant de la volonté humaine.
- « l'être humain évolue » l'intransitivité permanente du verbe rend l'agent davantage responsable de l'action, il n'est plus seulement l'objet d'une évolution, il la guide. L'évolution n'est pas fortuite, même si l'humain ne la contrôle pas, la nature la dirige.

Nous verrons dans ce qui suit que le changement serait un procès de la synchronie en rapport avec une durée bornée mais non instantanée avec l'aspect lexical inchoatif et terminatif ; tandis que l'évolution serait un procès de la diachronie dans un temps continu avec un aspect lexical duratif non borné.

II. LES MODES ET LES TEMPS DES OCCURRENCES

A- À L'INFINITIF

L'infinitif est un mode mais serait davantage lié à l'aspect qu'aux modalités comme pour les autres modes (par exemple le conditionnel est associé à la modalité de l'hypothèse). Néanmoins, l'infinitif impose des propriétés spécifiques aux verbes qui le supportent :

- Aucune marque morphologique de personne et de temps : **je nager demain*
- Désignation du concept véhiculé par le verbe :
Nager : l'idée de l'action, forme utilisée pour l'entrée lexicographique.
- Constituer une proposition indépendante : *Où aller ? Nager ? (mais il fait froid !)*
- Avoir un sujet sémantique sans affectation morphologique de sa désinence :
Je vois voler les oiseaux.
le groupe nominal « *les oiseaux* » est considéré comme le sujet sémantique logique de « *voler* » qui ne subit aucune modification morphologique.

La forme verbale⁷⁰ est souvent considérée par les grammaires comme « non-conjuguée » – sans marque morphologique de temps ou de personne – et « non personnelle » – dépourvue de sujet grammatical. Cependant, en fonction du contexte, l'infinitif peut s'approprier des sujets

⁷⁰ Car l'infinitif peut-être utilisé comme un substantif, mais pour notre lexème, le nom **le changer* n'existe pas.

sémantiques non inscrits dans sa désinence verbale (Leeman-Bouix, 1994 : 83) (Riegel, 1994 : 335-337).

Cette interprétation, par défaut, de l’infinitif français considéré comme dépourvu de sujet, est récusée par Creissels (1995 : 226) qui envisage l’infinitif français comme co-procès du référent du verbe conjugué.

Ceci signifierait que, dans notre corpus, les huit occurrences à l’infinitif auraient certainement un sujet sémantique ; l’analyse nous le révèlera.

1. Les formes grammaticales de l’infinitif verbal

Pour la description des formes de l’infinitif, Leeman-Bouix (1994 : 83) et Dupont (1986 : 78) adoptent la terminologie qui nous est la plus familière⁷¹ et donc nous apparaît comme plus explicite au plan syntaxique que celle traditionnellement mentionnée par les grammaires (Grévisse, 1993 : §871), (Riegel, 1994 : 333). Cette terminologie décrit des constructions infinitives « simples » ou « composées » au lieu de constructions infinitives au « présent » ou au « passé ». Cette distinction nous paraît *a posteriori* plus adaptée à la réalité discursive de l’emploi de telles constructions. En effet, en utilisant ces termes, les auteurs s’attachent davantage à décrire la réalité syntaxique de la construction qui n’est pas évidente à déceler lors de l’utilisation des termes de la grammaire traditionnelle. « Présent » et « passé » indiquent obligatoirement un temps chronologique dans lequel l’infinitif doit être envisagé et qui ne correspond pas toujours à la réalité chronologique de la phrase dans laquelle il est mentionné ; par exemple un infinitif traditionnellement appelé « présent » peut être utilisé dans des phrases non situées chronologiquement au présent (Leeman-Bouix, 1994 : 57) : (Hier,) *acquérir une voiture était simple*, ou (Demain,) *acquérir une voiture sera simple*, ou (Aujourd’hui,) *acquérir une voiture est simple*.

Remarque : Ce phénomène est également dû au fait admis que le temps est déictique, à savoir, corrélé aux conditions d’énonciation (*je, ici, maintenant*). Si nous ne connaissons pas le moment de l’énonciation, nous ne pouvons pas assigner une valeur à « hier » ou à « demain », d’où l’incompréhension (voire le comique) dans une situation que nous rencontrons au quotidien sous la forme de post-its affichés sur les portes des bureaux : *Je reviens dans cinq minutes*.

Il en va de la même incompréhension face à une note qui dirait : *Je suis passé aujourd’hui à 13h, mais tu n’étais pas là*, si la date à laquelle la note a été écrite n’est pas mentionnée. Nous pouvons conclure que le passé et le futur n’existent temporellement que par rapport au moment de l’énonciation.

⁷¹ Cette terminologie est celle que nous avons régulièrement rencontré au cours de nos études en Sciences du Langage et de Français Langue Étrangère (FLE).

Étant donné que le discours des *Verts* ne contient que des constructions infinitives simples, nous ne décrivons que cette forme⁷².

Les constructions « simples » du type : *Battre les œufs en neige*, utilisent l’infinitif de façon « brute » ou « absolue » ou, dans ce cas précis, pour l’atténuation « polie » d’un impératif (Weinrich, 1989 : 186). Enfin, ces constructions expriment un aspect non-accompli, un procès en vue d’un accomplissement.

2. La participation des verbes modaux

Les formes infinitives relevées dans notre corpus, sont associées à un verbe modal conjugué. L’infinitif *changer* apparaît dans des compléments de verbes modaux et porte une grande partie du sémantisme du groupe verbal ainsi constitué. D’après Riegel (1994 : 336) dans une telle construction [auxiliaire modal+infinitif], le sémantisme de l’infinitif est mis en exergue par le verbe conjugué qui porte les marques aspectuelles et morphologiques de temps et de personne⁷³. Dans l’exemple suivant, le modal « vouloir » associé à « bien » atténue la portée sémantico-pragmatique du verbe « faire » ; car « vouloir bien » dénonce un engagement forcé mais concédé avec une (ou des) condition (ici la condition est un changement modéré) :

Et au centre, les écologistes modérés, ceux qui veulent bien faire un effort, sans trop changer les choses. (Foing, 1994 : 40)

Selon Weinrich (1989 : 185), la présence d’un verbe de modalité (ou semi-auxiliaire modal) comme *vouloir*, *pouvoir* et *falloir* renforce la valeur argumentative des formes infinitives, généralement considérée comme « neutre ». La modalité susciterait l’impatience du lecteur ou de l’auditeur à propos de la mise en œuvre ou pas de l’action envisagée par le verbe à l’infinitif.

Les verbes de modalité sont en principe – en raison de leur signification – assignés au champ syntaxique qui précède l’action. Celui qui veut (peut, sait, doit, etc.) agir, n’agit pas encore. (Weinrich, 1989 : 191)

Le programme des *Verts* confirme ce constat dans des contextes de propositions

⁷² Pour les constructions infinitives composées cf. par exemple Riegel (1989 : 191).

⁷³ Remarque : Ce phénomène se vérifie quand le verbe conjugué est modal et que les deux verbes ont le même sujet. Dans le cas d’un verbe non modal les deux verbes peuvent ne pas avoir le même sujet. De fait, le sémantisme du verbe conjugué est primordial, autant que celui de l’infinitif – remarquons que ceci fonctionne bien avec les verbes de perception : *Elle sentait perdre la fougue de sa jeunesse*.

Cependant, un verbe d’activité du type *apprendre*, *arrêter* ou *courir*, suivi d’un infinitif, ne laisse pas de côté son sémantisme au profit unique de celui de l’infinitif : *En apprenant à nager le crawl, il s’est luxé l’épaule, c’est en apprenant à nager qu’il s’est fait mal, et pas en s’amusant dans l’eau*.

programmatisées à venir, en d'autres termes, là où le lecteur est impatient de voir la proposition se concrétiser :

Mais il y a aussi la conscience que leur présence, souvent dérangeante pour les routards de la politique, pouvait être un levier pour changer le rapport à la politique. (Foing, 1994 : 49)

Ces verbes de modalité expriment différentes valeurs sémantico-modales « fondamentales » invariables (Weinrich, 1989 : 191 – Riegel, 1994 : 254).

Notons que Culioli décrit les verbes de modalité en fonction du type de commentaire de l'énonciateur. Il énonce quatre types de modalité⁷⁴ dont deux intéressent notre étude :

- La modalité « épistémique » (type 2) (Culioli, 1990 : 166) : elle porte sur le plus ou moins certain, les domaines du probable, du vraisemblable, du possible, de l'éventuel ; par exemple : *Il se peut qu'il vienne demain.*

Ce type de modalité correspondrait à la valeur du possible, du probable (Riegel, 1994 : 254) véhiculée par l'auxiliaire modal « pouvoir ». Tandis que la modalité de type 4 (ci-dessous) s'apparente à la valeur véhiculée par l'auxiliaire modal « vouloir » décrit par Riegel comme exprimant prioritairement la volition de l'agent. Il ajoute que ce modal permet l'expression du souhait de l'accomplissement d'un événement dans un avenir proche (cf. ci-dessus la citation de Foing, 1994 : 40).

- La modalité « intersubjective » ou « radicale » (type 4) (Culioli, 1990 : 163) : elle contient notamment la volonté du sujet de l'énoncé, les relations pragmatiques entre le sujet et la valeur illocutoire de l'énoncé.

Cette approche renvoie au statut sémiotique du 'sujet' qui peut être doté de modalisateurs tel que « le vouloir et/ou le pouvoir et/ou le savoir faire » (Greimas, 1976).

Selon Coquet (1984 : 196), les modalités se déduisent ou s'induisent les unes des autres. Par exemple il ne peut y avoir de « pouvoir » sans « savoir » et réciproquement. Le « vouloir » pose la représentation d'une pensée qui désire quelque chose : il serait apparemment toujours présent dans les discours de façon explicite ou pas.

Le programme des *Verts* n'échappe pas à cette logique sémiotique et l'exemple suivant

⁷⁴ Modalité de type 1 : « assertive », elle porte sur la valeur de vérité, relation validée ou non.

Modalité de type 3 : « appréciative », elle porte sur les valeurs de bon/mauvais, normal/anormal, heureux/malheureux. Pour plus de détails sur ces quatre types de modalité, se reporter à l'ouvrage de Culioli (1990) et au site Internet de Henriette Gezundhajt à l'adresse URL suivante : www.linguistes.com/mots/verbe.html

révèle, qu'en effet, la modalité du « pouvoir » n'existerait pas sans celle du « savoir » explicité en ces termes :

Il est certain que la présence des femmes à égalité avec les hommes ne manquera pas de changer cet état des choses. (Foing, 1994 : 49)

Comme l'explique Coquet, le « savoir » est déclencheur d'un « pouvoir » qui devient son application (telle une déduction scientifique), mais nous sommes dans le deuxième cas de modalité qu'il appelle « politique ». En d'autres termes, ce n'est plus le « savoir » seul qui engendre le « pouvoir », c'est la condition du « savoir » (si S) qui autorise la reconnaissance (par la communauté) de l'application du « pouvoir » (alors P). De ce fait, la modalité du « savoir » décrit par les *Verts* – « si les femmes entrent en politique » – autorise un pouvoir inévitable : alors il sera possible de changer la politique.

Le programme des *Verts* contient des verbes qui acquièrent les valeurs modales suivantes :

Tableau 6 : Les valeurs modales des auxiliaires de modalité

VERBES ⇔ VALEURS MODALES

POUVOIR ⇔ Disposition, possibilité, éventualité et permission, avoir la faculté de, être en état.

VOULOIR ⇔ Engagement, intérêt pour l'action prête à être réalisée et présentée comme dépendante de la volonté de l'agent.

FALLOIR ⇔ Impératif, nécessité, injonction et obligation.

MANQUER DE ⇔ Certitude, réussite et prédiction quasi certaine.

B- AU PASSE COMPOSE DE L'INDICATIF

1. Quelques remarques sur l'indicatif

L'indicatif est le mode de l'assertion, de la (quasi) certitude, de la description concrète, des faits observés ; c'est ce qu'admettent généralement les grammairiens (Riegel, 1994) que les lexicographes reprennent (Rey, 1994b). L'indicatif est le seul mode qui permet de situer le procès dans quelque époque que ce soit : le passé, le présent et le futur. Ces formes simples et composées sont souvent considérées comme symétriques au plan aspectuel : les formes simples seraient inaccomplies tandis que leur forme composée correspondante marquerait l'accompli du procès. Nous verrons que cette symétrie n'est pas toujours évidente dans les faits, notamment entre le

présent (forme simple) et le passé composé (forme composée) décrit comme accompli du présent.

Enfin, l'indicatif est le domaine de « l'actuel » (Leeman-Bouix, 1994 : 141), de l'inscription dans un temps précis de l'action par le locuteur et l'interlocuteur ; il est l'un des modes essentiels dans l'énonciation et pour la description et le commentaire des faits.

2. Le sens du passé composé est lié à son aspect

La valeur aspectuo-temporelle du passé composé, est le plus souvent admise comme la forme accomplie du présent de l'indicatif ; ce point de vue est quelque peu révisé par Leeman-Bouix qui précise que ce fait est vérifiable essentiellement

Avec les verbes dont l'aspect lexical est perfectif, c'est-à-dire qui supposent par leur sens même qu'un résultat est atteint ; ainsi on aurait bien : - *Alors, tu trouves ? - J'ai trouvé !* (Leeman-Bouix, 1994 : 62)

Dupont (1986 : 62) s'attache à faire une description aspectuo-temporelle des valeurs du passé composé, en tant que passé (ses relations avec le passé simple et l'imparfait), et en tant que présent accompli. Les réflexions qui suivent aideront à décrire certaines des occurrences de *changer* dans notre corpus.

Le passé composé serait en opposition aspectuelle avec un passé simple dit constatif (ou « détaché » du temps de l'énonciation), tandis qu'il décrirait une action passée à l'aspect cursif qui permet d'envisager une équivalence entre le temps de l'énonciation et l'accomplissement du fait énoncé. En d'autres termes, au passé composé cursif il n'existe pas de coupure entre « l'énoncé et la sphère du locuteur » (Dupont, 1986), entre l'énoncé et le déroulement du procès auquel il réfère (Culioli, 1990). L'utilisation du passé composé cursif permet la présence implicite du narrateur au moment du déroulement du procès. Ainsi, l'aspect devient-il accompli cursif quand il s'agit d'un fait révolu (car il s'agit avant tout d'un passé), sans aucun lien avec le présent (Dupont, 1986 : 71) ; cependant il énonce un fait qui implique la présence de l'énonciateur au moment de son déroulement ; comme l'énonciation d'un procès au présent ne faisant que décrire le déroulement au moment où il a lieu.

Le point de vue syntaxique de Le Guern (1986 : 30), inspiré par Benveniste, oppose les valeurs sémantiques des formes composées à celles des formes simples. Le Guern aborde la valeur sémantique d'antériorité décrite par Benveniste, directement déduite de celle de l'aspect accompli, en termes aspectuo-temporels : si une action est accomplie, une autre action présente dans le contexte sera obligatoirement postérieure à celle-ci. Cette propriété syntaxique attribuée aux

formes composées des verbes français, permet de décrire le procès de la forme composée – en l’occurrence le passé composé – comme une action antérieure et non-durative (Le Guern, 1986 : 34) à une autre action présente ou pas dans le cotexte, explicitée à l’aide d’une forme simple non-accomplie :

L’expression de l’antériorité apparaît plutôt comme un supplément d’information fourni par le contraste des deux formes [composée et simple]. (Le Guern, 1986 : 30)

Ce qu’approuve Weinrich (le passé composé introduit « Une réalité passée non considérée dans sa passivité » (Weinrich, 1989 : 148)), même si son approche est davantage argumentative que sémantique.

Ainsi, le passé composé peut-il indiquer une action passée terminée, qui a des conséquences sur le présent sans pour autant la considérer durative (Dupont, 1986 : 83), (Grévisse, 1993 : §853) : *Tu as cassé le magnétophone. (Je remarque qu’il ne fonctionne plus).*

Creissels reste plus radical en considérant le passé composé comme « un procès envisagé comme antérieur à un repère temporel » (Creissels, 1995 : 173). Cependant, il ajoute une information : le passé composé peut aussi impliquer la localisation d’un événement à avenir par rapport à une autre action qui lui sera postérieure. Mais cette intéressante construction n’apparaît pas dans le programme des *Verts* :

Ce qui subsiste nettement dans ce cas, c’est la valeur rétrospective du ‘passé composé’ ; la localisation dans le passé n’est impliquée qu’en l’absence d’indication contraire, ce qui permet de l’expliquer comme une valeur par défaut. *Quand tu as fini, n’oublie pas de me prévenir.* (Creissels, 1995 : 174)

Une dernière particularité du passé composé apparaît dans le programme des *Verts*, et Dupont l’explique comme suit. L’aspect du passé composé – passé et avec des conséquences au présent – serait le non accompli cursif qui peut signifier en plus de la limitation temporelle duratif vs ponctuel (exemples : *Hier il a plu plusieurs heures* vs *Hier il a plu plusieurs fois*), une valeur itérative opposée cette fois à l’imparfait assuetif (l’habitude) :

Cela signifie que tout complément de répétition entraînera en français l’emploi du passé composé : *Cette année Pierre a été malade plusieurs fois.* [...] En français c’est l’imparfait qui exprime toujours l’habitude au passé : l’imparfait y prend la valeur d’une Aktionsart assuetive. [...] L’imparfait s’accommode alors d’un complément de durée : *Autrefois j’étais malade de longues semaines.* (Dupont, 1986 : 75)

Tandis que la phrase à l’imparfait envisage un procès habituel, qui s’est prolongé, la phrase au passé composé ne contient pas cet implicite et conduit à considérer un procès répété, non dans une durée continue, mais dans des instants privilégiés qui ont été réitérés irrégulièrement dans

l'année.

En conclusion, le passé composé strictement passé a pour valeur sémantique aspectuelle les traits /accompli/ /cursif/ /itératif/ ou /limitatif/. Tandis que le passé composé lié au présent (ou « Parfait » d'après Dupont, 1986 : 78) a pour valeur aspectuelle /non accompli/ décrivant une action située dans une période passée dont les conséquences peuvent être mesurées ou appréciés au présent.

3. Sa valeur argumentative

Des événements et des chaînes d'événements peuvent être résumés au passé composé et devenir le thème (en tant que 'bilan') d'une situation de commentaire. C'est pourquoi on trouve fréquemment le passé composé aux points d'articulation entre récit et commentaire. (Weinrich, 1989 : 148)

Le passé composé a une valeur argumentative faite pour le commentaire (Weinrich, 1973:) 69. Il est le temps du premier plan surtout à l'oral (tendance qui se répand à l'écrit), et permet d'articuler la description rétrospective d'une action dont les conséquences se répercutent au présent de façon cependant, non évolutive. C'est ce que révèle le programme des *Verts* : le présent subit les conséquences d'un fait passé qui n'évolue pas, donc ils proposent de le faire évoluer grâce à la mise en place de leurs projets politiques.

De part son caractère rétrospectif, le passé composé ne permet pas une continuité narrative ; l'auteur du commentaire recourt à des « particules narratives » du type *et, puis, alors, enfin*, etc. qui ponctuent le récit et lui confèrent une continuité temporelle acceptable malgré le passé composé. Weinrich (1989 : 135) parle de « temps narratif composite » car constitué de plusieurs éléments : le passé composé et les particules narratives.

Nous rencontrons cette spécificité du passé composé dans le programme des *Verts* ; ainsi, dans l'exemple suivant la chronologie narrative est-elle marquée par les particules « à l'origine » et « désormais » :

Le péage était destiné à l'origine à rembourser les dépenses de construction et d'exploitation de l'autoroute ; il a changé de nature. Il sert désormais au recyclage interne du système autoroutier. (Foing, 1994 : 149)

C- AU PRESENT DE L'INDICATIF

1. Sa morphosyntaxe particulière...

Le présent (Riegel, 1994 : 298) a une place privilégiée dans le paradigme verbal, grâce au fait qu'il ne possède pas de désinence temporelle contrairement au futur et au passé. Sa morphologie contient le radical du verbe et la désinence de personne, mais pas le temps (le présent). Ce phénomène est décrit dans l'analyse structurale sous le terme de « morphème zéro » à travers lequel le signifiant « présent » ne serait pas représenté en surface, mais correspondrait à un signifié profond porteur de l'actualisation du procès, son caractère « présent » :

il par-Ø-t : /par-/ radical et /-t/ la marque de la personne qui varie en fonction de la classe verbale (verbe en /-er/, /-ir/ ou /-re/).

2. ...Déduit un sémantisme et un aspect spécifiques

Le présent situe le fait dans une durée et un temps incluant le moment de l'énonciation. Grévisse (1993 : §850a) le décrit comme le temps du moment de la parole, celui des faits habituels et intemporels. Il est d'usage de considérer qu'il existe plusieurs sortes de présent :

– le présent de l'énonciation, du moment de la parole, du locuteur « en direct » :

~*Tu viens ? - Oui, j'arrive !*

– le présent de l'habitude, celui qui peut-être considéré comme intemporel (ou assuétif) :

~*Je nage tous les vendredis.*

– le présent panchronique (omnitemporel) qui sert lors de l'énonciation par exemple de

~définitions : *Un champignon est un végétal sans feuille ni fleur.*

~proverbes : *Qui aime bien, châtie bien.*

~vérités générales : *Le soleil se couche à l'ouest.*

– le présent de narration ou historique qui crée un effet de rapidité ou d'accélération de l'action et attire l'attention du lecteur qui l'instant d'un procès, est plongé dans le temps de l'énonciation :

~*En l'an 800, Charlemagne devient empereur de l'Empire Chrétien d'Occident.*

De ce fait, le présent ne borne pas le déroulement de l'action, il ne contient pas un aspect spécifique, c'est le verbe qui déterminera l'aspect :

Le bornage et la durée du procès se déduisent du sémantisme du verbe ou des indications du contexte : *La bombe explose* dénote un procès bref. (Riegel, 1994 : 299)

On trouve cette particularité dans le programme des *Verts*, le présent ne permet pas de borner l'action du procès, seul le verbe et le contexte peuvent le déterminer :

Si elle ne réforme pas ses structures sociales, si elle ne change pas la logique de son activité, l'humanité se condamne elle-même tout en détruisant la nature. (Foing, 1994 : 55)

Cet exemple sera étudié plus en détails dans l'analyse du discours afin de décrire exactement ce qui détermine l'aspect du procès. Nous pouvons cependant remarquer que la construction conditionnelle – si... alors... – a tendance à présenter l'événement comme inévitable, quasi immuable, que l'on pourrait alors rapprocher du présent panchronique lié aux vérités générales énoncées précédemment.

3. Sa place argumentative

Weinrich (1989 : 140) considère le présent comme le temps le plus important pour le commentaire ainsi que pour les actes de parole de type performatifs tels que : *Je déclare la séance ouverte*.

Il précise que le présent historique (ou de narration), permet de « fixer dans l'éternité » une description ou un commentaire. Le Guern (1986 : 47) préfère parler d'insertion (ou « d'enclave ») d'un « élément de discours » dans un récit passé mais à caractère paradoxal puisqu'une telle insertion implique généralement que les propos énoncés ne sont pas des faits du locuteur mais empruntés à un autre (et le locuteur les « rapporte »). Dans le cas du présent de narration, il n'est pas question d'emprunt ou de rapporter un discours, mais de décrire des faits. Le Guern explique alors, que le présent ressemble davantage, dans de tels cas, à un trope temporel en quelque sorte, qu'il serait intéressant de rapprocher de l'hypotopose.

Cette figure issue de la tradition rhétorique, a pour conséquence sur l'interlocuteur (ou le lecteur) de lui permettre de se représenter les événements comme s'ils se mettaient en mouvement devant lui au moment du récit, ou comme s'il les avait vécus, ou était en train de les vivre. Le moyen le plus efficace apparemment en français pour atteindre un tel effet sur le lecteur est d'utiliser le présent de l'indicatif comme une métaphore spatio-temporelle qui selon Le Guern (1986 : 49) ajoute au récit un dynamisme réaliste.

D- AU FUTUR SIMPLE DE L'INDICATIF

Nous avons retenu du futur uniquement les points qui serviront à l'analyse de l'occurrence du verbe *changer* au futur dans le programme des *Verts*. De ce fait, nous ne nous attarderons ni sur la morphosyntaxe de ce temps ni sur toutes les « valeurs temporelles et/ou modales » que certaines grammaires lui attribuent (Riegel, 1994 : 313), mais seulement sur celles qui ont éclairé notre analyse.

1. Un temps prospectif...

Rappelons cependant que, quelle que soit sa valeur sémantique, le futur est par définition le temps prospectif :

Le futur simple marque un fait à venir par rapport au moment de la parole. (Grévisse, 1993 : §857a)

Il contient trois valeurs sémantiques associées aux instances de la parole : la promesse (première personne), l'injonction (deuxième personne), et la prédiction (assertion sur l'avenir souvent à la troisième personne). Ces valeurs deviennent argumentatives dès que le discours s'en empare.

- La promesse engage la parole du locuteur vis à vis d'un fait qu'il s'avance à décrire avant son actualisation : *Je reviendrai vous voir* ; ou vis à vis d'un fait qu'il effectuera à condition d'un autre fait qui engage l'interlocuteur : *Si ton rêve est grand, je t'aiderai à le réaliser*.
- L'injonction est une forme qui permet d'anticiper l'acte de langage dans l'avenir et d'en décrire par avance les modalités sous forme de règles de morale et/ou d'ordre : *Tu diras bonjour aux gens*.
- La prédiction est restreinte aux actes de langage relatifs à la description de l'avenir du type : *Il pleuvra demain*.

2. ...Pour le discours juridique

Aux valeurs énoncées, Weinrich ajoute la description d'un emploi strictement logique au plan pragmatique, attribué au discours juridique qui exploite au maximum la valeur prospective injonctive du futur :

Les rédacteurs du *Code Pénal* sont en particulier convenus du fait qu'ils rédigent ici des dispositions pénales qui ne sont applicables qu'à des délits futurs, c'est-à-dire des délits commis après la promulgation de ces lois. (Weinrich, 1989 : 154)

Le discours juridique n'utilise pas toujours le futur injonctif, le *Journal officiel* contient des

arrêts au présent, promulgués après la condamnation de délits pour lesquels la jurisprudence n’existait pas.

Comme le rappelle Benveniste (1974 : 131-134), ce futur est issu des expressions latines à l’infinif qui permettent d’omettre l’acteur du procès, et de créer un acteur englobant que les guillaumiens nomment « personne d’univers » (Weinrich, 1989 : 71). De ce fait, ce futur a été utilisé pour relater des prophéties dans des textes religieux, et est devenu, dans le langage courant, le moyen d’exprimer une intention d’action qui s’apparente à un « devoir faire » nécessaire et quasi impératif que l’acteur peut concrétiser dès l’instant où il en a reçu le pouvoir (juridique, politique...). C’est dans ce cadre-ci que les *Verts* utilisent le futur dans leur programme, ce qui confère à leur discours une valeur juridique qui rend le procès inévitable (cf. Chapitre V, analyse VIII).

III. LA RECHERCHE DE L’ASPECT DES PROCES

A- LES TRAITS PERTINENTS POUR L’ASPECT DE *CHANGER*

Les analyses aspectuelles des occurrences de *changer* seront effectuées suivant les définitions et les tests proposés par Creissels (1995 : 177), Dik (1994 : 28), Dupont (1983 : 192), Gosselin (1996 : 257), Leeman-Bouix (1994 : 47) et Van Valin⁷⁵ (1997 : 40).

Les points de vue de ces auteurs se scindent en deux conceptions de l’aspect qui ne sont pas antagonistes, mais complémentaires pour la description de celui-ci de façon grammaticale – ce qui rejoint les remarques faites précédemment à propos des temps verbaux (Creissels, Dupont, Leeman-Bouix) – et sémantico-lexicale (Dik, Gosselin, Leeman-Bouix et Van Valin).

L’aspect lexical décrit le temps dans lequel se déroule le procès : le début, le déroulement et la fin. Cette propriété aspectuelle ne dépend pas uniquement du caractère accompli ou non-accomplis du verbe (caractère grammatical), mais dépend surtout de la signification du verbe, celle qui n’a pas de lien avec sa morphologie temporelle.

L’analyse de l’aspect lexical d’une construction verbale, impose la prise en compte du sens véhiculé par le verbe et de son contexte sémantico-lexical. L’aspect lexical sera décrit grâce à

⁷⁵ Gosselin et Van Valin expliquent qu’ils introduisent l’aspect lexical par le biais de l’approche mise au point par Vendler dans l’*AktionArt*. Ce terme allemand signifie « la forme (l’aspect) de l’action », et a été introduit par Vendler en 1957 (Gosselin, 1996 : 41), (Van Valin, 1997 : 91).

différents indices sémantiques et lexicaux décelés par les tests de la grammaire traditionnelle. Cette description permet de dégager des traits aspectuels sémantiques dont la liste change en fonction de la langue étudiée.

Cette approche définit les termes-procès en fonction de leur morphosyntaxe et de leurs propriétés sémantiques temporelles inhérentes et contient quatre catégories aspectuelles – état, accomplissement, achèvement et activité – dont les traits aspectuels sémantiques (par exemple : statique, terminatif, itératif etc.) fonctionnent en couples différentiels, comme « statique » vs « dynamique » (Dik, 1994 : 28). Van Valin représente ces catégories aspectuelles grâce à une structure logique qui analyse le prédicat des phrases analysées. Ces traits sont les propriétés inhérentes à chaque aspect décrit, aussi, leur représentation suit-elle des règles de transformation avoisinant celles rencontrées dans les grammaires fonctionnelles décrites par exemple par Abeillé (1993)⁷⁶.

En conséquence, la description de la temporalité inhérente au verbe est révélée grâce à des traits sémantiques aspectuels différentiels, parmi lesquels nous avons retenu la liste suivante pour notre analyse des procès de *changer* :

Deux traits décrivent la morphologie temporelle, il s'agit du caractère /accompli/ vs /non accompli/ du procès⁷⁷. Quatre couples différentiels permettent la description de l'aspect lexical :

– cursif vs constatif

- La sphère temporelle de l'énonciateur est au même niveau que celle de l'énoncé : cursif.
- La sphère temporelle de l'énonciateur est à un niveau différent de celle de l'énoncé, elles sont « détachées » : constatif.

– ponctuel vs ponctué

- Le terme « ponctuel » permet la description d'un aspect lexical qui n'est pas dans la longévité, mais dans l'instantanéité d'une action non préexistante.
- Le terme « ponctué » (Dupont, 1986 : 75) décrit l'aspect lexical d'une action qui a des bornes temporelles marquées, mais itérative et non-linéaire temporellement ; l'action se répète à intervalle réguliers ou non.

– inchoatif vs télélique

- Le terme « inchoatif » décrit le début du procès : *commencer à*, *se mettre à*.

⁷⁶ Cf. communication à propos des grammaires d'unification (Cavalla, 1996).

⁷⁷ Précédemment décrit dans l'aspect des temps verbaux.

- Le terme « télique » de l'*AktionArt* correspond au terme « terminatif » de Leeman-Bouix notamment, et s'associe au « perfectif » de la grammaire traditionnelle : il révèle l'achèvement du procès.
- borné vs non borné⁷⁸
- Un verbe qui a un aspect lexical borné permet d'envisager une action limitée dans le temps : « le ballon éclate » est une représentation lexicale d'un aspect temporellement borné, l'éclatement est instantané.
- En revanche, un verbe qui a un aspect lexical non borné n'envisage pas de bornes temporelles à son développement : « je marche » est la représentation d'un aspect non borné temporellement, la marche peut durer un temps – proche de – l'indéfini⁷⁹.

Van Valin remarque que cette méthode fonctionnelle est trop puissante aux regards de certains résultats obtenus dans l'analyse de différentes langues. Ceci se révèle notamment en contexte : le passage d'une classe aspectuelle à l'autre est apparemment fréquent et aisé pour nombre de verbes.

Sa réflexion, quant à la prise en compte non négligeable du contexte lexico-pragmatico-culturel de chaque occurrence verbale, incite à considérer que le contexte influence l'aspect des procès jusqu'à inverser leur tendance⁸⁰. Cette 'surpuissance' du modèle fonctionnel le rend presque inutilisable dans les contextes restreints des phrases voire des paragraphes. Cependant, si un aspect discursif est envisagé, la description pourrait devenir plus cohérente en raison des similitudes discursives rencontrées entre les occurrences : la description d'une isotopie aspectuelle discursive.

En outre, cette surpuissance, doublée de la nécessité d'une adaptation pour chaque langue, engendre une surabondance de termes définissant les différents types d'aspects, qui en discours s'entremêlent et ne contribuent qu'à une confusion aspectuo-sémantique. Certains auteurs ont tenté des simplifications, par exemple, Curat (1991 : 283) explicite un modèle qui tend à la réduction de l'approche terminologique de Guillaume, mais précise en conclusion, qu'une telle représentation simplifiée ne peut être prise comme telle en contexte et doit tenir compte de nombreux facteurs

⁷⁸ Ce qui pourrait être décrit comme « perfectif » vs « imperfectif » en termes de grammaire traditionnelle, mais cette distinction étant à peu près unanimement reconnue « imparfaite » pour le français, par les auteurs cités, donc nous ne l'utiliserons pas.

⁷⁹ Ces quelques remarques ont fait l'objet d'un article, cf. la bibliographie Cavalla (2002a).

⁸⁰ Remarque exploitée par Rastier dans sa méthode componentielle.

discursifs. Nous pourrions voir dans ces facteurs, tous les éléments fondateurs de cette confusion aspectuo-sémantique que les auteurs précédents explicitent grâce à l’aspect lexical. Cependant, l’application de différentes approches entraîne l’utilisateur vers d’autres terminologies qui, ajoutées aux précédentes, les alimentent vers plus de confusion.

En raison peut-être de cette surpuissance, l’analyse du discours témoigne du caractère plus ou moins révélateur des tests qui, de ce fait, permettent une meilleure appréciation de cet aspect discursif. Aussi, ne retiendrons-nous que les tests qui sont pertinents pour l’analyse.

B- DESCRIPTIONS ET APPORTS DES TESTS D’EXTRACTION DE L’ASPECT LEXICAL

Chaque auteur utilise des tests dits de « compatibilité » (Gosselin, 1996 : 42), qui leur permettent de révéler et/ou de valider certains phénomènes aspectuels. Certains de ces tests, connus en grammaire française, sont récurrents entre les auteurs (les tests avec les prépositions ou les adverbes), tandis que d’autres, davantage liés à une méthode ou à une recherche, n’apparaissent que rarement car sont trop spécialisés⁸¹.

Étant donné que nous n’aborderons que les tests pertinents à notre étude, nous commencerons par expliquer pourquoi certains ont été écartés.

Les procès qui nous préoccupent étant tous « dynamiques » (Dik, 1994 : 28), le test qui révèle ce caractère du verbe a été omis : il n’est pas nécessaire de réitérer abusivement les résultats.

Le test des périphrases verbales (ou semi-auxiliaires aspectuels) ne révèle pas de traits aspectuels sémantiques pertinents pour les occurrences du verbe *changer* ; nous les trouvons dans les autres tests.

1. Le test pour les limites du procès : vers le « franchissement d’un seuil » ?

L’analyse de l’aspect lexical tient compte de tous les éléments en présence dans le cotexte afin de déterminer le temps du déroulement du procès. Creissels (1995 : 172) et Leeman (1994 : 52), par exemple, utilisent les prépositions « en » et « pendant » afin de le déterminer :

– « Il a changé en un mois » : où « en » implique le franchissement d’un « seuil » (Creissels,

⁸¹ Des tests sur les verbes à la forme progressive (Van Valin, 1997 : 94) n’apparaissent que pour les langues où cette forme existe (l’anglais et l’espagnol par exemple) ; nous ne les utiliserons pas.

1995 : 176) temporel borné. Selon Leeman, les verbes perfectifs admettent la construction [EN + numéral + nom de temps], ce qui implique la description d'une durée bornée.

- « Il a changé pendant un mois » : où « pendant » implique un déroulement conçu en faisant abstraction du franchissement d'un seuil⁸². Selon Leeman, les verbes imperfectifs entrent dans la construction [PENDANT + numéral + nom de temps], ce qui implique la description d'une durée non bornée.

La préposition « en » révélerait l'aspect de phrases où apparaissent « l'accomplissement et l'achèvement » du procès (Nespoulous, 1993: 78), en d'autres termes, « le franchissement d'un seuil » (Creissels, 1995 : 177), et rendrait ainsi le procès borné. La préposition « pendant » serait, elle, liée à un procès non-borné ou « homogène » selon Nespoulous :

Ces phrases ont une structure qui comporte en elle-même son propre terme ; la situation n'est vraie que lorsque ce terme est atteint. (Nespoulous, 1993 : 78)

Van Valin (1997 : 96) les applique à l'anglais dans les mêmes conditions et avec les mêmes conclusions :

*Max was tired for an hour / *in an hour*

« Max a été fatigué pendant une heure / *en une heure » = durée non bornée.

*The window shattered in a fraction of second / *for a fraction of second*

« La fenêtre a volé en éclats en une fraction de seconde / *pendant une fraction de seconde » = durée bornée.

Creissels (1995 : 177) conclut que la préposition « en » rend le procès borné malgré la présence de verbes imperfectifs dans la construction [V + EN + numéral + nom de temps], tandis que les exemples de Leeman-Bouix et Van Valin tendent vers la conclusion que la construction n'apparaît qu'auprès des verbes perfectifs.

Dans les deux cas, la préposition jouerait apparemment un rôle d'attributeur ou révélateur d'un aspect lexical borné avec « franchissement d'un seuil » et qui contiendrait tant l'accomplissement que l'achèvement du procès.

Qu'en est-il de changer ?

Notons que Grévisse (1993 : §744e) atteste que l'aspect lexical inchoatif signifie le passage

⁸² Les exemples de Creissels étant : « Il a couru le marathon en trois heures » et « Il a couru pendant trois heures ».

dans un nouvel état, dans des procès du type : *rougir, se liquéfier*. *Changer* serait-il inchoatif « par nature », contiendrait-il intrinsèquement dans ses sèmes inhérents ce trait aspectuel sémantique ? Serait-il cette primitive (Bogacki, 1983 : 17) du passage de l'état d'un élément vers celui d'un deuxième élément différent du premier ?

À la différence près que *changer*, contrairement à *rougir*⁸³ par exemple, contiendrait en même temps la fin de son propre procès ; comme *éclater* qui pourrait être envisagé sous l'angle du début d'une action dont la fin est également contenue dans le même procès. Il s'agirait de la représentation du 'seuil' évoqué par Creissels : l'arrivée face à une porte qui s'ouvre sur quelque chose de nouveau (pas obligatoirement totalement différent de l'ancien) et passer cette porte signifie entrer dans de nouveaux états des choses.

Il paraît intéressant alors d'ajouter que le verbe *changer* qui décrit un passage vers un état différent du premier, ne peut pas évoquer un procès bloqué, brusquement arrêté dans sa lancée (comme *éclater*), ce qui, en outre, n'est pas le sens du verbe dans le programme des *Verts*. L'aspect que nous tenterions de définir pour *changer*, correspondrait exactement au terme de « seuil » de Creissels, dans lequel nous pouvons envisager qu'il est question à la fois d'une fin et d'un commencement : arriver au seuil qui ouvre la voie vers autre chose en abandonnant (plus ou moins) ce qui précède.

Le verbe *changer* semble indiquer un tel aspect (perfectif) dans les contextes programmatiques des *Verts*, mais reste davantage duratif ou progressif (voire imperfectif) dans les contextes descriptifs. Ce dernier cas de figure implique pour ce verbe des bornes temporelles souvent implicites, mais indispensables.

Ce point de vue est difficilement défendable si l'on s'en tient au terme « imperfectif ». Cependant, il est apparu au cours des analyses, que ce terme n'était pas réellement adapté à la description du verbe et fut remplacé (sans en être l'équivalence) par le trait aspectuel sémantique /progressif/.

L'imperfectivité contextuelle du verbe *changer* n'étant pas attestée dans des domaines où il est primordial – la génétique du vivant, la biologie génétique, la théorie évolutionniste –, je ne m'accorderais pas le droit de le déclarer comme tel en linguistique dans un discours dont certains principes fondateurs sont issus de ces mêmes domaines scientifiques.

Les tests et les analyses componentielles ont pour tâche – notamment – de révéler le bien fondé ou non du postulat suivant : dans le discours politique des *Verts* français, le verbe *changer*

⁸³ *Rougir* ne contient pas l'acte de redevenir pâle.

peut être soit

- Dans un contexte programmatique : terminatif et/ou inchoatif à caractère itératif ou ponctué ou ponctuel mais progressif : le « seuil ».
- Dans un contexte constatif : progressif, borné.

Les analyses permettent de conclure que le verbe *changer* dans le programme politique des *Verts* tend vers un aspect inchoatif-télique. Une telle considération conduit la réflexion vers le caractère aspectuel que pourrait contenir le discours entier. La somme de ces procès révélera une isotopie aspectuelle discursive spécifique au programme politique écologiste.

2. Le test pour le couple ponctué/ponctuel

Les auteurs utilisent les adverbes de durée « encore » et « toujours » pour ce test. Pour les verbes perfectifs ces adverbes marquent le renouvellement d'une action momentanée mais à intervalles successifs, avec des interruptions temporelles du type : *Max trouve encore/toujours la bague* (Leeman-Bouix, 1994 : 52) (en supposant que la bague ait été perdue une deuxième ou une troisième fois et à chaque fois c'est Max qui la trouve), ce qui correspondrait au trait aspectuel /ponctué/. En d'autres termes, le procès est réitéré mais est unique à chaque itération.

Ceci s'oppose aux procès uniques et non itératifs associés au trait aspectuel /ponctuel/.

Pour les verbes imperfectifs « encore » et « toujours » marquent la continuation, la persistance d'un fait dans le temps chronologique du verbe, sans interruption du type : *Max cherche encore/toujours la bague* ; sa recherche n'a pas cessé.

Leeman-Bouix précise qu'il existe des verbes « ambigus » (même constatation que Van Valin, 1997 : 95) dont l'aspect ne peut se décrire qu'en contexte, par exemple *Paul m'explique encore/toujours le problème* :

- a/ Soit le procès est une série de successions, de répétitions, dans ce cas l'aspect est itératif : *Paul recommence* ; trait aspectuel sémantique /ponctué/.
- b/ Soit le procès est inscrit dans un continuum, dans ce cas l'aspect est progressif : *Paul continue*.

Ces propriétés sont, en effet, admises et confirmées par Grévisse (1993 : §967) :

Tableau 7 : Traits sémantiques aspectuels de « encore » et « toujours »

ENCORE	TOUJOURS
– procès ponctuel : unique, non itératif	– continuum, permanence
– procès ponctué : unique, itératif	– répétition perpétuelle
– cycle temporel irrégulier entre les	– cycle temporel régulier

itérations – occurrence des évènements liée au hasard		– déterminisme des occurrences des évènements
-------------------------------------------------------------	--	--------------------------------------------------

La description de l'aspect « ponctué » est emprunté à Dupont (1983 :192). Ce dernier explique que le perfectif, tel que nous le connaissons, peut être envisagé comme la répétition d'une action isolée dans le temps. Par exemple, dans la construction « Marie change toujours de coiffure », l'aspect borné ponctué pourrait être convoqué car il s'agit d'une itération non-linéaire et quasi identique du même procès. D'un autre point de vue, celui des grammaires, nous pouvons envisager une action semelfactive⁸⁴ (Riegel, 1994 : 295), opposée à l'action durative longue et non bornée, il s'agirait de l'aspect /ponctuel/. Tandis qu'un procès borné et quasi-unique sera /pontuel/, un procès réitéré même avec quelques petites modifications dans ses règles sera /ponctué/ au sein de bornes temporelles plus espacées que celles d'un procès /ponctuel/.

/ponctué/ : [...x₁...x₂...x₃.....x₄...] itération d'une action singulière isolée dans le temps.

/ponctuel/ : [...x.] action singulière non itérative.

Dupont ajoute que l'aspect borné décrit obligatoirement une action qui se réalise de façon « singulière » (ce qui rejoint l'hypothèse semelfactive) ; de ce fait, l'itération de l'action ne peut pas être la reproduction exacte de l'action déjà vécue. En revanche, l'aspect non borné est rémanent, il n'est pas une action singulière il est une durée qui ne peut pas être limitée.

CONCLUSION

Ce chapitre nous a donc permis de dégager quelques sèmes inhérents du verbe *changer*, en passant d'abord par l'explication de sa représentation sémantique en terme de /passage accidentel/ ou /passage essentiel/ d'un état premier vers un nouvel état radicalement différent (essentiel) ou n'affectant qu'une partie de l'objet (accidentel).

Ces deux sèmes /passage accidentel/ et /passage essentiel/, permettront dans les analyses du programme des *Verts*, la distinction entre les deux réalisations du /Changement/ : l'un qui conserve des traces de l'état politique antérieur et celui qui efface tout afin de commencer quelque chose de complètement différent. De ce fait, le sème générique de ces deux acceptions sera /passage/, mais leurs différences fondamentales apparaîtra dans leurs sèmes spécifiques inhérents et afférents.

⁸⁴ Procès unique opposé à « itératif ».

Ces passages ont pour conséquence la modalisation de l'objet soit par sa conservation – sème /conservation objet 1/ –, soit par sa disparition – sème /disparition objet 1/. Cette modalisation n'est pas seulement due au caractère accidentel ou essentiel de la temporalité du passage, mais au sémantisme inhérent du verbe. Nous verrons que malgré la temporalité discontinue du procès de *muter* (/passage essentiel/), l'objet est conservé car il s'agit, par exemple, d'une modification génétique où l'objet premier est conservé mais il ne sera plus utilisé, ou de la mutation d'un fonctionnaire à un poste différent du premier, mais le fonctionnaire qui subit le procès ne change pas.

Nous avons également vu que ces deux types de passages s'associent parfois à du mouvement. Celui-ci est également modalisé selon s'il affecte l'actant sujet (*déplacer* par exemple) ou l'actant objet (*échanger*). Dans le premier cas, nous utiliserons le sème /mouvement/ et dans le second, le sème /transfert/.

Il est indispensable également de tenir compte du temps morphologique auquel est utilisé le verbe et donc de comprendre à quel moment s'est déroulé un tel passage, et s'il a des conséquences ou s'il continue au présent. Les deux sèmes relatifs à l'aspect grammatical en général sont /accompli/ vs /non accompli/.

Nous avons choisi de restreindre l'étude aux temps auxquels le verbe *changer* apparaît dans le programme des *Verts* et nous n'avons tenu compte que des descriptions faites par les auteurs suivants car ils représentent un panel des différentes approches actuellement en vigueur : Creissels, Dupont, Grévisse, Leeman-Bouix, Le Guern, Riegel et Weinrich.

Ainsi, retiendrons-nous que l'infinitif forme simple a un sujet sémantique car il peut être envisagé comme le co-procès du référent du verbe conjugué. L'aspect non accompli qu'il véhicule est doublé, dans notre corpus, d'une modalité qui met en exergue son sémantisme et ajoute du crédit à un accomplissement à venir en raison souvent d'une modalité du « pouvoir » acquis au cours de l'évolution d'un « savoir » désormais reconnu (ou posé comme tel). Hormis les sèmes relatifs au verbe *changer*, il sera donc ici important d'explicitier et de comprendre les associations entre les sèmes de ce verbe et ceux du verbe modal qui l'accompagne.

Le passé composé, rencontré dans notre corpus, est la description d'une valeur passée couplée au présent en tant qu'il est la conséquence de ce passé (un passé souvent proche dans notre corpus). Cette valeur aspectuelle s'associe à la valeur argumentative du commentaire, et les « particules narratives » viennent solidifier l'association afin de la rendre chronologiquement

acceptable. Nous avons extrait de cette étude les sèmes /cursif/, /constatif/ et /assuétif/.

Les deux occurrences au présent peuvent être classées dans la partie « description panchronique » de la réalité ; elles explicitent le déroulement des événements de façon quasi fataliste, doublé d'une condition (si... alors...) qui renforce cette valeur. Le sème retenu est donc celui déjà cité : /non accompli/.

Enfin, l'occurrence au futur a été presque décrite et reflète, apparemment, la valeur juridique injonctive du futur. Le sème représentatif du programme des *Verts* est alors /injonctif/.

Cette description a dû être complétée par l'étude de l'aspect lexical des verbes qui a révélée que seule la morphologie temporelle des verbes ne suffisait pas à l'analyse, et nous a permis d'extraire d'autres sèmes pour l'analyse.

Les auteurs cités s'accordent à dire que les tests des aspects ne sont ni uniques, ni parfaits, mais ils permettent aux chercheurs de classer les verbes qu'ils étudient dans des catégories aspectuelles lexicales qui correspondent apparemment bien à leur réalité aspectuelle en contexte.

L'explicitation de ces tests par différents auteurs permet de mieux cerner les définitions des traits aspectuels sémantiques parfois complexes. Ils nous ont donc ouvert la voie à la description aspectuelle des occurrences de *changer* dans le programme des *Verts*, et nous verrons que leur application n'est pas toujours la seule révélatrice de l'aspect ; le contexte contribue beaucoup à comprendre certains phénomènes.

Les sèmes extraits de ces analyses sont les suivants : /borné/ vs /non borné/, et /inchoatif/ vs /terminatif/ qui se rejoignent dans le sème /seuil/ de l'approche de Creissels, et /ponctué/ vs /ponctuel/.

Dans l'analyse du programme des *Verts*, le détail des tests n'apparaîtra pas, mais le résultat obtenu sera présenté sous forme de tableau récapitulatif. Ces tableaux sont inspirés des ouvrages en anglais de Van Valin et Dik, ainsi que de ceux en français des différents auteurs précédemment cités. De ce fait, les termes qu'ils contiennent sont une tentative d'association des termes français et anglais, pertinents pour notre analyse.

Leur double entrée contient en ordonnée l'aspect du verbe (verbe d'état, d'accomplissement...), et en abscisse, les traits aspectuels sémantiques qui permettent de déceler de quel type d'aspect nous avons à faire : la conjonction des traits /statique/ et /duratif/ révèlera la présence d'un procès de verbe d'état ; ou encore /dynamique/ + /télique/ = verbe d'achèvement.

Il faut ajouter l'aspect grammatical véhiculé par la morphologie temporelle du verbe et dans nos occurrences il s'agit essentiellement des traits /accompli/ et /non accompli/ auxquels nous associerons les traits /cursif/ vs /constatif/.

Voici quelques exemples construits⁸⁵ précédés du tableau 8 qui met en évidence les traits aspectuels sémantiques de chaque aspects, avec la légende suivante :

+ : le procès contient le trait.

- : le procès ne contient pas le trait.

∅ : le trait sera révélé en contexte.

Tableau 8 : Les traits aspectuels sémantiques des aspects

Traits aspectuels	Aspects	ETAT	ACCOMPLISSEMENT	ACHEVEMENT	ACTIVITE
STATIQUE		+	-	∅	-
DYNAMIQUE		-	+	∅	+
TELIQUE		-	+	+	-
INCHOATIF		∅	∅	∅	∅
PONCTUE		-	∅	-	∅
PONCTUEL		-	-	∅	-
ITERATIF		-	∅	∅	∅
DURATIF		+	+	-	∅
PROGRESSIF		∅	∅	-	∅

Tableau 8a : Max trouve toujours

Traits	Aspects	ETAT	ACCOMPLISSEMENT	ACHEVEMENT	ACTIVITE
STATIQUE		-	-	-	-
DYNAMIQUE		-	-	+	+
TELIQUE		-	+	+	-
PONCTUE		-	-	+	+
PONCTUEL		-	-	-	-
ITERATIF		-	+	+	+

⁸⁵ Auquels nous n'attribuons aucune valeur d'exemples types, mais ils nous permettent d'explicitier d'une autre façon l'analyse que nous ferons des procès en contexte.

INCHOATIF	-	-	-	-
DURATIF	-	-	-	-
PROGRESSIF	-	-	-	-
CURSIF	-	+	+	+

Tableau 8b : *Le ballon a éclaté*

Traits	Aspect	ACHEVEMENT
	DYNAMIQUE	+
	TELIQUE	+
	PONCTUEL	+
	INCHOATIF	+
	CURSIF	+

Ainsi, l'extraction des sèmes relatifs au champ sémantique du /CHANGEMENT/, nous permettra-t-elle de comprendre comment les lexèmes en question sont compatibles ensemble dans ce champ, et comment les sèmes de ce champ articulent un réseau sémantique qui contribue au regroupement de ces lexèmes.

PARTIE 2

RÉSULTATS

Chapitre IV : L'analyse lexicologique des lexèmes liés à *changer*

Chapitre V : Le verbe CHANGER du programme politique des *Verts*

CHAPITRE IV

TABLE DES MATIÈRES

L'ANALYSE LEXICOLOGIQUE DES LEXEMES LIES À CHANGER.....	130
Des sens biologiques aux sens politiques	130
A- La collection des lexèmes.....	131
B- L'extraction des sèmes dans les dictionnaires	132
1. Les dictionnaires comme références et sources d'analyses	132
2. Extraire les sèmes des définitions	134
Schéma 5 : Les sèmes différentiels des lexèmes table et chaise.....	134
3. La rencontre d'un programme politique et des dictionnaires engendre un sème.....	135
C- Présentation des analyses sémiques.....	136
1. L'ordre d'apparition des lexèmes.....	136
2. La forme des définitions.....	137
3. Les constructions syntaxiques	137
4. Hiérarchie des sèmes lexicaux	137
a. Sèmes aspectuels	138
b. Sèmes dimensionnels inhérents ou afférents	138
c. Les sèmes lexicaux inhérents au champ sémantique	139
d. Les sèmes lexicaux afférents.....	139
I- Échanger	141
A- Construction syntaxique et définitions	141
B- Les sèmes de <i>Échanger</i>	141
C- Entre change et échange	141
1. Origines et dérivations morphosyntaxiques	142
2. Rencontre du troisième sème	143
II- Remplacer.....	143
A- Construction syntaxique et définitions	143
B- Les sèmes de <i>remplacer</i>	144
C- Ressemblance avec l'échange	144
III- Inverser	145
A- Construction syntaxique et définitions	145
B. Les sèmes de <i>inverser</i>	145
Une spécialité de « remplacer » une paire d'objets	146
IV- Muter	146
A- Construction syntaxique et définitions	146
B- Les sèmes de <i>muter</i>	147
C- Un lexème très spécialisé	147
1. Un déplacement et une transformation spécialisée	147
2. Une spécialité du domaine //BIOLOGIE//	148
V- Déplacer	150
A- Construction syntaxique et définitions	150
B- Les sèmes de <i>déplacer</i>	150
Un changement de lieu concret.....	151
VI- Bouleverser	152
A- Construction syntaxique et définitions	152
B- Les sèmes de <i>bouleverser</i>	152

Une radicalité incontestée	152
VII- Transformer	153
A- Construction syntaxique et définitions	153
B- Les sèmes de <i>transformer</i> transitif ou pronominal	154
C- Discussion	154
1. Transformer et modifier	154
2. Le sème /intensif/	154
VIII- Modifier	156
A- Construction syntaxique et définitions	156
B- Les sèmes de <i>modifier</i> transitif ou pronominal	156
Remarques	156
IX- Devenir	157
A- Construction syntaxique et définitions	157
B- Les sèmes de <i>devenir</i>	157
C- Caractéristique : verbe d'état	158
X- Développer	158
A- Construction syntaxique et définitions	158
B- Les sèmes de <i>développer</i>	159
C- Le lexème exogène	160
1. La place de développer face à évoluer	160
2. L'influence de développer sur changer	161
XI- Évoluer	161
A- Construction syntaxique et définitions	161
B- Les sèmes de <i>évoluer</i>	162
C- Le prototype du passage accidentel	162
Conclusion à propos des termes liés à la biologie	166
XII- Changer	167
A- Définitions et aspect du verbe	167
1. Significations et étymologie	167
a. Significations synchroniques	167
b. Évolutions des significations en diachronie	167
c. Étymologie	168
2. Essai de description d'un aspect pour changer	169
B- Représentation graphique des sèmes de changer	170
Graphique 1 : Les sèmes de changer	171
C- Discussion	172
1. Le graphique	172
2. Les sèmes spécifiques à changer	173
Conclusion	175
Légende du tableau	175
Tableau 9 : Les sèmes des lexèmes du champ sémantique du /CHANGEMENT/	176
A- Le réseau sémique dans le champ sémantique	178
1. Détermination des deux sous-ensembles du champ	178
2. Tentative de représentation des ensembles	180
Figure des deux sous-ensembles « échange » et « changement » du champ sémantique du /CHANGEMENT/	180
B- Remarques à propos des analyses	180
1. Les lexèmes	180
2. Les articles lexicographiques	181
C- Le discours politique	183

L'ANALYSE LEXICOLOGIQUE DES LEXÈMES LIÉS À CHANGER

Ce chapitre permettra d'extraire les significations lexicographiques des lexèmes étudiés afin d'avoir une description sémique différentielle à peu près cohérente pour *changer* et les lexèmes qui entrent dans le champ sémantique du /CHANGEMENT/ que notre corpus nous a permis d'établir.

L'objectif est ici de construire un système de références lexicales à partir des définitions lexicographiques, avant d'aboutir à la construction d'un référent propre au programme des *Verts* grâce à l'analyse sémanco-lexicale des sèmes en contexte.

Les études précédentes, sur l'aspect lexical de *changer* et le concept du /Changement/, nous permettront de nommer certains des sèmes des lexèmes analysés dans ce chapitre décomposé comme suit : 1/l'élaboration du champ par le choix des lexèmes, 2/l'extraction des sèmes différentiels des définitions lexicographiques, et enfin 3/l'analyse de chaque lexème.

Cette analyse aborde la problématique de la polysémie du verbe *changer*. Martinet résume l'essence structurale de la démarche que nous envisageons sans oublier le rôle prépondérant du contexte :

La plupart des mots dont nous nous servons quotidiennement sont susceptibles de prendre des sens différents selon les situations ou les contextes où on les emploie. Nous y sommes habitués et cela ne nous gêne pas. La situation est différente lorsqu'on aborde l'étude attentive d'un phénomène. Il est alors indispensable de caractériser exactement ce dont on va traiter et si l'on se sert pour le désigner d'un terme de la langue courante, il faudra préciser lequel de ses divers sens est retenu en l'occurrence. (Martinet, 1987 : 13)

Des sens biologiques aux sens politiques

La connivence entre linguistique et théories de l'évolution, n'existe que grâce à l'objet linguistique qui nous préoccupe : le programme politique d'un parti écologiste. Certains de ses fondements ont des liens inhérents avec la biologie⁸⁶, et le /Changement/ en fait partie, en d'autres termes, il est l'un des phénomènes biologiques concomitants à ceux évoqués par Darwin, Lamarck et plus récemment Ferry et Serres⁸⁷.

L'évocation de ces chercheurs appartient à notre propos dès l'instant où ceux-ci sont les instigateurs des définitions de deux des lexèmes de ce travail : *évolution* et *transformation*.

⁸⁶ Cf. Chapitre I.

⁸⁷ Références : Pansard Besson, 1998 et Serres, 1990.

Grâce à eux, la représentation cognitive de l'évolution et de ses fractures temporelles est désormais possible : l'évolution⁸⁸ serait atemporelle tandis qu'elle subirait des fractures temporalisées appelées « transformation » (quand elles sont descriptibles) ou « mutation » (quand elles sont instantanées dans le temps de l'évolution et liées à la sélection) ou encore « changement »⁸⁹ qui serait à envisager comme la représentation générique à ces concepts biologiques.

Nous remarquons que parmi les lexèmes du champ sémantique du /CHANGEMENT/, le verbe *changer* reste, au plan lexicographique, celui dont la définition est la plus imprécise, il n'est pas un terme – au sens terminologique – ni de la biologie, ni de la politique. Pourrions-nous parler d'hyperonyme ? Il faudrait faire une étude des textes scientifiques relatifs à la biologie pour en avoir une réponse définitive. Cependant, il semble acquérir un sens particulier dans le contexte politique du programme des *Verts* étant donné sa mise en exergue dans le slogan du parti : « Changer tout ». Serait-il utilisé avec un autre sens que celui de fracture temporelle de l'évolution ? Ou bien serait-il la « mutation irréversible biologique » de la politique ?

A- LA COLLECTION DES LEXEMES

Les lexèmes analysés sont simultanément extraits du programme politique des *Verts* et des définitions lexicographiques du verbe *changer*⁹⁰. À partir de cette intersection nous avons établi une liste de neuf lexèmes : *échanger, remplacer, bouleverser, inverser, déplacer, évoluer, devenir, modifier, transformer*. Deux autres apparaîtront pour d'autres raisons :

- Le premier lexème est *muter*. Il n'est pas dans le programme des *Verts*, mais apparaît dans la définition de *changer* et a un lien avec les théories évolutionnistes que nous avons précédemment évoquées. En outre, l'analyse a révélé qu'il possède des sèmes qui ressemblent à ceux de la signification radicale du lexème *changer*.
- Le deuxième lexème est *développer*. Il n'apparaît pas dans la définition de *changer*, en revanche, il est très présent dans le programme des *Verts* (plus d'une centaine d'occurrences). Ce verbe a attiré notre attention pour deux caractéristiques de son sémantisme rencontrées dans le programme :
 1. Il est utilisé quasiment comme l'antonyme sémique de *changer* : *changer* aurait un aspect lexical davantage borné que *développer*, et tandis que *changer* dans le slogan des *Verts* a un caractère quelque peu essentiel, *développer* conserve

⁸⁸ Telle que je l'ai comprise.

⁸⁹ Quand elles dévoilent leurs conséquences ? Quand elles sont une association des deux phénomènes précédents ?

⁹⁰ Cf. Les définitions de *changer* en Annexe 8.

régulièrement le sème /accidentel/.

2. Le sémantisme de *changer* est alors modifié en présence des sèmes de *développer* dans le contexte du programme politique des *Verts*.

B- L'EXTRACTION DES SEMES DANS LES DICTIONNAIRES

Il s'agit de dégager les sèmes inhérents des lexèmes à partir des définitions de trois dictionnaires. Ainsi, commencerons-nous par expliquer pourquoi avoir choisi les dictionnaires comme outils de fondement lexicologique, puis nous tenterons de développer la méthode d'extraction des sèmes à l'aide de ces dictionnaires.

Notons préalablement que le dictionnaire constitue un genre discursif comme un autre⁹¹, il n'est en aucun cas l'unique représentant de la forme de la langue. Cependant, il est reconnu comme étant un outil particulièrement exhaustif pour le travail qui nous concerne, aussi, tiendrons-nous compte de cet outil, sans pour autant lui affecter la caractéristique du représentant de « la langue ».

1. Les dictionnaires comme références et sources d'analyses

Les auteurs contemporains sont apparemment unanimes sur la fonction première du dictionnaire qui est l'outil dans lequel doivent être recensés tous les lexèmes d'une langue (le plus souvent en synchronie) : sa tâche principale est l'exhaustivité lexicale (Rey, 1983 : 13). Cependant, ces mêmes auteurs lui accordent des fonctions différentes selon leur point de vue sur le savoir à dispenser. Ainsi, l'ouvrage a-t-il une mission tantôt « didactique » pour l'accroissement du savoir lexical des utilisateurs (Mok, 1983 : 69), tantôt « sociolinguistique » pour officialiser les lexèmes (Mazière, 1985 : 37), tantôt « pragmatique » pour une meilleure utilisation et composition des lexèmes (Bataille cité dans Rey, 1983 : 24), et enfin « politico-culturelle » pour unifier la langue nationale (Nicolas, 1985 : 7).

Le dictionnaire est, en conséquence, un outil linguistique, social et culturel non négligeable, auquel il est reproché, depuis son apparition en France au XVII^e siècle, de véhiculer une subjectivité socioculturelle, et de manquer d'exhaustivité sémantico-morphologique (Corbin, 1983 : 58 ; 1985 : 100), (Culioli, 1990 : 50), (Gross, 1986), (Leclère, 1990). Néanmoins, il reste le moyen le plus abordable et le plus complet pour donner l'état synchronique du vocabulaire d'une langue.

Ses lacunes semblent, cependant, lui être inhérentes dès l'instant où ses concepteurs – les

⁹¹ Rastier, 1987: 64, note 16.

lexicographes – peuvent difficilement se placer hors du système socioculturel qu’ils tentent de décrire tout en évoluant en son sein. Il faut également reconnaître l’impossibilité matérielle et temporelle de recenser tout le lexique d’une langue car les données manquent en diachronie, et en synchronie des néologismes se créent pendant l’écriture du recensement (Guilbert, 1975 : 39).

Pour conclure, le dictionnaire a pour fonction de véhiculer des références lexicographiques établies et acceptées par la majorité de la communauté linguistique francophone. En outre, il est le conservateur des ‘traces’ de l’évolution sémantique et morphologique des mots. C’est essentiellement pour ces raisons que nous l’avons choisi. Ces dictionnaires sont donc les références institutionnelles de notre étude.

Parmi tous les dictionnaires à notre disposition, nous avons choisi deux d’entre eux qui paraissent décrire un usage normé, politiquement correct, et tentent une synchronie partielle : le *Nouveau Petit Robert*, NPR (Rey, 1994b) et le *Trésor de la Langue Française*, TLF (Imbs, 1977). En d’autres termes, ils véhiculent un aperçu des tendances et des variations lexicales du français contemporain (Rey, 1983). Nous avons également utilisé un dictionnaire qui décrit l’étymologie des lexèmes contemporains : le *Dictionnaire historique de la langue française*, DHLF (Rey, 1994a). Ce souci historique est apparu quand le lexème *changer* a révélé plusieurs sémèmes selon son domaine d’apparition (il peut être synonyme d’échange, de transformation, de remplacement, de déplacement).

Les origines étymologiques du lexème ont permis de comprendre que sa signification première se situe dans un domaine « économique » d’échange ou de troc, puis l’évolution sémantique a conduit le lexème à s’ouvrir aux autres domaines possibles ; *changer* a perdu la prégnance de sa signification quasi terminologique d’un domaine précis au profit d’autres sens en contextes très variés. Ainsi, avons-nous à faire à l’un ou plusieurs de ces sémèmes contextuels du lexème *changer* dans le programme politique des *Verts*.

L’utilisation des dictionnaires est une conséquence d’une problématique lexicoterminologique de notre corpus : le programme politique écologiste n’a pas de terminologie spécifique attestée par un dictionnaire spécialisé⁹². Cet ouvrage – *Le Livre des Verts*, Foing,

⁹² Notons que l’association des *Amis de la Terre* (<http://www.amisdelaterre.org/lexique/index.html>) tente « d’explicitier les termes généraux de l’écologie, les termes de l’administration française, et les sigles couramment rencontrés », le terme « d’écologie politique » y apparaît en tant que lexème à définir mais pas comme catégorie de termes à définir. Cette absence de définition pour les termes de l’écologie politique signifierait-elle qu’il n’existe pas de tels termes, et que cette discipline utiliserait les termes « courants » ou propres à la politique en général ? Remarquons que, les courants écologistes étant nombreux, une définition mise au point par un seul d’entre eux ne pourrait convenir à tous. Nous verrons que le programme des *Verts* est un ouvrage sous-titré

1994 – est destiné au grand public, les lexèmes sont donc choisis dans l’espoir que tout lecteur puisse le comprendre.

Cependant, les sèmes en contexte, et en occultant provisoirement toutes les inférences sémiqes liées à ce contexte, conservent une part inhérente de leur signification lexicographique. Cette signification est constituée de différents types de sèmes qui contribuent dès à présent, dans un contexte définitoire, à distinguer plusieurs significations.

De ce fait, nous distinguerons les sèmes lexicaux inhérents des sèmes lexicaux afférents dès l’analyse des définitions, et sans tenir compte du contexte puisqu’il s’agit d’une description sémiqes d’après les dictionnaires uniquement.

2. Extraire les sèmes des définitions

Pour l’analyse, nous utilisons les sèmes extensionnels décrits par Pottier⁹³ (Pottier, 1992b : 74) qui permettent l’élaboration de classes sémiqes en vue de décrire la substance sémiqes lexicale inhérente et afférente du signifié des unités lexicales. Le sème représente la plus petite unité de signification définie par l’analyse, et contribue à la description des caractéristiques du sens d’un signifié. Un sème seul ne peut pas être utile à l’analyse, il a besoin d’une classe sémiqes dans laquelle il peut s’associer à ses congénères, de façon oppositive, pour constituer une signification reconnue par la communauté linguistique en question et un sens spécifique en discours de ces unités lexicales. L’expression formelle d’un sème peut être une paraphrase métalinguistique simple /végétal/ ou développée /se déplace en meute/.

C’est l’association des sèmes, au sein d’un champ lexical précis, qui contribue à l’élaboration du sens et révèle les différences et les similarités entre les sens des unités lexicales du champ.

Leur extraction s’effectue selon un schéma binaire où ils s’opposent grâce aux opérateurs « + » et « - ». Par exemple, une « table » et une « chaise » sont des « meubles », mais ont des caractéristiques et des fonctions différentes formalisées par des sèmes dans un tableau qui les inter-définit.

Schéma 5 : Les sèmes différentiels des lexèmes table et chaise

	Sèmes	/meuble/	/quatre pieds/	/pour s’asseoir/	/pour écrire/
Lexèmes	table	+	+	-	+
	chaise	+	+	+	-

« Dictionnaire de l’écologie politique » ; nous tenterons alors d’expliquer ce qu’est un dictionnaire pour les auteurs de cet ouvrage (cf. Chapitre V).

⁹³ Précédemment évoqués dans le chapitre III : I.A.1.

Cet exemple reste naïf afin de ne pas entrer dès à présent dans la complexité des descriptions qui doivent rapidement tenir compte du domaine d'apparition des lexèmes. Nous essayons simplement de montrer que les sèmes permettent notamment ici de distinguer « table » de « chaise » par l'une de leurs fonctions qui dans l'absolu apparaît comme inhérente. Cependant, il est indispensable lors de l'analyse de préciser le domaine car, par exemple, une table « de chevet » ne servira pas à écrire, en conséquence ce sème ne lui sera pas inhérent.

Il s'est avéré nécessaire, pour notre analyse, d'établir deux types de sèmes lexicaux : inhérents et afférents (Rastier, 1987 : 63).

Les sèmes inhérents sont les composants invariants (fixés par la norme sociale) du lexème, et sont constitutifs ici d'un champ sémantique précis. Leur liste est limitée (cf. ci-dessous), et constituée, en partie, des quelques sèmes constitutifs du noyau sémique du verbe *changer* décrit au chapitre précédent. Chaque lexème puise dans cette liste les sèmes qui lui permettent de construire une signification propre en les associant à ses propres sèmes afférents.

Les sèmes afférents sont spécifiques à chaque lexème en particulier, et sont souvent explicités dans les définitions techniques davantage spécialisées et complémentaires de la définition générique. Pour leur extraction nous avons, en conséquence, utilisé les définitions de chaque lexème en particulier, et pas seulement celle du verbe *changer*. De ce fait, par exemple *muter* contiendra le sème afférent /irréversible/ car il s'agit d'un trait sémantique spécifique avec lequel le lexème acquiert une signification précise qui le distingue des autres lexèmes du champ.

Tous ces sèmes sont en nombre fini (Rastier, 1987 : 28). Cette limitation engendre une itération sémique dans la description des lexèmes du champ sémantique du /CHANGEMENT/ ce qui est, en quelque sorte, la garantie de leur appartenance sémique à ce même champ. En outre, l'association sémique binaire de leurs oppositions différentielles, grâce aux opérateurs « + » et « - », ne peut être validée dans un champ sémantique que si tous ses membres adhèrent aux critères sémantiques inhérents au champ sémantique en question. Par exemple, les lexèmes que nous allons décrire, appartiennent tous au champ sémantique du /CHANGEMENT/, dès l'instant où tous constituent les divers emplois du verbe *changer* en contexte.

3. La rencontre d'un programme politique et des dictionnaires engendre un sème

L'extraction des lexèmes du corpus associée aux quasi synonymes de la définition de *changer* a mis en exergue un groupe de lexèmes identiques par la représentation qui n'apparaissait pas en abordant le /Changement/ hors contexte : celle d'une avancée temporelle

inévitables et désormais inhérentes au passage dans ce champ sémantique.

En d'autres termes, si le lexème *réforme* n'apparaît pas dans ce champ sémantique c'est qu'il n'est pas en mesure de faire avancer l'état de l'objet qu'il affecte : le passage est alors celui d'un retour, tandis que les lexèmes que nous avons répertoriés induisent tous un passage qui conduit l'objet à un état qu'il n'a jamais connu auparavant ; en plus d'être différent de son état antérieur, il doit être nouveau parmi tous les états qu'il a pu traverser.

C- PRESENTATION DES ANALYSES SEMIQUES

Dans les analyses sémiques, toutes les informations susceptibles de contribuer à l'élaboration de la signification du lexème seront réunies. D'abord l'ordre dans lequel ils sont classés est pertinent quant à leur place significative au sein du champ sémantique, puis la définition du lexème, sa construction syntaxique, et enfin, les sèmes lexicaux inhérents relatifs au champ sémantique, et les sèmes afférents relatifs au lexème.

Les résultats de ces analyses seront dans un tableau qui rassemblera tous les sèmes des lexèmes du champ sémantique.

1. L'ordre d'apparition des lexèmes

Nous avons d'abord choisi de présenter les lexèmes selon leur degré d'affinité avec la description sémique de *changer* : des plus compatibles au /Changement/ en tant que /passage/, aux plus éloignés et associés au sème /transfert/. De ce fait, les verbes qui ne recèlent que le sème /passage/ apparaissent en premier, tandis que ceux qui étaient dans un /passage/ et un /transfert/, apparaissent en dernier. Cependant, un tel classement accusait une contradiction : les derniers lexèmes étaient étymologiquement et sémantiquement les plus proches de *changer*. Pourquoi avons-nous procédé à une telle inversion historico-sémantique ? Certainement sous l'influence de l'analyse du programme des *Verts*. En effet, les conclusions, quant au sens du verbe *changer* dans ce programme, vont à l'encontre de la signification lexicographique et étymologique première du verbe (« céder une chose contre une autre ») et tendent vers l'atténuation progressive de ce sens en contexte.

Aussi, avons-nous renversé le classement et il est quasiment identique à l'ordre lexicographique d'apparition des lexèmes dans la définition de *changer* du *Petit Robert* qui suit l'étymologie et commence par *échanger*, mais ne correspond en rien à celle du TLF⁹⁴ davantage syntaxique que sémantique.

⁹⁴ Pour consulter les définitions, cf. Annexe 8.

Ainsi, le classement commence par le verbe *échanger*, le premier lexème de la définition étymologique de *changer*, qui est celui qui représente la dichotomie sémique du /Changement/ : tantôt un /passage/, tantôt un /transfert/. Les autres lexèmes suivent par ordre décroissant du plus radical contenant les sèmes /passage essentiel/ et /transfert/, aux plus modérés /passage accidentel/.

La description de *changer* apparaît en dernier afin de rassembler toutes les données précédentes et de constituer un graphique sémique.

2. La forme des définitions

Les fragments de définitions reproduits ici, ne sont que le résultat de leur dépouillement drastique. En effet, nous n'indiquons que la substance sémantique des entrées, en d'autres termes, les exemples et les expressions sont supprimées. En outre, chaque lexème est décrit en fonction de sa propre définition, mais la signification qui apparaît dans la définition du verbe *changer* est mise en exergue et constitue le noyau sémique décrit.

Ces définitions obéissent à plusieurs dictionnaires, dont le choix est explicité précédemment, et qui permettent de donner deux types d'informations :

- Une première définition dite 'générale' faisant l'amalgame de celle du NPR (Rey, 1994b) avec celle du TLF (Imbs, 1977) ;
- Une deuxième plus étymologique issue du DHLF (Rey, 1994a).

3. Les constructions syntaxiques

Les descriptions contiennent prioritairement la forme des constructions syntaxiques du verbe. Il est important de les noter dès l'instant où certains verbes acceptent plusieurs constructions syntaxiques et construisent, de fait, plusieurs significations. Dans notre corpus de verbes, nous rencontrons essentiellement quatre constructions syntaxiques :

- Transitif : procès qui régit un complément.
- Intransitif : procès qui ne régit aucun complément.
- Pronominal : procès accompagné d'un pronom personnel réfléchi.
- Verbe d'état : verbe reliant l'attribut au sujet (quasi-copule).

4. Hiérarchie des sèmes lexicaux

Les sèmes lexicaux sont hiérarchisés en fonction de leur degré de pertinence quant à l'élaboration de la signification du lexème. Pour alléger ces descriptions, l'ordre d'apparition linéaire sera important pour distinguer la pertinence significative des sèmes. Cependant, la

distinction sera établie entre les sèmes significatifs, spécifiques à chaque lexème (par exemple /passage essentiel/), des sèmes englobant relevant de classes sémantiques supérieures telles que les dimensions (par exemple /spatial/). Voici le détail de leur classement.

a. Sèmes aspectuels

La troisième distinction sémique dépend de l'aspect du procès /borné/ ou /non borné/. Par exemple, *remplacer* est davantage borné qu'*évoluer*. Cependant, une distinction s'impose quant au temps du déroulement du procès, il peut être /ponctuel/ ou /ponctué/ au sein des bornes temporelles imposées : de façon inhérente, un procès /ponctuel/ sera /borné/ et un procès /non borné/ sera /ponctué/ donc il n'en sera pas fait mention. En revanche, un procès /borné/ pourra aussi être /ponctué/ selon les contextes.

Borné : l'aspect du procès est limité temporellement.

Non borné : l'aspect du procès n'est pas limité temporellement.

Ponctuel : l'aspect du procès est instantané et donc limité temporellement.

Ponctué : l'aspect du procès est unique mais peut être soit a/réitéré et borné dans le temps imparti entre les bornes qui limitent son temps d'application, b/réitéré mais non limité temporellement.

b. Sèmes dimensionnels inhérents ou afférents

Ces sèmes représentent des dimensions supérieures de classement qui sont pertinentes surtout lors de la description des acteurs des procès. De ce fait, pour l'analyse lexicologique, nous ne nous attarderons que sur les dimensions qui révèlent une distinction pertinente entre un verbe dont les acteurs ne peuvent être que /humain/ et un autre pour lequel les acteurs pourraient être indifféremment /humain/ ou /animé/. De ce fait, les descriptions ne contiendront que les traits dimensionnels pertinents pour l'analyse.

En revanche, la description en traits dimensionnels /temporel/ et /spatial/, des procès envisagés, est apparue pertinente pour préciser la distinction entre les procès davantage liés au mouvement (/spatial/) de ceux uniquement liés au changement (/temporel/).

Animé : le procès a pour agent un être vivant animé (autre qu'humain).

Inanimé : le procès a pour agent un objet, un concept ou un phénomène.

Humain : le procès a pour agent un être humain uniquement.

Abstrait : caractère insaisissable et/ou subjectif du procès.

Concret : caractère matériel, palpable, visible du procès.

Temporel : caractère de ce qui se situe dans une durée. Il permet de situer les choses dans le temps qui reste un

Milieu indéfini où paraissent se dérouler, irréversiblement, les existences, les évènements et les phénomènes dans leur succession. (Rey, 1994b)

Spatial : caractère de ce qui se situe dans un lieu. Il définit ce qui est relatif à l'espace, ainsi qu'une étendue de temps, une durée (un laps), dont les limites varient. Ce qui est spatial est dans le temps mais cette relation n'étant pas réciproque, ces deux notions sont liées sans que leurs relations puissent s'opposer. Comment, en effet, inclure l'espace dans la description d'un sème tel que Déplacer, sans envisager le temps ?

c. Les sèmes lexicaux inhérents au champ sémantique

1- La temporalité : Les sèmes /passage/, /transfert/ et /mouvement/⁹⁵ permettent de différencier un procès qui engendre un passage (par exemple *devenir*), d'un transfert (par exemple *échanger*) et de celui qui engendre un mouvement (par exemple *déplacer*). Certains des lexèmes de ce champ sémantique acceptent les deux configurations.

Passage essentiel : le procès décrit le passage d'un objet d'un état-1 vers un état-2 radicalement différent du premier et jamais encore subi par l'objet.

Passage accidentel : le procès décrit le passage d'un objet d'un état-1 vers un état-1' sensiblement différent du premier mais jamais encore subi de cette façon par l'objet.

Mouvement : le procès décrit un changement de position dans l'espace et dans le temps de l'actant sujet.

Transfert : le procès décrit un changement de position dans l'espace et dans le temps de l'actant objet.

2- La modalité : Les sèmes /conservation objet 1/ ou /disparition objet 1/ distinguent les procès directement liés au /Changement/ (par exemple *modifier*) de ceux liés à l'/Échange/ (par exemple *remplacer*).

Conservation objet 1 : l'objet qui subit le procès est préservé.

Disparition objet 1 : l'objet qui subit le procès est éliminé.

d. Les sèmes lexicaux afférents

Les lexèmes se distinguent de la classe des quasi synonymes de *changer* grâce à des sèmes afférents tels que /irréversible/ pour *muter* ou /analogie des fonctions/ pour *remplacer*. Ces sèmes sont souvent culturellement marqués, par exemple *évoluer* /valeur positive/ est un sème culturel relatif à la connotation de progrès afférent à ce verbe, mais il existe notamment en biologie des évolutions régressives. Notons que certains de ces sèmes afférents pourront

⁹⁵ Leur description apparaît au chapitre III : I.A.2.

s'associer en discours à d'autres sèmes.

Analogie des fonctions : l'objet qui disparaît est remplacé par un autre de même fonction.

Analogie des valeurs : l'objet qui disparaît est remplacé par un autre de même valeur.

Expansion : le procès a pour résultat un accroissement du volume de l'objet.

Extension : le procès a pour résultat un déploiement.

Intégration : le procès a pour résultat l'incorporation de nouveaux éléments.

Détachement : le procès a pour résultat la suppression d'éléments.

Irréversible : le passage du procès ne peut pas se reproduire en sens inverse.

Réversible : le passage du procès peut se reproduire en sens inverse.

Lieu : le passage du procès s'effectue d'un lieu quelconque vers un autre.

Lieu professionnel : le passage du procès s'effectue d'un lieu professionnel vers un autre lieu professionnel.

Paire : les actants du procès ne peuvent être que deux.

Nombreux : les actants du procès peuvent être plus que deux.

Substance altérée : la nature de l'objet subit de remarquables séquelles.

Substance inaltérée : la nature de l'objet reste inchangée.

Valeur positive : le procès prédispose ses actants à être dans un jour favorable.

Valeur négative : le procès prédispose ses actants à être dans un jour défavorable.

Grâce à l'élaboration de ces listes de sèmes au cours des analyses, nous constatons que la description de *développer* révèle des affinités sémiques avec certains des quasi synonymes de *changer*. Bien qu'il n'appartienne pas à la définition de *changer*, *développer* apparaît ici en raison, notamment, de ses affinités sémiques avec ce champ sémantique.

I- ÉCHANGER

A- CONSTRUCTION SYNTAXIQUE ET DEFINITIONS

Verbe transitif

1. Céder moyennant contrepartie. Troquer. Vendre.

Sujet au pluriel : donner et recevoir.

2. Par analogie : adresser et recevoir en retour.

Dictionnaire Historique : dérivé de *changer* par préfixation (au XII^e siècle : *eschangier*).

Depuis son apparition il a conservé le même sens et n'a évolué que pour se spécialiser dans divers domaines : le droit, le sport, les jeux de société.

B- LES SEMES DE ÉCHANGER

Sème aspectuel : /ponctuel/, l'aspect du procès est instantané.

Sèmes dimensionnels : /animé/, /inanimé/, /abstrait/, /concret/, /temporel/, leur présence va dépendre du contexte ; notons qu'il est envisageable d'échanger un humain (contre autre chose de même valeur), mais dans un tel cas, l'objet à échanger va acquérir une valeur marchande qui permettra de l'assimiler de façon afférente à un objet /animé/ davantage qu'à un objet /humain/.

Sèmes inhérents : /transfert/, l'actant objet subit un transfert de position et est remplacé par un autre objet.

/disparition objet1/, le premier objet disparaît au profit d'un nouvel objet.

/passage essentiel/, la disparition de l'objet initial entraîne le passage vers un nouvel état radicalement différent du premier.

Sèmes afférents : /analogie des valeurs/, les objets en présence, celui qui disparaît et celui qui vient le remplacer, ont la même valeur intrinsèque pour les agents.

/nombreux/, les objets à échanger peuvent être plus que deux, un objet peut être échangé contre deux ou davantage et réciproquement ; tout dépendra de la valeur accordée aux objets en présence.

C- ENTRE CHANGE ET ECHANGE

Cette acception, très spécialisée du verbe *changer*, est essentiellement liée au commerce et n'appartient pas au champ sémantique /CHANGEMENT/. Même si elle n'apparaît pas en

l'état⁹⁶ dans le programme politique des *Verts*, nous ne pouvons la passer sous silence ne serait-ce que par souci de précision étymologique. De plus, son analyse sert à l'élaboration du noyau sémique de *changer* et, par-là, du champ sémantique /CHANGEMENT/.

1. Origines et dérivations morphosyntaxiques

Changer, lié à la notion de /Change/, n'a pas une étymologie attestée mais est probablement d'origine gauloise ; le mot est d'abord un terme économique et commercial. Puis apparaît par préfixation de l'élément latin /ex-/, marqueur notamment de l'absence et de l'achèvement de l'action, le verbe « é-changer » qui signifie « troquer, céder quelque chose moyennant contrepartie » sans faire obligatoirement référence au domaine de la finance. Le verbe est rapidement suivi d'autres dérivés qui apparaissent dès le XII^e siècle ; le plus fréquent aujourd'hui étant « changement », mais déjà à cette époque nous trouvons « changeable » et « changeur ».

Échanger est donc l'un des premiers dérivés du verbe par préfixation du morphème latin /ex-/ qui confère au mot la signification suivante : « enlever quelque chose au change ou achever le change ». En conséquence, par l'échange toute transaction ou négociation prend fin⁹⁷.

Échanger représenterait un stade terminatif du /Changement/, en marquant la fin du change, et conférerait, en contexte, toute sa valeur bornée au verbe *changer*.

En outre, selon Durand-Deska (1997 : 45), les relations d'affixation engendrent des aspects opposés en contexte :

1. La préfixation provoque un changement d'aspect.
2. La suffixation provoque des couples de « perfectivité corrélés ».

« É-change » appartiendrait au premier cas et obéirait aux règles énoncées par Durand-Deska :

- Le préfixe apporte souvent une modification du contenu sémantico-lexical du verbe (c'est le cas pour Change/Échange).
- La préfixation d'un verbe imperfectif transforme son aspect qui devient perfectif (c'est le cas pour Change/Échange).

⁹⁶ Nous rencontrerons *échange* - *échanger*, mais pas le verbe *changer* avec un tel sens.

⁹⁷ Cette propriété du préfixe /ex-/ se retrouve dans des verbes tels que : *exproprier* (couper de sa propriété), *effeuiller* (couper la feuille), *esseulé* (coupé du reste du monde).

2. Rencontre du troisième sème

Ce troisième sème est celui de la réciprocité (/réciproque/ /réciproque/, le passage est le même pour les deux objets en présence) ; il est celui qui sépare radicalement changer de échanger, celui qui n'apparaît que dans les acceptions liées à l'échange d'objet de même valeur. Ce sème garantit l'échange (commercial), et permet la mise en place implicite de la négociation pour la gestion de deux objets (humain, animé ou inanimé) appartenant chacun à deux agents ayant l'intention de se les transmettre selon des règles établies par eux ou par la communauté.

Échanger est décrit comme un /passage essentiel/ car il s'agit de l'abandon total d'un objet pour un autre, cependant, la valeur est conservée.

Le sème /abstrait/ peut paraître incongru dans ce lexème, cependant il est justifié dans l'exemple de l'échange d'idée dans des débats ou bien l'avènement de l'Internet qui développe des échanges virtuels de tous ordres.

Le verbe *changer* utilisé dans le domaine //COMMERCE// serait une acception (Rastier, 1987 : 275) ; ainsi, ses sèmes socialement normés – reconnus par la communauté dans un domaine précis⁹⁸ – ne décriraient pas un simple emploi localement normé – en d'autres termes, déterminé par le domaine – comme le sont la plupart des autres utilisations de *changer* dans d'autres domaines.

II- REMPLACER

A- CONSTRUCTION SYNTAXIQUE ET DEFINITIONS

Verbe transitif

A. Le sujet désigne l'agent.

1. Mettre autre chose à la place de, substituer.
2. Créer autre chose à la place de, qui disparaît ainsi.

B. Le sujet désigne ce qui prend la place.

1. Occuper la place ou assumer la fonction de.
2. Prendre la place de, dans le temps. Succéder à.

Dans le Dictionnaire Historique le verbe *remplacer* apparaît dans l'article du substantif *place*, ce qui rappelle l'étymologie de *déplacer*. Le sens abstrait du lexème est mis en exergue sans pour autant oublier son sens premier :

⁹⁸ Dans un tel cas, l'apparition du sème engendre le domaine.

‘Mettre une chose à la place de (une autre)’ et ‘Se mettre à la place de (quelque chose, quelqu’un)’.

Le verbe s’emploie sur un plan abstrait avec l’idée de ‘faire jouer à une chose un rôle de (une autre)’, ‘jouer le rôle de quelqu’un d’autre’.

B- LES SEMES DE *REPLACER*

Sème aspectuel : /borné/, /ponctué/.

Sèmes dimensionnels : /humain/, /animé/, /inanimé/, /abstrait/, /concret/, /temporel/, contrairement à *échanger*, *remplacer* peut avoir plus facilement des objets /humain/.

Sèmes inhérents : /transfert/, l’actant objet subit un transfert de position et est remplacé par un autre objet.

/disparition objet1/, le premier objet disparaît au profit d’un nouvel objet.

/passage essentiel/, la disparition de l’objet initial entraîne le passage vers un nouvel état radicalement différent du premier.

Sèmes afférents : /nombreux/, les objets à remplacer peuvent être plus que deux, un objet peut être remplacé par deux ou davantage et réciproquement.

/analogie des fonctions/, l’objet qui disparaît est remplacé par un autre de même fonction dès l’instant où il peut être question d’un objet /humain/.

C- RESSEMBLANCE AVEC L’ECHANGE

Bien que des similitudes apparaissent avec *échanger* (cf. ci-dessus), nous ne pouvons pas conclure à l’analogie de ces lexèmes d’autant que la réciprocité caractéristique de l’échange n’apparaît pas dans *remplacer* ; ils sont cependant sémiqement proches. Le sème /humain/ vient caractériser davantage *remplacer* qu’*échanger* qui est plus approprié à des objets animés.

Tous les deux sont des verbes à valence chargée, puisque *remplacer* est trivalent⁹⁹, et *échanger* tétravalent.

Ce lexème s’inscrit dans une temporalité qui apparaît dès l’instant où le procès du verbe n’est pas instantané. La spatialité, qui n’apparaît pas de prime abord, n’est pas à négliger puisqu’elle est dans l’étymologie du verbe et permet d’envisager que l’objet du remplacement ne peut exister sans un lieu : « à la place de ».

Le passage du changement est ici annihilé au profit d’un transfert où l’objet premier ne subit pas de passage, tel que la définition du sème le précise, mais est transféré dans un autre lieu, disparaît du premier lieu, et laisse sa place à un nouvel objet (ou plusieurs). Nous pourrions dire qu’il est question d’un passage d’un lieu à un autre, cependant nous ne pouvons

⁹⁹ (ppv₁ , ppv₂ + ppv₃)

l'affirmer ici dès l'instant où l'absence de contexte ne peut confirmer que l'objet sera dans un autre lieu ; pourquoi ne serait-il pas détruit ?

III- INVERSER

A- CONSTRUCTION SYNTAXIQUE ET DEFINITIONS

Verbe transitif

1. Placer dans des positions inverses par rapport aux positions précédentes.

Qui est symétriquement contraire, exactement opposé.

Ce qui est le contraire, l'opposé de quelqu'un, de quelque chose.

2. Par extension : faire subir un changement analogue en ce qui concerne l'ordre, le sens.

Biologie : Changer le sexe d'un animal au moyen d'hormones femelles chez un mâle et vice-versa.

Électricité, Mécanique, Physique : Changer le sens d'un courant électrique en lui faisant prendre une direction inverse.

Dictionnaire Historique : *Inverser* du lat *inversus*, participe passé *invertere* (de *invertir*).

Il remplace *invertir* au sens de « changer la position, l'ordre, etc. ». Le verbe s'emploie spécialement en électricité et a des dérivés techniques : Inverseur (en électricité, mécanique et électronique) ; inversible (en botanique).

B. LES SEMES DE INVERSER

Transitif

Sème aspectuel : /ponctuel/.

Sèmes dimensionnels : /humain/, /animé/, /inanimé/, /abstrait/, /concret/, /temporel/, /spatial/, ce procès peut évoluer avec toutes ces dimensions dès l'instant où l'agent a les aptitudes pour créer l'événement sur le patient.

Sèmes inhérents : /transfert/, le procès décrit un changement de position dans l'espace et dans le temps de l'actant objet.

/conservation objet1/, l'objet initial est conservé en l'état.

/passage essentiel/, l'état final est radicalement différent de l'état initial, il est généralement son contraire.

Sèmes afférents : /paire/, les actants du procès ne peuvent être que deux.

/analogie des valeurs/, /analogie des fonctions/, l'objet est remplacé par un autre de même valeur et/ou de même fonction.

Une spécialité de « remplacer » une paire d'objets

En s'attachant à décrire un passage, dès l'instant où ce lexème apparaît dans le champ sémantique /CHANGEMENT/, nous sommes face à un /passage essentiel/ car l'état final de l'événement est radicalement différent de l'état initial. En revanche, l'objet de départ ne subit pas directement de passage interne, il subit un passage externe : celui d'un lieu vers un autre, ce qui est confirmé par l'étymologie. Ce lieu peut être abstrait comme nous le verrons dans notre corpus (cf. la troisième occurrence du corpus).

Ce qui caractérise *inverser* des autres lexèmes du champ sémantique, c'est qu'il ne peut opérer qu'avec deux objets. Le procès ne peut pas agir sur plus de deux objets en même temps. De ce fait, nous sommes face au remplacement d'un objet par un autre, mais où les deux objets en questions sont conservés.

En effet, il n'est pas envisagé que l'objet de départ disparaisse : il peut faire partie de l'état final, car il est remplacé par un objet dont il prend lui-même la place ; en conséquence il ne disparaît pas comme dans un remplacement.

IV- MUTER

A- CONSTRUCTION SYNTAXIQUE ET DEFINITIONS

I. Verbe transitif. Quelqu'un mute quelqu'un / quelque chose.

/+humain/ : affecter à un autre poste, déplacer, changer d'affectation.

/-animé/ : changer, transformer.

II. Verbe intransitif. Biologie. Subir, être le siège d'une mutation.

Dictionnaire Historique : « changer, échanger, modifier ».

Muter est issu du verbe latin *mutare* qui a également produit *muer*. Ce dernier signifiait encore en moyen français « changer, échanger, modifier » ainsi que « changer de lieu, déplacer ». *Muer* était apparemment le synonyme du verbe *changer* qui aurait pris le dessus au XI^e siècle.

Muter s'est maintenu dans trois domaines spécialisés : le droit, le fonctionnariat et la biologie (domaine pour lequel le verbe devient intransitif). Il est indéniablement lié au sens du verbe *déplacer* pour lequel il peut servir de synonyme.

B- LES SEMES DE MUTER

Transitif /humain/

Sème aspectuel : /ponctuel/.

Sèmes dimensionnels : /humain/, /concret/, /spatial/, /temporel/ la transitivité du procès caractérise l'objet comme étant uniquement humain.

Sèmes inhérents : /transfert/, l'objet passe d'une position spatiale à une autre.

/conservation objet1/, l'actant qui subi le procès n'est pas modifié.

/disparition objet2/, le lieu initial « disparaît » dès l'instant où le sujet atteint le lieu final.

/passage essentiel/, pas de l'objet, mais du lieu, le lieu initial est laissé au profit d'un nouveau lieu. Le passage n'affecte pas l'agent, mais le lieu dans lequel l'agent se déplace.

Sèmes afférents : /lieu professionnel/, culturellement, le procès ne peut avoir lieu que dans un cadre professionnel.

/paire/, les actants du procès ne peuvent être que deux.

/irréversible/, le procès ne peut pas être annulé¹⁰⁰.

Intransitif et transitif /inanimé/

Sèmes aspectuels : /ponctuel/.

Sèmes dimensionnels : /animé/, /inanimé/, /concret/, /temporel/, l'intransitivité ne peut s'appliquer qu'à des êtres vivants non humain, la biologie n'a pas encore révélé des mutations soudaines qui rendraient l'humain radicalement différent de ce qu'il est.

Sèmes inhérents : /passage essentiel/, l'objet subit un événement après lequel il ne sera plus le même.

/conservation objet1/, l'objet de départ est conservé.

Sèmes afférents : /irréversible/, le procès ne peut pas être annulé.

C- UN LEXEME TRES SPECIALISE

1. Un déplacement et une transformation spécialisée

Muter est un lexème dont la polysémie ressemble à celle de *changer*. Tous deux renferment des sèmes de *déplacement* et de *transformation* qui apparaissent aussi dans *affecter* dont la signification semble être la plus proche de *muter*¹⁰¹.

La spatialité de *muter* est liée à sa transitivité, ce qui crée un lien supplémentaire avec

¹⁰⁰ Cependant, il doit exister des cas où, après avoir été muté dans un lieu y, un agent soit à nouveau « muté » – mais « renvoyé » ou « réaffecté » seraient plus juste – dans le lieu x de départ. Nous ne traitons ici que du général, nous verrons si en contexte de tels cas se présentent.

¹⁰¹ Ce qui renvoie à d'autres sens contextuels dus en partie à la polysémie lexicographique du lexème *affecter*.

affecter dont la polysémie permet le sens suivant : « changer de lieu, mettre à un nouveau poste ». En revanche, cette spatialité qui l'éloigne du changement, le rapproche du déplacement : un mouvement plus qu'un passage. Le passage radical sera révélé grâce à la construction intransitive du verbe.

Subsiste une dissension non négligeable quant à la dimension temporelle de ce lexème due en partie aux définitions du terme en biologie qui viennent perturber sémiologiquement le sens du verbe quand le contexte n'est pas suffisamment précis.

Le procès de *muter* est-il radical ou progressif ? Il conviendrait d'argumenter dans le sens d'une dimension temporelle présente mais non marquée lexicographiquement ; seul le contexte révèlera plus précisément ce trait. Cette interrogation divulgue 1/soit une adaptation du lexème à la dimension temporelle du contexte qui l'englobe, 2/soit une méconnaissance partielle du phénomène spatial de la mutation, 3/soit un mouvement trop brutal pour être socialement et culturellement admis. Nous opterons pour la première hypothèse qui ne se révèlera pas dans le programme politique des *Verts*, mais accorde du crédit au contexte, et amoindrit l'intervention d'un savoir encyclopédique symbolique souvent difficile à justifier.

Ce lexème, quand il est transitif, est une spécialité de *déplacer* et de *transformer*. Il apparaît dans des contextes précis selon la dimension du sujet : la dimension /humain/ caractérise le déplacement comme le changement de lieu d'affectation d'un fonctionnaire ou d'un salarié dans une entreprise, et /inanimé/ caractérise la transformation comme le changement irréversible que subit un objet.

2. Une spécialité du domaine //BIOLOGIE//

Le lexème *muter* intransitif n'appartient pas à la définition de *changer* mais ses sèmes radicaux sont pertinents au plan lexicologique. En effet, dans ce champ, il est rare de rencontrer un verbe dont la construction syntaxique change radicalement le sens du lexème. Dans ce cas, même la dimension est touchée, elle passe de /humain/ à /animé/ avec l'intransitivité ; caractéristique pertinente quant à la signification inhérente du lexème.

Nous nous attarderons sur la signification du terme en biologie, domaine qui est mentionné avec parcimonie dans la définition : « Subir une mutation. Gène qui mute. » (Rey, 1994b). En outre, un renvoi au domaine lexicographique //BIOLOGIE// à l'entrée *mutation* nous enclinent à penser que cette acception très spécialisée place le lexème dans une terminologie propre à la biologie génétique.

Mutation : A. changement radical et profond, transformation, conversion.

Transformation profonde et durable.

B. Biologie : modification, changement soudain et permanent de caractères héréditaires (génétique), du patrimoine d'un être vivant.

Dictionnaire Historique : dérivé du verbe *muter* du latin *mutare* « changer, échanger, modifier ». Changement, altération, transformation. Souvent employé pour un changement politique.

Biologie : 1766 par Buffon à propos du changement qui survient dans la physiologie d'une espèce. Tous les dérivés de *mutation* se rapportent à ce sens biologique.

La définition moderne du concept, « modification génétique brusque et permanente », est récente (1903) et vient de l'allemand [...] La notion est essentielle et a conduit à un réexamen du transformisme darwinien ; Lamarck avait déjà employé *mutation* à propos des espèces animales (1801).

Les mutations (sens large) sont la source du changement génétique qui peut devenir changement évolutif. (Tort, 1996)

La mutation est généralement une erreur génétique (et changement imprévu) qui peut être soit indifférente, soit délétère, soit bénéfique à l'organisme. Elle se transmet tant qu'aucune autre mutation ne vient l'annuler ou la modifier.

Elle est permanente car irréversible, les mutations se transforment ou s'annulent par accumulation mais ne se détruisent pas (/conservation objet 1/).

Les mutations que l'être humain a subi depuis sa formation sont très peu nombreuses et ont le plus souvent été éliminées par la sélection naturelle (Alberts, 1989).

Mutationnisme / iste : Apparu en 1921 et attesté à l'époque où l'interprétation des mutations entraîne une nouvelle théorie de l'évolution et déclenche les progrès de la génétique, cette théorie qui succède au néodarwinisme développe l'hypothèse que

L'évolution est un phénomène discontinu provoqué par des mutations. (Rey, 1994b)

Théorie explicative de l'Évolution, selon laquelle seules les mutations auraient un rôle créateur d'espèces nouvelles. (Imbs, 1977)

Contrairement à *évoluer*, *muter* n'apparaît pas dans le programme politique des *Verts*, mais l'affinité sémantique qui le lie à *changer* et à l'aspect biologique que peuvent receler ces notions, ont attiré notre attention. En outre, ces définitions expliquent d'elles-mêmes l'absence de ces lexèmes dans ce discours politique : *muter* ou engendrer une *mutation* sont des lexèmes dont le sens s'avère trop radical pour une politique qui, nous le verrons, recherche prioritairement une évolution progressive et non brutale des événements.

V- DEPLACER

A- CONSTRUCTION SYNTAXIQUE ET DEFINITIONS

Verbe transitif

I. Transitif direct – A. 1. L’objet désigne une chose

a- Oter quelque chose de la place qu’il occupait pour le mettre à une autre place ou pour mettre autre chose à sa place.

b- Par analogie : Enlever ce qui était prévu à un moment donné afin de le mettre à un autre moment.

2. L’objet désigne une personne ou un animal.

a- Faire quitter à un être humain ou à un animal la place qu’il occupait pour le faire aller à une autre place ou pour faire venir quelqu’un d’autre à sa place¹⁰².

b- Ôter à quelqu’un sa place (ou son emploi) pour la donner à quelqu’un d’autre ou pour lui en donner une autre.

c- L’objet désigne une partie du corps : Mouvoir.

B. Au figuré : Faire porter sur un autre point.

C. Marine : Se substituer à un volume d’eau dont le poids est identique au sien.

II. Pronominal – A. 1. Changer de place ou quitter sa place.

2. Le sujet désigne un animé : Parcourir une distance donnée.

B. Au figuré : Changer de direction « sa sensibilité se déplace ».

Dictionnaire Historique : dérivé du substantif « Place »

’Changer de place (un objet)’ et au XIX^e ‘Changer de poste (quelqu’un)’.

Ce verbe est étymologiquement lié au nom « place » qui signifie dès le XI^e siècle « emplacement déterminé ou indéterminé ». Au XVII^e siècle apparaît par métonymie « place du change » qui désigne le lieu, la ville dans laquelle s’effectuent des opérations de banque et de commerce. Cependant, *déplacer* n’a pas conservé un tel sens, il s’est enrichi de certains sèmes inhérents de *muter* (transitif).

B- LES SEMES DE *DEPLACER*

Transitif

Sème aspectuel : /ponctuel/.

Sèmes dimensionnels : /humain/, /animé/, /inanimé/, /abstrait/, /concret/, /temporel/, /spatial/, ce procès peut évoluer dans toutes ces dimensions dès l’instant où l’agent a les aptitudes pour

¹⁰² Remarque personnelle : association avec des sèmes de *remplacer*.

créer l'événement sur le patient.

Sèmes inhérents : /transfert/, le procès décrit un changement de position dans l'espace et dans le temps de l'actant objet.

/mouvement/, le sujet subit un changement de position car ce dernier doit accompagner l'objet¹⁰³.

/conservation objet1/, l'objet n'est pas modifié.

/passage essentiel/, pas de l'objet, mais du lieu, le lieu initial est laissé au profit d'un nouveau lieu. Le passage n'affecte pas l'agent, mais le lieu dans lequel l'agent se déplace.

Sèmes afférents : /lieu/, l'objet subit un passage vers un lieu différent de celui dans lequel il se trouve.

/nombreux/, les actants du procès doivent être au moins deux.

Pronominal

Sèmes dimensionnels : /humain/, /animé/, la pronominalisation entraîne des agents pourvus de ces sèmes, un agent inanimé ne pouvant pas exercer seul un mouvement¹⁰⁴.

En dehors de cette différence, les autres sèmes sont identiques.

Un changement de lieu concret

Ce lexème est intéressant car le /Changement/ n'y apparaît pas de façon explicite. Le changement réside dans *déplacer* si l'objet du procès n'est pas envisagé comme le patient du changement, mais si le lieu dans lequel s'effectue le déplacement est considéré comme l'objet dont il est question dans le changement. Avec le lexème *changer*, ce qui change c'est « la place », « le lieu » et non l'objet. Le passage que nous pourrions envisager serait celui d'un lieu pour un autre : passer d'un lieu-1 à un lieu-2 différent du premier, et pas celui d'un état1 vers un état2 de l'objet.

¹⁰³ Excepté dans certains contextes particuliers d'illusions où l'agent peut déplacer des objets à distance et sans effectuer lui-même le déplacement.

¹⁰⁴ Sauf dans des fictions.

VI- BOULEVERSER

A- CONSTRUCTION SYNTAXIQUE ET DEFINITIONS

Verbe transitif

A. Objet concret ou abstrait : Retourner, mettre sens dessus dessous¹⁰⁵.

Mettre en grand désordre par une action violente.

B. Sens figuré : Agiter, troubler, émouvoir profondément.

Apporter des changements brutaux.

L'emploi pronominal n'apparaît ni dans le programme des *Verts*, ni dans le *Petit Robert* ; en revanche, il est présenté dans le *TLF* dans les deux sections (A et B).

Le Dictionnaire Historique nous indique qu'il s'agit d'une composition tautologique, apparue en 1557, entre les verbes *bouler* (signification : *renverser, abattre*) et *verser/renverser*. À cette époque il signifie essentiellement « Mettre à bas » physiquement ; c'est au XVII^e siècle que se fixe le sens moderne « Mettre en grand désordre par une action violente », ainsi que le sens figuré : « Modifier brutalement ».

B- LES SEMES DE BOULEVERSER

Sème aspectuel : /ponctuel/, le procès est instantané.

Sèmes dimensionnels : /humain/, /animé/, /inanimé/, /abstrait/, /concret/, /temporel/.

Sèmes inhérents : /passage essentiel/, l'objet subit un événement qui le conduira à être radicalement différent de son état antérieur.

/disparition objet1/, l'objet de départ disparaît au profit d'un nouveau.

Sèmes afférents : /détachement/, l'objet perd nombre de ses caractéristiques premières.

/substance altérée/, la nature de l'objet subit de remarquables séquelles.

/irréversible/, le procès ne peut pas être annulé.

/valeur négative/, le procès fait subir des événements négatifs aux objets.

Une radicalité incontestée

Ce lexème engendre un procès des plus radicaux dans le champ sémantique. Le /passage essentiel/ décliné ici permet d'aborder le sème /intensif/ qui apparaît par déduction sémique entre tous les sèmes plus ou moins radicaux d'une telle description ; il pourrait être le sème représentatif du noyau sémique dégagé pour ce lexème. Nous verrons par la suite, que les lexèmes désignant un tel passage révéleront souvent en contexte une intensité non dissimulée.

¹⁰⁵ Dans un état de trouble, de confusion extrême (Rey, 1994b : art. 2.Sens, 1. Direction).

L'aspect ponctuel du procès lui confère le sème afférent /inattendu/ ou /soudain/ qui vient ajouter du crédit à l'intensité d'un événement que l'on peut qualifier de « violent » ; « bouleverser quelque chose » c'est aussi « agir avec violence » d'où la présence du sème /valeur négative/.

L'ouvrage contient deux occurrences du sémème BOULEVERSEMENT et deux de BOULEVERSER, et, hormis celles du chapitre *Femmes*, les deux autres occurrences sont réparties l'une dans le premier et l'autre dans le dernier chapitre de l'ouvrage (*La crise écologique / Sécurité Planétaire*) ; de plus, ces deux occurrences décrivent des constats historiques et non des ambitions politiques :

Les relations entre les sociétés humaines et leur environnement naturel semblent atteindre aujourd'hui un seuil critique. Ne vivons-nous pas un moment historique singulier, qui bouleverse à la fois les équilibres naturels d'ensemble et les conditions « naturelles » d'existence de l'humanité dans son ensemble ? (23)

La chute du communisme et la fin de la guerre froide ont constitué, depuis 1989, un bouleversement historique majeur, véritable défi aux conceptions anciennes. (265)

L'analyse du corpus nous permettra certainement de comprendre comment les *Verts* utilisent un procès aussi radical dans l'un de leur article (*Femmes*) comme aboutissement d'un projet politique.

VII- TRANSFORMER

A- CONSTRUCTION SYNTAXIQUE ET DEFINITIONS

Verbe transitif

A. 1. Le complément d'objet désigne une personne, une manière d'être.

Faire passer d'une forme à une autre, donner un autre aspect.

Changer complètement le caractère, la nature de quelqu'un.

Améliorer, régénérer de façon visible.

Pronominal : Devenir autre, changer de telle manière que le comportement, la personnalité se trouvent visiblement modifiés.

2. Le complément d'objet désigne une chose.

Rendre différent, faire devenir autre, modifier entièrement.

B. Avec un complément second précisant l'aboutissement de la transformation.

1. Le complément d'objet désigne une personne : Métamorphoser.

2. Le complément d'objet désigne une chose : Métamorphoser en ; faire passer quelque chose

de sa forme naturelle à une autre forme.

Le Dictionnaire Historique insiste sur le sens latin qui perdure en français contemporain : « modification complète, concrète ou abstraite ».

B- LES SEMES DE *TRANSFORMER* TRANSITIF OU PRONOMINAL

Sèmes aspectuels : /borné/, /ponctuel/ ou /ponctué/ (selon le contexte).

Sèmes dimensionnels : /humain/, /animé/, /inanimé/, /concret/, /temporel/.

Sèmes inhérents : /passage accidentel/, l'état final de l'objet est partiellement différent de son état initial.

/conservation objet1/, l'objet initial est conservé.

Sèmes afférents : /substance altérée/, la nature de l'objet subit de remarquables séquelles.

/détachement/, le procès a pour résultat la suppression d'éléments de sa substance.

/irréversible/, le déroulement inverse du procès ne rendra pas à l'objet les éléments perdus.

/valeur négative/, le procès prédispose ses actants à être dans un jour défavorable.

C- DISCUSSION

1. Transformer et modifier

La dissimilitude sémantique entre *transformer* et *modifier* apparaît dans la manière d'envisager le procès : *transformer* altère la substance de l'objet ce qui lui confère une intensité alors absente de *modifier* qui ne touche pas à cette substance :

- *Les événements le transforment* : nous ne reconnaissons plus la personne, son caractère, voire son apparence physique ne ressemblent en rien aux précédents (/substance altérée/). Le temps du déroulement du procès peut être très court voire instantané dans la transformation « surnaturelle » (du domaine //CONTES DE FEES// par exemple).
- *Les événements le modifient* : nous reconnaissons la personne, seulement quelques aspects de sa personnalité ou de son apparence différent (/substance inaltérée/). Le temps du déroulement du procès ne peut pas être instantané, la modification implique un temps borné mais obligatoirement /ponctué/.

2. Le sème /intensif/

Le sème /substance altérée/ induit le sème /intensif/ précédemment rencontré dans *bouleverser*, mais il n'apparaît pas pour les mêmes raisons. Cette intensité révèle le caractère corrosif puissant qu'un tel procès impose à son patient et donc le sème /valeur négative/ : atteindre la substance de la nature de l'objet est une propriété qu'aucun autre lexème ne

présente dans ce champ sémantique ; généralement, l'objet disparaît, mais n'est pas atteint dans son fondement.

Notons que le verbe pronominal, *se transformer* s'apparente sémantiquement à *se métamorphoser* qui représente « l'extrémisme » sémantique de *transformer* (où /intensif/ est de rigueur). Ils ont – dans le champ sémantique du /CHANGEMENT/ – un paradigme syntaxique analogue et divergeant sémantiquement en raison de sèmes très culturellement marqués attribués à *métamorphoser* : /imaginaire/, /magique/ dans le domaine //CONTE DE FÉES// ou dans le domaine //ANIMAL// : /peau/, /mue/. Ils deviendront des sèmes afférents au sémème TRANSFORMER si et seulement si un contexte spécifique les convoque.

La transformation est aussi un terme de la biologie à partir duquel la théorie du transformisme a été établie. Cet aspect ajoute du crédit à la présence du sème /irréversible/ et au caractère intensif de ce phénomène en raison de leur présence intrinsèque au sein de la théorie en biologie.

Transformation : B. Action de transformer. 1. À propos d'êtres vivants. Transformation des espèces.

Biologie : Modification subie par les cellules sous l'effet de divers facteurs pathogènes.

Dans le Dictionnaire Historique il est précisé que le substantif a été tardivement dérivé du verbe. Ses emplois figurés le conduisent dans des domaines tels que les mathématiques et la chimie. Harris et Chomsky l'utilisent en linguistique en lui accordant un sens technique lié à la théorie de la grammaire générative.

Transformisme :

Théorie de l'Évolution des êtres vivants d'après laquelle les espèces se transforment par filiation au cours des différentes époques géologiques. (Tort, 1996)

Vu par Lamarck : transformation grâce au rôle prépondérant du milieu.

Vu par Darwin : transformation grâce à l'effort d'adaptation de l'organisme.

VIII- MODIFIER

A- CONSTRUCTION SYNTAXIQUE ET DEFINITIONS

Verbe transitif

A. Philosophie : Donner (à une chose ou un être vivant) un mode accidentel.

B. Changer certains traits, éléments ou certaines qualités de quelque chose sans en altérer la nature ou l'essence. Tempérer.

Modifier quelque chose exagérément c'est le transformer.

Pronominal : Se modifier : changer, évoluer.

Dictionnaire Historique : Le sens étymologique appartient au domaine juridique et signifie un changement « modéré et mesuré », « transformer une peine en la réduisant ». Mais ce sens a disparu au profit de celui décrit dans les dictionnaires courants.

Néanmoins, la trace de la modération reste présente dès l'instant où les lexicographes jugent nécessaire de préciser qu'une modification accentuée devient une transformation.

B- LES SEMES DE *MODIFIER* TRANSITIF OU PRONOMINAL

Sèmes aspectuels : /borné/, /ponctué/, le procès est itératif mais temporellement limité.

Sèmes dimensionnels : /humain/, /animé/, /inanimé/, /abstrait/, /concret/, /temporel/.

Sèmes inhérents : /passage accidentel/, l'état final de l'objet est partiellement différent de son état initial.

/conservation objet 1/, l'objet initial est conservé.

Sèmes afférents : /substance inaltérée/, la nature de l'objet reste inchangée.

/valeur positive/, le procès prédispose ses actants à être dans un jour favorable.

Remarques

Le lexème *modifier* représente un procès dont l'aspect lexical est borné mais son déroulement peut être réitéré. Il n'est cependant pas instantané. Le sème /valeur positive/ lui est inféré par /substance inaltérée/ qui laisse une représentation d'un changement modéré et dont les conséquences ne sont pas irréversibles pour l'objet en question ; ce qui va à l'encontre de la transformation qui présente un caractère plus radical bien que l'objet ne soit pas entièrement évincé (cf. ci-après).

Si la nature de l'être modifié n'est pas altérée, la modification est invisible ou visible uniquement par celui qui la subit. Ne serait-ce pas le penchant abstrait de la transformation qui est une action beaucoup plus directe et concrète que celle-ci ? Ainsi, la détermination

adverbiale du procès pourrait indiquer deux sens de contextes ici restreints :

- « modifier soudainement » serait « transformer »,
- « modifier progressivement » serait « évoluer ».

Les sèmes différentiels sont 1-/substance inaltérée/ et 2-/substance altérée/ pour distinguer 1-*modifier* de 2-*transformer* (ci-dessous).

IX- DEVENIR

A- CONSTRUCTION SYNTAXIQUE ET DEFINITIONS

Verbe intransitif

Être engagé dans un processus évolutif devant aboutir à un changement d'état.

I. A. Avec éventuellement l'expression de l'état antérieur, point de départ du processus.

B. Avec l'expression de certaines modalités du processus en déroulement.

II. Emploi absolu : philosophique et littéraire.

Dictionnaire Historique : du latin *de* et *venire* « venir de, arriver à »

D'où au figuré « aboutir à, recourir à » et, à basse époque, « être engagé dans un processus qui abouti à un changement d'état ».

Dans l'article du verbe Venir, on apprend que

Venire se rattache à une racine indo-européenne °g^wen-, °g^wa- qui exprime l'idée de déplacement vers un but.

Devenir s'est enrichi de la valeur abstraite du sens du verbe *déplacer* puisqu'il s'agit de déplacer quelque chose en vue d'un changement d'état et non un changement de lieu.

B- LES SEMES DE DEVENIR

Sèmes aspectuels : /borné/, /continu/, expression d'un aboutissement (proche des verbes d'état) et de son déroulement « progressif ».

Sèmes dimensionnels : /humain/, /animé/, /inanimé/, /abstrait/, /concret/, /temporel/.

Sèmes inhérents : /passage accidentel/, l'objet subit un événement qui affecte une partie seulement de son état.

/conservation objet1/, l'objet initial est conservé.

Sèmes afférents : /substance inaltérée/, la nature de l'objet reste inchangée.

/extension/, l'objet subit un déploiement.

/intégration/, l'objet accumule de nouveaux éléments qui contribuent à son déploiement et au passage vers un nouvel état.

/détachement/, l'objet perd des éléments ce qui contribue au passage vers un nouvel état.

C- CARACTERISTIQUE : VERBE D'ETAT

Pour Coste (1995 : 71), la notion de /Devenir/ est sémantiquement continue, elle est représentée par une flèche linéaire faite d'un avant et d'un après ; cependant, où se situe le /Devenir/ au sein de cet espace ? Sa position n'est apparemment pas intrinsèque à son sens ; c'est le contexte qui permet de spécifier l'orientation. Néanmoins le /Devenir/ reste borné temporellement, il représente tant un constat qu'une anticipation sur l'avenir de celui-ci.

Ainsi, *devenir* s'assimile-t-il à *évoluer* en tant qu'entité linéaire, mais il s'en éloigne au plan aspectuel : *devenir* permet le constat d'un état et, en même temps, envisage un objectif en cours d'élaboration mais pour lequel une fin est prévue, il n'est pas indéfini : *il devient bête*, le procès aurait un aspect lexical progressif borné¹⁰⁶. Tandis que *évoluer* permet de décrire un procès qui varie : *il évolue bien*, la propriété est constatée mais son avenir n'est pas envisagé, le procès aurait un aspect lexical progressif mais non borné¹⁰⁷. Cette propriété du constat est inhérente au statut de verbe d'état accordé à *devenir*.

Le verbe *devenir* contient donc les sèmes d'un changement comme passage modéré d'un état-1 vers un état-1', *devenir* n'est que le constat des effets de ce changement (lié à la propriété de verbe d'état).

X- DEVELOPPER

A- CONSTRUCTION SYNTAXIQUE ET DEFINITIONS

Verbe transitif

I. Extension spatiale

A. L'objet désigne une chose concrète : ôter ce qui enveloppe, étendre, déployer.

Algèbre : trouver les différents termes que renferme une fonction.

Photographie : faire apparaître les images fixées sur une pellicule photographique.

Faire croître, donner de l'ampleur.

B. Au figuré : l'objet, un substantif abstrait, désigne une réalité humaine, une faculté de l'esprit ou de l'âme.

Montrer dans le détail. Donner de l'extension. Exposer en détail, étendre en donnant plus de détails.

¹⁰⁶ Après le « devenir bête » s'installe l'état : *il est bête*.

¹⁰⁷ Existe-t-il une suite à l'évolution ? Elle incarne la suite. Cf. la description d'*évoluer*.

Pronominal : se déployer, se dérouler dans toute son étendue ; suivre son cours en s'amplifiant.

II. Avec une idée de croissance organique, d'expansion.

A. L'objet désigne un être vivant ou un organe.

1. En biologie : Faire prendre toute sa croissance depuis le germe ou la cellule initiale jusqu'à l'état adulte ou jusqu'à sa pleine stature, suivant un principe naturel, organique, vital ; faire grandir, donner de l'accroissement, de l'ampleur.

2. Par analogie : l'objet, un substantif abstrait, désigne une réalité de l'esprit, de la personne.

B. Par extension au figuré : domaine de l'économie, accroître, donner de l'essor à.

Dictionnaire Historique : L'origine du mot est obscure et reste sous l'influence du latin *volvere* « tourner ».

Spatial : sortir quelqu'un / quelque chose de ce qui l'enveloppe et étendre.

Géométrie – Cyclisme : parcourir une certaine distance.

Photographie : faire apparaître l'image.

Temporel : « exposer en détail » sur le plan du langage ; « faire croître, faire prendre de l'extension à ».

À la forme pronominal /spatial/ et /temporel/ s'équilibrent.

B- LES SEMES DE DEVELOPPER

Dans les deux constructions – /transitif/ ou /pronominal/ – apparaissent deux significations. Les dimensions /spatial/ et /temporel/ déterminent ces deux significations : la spatialité implique une « prise de place » associée à un mouvement, tandis que la temporalité révèle un accroissement du volume qui peut-être abstrait (développer son esprit, son intelligence).

Spatialité

Sèmes aspectuels : /borné/, /ponctué/, le procès est itératif dans des limites temporelles, mais elles cernent un temps duratif : [...x ... xx ..xx].

Sèmes dimensionnels : /humain/, /animé/, /concret/, /spatial/.

Sèmes inhérents : /étendre quelque chose/, l'objet acquiert de l'ampleur spatiale.

/passage accidentel/, l'état final de l'objet est partiellement différent de son état initial.

/mouvement/, l'agent passe d'une position spatiale à une autre.

/conservation objet 1/, le fondement de l'objet est conservé.

Sèmes afférents : /substance inaltérée/, la nature de l'objet reste inchangée.

/extension/, l'objet subit un déploiement spatio-temporel.

/expansion/, le procès a pour résultat un accroissement du volume de l'objet qui « prend de la place ».

Temporalité

Sèmes aspectuels : /borné/, /continu/, le procès est continu mais temporellement limité.

Sèmes dimensionnels : /humain/, /animé/, /abstrait/, /concret/, /temporel/.

Sèmes inhérents : /accroître/, l'objet subit un accroissement.

/passage accidentel/, l'état final de l'objet est partiellement différent de son état initial.

/conservation objet 1/, l'objet initial est conservé.

Sèmes afférents : /expansion/, le volume de l'objet s'accroît.

/extension/, le procès a pour résultat un déploiement spatial.

/intégration/, le déploiement peut se faire grâce à l'incorporation de nouveaux éléments.

C- LE LEXÈME EXOGENE

1. La place de développer face à évoluer

La particularité de *développer* est qu'il est un passage, mais n'appartient pas à la définition de *changer* car soit

- Il est du côté du mouvement et *changer* n'est pas majoritairement de ce côté-ci, d'autant que la structure syntaxique de ce cas est complexe par la rigidité des éléments syntagmatiques qu'elle impose à *changer* : (ppv₁ , {de} N_{lieu}).
- Il est le concurrent sémantique de *évoluer* tant pour le mouvement que pour une activité d'accroissement. Cependant, *développer* fait davantage apparaître des caractéristiques concrètes et surtout quantitatives (/expansion/, /extension/ dans l'espace) tandis que *évoluer* serait le révélateur de caractéristiques abstraites et qualitatives (/intégration/).

Néanmoins, une part non négligeable des sèmes de *développer* ressemblent à ceux d'*évoluer* (/mouvement/, /passage accidentel/) et c'est la deuxième raison qui justifie la présence de ce verbe dans cette liste ; la première étant le grand nombre de ses occurrences dans le corpus du programme des *Verts*.

Notons que ces deux lexèmes ne sont pas représentatifs du changement radical davantage présent dans le verbe *changer*, ce qui pourrait être une raison pour les écarter tous les deux du champ, mais nous préférons les conserver car notre corpus et le champ lui-même nous le dictent : ils apparaissent dans notre corpus, ils sont l'une des représentations sémantiques du champ ; la représentation de la limite entre ce qui est radical et change (tel bouleverser ou remplacer), et ce qui est progressif et évolue, entre ce qui élimine l'ancien et ce qui conserve

les fondements.

En conséquence, nous pourrions envisager que *développer* et *évoluer* soient les « meilleurs » représentants du passage non radical, /passage accidentel/, du champ sémantique /CHANGEMENT/. Ils ne sont pas des passages vers de nouvelles règles radicalement différentes des règles initiales, mais des « continuations » amplifiées des règles préexistantes.

2. L'influence de développer sur changer

Le lexème *développer* n'a que peu de sèmes relatifs à *changer* ; cependant, nous venons de voir qu'il entre, par le biais de *évoluer*, dans le champ sémantique /CHANGEMENT/. Cette analyse révèle notamment les sèmes inhérents /étendre quelque chose/ et /accroître/ qui n'apparaissent dans aucune autre acception de *changer*. *Développer* n'est finalement pas atypique dans ce champ sémantique dès l'instant où il rejoint *évoluer*.

Nous remarquons alors que la tendance à l'utilisation du sens non radical de *changer* dans le programme politique des *Verts* atténue la valeur radicale et brutale du changement, ce qui l'assimile à une évolution ou un développement duratif et modéré.

XI- ÉVOLUER

A- CONSTRUCTION SYNTAXIQUE ET DEFINITIONS

Verbe intransitif

Changer progressivement de position ou de nature.

A. Spatial : sens militaire ; faire un mouvement, manœuvrer.

Par extension : se déplacer par une succession de mouvements variés.

B. Temporel : se transformer par étapes successives, passer progressivement d'un état à un autre.

Dictionnaire Historique : dérivé du radical de *évolution* (1536). Sens militaire : « manœuvrer » puis sens étendu de « se déplacer par une succession de mouvements variés ». Emploi figuré : « vivre dans un milieu déterminé » fin XIX^e siècle.

Le verbe prend au milieu du XIX^e siècle une valeur temporelle liée à celle d'évolution [...] et signifie couramment (1864) « passer par une suite de transformations » spécialement en parlant d'une maladie (début XX^e siècle).

Le verbe contient à la fois le déplacement et la transformation.

B- LES SEMES DE *EVOLUER*

Les dimensions /spatial/ et /temporel/ déterminent deux significations : la spatialité implique un mouvement, tandis que la temporalité révèle une extension dépourvue de mouvement.

Spatialité

Sème aspectuel : /borné/, /ponctué/, le procès a des limites temporelles, mais elles cernent un temps duratif, non instantané.

Sèmes dimensionnels : /humain/, /animé/, /inanimé/, /concret/, /spatial/.

Sèmes inhérents : /passage essentiel/, l'objet-agent subit un événement qui le fait passer d'un état radicalement différent de l'état où il se trouvait.

/mouvement/, l'objet se déplace.

/conservation objet 1/, l'objet initial est conservé.

Sèmes afférents : /lieu/, l'objet passe d'un lieu à un autre.

/réversible/, le procès peut se réitérer afin de retrouver la forme initiale de l'objet.

Temporalité

Sème aspectuel : /non borné/, quasi atemporel.

Sèmes dimensionnels : /humain/, /animé/, /abstrait/, /temporel/.

Sèmes inhérents : /passage accidentel/, l'objet subit un événement qui affecte une partie seulement de son état.

/conservation objet 1/, l'objet initial est conservé.

Sèmes afférents : /substance inaltérée/, la nature de l'objet reste inchangée.

/extension/, l'objet subit un déploiement (abstrait ou concret) par intégration d'éléments.

/intégration/, l'objet accumule de nouveaux éléments qui contribuent à son déploiement.

/détachement/, l'objet peut perdre des éléments pour contribuer au passage vers un nouvel état.

/irréversible/, le déroulement inverse du procès ne permettra pas à l'objet de retrouver sa forme initiale (cf. ci-dessous un aperçu de la théorie de l'évolution).

/valeur positive/, le procès fait subir des événements positifs aux objets.

C- LE PROTOTYPE DU PASSAGE ACCIDENTEL

Évoluer est un passage non radical (accidentel), et devient essentiel dans des contextes de mouvement et de déplacement, ce qui correspond notamment aux sèmes de *remplacer* et de *déplacer*.

Ainsi, le lexème *évoluer* se déclinerait en deux acceptions sémiqement représentatives des deux sens afférents suivants :

- /déplacement progressif/ pour évoluer « spatialement »
- et
- /transformation progressive/ pour évoluer « temporellement »

L'évolution dénote une action progressive, mais peut également être une rupture, un changement de l'ordre du mouvement davantage discontinu.

L'utilisation d'un agent /animé/ ou /inanimé/ n'a pas d'influence sur le choix sémique du verbe en contexte :

- /animé/ : *La danseuse évolue sur la scène* (déplacement).
- L'arbre évolue* (modification).
- /inanimé/ : *Le magma évolue vers la cité* (déplacement).
- Le paysage évolue sous l'action de l'érosion* (modification).

Si ce n'est peut-être pour distinguer les institutions des hommes :

- /inanimé/ : *L'armée évolue* (modification).
- /animé/ : *L'armée évolue* (déplacement).
- /inanimé/ : *L'entreprise évolue* (modification ; le déplacement étant difficilement imaginable).

Le sème /abstrait/ associé à /extension/, déduit d'un exemple de la définition « changer progressivement de nature » (tous les types de « nature »), révèle un caractère moral du /Changement/ à distinguer du caractère physique (présent notamment dans *se développer*) par exemple : « L'adolescent évolue », il s'agit d'une extension davantage intellectuelle que physique au sens physiologique du terme.

En raison de la nature « écologiste » du corpus politique analysé, nous jugeons intéressant de nous arrêter quelques lignes sur le lexème *évolution*. Ce lexème apparaît dans le discours politique des *Verts*, dans les théories sous-jacentes à ce mouvement politique, et enfin, sa définition contient des aspects qui tendent à confirmer certains sèmes afférents culturellement marqués (/valeur positive/) rencontrés dans le verbe *évoluer*.

Évolution : Changement progressif de position ou de nature.

B. temporel : processus accidentel de transformation, passage progressif d'un état à un autre.

Biologie : a. (le terme de l'évolution est prévisible) développement individuel d'un organisme animal ou végétal depuis la cellule initiale qui le renferme tout entier en puissance et jusqu'à

l'âge adulte (ou la sénescence). Synonyme : ontogénèse.

b. (le terme de l'évolution n'est pas prévisible) série de transformations qui ont conduit à l'apparition, puis à la diversification des espèces par filiation à partir d'une même forme de vie primitive. Synonyme : phylogénèse.

Remarque : l'expression « évolution progressive » apparaît rarement en raison de la notion de progrès inhérente culturellement au mot 'évolution' ; néanmoins, il existe des « évolutions régressives ».

Dictionnaire Historique : emprunt savant au latin *evolutio* « action de dérouler, de parcourir ».

Sens spatial militaire et maritime.

Évolution prend une valeur temporelle et figurée dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle où il est relevé en sciences naturelles (1762, Ch.Bonnet) avec le sens de « changement, transformation, développement », probablement par l'influence de l'anglais *evolution*. C'est dans ce sens qu'il se répand dans l'usage général, remplaçant en partie *progrès*, notamment à partir d'A.Comte (1822), [...] puis par Darwin (1859).

Dérivés en politique et en biologie

Évolutionnaire : adjectif 1865, vieilli en biologie.

En politique, il a désigné comme nom (1867) un partisan du changement sans rupture (un réformiste).

Nous avons retenu ce terme car il représente idéalement le déroulement de l'évolution autrement dit un changement progressif décrit grâce à la qualification « sans rupture ».

Évolutionnisme : terme didactique qui s'applique à la doctrine de l'évolution des espèces et à une attitude politique.

Doctrine philosophique et sociologique (Spencer, Teilhard de Chardin) fondée sur le transformisme des biologistes (Lamarck, Darwin). (Frémy, 1998 : 314b)

Doctrine du XIX^e siècle qui décrit les mécanismes de transformation des êtres vivants suivant des principes bien définis. Les théories diffèrent selon les auteurs : Lamarck décrira l'hérédité des caractères acquis tandis que Darwin théoriserait le mécanisme de sélection naturelle. (Rey, 1995)

La doctrine de l'évolutionnisme (issue de la théorie transformiste) remplace une doctrine antique, empreinte de théologie, dans laquelle chaque espèce engendrée par la « Force créatrice » l'avait été indépendamment des autres.

Il y avait donc des lignes de démarcation infranchissables entre les mondes ainsi créés. (Tort, 1996)

À l'opposé de cette théorie, la doctrine transformiste considère que toutes les espèces sont rattachées par un lien continu et

Considère chacun d'eux comme le développement de l'inférieur, le point de départ d'où s'élèvera le supérieur. [...] Pour le transformisme, tous ces éléments

doivent être considérés comme le résultat de l'évolution, de la transformation d'un premier être, s'opérant suivant un rythme fixe [que les transformistes s'attachent à déterminer]. (Tort, 1996)

Plusieurs conditions sont nécessaires à l'évolution :

1. La nécessité d'un lien entre tous les êtres vivants :

Tous les individus sont le développement les uns des autres, et dérivent tous d'un type primordial unique. (Tort, 1996)

2. La nécessité de l'adaptation de l'être vivant au milieu dans lequel il vit :

Si l'être vivant ne s'adapte pas en harmonie avec le milieu, alors il n'est pas apte à y vivre. Mais le milieu aussi change, et ces transformations influencent celles de l'être vivant.

3. La nécessité d'une sélection naturelle :

Si la transformation est absolument nécessaire à la vie, ceux chez qui elle ne se produit pas disparaîtront. Si elle n'est qu'avantageuse, ceux qui ne la subiront pas seront détruits ou relégués dans des situations inférieures par ceux qui auront été favorisés. (Tort, 1996)

4. La nécessité de l'hérédité des caractères acquis :

L'hérédité fixe les transformations acquises et en fait une caractéristique de l'espèce.

Ces remarques ont aidé à mieux cerner le programme politique des *Verts* quand il était question d'évolution plutôt que de développement ou même de changement dans un tel programme. Elles nous ont permis de comprendre qu'en politique le choix d'une évolution implique la conservation des fondements existants, tandis qu'un changement conduit davantage à une rupture avec le passé et donc l'élaboration de nouveaux fondements politiques.

Les *Verts* envisagent la nature au sein d'une évolution qui immuable, stable, et à laquelle l'homme doit être contraint ; de ce fait, comment espérer changer quelque chose qui est définie comme stable ? Nous venons de comprendre que l'évolution est un événement continu, bouleversé parfois par des cataclysmes 'changeanciels', dans un temps infini et dont la nature fait partie. La nature est dans l'évolution et subie par conséquence des changements, sinon serait-elle toujours vivante ? Les écologistes ne sont apparemment pas forcément convaincus de ce fait puisqu'il aura

fallu attendre le mois de juillet 1990 pour que l'*Ecological Society of America* décidât d'organiser un colloque pour convaincre les écologistes que l'instabilité dans la nature est un meilleur postulat de base que sa stabilité. (Tort, 1996 : 1328)

Voient-ils l'évolution comme un cercle qui tourne sur lui-même et n'a aucune issue telle la roue ? Ou bien est-ce une évolution linéaire vers un progrès certain ou une décadence inévitable ? Selon l'idéologie baroque (Lenoble, 1990), seul le changement au sein d'une évolution non contrôlée, conduit à la décadence ; les *Verts* ont l'intention de contrôler les

changements qu’ils mettront en place.

CONCLUSION A PROPOS DES TERMES LIES A LA BIOLOGIE

Les lexèmes en question – *mutation*, *évolution* et *transformation* – apparaissent dans le programme politique des *Verts* en raison notamment d’une filiation historico-scientifique entre ses termes et l’origine de l’écologie politique. Ils y sont sollicités également pour leur caractère sémantique lié au changement.

Les définitions révèlent que le lexème *mutation* conserve la polysémie du verbe dont il est issu, mais s’oriente davantage vers la biologie avec notamment ses dérivés qui n’existent que dans ce domaine (ou élargi aux sciences en général). Ce lexème n’est pas utilisé par les auteurs du programme des *Verts* peut-être en raison de son caractère sémantique très spécialisé. Notons également que le sème /irréversible/ peut engendrer des représentations culturellement trop marquées pour qu’un tel terme figure dans un programme politique.

Néanmoins, notons que la théorie du mutationnisme permet de réexaminer la notion de changement au sein de l’évolution : si l’évolution est discontinue, où se situe le changement qui était censé selon l’évolutionnisme, déclencher les discontinuités dans l’évolution ?

Le lexème *évolution* instaure le sème /extension/ en son sein, déduit essentiellement de cette utilisation scientifique, dès son essor au XIX^e siècle :

Transformation progressive d’une espèce vivante aboutissant à la constitution d’une autre. (Rey, 1994a)

De ce fait, dans le discours des *Verts*, l’évolution est synonyme d’avancée propice à l’amélioration de l’état actuel des choses ; dans la continuité, la linéarité des fondements établis. L’évolution s’oppose à la rupture qu’évoque le changement radical.

Quant à la transformation biologique, elle a légué à la transformation générique la connotation intrinsèque de « caractères acquis » qui permet d’envisager qu’une transformation aussi visible soit-elle, conserve toujours une part inaliénable de l’état précédent. Le lexème *transformation* conserve donc une partie de l’objet, ce qui connote une attitude moins radicale dans l’action à mener dans le domaine politique.

XII- CHANGER

A- DEFINITIONS ET ASPECT DU VERBE

1. Significations et étymologie

a. Significations synchroniques

Verbe transitif

Céder (une chose) contre une autre, échanger. Remplacer (quelque chose, quelqu'un) par une chose, une personne (de même nature), changer.

Faire subir une modification. Rendre autre ou différent. Modifier.

Verbe transitif indirect

Quitter un lieu pour un autre. Déplacer.

Abandonner, quitter (une chose, une personne) pour une autre de la même espèce, du même genre. Remplacer.

Verbe intransitif – emploi absolu

Devenir autre, différent, éprouver un changement. Transformer. Modifier.

Le procès affecte le sujet (animé ou inanimé) sans détermination sur le verbe (tout change) ou avec détermination verbale internes ou externes (changer beaucoup, changer en bien).

Verbe pronominal

Se convertir en, faire place à. Changer de vêtements. Convertir. Remplacer.

b. Évolutions des significations en diachronie

De la première à la dernière édition du *Dictionnaire de l'Académie française* (Dictionnaire de l'Académie française, 1996), *quitter*, *convertir* et *transmuer* (uniquement dans le domaine de l'alchimie dans cette première édition) sont les significations de *changer* qui subsistent depuis 1694 (la première édition), tandis que *métamorphoser* (dépourvu de toute signification religieuse) et *remplacer* n'apparaissent que plus tard (Dictionnaire de l'Académie française, 1932-1935). Cependant, leurs sèmes apparaissent dès la première édition dans les exemples qui explicitent les constructions syntaxiques décrites : « Ce Chimiste se vante de pouvoir changer toutes sortes de métaux en or », l'expérience chimique nous démontrant désormais l'attitude à adopter face à une telle affirmation, il ne s'agit donc pas d'un procès lié au domaine de l'alchimie, il ne peut être explicité par une « transmutation », il entre dans ce qu'au XX^e siècle, le français contemporain décrit par « métamorphose » (surtout dans le domaine des contes et de l'imaginaire) ; « Changer de place » contient les sèmes étymologiques de *remplacer* (cf. description de *remplacer*).

Dans cette première édition, tous les sens contemporains du verbe apparaissent dans les

exemples, cependant, ils ne sont pas explicités sémantiquement, l'article étant structuré selon les constructions syntaxiques du verbe et non selon ses significations.

L'évolution lexicographique de ce dictionnaire est donc marquée par l'apparition d'une certaine importance croissante attribuée à la signification des lexèmes ; les définitions des éditions suivantes pour le verbe *changer* contiennent des définitions beaucoup plus détaillées sémantiquement que la première.

c. Étymologie

Dictionnaire Historique : Apparaît dans le domaine du commerce dans une construction pronominale au début du XII^e siècle en franco-provençal.

Issu du latin tardif *cambiare* « échanger, troquer », terme du vocabulaire commercial, probablement emprunté au gaulois. [...]

Le mot a progressivement évincé *muer* (du latin *mutare*). Avant la fin du XII^e siècle, il exprime le fait de rendre autre, de modifier.

Ces deux origines étymologiques sont désormais présentes dans les acceptions d'un seul verbe *changer* qui selon le contexte est utilisé avec le sens d'échange (*cambiare*) ou celui de modification (*mutare*).

Diachroniquement, le sens « déplacement » qui se manifeste dans la construction [changer de + complément de lieu], apparaît dès la fin du XII^e siècle ce qui est tôt dans l'évolution de la signification du mot liée jusqu'ici uniquement à l'Échange/.

Le sens le plus récent, et très spécialisé apparu au XX^e siècle, est celui de [changer + substantif animé], par exemple « changer un bébé » qui signifie « remplacer la couche-culotte sale du bébé (sous-entendu 'jetable' depuis la deuxième moitié du XX^e siècle) » et non ses vêtements (Rey, 1994a) – et d'autant moins le bébé lui-même. Ce sens se révèle également dans le lexème *remplacer* pour lequel le procès acquiert, par inférence, le sème /vestimentaire/ qui caractérise l'objet.

Ainsi, le lexème *changer*, dont la définition contient tous les lexèmes décrits, serait porteur de toutes les significations des lexèmes du champ par actualisation des sèmes en contexte. Il serait le représentant du champ sémantique, l'archilexème dont les réalisations sémémiques contextuelles sélectionneront les sèmes de l'un des lexèmes « source » afin de construire un sens précis en contexte.

En effet, le lexème *changer*, dont les premiers quasi synonymes inscrits dans les définitions ont un caractère radical (notamment *remplacer*), acquiert rapidement d'autres caractères sémiques dont celui d'une évolution dépourvue de radicalité. De fait, seul le

contexte pourra trancher quant à l'instabilité significative du verbe.

2. Essai de description d'un aspect pour changer

Au plan aspectuel, le verbe *changer* est quelque peu particulier. Il est difficile de trancher en faveur d'un aspect non borné (imperfectif selon les grammaires) dès l'instant où il ne fonctionne pas comme *lire*, par exemple, qui est non borné et peut être interrompu comme le précise Dik (1994 : 36) : « Tandis qu'il lisait, elle est entrée », le premier procès est interrompu par le deuxième, en revanche le deuxième ne peut pas l'être. L'aspect de changer évolue selon les contextes :

« Tandis qu'il changeait une roue, elle est entrée » fonctionne comme précédemment et nous pouvons conclure à un aspect non borné. Cependant, non borné n'est pas entièrement juste pour un verbe qui induit obligatoirement la fin d'un passage vers un nouvel état : quelqu'un peu lire pendant des heures ou des jours, en revanche « changer une roue » ne prendra pas autant de temps.

« Tandis qu'elle évoluait linéairement, il a changé de cap » : *changer* peut devenir à son tour celui qui interrompt ; pouvons-nous pour autant en conclure qu'il est borné ?

Pouvons-nous envisager des degrés de déroulement entre la perfectivité instantanée de « éclater » et l'imperfectivité indéfinie de « lire » ?

Nous en concluons que *changer* est borné – quelle que soit sa signification : le passage d'un état d'un objet à un autre, ou le passage spatial d'un lieu à un autre qui sera davantage borné que le précédent et peut-être, selon les contextes, quasi instantané « il change de place » peut être une action très brève – car il induit un début et une fin dès l'instant où les conséquences du passage sont généralement apparentes ; cependant, ses bornes ont un temps plus ou moins long entre elles, il n'est pas question d'instantanéité, mais d'un certain déroulement¹⁰⁸ borné que nous pourrions représenter comme suit :

Borné instantané : [x]

Borné non instantané : [x₁...x₂.....x₃], ce qui correspond à l'aspect lexical décrit par les traits sémantiques aspectuels /borné/ et /ponctué/. *Changer* ne correspond pas à une activité linéaire (comme *lire*), mais à l'association de différentes activités linéaires dont les

¹⁰⁸ Nous préférons utiliser le terme « déroulement » car parler de « progression » pourrait engendrer un débat quant à la description de l'implication d'un tel aspect à propos de laquelle les auteurs ne sont pas toujours d'accord : Parson définit l'aspect lexical « progressif » comme une action sans intensionnalité de départ tandis que Landman le décrit comme un opérateur « intensional », qui révèle des actions actuelles ou possibles Zucchi, 1999 : 181). Pour le verbe *changer*, il semblerait qu'il accrédite la définition de Landman dès l'instant où existe une intensionnalité, même si elle n'est pas clairement définie au départ, celle de passer de l'état actuel vers un nouvel état différent de celui connu.

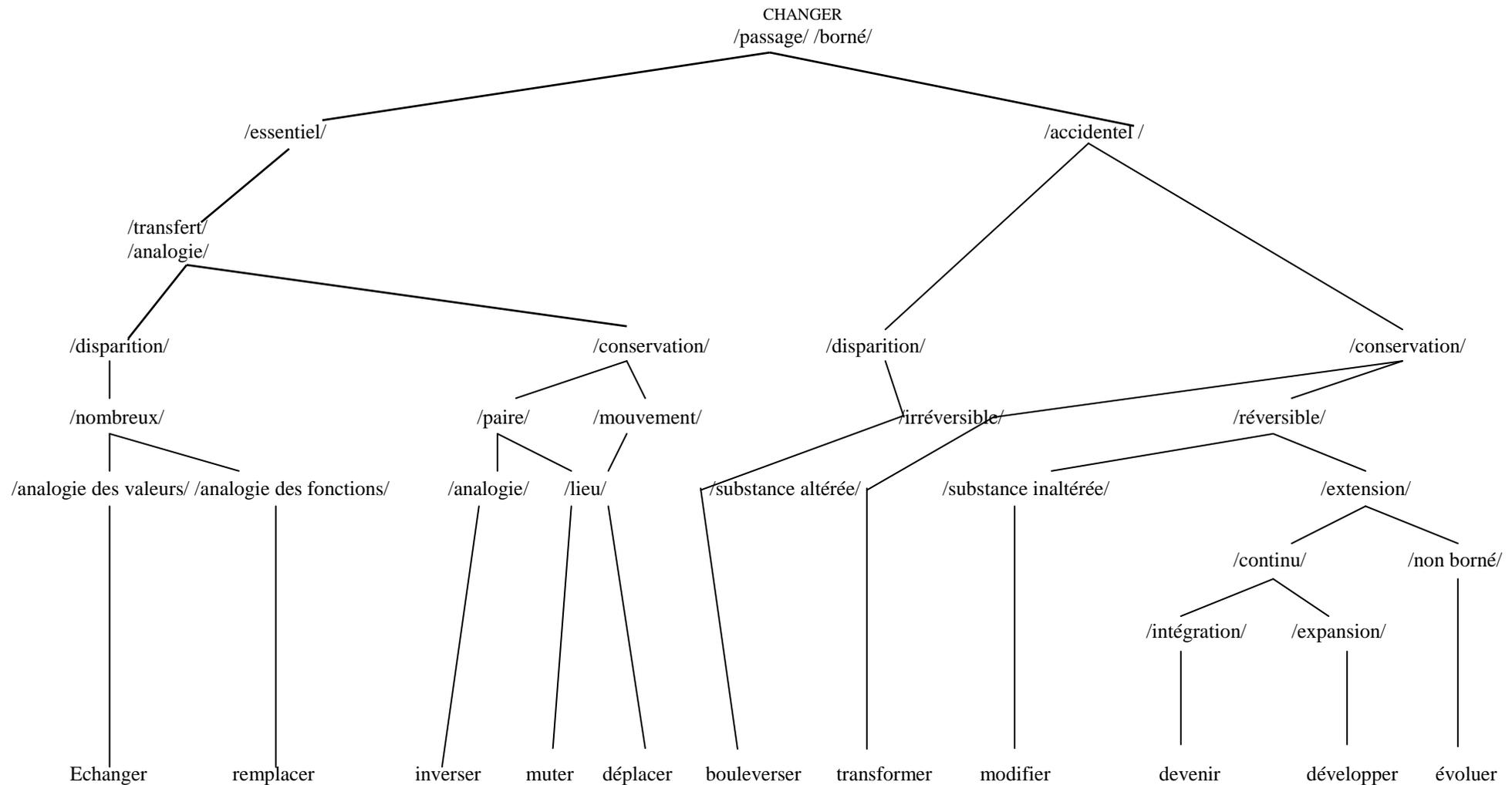
conséquences sont le passage vers un nouvel état.

B- REPRESENTATION GRAPHIQUE DES SEMES DE CHANGER

Présentés en arborescence¹⁰⁹, les lexèmes révèlent une orientation sémantique du verbe allant de son sens étymologique originel relatif à l’/Échange/, vers son sens le plus éloigné de ce dernier sémantiquement, le lexème *évoluer* relatif au /Changement/.

¹⁰⁹ Graphique revu et corrigé d’une précédente étude pour la validation d’un Diplôme d’Études Appliquées (Cavalla, 1997).

Graphique 1 : Les sèmes de changer



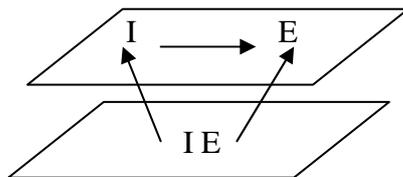
C- DISCUSSION

1. Le graphique

La hiérarchie hyperonymique entre sèmes n'est pas évidente à révéler. Si les sèmes inhérents gèrent le tout c'est par soucis de description sémantique davantage que syntaxique.

D'après l'approche de Culioli (Culioli, 1991), ce graphique pourrait être décliné différemment notamment si l'on considère *changer* comme l'attracteur au centre d'un ensemble d'objets hiérarchisés selon une échelle de gradients à déterminer. Ceux-ci pourraient être les degrés de passage : du plus accidentel au plus essentiel et vers le mouvement. Serions-nous conduit à représenter le domaine des occurrences abstraites d'une notion que serait le changement ? Le graphe prototypique envisagé pourrait être celui de la *bifurcation* schématisée et décrite par Culioli en ces termes :

À la pointe, on n'est ni en I ni en E, mais de la pointe, I ou E est accessible.
(Culioli, 1990 : 98)



Les entités I et E représentent les zones sémantiques fermées dans lesquelles les occurrences de la notion apparaissent : le I est la zone proximale dite « d'identification », celle où les occurrences contiennent la propriété constitutive du domaine (le sème /passage/ pour *changer*). Le E est la zone distale dite « extérieure » où les occurrences révèlent une altération sémantique par rapport à la propriété intrinsèque du domaine (le sème /transfert/ pour *changer* ?).

De ce fait, toutes les associations sémiques sont possibles : IE permet le passage à I ou à E sans occulter le fait que l'un puisse venir à tout moment influencer l'autre ; ce n'est pas une involution, autrement dit, cette structure ne fonctionne pas de l'hétérogène (I et E) vers l'homogène (I ou E), mais d'une hétérogénéité homogène vers une homogénéité qui tend vers l'hétérogénéité. Culioli identifie ce processus à celui engendré par un mécanisme à came : une circularité qui fonctionne grâce à la translation qu'elle crée. Ainsi, la circularité permet à une occurrence d'un gradient éloigné du centre de revenir à ce centre attracteur, et la translation lui permet de pondérer au cas échéant sa signification par rapport au domaine.

Changer de caractère : passage qui peut-être envisagé comme un « mouvement de l'âme ».

Changer de voiture : mouvement qui peut-être envisagé comme le passage d'une voiture à une autre.

Sans entrer dans les détails d'une telle approche – qui demanderait beaucoup plus d'attention – nous constatons qu'elle permet le passage d'une signification à l'autre en explicitant les liens qui établissent la possibilité d'un tel rapprochement sémantique. Le peu abordé ici confirme cependant la signification intrinsèque de *changer* : le passage.

2. Les sèmes spécifiques à *changer*

À l'aide des sèmes des verbes quasi synonymes du verbe *changer*, nous décrivons¹¹⁰ un signifiant dont les sèmes seraient A-/passage/ et B-/borné/, et révèlent deux significations sémémiques :

A- /passage/ qui serait l'attribut discontinu /essentiel/ i.e. le passage d'un état-1 vers un état-2 radicalement différent ;

A'- /passage/ qui serait l'attribut partiel /accidentel/ i.e. le passage d'un état-1 vers un état-1⁺ où seule une partie de l'objet change.

Nous constaterons en discours que le sème /passage essentiel/ correspond aux sens liés à l'échange, au remplacement, tandis que le sème /passage accidentel/ est lié au changement progressif, à l'évolution. Nous rencontrerons aussi des exemples de négation du changement annoncé comme s'il était question de changer sans changement.

Quelques exemples :

* « Le président, choisit un serviteur fidèle, qu'il changera souverainement lorsqu'il l'estimera trop discrédité dans l'opinion. » (Foing : 164)

Cet exemple peut être interprété de deux façons en raison de la référence à l'objet à changer : est-ce la fonction ou la personne ? La fonction étant apparemment conservée, nous envisagerons alors un changement /accidentel/ ; en revanche, l'actant qui subit le changement disparaît au profit d'un nouvel actant ; nous sommes face à un remplacement total d'actant, d'un changement /essentiel/.

* « Pourquoi changer la chasse ? » (Foing : 153) : /passage accidentel/, car la chasse va subir des modifications sans perdre ses attributs fondamentaux.

Ces deux sèmes représentent les deux extrémités de l'axe du passage sur lequel évolue les quasi synonymes du verbe *changer* : du plus radical à l'absence totale de radicalité, et entre les deux, les significations décrivent graduellement des passages de moins en moins radicaux. Cette propriété graduelle est transmise à *changer* qui, nous le verrons, fera émerger le sème

¹¹⁰ Raisonnablement et sans vouloir révéler un aspect définitif de l'étude.

/passage accidentel/ dès l’instant où le nombre de ses objets diminuera, et où il ne sera plus question d’analogie entre ces objets, ou plus simplement, d’échange.

Ainsi, le sème /passage essentiel/ serait-il indissociable du sème /disparition objet/ ? Non, car le passage affecte l’état de l’ensemble de l’objet après le déroulement du procès, l’état final peut donc être radicalement différent de l’état initial sans que l’objet ne disparaisse complètement. Dans *murer* par exemple, l’état final est radicalement différent de l’état initial, cependant l’objet du procès n’a pas changé.

B- /borné/ un verbe dont l’aspect lexical est borné permet d’envisager une action limitée dans le temps.

B’- /non borné/ un verbe dont l’aspect lexical ne serait pas limité, i.e. qu’il n’envisage pas de bornes temporelles à son accomplissement (pour ces deux sèmes cf. l’explication détaillée dans le chapitre précédent).

Ces deux sèmes représentent les deux extrémités de l’axe aspectuel sur lequel évolue les quasi synonymes du verbe *changer* : du plus borné au non borné, et entre les deux, les significations acquièrent graduellement des aspects de moins en moins bornés. Cette propriété des lexèmes du champ sémantique est transféré à *changer* qui subira cette opération graduelle selon ses contextes syntaxico-sémantiques d’apparition. Par exemple, dans une construction intransitive, le verbe véhiculera un aspect davantage /non borné/ que dans tout autre contexte.

CONCLUSION

Afin de tenter d'explicitier les relations sémiques entre les lexèmes du champ sémantique du /CHANGEMENT/, nous avons établi un tableau qui rassemble tous les sèmes des lexèmes précédemment étudiés.

Légende du tableau

Pour cette représentation binaire nous avons occulté les « – » afin de ne pas surcharger le tableau.

L'omission du sème /réversible/ est volontaire dès l'instant où sa présence surchargerait le tableau en signes et n'apporterait pas d'information nouvelle quant au fait qu'il est en distribution complémentaire avec /irréversible/ qui n'affecte que peu de lexème tandis que le premier concerne tous les autres.

Le sème /accroître/ est inhérent à développer, mais ne faisant pas partie des sèmes inhérents au champ sémantique du /changement/, nous en avons arbitrairement conclu de le présenter avec les sèmes afférents ; ceci afin de ne pas ajouter une ligne descriptive qui ne servirait que pour le sème d'un seul lexème.

Seules les significations qui intéressent ce champ et la description de *changer* en son sein apparaissent. De ce fait, l'absence de certaines descriptions relève du fait que les lexèmes en question n'appartiennent ni au champ ni au corpus. Ainsi, les constructions pronominales ne sont-elles mentionnées que quand elles apparaissent dans le programme des *Verts*. ; les lexèmes supprimés du tableau sont :

- *muter* intransitif et transitif /inanimé/
- *évoluer* /spatial/, /mouvement/
- *développer* /spatial/, /mouvement/

Tableau 9 : Les sèmes des lexèmes du champ sémantique du /CHANGEMENT/

Sèmes	Lexèmes	Échanger	Remplacer	Inverser	Muter	Déplacer	Bouleverser	Transformer	Modifier	Devenir	Développer	Évoluer	Lexèmes	Sèmes
Sèmes grammaticaux														
Transitif		+	+	+	+	+	+	+	+		+			Transitif
Intransitif												+		Intransitif
Pronominal								+	+		+			Pronominal
Verbe d'état										+				Verbe d'état
Sèmes aspectuels														
Borné		+	+	+	+	+	+	+	+	+	+			Borné
Non borné												+		Non borné
Continu										+	+			Continu
Ponctuel		+		+	+	+	+	+						Ponctuel
Ponctué			+					+	+					Ponctué
Sèmes dimensionnels														
Humain		(+)	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+		Humain
Animé		+	+	+		+	+	+	+	+	+	+		Animé
Inanimé		+	+	+		+	+	+	+	+				Inanimé
Abstrait		+	+	+		+	+	+	+	+	+	+		Abstrait
Concret		+	+	+	+	+	+	+	+	+	+			Concret
Spatial				+	+	+	+							Spatial
Temporel		+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+		Temporel
Sèmes lexicaux inhérents au champ sémantique du /CHANGEMENT/														
Passage essentiel		+	+	+	+	+	+							Passage essentiel
Passage accidentel								+	+	+	+	+		Passage accidentel
Transfert		+	+	+	+	+								Transfert
Mouvement						+								Mouvement
Disparition objet 1		+	+				+							Disparition objet 1
Conservation objet 1				+	+	+		+	+	+	+	+		Conservation objet 1
Sèmes lexicaux afférents à chaque lexème dans ce champ sémantique														
Accroître											+			Accroître
Nombreux		+	+			+								Nombreux
Paire				+	+									Paire
Analogie des fonctions			+	+										Analogie des fonctions
Analogie des valeurs		+		+										Analogie des valeurs
Irréversible					+		+	+				+		Irréversible
Détachement							+	+		+		+		Détachement
Intégration										+	+	+		Intégration

Expansion										+		Expansion
Extension									+	+	+	Extension
Valeur positive								+			+	Valeur positive
Valeur négative						+	+					Valeur négative
Substance altérée						+	+					Substance altérée
Substance inaltérée								+	+	+	+	Substance inaltérée
Lieu					+							Lieu
Lieu professionnel					+							Lieu professionnel

A- LE RESEAU SEMIQUE DANS LE CHAMP SEMANTIQUE

1. Détermination des deux sous-ensembles du champ

Quel réseau sémique permet, au sein du champ sémantique du /CHANGEMENT/, de rassembler l'ensemble des lexèmes qui le composent ?

Le choix du lien que peut engendrer un sème entre deux lexèmes dépend 1/de sa place parmi les sèmes inhérents du champ sémantique, 2/de sa fréquence d'apparition dans le champ (par exemple tous les lexèmes contiennent le sème aspectuel /borné/ sauf *évoluer*), 3/de sa ressemblance avec un autre sème afférent, spécifique au lexème.

Le réseau commence avec *échanger*, le fondement étymologique, qui contient les sèmes inhérents au champ : /passage essentiel/, /transfert/, /disparition objet1/ et /nombreux/, un sème afférent caractéristique de *échanger* et *remplacer*. Ces sèmes permettent donc de passer à *remplacer* qui les contient aussi.

Ensuite les deux premiers sèmes apparaissent dans *inverser* qui s'apparente à *remplacer* (dont il est une spécialisation modérée) par /analogie des fonctions/ ce qui n'apparaît pas de prime abord dans *échanger* duquel il s'éloigne grâce au sème /conservation objet1/. Celui-ci l'aide alors à s'associer à *muter*.

Grâce à *muter*, le sème /lieu/ apparaît et nous entraîne vers *déplacer* qui est le seul lexème à contenir de façon inhérente les sèmes /transfert/ et /mouvement/.

C'est avec ce lexème que nous pouvons clore le premier sous-ensemble sémantique du champ, celui dont les caractéristiques communes à tous les éléments sont : /passage essentiel/ et /transfert/.

Un deuxième sous-ensemble commence alors avec *bouleverser*. Ce lexème fait le lien entre les deux sous-ensembles car il contient des traits communs aux deux, mais pas suffisamment pour entrer dans l'un. Les sèmes caractéristiques du premier ensemble sont /passage essentiel/ et /disparition objet1/, et ceux du deuxième sont 1/aspectuel /ponctuel/ et 2/afférents /irréversible/ et /détachement/ qui le rapprochent de *transformer*. Aucune représentation précise de l'échange, du remplacement ou du déplacement n'est explicite ; en revanche, il pourrait toutes les représenter.

Il nous permet donc d'entrer par *transformer* dans le deuxième sous-ensemble qui révèle alors les caractéristiques suivantes : /passage accidentel/ et /conservation objet1/. En outre, *transformer* permet le passage des lexèmes à l'aspect /borné/, /ponctuel/ à ceux /borné/, /ponctué/.

Ce sont les caractéristiques de *modifier* qui sera le chaînon suivant car il a de nombreux sèmes en commun avec *transformer*.

Le lexème suivant est devenir qui contient /détachement/, mais ouvre une nouvelle sous-classe avec le sème aspectuel /continu/.

Il lui permet le lien avec *développer* qui, de fait, entre dans le champ sémantique. Il va permettre le lien avec *évoluer* grâce aux sèmes afférents /extension/ et /intégration/ qu'ils ont aussi en commun.

Évoluer est alors le dernier lexème de la liste et présente le sème aspectuel particulier /non borné/.

Quel pourrait être le lien entre *échanger* et *évoluer* ? Ils ont été rassemblés car ils contribuent à l'élaboration de la signification du verbe *changer* qui est, du fait de leur présence, 'apparemment' polysémique hors contexte.

Ce qui les rassemble, cependant, c'est l'isotopie du sème /passage/ qui parcourt le champ sémantique et en représente la spécificité. Dans les deux nous pouvons voir la perte et/ou le gain de quelque chose, cependant, ces deux entités ne sont pas sur le même plan : dans l'échange elles affectent des objets différents ; dans l'évolution elles affectent un même objet.

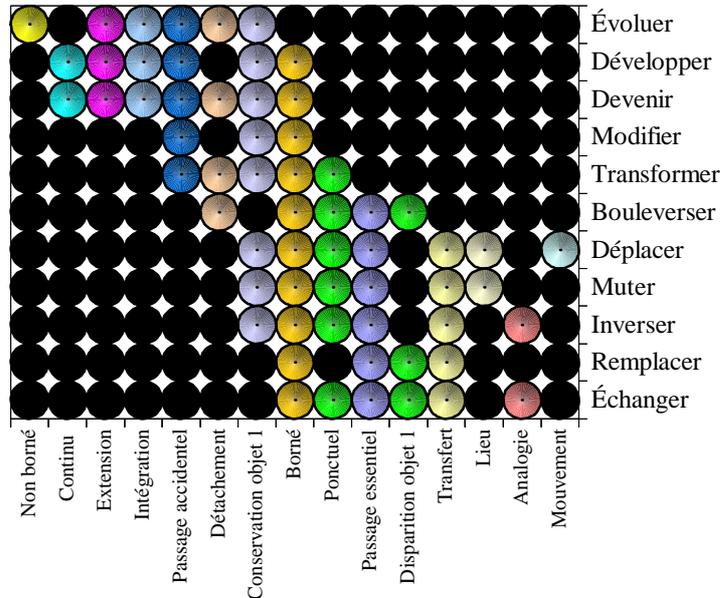
Ainsi, s'agit-il d'un champ sémantique dont le sème spécifique est /passage/ et qui contient deux sous-ensembles dont les sèmes spécifiques sont :

1. /passage essentiel/, /transfert/, /analogie/ qui impose la présence d'au moins deux actants (voire plus, cf. *échanger*).
2. /passage accidentel/, /conservation objet1/, où l'intransitivité de certains verbes dénote des procès davantage tournés vers le sujet que vers l'objet. Son déroulement n'est donc pas lié à une réciprocité entre objets, mais généralement à l'ajout ou au retrait d'éléments soit au sujet soit à un seul objet.

Ces deux sous-ensembles caractériseraient le premier « l'échange » et le deuxième le « changement », deux représentations qui permettent l'élaboration de la signification du verbe *changer*.

2. Tentative de représentation des ensembles

Figure des deux sous-ensembles « échange » et « changement » du champ sémantique du /CHANGEMENT/



B- REMARQUES A PROPOS DES ANALYSES

1. Les lexèmes

Le lexème *transformer* est intéressant car il est le seul où les sèmes /conservation objet1/ et /substance altérée/ apparaissent associés. Généralement le premier de ces sèmes induit /substance inaltérée/ ; cependant, cette association permet ici la distinction fondamentale entre la signification de *transformer* et celle de *modifier*.

Les lexèmes *modifier* et *transformer*, sémantiquement proches, se distinguent sémiquement et permettent d'envisager deux types de procès changeanciels sur les patients : les fondements constitutifs du patient ne sont pas altérés /modéré/ (*modifier*) ou sont altérés /intensité/ (*transformer*). Cependant, ils apparaissent dans ce programme politique qui développe l'évolution plus que le changement radical car ils sont tous les deux dans la perspective d'un passage accidentel (une partie seulement de l'objet) et non essentiel.

Les lexèmes *remplacer* et *évoluer* paraissent être antonymes dans le champ sémantique du

/CHANGEMENT/. Les sèmes indiquent que *remplacer* implique la création ou l'arrivée d'une chose ou d'une personne nouvelle, corrélée à la disparition de l'objet précédent. L'action engendre un changement du tout de façon concrète. Ainsi, le lexème *remplacer* représente-t-il dans l'absolu la substitution parfaite avec l'élimination de l'objet précédent.

- *Remplacer* est dans le pôle de la substitution totale, le changement comme fracture qui élimine « l'ancien » et met du « nouveau » à la place.
- *Évoluer* est dans le pôle de la progression, le changement comme continuité linéaire qui prend l'ancien pour fondement et y ajoute du nouveau sans élimination. C'est dans cette deuxième acception que se situent politiquement les écologistes *Verts*.

Nous pouvons envisager que ces lexèmes sont les représentants des deux extrémités du /Changement/.

2. Les articles lexicographiques

L'analyse des articles lexicographiques révèle-t-elle une signification exhaustive des lexèmes ? Nous pouvons conclure qu'elle permet de s'en approcher, mais elle reste incomplète par manque de contexte. Le sens des mots ne peut être décrit qu'en contexte qui sera l'un des éléments précis de l'analyse. Une telle approche du lexique conduit à penser que celui-ci ne peut être entièrement défini de façon lexicographique. Est-ce vérifié pour les termes¹¹¹ ? Si la réponse est affirmative, alors tous les autres mots ne seraient que variations sémantiques révélées en contexte.

Envisager de ce fait, que l'entrée *changer* contienne non pas une définition, mais l'amalgame de certains aspects de différentes définitions, permet au linguiste de toutes les analyser. La définition contribue à l'élaboration d'un sens complexe mais précis d'un sémème qui en contexte jongle avec tous les sèmes qui sont à sa disposition. Le verbe *changer* appartient à ces lexèmes qui ont un sémantisme éclectique grâce auquel ils peuvent s'adapter à plusieurs types de discours sans jamais véhiculer le même sens de surface, mais en conservant une signification profonde commune à toutes leurs occurrences (Rémi-Giraud, 1996 : 36).

Tous les sens 'de surface' apparaissent dans tous les domaines envisageables, autrement dit, en termes de situations de communication, il s'agit de tous les contextes susceptibles de contenir le verbe *changer*.

¹¹¹ Il s'agit de la problématique de la définition terminologique qui engendre un autre type d'analyses.

Grâce au verbe *muter*, nous déduisons qu'une analyse sémantique des articles de dictionnaires pose des problèmes de découpage des significations en l'absence de domaine particulier. Cependant et afin de clarifier notre propos, il convient d'arrêter les démarches dès l'instant où elles dépassent les intérêts sémantiques de ce travail. Nous bornons les analyses aux lexèmes qui apparaissent dans le programme politique écologiste des *Verts*.

En dépit de l'antériorité historique du *change*, le micro-champ sémantique du /CHANGEMENT/ couvre désormais davantage de lexèmes que son aïeul ; et leurs significations s'éloignent progressivement de l'origine vers de nouvelles (*le change d'un bébé*) qui confirment la polysémie lexicographique du verbe *changer*.

Malgré la réfutation de la polysémie par Rastier, la description de Bréal a attiré notre attention. Nous avons constaté que les variations sémantiques du verbe obéissent à la conception de la polysémie de Bréal qui estime qu'elle est présente dans le processus d'évolution du sens des mots en diachronie, et de ce fait :

À mesure qu'une signification nouvelle est donnée au mot, il a l'air de se multiplier et de produire des exemplaires nouveaux, semblables de forme, mais différents de valeur. (Bréal, 1897 : La Polysémie)

Cette approche correspondrait à la description qui vient d'être faite des significations de *changer*, qui diachroniquement a évolué du domaine du //COMMERCE// (Rey, 1994a) vers la modification/l'évolution qui intrinsèquement a peu d'affinités avec l'échange premier.

Il y a intersection entre les signifiants des sémèmes, mais pas entre leurs signifiés qui se révéleront dans le domaine. Ceci tend à confirmer la thèse de Rastier qui explique l'absence de polysémie dès l'instant où les lexèmes n'apparaissent pas dans les mêmes domaines.

Faire abstraction de la dimension polysémique paraît impensable dans l'absolu d'une description diachronique linguistique, cependant elle se légitime dans une analyse contextuelle en précisant qu'il s'agit de domaines d'application différents et que le verbe s'actualise dans des relations sémiques avec des termes qui l'astreignent à varier significativement. Ainsi, il ne s'agit pas de polysémie traditionnelle où un signifiant aurait plusieurs signifiés, mais d'intersection sémique entre les signifiants de sémèmes qui apparaissent dans des taxèmes de domaines différents. Les taxèmes ne se confrontent pas, seuls quelques sémèmes intertaxémiques peuvent le faire.

En conséquence, la contrainte est atténuée quand le lexème accepte préalablement cette transformation sémique (grâce à son histoire diachronique ou un lecte particulier) ; cependant, certains lexèmes pris à contre-courant de leur sens habituel (insérés dans un domaine puis un taxème dans lesquels ils n'apparaissent généralement pas) ne s'adaptent pas toujours et refusent la contrainte ou ne l'acceptent qu'après des détours sémantiques parfois très complexes. Ces jeux-là peuvent donner de surprenants résultats tels que ceux obtenus par les poètes surréalistes :

Et mon cri nu monte une marche // De l'immense escalier de joie. (Éluard, 1989 : 45)

C- LE DISCOURS POLITIQUE

Le programme des *Verts* crée ses propres domaines autour des sèmes qui spécifient et personnalisent ce discours et permettent alors de le différencier des autres discours politiques. Ce contexte met en exergue des sèmes auxquels les définitions lexicographiques ne portent pas suffisamment attention : l'événement envisagé dans une temporalité connue ou dans une atemporalité davantage parente d'une évolution non bornée.

Nous pensons en effet, que la polysémie lexicographique du verbe, dissimule une polysémie contextuelle issue de l'appréhension que nous ferons du temps dans lequel se déroule le procès du changement. Le discours politique utilise davantage ces dimensions-ci que les différences sémiologiques marquées entre les lexèmes (par exemple entre *transformer* et *modifier*).

En effet, nous avons constaté que le /Changement/, lié tant à l'évolution progressive qu'au remplacement radical, s'apparente de plus en plus fréquemment au développement. De ce fait, le /Changement/ conserve, comme en exergue malgré lui, les sèmes d'un radicalisme non culturellement appréciés dans nos sociétés modératrices.

Ces deux notions, /Évolution/ et /Remplacement/, ne s'opposent pas uniquement au plan sémiologique, elles ne cohabitent également pas dans le même temps. L'/Évolution/ est dans un temps long qui peut difficilement être borné, et renferme les sèmes de la nature biologique des choses. Le /Remplacement/ n'est pas empreint de ces conceptions et malgré sa parenté sémiologique avec la /Mutation/, il n'est pas biologique, et reste dans un temps limité, borné, voire immédiat et brutal (*transformer* en est plus proche que *évoluer*).

De ce fait, où sont les sèmes radicaux du slogan des *Verts* « Changer tout » ? Le sème CHANGER n'étant pas très présent dans le programme des *Verts*, ses sèmes sont dispersés dans

d'autres sémèmes. Cependant, ils sont en concurrence souvent directe avec les sèmes davantage modérés des sémèmes DEVELOPPER et DEVELOPPEMENT présents en nombre supérieur à celui de CHANGER.

CHAPITRE V

TABLE DES MATIÈRES

LE VERBE CHANGER DU PROGRAMME POLITIQUE DES VERTS	188
l'ouvrage	188
I- Un squelette dictionnaire	189
A- Un classement thématique	189
B- La structure des articles	190
II- un contenu politique	192
III- Les occurrences du verbe Changer	194
Tableau 10 : Le verbe changer dans le Livre des Verts (1994)	194
IV- PrÉsention des analyses	195
La légende de l'analyse	195
Un passage : de la thÉorie À l'analyse	196
I- Ancrage du changement Verts	196
A- Les <i>Verts</i> dans l'espace politique	198
B- Un aspect lexical inchoatif ou télique ?	198
Tableau 11 : Les traits aspectuels sémantiques de Changer	199
C- L'émergence d'un « changement modéré »	200
1. Petites explications liminaires	200
2. L'espace politique et géographique	200
Tableau 12 : Lieux, acteurs et objectifs politiques	201
3. Des partisans, des tenants et des modérés	201
Tableau 13 : Les sèmes afférents des sémèmes du taxème /PASSAGE/ dans le domaine //POLITIQUE//	202
Tableau 14 : Les sèmes afférents des sémèmes du taxème /CONTINUATION/	203
Tableau 15 : Les sèmes afférents des sémèmes du taxème /ENGAGEMENT/	203
Conclusion : un paradoxe sémantico-lexical et politique	205
L'isotopie d'un changement modéré	205
L'isotopie spécifique du sème /intensité/	206
Une isotopie générique et un graphe de « proposition »	206
Graphe 1 : Les rôles des acteurs de ce changement	207
Graphe 2 : Les fonctions des deux autres acteurs	207
La sémantique au service de la politique	208
II- Transformer et Remplacer	210
A- Le contexte politique élargi au mouvement féministe	212
B- L'aspect lexical de ces occurrences : deux modalités	215
1. Une possibilité modale	215
Tableau 16 : Traits aspectuels sémantiques de CHANGER a.	215
2. Un acteur indéfini pour un changement précis	216
a. Le noyau sémique du signifié de Verts dans « on »	216
b. Une condition irréversible	217
Tableau 17 : Traits aspectuels sémantiques de CHANGER b.	217
3. La certitude par la modalité	217
Tableau 18 : Traits aspectuels sémantiques de CHANGER c.	217
a. Une certitude culturellement présupposée	218
b. Qui permet le passage de l'absence à la présence des femmes ?	218
C- La présence implicite de plusieurs énonciateurs	218
1. La radicalité d'un bouleversement	219
2. Des hommes et des femmes : vers la parité	220

a. La fonction polémique majoritaire pour les acteurs « femmes »	220
b. Un routard : vers un sens pour « homme »	220
c. Des zombies : l'homme aux sens décharnés	221
Une connexion métaphorique.....	222
Schéma 6 : Représentation de la connexion métaphorique des sèmes.....	222
c. Impression référentielle : la parité en politique	222
Tableau 19 : les acteurs, leurs places et leurs objectifs politiques	223
Tableau 20 : Les sèmes du taxème /SEXE/	223
Tableau 21 : Les domaines de l'extrait.....	224
3. La place du changement	225
Tableau 22 : Les sèmes du taxème /STRATEGIE POLITIQUE/.....	225
a. Émergence de l'isotopie spécifique de /valeur négative/.....	225
b. Un faisceau d'isotopies spécifiques.....	227
Conclusion : une intensité transmise à Changer	227
III- Réformer et inverser	229
A- Avant l'anti-mondialisation : l'antiproductivisme	231
B- Deux constructions syntaxiques et aspectuelles proches	232
Tableau 23 : Traits aspectuels sémantiques de CHANGER a	232
Tableau 24 : Traits aspectuels sémantiques de CHANGER b	233
C- Une critique intense vs un changement modéré	233
1. Productivisme : isotopie spécifique /intensité/.....	235
a. /intensité extrême/ dans des sèmes	236
b. Isosémie de /intensité/ dans les grammèmes	239
c. Une deuxième isotopie spécifique : le sème /valeur/	241
2. Deux logiques économiques opposées ?	242
Tableau 25 : Les sèmes du taxème /COURANTS THEORIQUES/	243
Tableau 26 : Les sèmes du taxème /ANTIPRODUCTIVISME/.....	245
Tableau 27 : Les sèmes du taxème /ACTANTS DE L'ANTIPRODUCTIVISME/.....	247
3. REFORMER : activation officielle du sème /modéré/	248
4. CHANGER entre REFORME et INVERSER.....	250
5. <i>Inverser</i> , spécialisation de <i>Changer</i>	252
6. La spécificité écologiste.....	253
Conclusion.....	254
IV- Itinéraire d'un hypothétique changement.....	255
A- Un changement du passé	257
B- Un procès sans agent et contraint par une modalité	257
Tableau 28 : Traits aspectuels sémantiques de CHANGER.....	258
C- Réformer plutôt deux fois qu'une	258
1. Un titre : une impression référentielle.....	258
2. Accréditation des sèmes inhérents par itération sémique.....	258
3. Le sème /intensité/ à nouveau comme isotopie spécifique	259
Tableau 29 : Les sèmes du taxème /AGENTS DE POLITIQUES AGRICOLES/	262
Conclusion.....	264
Quand Devenir acquiert /intensité/	264
Tableau 30 : Les sèmes du taxème /PATIENTS DE POLITIQUES AGRICOLES/	265
Quand Changer conserve /intensité/	265
Graphe 3 : Le défi : fonction polémique des acteurs de 'changer' /passage essentiel/	267
Aparté : Dans l'article, des passages modérés	267

LE VERBE CHANGER

DU PROGRAMME POLITIQUE DES VERTS

L'OUVRAGE

Pour ce travail, le discours politique écologiste des *Verts* est réduit à un ouvrage édité en 1994 : *Le Livre des Verts - Dictionnaire de l'écologie politique*.

Cet ouvrage est « une synthèse des idées qui animent depuis dix ans les Verts » (Foing, 1994 : 20) ; il présente au grand public le programme politique, les actions et les engagements du parti des *Verts*. Un deuxième ouvrage est paru en 1999, avant les élections législatives européennes, sous le titre *Le Nouveau livre des Verts*¹¹². Les *Verts* soulignent qu'il est une suite logique du premier, et s'inscrit dans le parcours du mouvement depuis cinq ans :

Cet ouvrage [le premier] constituait une première synthèse des idées que portent les Verts. Cinq ans après, il nous est apparu nécessaire de proposer un autre ouvrage, compte tenu de l'accélération de l'histoire du mouvement. (Marquis, 1999 : 5)

Ces ouvrages sont le résultat d'une collaboration que les auteurs ne manquent pas de mentionner dès les remerciements en 1994 et en 1999 (les modifications apportées au texte du deuxième ouvrage, sont soulignées) :

Cet ouvrage – étape dans la réflexion du mouvement écologiste – est le résultat d'un travail collectif auquel chaque membre des verts est associé. (Foing, 1994 : 10)

Cet ouvrage – seconde étape dans la réflexion du mouvement écologiste – est le résultat d'un travail collectif auquel chaque membre des verts est associé. (Marquis, 1999 : 5)

Dans les deux ouvrages cette collaboration s'extériorise dans l'anonymat des articles. Notons, que dans l'ouvrage de 1994, le premier article, qui fonctionne comme une introduction politique, est signé¹¹³, et R.Dumont a rédigé la préface des deux ouvrages.

L'anonymat des auteurs ajoute du crédit à l'utilisation du terme « dictionnaire »¹¹⁴ qui semble cependant avoir davantage un 'effet' didactique qu'un 'objectif' didactique. L'ouvrage sert à présenter une politique et ne donne pas des définitions de termes, en cela, il ne ressemble

¹¹² Le terme « nouveau » renvoie à un ancien révélateur d'une série déjà entamée (Marquis, 1999). Pour les élections législatives de mai 2002 ils ont édité un nouveau programme : *Reconstruire l'espoir ! en vert et à gauche, l'égalité, la citoyenneté*, les Verts, L'Aube, 250p.

¹¹³ Par Jean Chesneaux, Professeur émérite à l'université Denis Diderot, Paris VII. Il mentionne les bouleversements écologiques (la pollution atmosphérique, la déforestation etc.) et incite le monde politique à tenir compte de la dimension écologique dans les prises de décisions à venir.

¹¹⁴ La conception d'un dictionnaire est souvent l'œuvre d'une équipe et les articles ne sont signés que dans certaines encyclopédies (*l'Encyclopædia Universalis* par exemple).

à aucune forme même encyclopédique d'un dictionnaire. S'agissant de programme politique, les termes envisagés comme « entrées » sont les thèmes politiques actuels de notre société.

I- UN SQUELETTE DICTIONNAIRIQUE

Le sous-titre de l'ouvrage des *Verts* est *Dictionnaire de l'écologie politique*.

En guise de dictionnaire – généralement constitué d'entrées lexicales classées dans un ordre convenu – les auteurs font l'inventaire des actions menées dans le passé, des combats actuels et des propositions politiques à venir du mouvement. Ils justifient le choix du mot « dictionnaire » en ces termes :

L'ouvrage que voici n'est pas un 'dictionnaire' au sens classique du mot [...] nous avons choisi pour lui une forme originale : ni lexique ni encyclopédie, il est délibérément limité à une trentaine d'entrées. (Foing, 1994 : 17)

Le nombre d'entrées ne peut en aucun cas justifier le choix d'un terme qui définit un contenu qualitatif et non quantitatif. Tous les dictionnaires ont des contraintes quantitatives qui ne sont pas des critères de choix de la forme dictionnaire. Rappelons qu'un ouvrage peut être désigné par le terme dictionnaire ou encyclopédie, si et seulement s'il obéit à ces règles :

- Classement prédéfini de termes (alphabétique ou thématique).
- Homogénéité de la structure des articles (l'étymologie, la définition...).

A- UN CLASSEMENT THEMATIQUE

L'ouvrage des *Verts* contient des thèmes constitutifs de leur programme. De ce fait, il est question d'un classement thématique non alphabétique de sujets généraux dont l'approche politique est écologiste, mais le vocabulaire les définissant n'est pas terminologique : il ne s'agit pas de définir des termes propres à l'écologie politique, mais bien de présenter comment cette discipline aborde divers thèmes politiques.

Le lecteur pourra retrouver facilement, au gré de ses curiosités, les grands thèmes qui agitent la société et suscitent son intérêt. (Foing, 1994 : 17)

Reconnaissant le caractère quelque peu déviant de leur dictionnaire, les auteurs ajoutent :

Infidèle à la forme stricte des dictionnaires, notre travail l'est encore pour avoir regroupé les articles en trois grandes parties qui constituent un repérage commode. (Foing, 1994 : 18)

Cependant, cette déviance n'est pas novatrice, nombre de dictionnaires, à tendance encyclopédique, fonctionnent sur le même schéma conceptuel : des thèmes subdivisés en sous-thèmes comme dans le dictionnaire *Des mots aux idées, des idées aux mots* (Péchoin, 1991) où

l'article « politique » est à la fin de la hiérarchisation suivante :

Hyper-thème : la Société

Thème : Vie Collective

Sous-thème : Organisation Sociale

Article : Politique

L'ouvrage des *Verts* fonctionne selon une catégorisation cognitive de thèmes politiques qui contribuent à l'élaboration de leur programme. Ceux-ci sont présentés sous forme d'« articles » indépendants les uns des autres. Cette séparation peut poser un problème de stratégie politique nuisible à la conception d'un dictionnaire : les thèmes politiques sont-ils réellement dissociables ? La lecture de l'ouvrage démontre l'existence de ces liens, et dans un tel cas, les auteurs, conscients du problème d'un tel découpage, renvoient le lecteur à l'article concerné.

Ainsi, cet ouvrage pourrait-il être assimilé à un dictionnaire thématique, cependant, le manque de définitions explicites et la récurrence de certains thèmes abordés¹¹⁵, incite à découvrir davantage une argumentation que des définitions de termes.

B- LA STRUCTURE DES ARTICLES

L'objectif fondamental d'un dictionnaire est de donner des définitions. Quelles soient thématiques ou pas, l'utilisateur¹¹⁶ cherche une formule objective¹¹⁷ qui lui permettra de comprendre le sens d'une unité lexicale ou d'un concept.

Le *Livre des Verts* définit le sens des concepts politiques d'après un point de vue écologiste. Est-il possible de considérer cela comme des définitions étant donné une subjectivité idéologique non dissimulée ? Il s'agit en premier lieu de la présentation argumentée de divers concepts politiques, et en deuxième lieu de la vision écologiste de la gestion de ces concepts.

Le contexte politique biaise le sens du mot dictionnaire dès l'instant où une définition doit suivre le sens admis par tous (ou la plupart). En politique, le sens des concepts abordés varie selon la branche politique envisagée. Dans ce contexte uniquement, il s'agirait de définitions bien que l'ouvrage ne soit pas un outil de travail comme peut l'être un dictionnaire.

¹¹⁵ Une première fois dans la partie *Réflexions*, et une deuxième fois dans celle intitulée *Propositions*.

¹¹⁶ Car il s'agit davantage d'un outil de travail qu'un ouvrage-loisir. De ce fait, nous ne sommes pas des lecteurs de dictionnaires, mais des utilisateurs.

¹¹⁷ Même s'il est admis que les auteurs de dictionnaires généralistes ont du mal à occulter leur point de vue sociolinguistique.

La rédaction des articles lexicographiques obéit à des règles précises que les auteurs énoncent généralement en début d'ouvrage¹¹⁸. Les *Verts* ne présentent pas les règles constitutives de leurs articles. Cependant, ils obéissent à des règles argumentatives implicites lexicographiquement (car non énoncées), mais explicites dans une perspective politique. Leur schéma se résume comme suit :

1. Description de l'état des lieux
2. L'état des lieux n'est pas convenable
3. Propositions des écologistes pour améliorer l'état des lieux

Leurs propositions sont en grande majorité¹¹⁹ listées en fin d'article sous le titre « Nos propositions ». La liste laisse souvent apparaître des injonctions sous forme d'infinitifs ou de nominalisations.

Comme dans un dictionnaire thématique, la table des matières (cf. Annexe 4) permet d'accéder rapidement aux articles, et donne un aperçu synthétique de leur contenu très spécialisé puisqu'il s'agit des thèmes abordés dans le programme politique des *Verts*. Elle ajoute alors de la confusion au dictionnaire dès l'instant où elle est conceptuelle comme les titres des grandes parties. Les articles ne définissent pas des termes, mais donnent des arguments à l'exploitation écologiste d'un concept.

Par exemple le titre *Pasqua, Charles (immigration)*, s'apparente à la forme lexicographique de certains dictionnaires, mais l'effet n'est pas uniquement dans le contenu sémantique du titre, il est aussi dans sa forme : le nom propre ne sera pas défini (pas de date de naissance ou de mort), il sera dénoncé. L'effet de définition contient ici une forme ironique : l'immigration n'est pas la spécialité au sens lexicographique du terme de l'acteur qu'il qualifie.

La définition portera sur le terme entre parenthèse¹²⁰ qui lexicographiquement place le nom dans une spécialité, ici cette spécialité sera le thème traité davantage que le nom qui n'est que le point de départ de la première partie de l'article : description de l'état des lieux.

¹¹⁸ Par exemple : « *Encyclopædia Universalis* présente ses articles suivant des règles simples et évidentes avec lesquelles le lecteur se familiarisera aisément. » (Baumberger, 1989 : 15).

¹¹⁹ Seuls huit articles sur vingt-huit ne présentent pas de liste, et sept d'entre eux appartiennent à la partie *Réflexion*, là où les *Verts* affirment leurs convictions, il n'est donc pas question de propositions.

¹²⁰ L'auteur compte sur le savoir encyclopédique du lecteur à propos de Charles Pasqua alors Ministre de l'intérieur, et des lois qu'il a promulguées sur l'immigration. Le style lexicographique catégorise la personne dans une classe précise (ici l'immigration) comme un attribut inaliénable (un métier par exemple) : Hugo, Victor (écrivain). Le lecteur averti doit comprendre que les *Verts* en attribuant ce qualificatif à ce ministre, ont l'intention de le féliciter ou de le blâmer d'avoir fait un tel choix professionnel (nous sommes en politique). Le sous-titre confirme qu'il s'agit d'un qualificatif péjoratif : « Ils se sont attaqués aux étrangers, je n'ai rien dit, je n'étais pas étranger » qui est la reprise d'un poème de Martin Niemöller (cf. Annexe 5), qui vient renforcer ici l'idée qu'un agent, Charles Pasqua, s'est attaqué aux étrangers, et que les citoyens n'ont « rien dit ». L'article dénonce deux faits : la politique d'un homme et le vote ou l'inaction des citoyens vis à vis de cette politique.

Pour conclure d'un point de vue componentiel, dans ce contexte le sème DICTIONNAIRE contient le sème inhérent /classement/ tandis que le sème inhérent /définition/ lui fait défaut.

II- UN CONTENU POLITIQUE

L'ouvrage de deux cent quatre-vingt sept pages, contient trois parties et vingt-huit articles¹²¹. Chaque titre de partie et d'article est accompagné d'un sous-titre qui précise le thème traité. Par exemple l'article *Énergie* ne traite pas de toutes les énergies connues (pétrole, gaz, eau, etc.), mais uniquement des énergies renouvelables qui seraient des alternatives au nucléaire en vue de sa disparition. Nous abordons ce point de vue dès le sous-titre : *Sortir du nucléaire*, qui est la négation d'une de ces énergies.

La première partie titrée et sous-titrée *Réflexions - Un mouvement aux idées neuves*, est consacrée à l'affirmation des convictions de ce mouvement et à leurs actions menées dans le passé et encore actuellement sur le terrain. Cette partie contient neuf articles : dans les trois premiers les *Verts* confirment à la fois leurs convictions écologistes tournées vers la protection de l'environnement (premier article : *La crise écologiste - Une collision entre la nature et l'homme*), leurs convictions démocratiques (deuxième article : *Valeurs - Responsabilité, autonomie, solidarité, démocratie et non-violence*), et leur position dans l'espace politique (troisième article : *Ni droite ni gauche : Explication de texte pour électeurs et politologues perplexes*).

Les six autres articles retracent les actions menées et les revendications soutenues par les *Verts* depuis leur création, par exemple le sixième article : *Partage du travail - Contre le chômage, la révolution du temps libre* ou le huitième : *Écotaxe - Faire payer les pollueurs*.

Précisons que le verbe *changer* apparaît dans trois de ces articles et deux d'entre eux le contiennent deux fois.

La deuxième partie *Confrontations - Grands prédateurs et autres nuisibles*, contient huit articles (la partie la plus courte), dans lesquels sont réparties quatre occurrences du verbe *changer*. Cette partie recense les combats menés contre les institutions/organismes ou encore les corporations que les écologistes considèrent comme leurs rivaux : la mondialisation, le

¹²¹ Cf. Annexe 4.

racisme, l'armement, le développement de l'industrie automobile et les chasseurs. Notons le titre évocateur de rancunes vis-à-vis des politiques contre l'immigration (inspiré d'un poème du pasteur Niemöller repris par Needermeier¹²²) : *Pasqua, Charles (immigration) - Ils se sont attaqués aux étrangers, je n'ai rien dit, je n'étais pas étranger...*

La troisième partie *Propositions - Agir du jardin à la planète*, est la plus importante en volume et en contenu. Elle présente les propositions des Verts pour « Changer tout », comme le proclame leur slogan, dans un avenir proche et à long terme. Les sujets abordés dans les deux premières parties apparaissent à nouveau, avec quelques sujets en plus, par exemple *Santé - Du droit de 'consommer des soins' au droit à la santé*. Cependant, les auteurs ne reprennent pas un à un les sujets développés dans les parties précédentes, mais préfèrent s'attarder sur certains points précis concernant essentiellement la France, à propos de laquelle les Verts ont un programme établi et des solutions à la mesure de leurs convictions ; par exemple, l'article *Lobby routier - L'automobile c'est dépassé !* de la deuxième partie est repris en termes de transports essentiellement urbains et non plus à propos des grandes firmes du monde de l'automobile : *Transports - Pour une nouvelle politique de déplacement*, ainsi qu'en termes d'*Aménagement du territoire - L'échec du siècle, un défi à relever*.

L'article *Valeurs - Responsabilité, autonomie, solidarité, démocratie et non-violence* de la première partie fait ici écho à trois articles *Citoyenneté, Éducation* et *Banlieues*. Il en va de même pour des articles concernant la politique internationale comme celui sur le commerce international, le *GATT*, qui est repris en termes de solidarité internationale et des partages à mettre en place sur le marché mondial dans l'article *Nord-Sud - Nouvel ordre mondial : La solidarité ou la mort*¹²³.

Tandis que la majorité des articles sont constitués d'environ six à dix pages¹²⁴, nous remarquons que certains d'entre eux sont plus volumineux que d'autres ; il s'agit essentiellement d'articles consacrés aux grands thèmes sociaux :

- *L'Éducation* : quatorze pages
- *La citoyenneté* : douze pages
- *Nord-Sud* : douze pages
- *La sécurité planétaire* : douze pages

Et les moins volumineux traitent de sujets davantage explicatifs :

¹²² Needermeier, 1995. *Je n'ai rien dit*, Niemöller Martin, 1942. Cf. Annexe 5.

¹²³ Article qui fut l'objet de deux communications vouées à publications (Cavalla, 2001b et 2002b).

¹²⁴ Dix articles sur vingt-huit contiennent dix pages ; six sur vingt-huit contiennent huit pages ; cinq sur vingt-huit contiennent six pages.

- *La crise écologiste* : cinq pages pour rappeler les dangers que la population développe en agissant en pollueur.
- *Ni droite ni gauche* : cinq pages pour réaffirmer la position non-spatiale des *Verts* sur l'axe politique traditionnel.
- *Nord-Pas-de-Calais* : trois pages pour la description d'un exemple de réussite électorale écologiste.

III- LES OCCURRENCES DU VERBE CHANGER

Afin de bien limiter le contexte du verbe changer, il est apparu important de relever dans quelle partie exactement il apparaît le plus souvent.

Le verbe apparaît surtout dans la dernière partie ce qui paraît logique puisqu'il s'agit du slogan du programme et donc de la priorité de la politique des *Verts*. Il est dans trois des quatre premiers articles les plus volumineux cités ci-dessus, excepté celui sur *La sécurité planétaire*, article dans lequel il n'est pas question de changer les règles internationales, mais de faire appliquer les accords déjà signés entre les pays ; les *Verts* y évoquent essentiellement le /Développement/ et non le /Changement/.

En revanche, une seule occurrence de *changer* est recensée parmi les articles les moins volumineux, dans *Ni droite ni gauche* de la première partie.

Ainsi, le verbe *changer* apparaît-il dans des articles de dix pages environ, traitant de sujets qui concernent la politique nationale le plus souvent, internationale plus rarement (trois articles sur dix contenant une ou plusieurs occurrences). Nous pourrions répartir ces articles dans trois grands thèmes définis comme suit :

- Politique : la place des *Verts* dans l'espace politique français.
- Société : thèmes socio-politiques que les *Verts* mettent en exergue depuis leur apparition dans les années quatre-vingt.
- Idéologie : causes défendues par les écologistes depuis les années soixante-dix en France. L'article *Nord-Sud* est le thème de prédilection des écologistes tiers-mondistes représentés notamment par R.Dumont.

Tableau 10 : Le verbe changer dans le Livre des Verts (1994)

	ARTICLES
POLITIQUE	<i>Ni droite ni gauche</i> : Explication de texte pour électeurs et politologues perplexes.
SOCIÉTÉ	<i>Femmes</i> : La longue marche de la moitié de l'humanité. <i>Citoyenneté</i> : À la recherche de la démocratie perdue.

	<i>Éducation</i> : Pour une école laïque et nouvelle. <i>Banlieues</i> : Des cités désertées par l'État
IDÉOLOGIE	<i>Antiproductivisme</i> : Produire pour vivre et non vivre pour produire. <i>Politique agricole commune</i> : Réformer la réforme. <i>Marchands de canons</i> : Quand Dassault va, tout va... <i>Lobby routier</i> : L'automobile c'est dépassé ! <i>Chasseurs</i> : Chasser n'est pas jouer ! <i>Nord-Sud</i> : Nouvel ordre mondial : La solidarité ou la mort.

IV- PRÉSENTATION DES ANALYSES

Les seize occurrences du verbe *changer* apparaissent dans l'ouvrage au cœur de sujets politiques et sociaux variés ainsi que dans des contextes syntaxiques et sémantiques non moins disparates.

L'analyse est le fruit d'une réflexion sur la théorie sémantique de l'analyse fonctionnelle componentielle, essentiellement pour une description de la micro-structure sémantique des parcours isotopiques autour du champ sémantique du /CHANGEMENT/ dans ce programme politique.

- Dans un premier temps il a été question de la description de la place de l'article dans l'ouvrage et de celle du changement décrit dans chaque article.
- Dans un deuxième temps nous avons utilisé les tests aspectuels de la grammaire traditionnelle afin d'extraire l'aspect du verbe dans ces contextes. Cependant, la récurrence des tests s'est avérée non pertinente mais intéressante quant à la description de l'aspect du discours. De ce fait, l'aspect lexical des occurrences est brièvement présenté, tandis que l'aspect du discours sera ultérieurement décrit.

La structure syntaxique dans laquelle apparaissent les occurrences du verbe a été décrite et apparaît dans la description de l'aspect. Les analyses se contentent de décrire la fonction du verbe dans la phrase, ainsi que le nombre, la nature et le contenu sémantique des actants qu'il gère.

- Enfin, dans un troisième temps, nous présenterons la structure sémantique dans laquelle le programme politique des *Verts* insère le /Changement/, et ceci grâce à l'analyse componentielle des sémèmes en présence.

La légende de l'analyse

Les titres attribués à chaque analyse d'occurrence correspondent au « moins mauvais » représentant sémantique du sens contextuel discursif de *changer* (l'hypothétique quasi-synonyme).

Chaque occurrence sera présentée en contexte. De ce fait, quelques-uns des paragraphes adjacents seront copiés selon les règles de présentation des citations rencontrées dans ce travail¹²⁵. Certains de ces paragraphes ont des titres, ils seront en italique, et la phrase, contenant le verbe CHANGER, sera soulignée.

Certaines occurrences cotextuelles du verbe seront analysées dans l'ordre de leur apparition dans l'ouvrage.

UN PASSAGE : DE LA THÉORIE À L'ANALYSE...

I- ANCRAGE DU CHANGEMENT VERTS

¹²⁵ Cf. Légende.

L'impression de ne pouvoir se situer ni à droite ni à gauche résulte de l'émergence d'un nouvel axe, Nord-Sud si l'on veut, qui vient se superposer et se combiner à l'ancien, et qui aspire à devenir l'axe essentiel par rapport auquel il faudra se situer demain. À une extrémité de cet axe, les écologistes radicaux, partisans d'une réforme très profonde de notre manière de vivre et de produire, intégrant donc la question sociale et la démocratie. À l'autre extrémité, les tenants du productivisme. Et au centre... les écologistes modérés, ceux qui veulent bien faire un effort, sans trop changer les choses. Si l'axe vert l'emporte, on parlera demain d'« écologie de gauche » pour désigner les écologistes radicaux. Tandis qu'aujourd'hui le mot gauche est encore associé à « la gauche du Rouge », « écologiste de gauche » signifie aujourd'hui « écologiste qui n'oublie pas la question sociale » (par opposition à « écologiste de droite » ou « environnementaliste » qui s'en fiche). En réalité, l'écologie politique intègre la question sociale.

Les Verts s'inscrivent donc dans une histoire du progrès humain, dans un camp du progrès humain, et ils appellent tous les hommes et toutes les femmes de bonne volonté à construire avec eux un modèle de développement soutenable pour la planète et solidaire entre les humains. (Foing, 1994 : 40)

A- LES VERTS DANS L'ESPACE POLITIQUE

Ce passage est la conclusion du troisième article de la première partie, et s'intitule : *Ni droite ni gauche - Explication de texte pour électeurs et politologues perplexes*.

Dans cette première partie qui recense les fondations démocratiques et écologistes du mouvement des *Verts*, ainsi que leurs actions sur le terrain, cet article a pour vocation l'articulation entre les trois premiers articles idéologiques, et les six derniers plus descriptifs des actions soutenues ou menées à terme.

Cet article contient donc la première occurrence du verbe *changer* dans l'ouvrage. Avant celle-ci apparaît le substantif *changement*,

Environnement : 25 problèmes majeurs [...]
- Les changements climatiques dus à l'augmentation du gaz carbonique, du méthane et des oxydes d'azote (effet de serre). (Foing, 1994 : 26)

ainsi que plusieurs occurrences de quasi-synonymes tels que *bouleverser* (p.23) et *transformer* (pp.27, 30, 33), et déjà des occurrences liées au champ sémantique du /DEVELOPPEMENT/ :

- *Développer*, p.33
- *Développement*, pp.27, 30, 31, 32
- *Développement soutenable*, pp.34, 40

L'isolement du verbe *changer* parmi les lexèmes liés au champ sémantique du /DEVELOPPEMENT/, lui infligent d'abandonner le sème spécifique inhérent /passage essentiel/ étant donné qu'un développement ne contient pas de sème aussi radical vis-à-vis de l'action à envisager¹²⁶.

B- UN ASPECT LEXICAL INCHOATIF OU TELIQUE ?

CHANGER est utilisé au mode infinitif simple, dans une proposition infinitive qui est le complément circonstanciel de manière du verbe « faire ». Cet infinitif a pour complément d'objet direct le groupe nominal « les choses » et comme sujet sémantique « ceux qui ». Ce sujet sémantique est en apposition à « les écologistes modérés » qu'il anaphorise. De ce fait, CHANGER est ici divalent (ou bivalent) selon la répartition valencielle suivante : un second actant obligatoirement c.o.d. selon la définition de Tesnière (1959), « les choses » ; et un prime actant agent sémantique « ceux qui », anaphore qui est compréhensible sans son référent « les écologistes modérés ».

¹²⁶ La loi du plus fort l'emporterait-elle même au cœur de la sémantique : les mots se livreraient bataille et les plus nombreux seraient vainqueurs ?

L'infinitif simple est un mode qui exprime un aspect non-accompli pour un procès en vue d'accomplissement. Il est question dans ce contexte de l'annonce de la concrétisation d'une attitude politique.

La description d'un avenir proche quasi certain, est déduit de la présence du verbe prospectif VOULOIR¹²⁷ (1.8) qui tend à l'engagement de l'aboutissement du désir profond de ce type de changement. Cependant, il n'est pas une modalité directe sur le procès de CHANGER, mais les sèmes /engagement/ et /volonté/ qu'il contient viendront ajouter du crédit à la modération du déroulement des procès en contexte.

Tableau 11 : Les traits aspectuels sémantiques de Changer

MOYENS	TRAITS ASPECTUELS SEMANTIQUES
Semi-auxiliaires	/inchoatif/ /télique/
Adverbes de durée	/ponctué/
Préposition EN	/télique/ /ponctuel/

La négation de l'instantanéité du procès à l'infinitif – sans, 1.8 – décrit une staticité politique, une continuité sans bouleversement¹²⁸.

Le procès a une limite spatiale politique définie par le sujet sémantique de l'infinitif « les écologistes modérés, 1.7 », les *Verts*, situés dans l'espace des idéologies des écologistes.

L'apparente contradiction de la coopération aspectuelle de l'inchoatif et du télique pourrait gêner la compréhension des tableaux. Nous choisissons de représenter ce « seuil »¹²⁹ ou passage de l'état1 vers le début de l'état2, par le terme non-aspectuel mais pris ici comme hypéronyme contextuel de l'association des deux traits aspectuels : Seuil.

En résumé, il ne s'agit pas du franchissement immédiat d'un seuil vers un état radicalement différent du premier, mais de celui d'un passage à venir si des règles de franchissement du seuil sont mises en place. Il est possible de représenter l'aspect envisagé à travers chaque point de vue politique en présence.

Les extrémistes :

- Les radicaux veulent une réforme : perfectivité terminative d'un procès ponctuel.
- Les productivistes veulent pérenniser le mouvement en place : conservation, durativité de l'instant.

Les modérés :

¹²⁷ Cf. les « Modalités du faire » de Coquet (1976).

¹²⁸ « Le changement dans la continuité » était le slogan de Valéry Giscard d'Estaing lors des élections présidentielles de 1974.

¹²⁹ Terme emprunté à la terminologie de D.Creissels Denis. *Éléments de syntaxe générale*. Paris, France: Presses Universitaires de France, 1995. 332p. Linguistique générale. 177.

– Les *Verts* veulent changer l'état des choses en conservant certains acquis et certaines fondations.

Il s'agirait d'un aspect lexical borné et ponctué tel que le décrit Dupont (1983). Les traits sémantiques aspectuels influencent alors le caractère modéré des conséquences pragmatiques de cette construction.

C- L'EMERGENCE D'UN « CHANGEMENT MODERE »

1. Petites explications liminaires

La qualification d'écologistes « radicaux, l.5 » signifie dans ce contexte : qui vise à agir sur la cause profonde des effets à modifier. Ce n'est pas le sens politique traditionnel et actuel de « radical » qui désigne les partis politiques du centre de l'hémicycle parlementaire et de la modération en politique française. Ces écologistes représentent les associations et les partis de moindre envergure nationale, qui luttent le plus souvent sur le terrain, et qui sont parfois les partenaires politiques des *Verts* pour d'éventuelles élections.

NB : L'alliance officielle des *Verts* et de ces partis se fera un an après la publication de l'ouvrage, en 1995 (cf. Annexe 1).

Les « environnementalistes, l.13 » sont des libéraux, en l'occurrence, des écologistes productivistes (par exemple A. Waechter à l'époque). Les dissensions avec les environnementalistes sont ici d'ordre social, sujet abordé sommairement en ces termes : les environnementalistes « se fichent, l. 13 » des questions sociales.

2. L'espace politique et géographique

L'axe imaginaire sur lequel les *Verts* se situent politiquement pose un problème d'orientation géographique. Cet axe est orienté Nord-Sud et contient deux extrémités : au Nord les pays riches occidentaux, au Sud, les pays pauvres – et depuis 1989, les pays d'Europe de l'Est. Où doit-on placer le centre sur lequel les écologistes *Verts* se situent ? Le centre ne serait donc pas géographique mais politique.

Le problème de la superposition physique d'un ancien axe horizontal gauche/droite (qui correspondait à Est/Ouest) à un nouvel axe vertical Nord/Sud devient possible si ce sont des politiques de relations internationales qu'il faut superposer et non des axes géographiques. Cependant, à un niveau purement sémantique, la relation n'est pas évidente, et il serait préférable de dissocier les sémèmes DROITE-GAUCHE de NORD-SUD. En effet, leur juxtaposition syntaxique, ainsi que la cataphorisation de Nord-Sud en « ce nouvel axe, l.2 », conduit le lecteur à l'envisager comme l'ancien : un espace dans lequel les entités sont repérables idéologiquement et spatialement. Dans Nord-Sud, seul l'espace est décrit, la

représentation idéologique associée à chacun n'apparaît pas et ne peut pas être déduite de ce contexte : les extrémistes de gauche et de droite sont-ils au Nord ou au Sud ? Où est le centre géographique et le centre politique ? Le centre apparaît comme une représentation davantage politique que géographique : le centre est « modéré, 1.8 »¹³⁰.

En conséquence, il semblerait qu'un schéma s'élabore quant à la position politique des *Verts* : actuellement (en 1994), le terme « gauche, 1.11 » est associé au sème générique afférant /communiste/ (ROUGE, 1.11), mais les *Verts* ne prennent dans ce terme que le sème /social/ et se déclarent actuellement être des « écologistes de gauche intégrant les questions sociales, 1.14 », ce qui les démarque des environnementalistes qui « s'en fiche, 1.13 ». Pour l'avenir il n'est pas encore question de « socialisme » puisqu'en 1994 les *Verts* ne font pas encore partis de la coalition de gauche créée en 1995 : la Gauche Plurielle.

Le /Changement/ se présente comme une axiologie qui définirait la politique du /Changement/ des *Verts* en s'opposant lexicalement et sémantiquement aux politiques des mouvements plus extrémistes. Un tableau comparatif des parties en présence expose leurs diverses manières d'envisager l'action.

Tableau 12 : Lieux, acteurs et objectifs politiques

POSITION POLITIQUE	DENOMINATION	ACTION POLITIQUE
extrémité (gauche)	radicaux, partisans	réforme très profonde
extrémité (droite)	tenants du productivisme	environnementalistes (statique ?)
au centre, les modérés	Verts	sans trop changer les choses

3. Des partisans, des tenants et des modérés

Le verbe CHANGER apparaît au centre d'un syntagme qui le place entre la modalité du « vouloir bien, 1.8 » modéré avec les sèmes /possible/ et /modération/ et /concession/. Les deux premiers se retrouvent dans le syntagme « faire un effort, 1.8 », car faire un effort ce n'est jamais, du moins en politique, un bouleversement. L'effort est alors borné par la modération de la modalité qui précède et la concession qui apparaît dans l'adverbe « bien » qui suggère que la limite soit déjà fixée.

En ce qui concerne le verbe CHANGER, son procès est placé après l'atténuation d'un effort concédé, il ne peut alors être question d'un procès radical mais partiel. Aussi, la volonté de « changer les choses, 1.16 » est-elle d'abord ralentie par le caractère atténuatif de la négation « sans » qui nie CHANGER ; elle est ensuite réactivée par l'adverbe « trop » qui déclenche un effet énonciatif polyphonique quasi ironique au plan argumentatif. Cependant, est-il réellement

¹³⁰ Ce nom ne peut représenter aucun point cardinal.

question d'ironie quand il s'agit de décrire et d'asseoir sa place au sein de l'espace politique français ? Ne serait-il pas question de ne pas entièrement nier l'action que pourrait impliquer le procès du verbe CHANGER afin d'être cohérent vis-à-vis de l'effort envisagé précédemment ?

Enfin, le procès de CHANGER devrait s'actualiser sur des « choses, 1.8 », une entité globalisante et générique qui contribue à la virtualisation d'un procès presque annihilé.

Le contexte élargi aux phrases précédentes révèle que cette volonté d'action partielle est à rapprocher de la « réforme très profonde, 1.5 » prônée par les radicaux. En considérant une échelle d'intensité des valeurs en présence, nous pouvons envisager le taxème du /PASSAGE/ dans le domaine //POSITIONNEMENT POLITIQUE// qui contiendrait deux types de passages éloignés :

Tableau 13 : Les sèmes afférents des sémèmes du taxème /PASSAGE/ dans le domaine //POLITIQUE//

	CHANGEMENT	REFORME
/essentiel/	-	+
/accidentel/	+	-
/concession/	+	-
/imposé/	-	+
/modéré/	+	-
/intensité/	-	+

Le signifiant du lexème *changer* est modifié par les sèmes afférents relatifs à la modération dans la concrétisation du procès, le sème /accidentel/ permet d'envisager le changement d'une partie seulement de l'objet, l'autre partie conservant ses attributs passés ; tandis que la réforme envisagée conserve son signifiant radical auquel le contexte ajoute du crédit avec l'adverbe « très » (/intensité/) suivi de l'adjectif « profonde » (/intensité/). Le discours est jalonné de modalisateurs tant pour renforcer l'aspect radical de l'un des procès que pour atténuer l'autre.

Ainsi, et étant donné que rien n'est dévoilé à propos des intentions des productivistes, et que leur évocation se situe « À l'autre extrémité, 1.6 » de l'axe décrit, s'agirait-ils de ceux qui aurait la valeur opposée à celle des radicaux : la stagnation ? De ce fait, nous n'aurions pas à faire à un passage, mais à la continuation de ce qui existe déjà. Un nouveau taxème pourrait être envisagé et serait relatif à la 'continuation' dans lequel CHANGER pourrait apparaître en raison du sème /accidentel/ qu'il a déjà acquis. En outre, ce taxème révélerait les affinités sémiques qui lient CHANGER à la représentation de la poursuite d'un état antérieur sans bouleverser l'avenir. Ce point de vue est envisageable dès l'instant où les *Verts* proposent de

positionner leur action au centre des deux extrêmes et admettent alors certains points de ces engagements mais de façon modérée.

Tableau 14 : Les sèmes afférents des sémèmes du taxème /CONTINUATION/

	CHANGER	TENIR A
/continuation/	+	+
/modération/	+	+
/accidentel/	+	-

Les taxèmes précédents permettent d'en envisager un troisième relatif aux acteurs politiques en présence, et qui serait appelé /ENGAGEMENT/ toujours dans le domaine //POSITIONNEMENT POLITIQUE//, et dont les sémèmes seraient PARTISANS, TENANTS et MODERES. Lexicographiquement ces termes représentent des acteurs tous adhérents à une politique précise, les partisans développent la valeur la plus élevée de cet engagement (/intense/, /dynamique/), tandis que les tenants seraient davantage /statique/ sans pour autant altérer l'intensité de leur engagement politique.

Ce taxème représente le sens de ces termes dans ce contexte grâce aux inférences discursives entre les sèmes afférents des sémèmes en présence et leur rencontre avec les sèmes afférents des sémèmes des taxèmes précédemment décrits. Ainsi, les sèmes des partisans auront-ils à s'associer à ceux de la réforme profonde, ceux des tenants à TENIR A et enfin ceux des modérés à CHANGER.

Tableau 15 : Les sèmes afférents des sémèmes du taxème /ENGAGEMENT/

	PARTISANS	TENANTS	MODERES
/accidentel/	-	-	+
/essentiel/	+	-	-
/continuation/	-	+	+
/modéré/	-	+	+
/intense/	+	-	-
/concession/	-	-	+

Nous constatons que ces entités évoluent sur le même axe politique, mais à différents niveaux de valeurs :

- Les partisans attendent les résultats d'un projet idéologique prêt à mettre en place : ils connaissent leurs désirs, leur identité politique est en construction, ils sont au niveau idéologique du « vouloir faire ». L'excès idéologique est à son paroxysme, même si la dynamique n'est pas encore mise en place.

Le taxème de l'engagement accrédi ce vouloir faire radical dès l'instant où le sème du passage essentiel est l'unique représentant de leur manière d'envisager l'action.

- Les tenants ont leur identité politique établie, ils ont atteint leurs objectifs idéologiques, ils

sont au cœur de l'idéologie, au sein du « savoir être ». Ils s'ancrent aux principes de l'idéologie constante fondatrice de leur identité politique.

De ce fait, les inférences sémiques révèlent cet attachement à la poursuite des actions déjà en place, dans la modération et sans changement aucun.

- Les modérés ont une identité qu'ils considèrent comme construite, mais qu'ils doivent encore affirmer ; ils sont alors volontaires pour des actions à venir qui les aideraient à cette tâche d'élaboration finale. Ils sont au niveau du « pouvoir faire ».

Les sèmes des modérés révèlent un désir de « vouloir faire » qui vient s'ajouter au « pouvoir faire » inhérent en raison de l'afférence du sème /accidentel/ du passage de CHANGER. Même si ce dernier s'avère modéré et suit l'évolution des actions politiques passées (/continuation/), il s'attache à une volonté explicite, mais concédée comme s'il fallait les remercier d'avoir une certaine volonté d'agir.

Les partisans et les tenants sont en relation avec un objet auquel ils adhèrent : « être partisan/tenant de quelque chose » ; ce qui n'apparaît pas pour les modérés : on n'est pas modéré *de/à quelque chose.

Néanmoins, ils acquièrent des sèmes afférents à l'engagement en discours grâce aux procès auxquels ils sont liés (CHANGER pour les MODERES), et aux sémèmes PROGRES (1.15) et DEVELOPPEMENT SOUTENABLE (1.17). Ces sémèmes confèrent le sème /dynamique/, et contribuent à l'émergence d'un aspect imperfectif car ils signifient le prolongement d'un état, et non le passage à un autre état. La fracture radicale est niée et CHANGER n'est plus le procès d'un dynamisme attendu.

Le sémème PROGRES est relatif à la place des *Verts* dans l'histoire. Il laisse le lecteur dans l'expectative de sa définition par un parti politique dont les liens avec le progrès sont parfois ambigus comme nous avons pu le constater lors de la description des origines des idées écologistes.

Une première ébauche de définition peut être décelée dans les sèmes spécifiques afférents du sémème DEVELOPPEMENT SOUTENABLE : le progrès serait lié à un développement à long terme de la solidarité entre tous les habitants de la planète.

Les *Verts* décrivent donc un progrès lié au développement, et inscrit dans une histoire qui les contient ; ceci signifierait que sans ce progrès atemporel, les *Verts* n'existeraient pas, ils sont nés grâce à lui. Les *Verts* réactualisent leurs origines, et adoptent une politique qui vise un certain « modèle de développement soutenable » où le progrès pourrait évoluer dans un sens qui conviendrait mieux aux désirs des politiques écologistes : « construire avec eux un modèle de développement soutenable pour la planète ».

Ainsi, les modérés actualisent leurs actes – contrairement aux partisans qui n'agissent pas encore et aux tenants qui ont fini d'agir – grâce à des sèmes étrangers au procès qu'ils annoncent : CHANGER. Ils développent alors les sèmes d'une continuation et de la négation du bouleversement grâce aux sémèmes PROGRES et DEVELOPPEMENT SOUTENABLE, et aux modalités visant directement le procès en question.

CONCLUSION : UN PARADOXE SEMANTICO-LEXICAL ET POLITIQUE

L'isotopie d'un changement modéré

On constate que le parcours sémantique pour l'élaboration de la définition de la notion de /Changement/ chez les *Verts*, commence dans ce paragraphe avant la manifestation lexicale du verbe CHANGER, et continue après celle-ci. En effet, les auteurs ont situé CHANGER à la charnière du paragraphe, ce qui accentue sa valeur sémantique axiologique. Ainsi, la présence inhérente du sème /passage essentiel/ du lexème *changer* doit être mis à l'écart au profit des sèmes afférents qui caractérisent les *Verts* : un changement modéré (presque forcé « vouloir bien ») qui devient l'axiologie de l'action politique qu'ils veulent mener, annoncée par la description

- Dans un premier temps du refus du changement intense souhaité par les écologistes radicaux (REFORME) mis en place sur un axe orienté sur un « devenir » donc continu et dépourvu de fracture « changeancielle » ;
- Dans un deuxième temps, du refus du non-changement dans la continuité du libéralisme souhaité par les environnementalistes (« les tenants du productivisme »).
- Dans un troisième temps, de l'apparition d'une « volonté » lexicalisée et différente d'un changement, celle d'un développement.

Le /Changement/, que nous pouvons appeler axiologique des *Verts*, est opposé à la fracture radicale que pourrait représenter une « réforme très profonde », et au figement de tenir à ce qui est en place ; il est lié à un développement à long terme (développement soutenable) des progrès de l'humanité dans le sens d'une politique sociale qu'ils vont s'attacher à décrire tout au long de l'ouvrage.

Cet état d'esprit les conduit à développer une stratégie quasi systématique d'évitement de

la radicalité du passage essentiel sur le verbe CHANGER en lui adjoignant des modalisateurs. De ce fait, le sémantisme radical du lexème *changer* est – dès son apparition dans ce programme – annihilé, sémantiquement bafoué.

En résumé, un paradoxe sémantico-lexical subsiste dès l'instant où

- Un verbe relatif au passage radical est utilisé pour la modération : le changement envisagé par les *Verts* est une modalisation modératrice de la radicalité.
- Les sèmes qu'acquiert CHANGER dans le contexte, sont actualisés en partie dans des sémèmes dépourvus de son sens lexicographique radical (PROGRES, DEVELOPPEMENT) et l'inscrivent dans un procès virtualisé, imperfectif, atténué.

L'isotopie spécifique du sème /intensité/

Enfin ce qui ressort est l'apparente isotopie spécifique du sème /intensité/ qui se diviserait en deux isotopies parallèles selon l'agent : /intensité extrême/ pour les opposants aux *Verts*, et /intensité modérée/ pour la politique des *Verts*. Les sémèmes les plus révélateurs de cette isotopie sont ceux qui modalisent ou caractérisent les sémèmes relatifs aux agents : « très profonde » (la réforme), « s'en fichent » (les environnementalistes) ; tandis que pour l'isotopie de la modération nous avons vu que se multiplient des sémèmes modalisateurs autour de CHANGER.

Une isotopie générique et un graphe de « proposition »

Ce texte révèle une seule isotopie générique qui correspond au thème générique ici concomitant à l'impression référentielle glosée comme suit : « la position des *Verts* dans l'espace politique français », soit le domaine //POSITIONNEMENT POLITIQUE//. En revanche, nous pouvons recenser plusieurs thèmes spécifiques, dès l'instant où des sèmes identiques apparaissent dans différentes classes sémantiques (en l'occurrence il s'agit de différents taxèmes). D'abord celui de l'intensité précédemment abordé, puis celui du mouvement qui évolue sur l'échelle des valeurs de l'intensité précédente. Ceci entraîne (cf. les sèmes des taxèmes /ENGAGEMENT/, /PASSAGE/ et /CONTINUATION/) un mouvement extrême chez les « partisans de la réforme » (/dynamisme/), un mouvement modéré chez les *Verts* et une absence de mouvement (/statisme/) chez les « tenants ».

Au niveau événementiel de la dialectique nous avons trois acteurs qui ont chacun un rôle inséré dans une fonction. Il s'agit d'une proposition de procédure afin d'atteindre un objectif ; nous pouvons alors attribuer à ces acteurs la fonction dialectique irénique et gloser comme suit le graphe 1 : l'acteur1 propose (ergatif) la possibilité de l'acteur2 (en l'affectant négativement)

afin d'atteindre l'acteur3 (résultatif).

Légende du graphe

Acteur 1 : les écologistes modérés, les Verts

Acteur 2 : un effort

Acteur 3 : les choses

Graphe 1 : Les rôles des acteurs de ce changement



Au sein de l'échelle des valeurs dynamiques qui parcourent ce passage, nous pourrions entrevoir ici le mouvement de l'acteur1 qui se scinde en deux temps : un premier mouvement descendant dans l'effort négativement évalué (« bien faire » : contrainte) et un deuxième mouvement vers un résultat dont l'évaluation est lexicalement précisée dans « sans trop » mais ne remonte pas suffisamment la pente précédente ce qui donnerait un élan vers une évaluation positive. Cependant, le procès de CHANGER, /dynamique/, permet d'envisager un mouvement résultatif chargé du sème /ascendant/ sans qu'il soit le mouvement opposé au premier, ce qui accentue la représentation d'une modération dans l'accomplissement du procès.

Il est alors intéressant de constater que les deux autres acteurs constitutifs de l'axe politique sur lequel se positionnent les *Verts* ne font pas de propositions, ce qui est une fonction initiatrice (inchoative) engagée ici par les *Verts*, mais poursuivent une dialectique déjà engagée voire terminée : les partisans sont dans la dialectique d'un affrontement posé en réponse au défi lancé à la société de production (progressif) que les tenants ont entrepris de transmission (terminatif). Légende du graphe2 :

Acteur 1 : les écologistes radicaux, les partisans

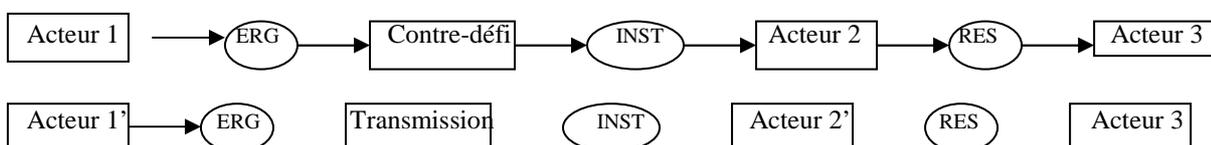
Acteur 1' : les tenants, écologiste de droite, environnementaliste

Acteur 2, le moyen d'atteindre l'objectif : réforme très profonde, intégrant la question sociale

Acteur 2', le moyen d'atteindre l'objectif : le productivisme, « se fichent » de la question sociale

Acteur 3, l'objectif : toucher la manière de vivre et de produire

Graphe 2 : Les fonctions des deux autres acteurs





La sémantique au service de la politique

Les *Verts* n'ont pas l'intention de tout changer continuellement, de façon répétitive, mais militent de préférence pour un changement modéré et constitué de plusieurs étapes successives (non instantané : /ponctué/) qui permettrait la mise en place progressive de leurs propositions politiques.

À la suite de la description d'une quasi staticité aspectuo-pragmatique, une question fait surface : pourquoi l'idée d'un changement possible mais non réalisé apparaît-elle dans un programme politique qui le nie ? Serait-ce une explication implicite du slogan des *Verts* « Changer tout » ? Ce slogan radical hors contexte, devient en discours la figure d'un procès dont l'aboutissement serait un changement assimilé à un aménagement des conditions politiques actuelles vers plus d'écologie. Ne serions-nous pas face à un problème de genre discursif, en d'autres termes, leur slogan répond essentiellement à la règle d'accrochage et de provocation propre à ce genre (Reboul, 1975 : 17).

Les écologistes *Verts* ont apparemment l'intention de demeurer fidèles à ce type de /Changement/ accidentel « modéré » étant donné qu'ils se situent en son sein. En outre, le modèle de développement soutenable/durable (deux traductions acceptées de l'anglais : 'sustainable-development', que les *Verts* reprennent lexicalement « développement soutenable »), rappelle l'influence, notamment lexicale, croissante des conférences internationales en vue d'un mouvement politique mondial en faveur d'un modèle-clé du changement¹³¹ dans lequel les écologistes *Verts* semblent vouloir prendre place.

Dans une telle perspective, cette première mention du /Changement/ dans le programme des *Verts* représente l'axiologie fondatrice de la représentation du /Changement/ dans leur politique : un /Changement/ modéré, accidentel, construit sur des fondations politiques et démocratiques préexistantes, et servant d'appui didactique à la mise en application de leur politique écologiste.

Parallèlement au paradoxe sémantico-lexical décrit précédemment, notons un paradoxe politique dans la façon d'envisager un catastrophisme qui pourrait être résolu par des moyens radicaux sous-jacents mais présentés de façon modérée. Ainsi les *Verts* se heurtent-ils 1/au désir de mettre en place une politique radicale et 2/à l'obligation, dans le contexte politique

¹³¹ Celui défini à la fin du XX^e siècle dès les années quatre-vingt et dont l'apogée lexicale se situerait apparemment en 1992 lors de la conférence de Rio à propos du développement soutenable en faveur des pays pauvres.

actuel, de définir une ligne de conduite politique applicable.

Notons, sur un plan uniquement politique, que les *Verts* se placent au sein d'un nouvel espace ni à droite ni à gauche qui se révèle être en dehors de ce clivage traditionnel. Les *Verts* se situeraient-ils eux aussi « au-dessus des partis »¹³² ?

¹³² Comme l'histoire l'a révélée pour d'autres politiques qui se plaçaient « au-dessus des partis » : Charles de Gaulle en 1946 :

Convaincu d'exprimer le sentiment profond du pays, j'ai préconisé pour nos institutions nouvelles un système qui, par la séparation et l'équilibre des pouvoirs et l'existence, au-dessus des partis, d'un réel arbitrage national, rendrait l'État capable d'efficacité, d'autorité, de continuité, à travers les vicissitudes politiques. (Charles De Gaulle, Déclaration du 1^{er} novembre 1946)

II- TRANSFORMER ET REMPLACER

Deux paragraphes contiennent trois occurrences successives de CHANGER : deux à l'infinitif simple et une au présent de l'indicatif.

La parité dans la vie politique

Durant ces deux dernières décennies, beaucoup de femmes ont situé leur action largement en marge des institutions : leur méfiance vis-à-vis du pouvoir et de toute « récupération », leur désir de vivre et de lutter autrement les ont amenées à claquer les portes des partis. Ainsi s'explique que jamais leur présence à la Chambre n'ait été aussi faible depuis la Libération. Mais une revendication nouvelle mobilise les femmes en France comme au sein de la CEE : elles exigent d'être représentées à égalité dans les instances politiques. Cette revendication fait pousser de hauts cris aux défenseurs d'une vieille idée républicaine : l'universalité des droits. « Les droits de l'homme, nous disent-ils, étant universels, ils incluent ceux des femmes, cette 'catégorie' n'ayant pas à se prévaloir de droits particuliers. » C'est oublier d'une part, que les femmes ne sont pas une catégorie sociale, mais une réalité ontologique, au même titre que les hommes. Elles sont la moitié de l'humanité, d'une humanité sexuée. D'autre part, la prétendue universalité a opéré comme un leurre pour camoufler la confiscation du pouvoir par un sexe.

Cette exigence d'une représentation égale entre les deux sexes, les Verts ont été les premiers à la pratiquer. Dès 1988, les femmes ont obtenues la parité dans les instances du parti et, chaque fois que c'est possible, pour les positions éligibles sur les listes électorales. Peut-être réalisait-on que, sans cette mesure volontariste, elles resteraient à l'écart des postes dits « de pouvoir ». Mais il y avait aussi la conscience que leur présence, souvent dérangeante pour les routards de la politique, pouvait être un levier pour changer [a] le rapport à la politique, pour « faire de la politique autrement ». Sans doute y a-t-il plus encore : cette exigence est fondamentale pour un mouvement écologiste soucieux de refléter l'ensemble de l'espèce humaine dans ses deux composantes sexuées.

L'objectif, c'est bien d'arriver à une réelle mixité, à une collaboration dans la prise de décision, à tous les niveaux. La parité est une mesure volontariste pour y arriver. Elle sera malheureusement mise en échec si la vie politique continue à exclure de fait les femmes, si l'on ne change [b] pas le fonctionnement, actuellement si pervers des partis. Ils sont conçus pour et par des hommes déconnectés de la vie quotidienne, des zombies dont toute l'existence ne tourne plus qu'autour de leur fonction, et dont le but est de « faire carrière ». Il est certain que la présence des femmes à égalité avec les hommes ne manquera pas de changer [c] cet état des choses.

Du bouleversement qu'elle opérera, on a eu récemment une vague idée à l'occasion d'un évènement « politique » que la presse française n'a pas cru bon de répercuter. Au Portugal, à la suite d'une initiative de l'Unité pour l'égalité des chances de la Commission européenne, s'est réuni, tout à fait officiellement, un parlement pas comme les autres : un parlement provisoire, composé d'un nombre égal d'hommes et de femmes (105 femmes et 105 hommes) cooptés parmi des élus de ces vingt dernières années au Portugal, toutes tendances confondues. Ce parlement, qui a siégé pendant deux jours dans les locaux du Sénat, a mené des débats intenses, sur la parité, bien sûr, mais aussi sur des sujets jamais abordés dans cette enceinte : le travail domestique, le sous-emploi féminin, la déresponsabilisation des hommes par rapport à leurs enfants. Une problématique nouvelle naissait, articulant l'ensemble des sujets, donnant une égale place « politique » à tous les domaines de la vie. Cette fois, les bancs du Parlement ne se vidaient pas...

Là où les femmes prennent leur destinée en main, là où elles peuvent s'organiser, elles font bouger les sociétés empêtrées dans leur marasme. Dans les bidonvilles, dans la brousse, ce sont elles qui relèvent la tête, qui cherchent des issues, recomposent des liens. On l'a vu au colloque de Rio, leurs ONG sont résolues, inventives, et soucieuses du développement soutenable. Le monde doit vraiment prendre la mesure de ce qu'elles apportent. (Foing, 1994 : 49)

A- LE CONTEXTE POLITIQUE ELARGI AU MOUVEMENT FEMINISTE

Cet article suit immédiatement celui consacré au positionnement spatio-politique des *Verts*, et invite le lecteur dans le monde écologiste par une entrée quelque peu extrémiste (radicale) de l'axe décrit à la page quarante (la précédente occurrence). Cet article est donc placé dans la deuxième moitié de cette première partie, et représente l'une des actions politiques que les *Verts* défendent aux côtés de mouvements féministes. Notons que ces mouvements ne sont pas explicitement nommés, ce qui permet aux *Verts* de les décrire comme partie intégrante de leur politique.

Nous pouvons penser que le titre, *Femmes - La longue marche de la moitié de l'humanité*, réfère à deux « marches » historiques et non violentes, menées contre les pouvoirs en place¹³³ :

- Du 12 mars au 5 avril 1930, *la marche contre la « taxe du sel »*¹³⁴ engagée par le Mahatma Karamchand Gandhi et ses disciples. Ils atteignirent la mer à Dandi (Inde) avec des dizaines de milliers de personnes dont le sacrifice non-violent est resté l'un des symboles de la lutte pour l'indépendance dans ce pays.
- En 1963, *la Marche vers Washington* de Martin Luther King et 250 000 personnes luttant contre le racisme et toutes les formes de discrimination quelle qu'elle soit. Marche au terme de laquelle Martin Luther King prononça le discours « I have a dream¹³⁵ » sur les marches du Mémorial de Lincoln à Washington.

Ces références, qui ne peuvent pas échapper à l'esprit d'un lecteur écologiste empreint des origines de son mouvement (cf. Annexe 1), paraissent minimes face à une marche qui rassemblerait la moitié de l'humanité en lutte contre le pouvoir de l'autre moitié.

Remarque : ces deux événements historiques apparaissent à la fin de l'ouvrage ce qui tend à confirmer les connaissances et les références des lecteurs-militants écologistes :

Bien des populations désarmées ont su imposer leur volonté à un adversaire par la mobilisation, la motivation et la cohésion, c'est-à-dire par la résistance non-violente. Gandhi, Martin Luther King lui ont donné ses certificats d'efficiences.
(p.272)

Les *Verts* n'hésitent pas à renforcer l'idée de lutte en reprenant le sémème MARCHE du titre dans le premier sous-titre de l'article : *Une marche irréversible*, et en l'assimilant à un

¹³³ D'autres marches pourraient être évoquées, mais ces deux sont apparues comme les plus représentatives d'une telle idéologie.

¹³⁴ Cf. le site Internet suivant : <http://www.pubnix.net/~leprince/05-16.html>

¹³⁵ Traduction : « Je fais un rêve » King Martin Luther. *Je fais un rêve*. Traduit par M.Saporta. Paris, France: Le Centurion, 1986. 205p. .

combat dans les propositions politiques de cet article dont le titre est : *Projet Vert et lutte des femmes*.

Notons dès à présent que le sémème IRREVERSIBLE – qui évoque un monde nouveau pour les femmes, radicalement différent de celui du présent et bloquant toute possibilité de retour au passé – apparaît comme sème dans la description sémique d'un quasi synonyme de *changer* : *muter*. Le substantif *mutation* est également porteur de ce sème qui est dans sa définition dans le domaine //BIOLOGIE// (cf. l'analyse lexicologique de *muter*).

Les *Verts* envisagent un procès radical quant à l'avenir des conséquences envisagées : l'avancée est irrémédiable et le retour en arrière impossible. Les femmes veulent abolir les pratiques discriminantes qu'elles subissent, et forger de nouvelles règles de base pour des relations sociales, professionnelles et politiques égalitaires avec les hommes.

La phrase suivante révèle une affinité idéologique entre les *Verts* et des mouvements féministes, voire une collaboration rédactionnelle pour cet article :

Par les valeurs qu'il promet, le projet écologiste rejoint le combat que mènent les femmes. (46)

En outre, il contient un lexique qui dénote par rapport à tous les autres articles de l'ouvrage, celui lié à la lutte, au combat, termes qui sont très peu employés par les *Verts*. Rares sont les sémèmes suggérant une logique guerrière, ils dénotent la présence d'énonciateurs autres que les *Verts* pour la rédaction de cet article, peut-être des militants de mouvements plus extrémistes que les *Verts*. Le sémème LUTTE apparaît uniquement dans la description d'engagements spécifiques aux *Verts* et dont les objets sont essentiellement /inanimé/ : « lutte contre l'effet de serre » (75), « lutte contre la toxicomanie » (206).

Ce lexique, quelque peu différent de celui des autres articles de l'ouvrage, a attiré notre attention et nous sommes allés consulter des ouvrages¹³⁶ issus de courants féministes ou décrivant ce courant. C'est ainsi que la confrontation de ces quelques ouvrages avec notre article a révélé une influence idéologique mais aussi, et c'est notre propos, lexico-sémantique.

La proximité de l'intertexte nous a permis de confirmer le fait que l'article soit sous d'autres influences idéologiques que celles uniquement du mouvement *Verts*, et lexico-

¹³⁶ Nous apprenons notamment dans l'ouvrage de Bataille que la question de la parité en politique date de plus d'un siècle en France : « Il faut que les assemblées soient composées d'autant de femmes que d'hommes » écrivait Henriette Auclert dans son programme électoral des femmes de 1885 » Bataille Philippe. *Comment les femmes changent la politique - Et pourquoi les hommes résistent*. Paris, France: La Découverte, 1999. 202p. 24. Notons que l'un des titres d'article de cet ouvrage est « La longue marche des femmes pour devenir des actrices politiques » Ibid. 51, titre dont la première partie est identique à celle des *Verts* « La longue marche de la moitié de l'humanité ». Les associations et les mouvements qui militent pour la parité apparaissent surtout à partir de 1992 avec notamment *Parité 2000* ou *Association Parité*. La parité en politique sera inscrite dans la constitution française en 1999.

sémantiques dès l'instant où les sémèmes n'ont pas tout à fait le même sens que dans le reste de l'ouvrage.

En effet, les sémèmes relatifs au /Changement/ conservent ici leur radicalité qui, nous le verrons, sera renforcée par la présence du sémème BOULEVERSER peu usité dans le reste de l'ouvrage – car sémantiquement trop radical. Par exemple, comparé à l'article précédent, le verbe CHANGER n'évoque pas la modération prônée par le parti des *Verts*, mais davantage le passage radical d'un état vers un autre radicalement différent et surtout irréversible.

Même si le sémème LUTTE est peu lexicalisé (pp.42, 46, 47, 48) dans l'ouvrage des *Verts*, cet article est jonché de sémèmes suggérant son signifié et contenant le sème /aller à l'encontre de/, /passage/ voire /passage essentiel/ : ÉMANCIPATION (42), REVENDICATIONS (42), CHANGEMENT (40, 48), ORIENTATIONS PROFONDES (43), REMISE EN CAUSE (43), TRANSFORMER (45), BOULEVERSER (47, 49), FAIRE BOUGER (50). Le sémème LUTTE apparaît peu en raison de ses sèmes inhérents relatifs à une violence que les *Verts* et leur logique politique modératrice ne cautionnent pas.

Cette dichotomie lexicale et idéologique resurgit lors de l'énumération des actes politiques envisagés : les auteurs distinguent lexicalement un « Projet Vert » (/statique/, /objectif/, /réflexion/) d'une « Lutte des femmes » (/dynamique/, /déroulement/, /combat/). Ce titre précise la distinction fondamentale entre une lutte qui devient « combat », et prévoit donc un affrontement, et l'action des *Verts* de la « rejoindre » sous forme de « projet » visant à la soutenir politiquement, mais pas physiquement.

Ce choix est peut-être inhérent au fait que les associations de femmes revendiquent leur indépendance¹³⁷ politique et dénoncent le caractère « subversif » des partis politiques dirigés par des hommes (Bataille, 1999 : 30). Nous verrons ci-dessous que le sème /subversif/ apparaît dans le programme.

Enfin, ajoutons que consacrer un article à la parité au sein des partis politiques est l'affirmation d'un des piliers des statuts constitutifs du parti des *Verts*. Aussi, modifier ou aller à l'encontre d'un tel fondement serait porter une grave atteinte aux convictions profondes des militants *Verts* (Rihoux, 2002).

C'est donc dans l'énonciation des projets politiques, en matière de parité, que les trois occurrences de CHANGER apparaissent aux côtés de BOULEVERSEMENT et de REVOLUTION.

¹³⁷ Nous trouvons cette affirmation dans quasiment toutes les associations consultées, par exemple dans la charte de *Elles aussi* : « Elle affirme son pluralisme et son indépendance, notamment vis-à-vis des partis politiques et des institutions religieuses », page consultée le 26 juin 2002, adresse URL : <http://ourworld.compuserve.com/homepages/francoiseramond/Charte.htm>

B- L'ASPECT LEXICAL DE CES OCCURRENCES : DEUX MODALITES

1. Une possibilité modale

Mais il y avait aussi la conscience que leur présence, souvent dérangeante pour les routards de la politique, pouvait être un levier pour changer le rapport à la politique, pour « faire de la politique autrement ».

Nous remarquons une ambiguïté syntaxique qui engendre deux interprétations sémantiques :

1. Soit, il s'agit du syntagme verbal « pouvait être » suivi du complément circonstanciel de but « un levier pour changer le rapport à la politique » ;
2. Soit, il s'agit du syntagme verbal « pouvait être un levier » suivi du complément circonstanciel de but « pour changer le rapport à la politique ».

La première interprétation conduirait à un paradigme lexicalement ouvert (pouvait être un obstacle/une bonne/mauvaise chose...) que les « routards » pourraient exploiter à leur guise ; cependant le contexte ne permet pas une telle interprétation. De ce fait, la deuxième analyse est davantage envisageable en raison de la suite de la phrase « pour faire de la politique autrement » ; le complément circonstanciel s'attache ici au syntagme « pouvait être un levier » et pas seulement à la forme verbale. Il est donc ici question d'un complément d'objet sémantiquement posé (la présence des femmes est un levier) dont les conséquences peuvent être multiples (pour changer / pour faire) ; ce qui renforce le sémantisme du sujet dont le pouvoir d'action est accru par le choix de procès multiples.

La présence de l'infinitif simple dans un complément de but renforce l'aspect d'un procès sur le point d'être accompli. Cependant, cet aspect non-accompli est largement entamé par la présence du verbe modalisateur POUVOIR à l'imparfait. Il modalise essentiellement le verbe ÊTRE qui le suit, et l'afférence de son sème inhérent /éventualité/, atténue les sèmes inhérents /constat/ et /certitude/ de ÊTRE.

Cet aspect subi la modalité du verbe *pouvoir* qui contient une possibilité au passé et indique le constat d'échec pour l'agent « routards » en conflit avec « les femmes » : les femmes changent le rapport à la politique. La valeur aspectuelle épistémique décrite par Culioli¹³⁸ prend ici de ce fait, tout son sens d'éventualité vraisemblable.

Tableau 16 : Traits aspectuels sémantiques de CHANGER a.

MOYENS	TRAITS ASPECTUELS SEMANTIQUES
Semi-auxiliaires	/inchoatif/ /télique/

¹³⁸ Cf. Chapitre III, II.A.2.

Adverbes de durée	/ponctuel/
Préposition EN	/télique/
Modal	/éventualité/
Morphologie temporelle	/non accompli/

L'aspect lexical de ce procès peut être inchoatif ou télique. L'inchoatif marque le souhait d'un commencement (indéfini notamment temporellement) d'une action prédéfinie, dont l'accomplissement est prévu dans le /Changement/ mais également dans le sème AUTREMENT ; ce dernier restant flou quant à sa concrétisation : autrement, mais comment ?

La télicité est convoquée grâce à la présence du complément circonstanciel de but « faire de la politique autrement » qui est l'autre côté du seuil franchi : l'ouverture vers d'autres règles.

2. Un acteur indéfini pour un changement précis

Elle sera malheureusement mise en échec si la vie politique continue à exclure de fait les femmes, si l'on ne change pas le fonctionnement, actuellement si pervers des partis.

a. Le noyau sémique du signifié de Verts dans « on »

CHANGE est ici le verbe principal au présent de l'indicatif d'une subordonnée circonstancielle conjonctive conditionnelle introduite par « si », et négative avec les adverbes de négation « ne... pas ». Son sujet « on », pronom indéfini, impliquerait à la fois les hommes politiques et les électeurs qui voteraient pour le parti qui souhaiterait et intégrerait à son programme politique un tel changement. Cependant, le pronom reste indéfini, ce qui permet aux auteurs de ne pas impliquer directement un agent tout en incluant tous ceux présents dans l'entour du texte (les acteurs du programme et les lecteurs/électeurs, peut-être ici plus spécialement les femmes-électrices).

Le pronom indéfini « on » est alors le substitut des antécédents 'femmes' et 'Verts' cités, et « électeurs » non lexicalisés, mais sous-entendus dans un programme politique s'adressant prioritairement à des électeurs potentiels. La référence à « Verts » se précise notamment grâce à l'afférence des sèmes /institutions politiques/ et /politiciens/ présents dans VIE POLITIQUE et dans PARTIS. Ainsi, la référence au signifiant « Verts » lui associe un signifié davantage tourné ici du côté des institutions politiques, que des électeurs. Les *Verts* sont ceux qui, grâce au pouvoir politique que pourrait leur accorder les électeurs, pourront aller à l'encontre de cette « vie politique » et de ces « partis ». les adversaires étant dans les instances politiques, les *Verts* doivent alors les intégrer pour déclencher l'affrontement.

Le substitut pronominal est ici une dénomination intégrante de la chaîne anaphorique constituée de syntagmes ou de pronoms tels que celui-ci constitutifs du noyau sémique attaché

à « Verts » ; il contribue à définir le signifié du signifiant « Verts » : un acteur politique posé en adversaire des institutions traditionnelles.

b. Une condition irréversible

La construction morphosyntaxique en « si » conditionnelle engendre un non accomplissement du procès, et le présent contribue à l'établissement d'une vérité immuable tel un présent panchronique : si la condition est réalisée alors la conséquence sera inévitablement celle décrite.

L'utilisation du présent de l'indicatif obéit ici à la règle de concordance des temps dans les propositions conditionnelles, ce qui renforce l'urgence de l'action à mener. Le rythme du passage n'en est cependant pas intrinsèquement affecté, étant donné qu'il est presque entièrement rédigé au présent pour la description de faits constatés pour lesquels les auteurs envisagent un changement.

Tableau 17 : Traits aspectuels sémantiques de CHANGER b.

MOYENS	TRAITS ASPECTUELS SEMANTIQUES
Semi-auxiliaires	/inchoatif/ /télique/
Adverbes de durée	/ponctué/
Préposition EN	/télique/

3. La certitude par la modalité

Il est certain que la présence des femmes à égalité avec les hommes ne manquera pas de changer cet état des choses.

L'infinitif simple non-accompli subi l'influence du futur du verbe à valeur modale qui le précède : MANQUER DE. L'ajout d'un tel verbe, supportant les marques morphologiques temporelles à la place de CHANGER, confère à ce dernier des sèmes de certitude, de réussite et de prédiction qu'il n'aurait pas pu développer seul. Cette certitude est renforcée – nous semble-t-il – par l'utilisation syntaxique transitive directe du verbe *changer* qui régit immédiatement son complément d'objet direct « cet état des choses ». Le déroulement du procès est donc inéluctable, l'objet ne peut que subir les assauts du verbe qui le régit directement.

Tableau 18 : Traits aspectuels sémantiques de CHANGER c.

MOYENS	TRAITS ASPECTUELS SEMANTIQUES
Semi-auxiliaires	/inchoatif/
Adverbes de durée	/ponctué/
Préposition EN	/télique/
Modal	/certitude/

Le test des prépositions annonçait le déroulement d'un procès dans un contexte où il est

question d'une succession de différents changements et dont la somme constitue les objectifs des *Verts* (trait /ponctuel/). En effet, il s'agit d'une itération de changements uniques dans un temps borné et à intervalles temporels irréguliers que Dupont nomme /ponctué/ :

$[x_1 \text{---} + \text{---} x_2 \text{-----} + \text{---} x_3 \text{---} + \text{---} x_4] = \text{conséquences souhaitées.}$

a. Une certitude culturellement présupposée

Le changement n'est pas uniquement fondé sur des faits, mais aussi sur un implicite culturel qui donne à espérer des jours meilleurs s'il devient effectif. L'espoir n'est d'ailleurs pas présenté comme tel, il est une certitude avec la modalité MANQUER DE à la forme négative. La certitude à venir est confirmée par la locution « Il est certain que », et ceci malgré l'incertitude de l'avenir de la politique. La phrase « Il est certain que la présence des femmes à égalité avec les hommes ne manquera pas de changer cet état de choses » contient un présupposé culturel empreint de l'« information » selon laquelle les femmes sont capables de faire changer l'état des choses sans que cela ne soit ni prouvé, ni même attesté dans le passé au plan national :

Évidences supposées partagées par l'ensemble de la communauté parlante.
(Kerbrat-Orecchioni, 1986 : 29)

b. Qui permet le passage de l'absence à la présence des femmes ?

Il s'agirait du pronom indéfini « on » précédemment décrit. En effet, il apparaît entre les deux autres procès de CHANGER qui révèlent deux agents identiques : « la présence des femmes ». Cette place morphosyntaxique lui confère le statut de « passeur » entre le premier procès qui révèle la réticence des uns à l'accomplissement d'un changement, et le deuxième qui annonce l'aboutissement du changement.

Ainsi, le pronom indéfini, qui rassemble différents agents du texte et de son entour (les électeurs), est-il la condition du passage d'un état à l'autre. De ce fait, la condition vaut pour le procès, mais intrinsèquement, elle vaut prioritairement pour l'association de toutes les forces et les volontés en présence : si le « on » n'est pas constitué des agents implicites et explicites, alors le procès ne pourra aboutir.

Le troisième procès du changement est logiquement positif dès l'instant où le politique ne peut qu'envisager le regroupement des foules derrière sa cause, et donc la réussite de ses ambitions.

C- LA PRESENCE IMPLICITE DE PLUSIEURS ENONCIATEURS

Le discours est essentiellement polémique, et contient le désir sous-jacent de changer les

structures actuelles non féminisées des partis politiques et du pouvoir en général. Ce point de vue engendre un discours de dévalorisation du système actuel mis en place par des hommes, et de son succès dès l'instant où les femmes y seront admises.

Le caractère revendicatif de cet article dans lequel trois occurrences de CHANGER sont cotextuelles – précédées de deux sémèmes CHANGEMENT (p.41 et 48), un sémème TRANSFORMER (p.45), un sémème BOULEVERSEMENT (p.47), et suivies d'un dernier BOULEVERSEMENT (p.49) comme anaphorique en conclusion – tend à confirmer qu'il est le produit d'une collaboration rédactionnelle entre les *Verts* et des mouvements certainement féministes. Déduction venant du fait que parmi tous les articles dans lesquels apparaît CHANGER, celui-ci est le seul à :

- Contenir autant d'occurrences de CHANGER (trois) ;
- Marquer la présence de deux acteurs différents dans un titre (p.46) : « Projet Verts et lutte des Femmes » ;
- Ne pas être modéré dans le /Changement/ souhaité ;
- Utiliser des quasi synonymes chargés de sèmes irréversibles quant au changement : TRANSFORMER, BOULEVERSER ;
- Prendre BOULEVERSEMENT comme anaphorique conclusif des trois occurrences de CHANGER.
- En outre, comme nous l'avons précédemment précisé, nous avons retrouvé ce lexique dans des ouvrages et associations féministes.

1. La radicalité d'un bouleversement

Le sémème BOULEVERSEMENT entre comme quasi-synonyme radical dans la définition lexicographique du verbe *changer*, avec comme signification : « Vouloir tout changer » (Rey, 1994b : art. Changer), et appartient au champ sémantique du /CHANGEMENT/. Cependant, ce sémème est éloigné de CHANGER car il contient des sèmes culturellement marqués /radical/ et irréversibles quant à leurs conséquences pragmatiques : /renversement/, /irréversible/, /violence/, /inattendu/, dernier sème qui ajoute un caractère incontrôlable à l'action et infère le sème /valeur négative/ ; ce qui n'est ni dans le sémème CHANGER des *Verts* ni dans le /Changement/ en général.

Le /Changement/ en politique serait en quelque sorte la mise en application de règles programmatiques nouvelles, décidées préalablement, de ce fait, il ne devrait se produire aucun changement inattendu. Ainsi, le BOULEVERSEMENT qui est violent et inattendu est-il un acte quelque peu révolutionnaire et violent que les *Verts* n'ont pas pour habitude de revendiquer.

Sa place comme anaphore lexicale des changements souhaités dans cet article, renforce le caractère radical du texte ainsi que cette volonté tenace d'un changement radical voire irréversible. Le dernier exemple de parité en conclusion accentue le désir de poursuivre une lutte acharnée.

2. Des hommes et des femmes : vers la parité

Les sémèmes HOMMES et FEMMES ne sont pas tellement chargés en sèmes génériques inhérents ce qui complexifie la description de leur signification intrinsèque, mais permet de les rencontrer dans de nombreux domaines qui de fait, offrent un vaste choix de sèmes pour une description en contexte. Dans notre cas, cette sélection sémique est influencée par la coprésence de sémèmes posés comme synonymes de HOMMES : ZOMBIES et ROUTARDS ; en revanche, aucun synonyme ne s'associe à FEMMES.

a. La fonction polémique majoritaire pour les acteurs « femmes »

Néanmoins, les acteurs « femmes » entrent dans des schémas aspectuels précis et spécifiques de la représentation culturelle qu'ils véhiculent :

- Quand les femmes ont pour rôle sémantique aspectuel l'ergatif, leur fonction est alors essentiellement polémique, par exemple : « les ont amenés à claquer les portes des partis » femmes /ergatif/ + fonction « lutte » (claquer /terminatif/ /instantané/ caractéristique de la lutte) + institutions /accusatif/.
- Quand elles ont pour rôle l'accusatif, elles deviennent les victimes d'un système qu'elles ne peuvent que subir : « réaliserait-on qu'elles resteraient à l'écart des postes dits de pouvoir » on /ergatif/ + fonction irénique de « transmission » et de « déplacement » (l'imparfait /duratif/, resterait /statique/ et /continuité/, écart /déplacement/) + femmes /datif/ (elles subissent) + postes /locatif spatial/.

Ainsi, les femmes sont représentées selon deux schémas presque stéréotypes : soit elles luttent et acquièrent les attributs de combattants telle que l'agressivité ; soit elles se soumettent à des règles édictées par d'autres et pourraient être assimilées à des objets régulièrement déplacés d'un coin à un autre.

b. Un routard : vers un sens pour « homme »

Le lexème *routard* subit une succession de dérivations sémantiques qui le conduisent à traduire, dans ce contexte, un sentiment d'aversion de la part des Verts à leur égard. *Routard*, dont la définition lexicographique correspond à « voyager sur la route à peu de frais », subit

- D'abord une transformation métaphorique avec le croisement des domaines //VOYAGE// et

//POLITIQUE// : avancer en politique, faire son chemin, être habitués aux rouages de la politique, être endurci ;

- Puis une transformation par transfert de domaine : il ne s'agit plus des hommes en général, mais seulement des hommes politiques. Le champ lexical est différent, le discours prend une partie de la population qui généralement n'est pas assimilée à un tel terme et pourtant en devient le contenu principal ;
- Enfin, il subit une dernière dérivation sous la forme d'une spécialisation sémantique avec l'ajout du sème /carriéristes/.

Les routards en question pourraient être « dérangés » par l'arrivée de femmes en politique. Ceci permet de déceler le sème /traditionaliste/ qui décrit le fait que les routards soient figés dans un certain contexte qui leur serait déplaisant de modifier. Ils seraient à l'opposé du changement en politique.

Le discours révèle que « faire son chemin, sa route » de la définition (Rey, 1994b:) art. Routard correspondrait à « faire carrière ». Cette expression contient des sèmes différents de la signification lexicographique et s'applique en contexte aux ZOMBIES et non aux ROUTARDS. Elle contribue cependant à l'élaboration de l'isotopie sémantique qui lie alors ces deux termes à HOMMES.

c. Des zombies : l'homme aux sens décharnés

Les zombies sont les 'concepteurs' du fonctionnement « pervers actuel des partis politiques ». ZOMBIES résume la charge sémique que les auteurs mettent dans le sémème HOMMES. ROUTARDS était comme un passage pour adoucir la conclusion, mais commence à ternir HOMMES avec les sèmes /anciens/ et /traditionalistes/ qui s'opposent au changement martelé lexicalement par les auteurs et lié à FEMMES. Le passage vers le sémème ZOMBIES s'effectue par l'intermédiaire de HOMMES DECONNECTES. Le tremplin est sémiqement intéressant dès l'instant où l'adjectif « déconnecté » pourrait résumer la signification intrinsèque de « zombie » : des êtres coupés/déconnectés du monde des vivants. Cela provoque un effet d'annonce, et ZOMBIE n'est pas un intrus sémantico-lexical dans cette description, il arrive quand il est question d'achever la description de ces « hommes », et qu'il est temps de passer à celle des « femmes ».

ZOMBIES est le dernier trait de caractère de la représentation qui s'élabore et ceci notamment grâce à sa définition lexicographique :

Fantôme, revenant. Par extension : Personne qui paraît vidée de sa substance et dépourvue de toute volonté. (Rey, 1994b : art. Zombie)

Dans le texte, le zombie reste un mort-vivant dépourvu de toute sensibilité et qui a perdu

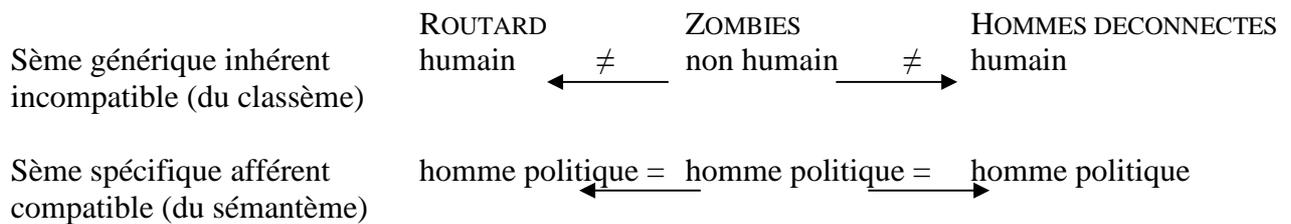
sa nature humaine puisque seule sa fonction le maintien en vie (l.31). De plus, il est pervers, et contrairement à la définition il a encore une volonté, celle de « faire carrière ». Nous sommes face à un zombie carriériste, en d'autres termes à un être insensible prêt à toutes les perversions pour atteindre ses objectifs ; le sème /valeur négative/ est apparemment de rigueur ici. Nous ajouterons le sème spécifique afférent /carriériste/ opposé à /non carriériste/ lié à FEMMES, /insensible/ vs /sensible/, /mort/ vs /vivant/, /perversité/ vs /vertu/.

Pour conclure, ZOMBIES représente l'adversaire sémantique de FEMMES, et pour se débarrasser d'un être sorti de l'au-delà, celles-ci ont besoin d'une arme efficace qu'elles trouvent dans le changement radical du verbe BOULEVERSER.

Une connexion métaphorique

Pour conclure, nous serions tenté de voir une connexion métaphorique entre les sémèmes qualifiant « hommes politiques ». ZOMBIES serait l'aboutissement de la métaphore, rassemblant les sèmes de ROUTARD et HOMMES DECONNECTES comme suit :

Schéma 6 : Représentation de la connexion métaphorique des sémèmes



L'incompatibilité d'au moins un sème du classème permet l'établissement de la connexion entre les sémèmes. Notons cependant que si le sémantème de ZOMBIES s'oppose aux deux autres, ces derniers ne s'opposent pas, ils ne présentent donc pas de connexion métaphorique. La connexion est réalisée entre ZOMBIES et les deux autres seulement.

c. Impression référentielle : la parité en politique

Les sémèmes HOMMES et FEMMES ont un point en commun lié à leur nature humaine : ils représentent chacun une moitié de l'humanité et sont égaux à ce titre (l.12-13). Nous pourrions ainsi en extraire les sèmes génériques inhérents du taxème /SEXE/ : /égalité/ vs /inégalité/ dénoncée par les auteurs. Dans un premier temps, nous pouvons envisager l'opposition sémique /dominant/ vs /dominé/ comme sèmes spécifiques inhérents car ils permettent l'opposition et la mise en place de la spécificité sémique de chaque sémème de la classe dans ce contexte. Dans un deuxième temps, nous aurions les sèmes spécifiques afférents /valeur négative/ vs /valeur positive/ respectivement associés aux sémèmes CATEGORIE SOCIALE et

REALITE ONTOLOGIQUE qui sont l'actualisation des afférences sémiques.

Le sémème FEMMES n'est ni entouré d'adjectifs qualificatifs ni anaphorisé par des synonymes ou des représentations aussi claires que pour HOMMES. En revanche, les caractéristiques sémantiques de ce sémème sont définies tant par les revendications (1.7-16-29-33) des agents-femmes que par l'opposition systématique à HOMMES. La cohérence discursive s'appuie d'abord sur une opposition morale entre hommes et femmes, puis sur une opposition politique entre le traditionalisme des uns et le désir d'innovation des autres.

Tableau 19 : les acteurs, leurs places et leurs objectifs politiques

Dénomination	Place	Action	Objectifs
Femmes	En marge / à l'écart	Changer	Parité
Hommes déconnectés	Dans le pouvoir	Exclure	Faire carrière

En contexte, l'association des sèmes engendre des inférences sémiques et c'est ainsi que LEVIER du taxème /OUTILS POLITIQUES/ confère les sèmes /énergie/ et /fort/ au sémème FEMMES du taxème /SEXE/ qui acquiert alors le sème afférent /dominant/ face à /dominé/ auquel on l'associe traditionnellement.

Tableau 20 : Les sémèmes du taxème /SEXE/

Sémèmes	HOMMES	FEMMES	ROUTARDS	ZOMBIES
Sèmes génériques inhérents (à la classe)				
masculin	+	-	+	+
féminin	-	+	-	-
Sèmes génériques afférents (ici culturels)				
faible	+	-		+
fort	-	+	(+)	-
Sèmes spécifiques inhérents (au sémème dans la classe)				
dominant	+	+	+	+
dominé		+		+
Sèmes spécifiques afférents (au texte)				
valeur négative	(+)	-	+	+
valeur positive	(+)	+		
ancien		-	+	+
moderne		+	-	-
carriériste	+	-	+	+
non carriériste		+		
insensible		-		+
sensible		+	-	-
mort		-	(+)	+
vivant		+		-
perversité	+	-	+	+
vertu	-	+	-	-

Les sèmes génériques sont ceux qui différencient le sémème des autres sémèmes de la classe ; les sèmes spécifiques sont ceux qui différencient les significations sémémiques dans le domaine en question.

Le sème /force/ attribué au sémème FEMMES est afférent au sémème LEVIER ; le sème /moderne/ est engendré par la présence des sémèmes AUTREMENT (à propos de la politique) et DEVELOPPEMENT SOUTENABLE.

Si nous admettons le domaine //PARITE POLITIQUE// – dans lequel nous avons déjà deux taxèmes : /SEXE/ qui rassemble les acteurs et /OUTILS POLITIQUES/ qui rassemble les moyens pour atteindre un objectif – nous pouvons tenter de classer les sémèmes en fonction de leur relation avec le domaine en question¹³⁹.

Tableau 21 : Les domaines de l'extrait

Domaine //PARITE POLITIQUE//	Domaine //VOYAGE//	Domaine //MORT//	Sémèmes verbaux compatibles
I- Égalité	IIIa- Routards	IIIb- Zombies	IV- Exiger
II- Femmes Représentées Instances politiques Réalité ontologique Moitié de l'humanité Égale Deux sexes Ensemble Espèce humaine Mixité Hommes déconnectés			Lutter Changer Camoufler Confisquer Pratiquer Exclure Faire carrière

Les sémèmes de la case I- appartiennent au domaine de façon intrinsèque et lexicographique. Les sémèmes de la case II- appartiennent au domaine dans ce contexte et contribuent à sa déclinaison sémantico-lexicale. Ceux des cases IIIa- et IIIb- appartiennent à d'autres domaines, et leur rencontre avec le domaine //PARITE POLITIQUE// engendre une métaphore. Enfin la case IV- rassemble les sémèmes qui entrent dans de nombreux domaines et s'actualisent dans ce contexte selon les inférences croisées.

En raison de l'appartenance des sémèmes du deuxième ensemble (II) au domaine //PARITE POLITIQUE//, et de l'association des autres à ce domaine, nous pouvons conclure que ce dernier constitue tant le domaine que l'impression référentielle de l'article. En outre, les autres domaines représentés ne forment par une récurrence suffisamment importante pour

¹³⁹ Rastier, 1989a : 151.

acquérir le statut d'impression référentielle qui se superposerait à la précédente. Cependant, leur présence crée des métaphores incontestables, mais dominées par le sème isotopant mésogénérique //PARITE POLITIQUE//.

3. La place du changement

Le sème /passage/ est récurrent dans nombre des procès attribués aux volontés politiques des femmes soutenues par les *Verts*. Ces volontés s'opposent à celles des hommes, présents depuis longtemps dans les partis politiques, qui sont les acteurs de procès qui perpétuent une certaine stabilité du fonctionnement, nous parlerons alors de continuité.

Tableau 22 : Les sémèmes du taxème /STRATEGIE POLITIQUE/

Sèmes spécifiques inhérents Sémèmes	passage accidentel	passage essentiel	continuité	opposition
LUTTER AUTREMENT	-	-	+	+
CHANGER	a	+	-	+
	b	+	-	+
	c	+	-	+
BOULEVERSER	-	+	-	+
CONTINUE A	-	-	+	-
EXCLURE	-	-	+	+
FAIRE CARRIERE	-	-	+	-

Le changement est fondé sur l'obligation de mettre en place la parité à l'aide d'une législation appropriée, car les *Verts* n'envisagent pas d'attendre un changement de mentalité des hommes politiques. Cette exigence est la conséquence d'un constat négatif du fonctionnement (« actuellement si pervers ») des partis politiques créés et dirigés par des hommes. Ainsi, nous comprenons que les hommes ont perverti la politique par des pratiques jugées peu orthodoxes. Un changement s'impose, et il est défini selon deux critères :

- Changer pour le partage du pouvoir : la parité à tous les niveaux des instances politiques.
- Changer la perversité en bien : la parité dans les partis politiques ; cet objectif n'est pas décrit en tant que tel, seule la mentalité des femmes opposée à celle des hommes tient lieu de preuve pour cette revendication.

a. Émergence de l'isotopie spécifique de /valeur négative/

C'est ici que les procès ne sont pas que sémantiquement antagonistes, ils permettent d'actualiser leurs sèmes contraire par différenciation ; et dès qu'une pratique des « hommes » sera dénoncée par les auteurs, son opposé sera actualisé pour l'affecter aux acteurs contraires les « femmes ». En d'autres termes, quand les *Verts* revendiquent le changement « pervers » des partis, le lecteur actualise /non pervers/ pour le procès envisagé par les *Verts*.

Cette opposition apparaît dès l'instant où le texte pose en contraires politiques l'entité

« femmes » à l'entité « hommes », et s'en suit une dévalorisation systématique des actions et des représentations des hommes (nous avons déjà abordé ROUTARDS et ZOMBIES) ; par exemples :

MEFIANCE (1.3) : /sur ses gardes/, /contre/, sèmes spécifiques afférents /hommes politiques/, /pas fiable/ par afférence avec le contexte, l'entour ; ce sont en majorité des femmes qui revendiquent la parité en politique car elles estiment être sous représentées dans ce domaine et par élimination « sexuée », si les femmes sont absentes de la politique, alors ce sont les hommes qui y apparaissent majoritairement. De ce fait, si elles se « méfient » du pouvoir de certains, il ne peut s'agir que de celui des hommes.

POUVOIR (1.3) : sèmes spécifiques inhérents /gouvernement/, /autorité politique/, sèmes spécifiques afférents /humain/, /masculin/ par afférence contextuelle comme précédemment. L'implicite est si évident dans le contexte, que les auteurs négligent de préciser avec qui les femmes veulent être « représentées à égalité », l. ; il s'agit obligatoirement des hommes.

PRETENDUE (1.13) : /devenu faux/, /supposé vrai/, /valeur négative/.

LEURRE (1.14) : /faux/, /tromperie/, /attrayant/, /valeur négative/.

Les hommes ne sont lexicalisés qu'après leur représentation « négative » établie (1.12). Leur évocation est sémique, par différenciation comme nous venons de le voir, et représentée par des lieux dans lesquels comme précédemment, de façon différentielle, s'il n'y a pas de femmes alors ces lieux « politiques » sont remplis d'hommes : « la Chambre », « en France », « la CEE », « les instances politiques » (1.7-8).

Ensuite les hommes apparaissent dès l'instant où ils deviennent agents de procès précis : « pousser de hauts cris, 1.8 », « oublier, 1.11 ». Les deux entités sont alors lexicalisées, la démarche énonciative étant finalement celle de définir les positions de chacun en énonçant la mauvaise situation de l'un au profit dénigré de l'autre par implicite culturel et « naturel » : chez l'être humain il n'y a que deux sexes à opposer. Cependant, la lexicalisation par le sémème HOMMES n'apparaît qu'après celle de représentations d'acteurs d'un procès précis (« défenseurs », 1.8) dans lequel il est possible d'envisager des agents /féminin/. Ainsi, HOMMES est posé comme sémème représentant uniquement /sexe masculin/, car clairement opposé à FEMMES /sexe féminin/, et représentatif d'une /valeur positive/ dès l'instant où le sémème acquiert le sème /valeur négative/ par afférence avec un adjectif porteur de ce sème. Isolé dans le texte, le sens de HOMME n'est pas dévalorisé, au contraire, opposé à FEMMES, il est l'une de ces deux entités 'suprêmes' : « une réalité ontologique, 1.12 ».

Cependant, la dévalorisation des acteurs représentatifs du sème /sexe masculin/ (hormis HOMMES), leur position contraire systématique à FEMMES, permettent aux auteurs plusieurs

implicites, résumés dans la phrase qui contient le modal « ne pas manquer de, 1.33 ». Ces implicites sont également des représentations culturellement acquises, qui consistent à admettre que les femmes

- Ne sont pas perverties dans la politique.
- Ne désirent pas faire carrière et ne vivent pas uniquement pour la politique.
- Sont socialement plus proches des populations et des actions de terrain.
- Peuvent réussir là où les hommes ont échoué « ne pas manquer de ».

b. Un faisceau d'isotopies spécifiques

Ceci se traduit par une exigence qui peut paraître brutale et autoritaire, en raison du sème /intensité/ qui parcourt les sèmes relatifs à ces volontés politiques. Cependant, l'intensité est également présente dans la description des acteurs masculins et de leurs procès, et s'associe à l'isotopie du sème /valeur négative/ dans les sèmes tels que :

HAUTS CRIS (1.8) : CRI est déjà supposé être un son de haute fréquence, l'associer à HAUT intensifie son effet.

VIEILLE IDEE REPUBLICAINE (1.9) : dévalorisation intense car il n'est pas de bon ton d'associer à la république actuelle des idées anciennes, qui ne seraient pas d'actualité mais d'un temps révolu.

Cette intensité associée aux hommes, s'oppose à celle associée aux femmes notamment dans la dernière phrase du paragraphe (1.33). Dans cette phrase, toute la perversité masculine, contenant les sèmes /valeur négative/ et /intense/ décrite dans la phrase précédente (1.30 : HOMMES DECONNECTES, ZOMBIES, FAIRE CARRIERE), est posée comme antagoniste à toute la représentation implicite des femmes (exposée ci-dessus) qui acquiert par afférence le sème /intense/ mais /valeur positive/.

De ce fait, l'isotopie spécifique est tant celle du sème /valeur négative/ quand il s'agit des adversaires des *Verts*, et /valeur positive/ associé aux femmes. Les deux sèmes spécifiques sont doublés du sème /intense/ qui donne du crédit tant à la négativité de l'un qu'à la valeur méliorative à associer à l'autre dans un objectif politique inavoué.

CONCLUSION : UNE INTENSITE TRANSMISE A CHANGER

Les taxèmes constitutifs du domaine révèlent que les sèmes relatifs à la représentation des femmes sont les contraires des qualificatifs masculins, ceux de l'action (LUTTER, REVENDIQUER, EXIGER etc) face à l'immobilisme traditionaliste masculin beaucoup moins

lexicalisé.

En conclusion, il s'agit de changer dans un premier temps, le fonctionnement des partis politiques (phrase 1) en y insérant des femmes qui pourront dans un deuxième temps, changer les programmes politiques (phrase 2) :

1. « faire de la politique autrement » (p.49)
2. « faire bouger les sociétés » (p.50)

Seul le changement préalable aux deux autres (CHANGER-b) est temporalisé dans un présent historique perfectif et injonctif car sans cette condition, la catastrophe politique annoncée est à craindre. Ajoutons que même si le premier sémème (CHANGER-a) reflète une évidence, il sera une partie constitutive de CHANGER-c.

Le texte, martelé par le verbe CHANGER dont l'aboutissement est un BOULEVERSEMENT, est parcouru par le sème /intense/ quelle que soit l'entité énoncée. Nous avons constaté que BOULEVERSEMENT venait ajouter du crédit à l'intensité du passage imputé aux trois occurrences de CHANGER, mais ces trois sémèmes ne sont pas tous intenses de la même manière.

La première occurrence acquiert le sème spécifique /fort/ par afférence avec LEVIER, et /intense/ par opposition de valeur et d'ambitions politiques avec ROUTARDS. Ainsi, décrit-il un passage suffisamment radical pour que l'état des objets en présence soit radicalement différent avant et après le passage ; l'acception entre guillemets dans le texte « faire de la politique autrement » résume le résultat de ce passage désormais /passage essentiel/.

La deuxième occurrence est davantage partielle car les objets qui subissent le passage ne représentent qu'une partie du premier passage et, nous le verrons ci-dessous, du dernier. Il ne s'agit en effet, que du « fonctionnement des partis », de la perversité à supprimer, et pas de toute la politique. La construction conditionnelle contribue à rendre partiel ce changement qui représente une condition pour le bon déroulement d'un changement plus radical ; nous avons donc ici un CHANGER /passage accidentel/.

Cependant, la radicalité et l'intensité réapparaît rapidement en conclusion car la dernière occurrence est en quelque sorte le résumé lexico-sémantique de tout ces changements. CHANGER atteint ici sa plénitude sémantique, dès l'instant où l'afférence des sèmes des sémèmes très négativement chargés qui précèdent se posent en contraire comme depuis le début du texte, le verbe ne peut que contenir les sèmes différentiels déclinés comme suit : sèmes spécifiques inhérents /passage essentiel/, /disparition objet1/, /ponctuel/ car il ne peut être que rapide selon la volonté des femmes à faire rapidement disparaître l'état antérieur des

choses, /détachement/, sèmes spécifiques afférents /intense/, /valeur positive/. Ces deux derniers sèmes permettent d'associer le sémantisme radical de cette occurrence à celle de *bouleverser* dont le substantif apparaît dans le paragraphe suivant comme résumé des sèmes radicaux qui courent dans tout le paragraphe précédent. De ce fait, nous ajouterons à CHANGER-c le sème afférent rétroactivement /irréversible/ inhérent à *bouleverser*.

III- REFORMER ET INVERSER

En vingt-cinq ans, le productivisme nord-occidental connut une croissance éclatante, pompant les richesses du tiers monde, entassant ses produits dans les villes, artificialisant les campagnes. Mais, dès le début des années soixante-dix, des crises écologiques localisées (pollutions, encombrements) éclatèrent. Les mouvements d'écologie politique naquirent d'une révolte contre ce modèle dans lequel communiaient droite et gauche. Le modèle lui-même s'est enlisé dans sa propre logique [a] : d'une part, en transformant les exécutants en robots auxquels il déniait imagination et initiative, il a fini par entraver les gains de productivité, malgré des machines de plus en plus coûteuses ; outils de régulation de la croissance. La rentabilité a baissé, l'investissement s'est ralenti, le chômage est monté en flèche, l'État-providence est entré en crise. Au tournant des années quatre-vingt, à des degrés divers selon les pays, le capitalisme a rompu ce compromis de 1945. Les garanties de la Sécurité sociale ont été remises en cause ainsi que les conventions collectives. Les emplois précaires auxquels doivent se résigner les chômeurs ont proliféré. La hausse des taux d'intérêt réels a réservé l'argent aux plus riches et accru leurs revenus, tandis qu'elle ruinait les petits producteurs endettés et les pays du tiers monde qui avaient tenté l'industrialisation à crédit. La croissance a repris, encore plus déséquilibrée, encore moins maîtrisée. Les inégalités, à l'intérieur des pays du centre comme entre centre et périphérie, ont continué de se creuser. Une gigantesque bulle financière, grossie par la spéculation, a étendu sa gangrène sur l'économie réelle. Ce triomphe du « libéral-productivisme » débouche aujourd'hui sur la crise écologique et sociale la plus grave que le monde ait connue.

20 Changer [a] de logique [a,b]

L'exploitation d'autrui, la domination du tiers monde, le saccage de la nature ne sont pas le résultat d'un dessein explicitement diabolique, mais le résultat pervers de la logique [a] productiviste s'appuyant sur la division du travail.

Les écologistes ne refusent pas la recherche d'une meilleure efficacité pour accroître le bien-être, et cela peut passer par une division du travail. Ils critiquent les excès, les rythmes trop rapides, le franchissement des seuils au-delà desquels les collectivités humaines perdent la maîtrise de leur propre activité, pour devenir le jouet de forces qui les dépassent, incapables d'ajuster leur activité à leurs besoins et à leurs valeurs. Quand la famille d'un mineur bolivien meurt de faim parce que l'industrie du Nord n'a plus besoin de son étain ; quand l'ouvrière du textile de Roubaix est au chômage parce qu'une fillette de Macao doit accepter de faire le même métier qu'elle pour quelques francs par jour ; quand, enfin, afin de rembourser sa dette, le Brésil brûle sa forêt pour livrer un peu de viande à une Europe qui en produit déjà trop... comment l'humanité, incapable de se gérer elle-même, pourrait-elle gérer le patrimoine naturel qu'elle doit léguer aux générations futures ?

35 Si elle ne réforme pas ses structures sociales, si elle ne change [b] pas la logique [a] de son activité, l'humanité se condamne elle-même tout en détruisant la nature. Il est temps de sortir du productivisme. Il faut pour cela rompre avec la démarche « économiste » elle-même, qui prétend que l'économie a ses propres règles autonomes qui s'imposeraient aux hommes et résulteraient uniquement de comptabilisations quantitatives (en omettant d'ailleurs soigneusement de quantifier les dégâts causés à la nature). Il faut inverser les logiques [a,b], remettre l'économie au service des êtres humains dans le respect du milieu naturel dont il font partie : cette volonté fait la spécificité du regard écologiste sur l'économie. (Foing, 1994:)55

A- AVANT L'ANTI-MONDIALISATION : L'ANTIPRODUCTIVISME

Nous restons dans la première partie de l'ouvrage, plus précisément dans le cinquième article contenant deux occurrences cotextuelles de CHANGER en conclusion. Le titre, *Antiproductivisme - Produire pour vivre et non vivre pour produire*, résume la pensée et les revendications que les *Verts* développent dans l'article. Ce titre fait référence au proverbe « Manger pour vivre et non vivre pour manger » qui renvoie à un des aspects abordés par les *Verts* notamment les problèmes de la faim dans le monde engendrés par du productivisme à outrance. Cependant, cet article dénonce essentiellement les abus d'une politique industrielle libérale « inventée » en Europe et qui s'étend désormais au monde entier. Les *Verts* explicitent leur définition du productivisme qu'ils dénoncent :

Les écologistes qualifient de productivisme la logique économique qui conduit à produire toujours plus en recherchant la productivité¹⁴⁰ maximale sans réduire pour autant le travail, et sans prendre en compte d'autres contraintes comme l'utilisation de ressources naturelles, les effets de la production ou de la consommation sur le milieu ou les incidences sociales des évolutions. (Foing, 1994 : 54)

Les *Verts* parlent de « logique économique » en d'autres termes, ils s'intéressent au modèle économique qu'un pays (ou une entreprise) envisage d'adopter pour sa production de biens et ses relations économiques avec le monde extérieur. Les *Verts* dénoncent ici le fait que les pays qui tendent à l'industrialisation et au profit depuis le XIX^e siècle, ont choisi un modèle économique qui affaiblit une partie du monde pour satisfaire les besoins de l'autre partie. Ils dénoncent également le fait que tous les politiciens confondus (de gauche comme de droite) aient adhéré à cette logique productiviste¹⁴¹ de la division du travail. Ainsi, l'article contient-il les sémèmes DEVELOPPER, DEVELOPPEMENT et CROISSANCE DURABLE associés au productivisme ce qui leur confère par afférence sémique des sèmes souvent négatifs (ci-dessous) :

Cette guerre de tous contre tous se développe sans limites. [...]
Les pays capitalistes développés crurent mettre en place après 1945 un modèle de développement assurant une croissance durable pour tous. [...]
Le pillage de la nature devient la norme pour le productivisme, compromettant ainsi la 'soutenabilité' de ses modèles de développement. (Foing, 1994 : 52-53)

La dernière citation annonce l'idée de « développement soutenable », le modèle de logique économique que les *Verts* veulent mettre en place.

Le sémème CHANGER apparaît en fin d'article dans les propositions des *Verts*, telle une

¹⁴⁰ Ils donnent aussi la définition de productivité : « Dans le langage courant, la productivité est définie comme la quantité de biens fournie pour un effort donné, habituellement mesuré en temps de travail. » (Foing : 54).

¹⁴¹ Anciennement le taylorisme.

fracture lexicale face au lexique du /Développement/ précédemment évoqué. Nous verrons ce que signifie cette fracture : est-elle radicale ou développementariste ?

B- DEUX CONSTRUCTIONS SYNTAXIQUES ET ASPECTUELLES PROCHES

La proposition infinitive « Changer de logique » se décompose en « logique » complément d'objet indirect (c.o.i.) de l'infinitif « changer » dont le sujet est indéterminé. La présence de la préposition DE accentue les liens syntaxiques et sémantiques inhérents entre les deux entités (le verbe et le substantif) : elles ne peuvent acquérir aucun autre complément essentiel ; sémantiquement le procès affecte l'ensemble des traits sémantiques de LOGIQUE, ce qui n'est pas le cas lors de l'utilisation d'un déterminant : « changer la/une logique » présuppose une logique précise et pas l'ensemble du référent.

L'infinitif est ici indépendant, prédicat de la phrase (Grévisse, 1993 : §871), mais est-il réellement non-agentif au plan sémantico-discursif puisque la lecture de l'article nous dévoilera un acteur précis du changement ?

L'infinitif simple a un aspect non-accompli dont l'interprétation modale peut être la suivante :

- L'injonction convoquée pour le caractère atténuatif poli mais ferme d'un impératif ;
- Le mode optatif peut faire apparaître un espoir pour l'avenir proche du type exclamatif : « Ah! Changer de logique. ».

Ce qui apparaît intéressant c'est qu'une telle injonction révèle la pérennité des conséquences du procès. De plus, l'infinitif atténue la fracture d'un passage radical et invite le lecteur à une réflexion quant au déroulement de ce procès : il ne sera apparemment pas instantané, mais davantage ponctué dans le temps, un déroulement unique à intervalles réguliers tel que nous le révèle le test des adverbes de durée (instantanément/lentement et encore/toujours). Enfin, cet infinitif entraîne le lecteur à se poser la question suivante « comment changer de logique ? » ; le procès sera donc le produit d'une réflexion à mettre en place.

Tableau 23 : Traits aspectuels sémantiques de CHANGER a

MOYENS	TRAITS ASPECTUELS SEMANTIQUES
Semi-auxiliaires	/inchoatif/ /télique/
Adverbes de durée	/ponctué/
Préposition EN	/télique/

Si elle ne réforme pas ses structures sociales, si elle ne change pas la logique de son activité, l'humanité se condamne elle-même tout en détruisant la nature.

CHANGER est ici verbe principal au présent de l'indicatif d'une subordonnée

circonstancielle conjonctive conditionnelle introduite par « si ». Il est divalent avec pour prime actant le sujet « elle », et pour second actant le c.o.d. « la logique de son activité ». Le pronom personnel « elle » est une postposition de l'antécédent « l'humanité ». Ce pronom active le suspens qui met le lecteur dans l'impatience de connaître cet antécédent sémantiquement destiné à une mort certaine si les conditions annoncées ne sont pas réunies pour le sauver.

Le présent de l'indicatif obéit ici aux lois de concordance des temps dans les propositions conditionnelles introduites par « si » précédées d'une proposition principale au présent. L'utilisation du présent marque une urgence de l'action à mener, face à une condamnation annoncée, le changement devient donc primordial : la condition nécessaire afin d'éviter un avenir catastrophique.

Tableau 24 : Traits aspectuels sémantiques de *CHANGER b*

MOYENS	TRAITS ASPECTUELS SEMANTIQUES
Semi-auxiliaires	/inchoatif/ /télique/
Adverbes de durée	/ponctué/
Préposition EN	/télique/

Au plan sémantico-pragmatique, et dans ce contexte politique, les deux procès énumérés dans ces constructions conditionnelles, ne peuvent être envisagés de façon instantanée : il est matériellement difficile de modifier instantanément les structures sociales et économiques d'un pays. Néanmoins, il ne s'agit pas d'un continuum évolutionniste, mais de fractures échelonnées dans le temps (/ponctué/) et qui, additionnées les unes aux autres engendrent les conséquences souhaitées.

De ce fait, la première construction acquiert le trait sémantico-aspectuel /ponctué/ par afférence sémique des traits de l'occurrence explicative de la nécessité du premier procès (Changer de logique).

Ajoutons qu'ils sont tout deux des seuils dès l'instant où l'accomplissement des procès est entier, *CHANGER* n'est pas envisagé ici comme le début uniquement d'un déroulement, mais comme contenant le début et la fin de chaque procès uniques réitérés.

C- UNE CRITIQUE INTENSE VS UN CHANGEMENT MODERE

Le titre de l'article, *Antiproductivisme*, est évocateur de /Changement/ pour un lecteur averti en écologie politique. L'antiproductivisme est une bataille menée de longue date par les *Verts*, et les écologistes de gauche en général. Le productivisme, lié au libéralisme et à la

mondialisation « inégale¹⁴² » des échanges, n'est pas « naturel » pour l'homme et son bien-être, aussi, les écologistes veulent-ils changer cet état de fait.

Dans cet article, les *Verts* placent le lecteur dans l'impression référentielle du choix économique. L'isotopie générique mise en évidence est précisément celle du choix de la politique économique à mettre en place. Comme souvent dans les articles de cet ouvrage, ce choix passe par la suppression d'un système au profit de celui des *Verts* ; il s'agit ici de la description d'une structure économique à éliminer au profit de celle que les auteurs présenteront.

Cette dichotomie fonctionne autour du sème /temporalité/ qui parcourt l'extrait et fonctionne sur la représentation binaire suivante : un avant et un après que nous nommerons /antériorité/ vs /postériorité/. La politique décrite appartient au passé et devra être changée dans un avenir proche. Le temps est d'abord lexicalisé grâce à des dates qui introduisent les paragraphes les plus dysphoriques à l'égard du passé :

1.1 : « En vingt-cinq ans ».

1.12 : « Au tournant des années quatre-vingt ».

Ensuite il apparaît dans la morphologie temporelle des verbes qui se scindent en deux temporalités distinctes : celle du passé attribué au productivisme, et celle du présent parfois panchronique¹⁴³ qui place le lecteur face à des affirmations qui paraissent inéluctables :

1.1 : « le productivisme nord-occidental connut une croissance éclatante ».

1.27 : « Les écologistes ne refusent pas la recherche d'une meilleure efficacité ».

1.40 : « l'humanité se condamne elle-même », présent panchronique accentué par la présence d'une phrase conditionnelle.

L'utilisation du passé simple à propos du productivisme révèle la distance temporelle acquise entre la mise en place de ce modèle économique et la situation actuelle : c'est un vieux modèle dont l'apogée est révolu (« connut une croissance »). Le texte suit une évolution temporelle notable qui commence au passé simple, se poursuit à l'imparfait et au passé composé pour finir au présent après le titre « Changer de logique ». Cet effet peut avoir pour conséquence de rassurer le lecteur qui lit des propositions 'dans son temps', le présent. Les auteurs s'approchent ainsi du lecteur et s'approprient les conséquences à venir quels que soient les choix de l'électeur (voter pour les *Verts* ou pas car ils prévoient les conséquences tant de l'application de leurs propositions que de leurs rejets, ce qui est apparemment coutumier dans les programmes politiques).

¹⁴² Selon les *Verts*.

¹⁴³ Cf. Chapitre III.

1. Productivisme : isotopie spécifique /intensité/

Dans le domaine //ÉCONOMIE ÉCOLOGISTE// de cet article (il s'agit de l'économie mais dans une perspective écologiste, ce qui peut avoir une incidence sur certains sèmes rencontrés), les sèmes de PRODUCTIVISME apparaissent dans le taxème /COURANTS THEORIQUES/¹⁴⁴, aux côtés notamment des sèmes LIBERALISME, MARXISME, KEYNESIANISME :

- Sèmes spécifiques à la classe : /système/, /organisation/, /gestion/, /industrialisation/, /développement/. Ce taxème n'est pas celui de théories extrémistes de l'économie ; ainsi, contient-il des courants classiques, dont les ambitions ne sont pas *a priori* la surexploitation d'un/e pays/classe sociale par un/e autre.
- Sèmes afférents spécifiques au sème PRODUCTIVISME dans le contexte du programme des *Verts* : /domination/, /exploitation/, /destruction/ en plus des sèmes de la théorie libérale. Ajoutons que le lexème contient le sème inhérent /valeur négative/ activé par le terme « péjoratif » qui le désigne (Rey, 1994b).

Ce courant serait la branche économique extrémiste du courant néo-libéral ; de fait, l'antiproductivisme voulu par les *Verts* serait-il une branche extrémiste d'un courant qui irait à l'encontre du libéralisme tels que le marxisme ou le keynésianisme ?

Il est donc primordial pour les *Verts* d'envisager un système de remplacement à la fois à l'organisation des échanges, mais aussi et avant tout, aux mentalités des politiciens et des industriels qui développent ce système. L'objectif est double, en conséquence complexe, dès l'instant où il est impératif pour les écologistes d'innover dans un domaine qui aborde les fondations des marchés économiques mondiaux actuels, mises en place depuis la deuxième moitié du XX^e siècle, après la seconde guerre mondiale.

Cet article contient une contradiction isosémique qui apparaît dans le choix lexicosémantique des termes spécifiques à ces logiques économiques qui s'affrontent. Nous avons l'isotopie du sème spécifique /intensité/ qui circule selon une échelle de valeur des acteurs présents : dès l'instant où les auteurs évoquent le productivisme, nous avons le sème /intensité extrême/ ; et dès qu'il est question de la nouvelle logique économique à mettre en place, ce sème s'affaiblit au profit du sème /intensité modérée/. Ainsi, retrouvons-nous cette modération déjà présente dans la première occurrence de CHANGER (p.40 : « Ni droite ni gauche ») qui est

¹⁴⁴ Et nous pourrions préciser « du XX^e siècle, dans les pays industrialisés » car il en existent d'autres qui n'ont plus cours de nos jours, ou qui n'ont jamais été développés dans nos pays, en conséquence, ils ne sont pas pertinents dans ce contexte.

difficilement envisageable, au préalable, dans sa définition et dans son utilisation en contexte.

L'isotopie du sème /intensité/ n'est pas nouvelle dans l'ouvrage (cf. les trois occurrences de la page 49), mais ne s'applique pas ici au procès de *changer*, au contraire, à celui de l'état actuel des choses contesté par les *Verts*. C'est d'ailleurs leur contestation qui est intensive, davantage que leurs propositions pour « changer de logique ». Le sème /intensité extrême/ apparaît dans les sémèmes suivants au fil de l'extrait de l'article recopié ci-dessus ; quelques commentaires accompagnent chacun d'entre eux afin d'explicitier le sème.

a. /intensité extrême/ dans des sémèmes

CONNUT (1.1) : intensif d'un passé composé plus fréquemment employé en français contemporain.

ÉCLATANTE (1.1) : intensif de « grande » dans un tel contexte.

POMPANT (1.2) : intensif de « prendre » car c'est généralement jusqu'à épuisement du gisement quand il s'agit de « ressources naturelles ».

RICHESES (1.2) : ce sont des ressources mais précieuses uniquement.

TIERS-MONDE (1.2) : devient intensif par afférence à « nord-occidental, (1.1) ».

ENTASSANT (1.2) : valeur négative intensive, utilisation péjorative du terme.

ARTIFICIALISANT (1.3) : valeur négative intensive.

CRISES (1.3) : valeur négative intensive.

ÉCLATERENT (1.4) : intensif de « arrivèrent » dans un tel contexte ; mais annonce la « révolte » de la ligne 5 et rappelle « l'éclatante » réussite du système 1.1. Intensif du passé composé (cf. 1.1 : CONNUT).

REVOLTE (1.5) : passage radical d'un état à un autre ; changement radical.

COMMUNIAIENT (1.6) : intensif de « associaient ».

Jusqu'à la ligne 6 les sémèmes reflètent une certaine mouvance « éclatante », comme éclairée au grand jour, animés de passion tant d'un côté que de l'autre des partisans. Le sème /clarté/ voire /éblouissant/ peuvent être aisément convoqués en raison de l'afférence de /intensité extrême/. Cependant, dès la ligne suivante, le sème disparaît pour laisser place à l'assombrissement des événements. En effet, le sémème S'EST ENLISE apporte le sème /sombre/ qui lui est inhérent, relatif à l'enfouissement dans la terre : l'absence de lumière. Le sème apparaîtra alors de façon afférente dans les autres sémèmes dès l'instant où le sémème S'EST ENLISE constitue l'état (profond) voire le lieu actuel du productivisme.

S'EST ENLISE (1.6) : intensif de « est resté ».

TRANSFORMANT (1.7) : intensif de *changer* dans un tel contexte ; les acteurs conservent leur substance, mais sont désormais physiquement et moralement méconnaissables.

EXECUTANTS (l.7) : valeur négative intensive, déshumanisation péjorative de « travailleurs », « ouvriers » ou même « hommes ». Devient intensif par inférence avec « robots » : une machine qui exécute des ordres sans réflexion. Ce sémème pourrait être considéré comme un terme spécifique à l'économie et plus précisément à l'organisation économique de la division du travail décrite pour le taylorisme :

Décomposition du travail en tâches parcellaires et répétitives réparties entre plusieurs exécutants (le taylorisme) (Rey, 1994b : art. Division)

ROBOTS (l.7) : valeur négative intensive car est sensée représenter des « hommes » dans ce contexte ; et il est difficilement acceptable pour les *Verts* de transformer des humains en robots.

DENIAIT (l.7) : intensif de « refuser ».

ENTRAVER (l.8) : intensif de « annuler ».

DE PLUS EN PLUS (l.8) : accroissement à la limite de la démesure dans un tel contexte écologiste.

MONTE EN FLECHE (l.10) : « suppose un volume notable » (Rastier, 1989a:) 156. « Flèche » : suppose une rapidité et une verticalité impressionnante.

PRECAIRES (l.14) : plus que pauvres.

SE RESIGNER (l.15) : intensif de « accepter » mais dévalorisation de l'acteur qui doit accepter en abandonnant ses rêves ou une part de sa liberté.

PROLIFERE (l.15) : valeur négative intensive d'un développement incontrôlable.

HAUSSE (l.15) : suppose une augmentation soudaine contrairement à « montée » ou « augmentation » qui sont davantage progressifs.

AUX PLUS RICHES (l.16) : « plus » superlatif intensif par inférence sémique avec « petits » ; « riches » intensif par inférence sémique avec « endettés ».

ACCRU (l.16) : intensif de « augmenter » accompagné ici du sème verticalité que l'on retrouve par afférence dans « ruinaut » qui contrairement à « accru » se trouve au bas de l'axe vertical.

RUINAUT (l.16) : contraire de « accru ».

PETITS PRODUCTEURS ENDETTES (l.17) : contraire de « plus riches ».

ENCORE PLUS (l.18) : suppose un nombre très élevé accentué par l'itération supposée par ENCORE.

ENCORE MOINS (l.18) : suppose un nombre très bas accentué par l'itération supposée par ENCORE..

GIGANTESQUE (l.20) : intensif de « grand ». La gradation sémantique s'accélère, les *Verts* décident d'utiliser des hyperboles (une gigantesque bulle financière).

GROSSIE (l.20) : « suppose un volume notable » (Rastier, 1989a:) 156.

ÉTENDU (l.20) : devient intensif par inférence sémique avec « gangrène » ; l'extension d'un tel

phénomène ne peut être que négative à l'extrême.

GANGRENE (1.21) : terme sémantiquement intensif car véhicule une maladie irréversible qui entraîne obligatoirement une amputation de l'objet ; le sémème contient les sèmes /extention/ et /négatif/.

TRIOMPHE (1.21) : intensif de « victoire » ; comme si le procès était irréversible.

Cependant, malgré la présence de /intensité/, le sème /sombre/ a parcouru le texte et cette victoire est celle d'un mal dont l'apogée ne peut que se situer dans les enfers. Ce terme n'est pas fortuit puisque plus bas, c'est de DIABOLIQUE dont il sera question.

LIBERAL-PRODUCTIVISME (1.21) : intensif car « libéral » est une doctrine économique précise et « productivisme » en est une autre ; l'association des deux ne peut être que négative dans le programme politique d'un parti qui dénigre les deux.

LA PLUS (1.22) : superlatif qui suppose l'atteinte d'un seuil dans le degré de valeur envisagé.

CHANGER (1.23) : le verbe est ici intensif provisoirement aux yeux de l'expansion du sème dans ce qui précède ; cependant nous verrons qu'il sera réactualisé selon la politique envisagée par les *Verts* pour remédier à l'intensité du productivisme.

EXPLOITATION D'AUTRUI (1.24) : l'intensité est culturellement afférente ici car dans nos sociétés « modernes » il n'est culturellement pas admis d'exploiter un être vivant en général.

DOMINATION (1.24) : idem « exploitation d'autrui ».

SACCAGE (1.24) : intensif de « destruction » ; le « saccage » est davantage barbare que la destruction et renvoie à des représentations du mal que l'on rencontre lexicalisé dès la ligne suivante.

DIABOLIQUE (1.25) : représentation du mal par la figure biblique ultime ; paroxysme de l'intensité.

PERVERS (1.25) : il n'y a pas de lexicalisation possible plus intensive que la précédente alors les auteurs la déclinent ; ici la perversion.

b. Résumé des reproches des *Verts*

EXCES (1.28) : aboutissement extrême des procès envisagés par le productivisme.

TROP (rapides) (1.29) : excessif.

FRANCHISSEMENT DES SEUILS (1.29) : dépassement des normes (socio-économiques) admises.

PERDENT LA MAITRISE (1.30) : l'homme perd tout ; l'intensité reste au niveau du paroxysme atteint depuis le sémème DIABOLIQUE, mais se focalise sur les victimes et s'associe désormais à des sèmes relatifs à la chute tels que /soumis/ ou /dominés/.

JOUET (1.30) : devient intensif par afférence du sème /humain/ du sémème COLLECTIVITES HUMAINES. Le sème /soumis/ subsiste.

FORCES (I.30) : intensif car présuppose ici une relation dominants/dominés irréversible grâce à l'afférence du sème du sémème suivant /soumission/.

DEPASSENT (I.31) : intensif car dénote une soumission par perte de moyens propres à l'humain.

INCAPABLES (I.31) : la chute par afférence sémique depuis le sémème PERDENT LA MAITRISE est d'autant plus intense que l'intensité du mal a été paroxysmique.

MEURT DE FAIM (I.32) : idem précédent.

QUELQUES FRANCS (par jour) (I.35) : idem précédent.

(Produit déjà) TROP (I.36) : suppose un volume excessif.

b. Isosémie de /intensité/ dans les grammèmes

Le sème /intensité/ est également actualisé dans le signifié de grammèmes associés à des sémèmes le contenant déjà. Ceci est notable pour le grammème du pluriel rencontré chez Rastier et à propos duquel il conclut :

/intensité/ serait un des sèmes virtuels du grammème du pluriel ; il pourrait être actualisé dans tout contexte où la récurrence de ce sème définit une isotopie.
(Rastier, 1989a : 156)

Nous pouvons conclure dans ce sens dès l'instant où ce grammème apparaît en effet dans des sémèmes 1/contenant /intensité/, renforcés par la présence d'autres sémèmes qui *a priori* ne le 2/contiennent pas :

1/riche-s, crise-s, éclatère-nt, communiaie-nt, exécutant-s, robot-s, précaire-s, au-x plus riche-s, le-s petit-s producteur-s endetté-s, perde-nt la maîtrise, collectivité-s humaine-s, force-s, dépasse-nt, Incapable-s, quelque-s franc-s.

2/produit-s, ville-s, campagne-s, (crises) écologique-s localisée-s, pollution-s, encombrement-s, le-s mouvement-s, naquire-nt, gain-s, machine-s, coûteuse-s, outil-s, année-s, garantie-s, convention-s collective-s etc.

La liste serait fastidieuse d'autant plus que l'intérêt est dans le rapprochement entre ces sémèmes au pluriel et « le productivisme ». En effet, on notera que « le productivisme » est l'acteur qui agit le plus souvent sur des objets pluriels, comme s'il affrontait seul le monde entier et que ce dernier en subisse les conséquences. L'intérêt est de s'apercevoir alors que la grande majorité des conséquences négatives dues au productivisme sont au singulier :

Le productivisme prend les richesses
 entasse les produits dans les villes
 (fait) des crises écologiques
 (fait) des mouvements d'écologie politique
 transforme les exécutants en robots

entrave les gains malgré les machines
ôte les outils de régulation
remet en cause les garanties
remet en cause les conventions collectives
(fait) des emplois précaires
(fait) des chômeurs résignés
accroît l'argent des riches
ruine les petits producteurs endettés

Les conséquences sont :

La rentabilité a baissé
L'investissement s'est ralenti
Le chômage est monté en flèche
L'État-providence est entré en crise
La croissance déséquilibrée
La gangrène (s'étend)
Ce triomphe
La crise écologique et sociale
L'exploitation
La domination
Le saccage

Les inégalités ont continué de se creuser (l.18) : ce pluriel est à la fin du chapitre qui dénonce l'évolution du phénomène. Le pluriel vient ici résumer les conséquences négatives du productivisme, et acquiert le sème /intensité/ par afférence avec les sémèmes précédents et suivants. Stylistiquement il est un tremplin pour la phrase suivante dans laquelle les auteurs approchent au paroxysme du sème /intensité/ et de leur description critique, et y resteront le temps du premier paragraphe de la partie finale.

Enfin, l'intensité peut également être décrite dans l'accumulation des charges contre le modèle économique en question, qui développe un sentiment de double acharnement : 1/un acharnement économique, celui des productivistes pour toujours exploiter davantage le reste du monde, et 2/un acharnement politique, celui des *Verts* pour trouver toujours une nouvelle conséquence négative du modèle.

Cependant, un bémol aux accusations est à noter dans l'apparition des sémèmes DIABOLIQUE et PERVERS. La cooccurrence de ces sémèmes annule quelque peu l'effet intense

du premier après la lecture du deuxième. De plus, DIABOLIQUE, associé à DESSEIN et EXPLICITEMENT, apparaît dans une phrase (1.25) qui nie sa procédure. Cet effet rétroactif sur l'intensité développée jusqu'alors est associé à la définition du lexème *effet pervers*¹⁴⁵ qui correspond le mieux lexicographiquement au sémème RESULTAT PERVERS du texte. Ainsi, si le résultat obtenu n'est finalement pas celui attendu, alors les acteurs du productivisme, qui n'avaient pas d'intentions fondamentalement (« explicitement ») diaboliques, ne sont pas à blâmer. Le sème /inattendu/ fait une apparition quelque peu surprenante après tout le discours négatif qui précède. Néanmoins l'intention reste ambiguë dès l'instant où d'un côté les *Verts* justifie la perversité du système par son caractère inattendu, mais de l'autre, ils laissent planer le doute dans le sémème EXPLICITEMENT : les productivistes auraient-ils eu implicitement des intentions diaboliques ? L'éthique culturelle dans laquelle nous évoluons nous invite à répondre par la négative, mais les auteurs restent sans réponse.

Notons que cette atténuation apparaît dans la partie où les *Verts* donnent leur solution pour régler les problèmes décrits, et qu'ils affirment ne pas être entièrement opposés au système « libéral » de façon générale. Ils dénoncent essentiellement les « excès » de la logique productiviste, et tentent d'exposer la nouvelle logique qu'ils voudraient mettre en place. Nous assistons à la mise en place progressive du sème /intensité modérée/ face au sème /intensité extrême/. Allons-nous le retrouver et constituera-t-il une nouvelle isotopie sémique ? Étant donné que les *Verts* l'utilisent pour la première fois et ceci dans le cadre de l'explicitation partielle de leur politique, nous pouvons penser qu'il réapparaîtra.

c. Une deuxième isotopie spécifique : le sème /valeur/

Sur une échelle des valeurs péjoratives ou mélioratives, accordées aux représentations socio-culturelles véhiculées par les sémèmes, le sème spécifique /valeur/ varie de /valeur négative/ (péjoratif) à /valeur positive/ (mélioratif). Ce sème apparaît dans les sémèmes soit par afférence, soit par actualisation (par exemple le sémème MEILLEURE (1.27) contient de façon inhérente le sème /valeur positive/).

L'accumulation de faits négatifs dénoncés par les *Verts* motive le sème /valeur négative/ dans tout le début du passage. En effet, en reprenant chacun des sémèmes précédemment énumérés, nous pouvons à tous leur ajouter ce sème qui s'articule avec /intensité/ et à deux, ils contribuent ainsi à mettre le lecteur en attente d'une solution afin de sortir de ce mauvais extrémisme. L'association de ces deux isotopies /intensité/ et /valeur/ engendre l'impatience du

¹⁴⁵ « Détourné de sa fin, non conforme aux résultats escomptés » Rey Alain. *Nouveau Petit Robert, Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*. Nouvelle édition. Paris, France: Dictionnaires le Robert, 1994b. .

militant-lecteur quant aux solutions proposées par les *Verts* pour faire cesser cette escalade vers un état extrême en tout point : force extrême, mal extrême.

Les deux sèmes /valeur positive/ et /valeur négative/ s'entrecroisent au fil de l'extrait dès l'instant où les *Verts* dénoncent un état et supposent qu'ils pourront le changer « en mieux ». Il apparaît que plus l'intensité d'une des valeurs s'accroît, et plus l'autre la suit mais rarement lexicalement, la valorisation du modèle « antiproductiviste » que veulent développé les *Verts* n'est pas exprimée. Dans une phrase nous rencontrons une opposition lexicalement marquée : « Des crises écologiques (1.3) » ont pour conséquence la « Révolte contre ce modèle (1.5) » ; mais les traits permettant la mise en place du contre-modèle sont les contraires supposés des traits contenant le sème /valeur négative/.

Ce choix stylistique n'est pas fortuit, il est lié au genre du programme politique qui présuppose

1. Que les auteurs ont des solutions aux problèmes exposés.
2. Que ces solutions sont meilleures que celles de leurs prédécesseurs ou opposants.

Ainsi, les sémèmes chargés du sème /valeur positive/ sont-ils en nombre restreint et apparaissent en majorité après la deuxième partie de l'article, après le titre « Changer de logique », partie qui est censée révéler la solution des *Verts* à ce problème économique. La /valeur positive/ sera-t-elle accompagnée du même sème /intensité extrême/ qui caractérise particulièrement le sème /valeur négative/ ?

2. Deux logiques économiques opposées ?

Le passage, contient cinq occurrences lexématiques de *logique* qui représentent deux sémèmes : a/la logique productiviste et b/la logique antiproductiviste voulue par les *Verts*.

1. 1.5 : « Le modèle lui-même s'est enlisé dans sa propre logique » : a
2. 1.23 : « Changer de logique » : a-b
3. 1.26 : « Le résultat pervers de la logique productiviste » : a
4. 1.39 : « Si elle ne change pas la logique de son activité » : a
5. 1.45 : « Il faut inverser les logiques » : a-b

Notons que c'est une isotopie sémique qui active la définition de la LOGIQUE désirée par les *Verts*, celle qui n'apparaît pas isolée lexicalement. En effet, dans le domaine //ÉCONOMIE ÉCOLOGISTE//, le sémème LOGIQUE-a s'associe aux sèmes du sémème PRODUCTIVISME du taxème /COURANTS THEORIQUES/ ; le sémème LOGIQUE-b s'associe-t-il à un courant économique précis ? La logique économique décrite par les *Verts* pourrait-elle être assimilée à celle appelée « économie du développement local » ? Ce modèle privilégie le développement de l'économie locale (tant agricole qu'industrielle et artisanale), et prévoit une ouverture

extérieure afin d'intégrer de nouveaux marchés et de développer les échanges commerciaux ; on parle d'économie endogène¹⁴⁶. Cependant, la logique antiproductiviste des *Verts* n'est pas explicitement décrite et porte même le lecteur à douter de son caractère « anti »-productiviste.

En effet, dans la deuxième phrase de la deuxième partie de l'extrait (l.27) les *Verts* affirment ne pas être entièrement contre la logique productiviste. Quels sont, en conséquence, les sèmes qui activent le sémème LOGIQUE-b en d'autres termes le sémème ANTIPRODUCTIVISME ? En nous plaçant dans le taxème /COURANTS THEORIQUES/ du domaine //ÉCONOMIE ÉCOLOGISTE//, nous avons vu que les sèmes de PRODUCTIVISME représentent une branche extrémiste du néo-libéralisme (pour être plus juste¹⁴⁷). Voyons les sèmes que le contexte du programme des *Verts* nous permet d'extraire à propos de ces deux courants synchroniques dans nos pays industrialisés. Précisons que l'antiproductivisme tend à représenter le contraire du productivisme, c'est ce que les auteurs du programme nous expliquent jusqu'à la phrase approbative de la ligne 27. Ensuite, il est explicite que les *Verts* accordent une certaine crédibilité à la branche non-extrémiste du système dénigré – notamment en approuvant la division du travail – et entrent, de fait, dans la logique libérale.

Légende du tableau 25 : Nous avons supprimé les sèmes relatifs à la théorie libérale qui est sous-jacente au productivisme ; cependant ils peuvent être représentés comme suit : /libre entreprise/, /individualisme/, /propriété privée/, /libre concurrence/.

Les cases contenant des symboles binaires entre parenthèses révèlent qu'il s'agit encore ici de suppositions, car les auteurs du programme n'ont pas explicité les sèmes en question à ce stade du développement.

Tableau 25 : Les sèmes du taxème /COURANTS THEORIQUES/

Sémèmes	PRODUCTIVISME	ANTIPRODUCTIVISME
Sèmes spécifiques inhérents		
valeur négative	+	-
valeur positive	-	+
Sèmes spécifiques afférents		
intensité extrême	+	(-)
intensité modérée	-	(+)
inattendu	+	-
contrôlé	-	+
destruction	+	-
partage	-	+

Ce tableau, quelque peu simpliste, révèle ce que les *Verts* explicitent dans leur

¹⁴⁶ Il n'existerait apparemment pas « d'économie exogène », cependant, mes connaissances en économie restent très limitées.

¹⁴⁷ Bernard, 1996.

programme. Cependant, il cache leur approbation implicite d'une partie de la logique productiviste, celle qui n'est pas radicale (suppression du sème /intensité/) dès lors qu'ils dénoncent les abus du système mais approuvent la division du travail. Notons que cette division est récusée dès l'instant où elle devient internationale¹⁴⁸ et entraîne dans l'excès le libéralisme sous-jacent. Ainsi, la division du travail qu'ils acceptent serait-elle davantage locale et donc leur logique entrerait dans le courant précédemment évoqué de l'économie du développement local.

Néanmoins, il reste le fait que la division du travail soit une notion associée au sème afférent culturellement marqué /valeur négative/ au sein des idéologies dites de gauche ; comment les *Verts* peuvent-ils la lexicaliser aussi explicitement ? Le sémème DIVISION DU TRAVAIL apparaît avec des sèmes propres aux *Verts*, ils le construisent selon leur point de vue politique grâce à l'afférence du sème /valeur positive/ qui circule autour de lui de la façon suivante :

NE REFUSENT PAS (1.27) : euphémisme¹⁴⁹ pour « acceptent » qui est une position forte en politique car généralement on accepte ce que ses partisans disent ou veulent, mais rarement ce qu'un opposant affirme. Cependant, l'utilisation de la formule négative engendre une certaine réflexion positive associée à une réserve qui active le sème /intensité modérée/ précédemment rencontré.

MEILLEURE (1.27) : superlatif.

EFFICACITE (1.27) : valeur positive culturellement reconnue et doublée du superlatif précédent.

ACCROITRE (1.27) : sur l'axe vertical ce sémème est positivement marqué car est positionné vers le haut ce qui est culturellement positif dans nos sociétés ; en outre, il s'associe à la valeur positive de l'objet qu'il régit : le bien-être.

BIEN-ÊTRE (1.28) : état de bonheur intense ; nous pourrions l'associer par afférence sémique encyclopédique au sémème DIABOLIQUE : le mal extrême ne peut avoir comme opposé que la béatitude intense.

PEUT PASSER (1.28) : modalisation atténuative d'un procès qui semblerait radical dans le programme d'un parti souvent opposé à toutes formes d'obligation.

Ainsi, placé en fin de phrase, le sémème DIVISION DU TRAVAIL, acquiert le sème /valeur positive/ par afférence sémique, et grâce à l'isotopie spécifique du sème en question dont l'aspect mélioratif s'attache essentiellement au thème des « idées/solutions des *Verts* ». Notons que dans la phrase précédente DIVISION DU TRAVAIL ne possédait pas encore le sème /valeur

¹⁴⁸ Les exemples qu'ils nous donnent sont ceux des dérapages de la division internationale du travail : « Spécialisation de chaque pays dans les productions pour lesquelles il est avanta-gé » (Rey , 1994b).

¹⁴⁹ Nous n'osons pas arguer en faveur d'une litote qui est davantage littéraire et suggère trop de « non-dit » ; cependant la politique sait en user, nous pourrions l'accréditer.

positive/, mais il n'était pas le même sémème : EXPLOITATION (1.24), DOMINATION (1.24), SACCAGE (1.24), DIABOLIQUE (1.25), PERVERS (1.25), PRODUCTIVISTE (1.26), ces sémèmes contiennent les sèmes /intensité/ et /valeur négative/. Ainsi, le sémème DIVISION DU TRAVAIL placé à la fin ne peut que les contenir lui aussi par isotopie spécifique confirmée par le savoir encyclopédique de tout militant écologiste *Verts* pour lequel ce système économique ne fait pas partie de ses objectifs politico-économiques. Cependant, rétroactivement, le sème /valeur positive/ pourrait s'activer en partie et réajuster la valeur très négative attribuée au productivisme en fin de présentation.

La rencontre au pluriel des deux sémèmes LOGIQUE-a-b a lieu dans la dernière phrase du chapitre : « Il faut inverser les logiques, 1.45 » ; phrase suivie comme d'un résumé des sèmes du sémème LOGIQUE-b dans le taxème /ANTIPRODUCTIVISME/ du domaine //ÉCONOMIE ÉCOLOGISTE// subsumé par la dimension /humain/.

Tableau 26 : Les sèmes du taxème /ANTIPRODUCTIVISME/

Sémèmes	Sèmes spécifiques inhérents		Sèmes spécifiques afférents			
	intensité	valeur	détachement contrôlé	domination	partage	scientificité
REMETTRE	modérée	positive	+			
AU SERVICE				+		
RESPECT					+	
MILIEU NATUREL						+

Ce tableau, établi aussi grâce au tableau du taxème /COURANTS THEORIQUES/, permet de construire une représentation de ce que peut contenir la logique des *Verts* : le sémème REMETTRE associe certains de ses sèmes avec ceux de REFORMER qui décrit un retour aux origines. Cependant, ce retour doit à l'inverse du modèle précédent, être contrôlé afin que chacun (ÊTRES HUMAINS et MILIEU NATUREL) soit respecté et ne se laisse pas CONDAMNER et DETRUIRE (1.40) par des éléments extérieurs à son caractère « naturel » (l'économie au service de l'humain et pas l'inverse).

Le sémème MILIEU NATUREL appartient au taxème (davantage que ÊTRES HUMAINS qui lui est inhérent en raison de la dimension /humain/) car il est la spécificité suprême des écologistes, et apparaît dans nombre de taxèmes de l'ouvrage dans des domaines aussi divers que variés. Il permet ici tant d'associer les hommes et la nature dans un domaine où celle-ci n'est pas attendue, que de lier leur destin : les hommes en « font partie ». Le sème /scientificité/ qui l'accompagne est dû essentiellement à la présence de MILIEU qui est un terme de l'écologie

scientifique et de la biologie¹⁵⁰. L'ajout de l'adjectif NATUREL est fréquent dès l'instant où le sème MILIEU peut être interprété avec un sens courant (« centre ») étant donné que le contexte politique n'est pas enclin à ce genre de vocabulaire.

Remarque : Dans des ouvrages scientifiques MILIEU apparaîtra seul ou accompagné un adjectif précisant le caractère spécifique du « milieu naturel » en question : le milieu aquatique, le milieu forestier.

Dans cette classification essentiellement morphologique, l'origine géographique est mise entre parenthèse et les exigences vis-à-vis du milieu ne sont prises en compte que pour autant qu'elles limitent l'éventail des espèces cultivables. (Drouin, 1999)

Un tel rappel semble incongru dans le programme d'un parti pour lequel l'homme est évidemment dans la nature, mais les auteurs nous rappellent que l'économie s'attache à détruire la nature « naturelle », celle dans laquelle nous vivons mais que nous ne contrôlons pas (le caractère scientifique de MILIEU est comme une donnée immuable telle que « le soleil se lève à l'est »). L'être humain doit, en conséquence, adopter les sèmes de l'antiproductivisme pour se sauver (sinon condamnation, l.40) et sauver son habitat (sinon destruction, l.40).

Pourquoi une telle explicitation en fin de chapitre confirmerait-elle qu'il s'agit 1/de la définition de la logique économique que les *Verts* souhaitent mettre en place et 2/que leur stratégie politique est l'inversion des logiques et non leur changement (remplacement) ?

La conclusion tend à résumer les points traités dans l'article, et jusqu'alors les auteurs se sont contraints à cette règle.

La dernière phrase contient les sèmes de ce que nous appellerons « l'idéologie socio-écologiste des *Verts* » : la nature doit être intégrée aux activités humaines (« gérer le patrimoine naturel », l.37) et gérée dans le respect des deux entités, comme l'économie qui ne doit pas s'imposer aux hommes (l.43). Ainsi, pouvons-nous envisager un taxème /ACTANTS DE L'ANTIPRODUCTIVISME/, les êtres vivants ou objets que les *Verts* mettent en contact dans le domaine //ÉCONOMIE ÉCOLOGISTE// qu'ils décrivent.

N'occultons pas le fait que ce domaine a pour dimension supérieure le sème /humain/, qui, d'un point de vue macro-sémantique, le place dans une perspective où l'acteur principal est l'homme, et l'activité principale est humaine et pas « naturelle » dès l'instant où l'économie financière n'existe que par l'humain (ce n'est pas un phénomène du « milieu naturel »). Cette distinction est importante quant aux procès que les acteurs en question peuvent subir ou faire subir : l'humain est censé contrôler les éléments qu'il crée (comme un système économique) ; en revanche, les éléments qu'il ne crée pas (la nature) sont plus difficiles à contrôler même si

¹⁵⁰ Cf. Historique de l'écologie politique.

les *Verts* veulent « gérer le patrimoine naturel » (1.37).

Tableau 27 : Les sèmes du taxème /ACTANTS DE L'ANTIPRODUCTIVISME/

Sémèmes	Sèmes spécifiques inhérents			Sèmes spécifiques afférents		
	animé	inanimé	partage	système	dominé	dominant
ÉCONOMIE		+	+	+	+	
ÊTRES HUMAINS	+		+			+
HUMANITE	+		+			+
MILIEU NATUREL	+	(+)	+	+	+	
PATRIMOINE NATUREL	(+)	+	+	+	+	

En associant les sèmes du taxème /ANTIPRODUCTIVISME/ (la décomposition sémique de la théorie) à ceux du taxème /ACTANTS DE L'ANTIPRODUCTIVISME/, nous pourrions comprendre les rôles attribués à chaque participant.

Les sèmes /à gérer/ et /gère/ viennent de l'afférence avec le sémème GERER (1.37) qui est un procès dont l'objet est PATRIMOINE NATUREL. La gestion est un sème inhérent au domaine //ÉCONOMIE// ; l'entrée *économie* du TLF révèle : « Art de gérer ». Dans le programme des *Verts* la gestion implicite concernait jusqu'alors des objets créés par l'homme : « la croissance encore moins maîtrisée, 1.18 », « les collectivités humaines perdent la maîtrise de leurs propres activités, 1.30 » (sèmes /diriger/ + /valeur négative/). La gestion explicite de « l'humanité » et celle du « patrimoine naturel » est nouvelle et surtout apparaît dans le domaine //ÉCONOMIE ÉCOLOGISTE//. Cependant, le sémème GERER conserve ses sèmes inhérents notamment /diriger/ et /pour autrui/ (Imbs Quémada, 1977:) : pour gérer, il faut des règles auxquelles tous les objets se soumettent. Cette occurrence pose alors un problème éthique : l'humanité peut être considérée comme une entité à diriger dès l'instant où les sociétés obéissent à des règles précises, mais le patrimoine naturel peut-il être dirigé ? Peut-on envisager la direction d'une entité « naturelle » qui évolue selon des règles non soumises aux hommes ?

Si la nature acquiert le sème /dominé/ par afférence du sème /diriger/ de GERER, le sémème PATRIMOINE NATUREL le contient et l'associe à MILIEU NATUREL par inférence dans le contexte. PATRIMOINE crée un lien inhérent d'appartenance réciproque entre « l'humanité » qui doit le gérer et la nature dont elle est la 'fille'. Nous avons conclu à une afférence entre les sémèmes MILIEU NATUREL et PATRIMOINE NATUREL en raison

1/ De leur ressemblance morphosyntaxique : l'adjectif NATUREL n'apparaît que dans ces deux occurrences ;

2/ De leur symétrie sémantique bancaire : ils évoquent tous les deux la nature opposée à l'homme, cependant PATRIMOINE contient le sème inhérent /filiation/ tandis que MILIEU contient davantage le sème inhérent /autonomie/.

Ainsi, MILIEU NATUREL par afférence avec PATRIMOINE NATUREL et la cooccurrence de ÉCONOMIE deviennent les objets de la gestion envisagée par les *Verts*, les objets de la LOGIQUE-b, d'un système à mettre en place.

En résumé, les *Verts* désirent gérer l'économie humaine et l'environnement humain, auquel ils concèdent un caractère /scientifique/ naturel, mais considéré aussi comme un système au même titre que l'économie.

Pour conclure, résumons les sèmes contenus dans les logiques en présence :

Logique-a : les sèmes du productivisme.

Logique-b : /intensité modérée/, /valeur positive/, /animé/, /inanimé/, /système/, /contrôlé/, /partage/.

3. REFORMER : activation officielle du sème /modéré/

Le sémème REFORME contient notamment les sèmes inhérents /valeur positive/ et /détachement/ (« suppression de nouveaux éléments ») orienté vers une amélioration (« changer en mieux ») de l'état précédent, mais ceci de l'unique point de vue de celui qui fait la réforme. « Réformer¹⁵¹ quelque chose » implique donc l'idéologie même de l'agent, ici les écologistes *Verts*.

Ajoutons que le procès de *réformer* n'est pas un passage tel que nous l'envisageons dans le champ sémantique du /Changement/ dès l'instant où il ne modifie pas dans le sens d'une avancée, mais vers un retour « en arrière ». Nous pouvons cependant le décrire comme un passage modéré – /passage accidentel/ –, exclut de ce champ sémantique-ci, puisqu'il implique

¹⁵¹ Ce lexème apparaît dans la définition de *changer* aussi fera-t-il l'objet d'une brève présentation.

Réformer : Du latin *reformare* « rendre à sa première forme, refaire », d'où « rétablir, restaurer » et, au figuré, « corriger, améliorer », avec *re-* marquant le retour en arrière. Le verbe apparaît au sens figuré de « ramener à une forme meilleure, à un état préférable », cette forme étant généralement ancienne, primitive. Vers 1690 apparaît le sens de « ramener l'observance d'une règle qui s'est relâchée ». À la fin du XII^e siècle, le verbe signifiait « rapporter à sa forme primitive » et au début du XV^e vient s'ajouter le sème /valeur positive/ de « changer une chose abstraite pour l'améliorer ».

Réforme : Son utilisation et sa spécialisation en politique apparaît à la fin du XIX^e siècle (1870), il s'oppose à *révolution* depuis le milieu du XIX^e siècle.

REFORMER est un passage différent de celui des lexèmes du champ sémantique décrit car il mène vers quelque chose qui est l'origine de l'objet, un état que l'objet a donc déjà connu. Ce retour aux origines de l'objet nécessite la suppression (/détachement/) de toutes les strates d'évolution (/intégration/) qu'il a pu subir au cours du temps. Davantage que conservé, l'objet initial est mis à jour après avoir en quelque sorte disparu, altéré par les évolutions successives. Ce passage spécialisé peut acquérir le sème /intensif/ car il supprime une grande partie de l'objet pour n'en conserver que l'origine (/conservation objet1/). L'étayage peut paraître radical en contexte dès l'instant où les évolutions subies ont engendré l'oubli de la forme originelle afin, peut-être, d'adapter l'objet aux conditions synchroniques de son utilisation. Si tel est le cas, la réhabilitation d'une forme disparue et oubliée peut sembler inappropriée aux pratiques actuelles, donc quelque peu déviante pour les utilisateurs. Cependant, cet étayage restera modéré en raison du quasi contraire étymologique du substantif au caractère sémantique politique *réforme* : la *révolution*. Ainsi, *réformer* est modéré face à *révolutionner* (qui n'apparaît jamais dans le corpus), mais est intense pour l'objet qui subit la réforme essentiellement si ce dernier a préalablement subi de nombreuses évolutions car elles seront éliminées.

la conservation des fondements de l'objet à réformer : sème inhérent /conservation objet1/. Le sémème REFORME conserve ici ces deux sèmes inhérents remotivés par la présence de ce sème /modéré/ qui finalement suit les propositions des *Verts*.

De ce fait, le sème /intensité modérée/ représente une partie de l'isotopie spécifique /intensité/ et nous ne le rencontrons que dans le contexte des propositions des *Verts* à l'encontre de l'intensité négative liée au productivisme.

Les sèmes /détachement/ et /conservation objet 1/ que le sémème REFORME propage, renvoient à ce que nous avons appris à propos des écologistes¹⁵² : ils sont, en règle générale, partisans à un retour à des valeurs morales et sociales traditionnelles, c'est-à-dire revivre selon les règles d'harmonie entre l'homme et la nature, comme le faisaient nos ancêtres¹⁵³. Le productivisme est un système économique récent dans l'histoire des sociétés humaines (début du XX^e siècle (Rey, 1994b:)), et, selon les *Verts*, il engendre dès à présent des conséquences qu'il ne réussit pas à gérer. Le retour à des formes plus primitives (dans la définition de *réformer* : « rétablir sa forme primitive » (Rey, 1994b:)) d'un système économique dans ce contexte serait, pour les *Verts*, limité par un changement modéré qui contiendrait certaines règles du libéralisme actuel, couplées à des règles de respect de l'homme et de l'environnement.

La réforme est modérée et limitée ici aux structures sociales du système. Il est d'ailleurs intéressant de noter que le programme des *Verts* prévoit de

- « Réformer les structures sociales »,
- mais de « Changer la logique de l'activité ».

REFORMER contient des sèmes qui impliquent idéologiquement la politique de l'acteur de la réforme, en promettant des résultats positifs par ce retour aux origines (/améliorer/, /changer en mieux/, /forme primitive/) ; tandis que le changement peut s'établir sans obligatoirement impliquer de telles perspectives. De ce fait, les *Verts* expliquent qu'il est important d'améliorer les structures sociales internationales, et que pour cela il faut « inverser » le système économique international. Cependant, une telle inversion n'implique pas obligatoirement une amélioration des choses (ni un passage facile de l'état1 initial vers l'état2 différent), tandis qu'une « réforme » qui de plus est « sociale », est censée donner de l'espoir en contenant sémiologiquement l'échéance d'un résultat positif sans renier toutes les fondations du système

¹⁵² Cf. Chapitre I.

¹⁵³ De quelle époque ? Selon les écologistes, tout courant confondus, cela dépend des valeurs et des conséquences que de tels rétablissements pourraient avoir sur la vie moderne ; ils désirent adapter les besoins actuels à une vie davantage en harmonie avec la nature. À titre indicatif, certains auteurs (non-écologistes) dénoncent vigoureusement de telles « illusions » passéistes (Sallenave, 2000 : 2).

précédent (/conservation objet 1/) – ce qui peut également rassurer dès lors qu'il est question de modifier des « structures sociales » depuis longtemps établies.

Cette distinction est d'autant plus importante dans le programme des *Verts*, que ceux-ci aspirent avant tout aux changements des mentalités, donc des rapports sociaux ; réussir à remplacer de façon durable une telle structure par un système plus juste à leurs yeux, serait presque digne d'une réforme au sens religieux du terme (la Réforme¹⁵⁴), car il s'agirait de la concrétisation d'un pan idéologique profond chez les écologistes : revenir à une harmonie homme/nature que l'humanité aurait développée dans des temps reculés.

4. CHANGER entre REFORME et INVERSER

Les deux occurrences de CHANGER se font écho, et la deuxième est un rappel modifié de la première dont elle est séparée par

- Un assouplissement de la critique que font les *Verts* du productivisme ;
- Une série d'exemples confirmant la nécessité du /Changement/.

Le premier sémème, CHANGER-a, est explicitement chargé du sème spécifique afférent /remplacer/, ce qui induit /passage essentiel/, dans le taxème /MANIERE DE RAISONNER/¹⁵⁵ du domaine //ÉCONOMIE ÉCOLOGISTE//. Cependant, en s'arrêtant sur l'infinitif précédemment décrit, nous constatons qu'il n'est pas aussi radical que le présuppose le sème /remplacer/.

En effet, son rôle de titre est à la charnière argumentative de l'extrait : tant conclusif pour ce qui précède qu'introductif voire explicatif pour ce qui suit ; ce qui est primordial quant à l'établissement d'une impression référentielle attribuée uniquement à ce passage et glosée comme suit : la position des *Verts* est de changer, mais changer comment ? C'est l'utilisation de l'infinitif injonctif qui, nous l'avons précédemment décrit, active une atténuation polie mais ferme au regard d'un impératif. L'infinitif convoque dès à présent le sème /intensité modérée/ dès l'instant où (cf. supra) il invite le lecteur à une réflexion, à ne pas agir hâtivement (contrairement à l'impératif qui ordonne sans réflexion possible).

Cette position place le lecteur à la charnière de l'axe isotopique entre les sèmes /valeur négative/ de ce qui précède et /valeur positive/ souhaitée dans ce qui suit. Le lecteur est donc dans l'expectative d'une réponse : à quelle sorte de /Changement/ aurons-nous à faire ? Et nous rencontrons alors la réponse dans la charnière sémique entre le sème /intensité extrême/ et l'apparition du sème /intensité modérée/. Ainsi, le sème /passage essentiel/ peut être attribué au regard de l'intensité passée, tandis que le sème /passage accidentel/ apparaîtra après la lecture

¹⁵⁴ « Mouvement religieux du XVI^e siècle qui fonda le protestantisme et voulait ramener la religion chrétienne à sa forme primitive. » (Rey, 1994b : art. Réforme).

¹⁵⁵ Dans lequel on trouve les sémèmes LOGIQUE, THEORIE, STRUCTURE, ORGANISATION.

du futur changement envisagé. Sur l'axe temporel des logiques économique-politiques, orienté du passé vers l'avenir, se positionnent les deux « logiques », l'ancienne, le productivisme, à abandonner, et la nouvelle à établir :

Axe des logiques	Productivisme	Antiproduktivisme
économico-politiques	/intensité extrême/ /valeur négative/ /antériorité/	/intensité modérée/ /valeur positive/ /postériorité/

Le deuxième sémème, CHANGER-b n'est pas un /Changement/ ordinaire, mais une /Inversion/ due à la présence du sémème INVERSER qui tend à conclure la proposition des *Verts* :

1/« Si elle ne change pas la logique de son activité » (l.39).

2/« Il faut inverser les logiques » (l.45).

Les deux procès ont des objets de même nature, si ce n'est que le procès d'inverser doit contenir deux actants. En outre, les deux phrases sont chacune dans un contexte sémantique injonctif : la 1/ en raison de la condition prévenant un aboutissement négatif si le procès préconisé n'est pas effectué, la 2/ grâce à l'auxiliaire modal « falloir » dont nous avons précédemment conclu qu'il était injonctif et impliquait une obligation¹⁵⁶.

Nous pouvons désormais ajouter parmi les sèmes spécifiques afférents de ces deux occurrences le sème de /modération/ inhérent au /Changement/ axiologique¹⁵⁷ des *Verts* et confirmé ici. En effet, le paragraphe qui sépare le titre des deux autres sémèmes, est l'accumulation d'exemples démontrant l'inefficacité et les conséquences perverses du productivisme, cependant, ils sont introduits par une phrase qui relativise la position politique des *Verts* et prouve leur désir d'entrer discrètement sur le terrain de la politique internationale :

Les écologistes ne refusent pas la recherche d'une meilleure efficacité pour accroître le bien-être, et cela peut passer par une division du travail.

En outre, la cooccurrence avec REFORMER (précédemment décrit) infère le sème /conservation objet 1/ et /passage accidentel/ à CHANGER qui ne peut, de fait, être radical. Il est une inversion modérée dans laquelle certaines règles de la logique précédente seront conservées. Dans ce cas, pourquoi le sémème CHANGER et pas INVERSER dès le titre du paragraphe si ce dernier est conclusif ?

¹⁵⁶ Cf. Chapitre III.

¹⁵⁷ Cf. L'analyse du premier article « Ni droite ni gauche ».

Comme l'indiquent les sèmes spécifiques inhérents au sémème INVERSER, l'occurrence, en titre, d'un tel sémème placerait d'emblée le lecteur dans une position de non-choix : on inverse A et B (deux objets), on ne peut pas inverser A, B et C ; l'inversion limite le choix¹⁵⁸. De plus, le titre deviendrait « Inverser la/les logique/s » (que le sémème LOGIQUE soit au singulier ou au pluriel ne modifie pas ici ses sèmes spécifiques afférents), une affirmation qui présuppose la connaissance des deux logiques par le lecteur, ce qui n'est pas le cas puisque la logique des *Verts* n'est explicitée qu'après ce titre ; avant celui-ci, il s'agit de la logique contre laquelle les *Verts* luttent (le productivisme).

5. *Inverser*, spécialisation de *Changer*

Que recouvre INVERSER et quels sont les objets réels de cette inversion accompagnée de la dernière apparition de LOGIQUE, comme un résumé des propositions des *Verts* ?

Les *Verts* refusent une chose précise : les « excès » (1.28) du productivisme ; et l'excès a un contraire : la modération. De fait, LOGIQUE-a inverse son sème /intensité extrême/ dans LOGIQUE-b pour le remplacer par le sème /intensité modérée/ motivé par la présence immédiate du sème /conservation objet 1/ de INVERSER.

Notons que cette modération est ravivée par la présence de deux procès SORTIR et ROMPRE. Les deux sémèmes ont les sèmes inhérents /procès essentiel/, /disparition objet 1/ et /borné/ en commun et par afférence /intensité extrême/ et /valeur positive/. La réapparition en conclusion du sème /intensité extrême/ n'est pas fortuite, mais cette fois il s'associe à /valeur positive/ ce qui n'était pas encore arrivé. Au plan politique les objets à inverser doivent tous les deux contenir ce sème, afin de ne pas discréditer l'une des deux politiques.

Le verbe INVERSER vient renforcer et confirmer la volonté de /Changement/ des *Verts*, dès l'instant où il appartient au champ sémantique /CHANGEMENT/ et qu'il dénote un passage vers un autre état des choses. Il apparaît après la définition implicite, par la négation, de la logique des *Verts*, et présuppose ainsi, que le lecteur ait saisi les différences notables qui séparent les deux sens des sémèmes LOGIQUE.

Il crée cependant, un trouble lexical au premier abord : il semblerait que le verbe *remplacer* serait plus approprié au contexte – remplacer un système par un autre – cependant, au plan sémantico-pragmatique ceci s'explique par une règle implicite du discours politique qui est la présupposition ; elle contient ici deux éléments :

1. Le lecteur est en accord idéologique avec ce qui est énoncé et a une connaissance préalable du thème abordé ;

¹⁵⁸ Et il est préférable pour un politique de dissimuler les restrictions qu'imposeraient son programme.

2. L'idéologie est reconnue comme existante et équivalente (en valeur politique), mais non énoncée, auprès de celle explicitée.

Ainsi, le verbe *INVERSER* présuppose une existence face à face (ou dos à dos) de deux et seulement deux logiques dont l'une est approuvée par les *Verts*, et l'autre est celle dans laquelle nous vivons ; le choix est alors limité. Le verbe *remplacer* supposerait qu'il n'existe pas seulement deux logiques, mais trois, dix, n-logiques, et que l'une est celle des *Verts*, ce qui réduirait leur crédibilité quant au choix particulier de celle-ci parmi les multiples possibilités.

En outre, *INVERSER* présuppose sémantiquement et syntaxiquement un actant opposé voire contraire à l'actant à inverser ; l'analogie est évident avec le courant électrique, et l'inversion des pôles positif et négatif, car ce sont des contraires. Le problème posé par le programme des *Verts* est qu'il ne s'agit apparemment pas de contraires dès l'instant où la logique productiviste n'est pas entièrement rejetée par les *Verts*.

L'isotopie spécifique du sème /intensité modérée/ atteint ici son objectif qui est sa mise en exergue au sein du domaine //ÉCONOMIE ÉCOLOGISTE// dans lequel il a été convoqué.

6. La spécificité écologiste

L'article se termine par « la spécificité du regard écologiste sur l'économie » (1.47), en d'autres termes, les *Verts* nous révèlent leur point de vue sur le sujet. Ce point de vue « spécifique » écologiste consiste à « remettre l'économie au service des êtres humains dans le respect du milieu naturel dont ils font partie ». Cependant, il est quelque peu effacé au profit des descriptions pour le choix économique à mettre en place, et n'apparaît que dans quelques phrases qui dénotent que les *Verts* s'intéressent à la nature :

1.24 : « le saccage de la nature ».

1.35 : « le Brésil brûle sa forêt ».

1.37 : « gérer le patrimoine naturel ».

1.40 : « en détruisant la nature ».

1.46 : « le respect du milieu naturel ».

Les sémèmes récurrents relatifs à cette spécificité écologiste, sont *NATURE* et *NATUREL*, et nous avons un exemple précis : *FORET*. Ils sont accompagnés de verbes ou de substantifs qui en majorité ont pour sème afférent /valeur négative/, et hormis *SACCAGE*, ils n'ont pas le sème /intensité extrême/.

Remarque : *SACCAGE* : /intensité extrême/ car le saccage évoque une destruction outrancière, souvent associée à un certain plaisir malsain.

En conséquence, la nature est évoquée soit par le constat de sa destruction en raison d'une mauvaise gestion économique, soit par le biais de l'économie : il faut la gérer. Cet acteur se retrouve dans une isotopie du sème spécifique itératif /valeur négative/ que les *Verts* voudraient transformer en /valeur positive/.

CONCLUSION

L'article s'articule autour d'un faisceau d'isotopies spécifiques qui met en valeur les particularités de chaque acteur en présence :

- Isotopie spécifique 1 : sème /intensité/ soit extrême (le productivisme) soit modérée (les *Verts*).
- Isotopie spécifique 2 : sème /valeur/ soit négative (le productivisme) soit positive (les *Verts*).

Il est intéressant de voir que dans un programme politique les auteurs se servent de clichés sémantiques comme on pourrait en user dans des genres beaucoup moins formels et idéologiques :

- La valeur négative s'associe à une intensité extrême mais souvent du côté « obscur » tant par les couleurs et les représentations sombres et profondes que par des actes socialement répréhensibles (la domination, l'exploitation).
- La valeur positive s'associe à des couleurs éclatantes au départ (la révolte écologiste éclate), et reste sagement dans une intensité modérée et modératrice (invitation à la modération). Cependant, à la fin, les *Verts* perdent toute couleur. L'intensité éclatante du début a disparu et le sème /clarté/ ne réapparaît pas. La lumière est remplacée par le « regard », mais il s'agit d'une appréhension politique des choses et non plus d'un regard qui voit ou verrait une lumière.

Serait-ce un déplacement des valeurs positives au sein d'une idéologie politique ? La sagesse serait-il dans la modération et non dans la révolte d'une jeunesse politique passée ?

Enfin, les *Verts* ne veulent pas « changer » mais choisissent le sémème INVERSER pour supprimer les excès d'un système et le ramener à sa modération première. Ils sortent et rompent en effet avec les excès du productivisme (branche extrémiste du néo-libéralisme) pour revenir (REFORMER) à ses fondements : le néo-libéralisme (source modérée de plusieurs courants extrémistes dont fait partie le productivisme). Cependant ils récuse un système économique qui soumet l'homme à ses règles et proposent une gestion plus modérée des systèmes dans lesquels l'homme évolue : l'humanité, la nature, l'économie. Nous ne sommes

pas face à un changement radical mais bien face à *changer* /passage accidentel/.

Le titre de l'article serait plus juste s'il évoquait ces excès et pourrait alors être « Anti-excès » voire « Pour un système économique modéré ».

IV- ITINÉRAIRE D'UN HYPOTHÉTIQUE CHANGEMENT

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, il fut demandé aux agriculteurs d'assurer l'autosuffisance alimentaire de l'Europe et d'écarter définitivement les risques de pénurie. Les traités fondateurs du Marché commun avaient fixé trois objectifs à la politique agricole commune, fleuron de l'union européenne : assurer aux agriculteurs un revenu décent, fournir aux consommateurs une alimentation à des prix raisonnables et permettre à l'agriculture d'augmenter sa productivité. Dès la fin des années soixante-dix, l'Europe étant devenue excédentaire dans les principales productions, il aurait fallu changer de politique. Au lieu de cela, le troisième objectif est devenu l'objectif prédominant. Les producteurs ont continué à produire plus, à investir davantage et à acheter plus d'intrants, les marchands à vendre plus sur le marché mondial et à solliciter pour cela plus d'aide. Le budget agricole a continué de croître, la politique agricole n'a cessé de devenir plus impopulaire, les concurrents de l'Europe et les pays en voie de développement ne cessant quant à eux de protester contre des pratiques jugées déloyales ou gênantes. (Foing, 1994:)107

A- UN CHANGEMENT DU PASSE

L'entrée dans la deuxième partie de l'ouvrage se fait par le troisième article : *Politique agricole commune - Réformer la réforme*.

Avant cela, l'article *Nucléocrates* ne contient pas de termes relatifs au /Changement/ puisque les *Verts* voudraient abolir ce système (pas un changement mais une disparition) : « Arrêt des programmes et sortie du nucléaire, p.97 ».

La même constatation s'impose pour le deuxième article *Maastricht*, dans lequel les *Verts* affirment leur attachement à l'Europe, mais pas au traité signé aux Pays-Bas. Le /Changement/ n'est pas à l'ordre du jour, les *Verts* sont pour une nouvelle rédaction, un remplacement quasi total voire, le développement d'une autre façon de penser l'unification européenne.

Le troisième article n'échappe pas à ce courant d'abolitionnisme, et l'occurrence de CHANGER apparaît dans l'introduction de l'article. Il s'agit du constat d'échec d'une politique passée. Ils décrivent d'abord sa mise en place, puis les objectifs et les espoirs qu'elle contenait. Et enfin, le désenchantement avec les conséquences néfastes d'une erreur : ne pas avoir changé cette politique suffisamment tôt. Il aurait apparemment suffi d'un changement /passage accidentel/ car il n'aurait concerné qu'une partie des règles politiques en place.

Cette occurrence est immédiatement confrontée aux sémèmes REFORMER, REFORME et DEVELOPPEMENT. Cependant, nous verrons au fil de l'article que des verbes du champ sémantique du /CHANGEMENT/ sont présents en nombre conséquent : TRANSFORMER : deux occurrences, MODIFIER : deux occurrences, ÉVOLUER.

B- UN PROCES SANS AGENT ET CONTRAINT PAR UNE MODALITE

Le sémème CHANGER entre dans le syntagme « changer de politique » qui est une proposition infinitive c.o.d. de « il aurait fallu » (conditionnel passé) proposition verbale impersonnelle due à la présence de l'auxiliaire modal avalent « falloir ». Nous pourrions envisager que le sujet sémantique de CHANGER serait les hommes et les femmes membres de la Communauté européenne et instigateurs (agents) « des traités de la Politique Agricole Commune ».

La modalité « il aurait fallu » impose une obligation d'action ponctuelle et précise qui pragmatiquement n'a pas été réalisée (Grévisse, 1993: §860b.2). Le trait /ponctuel/ apparaît

dans les tests des adverbes de durée, ce qui permet d'envisager un procès singulier non itératif. Le déroulement du procès suppose un début et une fin dès l'instant où les conséquences de ce procès peuvent être explicitées : envisager des conséquences à la suite d'un procès suppose l'achèvement préalable de ce dernier.

L'aspect non-accompli de l'infinitif simple prévoit une valeur argumentative prospective qui échoue dès lors que le conditionnel passé influence son déroulement dans un passé révolu, accompli.

Tableau 28 : Traits aspectuels sémantiques de *CHANGER*

MOYENS	TRAITS ASPECTUELS SEMANTIQUES
Semi-auxiliaires	/inchoatif/ /télique/
Adverbes de durée	/ponctuel/
Préposition EN	/télique/
Modal	/obligation/

C- REFORMER PLUTOT DEUX FOIS QU'UNE

Avouez qu'il n'y a pas une réforme à faire et qu'on peut tout au plus changer la couleur des timbres-poste. Anatole France, Le Lys rouge, Œuvres Complètes, t.9, p.47.

1. Un titre : une impression référentielle

Le thème de l'article « Politique Agricole Commune » associé au titre « Réformer la réforme » nous invitent à nous situer dans une impression référentielle quasiment construite : la politique des *Verts* pour « réformer » l'agriculture, en d'autres termes, comment mettre en place une agriculture écologiste (ce qui dans ce contexte est quasi synonyme « d'agriculture biologique » ; cette synonymie est confirmée au sein de l'article).

De cette impression référentielle nous déduisons le domaine dans lequel nous allons désormais entrer : //AGRICULTURE ÉCOLOGISTE//, puisqu'il s'agit du point de vue et des propositions écologistes pour l'agriculture. Nous pourrions ajouter « française » car ils s'attardent essentiellement sur la situation des agriculteurs français, cependant l'entour du texte nous place par avance dans ce cadre.

Enfin, le désir politique de passage à un état ancien de l'agriculture est redondant dès le titre qui contient une itération de sèmes d'abord dans le verbe « Réformer » puis dans son substantif « Réforme ». Étant donné que le titre est un élément quelque peu isolé du reste du texte, nous le décrirons d'abord grâce aux sèmes rencontrés dans l'analyse lexicologique ; puis avec l'analyse du texte, nous verrons si rétroactivement les sèmes subissent des afférences.

2. Accréditation des sèmes inhérents par itération sémique

Le lexème *réformer* contient les sèmes inhérents d'une modération non dissimulée et tend à un retour aux origines avec comme objectif de supprimer les évolutions négatives qui ont pu affecter l'objet du procès. Le procès, de *réformer* contient une perspective modérée : conserver l'objet source et en faire émerger les fondements premiers ; sèmes /passage accidentel/, /conservation objet 1/, /totalité/. Sur la totalité de l'objet, un passage de l'état¹⁺ à l'état¹⁻ s'effectue (passage comme retour). Il n'est donc pas question d'oublier que s'effectue la suppression totale d'une partie de l'objet et celle-ci se décrit grâce aux sèmes /détachement/ et /intensité/ qui ajoute de la radicalité au noyau sémique.

D'un point de vue sémantique, l'énoncé tient compte ici de ces deux aspects de la réforme : la réforme des *Verts* serait davantage axée sur cette partie de l'objet à supprimer et le déroulement de ce processus sera révélé dans l'article ; et les fondements de la réforme du Marché commun, responsable de la Politique Agricole Commune, serviront pour asseoir la réforme des *Verts*.

Ainsi, la description des sèmes du substantif *réforme*, vient-elle accréditer l'assise des sèmes inhérents de REFORMER : /passage accidentel/, /détachement/, /intensité/¹⁵⁹, /forme primitive/. En faisant un tel choix d'itération sémique, les auteurs invitent les lecteurs à entrer, dès le titre de l'article, dans la procédure programmatique envisagée : il s'agira d'une réforme, donc d'une forme de retour à des origines dans l'espoir d'améliorer les conditions actuelles, et pas d'un autre type de procédure.

De ce fait, dès l'introduction (là où apparaît CHANGER), les auteurs décrivent les règles de la réforme à réformer ainsi que la partie à supprimer :

- Règles de l'ancienne réforme : « assurer aux agriculteurs un revenu décent, fournir aux consommateurs une alimentation à des prix raisonnables et permettre à l'agriculture d'augmenter sa productivité » (1.4).
- Partie à supprimer par la nouvelle réforme : « le troisième objectif est devenu l'objectif prédominant » (1.8).

Il s'agit de cette partie uniquement car elle va être déclinée au fil de l'article où les *Verts* dénoncent et proposent des solutions aux conséquences négatives de cette productivité.

3. Le sème /intensité/ à nouveau comme isotopie spécifique

CHANGER représente trois fractures dans ce contexte :

1. Lexicale : il est à la charnière physique du paragraphe (placé à peu près à la moitié dans

¹⁵⁹ La définition que donne le TLF contient « Changement profond » (Imbs, 1977 : art. Réforme).

l'édition de 1994 : 1.9 sur dix-sept lignes) ;

2. Argumentative : il est situé entre la mise en place de la réforme de la PAC, et la procédure de la réforme à mettre en place par les *Verts* ;
3. Sémantique : il est la première et unique reprise des sèmes de REFORMER du titre.

Ce rôle de charnière attribué à CHANGER le met en exergue tandis qu'il est en quelque sorte le représentant de REFORMER dans le texte. Les sèmes du sémème CHANGER sont d'avance orientés vers ceux de REFORMER dès l'instant où ce sémème en contexte appartient à l'impression référentielle et infère donc ses sèmes à l'ensemble des sémèmes du texte. Pourquoi ne pas avoir repris le sémème du titre dans le texte ?

a. Le parcours isotopie d'une intensité méliorative

Cette mise en exergue n'est pas fortuite, il apparaît que le sème /intensité/ de REFORMER a poursuivi son chemin dans le réseau sémique et apparaît dans plusieurs sémèmes du contexte :

SECONDE GUERRE MONDIALE (1.1) : sème /intensité/ dans le sémème Guerre.

FUT DEMANDE (1.1) : passé simple composé, intensif d'un passé composé ou d'un plus que parfait plus habituels en français contemporain. L'utilisation du passé simple active la représentation d'un passé lointain et révolu qu'il conviendra pour les *Verts* de réformer, changer.

AUTOSUFFISANCE (1.2) : en matière politique cela implique la suppression (/intensité/) des importations dans le domaine concerné, ici les produits issus de l'agriculture.

PENURIE (1.3) : état dont l'une des conséquences peut être la famine /intensité/.

FLEURON (1.4) : le représentant le plus précieux de l'union européenne.

ÉTANT DEVENUE (1.7) : le lexème *devenir* appartient au champ sémantique du /CHANGEMENT/ et contient les sèmes /passage accidentel/, /conservation objet1/, /borné/, /extension/, /intégration/ (incorporation de nouveaux éléments). Le sémème conserve tous les sèmes lexicographiques du lexème, et y ajoute /intensité/ qui n'apparaissait pas intrinsèquement mais est afférent par isotopie spécifique et par la présence immédiate avec EXCEDENTAIRE. Ainsi, le verbe acquiert-il un sens plus prononcé que nous pourrions gloser comme suit : en conservant la forme initiale de l'objet, le procès lui inflige un volume qui prend des proportions démesurées. Cependant, le choix de *devenir* engendre une borne temporelle inhérente (inéluçtable) qui n'apparaît pas dans *évoluer* par exemple. De ce fait, ce passage-ci est d'autant plus provisoire que sa progression a été intense et qu'il a une morphologie temporelle passée d'une situation bien établie par les traits aspectuels sémantiques /progressif/ et /borné/ de la construction au passé composé du participe présent.

EXCEDENTAIRE (l.7) : intensif de « beaucoup ».

Ce sémème est le dernier avant la charnière CHANGER et n'appartient déjà plus à l'intensité des sémèmes qui le précèdent car il entame la liste des conséquences négatives de la première réforme dénoncée par les *Verts*. Jusqu'ici, les sémèmes étaient dans un contexte sémantique de description valorisante, leur intensité était bafouée si elle dénotait une activité négative, par exemple PENURIE apparaît dans un contexte où il est question de la supprimer « définitivement ». EXCEDENTAIRE appartient à cette deuxième partie de la description où le sème /intensité/ s'associe à une valeur négative explicite. Nous décrivons CHANGER immédiatement après la liste afin de s'attarder sur cette cassure contextuelle mais aussi pour la signification intrinsèque au lexème.

PREDOMINANT (l.9) : il y avait trois objectifs situés au même plan d'importance, l'un d'entre eux ne peut pas se placer à un plan supérieur.

ONT CONTINUE A (l.9) : accomplir la suite d'une action, mais ici afférence sémique avec PLUS et l'enchaînement listé d'actions répétées de façon lassante et exagérée.

PLUS apparaît cinq fois (l.9, 10, 11, 12) : il exprime une quantité supérieure d'autant plus intensifiée par sa répétition qui devient scansion tant il apparaît souvent en quatre lignes. De plus, le rythme et le sème /quantité/ sont accentués par l'afflux de sémèmes qui suivent :

DAVANTAGE (l.9) : synonyme de *plus*, marque une quantité supérieure. Il apparaît ici substitué à PLUS pour ne pas créer une redondance lexicale trop pesante. Cependant, il est aussi placé comme clôturant une proposition, place syntaxique plus facilement accordée qu'à *plus*, avant d'en commencer une autre dans une liste qui pourrait lasser s'il n'y avait pas cette coupure lexicale rythmique.

A CONTINUE DE (l.11) : accomplir la suite d'une action, afférence sémique avec PLUS, et avec CROITRE qui le suit et accentue l'intensité de la progression par sa composante sémique (cf. infra).

Les deux occurrences de *continuer* au passé composé, apparaissent accompagnées de prépositions dont le sens affecte au verbe celui de « la suite d'une action qui a déjà fait l'objet d'occurrences » (Imbs Quémada, 1977:) art. Continuer. La construction est suivie d'un verbe à l'infinitif et c'est le procès de ce verbe qui est réitéré. CONTINUER A/DE joue le rôle d'auxiliaire modal attribuant au procès du verbe modalisé un aspect lexical progressif.

CROITRE (l.9) : devenir plus grand, progresser davantage dans le même sens. Le sème /progression/ accentue davantage le sème /intensité/ associé à la progression durative de l'aspect inféré par la périphrase verbale qui le modalise.

N'A CESSÉ DE (l.12) : comme A CONTINUE DE, il intensifie le développement d'une action commencée dans le passé, qui se poursuit et n'a pas, pour l'instant, d'arrêt prévu ; sème /non

borné/.

DEVENIR (1.12) : comme pour le précédent ÉTANT DEVENUE le sémème conserve les sèmes lexicographiques du verbe, sauf /borné/. Le sème /intensité/ apparaît grâce à l'isotopie spécifique mais aussi par afférence avec les sèmes de N'A CESSE DE et PLUS qui encadrent immédiatement DEVENIR. Il acquiert le même sens prononcé que ÉTANT DEVENUE glosé cette fois comme suit : en conservant la forme initiale de l'objet, le procès lui inflige une croissance qui prend des proportions démesurées et qui semble ne pouvoir jamais s'arrêter /non borné/ en raison de l'afférence des sèmes de N'A CESSE DE. Cependant, en raison du même sème /borné/ que précédemment, le choix de *devenir* engendre une borne temporelle inhérente et ce passage-ci est d'autant plus provisoire que sa progression a été intense.

IMPOPULAIRE (1.12) : aller à l'encontre d'un peuple. Il est ici intensifié par la quantité de personne que représente ce peuple car il s'agit de l'Europe entière, des « concurrents de l'Europe et des « pays en voie de développement » soit environ les trois quarts de la planète.

CONCURRENTS DE L'EUROPE (1.12) et PAYS EN VOIE DE DEVELOPPEMENT (1.13) : ces sémèmes ont une double identité sémique contradictoire : ils sont affaiblis par la présence des sémèmes PROTESTER, PRATIQUES DELOYALES et PRATIQUES GENANTES. Étant donné qu'ils sont les acteurs de la protestation, ils sont donc en désaccord avec le Marché commun (responsable de la PAC en Europe) par lequel ils se sentent soit abusés (PRATIQUES DELOYALES) soit gênés (PRATIQUES GENANTES), ce qui est moindre, mais affaiblit. Ils se retrouvent donc en position de dominés par le Marché commun dominant.

Cependant, l'isotopie spécifique du sème /intensité/ affecte ces deux sémèmes. De plus, leur cooccurrence et leur lien sémantico-pragmatique avec l'union européenne les intensifient davantage. En effet, si ces deux ensembles de pays – qui doivent constituer les trois quarts des pays de la planète – sont contre l'Europe, alors celle-ci paraît bien isolée dans le monde. D'où l'intensité acquise tant par ces sémèmes que par la représentation que le lecteur peut désormais construire de la place de la politique européenne en matière agricole dans le monde : elle ne représente pas beaucoup de populations. Le sème /intensité/ opère ici rétroactivement sur le sémème MARCHÉ COMMUN, une intensité doublée d'un sème /valeur négative/. Ces sémèmes appartiennent au taxème /PAYS PRODUCTEURS/ du domaine //AGRICULTURE ÉCOLOGISTE// dont les sèmes sont :

Tableau 29 : Les sèmes du taxème /AGENTS DE POLITIQUES AGRICOLES/

Sémèmes	MARCHÉ COMMUN	CONCURRENTS DE L'EUROPE	PAYS EN VOIE DE DEVELOPPEMENT
Sèmes spécifiques inhérents			
pays groupés		+	
dans le marché	+	+	-

hors du marché	-	-	+
dominant	+	-	-
dominé	-	+	+
Sèmes spécifiques afférents			
intensité	+	+	+
valeur négative	+	-	-
valeur positive	-	+	+
productiviste	+	-	-
non productiviste	-	+	+
grandi	-	-	-
affaibli	-	-	+
impopulaire	+	Ne sais pas ¹⁶⁰	Ne sais pas
populaire	-	Ne sais pas	Ne sais pas

NE CESSANT DE (I.13) : idem N'A CESSÉ DE (I.12).

PRATIQUES DELOYALES (I.14) : ne pas suivre les engagements pris, pratique malhonnête. Est intense car

1. L'acteur de ces pratiques est un ensemble de pays dont la représentation internationale se veut être faite de probité.
2. Il entretient une relation sémantique avec CONCURRENTS DE L'EUROPE, comme PAYS EN VOIE DE DEVELOPPEMENT avec PRATIQUES GENANTES, engendre que l'un des participants à un marché conçu sur le modèle de la concurrence a bafoué les règles établies, alors il devient déloyal.

En revanche, PRATIQUES GENANTES s'associe à PAYS EN VOIE DE DEVELOPPEMENT car ces derniers ne font pas partie du marché de la concurrence et, apparemment, ne peuvent être que « gênés » (sème /affaibli/) par de telles pratiques.

b. Des réticents à l'intensité

La fin de la dernière phrase évoque les protestations des « pays concurrents » et de ceux en voie de développement. Les sémèmes de ces phrases n'apparaissent pas acquérir aussi systématiquement le sème /intensité/ que les sémèmes précédents. Il s'avère que le lexème *protester* ne présente pas de sème relatif à une certaine violence de propos, mais davantage à une désapprobation notable de ce qui vient d'être dit ou fait. De plus, le TLF mentionne que depuis 1863, le verbe circule avec la signification « sembler donner des marques de résistance ou de refus ». La présence d'une modalisation, « sembler », atténue la force de la résistance en question dès l'instant où elle est supposée. Ajoutons que si le sème /modéré/ apparaît ici, il fait irruption également dans le sémème PRATIQUES GENANTES (sème /affaibli/) qui semble sémantiquement fade à côté de PRATIQUES DELOYALES. Si des pratiques « déloyales » ne sont

¹⁶⁰ Nous verrons ces acceptions un peu plus tard, cf. le tableau 30.

que « gênantes » alors en effet, il est de bon ton de ne faire que « protester ».

Ainsi, l'introduction se termine sur un sème auquel nous n'avons *a priori* pas porté attention : le sème /modéré/. Serait-il capable d'inférer sur l'impression référentielle quelque peu intensive que nous avons pré-construit à partir du titre ? Il semblerait que l'intensité soit présente puisqu'il est question de la protestation d'une grande majorité des pays du monde contre l'Europe ; ce facteur n'est pas à négliger. Reconnaissons, qu'après plusieurs lignes d'intensité croissante, de répétitions constantes, la protestation semble inappropriée face à une situation qui paraît catastrophique. L'isotopie spécifique du sème /intensité/ portée jusqu'au bout de l'introduction, ouvre la voie à une accumulation d'intensité qui ne pourrait qu'exploser en une forte agression (une révolte par exemple).

Les conséquences de l'apparition d'un tel sème, à propos des concurrents de l'Europe, annonce que les auteurs ne porteront que peu d'attention aux agents extérieurs à l'union européenne et ne s'intéresseront qu'à la situation de l'agriculture dans les limites géographiques du marché commun. Cette position se confirmera tout au long de l'article, et leurs propositions concerneront essentiellement des mesures internes à l'Europe.

CONCLUSION

Quand Devenir acquiert /intensité/

Choisir DEVENIR comme deuxième sémème issu du champ sémantique du /CHANGEMENT/ à la suite d'une REFORME, contraint ces sémèmes à modifier leur noyau sémique. Tant l'un que l'autre perd de leur authenticité : DEVENIR, nous l'avons vu, se fait plus intense mais conserve son caractère /passage accidentel/ et /intégration/ qui est l'opposé différentiel de /détachement/ de REFORMER. REFORME, quant à lui, subit une modération dès l'instant où l'un de ses déroulements n'est pas aussi radicalement intense que les autres.

Ceci irait dans le sens que les *Verts* développent, c'est-à-dire qu'ils tentent de mettre en avant leur réforme en démontrant les faiblesses de celle du Marché commun.

En outre, lors de l'extraction des sèmes de cette dernière phrase, nous avons rencontré /modéré/ en opposition différentielle avec /intensité/ dès l'instant où les *Verts* abordent les acteurs extérieurs au Marché commun. DEVENIR ne servirait-il pas une frontière sémique entre

les effets sur le marché européen et ceux sur les marchés mondiaux ? L'aboutissement du devenir est l'impopularité, mais pour qui ? Envers ceux qui subissent cette politique et que nous pourrions rassembler dans le taxème /PATIENTS DE POLITIQUES AGRICOLES/ :

Tableau 30 : Les sèmes du taxème /PATIENTS DE POLITIQUES AGRICOLES/

Sémèmes	UNION EUROPEENNE	CONCURRENTS DE L'EUROPE	PAYS EN VOIE DE DEVELOPPEMENT
Sèmes spécifiques inhérents			
pays groupés		+	
dans le marché	+	+	-
hors du marché	-	-	+
dominé		+	
dominant		-	
Sèmes spécifiques afférents			
proteste	Ne sais pas	+	+
ne proteste pas	Ne sais pas	-	-

Dans le tableau 29, nous avons déjà des cases dans lesquelles apparaissent des « Ne sais pas ». Ces mentions témoignent que les *Verts* ne donnent pas les sentiments des habitants ou des agriculteurs des pays du Marché commun ; en revanche, ils nous révèlent ceux des pays extérieurs. Nous ne pouvons pas attribuer des sèmes s'ils ne sont pas justifiés par un support sémémique. La suite de l'article permet d'attribuer les sèmes aux sémèmes en question, car les *Verts* développent en fait uniquement les points de vue des patients de l'intérieur du Marché commun.

Quand Changer conserve /intensité/

Nous avons vu que la position charnière de CHANGER contribue à ce qu'il conserve le sème /intensité/, mais par afférence avec les sèmes de REFORMER il acquiert aussi les sèmes /accidentel/ et /conservation objet 1/. Cependant, les sèmes plus radicaux de CHANGER ne sont pas complètement évincés du contexte dès l'instant où /intensité/ active le penchant radical du sémème et admet la proximité du sème /passage essentiel/. Ce dernier est activé par les afférences des sèmes des sémèmes cotextuels de CHANGER. Le verbe apparaît dans une phrase où, comme au début du texte, sont indiqués la date, la situation temporelle de l'événement par rapport au présent (des temps composés au passé), et les conditions à changer (première phrase : « écarter les risques de pénuries », ici « la politique »). Nous avons deux changements, l'un explicite avec l'utilisation du verbe, l'autre pas, mais contenant les sèmes intrinsèques à un passage vers un état différent du premier.

Les présentations des deux événements déclencheurs d'une réforme sont finalement

différentes dès lors que l'une est davantage radicale que l'autre. En fait, dès la première explication de la réforme faite par le Marché commun, les *Verts* lui confèrent un sème /intensité/ moindre que celui affecté à leur réforme. Utiliser le sémème ÉCARTER face à CHANGER dans la mise en place d'une politique n'a pas la même force argumentative.

Ainsi, pour réussir à imposer un passage plus radical que celui déjà mis en place, il faut un verbe sémiquement plus intense et capable d'absorber les sèmes du premier. Néanmoins, il ne doit pas paraître trop radical afin de ne pas insérer des sèmes qui ne correspondraient pas du tout à ceux du premier verbe, tels que /disparition objet 1/ contenu dans *remplacer* par exemple.

La réponse à la question de départ « Pourquoi ne pas avoir repris le sémème REFORMER du titre dans le texte ? » serait que CHANGER peut être encore plus intensif que REFORMER, et dans le texte, CHANGER paraît à peine plus radical que REFORMER ce qui convient à l'ensemble immergé dans l'isotopie spécifique du sème /intensité/. En d'autres termes, pour la première fois dans leur programme, les *Verts* utilisent le verbe *changer* avec ces sèmes radicaux inhérents, apparemment en raison de la présence d'un titre surchargé du sème /intensité/. Cependant cette radicalité ne sert pas au passage du champ sémantique du /Changement/, il décrit un retour aux origines que changer ne saurait contenir de façon inhérente et acquiert ici en partie en raison de la présence de REFORMER.

Une représentation des rôles aspectuels événementiels des acteurs s'impose alors afin de mettre en lumière la radicalité du procès. Il entre obligatoirement dans la fonction polémique de Rastier car selon son classement, seule cette fonction peut contenir deux acteurs (la fonction irénique en contient au moins trois) ; et c'est le cas de *changer* ici. Reste à déterminer le type exact de fonction : elle serait apparemment davantage un affrontement qu'une lutte. La lutte suppose, nous semble-t-il, un procès déjà en cours ou sur le point de commencer (voire de s'accomplir) ; or, ici, le procès n'a pas eu lieu, il est juste intentionnel, comme un défi que l'on lance, mais qui peut-être ne se réalisera jamais, il est effectivement indexé par la modalité du « possible » (Rastier, 1989a : 74).

Notons que l'agent du procès n'est pas directement lexicalisé, l'acteur1 n'est cependant pas impersonnel dans un tel schéma dès l'instant où l'énonciation de « traité européen » révèle la présence de politiciens agents du procès (les personnages politiques de l'époque). Les agents d'un tel changement ne sont cependant pas les *Verts* (comme nous aurions pu l'espérer) ce qui discrédite un peu plus leur volonté pourtant affichée de « changer tout ».

Légende du graphe 3

Acteur 1 : il (impersonnel), les personnages politiques de l'époque.

Acteur 2 : la politique (agricole commune).

Graphe 3 : Le défi : fonction polémique des acteurs de 'changer' /passage essentiel/



Aparté : Dans l'article, des passages modérés

Dans la suite de l'article les passages évoqués dans les réformes n'apparaissent que pour dénoncer les conséquences négatives de passages effectués par d'autres agents que les *Verts*. Les sémèmes utilisés vont des plus intensifs (TRANSFORMER) aux plus modérés MODIFIER et ÉVOLUER. Les *Verts* utilisent ÉVOLUER en fin d'article, mais il n'est pas un procès du programme, il est un espoir pour l'avenir.

Les sémèmes ÉVOLUTION et CHANGEMENT apparaissent comme une condition d'accès à « un monde meilleur » ; en outre, ils sont présentés comme ne pouvant se passer l'un de l'autre, CHANGEMENT étant la condition d'accès à l'ÉVOLUTION :

L'évolution ne peut être le seul fait du monde agricole. Elle implique un changement d'attitude de l'ensemble de la société à son égard. (p.114)

Cette interdépendance met en exergue l'aspect sous-jacent des processus envisagés : le changement représente l'actualisation d'une fracture temporelle bornée tandis que l'évolution sera sa conséquence durative, non bornée.

V- CHANGER : /PASSAGE ESSENTIEL/

Indépendance nucléaire / ventes d'armes : un couple indissociable

En toute logique, l'effondrement de l'Union soviétique, la fin de la guerre froide et l'ouverture à l'Est impliquent une importante diminution des dépenses militaires, ce qui devrait modifier directement les économies de l'Ouest et favoriser leur développement interne. En France, on

5 aurait pu s'attendre à des coupes sévères des crédits de la Défense – 276 milliards de francs, soit 20% des dépenses de l'État – au profit des investissements et des innovations civiles. Or, il n'en est rien. L'ambition de nos dirigeants – toutes tendances politiques confondues – de maintenir la France au rang de « grande puissance », combinée avec les appétits exclusifs du complexe

10 militaro-industriel attaché coûte que coûte à la production et à la vente d'armes, nous conduit à poursuivre dans la voie d'un militarisme qui épuise l'économie. Prisonnière de schémas obsolètes et de ses choix économiques passés, la politique française renâcle à engranger les bénéfices du désarmement. C'est que, paradoxalement, ce mouvement risquerait de mettre à mal l'un des rares secteurs industriels forts – ou supposé tel – d'une France qui s'affirme comme le troisième marchand d'armes de la planète.

15 Il y a plus de trente ans que la France a construit sa politique étrangère sur le mythe gaullois de l'indépendance nationale, conforté par un appareil militaire nucléaire et conventionnel sans commune mesure avec notre poids économique ou culturel dans le monde. Pour pouvoir jouer dans la cour des Grands et se prendre pour la troisième puissance mondiale, notre pays s'est doté à grands frais d'un arsenal stratégique nucléaire de « dissuasion » tridimensionnel (missiles

20 enterrés au plateau d'Albion, bombardiers Mirage IV, sous-marins nucléaires), capable de réagir en toutes circonstances. Indépendance oblige face aux deux blocs États-Unis et Union soviétique, la France a dû se lancer seule dans cette course aux armements. Et elle a finalement trouvé dans l'exportation de sa haute technologie guerrière une manière de financer ses programmes, ou du moins d'alléger le poids qu'une telle priorité faisait peser sur l'économie du pays. Les

25 exportations d'armes françaises sont ainsi devenues le stimulant indispensable à la production intérieure. Le marché français étant trop petit, elles sont la rançon de notre indépendance.

Aujourd'hui la chute du système soviétique a rendu notre doctrine nucléaire complètement inadaptée. Le monde a changé, les menaces se sont modifiées et la guerre du Golfe a démontré l'inadéquation de notre outil militaire. Autrefois indispensables au maintien de notre

30 indépendance, les exportations d'armes sont maintenant défendues par leurs promoteurs au nom d'intérêts économiques supérieurs : l'industrie d'armement serait le moteur de l'économie et de la recherche française ; mieux encore, avec son solde exportateur positif – 32 milliards de francs en 1991, 50 milliards en 1992 « grâce » aux ventes d'avions Mirage à Taiwan –, elle constituerait un élément indispensable pour limiter le déficit commercial de notre pays. Autant de contrevérités

35 qui ne résistent pas à l'analyse. (Foing, 1994: 134)

A- UN SUJET ANTI-ÉCOLOGISTE

Le sixième article de la deuxième partie *Marchands de canons - Quand Dassault va, tout va...*, ouvre une série de trois articles consécutifs qui présentent des similitudes :

- Chacun contient une occurrence de CHANGER.
- Ils abordent trois thèmes de prédilection des écologistes : l'antimilitarisme (la protection humaine), l'automobile (la protection atmosphérique) et la chasse (la protection animale).

Ces trois grands thèmes de l'écologie peuvent être considérés comme représentatifs des combats que mène l'écologie politique contrairement aux premiers articles¹⁶¹ de cette partie.

Dans le premier de la série, les *Verts* dénigrent dès l'introduction la politique militariste de la France depuis la fin de la deuxième guerre mondiale. Les auteurs utilisent CHANGER pour constater un fait dont les conséquences devraient aller dans le sens d'une démilitarisation apparemment non envisagée par le gouvernement en place.

Le contexte fait ici référence à l'affrontement idéologique et spatio-militaire qui a suivi la deuxième guerre mondiale, « la guerre froide », entre les États-Unis d'Amérique et l'Union Soviétique. Cet affrontement a symboliquement cessé le jour de la destruction du mur de Berlin le six novembre 1989. Depuis, les menaces et les conflits qui persistent ne sont plus Est/Ouest, mais sur l'axe économique Nord/Sud qui oppose les pays pauvres du Sud aux pays riches du Nord. Cet axe apparaît peu dans le texte étudié, si ce n'est la courte évocation de « la guerre du Golfe ».

Par la suite, le corps de l'article est consacré à la dénonciation des abus et des méfaits de l'industrie militaire et des ventes d'armes françaises. La solution envisagée en conclusion, est la reconversion de l'industrie militaire et de son contingent. Les *Verts* abordent à nouveau le sujet du nucléaire (dont il a été question dans le premier article¹⁶² de cette deuxième partie) et son évocation a attiré notre attention car il réapparaît ici en termes sémantiquement radicaux : « ... a rendu notre doctrine nucléaire complètement inadaptée, 1.31 », « Arrêt définitif des essais nucléaires, condition de l'arrêt du nucléaire militaire, p.140 ».

Cet article nous plonge dans le domaine //ÉCOLOGIE MILITAIRE// qui est l'impression référentielle du texte que nous pourrions gloser comme suit : ce que les écologistes prévoient pour le corps militaire français. Il est alors primordial de conserver en mémoire ce domaine qui, par essence, est un des points politiques contre lequel les *Verts* combattent le plus vigoureusement depuis leur création, reprenant l'un des thèmes majeurs des écologistes :

¹⁶¹ *Nucléocrates ; Maastricht ; Politique Agricole Commune ; GATT ; Pasqua, Charles (immigration).*

¹⁶² *Nucléocrates – Les apprentis sorcières dans l'impasse.*

l'antimilitarisme.

B- SYNTAXE ET ASPECT

Le sémème CHANGER est ici le verbe principal d'une phrase affirmative où il est intransitif au passé composé avec un sujet générique « Le monde ». Ces propriétés lui confèrent un sens pragmatique de certitude : affirmation au passé composé donc à propos d'un acte dont nous pouvons constater les conséquences.

Si CHANGER contient ici un aspect imperfectif, il se place alors dans le temps de l'évolution (sème inhérent /non borné/) quasi indescriptible des événements. La description voire l'explication du changement ne s'effectue qu'après la constatation de divergences notoires entre un avant et un après différent. Il est relativement difficile de décrire un changement « du monde » en cours de processus¹⁶³. Ainsi, l'utilisation du passé composé confirme le temps dans lequel s'est déroulé le changement en question, mais n'indique pas les conditions du franchissement du seuil d'un processus dont seules les conséquences peuvent être appréciées.

En résumé, le constat d'un changement au passé, qui affecte un sujet générique vaste (Le monde), confirme que le /Changement/ est un passage souvent difficilement discernable, entre un état antérieur et un état postérieur différent du premier. Ce passage, peu descriptible temporellement et spatialement, permet néanmoins la déduction d'un temps nécessaire entre les deux états constatés, et que ce temps pourrait être celui d'un événement appelé *changement*.

Tableau 31 : Les traits aspectuels sémantiques de CHANGER

MOYENS	TRAITS ASPECTUELS SEMANTIQUES
Semi-auxiliaires	/inchoatif/ /télique/
Adverbes de durée	/ponctué/
Préposition EN	/ponctué/ /télique/

Ce passé composé correspondrait à la description du passé composé accompli cursif de Dupont (Dupont, 1986:) 62 avec un déroulement temporel itératif. Une telle constatation

¹⁶³ Même si le journal *L'Express* (Jeambar, 2000) sous-titre l'un de ses numéros « tout ce qui change ». Les journalistes tentent à travers différents articles, de décrire des changements récents et en cours, causés par la mise en place de règles innovantes dans ce qui est désormais commun d'appeler « la Nouvelle économie ». Ils créent notamment des mots-valises avec les lexèmes du changement, « la Netamorphose » (p.5), et utilisent abondamment des quasi synonymes tels que TRANSFORMER (p.41) ou BOULEVERSER (p.50). Le changement est décrit comme un processus en cours dont les règles économiques sont presque connues (« on sent ») :

On est dans une économie dite 'nouvelle' où on sent bien que quelque chose d'extraordinaire est en train de se passer.

C'est l'occasion de tout repenser de façon radicalement nouvelle. Il est impossible aujourd'hui de dire que les choses vont rester en l'état. (Delanglade, 2000 : 70-71)

suppose une succession de changements dans différents domaines et à différents instants (quasiment de la même manière et dans les mêmes conditions).

Les particules narratives¹⁶⁴ temporelles « Aujourd'hui », « Autrefois » et « maintenant », placent le déroulement du procès dans une chronologie peu définie mais le changement est limité entre ces bornes. L'aspect du procès peut être décrit avec les traits /borné/ et /ponctué/ : il a des bornes temporelles « Autrefois » et « Aujourd'hui », mais elles sont séparées par un temps dont l'étendue n'est pas précisée. Durant le temps qui sépare ces deux bornes temporelles, un changement s'est effectué, il est accompli.

C- CHANGER INTRANSITIF : /PASSAGE ESSENTIEL/ ?

Le sémème CHANGER n'apparaît pas dans le cadre d'une proposition politique écologiste, mais dans l'énumération de deux constatations : 1/« Le monde a changé », 2/« Les menaces se sont modifiées ».

Les deux procès associent leurs sèmes qui représentent des passages sémantiquement liés 1/en théorie puisqu'ils appartiennent au même champ sémantique, 2/en contexte dès l'instant où ils sont les deux procès dont le constat confirme qu'ils engendrent les fondements de l'avenir politique.

1. Plusieurs passages en lice

CHANGER est en partie la reprise anaphorique de changements passés : EFFONDREMENT (1.2), FIN (1.2), OUVERTURE (1.3) ; l'autre partie étant le passage d'un monde à un autre. De plus, il n'est pas le seul à les reprendre, le sémème CHUTE occurrent anaphorise plus précisément EFFONDREMENT. Les deux premiers passages contiennent le sème /passage essentiel/ qui véhicule une radicalité non négligeable. L'intransitivité du procès le rend intransigeant : tel est le constat de l'état de la situation ; de ce fait, les passages qui ont engendré cet état ont opéré une fracture irréversible dès l'instant où une reconstruction possible est envisageable, mais ne pourra être exactement la réplique de l'état précédent. Ainsi, le verbe CHANGER, placé comme anaphore et hyperonyme des trois passages précédents, conserve-t-il le sème /passage essentiel/.

Ainsi pouvons-nous envisager le taxème /EVENEMENTS POLITIQUES MONDIAUX/ qui représentent les changements politiques marquant de ces dernières années pour le choix

¹⁶⁴ Cf. Chapitre III : II.A.1 (Weinrich, 1989).

stratégique d'une politique militaire.

Tableau 32 : Les sèmes du taxème /EVENEMENTS POLITIQUES/

Sémèmes	EFFONDREMENT	FIN	OUVERTURE	CHUTE	CHANGER
Sèmes génériques					
passage	+	+	+	+	+
état	-	-	-	-	-
valeur positive	+	+	+	+	+
valeur négative	-	-	-	-	-
intense	+	+	+	+	+
modéré	-	-	-	-	-
Sèmes spécifiques					
terminatif	+	+	-	+	+
inchoatif	-	-	+	-	+
disparaître	+	+	-	+	+
apparaître	-	-	+	-	+
abstrait	-	+	+	+	+
concret	+	+	+	-	+

Les sémèmes EFFONDREMENT (1.2) et CHUTE (1.31) ne décrivent pas tout à fait le même objet : c'est « l'Union soviétique » qui s'effondre, en d'autres termes, un pays ; en revanche, c'est « le système soviétique » qui chute, ce qui est davantage une structure politique dès l'instant où le « système » apparaît dans plusieurs pays. Par ailleurs, le sémème SYSTEME est associé argumentativement et sémantiquement à DOCTRINE : la chute de l'un rend caduque la validité politique de l'autre.

2. Valorisation positive des passages

Le sémème SYSTEME acquiert par afférence sémique avec CHUTE du taxème précédent, /valeur positive/. Tous les sémèmes en relation sémantique avec la disparition de l'URSS et de son régime politique sont valorisés car leur déroulement engendre des conséquences politiques acceptables par les *Verts*. En revanche, tous ceux sémantiquement liés à la politique militaire française sont dévalorisés car leurs conséquences ne correspondent pas aux attentes politiques des *Verts*. Ainsi, ce qui était « soviétique », donc politiquement rejeté par les *Verts*, devient positif dès l'instant où le procès n'est que destruction intense (EFFONDREMENT) et que celle-ci permet d'envisager l'avenir autrement.

Les conséquences positives de ces événements politiques en France sont d'autant plus valorisées qu'elles n'ont pas été appliquées (procès au conditionnel et conditionnel passé) comme étant les seules possibilités politiques après un tel événement :

EN TOUTE LOGIQUE (1.1) : si la structure du système mis en place est suivie correctement ; en

d'autres termes, s'il arrive de s'écarter de ce système, alors la logique disparaît. Les *Verts* présupposent l'existence d'une seule logique issue des événements politiques décrits.

IMPLIQUENT (1.2) : relation « logique » de cause à effet, /passage accidentel/, /intense/. Ce dernier sème apparaît notamment grâce à la présence de IMPORTANTE qui multiplie l'effet du déroulement du procès : quel qu'il soit, il ne peut être qu'important. De plus, il est accentué par la cause qui atteint des sommets d'intensité (EFFONDREMENT) pour laquelle les effets ne peuvent pas être minimes.

DIMINUTION DES DEPENSES MILITAIRES (1.3) : /passage essentiel/, /intense/, /valeur positive/.

MODIFIER DIRECTEMENT (1.4) : /passage accidentel/, /intense/, /valeur positive/.

FAVORISER (1.4) : /possibilité/, /pour/, /intense/, /valeur positive/.

DEVELOPPEMENT (1.5) : /passage accidentel/, /intense/, /valeur positive/ par afférence notamment avec FAVORISER.

Dès lors, les procès liés au choix politique français après cet événement sont sémantiquement opposés aux conséquences envisagées par les *Verts* et nous pourrions les rassembler au sein du taxème /APPLICATION POLITIQUE FRANÇAISE/ décrit ci-dessous.

3. Quand MODIFIER perturbe

Malgré la présence des sèmes des premiers passages, la cooccurrence de CHANGER avec MODIFIER va perturber cette description sémique apparemment donnée.

Rappelons que *modifier* contient les sèmes aspectuels /borné/ et /ponctué/ et les sèmes /passage accidentel/, /conservation objet 1/, /substance inaltérée/ et /réversible/. SE MODIFIER semble conserver ici les sèmes du lexème et notamment /substance inaltérée/ qui est primordial quant au choix de ce sémème à la place de SE TRANSFORMER. L'utilisation de SE MODIFIER entraîne que le sujet « les menaces », conserve son état originel mais sa surface a subi un passage. De ce fait, les spécificités violentes du sémème MENACE n'ont pas disparu, elles ont changé de forme superficielle, ce qui ne serait pas le cas avec SE TRANSFORMER qui est beaucoup plus radical en raison du sème /substance altérée/ qui le caractérise. Pour gloser le texte, nous dirions que les menaces ont changé d'aspect extérieur, mais intrinsèquement elles sont restées les mêmes. En outre, MODIFIER apparaît au début du texte (1.4) et contient ces mêmes sèmes. Il serait difficile d'envisager que quelques lignes transformeraient radicalement le sens d'un sémème au sein d'un même domaine dans le contexte d'écriture des mêmes auteurs. De ce fait, si l'objet de SE MODIFIER semble ne pas subir un passage radical profond, pourquoi le passage de CHANGER engendrerait-il une radicalité irréversible ?

Ainsi, CHANGER s'apparenterait-il à la structure sémique de MODIFIER dont le procès vient restreindre celui de CHANGER telle une spécialisation adaptée à l'objet : si le monde a

radicalement changé, pourquoi les menaces ne se seraient-elles que modifiées ? CHANGER conserve ici une ambiguïté sémantique qui accrédite sa place de charnière argumentative : il est anaphorique des passages radicaux concrets et abstraits, et généralise les passages modérés abstraits qu'ont engendrés les premiers. Ainsi, un passage radical n'entraîne pas obligatoirement des états radicalement différents des précédents, pour pérenniser le premier, il faut perpétuer le phénomène et engendrer d'autres passages radicaux.

Nous pouvons lui attribuer les sèmes /substance inaltérée/, /passage accidentel/, /conservation objet 1/ et /réversible/. Ce dernier sème est important car il actualise le sème afférent /réversible/ en /non définitif/ ce qui permet d'envisager un nouveau passage sur celui déjà effectué. Cependant, il conserve les sèmes des premiers passages, et permet de représenter indépendamment tous les passages environnants sans perturber leurs modalités.

D- LES MONDES DE CHANGER

« Le monde » est un terme générique qui peut avoir un sens très vaste tel que 'les hommes et leurs sociétés' ou plus restreint s'il s'agit du 'monde économique'. Étant donné que le domaine du texte est limité, nous avons pensé que le sens de MONDE pourrait l'être aussi.

1. Aux origines : un monde militariste

La stratégie argumentative qui commence sur un « couple indissociable » à dissocier et finit sur « Reconvertir pour l'avenir, p.138 » en passant par « Le monde a changé » est à nouveau celle rencontrée précédemment : 1/dénigrer un état de fait, 2/développer les conséquences négatives, 3/donner les propositions des *Verts*.

Dès le titre du passage, il est question de deux aspects politico-économiques désapprouvés par les écologistes : « Indépendance nucléaire / ventes d'armes » ; les *Verts* sont contre l'utilisation du nucléaire tant militaire (non-violence) que civil (pollutions/risques), et contre les ventes d'armes dans le monde (non-violence). Cependant, l'affirmation du titre « un couple indissociable » et les sèmes de COUPLE /paire/, /associé/ unis à ceux de INDISSOCIABLE /groupe/, /irréversible/, créent un état de faits : il est impossible de séparer ces deux entités. Cependant, étant donné que nous évoluons dans un contexte écologiste, les auteurs ironisent et entraînent le lecteur à penser que tout indissociable qu'il est, ce couple devra être séparé et le moyen sera une politique écologiste. Ainsi, les *Verts* vont-ils s'attacher à décrire la politique qu'ils voudraient mettre en place et celle des gouvernements français.

Nous avons précédemment vu que ce qui permet de séparer ce couple a déjà eu lieu grâce

à EFFONDREMENT. Ce passage fortuit devient alors tremplin pour les stratégies politiques nouvelles à mettre en place. Le monde est alors défini en terme de structures politiques, et ce sont leurs applications qui vont révéler les différences d'état entre les deux mondes envisagés.

Tableau 33 : Les sèmes du taxème /APPLICATION POLITIQUE FRANÇAISE/

Sémèmes	MAINTENIR	ATTACHE A	POURSUIVRE	S'EST DOTE
Sèmes génériques				
valeur négative	+	+	+	+
valeur positive	-	-	-	-
intense	+	+	+	+
modéré	-	-	-	-
Sèmes spécifiques				
stagnation	+	+	+	-
passage	-	-	-	+
dominé	+	+		-
dominant	-	-		+

Le sème /intense/ s'actualise par afférence avec les sémèmes relatifs aux conséquences envisagées par les *Verts*, et l'opposition entre les deux points de vue est dans la valeur donnée à l'intensité : dans le premier taxème les sémèmes ont tous une /valeur positive/ virtualisée par les normes du contexte (la disparition de l'URSS est historiquement reconnue comme étant un événement positif pour des populations entières et pour l'économie d'autres pays) ; dans le deuxième ils acquièrent /valeur négative/ par afférence du premier et parce qu'il est posé en contraire.

Enfin, ce taxème est complété par celui des moyens mis en œuvre pour atteindre les objectifs politiques d'une telle stratégie :

Tableau 34 : Les sèmes du taxème /MOYENS POLITICO-MILITAIRES/

Sémèmes	PRODUCTION D'ARMES	EXPORTATION	MILITARISME	ARSENAL NUCLEAIRE
Sèmes génériques				
valeur négative	+	+	+	+
valeur positive	-	-	-	-
stagnation	+	+	+	+
passage	-	-	-	-
Sèmes spécifiques				
supérieur	+	+	-	+
inférieur	-	-	+	-
isolé	+	-		+

MAINTENIR, dans les applications, joue le rôle introducteur d'hyperonyme des procès ATTACHE A et POURSUIVRE, tandis que S'EST DOTE introduit une activité nouvelle d'après guerre, le développement du nucléaire. Cependant, les moyens stagnent tous (/stagnation/) dès

l'instant où le développement du nucléaire d'après guerre continue malgré les événements historiques survenus depuis (« doctrine nucléaire complètement inadaptée » : pérennité d'une activité « inadaptée »).

La distinction entre les sèmes /supérieur/ vs /inférieur/ et /dominant/ vs /dominé/ marque le caractère d'outils des sémèmes que décrivent les premiers, différent du caractère politique des seconds.

Enfin le sème /isolé/ dénote la volonté française d'indépendance dans le choix de ses moyens pour atteindre son objectif.

2. La pérennité d'un mythe

La France s'est donnée pour objectif un « mythe », en d'autres termes elle fonde son ambition de devenir la « troisième puissance mondiale » sur une politique envisagée comme imaginaire par les *Verts*. Le texte est jalonné de sémèmes dévalorisants ce mythe qui perd son charme enfantin et conserve les sèmes de la naïveté, « prendre l'imaginaire pour la réalité », dévalorisée dès l'instant où se sont des adultes qui la développent dans un contexte politique.

Cette supériorité envisagée par les politiques françaises est dévalorisée dans le choix du sémème MYTHE, mais aussi dans l'utilisation des guillemets autour des sémèmes « GRANDE PUISSANCE » (1.) et « DISSUASION » (1.) qui pourraient la mettre en valeur. Cependant les guillemets supposent ici deux interprétations :

- Marquer qu'il s'agit d'un discours rapporté, et en aucune manière d'un choix lexicosémantique des *Verts* ;
- Marquer une distinction sémantique quant au contenu sémique à insérer au sémème dans ce contexte.

Notons que la « grande puissance » appartient au « mythe gaullien » dénigré, anaphorisé par « la troisième puissance mondiale » dévalorisée, comme la force de « dissuasion », que pourrait représenter l'armement nucléaire, par les sémèmes :

SE PRENDRE POUR (1.20) : afficher une supériorité qui n'existe pas, répand un sens très péjoratif, /valeur négative/.

À GRANDS FRAIS (1.21) : GRAND est un intensif pour le substantif qu'il qualifie, ici très cher donc inacceptable pour l'armée dans le domaine //ÉCOLOGIE MILITAIRE//.

TRIDIMENSIONNEL (1.22) : effet de surnombre accentué par la liste, /valeur négative/.

Un parcours sémique d'opposition caractérise les deux moyens politiques en jeu : celui espéré et celui effectif. Le sème qui les différencie est celui de la valeur qui est positive pour le premier et négative pour le deuxième. Le deuxième est d'autant plus négatif que l'objectif

envisagé est lui aussi dévalorisé (MYTHE GAULLIEN).

Ainsi, les deux types de stratégies fonctionnent sur le même schéma de causes à effets :

- Celui désiré par les *Verts* a pour cause un passage radical (EFFONDREMENT) et pour effets des passages modérés à valeur positive.
- Celui de la politique française a pour objectif et cause un « mythe » et pour effets la poursuite d'une situation mise en place depuis longtemps et qui n'évolue pas en raison de la cause.

Dans le deuxième cas, MYTHE est à la fois cause et objectif car il contient son propre fondement politique pour l'atteindre. En d'autres termes, il est question de conserver « l'indépendance nationale » (face aux deux blocs politiques qui s'affrontaient alors, les États-Unis et l'URSS) et pour la conserver la politique mise en place est restée la même : le militarisme et le développement nucléaire sont de rigueur à condition de les vendre afin de financer leur production. Malgré le caractère vicieux de la mise en place de cet objectif, les *Verts* constatent que la politique française le conserve non plus au nom de l'indépendance, mais pour le maintien d'une partie de l'économie française et la recherche :

Tableau 35 : Les sèmes du taxème /OBJECTIFS POLITIQUES/

Sémèmes	MYTHE GAULLIEN / INDEPENDANCE NATIONALE	DISSUASION	FINANCER SES PROGRAMMES	FINANCER L'ECONOMIE	FINANCER LA RECHERCHE
Sèmes génériques					
valeur négative	+	+	+	+	+
valeur positive	-	-	-	-	-
Sèmes spécifiques					
passé	+	+	+	+	+
présent	-	+	+	+	+
caché	+	-	+	-	-
divulgué	-	+	-	+	+

Financer ses programmes reste d'actualité par l'intrusion des sèmes de sémèmes verbaux au conditionnel qui discréditent son sémantisme : Serait et constituerait. En outre, le texte se termine en affirmant que ce qui précède est politiquement faux, d'où l'apparition du sème /caché/ qui exprime le sous-entendu sur certains objectifs.

3. Les deux états de MONDE objet du passage

Toutes ces oppositions activent deux références précises au sémème MONDE l'une relative à « Autrefois » et l'autre à « Aujourd'hui » « maintenant ». Le procès de la scission entre les deux sémèmes MONDE est « l'effondrement de l'Union soviétique » anaphorisé en

partie par « la chute du système soviétique » occurrent de CHANGER.

Les acteurs en présence dans le monde d'avant peuvent se décrire au sein du taxème /PUISSANCES EN PRESENCE/ et contiendra les sèmes FRANCE, ÉTATS-UNIS et UNION SOVIETIQUE. Le sème spécifique différentiel sera /supériorité/ attribué aux deux « blocs », face à /infériorité/ attribué à FRANCE dévalorisée notamment par inférence avec GRANDE PUISSANCE. Ce dernier taxème peut associer ses sèmes à ceux des sèmes du taxème /APPLICATION POLITIQUE FRANÇAISE/ – toujours dans le domaine //ÉCOLOGIE MILITAIRE// donc sans oublier que le contexte tend à mettre en exergue le point de vue des *Verts* – puisqu'il est question du choix politique à prendre, dans le contexte des deux blocs et la France, à propos de la politique militaire française.

Ce dernier taxème permet la construction des représentations écologistes des puissances militaires décrites et l'élaboration du contenu de l'état² du monde après la fracture du changement : l'affrontement des deux « blocs » a disparu, mais d'autres états font leur apparition tels que ceux, en exemple, engagés dans « la guerre du Golfe » ou Taiwan.

Le changement dont il est question n'a pas d'influence sur l'état actuel de la politique militaire française, et les *Verts* proposent de s'en servir comme fondement pour une nouvelle politique militaire. Cependant le verbe CHANGER ne sert pas à l'annonce du passage vers un autre état, c'est EFFONDREMENT qui l'initie dès le début du texte, et les règles mises en places pour effectuer le passage sont faites de MODIFIER et DEVELOPPEMENT, ce qui va à l'encontre du sème /passage essentiel/ de EFFONDREMENT. L'adverbe DIRECTEMENT assigne en partie le sème /passage essentiel/ à MODIFIER, mais celui-ci tombe avec l'apparition de DEVELOPPEMENT qui réactive /passage accidentel/.

4. Des menaces venues d'ailleurs

Ce qui change également après le passage, ce sont les « menaces ». Les *Verts* nomment MENACES ce qui dans le contexte militaire précédent envisageait des adversaires politico-économiques pouvant déstabiliser l'économie française et asseoir un pouvoir politique extérieur. En évoquant la « guerre du Golfe », les auteurs abordent un nouvel aspect des relations internationales, celui de la France avec des pays en voie de développement, ceux qui n'entraient pas en lice dans la précédente « course aux armements ». Sont-ils de nouveaux adversaires ? L'exemple de la guerre du Golfe nous présente de nouveaux adversaires, mais avec NOTRE, le sème /valeur négative/ s'attache alors aux mêmes acteurs que précédemment. Les adversaires n'acquièrent pas ce sème, du moins pas dans ce contexte. Nous pourrions envisager qu'il s'associe à TAIWAN par inférence du domaine dès l'instant où les *Verts* ne

cautionnent ni les ventes, ni les achats d'armes militaires.

CONCLUSION

/valeur négative/ : isotopie spécifique

L'apparition d'une telle isotopie spécifique pourrait être explicitée comme suit : dès l'instant où le domaine représente une impression référentielle qui n'entre pas dans l'idéologie de l'auteur, l'isotopie spécifique sera biaisée par cette inférence. Nous sommes face à un réseau sémique simple, le domaine choisi représente une activité abhorrée par les *Verts*, le sème /valeur négative/ est en place dès l'annonce du thème et suit les sémèmes en surchargeant ceux qui, au départ, n'étaient pas forcément très négatifs. Par exemple NUCLEAIRE devient une doctrine ce qui en politique n'est pas valorisée (TLF : « formulation de modèles de pensée, de règles de conduite »), de surcroît il est qualifié de « complètement inadaptée » : les auteurs rejettent la totalité du concept qu'ils assimilent à une stratégie politique qui devient quasiment dictatoriale en raison de l'accumulation du sème /valeur négative/ dans ce qui précède.

Animalité de la démarche

Nous avons la rencontre fugace de deux domaines à la ligne 13 : //ÉCOLOGIE MILITAIRE// et //TRAVAUX DE LA FERME//. Celle-ci crée, comme nous pouvions l'attendre, une métaphore qui engendre une certaine animalité attribuée à « la politique française ».

Le sème /animal/ est alors actualisé par la présence de RENACLER qui est étymologiquement un procès relatif aux chevaux (les chevaux de ferme qui refusent le travail), et celle de ENGRANGER qui actualise la représentation animalière de l'événement en restant dans le champ lexical de la ferme : ENGRANGER est étymologiquement attaché à *grange* et fait référence au foin ou autres céréales ramassées et entreposées.

La métaphore est alors dans le fait que la politique française (et sous-entendu ceux qui la font) est têtue comme un animal de ferme et refuse d'acquiescer et de structurer les bénéfices qui lui sont pourtant proposés.

Sème spécifique /valeur positive/ : vers la reconversion verte

Dans leurs propositions, les *Verts* n'envisagent pas de « Changer tout », mais de « reconvertir », d'adopter une « reconversion, p.138 » des activités militaires vers des activités civiles. Une telle ambition correspond aux solutions envisagées au départ puisqu'il était déjà question d'effectuer un passage modéré après la radicalité de EFFONDREMENT. De ce fait, le

sème /valeur positive/ révélé en début d'article prend toute sa dimension à la fin, quand les *Verts* proposent leurs solutions envisagées selon le passage premier.

Reconvertir pour l'avenir

Dans un pays où 11% de la population est au chômage, on ne peut pas envisager la nécessité du désarmement sans mettre en place un plan de reconversion cohérent. Le véritable enjeu, c'est de promouvoir une reconversion « offensive », c'est-à-dire un redéploiement des activités militaires vers des activités civiles reconnues comme prioritaires par l'opinion publique (santé, protection de l'environnement), et non pas de s'engager dans une reconversion sur le mode libéral comme l'industrie française a commencé à le faire. [...]

Une vraie reconversion

[...] Plusieurs voies peuvent être explorées : la première consisterait à réduire les dépenses militaires et à augmenter d'autant les crédits publics destinés à traiter les problèmes de société que nous rencontrons aujourd'hui (lutte contre l'exclusion sociale et la grande pauvreté, traitement de la question urbaine, modernisation du système de formation, amélioration du système de santé, politique de prévention et de lutte contre les pollutions, développement de la coopération Nord-Sud). [...]

Et alors même que le lobby militaro-industriel trouve souvent comme alliés certains syndicalistes de l'armement, prisonniers d'une logique à court terme, il faudra mettre en place une concertation de tous les salariés concernés, et plus largement des acteurs locaux, pour imaginer un nouveau développement des sites, des moyens pour la mise en œuvre de la reconversion et le repérage des nouveaux gisements de productions utiles.

La reconversion ne peut se faire que très progressivement. (p.138-139)

Le sémème CONVERTIR pourrait appartenir au champ sémantique du /CHANGEMENT/, mais il entre particulièrement dans le domaine du //COMMERCE// qui évoque ÉCHANGER : troquer quelque chose contre une autre de même nature ou pas – dans ce cas un échange de profession : la conversion professionnelle. RECONVERSION contient les sèmes inhérents /adaptation/ et /condition nouvelle/, ce qui par inférence avec le domaine //ÉCOLOGIE MILITAIRE// s'associe au sème /valeur positive/.

Cependant le sème /condition nouvelle/ suggère l'abandon, au moins en partie, de l'état ancien des choses (ce que présuppose l'échange). Une certaine radicalité n'est donc pas à négliger même si la substance de l'objet ne disparaît pas définitivement (provisoirement). Nous serions alors face à un sémème qui véhiculerait le sème /passage essentiel/ atténué par le sème /conservation objet 1/ et aux traits aspectuels sémantiques /progressif/ et /borné/ qui atténuent encore un peu la radicalité sans pour autant la supprimer.

Cependant, à long terme une reconversion suppose l'abandon quasi total de l'ancienne activité, ce que les *Verts* souhaiteraient en matière d'industrie et d'armement militaire (l.20). Néanmoins, cette perspective n'est pas lexicalisée par un procès radicalement essentiel de prime abord (tel que *remplacer* par exemple) mais apparaît dans le sème aspectuel /borné/ du procès de CONVERTIR qui, une fois le déroulement achevé, devient le constat du passage d'un état ancien à un nouveau que les *Verts* voient radicalement différent ; et cette différence est lexicalisée dans des exemples de cette reconversion vers de nouveaux secteurs d'activité (l.4-5, 11-14).

Ainsi, les *Verts* proposent-ils d'adapter le contingent et les industries militaires aux nouvelles données économiques et politiques internationales dues à EFFONDREMENT rencontré au départ. Le passage envisagé n'est donc pas radical dans l'immédiat, mais son déroulement aboutira à un passage essentiel. En attendant cet événement, RECONVERTIR est associé à un DEVELOPPEMENT (l.19) qui vient comme atténuer l'objectif radical.

VI. LE CHANGEMENT FAIT SA ROUTE

Un bon fromage pour les lobbies

L'autoroute est une très bonne affaire : le kilomètre coûte 20 millions à 30 millions de francs en rase campagne, 40 millions à 100 millions en montagne, de 100 à un milliard en agglomération, alors que la mise à deux fois deux voies d'une route nationale revient par kilomètre de 10 millions à 15 millions de francs, et le TGV, qui absorbe trois fois plus de trafic, à 30 millions de francs. Le lobby automobile est puissant et proche des pouvoirs publics : les entrepreneurs de grands travaux sont friands de gros contrats ; les transporteurs routiers prospèrent grâce aux conditions favorables dont ils bénéficient ; les constructeurs automobiles profitent de l'accroissement de la dépendance envers l'automobile (c'est sous la pression de Peugeot et des motoristes français que l'accord européen sur les normes antipollution n'a pas trouvé son application en France) ; les élus demandent à cor et à cri des investissements autoroutiers... Les entreprises de travaux publics financent les gros partis politiques. L'Union routière est bien introduite à la Direction des routes ; les ingénieurs des Ponts arrondissent leurs fins de mois avec les primes sur travaux. Bref, tout ce petit monde a intérêt à multiplier les chantiers.

Les nombreuses luttes associatives parviennent difficilement à contrebalancer la puissance de ce lobby. En matière de routes, la démocratie est un vain mot : combien d'enquêtes publiques négatives ont abouti à la remise en cause d'un projet ? Combien en revanche ont tout simplement été mises au panier ?

Les sociétés concessionnaires d'autoroutes participent d'une façon croissante à ce groupe de pression, préoccupées avant tout d'assurer leur pérennité : la construction de nouveaux tronçons autoroutiers assure leur survie. Le péage était destiné à l'origine à rembourser les dépenses de construction et d'exploitation de l'autoroute ; il a changé de nature. Il sert désormais au recyclage interne du système autoroutier, les sections les plus rentables, dont les emprunts ont été amortis et sur lesquelles les péages auraient dû être supprimés, permettant la construction de sections durablement déficitaires. Ce qui nous vaut par exemple, de continuer à payer le péage sur l'axe Paris-Lille, dont les dépenses de construction et d'entretien ont été plusieurs fois remboursées, pour financer des tronçons comme celui entre Troyes et Langres (A5), dont la fréquentation reste très faible (autour de 5000 véhicules par jour) et qui double la nationale 19 (reliant Paris à Belfort et Bâle) et une grande ligne SNCF, qui demeurent en piteux état. Il eût suffi d'aménager cette route en la faisant passer de deux à quatre voies et en aménageant des contournements d'agglomération, pour aboutir à un effet comparable.

Soyons clairs, nous n'entendons pas ici dénoncer le principe du péage : dans une autre logique ; ce dernier peut constituer un moyen efficace de limitation du trafic routier à condition qu'on applique la vérité des coûts et le principe du pollueur-payeur, le produit prélevé étant affecté à des initiatives allant dans le sens d'une politique écologique des transports (promotion du rail, transport public, équipement limitant les nuisances). (Foing, 1994 : 149)

A- UN CHANGEMENT DENIGRE

Le deuxième article de la série des « grands thèmes écologistes » (le septième de la deuxième partie), *Lobby routier - L'automobile, c'est dépassé !*, aborde le financement des autoroutes. CHANGER apparaît comme charnière argumentative entre

- Le constat d'un fait désapprouvé par les *Verts*.
- Le déclenchement des propositions « anti-automobile » des *Verts*.

L'article est construit selon le schéma désormais habituel pour les articles de cet ouvrage :

- L'introduction : des arguments d'approbation et de désapprobation, des exemples venant attester des malversations des politiques en place.
- Le développement constitué d'exemples des projets politiques antérieurs, opposés le plus souvent à la politique des *Verts*, et servant de preuves pour la mise en place de leur politique. Cependant, et en raison de leur axiologie modérée du /Changement/, les exemples souvent catastrophiques, ont pour solution des projets écologistes qui paraissent faiblement efficaces face à l'ampleur du désastre décrit.
- La conclusion contenant les propositions des *Verts* et les conséquences négatives que le refus de leur politique engendrerait. Le lecteur est alors d'autant plus enclin à approuver le programme des *Verts* que ceux-ci prévoient le pire si les choses n'évoluent pas dans leur sens politique.

Dans le cas de l'automobile, les arguments contre doivent être d'autant plus convaincants que beaucoup de gens utilisent ce moyen de locomotion¹⁶⁵. Le problème se situe dans les conséquences du remplacement de ces outils par d'autres jugés plus écologistes. Le remplacement du nucléaire par une autre énergie ne demandera pas obligatoirement un effort quotidien aux citoyens, contrairement au changement d'habitude quotidien dû à l'abandon de la voiture au profit d'un moyen de transport collectif ou individuel mais non polluant (la bicyclette par exemple).

Les *Verts* évitent le sujet de la voiture particulière jusqu'à la fin de l'article, et leur conclusion est d'autant plus amère que l'attente fut longue : un regain d'animosités renforcé par une description du pire annonçant la fin du monde :

S'attaquer à la bagnole et au moteur à explosion est peut-être suicidaire pour un homme politique, mais ne pas le faire pourrait bien le devenir pour l'ensemble de l'humanité. (Foing, 1994 : 150)

¹⁶⁵ De récentes études sont intéressantes à ce propos (GART, 2001).

B- UN ASPECT INCHOATIF ET TELIQUE

Proposition principale détachée, dont « changer de » (transitif indirect) au passé composé est le verbe principal. Il s'agit d'un verbe divalent dont le prime actant sujet est « il », anaphore de « le péage » ; tandis que le second actant complément d'objet est « nature ». Il s'agirait d'un passé composé accompli cursif pour lequel

- Les énonciateurs ont vécu le déroulement du procès (/cursif/);
- Nous connaissons les règles procédurales du changement, du passage de l'état1 vers l'état2 (le début et la fin : /inchoatif/ et /télique/);

Nous pourrions situer précisément le procès du changement dans le temps si nous avions les données économiques exactes du processus. Ceci porte à penser que les constructeurs d'autoroutes connaissent cette date ainsi que la durée du processus : combien de temps a-t-il fallu pour passer de l'état1 à l'état2 ?¹⁶⁶

Tableau 36 : Les traits aspectuels sémantiques de CHANGER

MOYENS	TRAITS ASPECTUELS SEMANTIQUES
Semi-auxiliaires	/inchoatif/ /télique/
Adverbes de durée	/ponctué/
Préposition EN	/télique/

Les autoroutes existent en France depuis 1946¹⁶⁷, et ne sont complètement gérées par des entreprises privées que depuis 1970. En conséquences, le changement de la nature des péages n'a pu s'effectuer qu'après 1970, et le constat, en 1994 des *Verts*, est celui d'un fait accompli. Ainsi, le changement reste-t-il borné temporellement et n'a pas été instantané¹⁶⁸, mais a été unique, ponctuel dans un temps précis durant les vingt années qui ont précédé les conséquences constatées par les *Verts*.

Le contexte ne décrit ni un changement perpétuel, ni itératif ; en revanche, il signifie que le péage avait une fonction initiale prédéfinie, et malgré cette précaution, leurs gestionnaires ont modifié les objectifs. La fonction des péages n'a changé qu'une seule fois, si ce changement se répète, les *Verts* voudraient que ce soit dans le sens d'un retour vers sa fonction première. L'aspect lexical est en conséquence /inchoatif/-/télique/ et /accompli/, il est une

¹⁶⁶ Il faudrait poser la question aux directeurs des sociétés privées (par exemple l'ASF au sud ou la SANEF au nord-est) gestionnaires des autoroutes françaises.

¹⁶⁷ Première autoroute : St Cloud-Orgeval, 22km désormais appelée A13 (Frémy, Quid, 1996 : 1932c). Les péages n'existent que depuis 1960 Ibid. 1932a.

¹⁶⁸ L'évolution économique est rarement instantanée.

certitude dénoncée et il est unique avec de telles règles (ponctué).

Notons que les relations inaliénables entre l'aspect lexical et le contexte discursif induit à énoncer schématiquement le déroulement des procès de ce programme. Il énonce en effet, les règles qui permettent le déclenchement du changement :

état1 (E1) : construire des autoroutes

R1 (règle1) : rembourser la construction et l'exploitation

R2 : les usagers payent

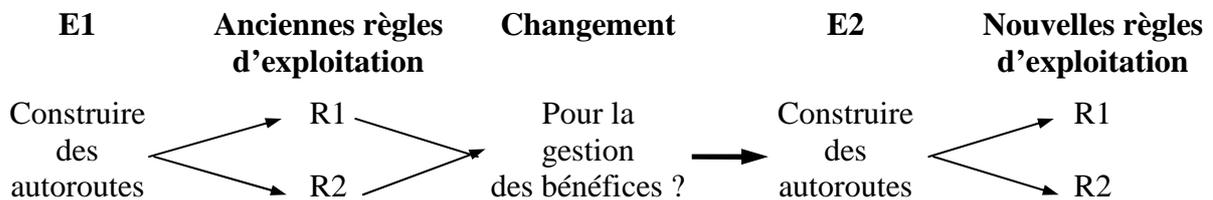
état2 (E2) : construire des autoroutes

R1 : recycler les bénéfices dans des tronçons non rentables

R2 : les usagers payent

Ainsi, le changement temporalisé dans le temps de l'évolution, n'est pas un continuum, mais une itération semelfactive (/ponctué), révélée dans le test des adverbess de durée. Nous pourrions le représenter de la sorte :

Schéma 6 : Représentation des états liés au changement



Le continuum se situe à deux niveaux, celui des usagers (R2) qui payent dans E1 et dans E2, et celui des constructeurs qui font des bénéfices dans les deux états. Les règles de fonctionnement de l'objet – le péage – ont été modifiées par l'un des deux acteurs (les constructeurs) sans l'assentiment de l'autre (l'utilisateur¹⁶⁹).

L'itération se situe dans R1, à chaque nouvelle construction d'autoroute. La construction peut être considérée comme une représentation bornée et ponctuée des faits (chaque nouvelle autoroute est gérée par les bénéfices d'autoroutes différentes) ; ce n'est (peut-être) pas une seule autoroute qui permet d'entretenir toutes les autres. L'itération ponctuée de chaque construction est l'une des conséquences du changement passé. Nous connaissons les règles instigatrices du changement, et celles constitutives de sa fin. Il s'agit d'un procès qui se suffit à lui-même dans le sens où il est à la fois son début et sa fin : le seuil.

¹⁶⁹ Qui devient un patient en subissant les règles de l'acteur 'premier' : le constructeur.

C- DEUX PASSAGES

Le procès de CHANGER déclenche 1/le passage vers un nouvel état dénigré par les auteurs, et 2/les propositions des *Verts* qui se fondent sur l'état de l'objet avant le changement. Notons que le changement de nature du péage pourrait être un argument du programme politique et non le déclencheur de celui-ci.

Le sémème CHANGER évoque un constat établi et reconnu en raison du passé composé ; il est le passage entre E1 (la fonction de remboursement), et E2 (la fonction de recyclage). Le sème /passage essentiel/ caractérise la nature de l'objet affecté, mais ce dernier n'est pas radical au point de remplacer l'objet par un autre où le continuum décrit précédemment disparaîtrait. Ainsi, en envisageant globalement l'objet, seulement une de ses parties subie un changement, le procès est donc affecté du sème /passage accidentel/ : $A\alpha \rightarrow A\beta$.

En faisant du /Changement/ une constatation et non l'une de leurs ambitions, les *Verts* le placent en dehors de leur programme dont les objectifs ne contiendront pas de /Changement/. Il apparaît que la nature du péage n'est pas l'enjeu politique en question, il s'agirait davantage de la politique des transports publics et d'aménagement du territoire en voies de communications terrestres. Le lecteur s'attend à découvrir les solutions de remplacement à cet état de fait, cependant, les propositions des *Verts* ne sont pas orientées vers un changement radical à l'encontre des péages autoroutiers, elles prônent le développement ferroviaire, et la conservation des péages.

1. Vers un passage non lexicalisé

Les propositions des *Verts* contiennent l'idée d'un changement mais celui-ci n'est pas lexicalisé ; il est déduit de la dénonciation d'un changement effectué par d'autres, et les *Verts* proposent un tout autre passage qui permettrait d'éviter l'aboutissement d'un passage en « devenir » :

5 Y a-t-il une autre voie ? Celle de la raison semble toute tracée : plus de rail, beaucoup plus de rail, moins de routes, d'autoroutes, de voitures, de camions. Utopie ? La France et le monde ont-ils vraiment le choix ? En France, camions et voiture sont responsables de 40% des rejets de CO₂ – l'un des principaux gaz à effet de serre. Diminuer la consommation ne suffit pas, car le surcroît de trafic, les embouteillages annulent les progrès d'ordre technique obtenus par les constructeurs. Généraliser le pot catalytique, inventer un moteur superpropre ne servirait à rien. S'attaquer à la bagnole et au moteur à explosion est peut-être suicidaire pour un homme politique, mais ne pas le faire pourrait bien le devenir pour l'ensemble de l'humanité. (Foing, 1994 : 150)

a. Un objet nuisible populaire

Le /Changement/ préconisé par les *Verts* ne peut pas être politiquement radical en raison de l'opinion publique qui aurait certainement du mal à accepter de se priver de voiture d'après les résultats de récentes études¹⁷⁰. Ainsi, est-il lexicalement difficile d'annoncer le projet de supprimer les voitures et de généraliser les transports en commun, même si un tel projet apparaît irrémédiable pour l'avenir écologique de la planète (« l'ensemble de l'humanité »). Alors, ils familiarisent lexicalement le problème par l'utilisation de BAGNOLE, afin que le lecteur subisse l'effet du sème inhérent /péjoratif/ de ce sémème, qui s'oppose aux précédents ; il entre dans le taxème /OBJETS NUISIBLES/ du domaine //TRANSPORTS ECOLOGIQUES// :

Tableau 37 : Les sèmes du taxème /OBJETS NUISIBLES/

Sémèmes	BAGNOLE	MOTEUR A EXPLOSION
Sèmes génériques		
intense	+	+
péjoratif	+	+
Sèmes spécifiques		
familier	+	-
expert	-	+
vieilli	-	+

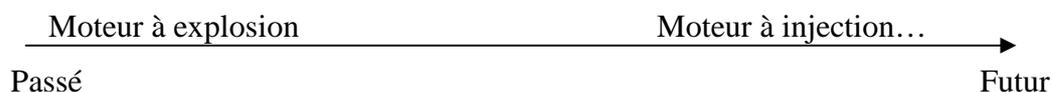
Ce taxème s'oppose à celui des /OBJETS ECOLOGIQUES/ du même domaine qui n'apparaît pas ici, mais dans lequel nous pourrions rencontrer les sémèmes VOITURE ELECTRIQUE ou MOTEUR PROPRE.

Le choix du taxème correspond au sous titre de cette partie « Grands prédateurs et autres nuisibles ». Dans cet article nous sommes davantage du côté des « nuisibles » /petit/ qui correspondent par opposition sémique aux « grands prédateurs » /grand/. Ces derniers représentent les premiers articles de cette deuxième partie de l'ouvrage (la Communauté européenne, le commerce international) face aux derniers articles, axés sur des problèmes nationaux : les transports, les chasseurs. Même si ces derniers conservent un caractère politique extraterritorial (en raison de décisions européennes), ils peuvent davantage se régler dans un cadre franco-français (contrairement par exemple à la PAC qui concerne obligatoirement plusieurs pays).

MOTEUR A EXPLOSION contient deux interprétations qui s'actualisent ici : la référence à

¹⁷⁰ S'appuyant sur des sondages effectués au cours des années 1995-2000, le Groupement des Autorités Responsables de Transports (associé à d'autres institutions nationales) a fait apparaître que les Français reconnaissent l'utilité des transports en commun notamment pour lutter contre la pollution urbaine, mais préfèrent largement leur voiture (GART, 2001).

l'expert dans le domaine de la mécanique automobile, celui qui connaît le fonctionnement d'une telle machine ; la référence au passé, même s'il est encore d'actualité dans le mécanisme des voitures, le moteur à explosion a désormais des concurrents modernes qui ont permis l'élaboration d'une échelle de valeurs temporellement orientée :



Et l'échelle fonctionne dans le domaine //AUTOMOBILE//, mais d'autres technologies mécaniques sont apparues dans d'autres domaines ; dans le domaine //AVIATION// par exemple le « moteur à réaction ».

b. Un remplacement possible

Le /changement/ non lexicalisé passe d'abord par l'énumération de moyens non routiers intensifiés face aux moyens routiers :

1.1 : « Plus de rail, beaucoup plus de rail » : doublement d'intensité par redondance lexicale PLUS et augmentation du volume de l'objet BEAUCOUP ;

1.2 : « Moins de route, d'autoroutes, de voitures, de camions » : intensification de la négation par accumulation d'objets dont il faut réduire la quantité.

Le désir est explicite, cependant il va encore plus loin dans la radicalité du changement au travers des verbes utilisés négativement à propos de mesures déjà mises en place pour pallier les problèmes écologiques : « diminuer la consommation », mais cela ne « suffit pas » ; « généraliser le pot catalytique » mais cela « ne servirait à rien ». Le sème /valeur négative/ est mis en exergue par la formulation qui est presque un paradoxe : refuser des mesures dites 'écologistes' peut laisser perplexe le lecteur et place les auteurs du côté extrémiste du mouvement. En effet, la solution des *Verts* n'est peut-être pas seulement de diminuer le nombre d'automobiles, mais de les supprimer, soit ouvrir la voie à l'apparition du sème /disparition objet 1/ d'un remplacement radical :

MOINS (1.2) : /rétrécissement/ /quantité/

DIMINUER (1.5) : /rétrécissement/ /quantité/

NE SUFFIT PAS (1.5) : /quantité non appropriée/ /ne contente pas/

NE SERVIRAIT A RIEN (1.7) : /ne contente pas/

Associer dans la même argumentation les sèmes de cette liste n'est qu'itération sémique accentuant le désir d'amointrissement de la quantité.

Cette accumulation de désir non contenté et de celui de diminuer davantage conduit

inévitabilité au désir de voir disparaître l'objet en question. Le lexème quasi-synonyme remplacer de la définition de changer contient des sèmes qui paraissent appropriés à la situation même si le remplacement radical n'est pas lexicalisé dans l'article. En conséquence, les auteurs actualisent des sèmes qui n'engendreraient pas d'impression de radicalité s'ils n'étaient pas si abondamment représentés.

De ce fait, l'énonciation itérative de sèmes, peut apparemment aboutir à la représentation d'un besoin pressant de changement radical ; cependant ce dernier n'ayant pas de représentation lexicale plus probante, il est donc en partie dissimulé par les énonciateurs. Cette dissimulation lexicale n'est pas fortuite dès l'instant où l'énonciataire (potentiel électeur) est en majorité pour la conservation de l'objet en question et un cette situation, connue de l'énonciateur, engendre une modération lexicale de ce dernier afin de ne pas heurter la sensibilité de son électorat.

c. Un devenir pessimiste

Le remplacement serait la solution radicale envisagée pour contrer le « devenir » d'un avenir pollué. Le sémème DEVENIR qui sert de conclusion catastrophique à l'article, acquiert le sème /valeur négative/ dès l'instant où son aboutissement ne serait que « perte suicidaire » pour l'homme, mais permet de visualiser à court terme le « drame écologique » possible.

En effet, grâce à ses traits aspectuels sémantiques DEVENIR actualise les sèmes /borné/ et /progressif/ qui génèrent un procès temporellement étendu, mais qui a obligatoirement une fin. En conséquence, la catastrophe pourrait effectivement advenir. Cependant, les auteurs étant prudents, le procès est accompagné d'un auxiliaire modalisateur au conditionnel ce qui ne fait qu'accentuer le doute sur la concrétisation d'un tel projet.

DEVENIR sert alors à décrire un procès pour un passage aux conséquences catastrophiques pour l'environnement et la santé humaine, et qui paraît terrible d'autant plus qu'il ne peut qu'aboutir si les conditions sont réunies pour le mettre en œuvre ; car le devenir a toujours une fin.

2. De TRAFFIC à TRAFFIC ROUTIER

Nous nous sommes penché sur le lexème *trafic* car il s'actualise dans différents sémèmes au fil du texte et en fonction de la mise en place du changement que veulent les *Verts*.

C'est à partir de l'évocation des propositions des *Verts* que le sens du sémème TRAFIC varie. Dans un premier temps il s'agit du sémème TRAFIC ROUTIER contenant tous les types de véhicules routiers du particulier au commercial (l.37) ; puis, dans un deuxième temps, le

sémème TRAFIC ne contenant que les véhiculent transporteurs de marchandises, et excluant les véhicules particuliers, et de ce fait les usagers, victimes des dégradations provoquées par les poids lourds sur les routes et sur l'environnement :

Le trafic des poids lourds sur les autoroutes tend vers 20%. Il représente plus de 80% du tonnage et plus de 99% de l'usure due au poids. (p.150)

Dans un troisième temps, en conclusion (reproduite ci-dessus), le sémème englobe à nouveau les poids lourds et les véhicules particuliers avec VOITURE cotextuel de CAMION. Ce sémème rappelle le sémème TRAFIC ROUTIER, les deux contenant tant les poids lourds que les véhicules particuliers. Le désir des *Verts* de changement de politique des transports concerne tous les types de transports ; cependant, la dernière phrase accusant essentiellement l'usage de la voiture particulière, le sémème TRAFIC s'associe de fait davantage avec les sèmes de BAGNOLES qu'avec ceux de CAMIONS.

Le changement de sens de ce sémème révèle une progression des *Verts* pour arriver à leur conclusion radicalement axée sur les véhicules particuliers : le « trafic » est finalement prioritairement celui des « bagnoles » à supprimer, même s'il ne faut pas oublier les poids lourds qui dégradent les routes.

CONCLUSION

Politique

Dans cet article, les *Verts* préfèrent l'explicite qui leur permet une approche directe de leurs solutions qui s'avèrent radicales pour les usagers particuliers en conclusion et peuvent résonner en impératif d'action immédiate. Dans plusieurs de leurs tracts ou feuillets d'information, leur politique d'aménagement du territoire passe avant tout par la diminution du trafic automobile et en contrepartie, le développement du trafic ferroviaire et de tous les transports en commun, surtout en ville.

L'automobile ne tue pas que par les accidents, elle tue aussi des milliers de personnes chaque année par ses pots d'échappement. [...] Nous proposons de limiter la place et les budgets publics accordés à l'automobile et d'augmenter ceux des autres moyens de transport.

[...] Les transports en commun (train, bus, tramway) doivent être massivement aidés, pour devenir conviviaux, bon marché, fiables et rapides, notamment grâce à des voies réservées et protégées. » (Les Verts, 1997c)

C'est une vraie révolution pour la région qui ne se préoccupait jusqu'alors surtout des routes [...] l'enjeu est de taille : inverser la tendance des trente dernières années où la voiture n'a cessé de se développer, et offrir à tous, les moyens de se déplacer entre les villes de la région confortablement, sans pollution et sans stress. (Cabanes, 1998)

Les revendications scandées depuis longtemps telles que pollution, bruit, dégradation,

individualisation, le sont d'autant plus depuis l'avènement des conférences internationales (qui se succèdent depuis celle de Stockholm en Finlande en 1972, la dernière s'étant déroulée en Afrique du Sud fin août 2002), dans lesquelles il est fortement question de la diminution des émissions de gaz toxiques dans l'atmosphère, et notamment ceux rejetés par les véhicules automobiles.

Sémantique : un changement sans changer

Le /Changement/ non lexicalisé mais envisagé, apparaît dans l'isotopie spécifique du sème /valeur positive/ attribué au « rail » opposé à l'isotopie spécifique du sème /valeur négative/ attribué à la « route ». Cette opposition est accentuée par le sème /rétrécissement/ de la volonté politique des *Verts*. De plus, dès le titre « L'automobile, c'est dépassé ! », le sème /valeur négative/ s'associe à AUTOMOBILE par afférence avec DEPASSE. Ensuite, l'énumération des dangers et des coûts élevés engendrés par l'utilisation des voitures et des poids lourds double le sème /valeur négative/ avec le sème /intensité extrême/. De ce fait, l'apparition de solutions moins coûteuses et présentées comme alternatives à la route, paraissent d'autant plus valorisées que leur contraire est dévalorisé : énumération des prix de vente des terrains aux constructeurs d'autoroutes, comparés à ceux concédés aux constructeurs de voies ferrées (jusqu'à quatre fois moins élevés en agglomération, 1.2 à 6).

Du fait de la mise en exergue en conclusion de la voiture individuelle, l'impression référentielle qui parcourt cet article /transports routiers/ est quelque peu modifiée en fin d'article pour devenir /transports individuels/.

Nous avons encore une fois à faire à une isotopie spécifique des sèmes /valeur positive/ et /valeur négative/ qui permettent l'opposition entre les points de vues : celui des *Verts* et celui des politiques actuelles.

Comme pour l'article précédent, l'apparition de cette isotopie spécifique était prévisible dès l'instant où l'impression référentielle ne fait pas partie de l'idéologie des auteurs, l'isotopie spécifique sera biaisée par cette inférence. C'est le parcours du sème /valeur négative/ qui, accumulé en conclusion dans les sémèmes VOITURES et CAMIONS, s'actualise pleinement péjorativement dans BAGNOLE.

Ce qui est intéressant ici c'est la mise en exergue, en conclusion de l'article, d'un passage à un nouvel état sans la mention lexicale du /Changement/. Il faut dire qu'il ne pourrait être lexicalisé qu'avec un lexème radical tel que *remplacer* voire *bouleverser* qui contiennent les sèmes les plus radicaux du champ sémantique du /CHANGEMENT/ : /passage essentiel/, /disparition objet1/, /irréversible/, /détachement/, /intensif/, mais /valeur négative/ qui apparaît

dans *bouleversement*. Ce dernier sème ne peut pas apparaître ici, il renverserait le sème /valeur positive/ qui caractérise la politique des *Verts* depuis le début de l'article, et même depuis le début de l'ouvrage. Cette dernière réflexion semble être de trop dès l'instant qu'il s'agit du programme politique des *Verts*, ces derniers ne peuvent que mettre en avant leur politique ; cependant, ce qui est intéressant c'est de voir, jusqu'à présent, qu'ils le font de façon modérée quand il est explicitement question d'un /Changement/ et qu'ils occultent celui-ci quand il est trop radical.

VII. VERS UNE CHASSE MODEREE

Chasser n'est pas jouer !

Surprise dans le programme des Verts : on peut habiter raisonnablement le monde sans pour autant abolir la chasse ! L'idée reçue selon laquelle les écologistes ne seraient, simplement et définitivement, que de primaires opposants à cette pratique ne pourra plus être reprise – à dessein – par les politiciens soucieux de faire des voix à bon compte. Ce qui est vrai en revanche, c'est que le mouvement des Verts est le seul parti politique à avoir eu le courage d'engager une véritable réflexion dans ce domaine. Un programme, précis, documenté, en est sorti, qui vise à supprimer les excès trop nombreux de la chasse actuelle au profit d'une évolution des comportements, qui conduira au respect des espèces animales et de leurs milieux.

Autre handicap pour les détracteurs des Verts : ce programme n'est pas l'œuvre de citoyens en bottines, ignorants des réalités du monde rural et de l'attachement culturel de ses habitants à cette pratique. Les organisations syndicales de gardes nationaux y ont été associées, des ornithologues ont rapporté leurs multiples connaissances et de nombreux ruraux ont ajouté leurs témoignages, exprimant souvent une opposition à la chasse telle qu'ils la vivent.

Pourquoi changer la chasse ?

L'écologie politique en général et les Verts en particulier n'entendent pas mettre la nature avant l'homme mais développer les conditions d'un nouvel humanisme qui se pose en coopération avec la nature, et non en opposition avec elle. Et s'ils s'intéressent tout spécialement à la chasse, alors qu'il existe tant d'autres thèmes apparemment plus importants à gérer, c'est que cette pratique pose des questions politiques, juridiques et financières qui dépassent de loin les questions de sensibilité. [...]

Tous les éléments du programme des Verts sont destinés à protéger les espèces (gibier ou autres), car la mise en péril d'une variété animale – ou végétale –, quelle qu'elle soit, procède de la destruction de la planète. Les prélèvements peuvent donc être autorisés sous condition que l'organisation de la chasse garantisse la pérennité des espèces en tenant compte de leurs exigences biologiques et de l'évolution de leur milieu naturel.

Tous les usagers de la nature, y compris les chasseurs, ont évidemment intérêt à adopter cette conception. Les Verts sont, quant à eux, très attachés au « principe de précaution » qui s'oppose à l'intervention humaine tant que n'est pas démontré la neutralité de cette intervention sur le milieu ambiant (sauvegarde des espèces en l'occurrence). (Foing, 1994:) 153

A- UN CHANGEMENT PARTAGE

Le dernier article de la deuxième partie est consacré à la chasse : *Chasseurs - Chasser n'est pas jouer !* En premier lieu, les *Verts* ont tenu à expliquer leur position idéologique non radicale face à cette pratique. Sommes-nous de ce fait, confrontés à un sujet dont l'abolition, généralement revendiquée par les écologistes, serait remise en question par les *Verts*, « écologistes centristes et modérés » ? En mars 2000, lors d'une polémique sur la modification de lois concernant la chasse et affectant la popularité de la ministre de l'environnement Dominique Voynet, un magazine révèle la position non radicale des *Verts* à propos de la chasse :

Quant à ceux qui rêvent de voir Dominique Voynet démissionner sur un désaveu cynégétique, ils devraient déchanter. 'C'est exclu, dit Denis Baupin, un proche de la ministre. La chasse n'est pas un sujet essentiel pour les Verts.' (Vigogne, 2000:)

Le désir de changer cette pratique ne peut être qu'empreint d'une modération issue à la fois du fondement axiologique de la politique des *Verts* (« sans trop changer les choses, p.40 », et de certaines revendications des traditions françaises auxquelles ils ne peuvent échapper¹⁷¹. Cette modération implique un programme politique qui peut paraître sobre aux yeux d'un militant écologiste radical, mais reste d'actualité en février 2000 à propos de l'élaboration d'un projet de loi visant à modifier certaines pratiques cynégétiques¹⁷². En 1994, l'essentiel des propositions des *Verts* se résume en deux points : 1/réduire les abus (qu'ils décrivent nombreux), 2/procéder à un changement lexical : de « chasse » passer à « prélèvement » (l.27).

Un encart d'une page consacré à la protection animale, en fin d'article (p.159), vient rappeler le militantisme vivace des *Verts* à l'égard des sévices subis par les animaux. Les auteurs y sont plus revendicatifs que dans l'article, ils dénoncent vivement le pouvoir de vie et de mort que détiennent les hommes sur les animaux, les horreurs subies par les animaux dans les laboratoires de recherche et dans les élevages en batteries. Le lexique est alors frappant : « pouvoir exorbitant ; domination ; exploitation ; horreur ; victimes ; cruauté insoutenable ; souffrance ; matériel vivant ».

L'encart se termine sur une remarque nous permettant de rapprocher ces écarts de

¹⁷¹ Il ne faut pas négliger la présence depuis treize ans du parti Chasse, Pêche, Nature et Traditions (CPNT) dont les revendications vont à l'encontre de celles des *Verts*. Ils représentent d'après les résultats des élections présidentielles du 21 avril 2002 : 4,23% des suffrages avec Jean Saint-Josse comme candidat. Cf. leur site Internet qui présente leur politique (*Chasse Pêche Nature et Traditions*, 2001).

¹⁷² Voir la loi 2000-698 du 26 juillet 2000 « Loi relative à la chasse » de Dominique Voynet à propos notamment des dates d'ouverture et de fermeture des périodes de chasse. Cf. notamment le site des lois du gouvernement : http://www.legifrance.gouv.fr/html/frame_lois_reglt.htm

modération des considérations faites à propos de la rédaction de l'article *Femmes* : il s'agirait d'un article rédigé en collaboration avec des associations ou mouvements plus extrémistes que les *Verts*, « ils ont travaillé avec des associations »... :

Les idées des Verts sont celles qu'ils recueillent sur le terrain : ils ont travaillé avec les associations sérieuses qui se spécialisent sur tel ou tel problème, et les militants de la défense animale reconnaîtront les idées qu'ils préconisent depuis des années. (p.159)

En conséquence, se servir du verbe CHANGER comme consigne idéologique à propos d'une chasse qu'ils approuvent, relève de la provocation sémantico-lexicale. L'utilisation d'une forme interrogative pour donner leur consigne, s'inspire d'une sorte de pédagogie politique de « l'explication du pourquoi » souvent implicite (ici le dessin en Annexe 6 ; cf. les commentaires ci-dessous), tout en imposant le comment : leur programme.

Ce programme, jonché de modération, trahit une modification substantielle que nous rencontrerons certainement au niveau sémique. L'opération est délicate au plan sémantique, dès l'instant où les *Verts* suggèrent un changement effectif tout en le modérant à propos d'un sujet pour lequel le lecteur écologiste pourrait s'attendre à un déchaînement verbal historique. Nous verrons ce que devient le /Changement/.

Enfin, CHANGER est placé à une charnière lexico-sémantique : il est le titre du paragraphe et de surcroît le premier titre de l'article. Il est le verbe d'une question à laquelle le lecteur peut avancer des réponses personnelles ainsi que des réponses guidées par les arguments implicites et explicites du dessin de la page 152 (face au texte page de gauche)¹⁷³.

B- PAS D'AGENT POUR FRANCHIR LE SEUIL

Le verbe « changer » transitif, apparaît dans une proposition interrogative infinitive indépendante dont le c.o.d. est « la chasse ». Le sujet sémantique est apparemment le narrateur : les *Verts*. Néanmoins, nous verrons qu'il peut être reconstruit suivant les traits de différents acteurs : les écologistes, les électeurs.

Il s'agit d'un verbe monovalent syntaxiquement dont l'unique actant serait le patient c.o.d. « la chasse ». Cependant, ce cas de figure impose un sujet sémantique très présent instigateur du procès : les *Verts* (ou autres). Nous pouvons parler de verbe divalent sémantiquement.

L'infinitif simple conduit le lecteur vers un accomplissement probable du procès.

¹⁷³ Cf. Annexe 6.

L'impératif sous-jacent permet de penser une action imminente à venir dans laquelle tous les auditeurs potentiels sont conviés à intervenir – d'où la multitude de sujets sémantiques potentiels pour le sémème CHANGER –, et les *Verts* eux-mêmes¹⁷⁴.

Les *Verts* décrivent leur politique et le passage vers l'état qu'ils envisagent se matérialise lors de l'application de lois. Pourrions-nous avancer l'hypothèse qu'il s'agit d'un discours perfectif à conséquences duratives ? Dans une telle perspective, le changement reste conforme à ses règles biologiques : un passage temporellement limité d'un état1 vers un état2 différent dont les conséquences sont les mécanismes ou règles de l'évolution.

Tableau 38 : Les traits aspectuels sémantiques de CHANGER

MOYENS	TRAITS ASPECTUELS SEMANTIQUES
Semi-auxiliaires	/inchoatif/ /télique/
Adverbes de durée	/ponctué/
Préposition EN	/ponctuel/ /télique/

L'objectif des *Verts* étant de supprimer certaines pratiques cynégétiques actuelles, il convient de créer une fracture entre l'ancien et un nouveau modèle. Cependant, il est difficile dans le contexte de cette idéologie d'envisager une fracture instantanée, en revanche, réitérée et modérée conviendrait davantage aux ambitions des *Verts* (ponctuée). Nous serions à nouveau en présence du seuil représentatif d'un commencement et de sa fin créatrice de conséquences duratives.

L'action gouvernementale des *Verts* en juillet 2000, confirme cette vision aspectuelle : ils modifient par étapes successives certaines réglementations cynégétiques afin d'aboutir à des conséquences durables conformes à leur politique.

L'aspect lexical de cette occurrence reste donc un seuil ponctué mais contextuellement non accompli.

C- CHANGER DANS LE TEXTE

1. Les acteurs en présence

Afin de justifier leur non aversion pour la chasse, déclarée dès la première phrase de l'article, les *Verts* présentent les personnes qui les suivent. Nous rencontrons alors le taxème /CHASSEURS ALLIES/, dans le domaine /CHASSE ECOLOGISTE/, qui contribue à poser les fondements des *Verts* pour la pérennité de la chasse et justifier leurs connaissances en la matière :

Tableau 39 : Les sèmes du taxème /CHASSEURS ALLIES/

¹⁷⁴ Sous-entendu qui n'existerait pas dans un impératif (hormis à la première personne du pluriel).

Sémèmes	GARDES NATIONAUX	ORNITHOLOGUES	RURAUX
Sèmes génériques			
valeur positive	+	+	+
intensité	+	+	+
spécialiste	+	+	+
Sèmes spécifiques			
forestier	+	-	-
oiseau	-	+	-
habitant	-	-	+

Ces trois acteurs, associés au mouvement des *Verts*, appartiennent chacun à une catégorie socio-professionnelle différente, chacune venant accréditer leur bonne foi en la matière. Les sèmes génériques qui caractérisent le taxème apparaissent essentiellement par afférence avec les sèmes de sémèmes qui s'opposent à ceux-ci par inférence culturelle et parce qu'ils sont dans une phrase négative qui provoque leur condamnation :

CITADINS EN BOTTINES (1.12) : /valeur négative/, /intensité/ et /non spécialiste/ ; les deux termes du sémème, parce qu'il est nié, renvoient à des représentations culturelles précises qui désignent les « gens de la ville » comme étant ignorants des pratiques de la campagne et ne pouvant y aller dès lors qu'ils portent des « bottines » peu appropriées à la « terre » campagnarde (par opposition au lexème *botte*).

IGNORANTS (1.12) : /valeur négative/, /intensité/, /non spécialiste/ ; l'ignorance est déclarée et explicitée. Le sème /intensité/ est d'autant plus présent que IGNORANTS est intensif de *incompétent* qui ajouterait le sème /espoir/, car l'incompétence suppose que l'on connaisse un minimum de la matière, tandis que IGNORANT ne suppose aucune connaissance, voire même aucune idée de l'existence d'une telle matière.

2. De la modération dans l'action : une isotopie spécifique

Les acteurs *Verts* ont pour objectif « une évolution des comportements, 1.9 » et non l'abolition de la chasse. Cette représentation de l'écologiste défenseur de la nature et donc pour l'arrêt de la chasse est, selon les *Verts*, une « idée reçue » qu'ils vont tenter de supplanter au profit de leurs points de vue réels sur le sujet. Ainsi s'opposent deux taxèmes, celui contenant les « idées reçues » à propos des écologistes, et celui des « idées réelles » des *Verts*, mais des *Verts* uniquement puisqu'ils précisent être le seul parti politique à divulguer de tels points de vue ; il n'est donc pas question de les assimiler aux écologistes en général :

Tableau 40 : Les sèmes du taxème /IDÉES REÇUES/

Sémèmes	ÉCOLOGISTES	PRIMAIRES OPPOSANTS
Sèmes génériques		
valeur négative	+	+

intensité	+	+
statique	+	+
Sèmes spécifiques		
partisan	+	-
caricatural	-	+

Tableau 41 : Les sèmes du taxème /VOLONTE POLITIQUE/

Sémèmes	SUPPRIMER	ÉVOLUTION	CONDUIRE A	DEVELOPPER
Sèmes génériques				
valeur positive	+	+	+	+
dynamique	+	+	+	+
Sèmes spécifiques				
intensité	+	-	-	-
modéré	-	+	+	+
borné	+	-	-	-

Ce qui gêne dans la comparaison de ces deux taxèmes, c'est que

- L'un contient des représentations d'acteurs, cette caricature de l'écologiste « moyen » qui perdure et n'évolue pas depuis l'apparition de l'écologie politique en France au début des années soixante-dix.
- L'autre contient, en majorité, des procès d'acteurs.

Le taxème /VOLONTE POLITIQUE/ contribuera à faire évoluer ces idées reçues vers ce que veulent les *Verts*. Les idées reçues ne peuvent être des procès car elles ne sont pas appliquées ni désirées par les *Verts*, il ne convient donc pas de les rendre possible en leur adjoignant des verbes. En revanche, les idées des *Verts* tendent à être appliquées et donc doivent s'accompagner de procès qui les rendent dynamiques.

Le sème /intensité/ s'apparente à SUPPRIMER car *supprimer* est un procès radical, il élimine totalement l'objet. En outre cet objet est un intensif de quantité dépassée, EXCES est intrinsèquement intensif. En revanche, les trois autres sémèmes sont modérés, le procès de CONDUIRE A suppose un aspect lexical /non borné/, qui n'envisage pas de disparition de l'objet, mais davantage son développement. En ce qui concerne ÉVOLUTION, l'étude lexicologique d'*évoluer*, /passage accidentel/, aide à la description du substantif dans lequel nous retrouvons les sèmes /extension/ et /valeur positive/ et auxquels s'ajoutent /gradation/ et /lent/. Ajoutons que l'occurrence de EVOLUTION auprès de RESPECT met en exergue le sème /valeur positive/. Quant à DEVELOPPER, il correspond ici au lexème dont les sèmes /passage accidentel/, /conservation objet 1/, /non borné/ et /expansion/ s'actualisent, et acquiert le sème /valeur positive/ par afférence avec les sémèmes de son cotexte :

NOUVEL (1.19) : /extension/, /intégration/ ; la place de l'adjectif devant le substantif confère

une qualification précise, qui ne crée pas une première apparition, mais davantage une évolution méliorative de ce qui existe déjà.

HUMANISME (l.19) : /épanouissement/, /humain/, /animé/, /inanimé/ ; le sémème acquiert ici un sens élargit : il ne s'agit plus de relever la dignité uniquement de l'homme, mais aussi celle de la nature.

3. Le sens de CHANGER

L'article commence par l'explication de la position politique des *Verts* face à la pratique cynégétique tant il est étonnant (ils le soulignent eux-mêmes) qu'un tel sujet soit abordé par des écologistes en des termes conciliants. Il est tout aussi étonnant de rencontrer le sémème CHANGER qu'un lecteur averti (écologiste ou au fait de l'idéologie écologiste) remplacerait volontiers mentalement par un sémème au sémantisme plus radicalement marqué du type SUPPRIMER voire ABOLIR – le lexème *changer* contenant le sème inhérent /passage/ et non celui de l'élimination. Le sémème CHANGER est cependant plus radicalement marquant dans ce contexte que ne le seraient les sémèmes DEVELOPPER ou ÉVOLUER qui présupposeraient un assentiment préalable non existant, a priori, chez les *Verts*. Ils ont la précaution d'affirmer non pas une opposition radicale à la chasse, mais une opposition à certains abus¹⁷⁵ de la pratique de la chasse par certains chasseurs non respectueux des non-chasseurs et de l'environnement. De ce fait, il ne s'agit pas de la supprimer ni de la remplacer par une autre pratique, mais de rendre différentes quelques règles actuelles (changement temporalisé de l'état1 vers l'état2 en passant par l'élaboration et la mise en application de nouvelles règles).

Ainsi, les *Verts* envisagent-ils un changement dont l'objectif sera radical (SUPPRIMER certaines pratiques), et pour y parvenir, ils veulent mettre en place des procès davantage modérés : CONDUIRE A et DEVELOPPER, associés à ÉVOLUTION. Cette rencontre sémémique engendre l'apparition de l'isotopie spécifique du sème /modéré/, non associé à un changement, mais à un passage évolutif résumé dans les sèmes afférents /gradation/ et /non borné/.

CHANGER actualise alors les sèmes /passage accidentel/, /conservation objet 1/, /non borné/, /substance inaltérée/, /extension/, /expansion/, /valeur positive/. Ce regroupement de sèmes fait apparaître un changement modéré, la radicalité est évincée au profit de sèmes se rapprochant davantage des lexèmes *évoluer*, *développer* et *modifier* (qui contient également les

¹⁷⁵ Cf. précédemment l'article « Antiproductivisme » où les *Verts* dénoncent les abus du productivisme mais pas la théorie elle-même.

sèmes afférents /correction/ et /révision/ qui s'accordent bien à ce contexte) du champ sémantique du /Changement/.

D- LA REFERENCE DANS LA CARICATURE

1. Tentative d'explication de la caricature

Cette caricature représente une certaine réalité dénoncée par les écologistes et répond en quelques sortes de façon ironique et explicative à la question « Pourquoi changer la chasse ? Pour ne plus rencontrer ce type d'abus » selon un écologiste averti (voire un non initié sensible aux représentations cognitives culturellement marquées).

La représentation négative des chasseurs est ici le reflet de l'état d'une chasse que les *Verts* voudraient « supprimer ». Le dessin place une certaine partie de la chasse et les chasseurs concernés, dans un monde qui tend à disparaître, et dans lequel une grande partie des français ne se reconnaîtrait pas (les non-chasseurs représentent 97% de la population française¹⁷⁶).

Il nous paraît intéressant alors de décrire ce dessin qui renvoie en quelque sorte à la référence admise par certains écologistes : les chasseurs sont tels que les représente la caricature. Ainsi, cette représentation vient-elle contribuer implicitement et explicitement, à la mise en place de l'isotopie discursive du sème /valeur négative/ révélant dès l'introduction, l'aversion des *Verts* pour certaines pratiques françaises cynégétiques.

Comme la plupart des dessins¹⁷⁷, qui ornent la première page de gauche de certains articles, il s'agit de la représentation à la fois humoristique, ironique et cruelle (une caricature qui se veut réaliste) de ce que les *Verts* condamnent dans l'article. Ils ont choisi un dessin qui représente les chasseurs tels que des militants écologistes radicaux (extrémistes) pourraient les représenter : d'une façon très péjorative.

Conformément aux caricatures politiques, le dessinateur a imbriqué dessin et texte, tout en prenant soin d'insérer un message dans les deux modes d'expression qui néanmoins se complètent sémantiquement. Il s'agit d'une caricature contenant tous les ingrédients de cette forme d'expression, à savoir, l'humour, l'exagération des traits, la satire, le ridicule, le déplaisant, saupoudrée d'un brin de dialogue et d'une bonne dose d'idéologie politique. Le dessin est constitué de trois plans contenant respectivement :

¹⁷⁶ Site Internet *Tir sportif*, consulté le 16 juillet 2002 : <http://www.tirsportif.com/NRA/statistique/chasseurs-europe.htm>.

¹⁷⁷ Sur vingt-huit articles, neuf n'ont pas de dessins et sept en ont un placé en fin d'article. Les neuf articles dépourvus de dessins ne représentent pas un groupe spécifique, ils révèlent le côté accessoire des dessins qui ne sont pas indispensables, mais sont juste un ajout humoristique dans un ouvrage qui se veut sérieux.

- Au premier plan des déchets d'aliments, de boîtes de conserve et de bouteilles vides.
- Au deuxième plan, le centre du cadre du dessin, la partie principale avec trois hommes.
- À l'arrière plan, le paysage.

Le paysage de l'arrière plan paraît désolé, fait de quelques collines, sur lesquelles aucune végétation n'est représentée. C'est au deuxième plan que la végétation apparaît sous la forme d'un tronc d'arbre couché et de deux arbres droits sur la gauche du dessin. Ces deux arbres sont dépourvus de feuillage peut-être en raison de la saison, la chasse est généralement autorisée dès l'automne jusqu'au printemps, saisons pendant lesquelles la végétation semble parfois morte ; peut-être sont-ils vraiment morts. Les déchets alimentaires éparpillés du premier plan sont les témoins du repas des trois hommes du deuxième plan ; repas qui en raison de l'abondance des déchets, semble se terminer.

Ces trois hommes sont représentés assis sur le tronc couché, et l'un d'entre eux sert à boire aux deux autres. La présence de fusils portés en bandoulière et l'un posé droit contre le tronc, tend à confirmer que ce sont des chasseurs. Les fusils ne sont par ailleurs accompagnés ni de chiens, ni de gibecières, les attributs cynégétiques généralement traditionnels et indispensables à tout chasseur. Nous pouvons alors croire qu'ils sont remplacés par les déchets, seuls attributs relatifs à l'activité de ces trois hommes.

Pour clore cette description iconographique de premier niveau, deux d'entre eux sont obèses, les joues et le nez exagérément gonflés par l'alcool sous-entendu, mal rasés, portant casquettes et treillis ; tandis que le troisième a un nez et un menton pointus et rectangulaires, caractéristiques révélatrices d'une certaine minceur.

La caricature est complète quant aux représentations culturelles qu'elle véhicule. Pour leurs descriptions, nous pénétrons dans le deuxième niveau de description iconographique : le niveau connotatif culturel.

La caricature met à jour un référent que nous pouvons caractériser de « commun », telle une « norme sociale » admise : les chasseurs¹⁷⁸ appartiennent à une classe d'âge comprise entre quarante et quatre-vingt-dix ans, ils sont corpulents, pas très sportifs ; ou bien sont-ils petits, nerveux et maigres – conservons à l'esprit qu'il s'agit d'une caricature.

Leur situation – assis en train de manger et de boire – renvoie à la représentation

¹⁷⁸ Ces quelques considérations ne se fondent pas que sur mes représentations cognitives et sur mon savoir culturel acquis ; elles sont le résultat de trente années de discours écologistes anti-chasse dont la référence première est cette représentation écologiste de la réalité. En outre, entre décembre 1999 et mars 2000, de nombreux débats se sont déclenchés à propos de la modification législative de certaines réglementations de la chasse en France ce qui a eu comme effet d'alimenter les journaux de discours de toutes sortes sur le sujet.

commune des chasseurs profitant de ce temps libre pour bavarder, se restaurer et boire de l'alcool¹⁷⁹. L'image du chasseur ivre tuant son chien ou des promeneurs à la place d'un gibier, n'est pas un fantasme de non-chasseur, mais une réalité évoquée durant la période de chasse et mentionnée plus loin dans l'article :

Les usagers de la nature subissent souvent, du fait de chasseurs excessifs, des atteintes à leur liberté, par exemple celle d'aller et venir sans danger dans les bois. Pensons aux nombreux promeneurs, ramasseurs de champignons (plusieurs ont été tués par des nemrods imprudents), ornithologues, adeptes du VTT, etc. (Foing, 1994 : 154)

La pause déjeuner dénote essentiellement le fait que les chasseurs boivent de l'alcool en chassant ; ils boiraient du jus de fruits, le dessinateur ne les aurait certainement pas placés dans un contexte gastronomique, mais peut-être en train de chasser. Cette attitude qui révèle par elle seule un certain degré d'irresponsabilité en raison de l'utilisation simultanée d'une arme à feu et la prise d'alcool, est complétée par le dialogue qui accentue le côté ridicule et satirique de la représentation de ces personnages. En voici le texte, chaque retrait à la ligne représente un personnage, il ne nous semble pas pertinent pour notre propos d'attribuer les phrases à chacun d'entre eux :

- 1– « Ils sont cons les pigeons.
- 2– Chaque année à la même période ils passent au même endroit.
- 3– Ouais, comme nous. »

Le troisième énoncé crée toute l'ambiguïté référentielle : qui en est l'énonciateur, le chasseur ou le dessinateur ? En se référant au premier niveau de la description du dessin, il paraît évident que l'énonciateur est l'un des personnages. Cependant, au deuxième niveau d'interprétation, c'est-à-dire la caricature de représentations culturelles, il est alors difficilement envisageable que l'un des chasseurs puisse prononcer cette dernière phrase. Pour le savoir il faut déterminer quelle est la phrase de référence de la troisième phrase « comme nous » : que font les chasseurs pour s'apparenter aux oiseaux ?

- Si la comparaison porte sur la phrase 2, ce qui serait la logique du contexte des chasseurs, le « comme nous » aurait pour référence « passer au même endroit », ce qui en soi n'est pas condamnable¹⁸⁰.
- Si en revanche, « comme nous » est une réponse à la phrase 1, alors en effet, il sera difficile d'attribuer cet énoncé au troisième chasseur. À moins que celui-ci ait l'intention de se moquer de ses collègues, ce qui serait fort étonnant dans ce contexte où deux mondes

¹⁷⁹ Sujet qui a été l'objet d'un rapport de M. J-P Michel et *alii*, « Tendances à réprimer le fait de chasser sous l'emprise d'un état d'imprégnation alcoolique ». Site de l'Assemblée Nationale consulté le 11 avril 2000 : <http://www.assemblee-nationale.fr/2/rapports/r2273.htm>

¹⁸⁰ Beaucoup d'entre nous passent tous les jours aux mêmes endroits alors y passer une seule fois par an n'est vraiment pas pertinent.

s'opposent : celui des chasseurs solidaires face à celui des écologistes non moins solidaires.

En conséquence, la phrase 3 est une incursion de l'idéologie du dessinateur ainsi que du journal pour lequel le dessin était initialement destiné. Une brève analyse componentielle des sèmes en présence dans ces trois phrases, nous révèle la configuration suivante :

Tableau 42 : Les sèmes du taxème /CHASSEURS A RENIER/ du domaine //CHASSE ECOLOGISTE//

Sémèmes	PIGEONS	NOUS
Sèmes génériques		
valeur négative	+	+
intensité	+	+
humain	+	+
Sèmes spécifiques		
proie	+	-
prédateur	-	+

Le domaine est celui de l'article puisque le dessin illustre ce que les *Verts* veulent éliminer. Il s'agit de personnages précis, pas tous les chasseurs, mais uniquement ceux qui abusent de cette pratique. Le taxème entre entièrement dans le domaine dès l'instant où l'article contient la description des chasseurs qui sont en accord avec la politique des *Verts*. Nous avons vu le taxème /CHASSEURS ALLIES/.

Le qualificatif CONS de PIGEONS est une redondance sémique non fortuite¹⁸¹ car familièrement et par synecdoque (la partie pour le tout), un « pigeon » est quelqu'un de dupe. C'est ainsi que se propage le sème inhérent /valeur négative/, tant dans le sémème PIGEON que NOUS qui reste sciemment ambigu dans le dialogue. Le sème /intensité/ apparaît car tout est intensifié dans le dessin caricatural par définition. Enfin le sème /humain/ prend le dessus sur le sème /animé/ (contenu dans PIGEON) puisqu'il est question de dénigrer les humains et non les oiseaux.

De ce fait, passer au même endroit tous les ans, rend stupide l'acte en lui-même de la personne qui comme un pigeon (personne dupe qui ne comprend pas sa servitude et son ridicule), passe chaque année au même endroit pour se faire tuer. Car, tuer les oiseaux migrateurs est le sujet sous-jacent du dessin qui fait notamment référence à un conflit opposant depuis plusieurs années les écologistes aux chasseurs de la Gironde qui en perpétuant une

¹⁸¹ Donc davantage une itération, mais l'utilisation de « redondance » est ici, nous semble-t-il, mieux appropriée pour décrire le côté « inconscient » que le dessinateur veut donner aux propos de ses personnages : comme s'ils ne se rendaient pas compte du sens de leurs propos, ce qui contribue à l'humour véhiculé.

tradition vont à l'encontre d'une directive européenne la limitant. Cependant, comme nous venons de le constater, la caricature s'attarde plus sur ceux qui tuent que sur la mort annoncée des oiseaux. Ainsi, plus qu'à l'acte de chasser (donc de tuer) lui-même, les *Verts* (à travers le dessinateur), s'attaquent à des attitudes et des mentalités à modifier. Les *Verts* ne sont pas contre la chasse de façon catégorique, mais contre un état d'esprit qu'il est bien plus difficile de faire évoluer que le permis de chasse lui-même¹⁸².

2. Qu'apporte le dessin au texte ?

Pour conclure, revenons sur l'influence de ce dessin sur l'article des *Verts* :

- Dès l'introduction des sèmes y font directement référence : les sèmes /modéré/ et /valeur positive/ de RAISONNABLEMENT (1.2) et EXCES (1.8) vont à l'encontre des représentations de la caricature. RESPECT est également l'antithèse du non-respect de la nature représentée par les déchets éparpillés.
- Le lecteur peut identifier dès le début de l'article ces chasseurs comme étant ceux dénoncés par les *Verts*.
- Les excès sont détaillés et confortent un peu plus le lecteur écologiste dans sa représentation socio-culturelle du chasseur irresponsable.

La surabondance de représentations peut renvoyer à d'autres images mentales que les écologistes dénoncent souvent :

- Le plaisir de tuer voire de massacrer des oiseaux rares (ou animaux en général) ;
- L'acharnement à vouloir perpétrer des traditions qui ne répondent plus aux critères invoqués lors de leur mise en application il y a près d'un siècle pour certaines (ces faits seront évoqués plus avant dans l'article).

Cependant, la caricature véhicule des représentations que certains pourraient nommer « idées reçues » ce que les *Verts* dénoncent quand il s'agit des écologistes. En effet, nous avons décrit le taxème /IDÉES REÇUES/ qui est une caricature verbale des écologistes, et qui, désormais associée à la caricature iconique des chasseurs, tend à « renvoyer la balle » aux chasseurs : vous nous représentez comme tels, alors voici comment nous vous représentons. Chacun a sa caricature et les *Verts* tentent de supprimer les deux : la leur en proposant des solutions et en déclarant qu'ils ne sont pas hostiles à la chasse ; celle des chasseurs en expliquant que les abus (notamment ceux de la caricature) ne sont pas des pratiques généralisées.

CONCLUSION

¹⁸² Qui pourrait être supprimé par actes législatifs, on ne légifère pas sur la mentalité des gens.

L'association entre les représentations données par la caricature et l'analyse sémiologique du texte, permet de visualiser les deux états de la chasse, l'état actuel et l'état que les *Verts* voudraient mettre en place :

Avant : Excès – Non respect

Changer en mettant en place de nouvelles règles pour :

Après : Faire évoluer les mentalités – Supprimer les excès – Respecter la nature

Le changement est axiologisé dans les réponses faites à la question du titre tout au long de l'article : ces réponses restent modérées car les *Verts* ne sont pas contre l'abolition de la chasse. Le changement envisagé entre dans l'axiologie de la modération des *Verts* dès l'instant où ils prévoient la modification d'une partie seulement des pratiques cynégétiques.

La caricature donne finalement une référence précise (visuelle) aux objets en présence dans le texte, il influence ses représentations. Cependant, le texte, qui tend à modérer l'aversion que les *Verts* pourraient prétendre avoir pour les chasseurs, influence à son tour la représentation de la référence iconographique qui devient un cas extrême de l'objet : la représentation des excès.

VIII. COMMENT LA MONARCHIE USE DU PASSAGE

La France, une monarchie élective

Deux cents ans après avoir brisé la monarchie, la République renouerait-elle avec le pouvoir personnel ? [...]

La constitution accorde en effet au président de la République de solides prérogatives qui font de lui l'égal des monarques de l'Ancien Régime. Il nomme souverainement le Premier ministre, pourvoit de manière discrétionnaire aux emplois civils et militaires de l'État, use sans partage du droit de grâce et dissout quand il le veut l'Assemblée nationale. Il peut, quand il estime que les institutions sont menacées, se passer de l'Assemblée et gouverner tout seul grâce à l'article 16. [...]

Contrairement au président des États-Unis, les présidents français n'ont rien à redouter du contrôle parlementaire : seul le gouvernement est responsable devant les élus. Cet exécutif à deux têtes offre bien des avantages puisque le président, sauf en période de cohabitation, choisit un serviteur fidèle, modeste exécutant, qu'il changera souverainement lorsqu'il l'estimera trop discrédité dans l'opinion pour mener à bien sa politique. La politique de la France se décide à l'Élysée.

Cette mainmise du pouvoir exécutif sur l'ensemble de la société aboutit à la colonisation de l'État et de son administration. Les « grands serviteurs de l'État », pourtant recrutés par concours, formés dans la religion du service public et dotés de statuts en bonne et due forme, sont « épurés » à chaque alternance. La chasse aux sorcières, ouverte en 1974 par Giscard d'Estaing, s'est amplifiée avec l'arrivée de la gauche qui a réussi, en cinq ans, à renforcer sa mainmise sur l'ensemble de la société en plaçant ses partisans à tous les postes de responsabilité, de l'administration à l'audiovisuel, de l'éducation aux entreprises. La droite n'aura d'autre préoccupation à son retour que de récupérer ses appareils de contrôle. Contrairement à d'autres pays (Allemagne, Grande-Bretagne, États-Unis) qui connaissent le système des « dépouilles », ce pouvoir discrétionnaire est à géométrie variable : les postes « politiques » ne cessent d'augmenter au gré des alternances ; autre différence, de taille : l'absence de tout contrôle sur la procédure de désignation.

Cette chasse aux sorcières n'est que la face la plus visible de cette colonisation de l'État. Au cœur des cabinets ministériels, les conseillers au statut précaire sont, à chaque changement de gouvernement, nommés dans des directions administratives, au Conseil d'État ou à la Cour des comptes grâce au « tour extérieur ». En échange de ces confortables sinécures, chaque parti s'attache des serviteurs fidèles qui essaient ensuite vers les fauteuils de direction des entreprises nationales, des sociétés privées, ou reviennent aux affaires de l'État. À chaque alternance, le réseau s'étoffe et quadrille peu à peu la société. Les conseillers du pouvoir militent ostensiblement pour les administrations ou les entreprises qui les rémunèrent et ne songent même plus à dissimuler les cumuls de fonctions. On crée ainsi une oligarchie politico-financière qui fonctionne à coups de renvoi d'ascenseur. Les hommes d'affaire exigent des politiques quelques entorses aux lois du marché et leur promettent en échange le financement de leurs campagnes ou la mobilisation de leurs réseaux d'influence à des fins électorales. (Foing, 1994:) 164

[...]

Restaurer la démocratie

Assurément, au regard de ce sombre tableau, la tâche est immense. Et il faudrait un ouvrage entier pour en détailler les étapes. Contentons-nous de quelques pistes.

Les institutions déterminent les règles du jeu démocratique et l'on ne peut espérer changer le cours du jeu si l'on est soumis à des règles qui ignorent les contre-pouvoirs et écartent le citoyen. Pour mener à bien ce chantier politique, il est indispensable et urgent de se doter d'un outil performant.

Toujours proclamé mais jamais respecté, le principe fondamental de séparation des pouvoirs doit être inscrit dans les faits : le législatif élabore la loi, l'exécutif en assure l'application et le judiciaire fait respecter cette application ; dans une société toujours plus complexe, un quatrième pouvoir s'est progressivement affirmé : celui de l'information qui, seule, autorise un débat réel et permanent sur les affaires publiques. Ce pouvoir ne pouvant être abandonné au seul contrôle des forces financières, il paraît primordial d'inscrire les modalités de son exercice dans les textes constitutionnels en garantissant en la matière l'existence d'un service public et le principe du pluralisme.

Renforcer les moyens du Parlement en lui restituant l'initiative de l'élaboration des lois ne suffit pas. Encore faut-il que ce dernier soit véritablement représentatif de la nation. Cette exigence

5 passe par l'abandon du scrutin majoritaire qui ne crée que des majorités fictives en éliminant la
représentation des courants minoritaires, appauvrit d'autant le débat d'idées et sape la légitimité
des assemblées. Le mode de scrutin proportionnel, seul garant d'une représentation la plus fidèle
possible de l'opinion publique, doit être la règle dans toutes les assemblées – quel que soit
10 d'ailleurs leur niveau. La démocratisation du Parlement implique aussi la suppression du Sénat :
cette structure conservatrice et anachronique assure en effet la surreprésentation des communes
rurales et son mode d'élection au suffrage indirect favorise les pratiques clientélistes. Puisqu'il est
important, dans la perspective européenne, de renforcer la participation des régions, une Chambre
des régions serait amenée à le remplacer. Calquée sur le modèle fédéral suisse ou américain (un
15 nombre de représentant identique quelle que soit l'importance géographique ou démographique
du territoire), cette institution pourrait assurer un contrepois heureux aux pouvoirs de
l'Assemblée nationale. D'un côté l'Assemblée nationale (ou Chambre du peuple), garante de
l'intérêt général et de l'unité nationale ; de l'autre, la Chambre des régions, assurant la prise en
compte de la diversité et des spécificités des entités territoriales dont elle serait issue. Chacune de
ces assemblées bénéficierait du même pouvoir d'initiative législative, avec des compétences
spécifiques reconnues sur certains domaines d'intervention.

20 Enfin, il convient de mettre fin à l'institution présidentielle et à la concentration du pouvoir
exécutif entre les mains d'un seul homme élu au suffrage universel. Désigné par les assemblées
législatives, l'exécutif serait composé d'un collège dans lequel serait désignée, sur le modèle
helvétique, une présidence tournante assurant les fonctions d'animation des débats, d'arbitrage
entre les ministres et de représentation extérieure. (Foing, 1994:) (170)

A- DEUX CHANGER QUI « SE REPENDENT »

1. L'installation durable de DEVELOPPER

La troisième et dernière partie de l'ouvrage contient les propositions politiques que les *Verts* ont élaborées à l'encontre des problèmes abordés précédemment.

Le verbe *changer* n'y apparaît pas plus souvent que dans les autres parties¹⁸³ ; en revanche, davantage de lexèmes du champ sémantique du /CHANGEMENT/ sont présents aux côtés d'une proportion encore plus élevée des sémèmes DEVELOPPER et DEVELOPPEMENT. Ceci ne peut qu'être logique puisqu'il est question des propositions des *Verts* et, comme nous l'avons déjà vu, ils ont davantage tendance à prôner un passage modéré qui apparaît dans *développer*, qu'un passage radical que serait *changer*.

Dans l'ensemble de cette partie *Propositions*, la concurrence (sémantique et lexicale en nombre d'occurrences) avec le verbe DEVELOPPER atténue considérablement l'idéologie, d'un changement écologiste innovant, mais compense cette lacune en posant en exergue chaque nouvelle occurrence du sémème CHANGER. Cependant, nous verrons que l'influence sémique que pourrait avoir CHANGER est largement entamée par une utilisation intransitive du verbe, marquant essentiellement des constats sur lesquels les *Verts* n'ont aucune emprise.

2. Les places du changement

C'est dans le premier article – *Citoyenneté - À la recherche de la démocratie perdue* – que se situent les deux premières occurrences de CHANGER : l'une au début du développement de l'argumentation, l'autre en conclusion de l'article.

La première occurrence (p.164) est un constat de fait désapprouvé par les *Verts*, tandis que la deuxième (p.170), appartient à leur programme dans lequel ils prévoient de changer les règles qui aboutissent aux dérives décrites dans le premier changement. Ainsi, les deux occurrences se font-elles écho : la deuxième en conclusion, contient la négation de la première en début d'article. Il s'agit du souhait d'un changement accidentel selon la modération écologiste – en réponse à la disparition du type de changement essentiel dénoncé en premier lieu – du passage d'un état des règles démocratiques abusées, vers un état primitif de ces règles à savoir rendre le pouvoir au peuple : de la « démocratie perdue » à la démocratie retrouvée.

¹⁸³ Six fois dans la première partie, quatre fois dans la deuxième et six fois dans la troisième.

B- UNE INJONCTION SUIVIE D'UNE MODALITE

1. L'injonction au futur

Dans la première occurrence, le verbe *changer* est utilisé au futur de l'indicatif, troisième personne du singulier. Il a pour sujet « il », anaphore de « président (français) » et pour c.o.d. le pronom relatif « que » anaphore de « serviteur fidèle » (lui-même anaphore de « Premier ministre » 1.6). Nous avons donc à faire à un verbe divalent dont le prime actant est le sujet « il » et le second actant est le pronom relatif « que ».

Cette occurrence est unique à plusieurs niveaux : 1/Elle est au futur ; 2/Elle décrit son propre procès effectif et à venir.

Les occurrences du verbe étaient jusqu'alors soit sémiquement liées à d'autres procès, soit un constat déterministe, soit un espoir non encore réalisé. Ici le changement est le procès. De ce fait, il convient de reconnaître que le contexte contribue à l'élaboration d'une signification multiple de ce futur.

- Il est prospectif : il décrit la projection d'un événement dans l'avenir.
- Il est injonctif : il contient toute la valeur sémantique de certitude qui se révèle dans les règles ou les ordres. Ce phénomène n'est pas fortuit, il suit la description au présent d'actes habituels et constitutionnels (le président de la République choisit le Premier ministre : « serviteur fidèle »), et de ce fait, entre dans cette logique constitutionnelle. Il permet d'affirmer une certitude d'accomplissement par l'expérience historique.

S'agissant de lois constitutionnelles, le futur s'assimilerait ici à la valeur juridique décrite par Weinrich. Cependant, émerge une contradiction au plan juridique : cette « loi » n'existe pas mais fait office de règle, voire de jurisprudence politique « orale » ou culturelle. Ainsi, inséré à la suite d'un acte constitutionnel et perfectif (choisir « un serviteur fidèle »), le changement apparaît-il brutal : remplacer un homme par un autre ; il tend vers une perfectivité mesurable temporellement.

Tableau 43 : Traits aspectuels sémantiques de *CHANGER* a

MOYENS	TRAITS ASPECTUELS SEMANTIQUES
Semi-auxiliaires	/inchoatif/ /télique/
Adverbes de durée	/ponctué/ /itératif/
Préposition EN	/ponctuel/ /télique/

En raison du caractère d'habitude du futur, le trait /ponctuel/ est quelque peu altéré par

un aspect non linéaire : le procès dépend de la volonté d'un seul homme, lui même régulièrement remplacé tous les cinq ou dix ans, sa procédure reste imprévisible. Ainsi, /ponctuel/ est supplanté par /itératif/, et laisse la place à /ponctué/.

2. La modalité de pouvoir

Dans la deuxième occurrence, CHANGER est dans une proposition infinitive « changer le cours du jeu » c.o.d. du verbe ESPERER. Le syntagme nominal « le cours du jeu » étant lui-même c.o.d. de l'infinitif « changer ». Le sujet de PEUT « on », est aussi celui des deux infinitifs qui le suivent. Il en est au minimum le sujet sémantique, ce qui par ailleurs crée une implication discursive particulière que nous décrirons ultérieurement. Ainsi, « changer » est-il sémantiquement divalent avec pour prime actant « on » et pour second actant « le cours du jeu ».

Cette occurrence est d'autant plus intéressante qu'elle fait partie du groupe de celles qui sont modalisées. L'auxiliaire de modalité *pouvoir* est ici une nouvelle fois¹⁸⁴ utilisé comme véhicule de la possibilité, d'éventualité vraisemblable¹⁸⁵.

En considérant ESPERER comme une modalité supplémentaire autour de CHANGER, la conjonction de ces modalités, POUVOIR et ESPERER, attribue au contexte les sèmes /éventuel/ et /volition/. Le fait de « pouvoir espérer quelque chose » atténue considérablement la mise en place du changement ; d'autant plus que la construction est négative. Néanmoins, le changement envisagé décrit le passage vers l'élaboration de nouvelles règles démocratiques. Il s'agit d'un passage temporalisé et limité mais créateur de conséquences durables.

Tableau 44 : Traits aspectuels sémantiques de CHANGER b

MOYENS	TRAITS ASPECTUELS SEMANTIQUES
Semi-auxiliaires	/inchoatif/ /télique/
Adverbes de durée	/ponctué/
Préposition EN	/ponctué/ /télique/
Modal	/éventuel/ /volition/

Le procès est /ponctué/ et /borné/ car « changer des règles démocratiques » ne peut pas s'effectuer de façon instantanée, plusieurs changements seront mis en place mais dans un temps limité : $[x_1 \text{---} + \text{---} x_2 \text{---} + \text{---} x_3 \text{---} + \text{---} x_4]$ = conséquences souhaitées.

Le caractère /cursif/ souvent¹⁸⁶ inhérent au présent (énoncer le procès au moment de son déroulement) est convoqué dans cette construction. L'énonciateur décrit le déroulement d'un

¹⁸⁴ Cf. l'occurrence de la page 49 « ...pouvait être un levier pour changer... »

¹⁸⁵ Cf. Chapitre III, II.A.2.

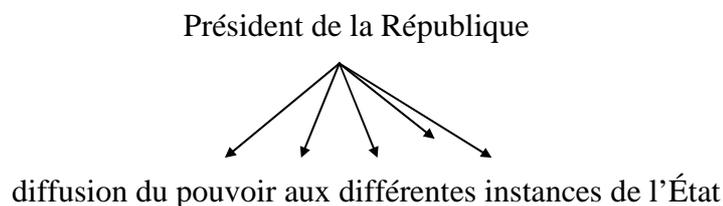
¹⁸⁶ Sauf notamment dans les cas de présent panchronique (« détaché ») : En 1802 naît Victor Hugo.

fait qui n'a pas encore eu lieu, mais dont la mise en place est imminente dans les procès inchoatifs qui entourent CHANGER : ESPERER /inchoatif/, MENER A BIEN /inchoatif/, SE DOTER /inchoatif/. Le procès de CHANGER est donc /non accompli/, /inchoatif/ et /cursif/ ce qui est cohérent dès l'instant où les énonciateurs décrivent un procès dont ils sont les acteurs.

C- CHANGERA COMME ABOUTISSEMENT DU POUVOIR D'UN

« PRESIDENT MONARQUE »

Dès le début de l'article, le ton est donné quant au statut du pouvoir du président de la République en France, considéré comme une « oligarchie, 1.38 ». Nous avons alors une représentation du type :



1. L'isotopie spécifique du sème afférent /valeur négative/

Le sème /valeur négative/ fait son apparition dès le titre du passage « La France, une monarchie élective » ; considérer la France comme telle n'est pas compatible avec la république qu'elle représente. Le sémème MONARCHIE est culturellement connoté négativement depuis la Révolution Française de 1789. Dès cette mention, le sème se propage dans le texte :

FRANCE (I.1) : /valeur positive/, les *Verts* ne renient pas leur pays ; dans un tel contexte politique, cette mention ne peut que contenir le sème /démocratie/ car telle est la représentation cognitive que l'on a de la France depuis environ deux cents ans.

MONARCHIE ELECTIVE (I.1) : /valeur négative/, /pouvoir personnel/. L'adjectif ne convient pas au substantif pas inférence culturelle dès l'instant où la monarchie est un régime qui suppose l'hérédité du pouvoir, il n'est donc pas question « d'élire » un monarque. Ainsi, si le sémème FRANCE est défini comme tel, il acquiert par inférence le sème /valeur négative/ de sa nouvelle définition.

Ce sémème est particulièrement intéressant puisqu'il associe un substantif à un adjectif qui lui est constitutionnellement incompatible. Ils contiennent tous les deux, les deux isotopies génériques du texte : /pouvoir absolu/ dans MONARCHIE et /démocratie/ dans ÉLECTIVE. Ainsi, ils acquièrent ensemble par inférence, le sème inhérent de l'un qui devient afférent chez l'autre.

POUVOIR PERSONNEL (1.3) : /valeur négative/ culturellement afférent, et /intense/ car intensif de « garant » présent dans l'article 5 de la Constitution française de la V^e République¹⁸⁷. En outre, la cooccurrence avec REPUBLIQUE n'est pas ordinaire, les deux sémèmes ne peuvent pas sémantiquement et politiquement coopérer : le sémème REPUBLIQUE est l'opposé sémantico-politique de la monarchie qui suppose un « pouvoir personnel » face à la république qui est un partage du pouvoir.

SOLIDES (1.4) : le sème /valeur négative/ lui est inhérent en raison de sa place adjectivale morphosyntaxique avant le substantif qui est généralement interprétée comme tournure familière (Imbs Quémada, 1977:). Il introduit le sème /intense/ qui va se propager à son tour au sein des sémèmes.

ÉGAL DES MONARQUES (1.5) : /valeur négative/ et /intense/ dès l'instant où le président d'une république n'a pas les mêmes pouvoirs dits « absolus » qu'un monarque. Cependant, s'il en devient « l'égal », ceci implique qu'il tend à abuser des pouvoirs qui lui sont conférés par la constitution et les auteurs vont alors nous décrire les abus de ce personnage.

2. De la démocratie à la monarchie : une poly-isotopie mésogénérique

Dès lors, le texte est une énumération des procès dont l'unité narrative actancielle principale est PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE contenant le sème inhérent /démocratie/. La figure actancielle attendue de cet actant est déplacée vers la construction de celle d'un actant correspondant davantage à un roi, et l'on trouve le sème /monarchie/ doublé du sème culturellement afférent /valeur négative/ (décrit précédemment) que l'on rencontre dans les sémèmes aussi différents que :

SOUVERAINEMENT (1.5) : sème inhérent /monarchie/.

POURVOIT (1.6) : sème afférent /monarchie/.

USE (1.7) : sème afférent /monarchie/.

DROIT DE GRACE (1.7) : sème inhérent /monarchie/.

TOUT SEUL (1.9) : sème inhérent /monarchie/ dans le domaine lexicographique //SYSTEME POLITIQUE//.

L'évocation de « l'article 16, 1.9 » de la constitution qui serait un moyen constitutionnel, pour le président, d'acquérir les « pleins pouvoirs », est un argument à double tranchant :

– Soit il remet en jeu le sème /intense/ qui tombe dès l'instant où la pratique devient

¹⁸⁷ Cf. Notamment le site Internet de l'Assemblée nationale à l'adresse URL suivante : <http://www.assemblee-nat.fr/connaissance/constitution.asp>

légitime ;

- Soit au contraire il le renforce en estimant que la constitution comporte des lacunes à modifier.

D'après les propositions des *Verts* en fin d'article, la deuxième solution est davantage celle qui correspond à leur point de vue. En outre, leur désir de réformer la constitution pour une entité fédérale n'est pas nouvelle¹⁸⁸, les *Verts* revendiquent depuis leur création la mise en place d'un régime fédéral sous contrôle davantage parlementaire que présidentiel¹⁸⁹. Néanmoins, cette mention ajoute le sème /légitime/ qui s'actualisera par afférence aux futurs procès.

L'analogie avec la monarchie apparaît donc intensive voire abusive si nous nous rapportons à nos livres d'histoire et aux agissements des monarques du passé. Car il est bien question des monarques du passé, la comparaison n'est pas faite avec un roi ou une reine contemporains, la France n'ayant connu que les faits de rois aux pleins pouvoirs, et non ceux de rois tournés vers la démocratie (cf. la monarchie parlementaire anglaise). Du fait que le système politique auquel il est fait référence n'existe plus en France permet d'opposer les deux domaines suivants : //SYSTEME POLITIQUE CONTEMPORAIN FRANÇAIS// et //SYSTEME POLITIQUE PASSE FRANÇAIS//. Les deux isotopies en présence sont d'un niveau mésogénérique, et véhiculent les sèmes /présent/ (isotopie 1) et /passé/ (isotopie 2). Ces isotopies sont respectivement doublées des sèmes spécifiques culturellement afférents /valeur positive/ et /valeur négative/. Nous les représentons sommairement avec la légende suivante directement empruntée à Rastier [Rastier, 1987c #286] chap. VIII.

Légende du schéma

- Les doubles flèches décrivent les relations sémiques directes entre des sémèmes lexicalisés.
- Les mots entre crochets droits sont des sémèmes non lexicalisés mais correspondant de façon oppositive à ceux qui sont lexicalisés.
- Les flèches simples représentent les réécritures possibles de ces lexèmes dans ce contexte.
- Les têtes de flèches noires représentent l'indexation possible du sémème dans l'une ou l'autre isotopie, souvent les deux à la fois, ce qui contribue à la pérennité de l'isotopie.
- Les sémèmes anisotropes sont ceux qui n'appartiennent pas spécifiquement à l'une ou l'autre isotopie, mais en acquiert les caractéristiques par inférence (d'où souvent les

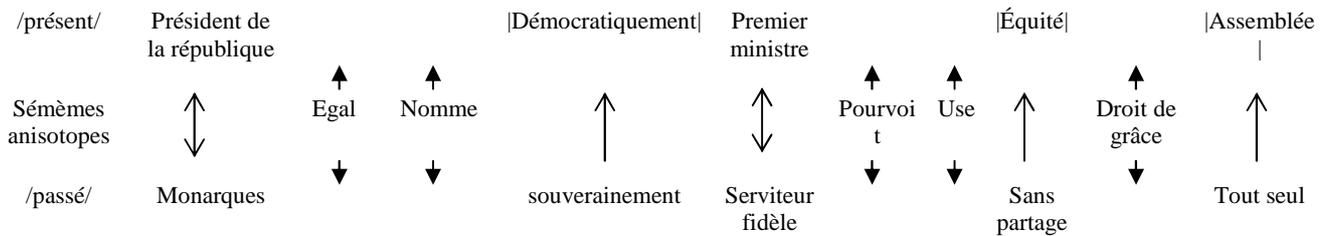
¹⁸⁸ Cf. Dans l'ouvrage leurs propositions à propos d'une entité géographique plus grande : « [Nous proposons] La mise en place d'une constitution fédérale prévoyant un pouvoir législatif composé de deux chambres (représentant les peuples et les entités régionales), prenant l'initiative des lois et élisant l'exécutif » (Foing, 1994 : 105).

¹⁸⁹ Cette revendication est commune à beaucoup de mouvements écologistes désireux de voir représenter toutes les entités politiques et sociales constitutives de la nation (Génération écologie, MEI, Les Alternatifs).

doubles flèches¹⁹⁰).

- Ainsi, les sémèmes présents sur la même ligne que le sème isotopant le contiennent de façon inhérente ; en revanche, les sémèmes anisotropes les actualisent et ils deviennent afférents.

Schéma 7 : Deux isotopies génériques entrelacées



Le parcours interprétatif entre des deux actants (Président=Monarque et Premier ministre=Serviteur fidèle), révèle les relations sémiques suivantes :

PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE : sèmes inhérents /chef d'état/, /pouvoir exécutif/, /élu/, /seul/ ; sème afférent /pouvoir absolu/.

MONARQUE : sèmes inhérents /chef d'état/, /pouvoir absolu/, /héréditaire/, /seul/.

Certains sèmes inhérents de MONARQUES deviennent afférents à PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE. Notons que /héréditaire/ n'est pas afférent au premier car il n'est pas fait mention d'une telle ambition politique de la part de cet actant. Plus avant dans le texte, la mise en place d'une « oligarchie politico-financière, 1.38 » participe d'un tout autre héritage, celui d'une « colonisation de l'état » par les « grands serviteurs de l'état » dès l'installation d'un nouveau gouvernement.

PREMIER MINISTRE : sèmes inhérents /homme d'état/, /nommé/, /hautes responsabilités/ ; sème afférent /valeur négative/.

SERVITEUR FIDELE : sèmes inhérents /valeur négative/, /dépendant/, /subordination/, /dévoué/.

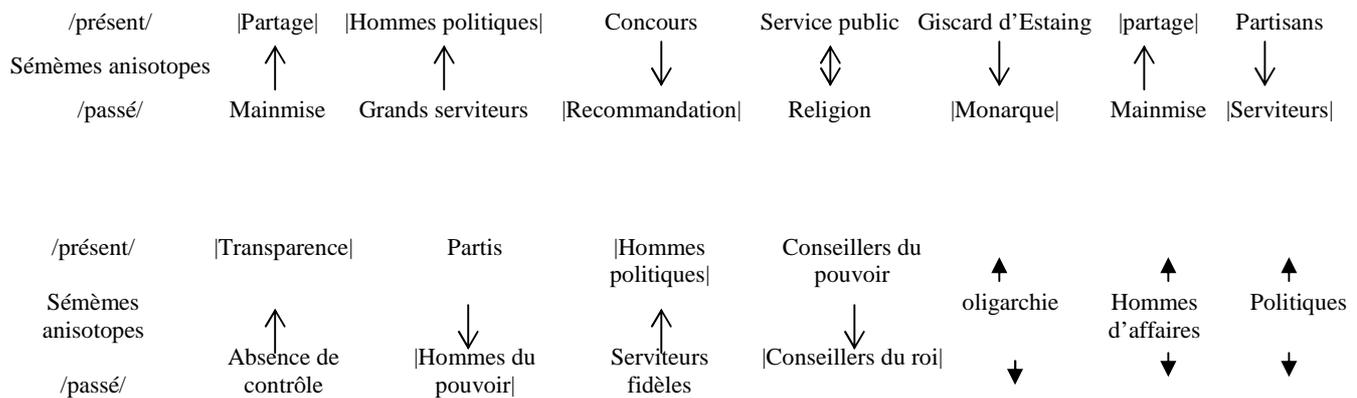
Nous constatons que les sémèmes susceptibles de contenir le sème /démocratie/ font défaut ; celui-ci est suggéré par la présence de l'actant des procès, le PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE. Sa disparition évoque directement le titre de l'article « À la recherche de la démocratie perdue », et confère davantage de crédit à l'isotopie du sème /passé/.

Les isotopies génériques s'entrelacent jusqu'à la fin de la description, et l'apparition de OLIGARCHIE explique tant la relation entre le PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE et les GRANDS

¹⁹⁰ Serait-ce une redondance dans la représentation ?

SERVITEURS DE L'ÉTAT, que l'analogie entre le Président et le monarque : le monarque aussi s'entourait de conseillers « fidèles » l'aidant à régner et lui permettant, grâce à leur fidélité, de conserver le pouvoir dans toutes les régions ou entreprises du royaume. Le fonctionnement oligarchique traditionnel (le pouvoir d'un groupe sans chef désigné) est quelque peu biaisé par le truchement du Président-monarque car lui seul désigne les « Grands serviteurs » et leur attribue des fonctions. Ce terme correspond à une organisation politique inférieure à la monarchie qui la domine. En effet, il est question désormais de groupes d'influence, et non plus d'un seul homme ; cependant ces groupes se forment uniquement en fonction de la tendance politique du Président qui conserve le sème /pouvoir absolu/ accrédité à ce moment là par MAINMISE (l.16). Les auteurs décrivent deux groupes d'acteurs qui en effet se constituent en oligarchie de la façon suivante (la légende reste la même que pour le schéma précédent) :

Schéma 8 : Pérennité des isotopies génériques



Nous n'avons pas représenté tous les sémèmes en présence, seuls ceux directement relatifs aux acteurs ont été retenus. Les sémèmes anisotropes sont rassemblés à la fin du passage, ce qui semble logique au niveau narratif : présenter les deux groupes et montrer en fin, comment ils s'associent.

Ainsi, ces sémèmes ne faisant partis d'aucune isotopie en particulier, ils s'indexent sur les deux. Par exemple, OLIGARCHIE acquiert le sème /partage des pouvoirs/ de l'isotopie /présent/, et /pouvoir absolu/ de l'isotopie /passé/. En d'autres termes, les groupes qui constituent le système oligarchique se partagent au sein du groupe les pouvoirs politiques et financiers.

Pour finir, l'indexation des sémèmes anisotropes sur les deux isotopies contribue à la diffusion des sèmes isotopants et permettent la légitimation d'activités présentes (« gouverner seul grâce à l'article 16 ») sous couvert de l'accréditation des activités passées.

Vers une isotopie superposée

Les caractéristiques des isotopies que nous venons de décrire sont celles qui définissent des relations entre des isotopies entrelacées. Cependant, au fil du texte, l'une des deux isotopies n'est plus lexicalisée, mais apparaît davantage sous une forme représentative symbolisée dans les implicites des sémèmes lexicalisés. Pourrions-nous envisager qu'une relation isotopique entrelacée puisse devenir une relation isotopique superposée par disparition de la lexicalisation d'une des isotopies ?

Nous constatons également que la plupart des autres sémèmes permettent d'établir une connexion dite « symbolique » qui se manifeste entre un premier lexème lexicalisé et un deuxième qui ne l'est pas (ou plus) mais dont la représentation symbolique dépend de la présence du premier (Rastier, 1987 : 186). Ensuite, l'itération systématique de la connexion symbolique, entre les sémèmes, entraîne son établissement « durable » entre les isotopies entrelacées.

3. L'isosémie aspectuelle

On note une itération des sèmes inhérents aspectuels /télique/, /borné/ et /ponctué/ dans les procès : NOMME, POURVOIT, USE, ESTIME, CHOISIT, CHANGERA, ESTIMERA. La télécité est prégnante dans ces procès perfectifs, donc bornés temporellement et la présence de /ponctué/ advient dès l'instant où la répétition de ces procès est la même à chaque nouveau gouvernement (CHAQUE ALTERNANCE I.19, CHAQUE CHANGEMENT I.31).

Le sémème CHANGERA est une charnière narrative entre la description des « pouvoirs du monarque-président », et l'étendue de son pouvoir au reste de l'État. Il est chargé des sèmes radicaux de l'isotopie aspectuelle et de la redondance du sème afférent /monarchie/ qui s'attache à des acteurs incompatibles avec la démocratie telle que la souhaiterait les *Verts*.

4. L'isotopie spécifique de /valeur négative/ et /intense/ radicalise *changer*

Ainsi, CHANGERA apparaît dans un contexte qui a largement contribué à l'établissement d'un passage qui ne peut être que radical puisque encodé par avance des sèmes /valeur négative/ et /intense/ renforcés par la présence à nouveau du sémème SOUVERAINEMENT relatif au procès du changement et qui actualise le sème afférent /monarchie/.

Jusqu'alors, les abus de pouvoir dénoncés concernaient des groupes (les « emplois », « l'Assemblée nationale », les « institutions »), il s'agit désormais d'un homme en particulier, celui qui est généralement¹⁹¹ le plus proche collaborateur politique du président : le Premier ministre. Ce procès est d'autant plus spécifique que l'actant qui subit le passage perd toute sa

¹⁹¹ « Sauf en période de cohabitation, l.12 ».

valeur figurative d'acteur privilégié du pouvoir et le contexte lui élabore une nouvelle représentation dans le sémème *SERVITEUR FIDELE*, (1.13) : /valeur négative/, /dépendant/, /subordination/, /dévoué/ ; nous pourrions confondre cette énumération sémique avec la tentative de description du lexème *chien*, à la différence près que *chien* contient /valeur positive/ car il est /animé/ ; mais ce sème apparaît dans *SERVITEUR FIDELE* dès l'instant où la comparaison culturellement marquée s'établit entre « chien fidèle », « animal fidèle » et confirme la mention péjorative de la tournure s'appliquant à un homme et non à un animal.

NB : Deux isotopies superposées, une connexion symbolique

Nous pourrions voir dans les sémèmes *PRESIDENT* et *SERVITEUR FIDELE* une relation isotopique de superposition. La première isotopie est celle du sème macrogénérique inhérent /humain/ présent dans les deux sémèmes. La deuxième isotopie est celle du sème afférent /valeur négative/ inféré culturellement par :

1. *FIDELE* qui renvoie à la description d'un asservissement aveugle tel l'animal domestique « chien fidèle », de ce fait, le sème culturellement afférent /animal/ apparaît.
2. *SERVITEUR* qui contient inévitablement /dévoué/ par afférence avec *FIDELE*, mais aussi /subordination/ qui induit /valeur négative/.

Nous représentons ces isotopies selon la schématisation proposée par Rastier (Rastier, 1996c :) 178 :

Isotopie 2 : serviteur2	fidèle2
/valeur négative/ : chien	/valeur négative/ : dévoué
Isotopie 1 : serviteur1 /humain/, /valeur négative/	fidèle1 /humain/

Ainsi, le sème /valeur négative/ inhérent à *SERVITEUR* s'attache-t-il par afférence à *PREMIER MINISTRE*, l'antécédent de l'anaphore qu'est *SERVITEUR*, et à *FIDELE*.

Les sèmes indexés sur la première isotopie sont lexicalisés, tandis que ceux de la deuxième ne le sont pas ; le lecteur doit alors procéder à une « réécriture » afin de saisir les sémèmes qu'elle contient. Cependant, pourquoi le lecteur aura-t-il certainement tendance à interpréter la seconde isotopie plutôt que la première ?

Notons que la première isotopie contient de façon inhérente le sème /valeur négative/, seul le sème /humain/ la différencie du sème /animal/ qui est dans |chien|. Cette remarque tend à atténuer la superposition des isotopies dès l'instant où l'un des traits ne se propage pas par afférence mais est déjà présent dans le sémème. Cependant il permet la connexion symbolique entre le sémème et la représentation symbolique du lexème non lexicalisé.

La présence implicite et culturelle de l'expression quasi figée « chien fidèle » est

contrebalancée par une autre présence implicite, celle de l'expression « fidèle serviteur ». L'inversion syntagmatique des composants de cette expression renvoie à la première qui contient alors le sème générique /animal/ opposé au sème /humain/ de la deuxième.

L'isotopie sémantique prime ici sur l'inversion syntagmatique malgré la présence des deux éléments de l'expression tandis que ceux de l'implicite animalité ne sont qu'en partie lexicalisés.

Laquelle des deux isotopies prime sur l'autre ? Étant donnée l'isonomie de la norme sociale de la bienséance qui prévaut dans le genre des programmes politiques, il ne serait pas de bon ton de lexicaliser de tels sèmes isotopants. Ici l'implicite pourrait-être double, cependant l'isotopie spécifique du sème /valeur négative/ qui parcourt le texte, ne peut que conduire à une interprétation contenant ce sème.

La pertinence sémantique de la morphologie temporelle précédemment abordée, associe ses sèmes /injonctif/ et /institutionnel/ à ceux de l'isotopie, et ainsi, le procès devient légitime dans un régime monarchique. Le futur qui contribue à la pérennité du procès est réitéré dans le procès suivant (ESTIMERA, 1.14) qui dénote un jugement de valeur que seul le sème /pouvoir absolu/ permet d'inférer à l'acteur en question.

Enfin, les sèmes radicaux présents dans ce contexte entraînent une radicalité inhérente du passage en question qui se décline alors grâce aux sèmes qui correspondent au lexème *remplacer* du champ sémantique du /CHANGEMENT/ :

/passage essentiel/, /mouvement/, /disparition objet1/, /ponctué/, /humain/, /concret/, /substitutif/, /analogie des fonctions/.

Vers une isotopie « stylistique » de l'allotopie

L'impression référentielle de l'article correspondrait à « la démocratie vue par les *Verts* » et placerait alors l'isotopie mésogénérique du sème /présent/ en position comparée face à la deuxième isotopie comparante [Rastier, 1987c #286] 202. En effet, quand deux isotopies s'entrelacent, celle qui représente l'impression référentielle du texte prend le dessus sur l'autre. Ici, le titre nous invite à une telle représentation cognitive, et culturellement, la démocratie est davantage présente dans l'esprit d'un lecteur écologiste français que la monarchie.

En outre, les auteurs de l'article poursuivent la description de faits chargés en /valeur négative/ qui pérennisent la superposition des isotopies mésogénériques, mais finissent sur les propositions des *Verts*. Ainsi, leur « vision » de la démocratie pourrait-elle être décrite grâce au sème aspectuel /inchoatif/ car elle donne un point de vue d'ensemble qui commence au présent et ne se finit pas mais se poursuit dans l'avenir.

Nous finirons sur l'impression d'une allotopie généralisée dès l'instant où l'isotopie générique mise en place associe des sémèmes en relation de disjonction exclusive car socialement normés « incompatibles » et révélés comme tels dans le discours écologiste : la France ne pas être une « monarchie élective » puisque c'est une république, en outre, une « monarchie » n'est pas « élective », le président de la république ne peut pas être assimilé à un monarque, le président ne peut donc pas être l'acteur de procès effectué « souverainement » ; c'est ce que l'isonomie du texte nous enseigne.

Les sémèmes MONARCHIE et ÉLECTIVE¹⁹² sont d'autant plus intéressants qu'ils fonctionnent selon le schéma substantif+épithète étudié par Rastier [Rastier, 1987c #286] 130. Ils sont liés par des isotopies génériques, et allotopes par des isotopies spécifiques car culturellement normées. Ainsi, la récurrence du sème /inanimé/ induit son isotopie macrogénérique ; celle du sème /politique/ induit une isotopie mésogénérique ; et enfin la récurrence de /système/, l'isotopie microgénérique. En revanche, les sèmes spécifiques qui apparaissent dans le contexte du programme des *Verts*, sont allotopes : MONARCHIE /droit divin/, ÉLECTIVE /droit constitutionnel/ par afférence avec FRANCE qui connote les sèmes /république/ et /élection démocratique/. Cependant, notons que de façon lexicographique, les deux sémèmes cohabitent sans être allotopes en restreignant toutefois l'élection aux classes financièrement dominantes de la société ; ce qu'évidemment les *Verts* rejettent.

D- PROPOSITIONS DES *VERTS* : MONO-ISOTOPIE

Le sémème CHANGER, qui apparaît en introduction des propositions, appartient en partie aux objectifs des *Verts* résumés dans le titre du passage « Restaurer la démocratie ».

CHANGER est dans une construction où son procès est nié, modalisé dans un espoir aux réalisations improbables. Cependant, l'actualisation de son procès dépend d'une proposition conditionnelle (introduite par SI) dans laquelle les sémèmes CONTRE-POUVOIRS et CITOYEN vont à l'encontre de ceux que nous avons précédemment décrits : GOUVERNER SEUL et SERVITEURS. Il s'agirait d'une amorce des propositions des *Verts* : si la condition est réalisée (en l'occurrence supprimée), alors le résultat sera un passage.

Ce passage, lexicalisé par CHANGER, apparaît en introduction comme le résumé des actions à mener et décrites dans le développement. Cette charge sémantique de « résumant »

¹⁹² Ne sont d'ailleurs pas allotopes pour tous, comme le prouve B.Renouvin en mai 1992 « Moi, royaliste et mitterrandien... (entretien) », dans *L'Histoire*, n°155, p50 : « la V^e République est une monarchie élective, une monarchie présidentielle instaurée par de Gaulle ». Puis A.Tisserand en mai 1997 « Destruction : la V^e en danger » dans *Royaliste* : « Oui, notre V^e République est bien une monarchie élective. C'est son plus grand avantage. ». Ainsi que É.Dupin, le 9 avril 2002 « Un système politique épuisé » dans *Le Monde* : « Le système politique français est bloqué par un combiné de monarchie élective, de faiblesse décisionnelle et de carence de la représentation. » et du même auteur dans *Le Monde* du 5 mai 2002 « La fin de la monarchie républicaine ».

serait lexicalement confirmée et surtout annoncée dans les phrases qui entourent le verbe : « Contentons-nous de quelques pistes » et « Pour mener à bien ce chantier politique ». Les auteurs nous donnent le plan de leur politique :

- Un objectif : « restaurer »,
- Un moyen « changer »,
- Un outil « le principe fondamental »,
- Le déroulement du « chantier » : des « pistes », les différents procès rencontrés au fil de l'article.

De fait, le changement décomposé en « pistes » ne peut pas être radical, une telle cooccurrence infère les sèmes aspectuels /ponctué/ mais /borné/, car c'est durant le temps qui sépare les deux bornes temporelles que des changements s'effectueront ; le changement final sera le constat du résultat d'une itération de changements.

1. Apparition du sème /modéré/

RESTAURER contient le sème spécifique /modéré/ ce qui le rend d'autant plus prégnant qu'il s'agit du titre du passage, et nous pouvons supposer qu'il est l'objectif politique des *Verts*. Les auteurs auraient-ils deux objectifs, puisque nous affirmions précédemment que CHANGER pouvait l'être ? Le sème /modéré/ de RESTAURER s'articule-t-il avec CHANGER ? Voyons si ce sème est isotopant dans le reste des sémèmes en présence :

DEMOCRATIE (l.44) : sème générique inhérent /inanimé/, sème spécifique inhérent /pouvoir du peuple/, sème spécifique afférent /valeur positive/, par afférence avec RESTAURER.

RESTAURER (l.44) : sèmes génériques inhérents /inanimé/ (donc isotopie macrogénérique) et /abstrait/, sèmes spécifiques inhérents /valeur positive/ et /substance inaltérée/, /suranné/ ; sème spécifique afférent /modéré/. Ce sème est afférent car inféré par le domaine //DÉMOCRATIE ÉCOLOGISTE// où il n'est pas question de faire la révolution dès l'instant où les auteurs précisent en début d'ouvrage qu'ils « veulent bien faire un effort sans trop changer les choses »¹⁹³. Nous nous pencherons en synthèse des analyses sur cette isotopie à grande échelle.

Le lexème *restaurer* n'apparaît pas dans le champ sémantique du /CHANGEMENT/ car il n'est pas un passage d'un état1 vers un état2 : restaurer c'est un passage pour un retour au passé et pas pour une avancée vers un futur différent. En outre l'un des critères d'appartenance est l'apparition simultanée dans la définition et dans le *Livre des Verts* ; *restaurer* n'apparaît pas dans la définition lexicographique de *changer*. Ce sémème est sémantiquement proche de *réformer* précédemment rencontré, mais leurs définitions diffèrent sur un point essentiel :

¹⁹³ Cf. l'analyse I- « Explication du changement *Verts* ».

réformer c'est rétablir dans sa forme originelle, *restaurer* c'est « rétablir la prospérité » ce qui n'est pas obligatoirement la forme originelle de l'objet.

L'actualisation de RESTAURER révèle l'état inchangé d'un objet qui est tombé en désuétude (/suranné/); les restaurateurs veulent alors le réintroduire sans qu'il soit question de modification.

Notons que certains sémèmes du texte contiennent des sèmes de *réformer* sans lexicaliser le verbe : TOUJOURS (1.51) : /origine/, /itératif/ ; PRINCIPE FONDAMENTAL (1.51) : /origine/, /loi/, /essentiel/, où /origine/ est inhérent aux deux sémèmes. Cependant, REFORMER présuppose l'oubli partiel de la forme originale de l'objet, ce qui n'est pas le cas ici dès l'instant où les sémèmes TOUJOURS et JAMAIS viennent conforter la présence du sème /itératif/ qui rappelle incessamment, et depuis sa mise en place, le contenu du fondement originel.

Les *Verts* introduisent donc leurs propositions avec un objectif modéré : réhabiliter une notion qui serait tombée en désuétude. Pour y parvenir, ils envisagent des procès radicaux, mais qui paraissent se fondre dans la logique du départ : rétablir un fondement démocratique. Le changement décrit est en conséquence chargé du sème /passage accidentel/.

2. Deux isotopies spécifiques : /intense/ et /valeur positive/

a. Pour un procès nié

Nous avons précédemment vu que le sémème CHANGER est nié, et permet de présenter une situation de laquelle il semble difficile de sortir ; les auteurs modérés dans RESTAURER, vont alors décliner des procès davantage intenses pour atteindre leur objectif. Ainsi, CHANGER acquiert-il le sème /intensité/ par afférence avec l'isotopie spécifique de ce sème qui commence avec les sémèmes suivants :

IMMENSE (1.45) : intensif de « grand ».

OUVRAGE ENTIER (1.46) : /grande quantité/.

CONTENTONS-NOUS (1.46) : peu car matériellement impossible à réaliser ; accentue la représentation de OUVRAGE ENTIER, qui, en effet, devrait être immense si seulement quelques pistes peuvent être abordées ici.

CHANTIER (1.49) : intensif de « travail », suppose /gros travaux/.

Le travail envisagé par les *Verts* est décomposé en « pistes » dans les procès suivants :

SE DOTER (1.50) : la première étape de la restauration est /se munir/, l'agent /humain/ veut acquérir un objet /inanimé/ et /abstrait/ qui, nous l'apprenons dans la phrase suivante, existe déjà.

DOIT ETRE INSCRIT (1.52) : /intense/ car il s'agit d'une injonction due à la présence du verbe

devoir.

Cette injonction contient aussi le sème afférent culturellement marqué /valeur positive/ dès l'instant où il est question d'agir pour un objet qui semble légitime aux yeux des *Verts* : la démocratie. En outre, cette isotopie apparaissait déjà au début de l'article et s'associait avec les sèmes relatifs à la démocratie. Nous entrons dans une isotopie spécifique socio-politiquement afférente.

RENFORCER (1.59) : /valeur positive/, /intégration/, intensif de « rendre plus fort ».

ABANDON (1.61) : /rupture/, /passage essentiel/, /disparition objet1/, /ponctuel/, /valeur positive/, /intensif/.

SUPPRESSION (1.66) : /faire cesser/, /passage essentiel/, /disparition objet1/, /ponctuel/, /valeur positive/, /intensif/.

REPLACER (1.70) : /passage essentiel/, /mouvement/, /disparition objet1/, /ponctuel/, /nombreux/, /substitutif/, /analogie des fonctions/. La présence de ce verbe est quelque peu inhabituelle car il est l'un des représentants des passages les plus radicaux du champ sémantique /CHANGEMENT/. Cependant, l'intensité négative qui circule au sein de ces sèmes ne peut qu'engendrer une telle radicalité lexicale et sémantique.

METTRE FIN A (1.80) : ce sème correspond à SUPPRESSION et s'associe pleinement avec le précédent REPLACER. Son aspect nettement /télique/ est associé à /faire cesser/, /passage essentiel/, /disparition objet1/, /ponctuel/, /valeur positive/, /intensif/.

b. Pour la construction d'une molécule sémique

Le pronom indéfini « on » acquiert progressivement les sèmes de l'isotopie : d'abord /valeur positive/ car il est le substitut des acteurs opposés aux institutions chargés du sème /valeur négative/ ; puis /intense/ car associe davantage d'acteurs potentiels que dans la première occurrence : son volume d'acteur s'accroît.

Dans le procès de cette occurrence l'adversaire (les institutions) et la victime (les citoyens) sont désignés, et « on » (morphosyntaxiquement entre les deux actants) détermine 1/les arbitres entre les deux parties en présence, 2/les victimes. Ces arbitres indéfinis rassemblent à la fois les *Verts* énonciateurs, et les énonciataires susceptibles de contribuer à l'accession au pouvoir des énonciateurs afin que leur rôle d'arbitre soit mis en action. Le pronom « on » devient un substitut des *Verts* et des lecteurs/électeurs potentiels, en d'autres termes, les *Verts* et les français dès l'instant où l'ouvrage est accessible à tous, le « on » englobe tous ceux qui sont « soumis à des règles » donc également les citoyens cités en fin de phrase. Le premier « on » rassemble donc prioritairement les acteurs susceptibles d'affronter plus ou moins directement les institutions, donc les *Verts*, mais la politique veut que les

politiciens aient l'espoir que des citoyens les suivent, donc ce pronom contient aussi l'adhésion des citoyens.

La deuxième acception de « on » ne peut que contenir à nouveau les énonciateurs, mais la passivité du référent acteur du pronom due au sémantisme et à la construction du verbe « soumettre » place davantage en avant de la scène les énonciataires, signifiés alors en partie du signifiant « citoyens ». Le substitut pronominal est ici une dénomination intégrante de la chaîne anaphorique constituée de syntagmes ou de pronoms tels que celui-ci constitutifs du noyau sémique attaché à « Verts ».

Les deux pronoms indéfinis ne sont pas coréférentiels, mais contribuent à définir le signifié du signifiant « Verts ». Le premier « on » désigne les *Verts* en tant qu'entité politique doué d'un certain pouvoir donnant accès aux institutions ; le deuxième pronom définit les *Verts* en tant que citoyens au même rang que le lecteur.

DE LA POLY-ISOTOPIE A LA MONO-ISOTOPIE DU PROGRAMME DES *VERTS*

Nous constatons que l'objectif des *Verts* est associé à une modération non dissimulée, mais que sa mise en place est jalonnée du sème /intense/. Nous avons donc deux occurrences de *changer* qui contiennent le sème /intense/ : l'un avec /valeur négative/ et l'autre /valeur positive/. Ils se répondent sémantiquement et politiquement : le premier dénonce un procès à éviter et qui appartient aux adversaires des *Verts*, l'autre un objectif des *Verts* à concrétiser.

La double isotopie générique du début de l'article repose sur une analogie des valeurs mises en place de façon spécifique grâce aux sèmes /valeur positive/ et /valeur négative/ associée aux sèmes de l'isotopie générique.

Ce qui est intéressant de noter c'est la disparition de la lexicalisation de l'isotopie relative aux sèmes décrivant la démocratie et qui correspond au titre de l'article « À la recherche de la démocratie perdue ». Cette absence sémémique a pour effet la représentation cognitive encore plus accentuée de la démocratie. Les sèmes présents, et allant à son encontre, intensifient d'autant les sèmes qui la composent, qu'elle permet l'association de sèmes afférents lexicalement non représentés. Ainsi, le lecteur est-il dans l'attente de retrouver cette isotopie lexicalisée, et ceci s'effectue, en partie, en fin d'article.

En effet, la représentation de la démocratie s'actualise à nouveau dans les procès qui correspondent aux objectifs des *Verts*, avec toutefois la condition de l'actualisation politique de ces procès. C'est pourquoi, il n'est alors plus question d'analogie, et seule l'isotopie spécifique des sèmes /valeur positive et /intense/ parcourent la fin du texte. Le sème /intense/ est d'autant

plus important qu'il réponde à l'intensité des procès du début de l'article qui vont à l'encontre de la démocratie.

Ajoutons que la reprise explicite de DEMOCRATIE tend à confirmer que l'isotopie générique du sème /présent/ est supérieure à celle du sème /passé/, et représente l'impression référentielle de l'article : le système politique français actuel. L'isotopie mésogénérique de /présent/ serait l'isotopie comparée tandis que l'autre serait la comparante.

Cet article confirme le choix rédactionnel des auteurs : dénigrer une situation afin de proposer leurs solutions. Cependant, ce choix atteint ici un paroxysme politique dès l'instant où la comparaison avec un système politique depuis longtemps disparu en France, crée une fracture politique avec les représentations cognitives que les lecteurs ont de façon générale du système politique français.

IX- DEUX ENONCES FIGES

En 1971, dans son best-seller, *Une société sans école*, Ivan Illich prônait le démantèlement de l'institution scolaire devenue, selon lui, contre-productive du fait de son gigantisme bureaucratique. Il l'accusait de ne produire que des ignorants au lieu de transmettre la connaissance et, par les procédures de collation des diplômes, de discréditer toute autre forme d'apprentissage et d'acquisition qui aurait pu échapper à son contrôle. À l'époque, la démonstration obtint un certain crédit. En effet, beaucoup estimaient que, à cause de l'école, les citoyens étaient dépossédés de leurs capacités à se former mutuellement en abandonnant la responsabilité de leur formation aux professionnels de l'enseignement. La voie du salut était tracée : des réseaux auto-organisés d'échange de savoirs et de savoir-faire. Cette utopie libertaire en fit réfléchir et rêver plus d'un. Même si l'idée de ces réseaux s'est parfois concrétisée, elle n'a jamais pris l'ampleur nécessaire pour que l'on puisse envisager de se passer de l'école.

Quelques 20 années plus tard, les temps ont bien changé [a]. Dans un contexte de montée du chômage, une folle course aux diplômes protecteurs s'est engagée ; les parents découvrent leur nouveau rôle de « consommateurs d'école », et les ministres successifs martèlent le même slogan stakhanoviste : « 80% de bacheliers en l'an 2000 ! ». Résultat : des cours de maternelle aux bancs de l'université, les taux de scolarisation ont crevé les plafonds. Et la demande sociale d'école n'a jamais été aussi forte.

Ambitions intenable et bilan contrasté

Une telle croissance oblige, bien sûr, à repenser l'organisation, le fonctionnement et les finalités de l'école. L'exercice est d'autant plus délicat que les attentes du corps social à son égard sont de plus en plus diversifiées, sinon même éclatées. Familles, enseignants, pouvoirs politiques, entreprises et spécialistes de l'enfance assignent à l'école des objectifs divers sans qu'aucun de ceux-là ne parvienne à faire consensus.

Ainsi l'école est-elle tout à la fois chargée de transmettre un héritage culturel et de s'ouvrir à ce qu'notre époque appelle la vie, d'épanouir l'enfant et de le préparer à la course aux diplômes, de former à un métier et d'élever le niveau culturel de la nation, d'aider les jeunes à définir leurs projets personnels et d'adapter les formations aux besoins de l'économie, de sélectionner les meilleurs, récompenser chacun selon ses mérites et assurer la promotion de tous en luttant contre l'échec scolaire, de former le citoyen et de ne pas mécontenter les électeurs. Elle doit développer toutes les formes d'intelligence dans des structures que l'on veut unifiées et s'adapter à la diversité des élèves sans les enfermer dans leurs spécificités.

Quel bilan tirer de la politique éducative menée ces dernières années ? J.-M. Croissandeau, ancien rédacteur en chef de *Monde de l'éducation*, décerne des « bonnes notes à la France¹⁹⁴ ». Pourtant, au-delà de l'évolution encourageante des seuls ratios statistiques qui portent sur les effectifs, le nombre de diplômés et les taux de redoublement, les avis divergent : les uns déplorent la dévalorisation des diplômes, les autres l'évacuation de la culture de l'école ; et diverses études ne peuvent que constater le maintien de la ségrégation sociale.

Quel jugement porter sur l'état de l'institution scolaire elle-même ? Est-elle atteinte d'une dégénérescence bureaucratique la rendant incapable d'adaptation ou bien sa vitalité et son dynamisme ne sont-ils pas prouvés par la floraison des initiatives dans les écoles et les collèges, en particulier ceux des quartiers les plus défavorisés ? Sur ce point également, les interprétations les plus contradictoires coexistent.

Pesanteurs bureaucratiques et obsession utilitaire

Une chose est certaine toutefois : le public scolaire a profondément changé [b] au cours de ces dernières années. Les sources d'information et d'activités qui concurrencent l'école se sont multipliées ; des jeunes issus de catégories sociales jusqu'alors écartées accèdent en masse à l'enseignement secondaire et supérieur ; enfin, la dualisation de la société génère des situations qui imposent au système éducatif de graves tensions. La grande tâche de l'heure, c'est donc d'assurer le passage à un enseignement de masse qui soit aussi de qualité. (Foing, 1994: 175, 176)

¹⁹⁴ Les Bonnes notes de la France, trente ans d'éducation, Le Seuil, Paris, 1993. (note des auteurs).

A- PASSAGE A L'EDUCATION DE MASSE

Comme le premier article de cette troisième partie consacrée au programme des *Verts*, ce deuxième article, *Education - Pour une école laïque et nouvelle*, contient deux occurrences du verbe CHANGER. Cependant, nous verrons que ces changements sont des constats et les *Verts* envisagent un passage modéré vers une politique écologiste dans la continuité de ces constats.

L'éducation est un thème récurrent dans les programmes écologistes qui élaborent des plans « d'éducation nouvelle » depuis les années soixante-dix en France. Les pionniers français sont Ivan Illich ou Michel Bosquet, qui espéraient pouvoir bouleverser le système de l'éducation nationale sans compter sur la véritable opinion populaire. Ils voulaient que le changement passe par l'autonomie, l'autogestion, la prise en charge des gens par eux-mêmes et non par l'État. L'école doit tout apprendre dès le plus jeune âge, par exemple la médecine pour se soigner soi-même, la plomberie ou la menuiserie pour le quotidien matériel. Ils étaient pour le développement de l'entraide et la coopération à tous les niveaux de la société (Bosquet, 1978:) 46. Bosquet insiste sur le fait que la population n'est pas incitée à s'instruire, il faudrait alors diminuer le temps de travail et encourager les gens à se cultiver pendant ce temps libre.

L'opinion répandue dans les mouvements écologistes d'un développement de l'éducation, fait surface dans la préface de l'ouvrage par Dumont, qui prévoit une amélioration des conditions actuelles à la lumière de « toutes celles et ceux qui auront réfléchi » (Foing, 1994:) 16. L'école et donc une bonne éducation serait le passage vers l'écologie et une meilleure compréhension du monde.

B- DEUX PASSES COMPOSES CURSIFS

Les deux occurrences de *changer* sont du même ordre morphosyntaxique : une construction intransitive, un passé composé révolu en raison de la présence d'un complément circonstanciel de temps qui limite la propagation du procès au présent, un sujet globalisant (Les temps) et quasi-globalisant (Le public scolaire) ; en outre, leurs sujets globalisants nous enclinent à considérer ces constructions comme des énoncés en partie figés.

Leur aspect lexical est également identique, /inchoatif/, /télique/, /borné/ (non instantané), /cursif/, et la morphologie temporelle du passé composé véhicule l'aspect /accompli/. Les énonciateurs contemplent l'état actuel des choses et nous en font part : ils sont dans le même temps que le déroulement du processus auquel ils se réfèrent : le déroulement du changement. En effet, ce déroulement est décliné dans la phrase suivante : « montée du

chômage », « folle course », et accrédité par le procès « s'est engagé » /cursif/, /non borné/ et /inchoatif/.

De ce fait, le procès de CHANGER n'est pas entièrement accompli, un tel procès ne peut pas être temporellement limité de façon stricte¹⁹⁵. Il est sémantiquement borné grâce aux compléments circonstanciels auxquels il est associé. Ils représentent le constat de durées achevées et le passé composé demeure dans une position strictement passée, /télique/ et /cursif/ grâce aux compléments circonstanciels de temps. L'achèvement est confirmé notamment par la présence de PLUS TARD (1.14) et DERNIERES (1.25) qui le situe dans un passé révolu.

Cependant, un tel procès n'est ni instantané ni singulier, l'énumération des différents facteurs qui ont contribué à ce nouveau passage explicite l'aspect ponctué d'un procès réitéré à des moments différents.

Tableau 45 : Les traits aspectuels sémantiques des deux occurrences de changer

MOYENS	TRAITS ASPECTUELS SEMANTIQUES
Semi-auxiliaires	/inchoatif/ /télique/
Préposition EN	/télique/ /ponctué/
Morphologie temporelle	/cursif/ /accompli/

C- « LE MONDE » CHANGE

Les *Verts* présentent un constat accompagné de la description du procès en cours d'accomplissement. Dans cette introduction, nous avons la description de ce qu'était le système scolaire avant les années soixante-dix selon I. Illich, et l'état d'esprit actuel de la population face au système scolaire.

1. Des isotopies pour un changement non lexicalisé

a. Des isotopies génériques

Il apparaît qu'un premier changement a eu lieu dans les années soixante-dix, mais apparemment à petite échelle « elle n'a jamais pris l'ampleur nécessaire ». Deux états s'opposent alors, celui dénigré par un écologiste I. Illich, et celui mis en place après ces critiques. Les auteurs se placent dans le domaine //SYSTÈMES SCOLAIRES//, et nous présentent deux de ses taxèmes : /SYSTEME TRADITIONNEL/ et /SYSTEME LIBERTAIRE/. Parmi les sémèmes, l'interprétation de UTOPIE LIBERTAIRE pose un dilemme : comment politiquement, les *Verts* peuvent-ils envisager l'idéologie libertaire comme une utopie ?

¹⁹⁵ Le procès ne peut pas être borné de 1971 à 2002 et encore moins du 20 janvier 1971 au 16 mai 2002 ! d'autant plus que les acteurs globalisants du procès en question peuvent encore « changer ».

Tableau 46 : Les sèmes de UTOPIE LIBERTAIRE

Sèmes génériques			
Inhérents		Afférents culturellement marqués	
UTOPIE	LIBERTAIRE	UTOPIE	LIBERTAIRE
abstrait	abstrait	bonheur	liberté
idéologie	idéologie	intense	intense
irréel		valeur négative	valeur négative

Les deux sémèmes sont liés morphosyntaxiquement dès l'instant où l'un – libertaire – est l'adjectif épithète de l'autre – utopie. Les sèmes s'associent d'abord par une isotopie mésogénérique du sème /abstrait/ ; puis par l'isotopie mésogénérique du trait /idéologie/ ; enfin, leurs sèmes inhérents se séparent dès l'instant où UTOPIE acquiert /irréel/. Cependant, liés par ces traits génériques les sèmes poursuivent leur association et /irréel/ devient spécifique afférent à LIBERTAIRE. C'est ainsi que l'isotopie des sèmes génériques inhérents rejoint les sèmes afférents dont la charge significative est renforcée en raison de leur présence dans les deux sémèmes.

b. Un changement modérément approuvé

Dans le contexte, les auteurs ne peuvent pas échapper à cette représentation, cependant ils associent à ce sémème des sèmes qui accréditent sa présence :

FIT (I.11) : /intense/ ; le passé simple est un intensif du passé et témoigne d'un procès qui s'est effectivement déroulé.

REFLECHIR (I.11) : /abstrait/, /réel/, /valeur positive/ ; le sème afférent /irréléché/ que l'on pourrait ajouter à UTOPIE est annulé par la présence d'une réflexion toujours positive en matière politique, il ne s'agit donc pas d'un acte déraisonné.

REVER (I.11) : /abstrait/, /valeur positive/ ; ajoute du crédit au sème inhérent /irréel/ de UTOPIE, mais s'agissant d'un rêve (et non d'un cauchemar), il ne peut être négatif.

PLUS D'UN (I.11) : /concret/, /réel/, /quantité/ ; vient accréditer l'idéologie par la force du nombre.

UTOPIE LIBERTAIRE est accrédité par ces quelques sémèmes et conserve le sème /intense/ par isotopie avec les sèmes précédents, et par opposition avec les sèmes des sémèmes du système auquel il s'oppose, ne serait-ce que l'exemple de GIGANTISME, intensif de « grand ».

Malgré ces efforts lexico-sémantiques, les auteurs ne suppriment pas totalement le sème /valeur négative/ de UTOPIE LIBERTAIRE. Il subsiste car les *Verts* ne cautionnent pas totalement l'idée de I. Illich. En effet, l'écrivain est présenté seul, et son opinion à propos du système scolaire n'est pas explicitement soutenue par les *Verts*. Ainsi, dans le domaine //SYSTÈMES

SCOLAIRES//, le taxème /CREATEURS DE SYSTEMES/ contient-il I.ILICH opposé à l'État non lexicalisé. Les sèmes représentants des acteurs-militants avec Illich sont très globalisants et non personnels : BEAUCOUP (1.7), PLUS D'UN (1.11), ON (1.12) ; voire non lexicalisés (1.6 et 10) : du crédit auprès de qui ? Les agents « accrédateurs » ne sont pas lexicalisés, les réseaux n'ont pas d'agents.

Ainsi, le parcours interprétatif que nous pouvons dégager ici associe les sèmes précédents et les sèmes des taxèmes suivants :

Tableau 47 : Les sèmes du taxème /SYSTEME TRADITIONNEL/

Sémèmes	GIGANTISME BUREAUCRATIQUE	DISCREDITER	CONTROLE
Sème spécifique inhérent			
supériorité	+	+	+
Sèmes spécifiques afférents			
intense	+	+	+
institutionnel	+	+	+
ancien	+	+	+
idéologie	+	+	+
valeur négative	+	+	+

Tableau 48 : Les sèmes du taxème /SYSTEME LIBERTAIRE/

Sémèmes	RESEAUX AUTO-ORGANISES	ÉCHANGE	UTOPIE LIBERTAIRE
non institutionnel	-	-	+
Sèmes spécifiques afférents			
valeur négative	-	-	(+)
valeur positive	+	+	(+)
nouveau	+	+	+
idéologie	+	+	+

La présence du sème /idéologie/ explicite le caractère politique des systèmes présentés, cependant il n'est qu'afférent car est inféré par le genre du discours : le programme politique. Un tel contexte est ici obligatoirement présent dans l'entour culturel du texte car, en oubliant qu'il s'agit d'affrontements idéologiques, nous pourrions ne pas comprendre que la bureaucratie dénigrée est aussi la représentation de l'État hiérarchisé rejeté par le courant écologiste libertaire.

Cette association peut s'interpréter de la sorte : dans le domaine //SYSTÈMES SCOLAIRES// il existe d'une part le taxème /CREATEURS DE SYSTEMES/ où deux acteurs sont présentés, d'autre part, les taxèmes /SYSTEME TRADITIONNEL/ et /SYSTEME LIBERTAIRE/ correspondant chacun à un acteur, et tandis que l'un porte des sèmes mélioratifs mais apparemment irréalisables, l'autre véhicule des sèmes péjoratifs à supprimer. Les membres de

ces taxèmes évoluent sur l'isotopie spécifique du sème /intense/ qui contribue à l'élaboration d'une relation entre les contenus de plusieurs classes sémantiques d'un même domaine.

Le changement qui les sépare n'est pas lexicalisé peut-être en raison de sa faible portée sur l'ensemble du système dès l'instant où il oppose deux organisations dont l'une a disparu.

2. L'isotopie galopante de /valeur négative/

Le changement présenté n'est pas l'œuvre des *Verts* ni d'une politique en particulier, il est le constat des effets de l'évolution sociale et économique de la société, il n'a pas d'acteur /humain/.

a. Deux « situations » de part et d'autre de CHANGER

Le syntagme dans lequel apparaît CHANGER constitue un énoncé quasiment figé en raison notamment de TEMPS (I.14) qui est /inanimé/, /abstrait/ et /global/. L'énonciateur a presque perdu la signification propre des lexèmes du syntagme, TEMPS considéré comme un agent essentiellement pour référence la situation et non une durée. Cet acteur ne peut pas être sémantiquement agent du verbe, il ne peut pas contribuer au déroulement du procès.

Notons que son figement n'est pas complet dès l'instant où apparaît l'adverbe BIEN qui vient ajouter des sèmes relatifs à la quantité et non à la qualité dès l'instant où, nous le verrons par la suite, le sème /valeur négative/ constitue un faisceau isotopique durable.

De ce fait, l'énoncé renvoie à la situation dans laquelle se déroule le procès : les aspects socio-économiques de la société. Nous sommes face à deux situations : celle d'avant « il y a vingt ans », la situation du système éducatif dénoncé précédemment par Illich, et la situation actuelle « quelques vingt années plus tard, I.14 ». Cependant les deux situations ne se font pas lexicalement écho dès l'instant où la première renvoie à des problèmes scolaires, et la deuxième à des problèmes socio-économiques.

Ainsi, dans le domaine //SYSTEMES SCOLAIRES// les sèmes relatifs au système précédent font-ils défaut, mais dans le taxème /CAUSES SOCIO-ECONOMIQUES/ du système actuel, nous avons les sèmes MONTEE DU CHOMAGE sèmes spécifiques inhérents /économie/, /pénurie/ et 80% DE BACHELIERS sèmes spécifiques inhérents /social/, /niveau supérieur/. Cependant, le contexte leur confère le sème spécifique afférent /valeur négative/ en raison des conséquences négatives qu'une telle mesure entraîne.

Les conséquences de cette cause et celles d'une cause inconnue dans le premier cas sont alors parallèles. Le changement se trouve entre les deux types de conséquences.

Tableau 49 : Les sèmes du taxème /CONSEQUENCES PASSEES/

Sémèmes	CONTRE-PRODUCTIVE	PRODUIRE DES IGNORANTS	CITOYENS DEPOSEDES
Sèmes spécifiques inhérents			
valeur négative	+	+	+
Sèmes spécifiques afférents			
intense	+	+	+
statique	+	+	+
infériorité	+	+	+

Le sème /intense/ apparaît par afférence dans le sémème PRODUIRE DES IGNORANTS en cooccurrence avec le syntagme « au lieu de transmettre la connaissance » qui conduit le lecteur à tenter de comprendre ce que font les gens à l'école si rien ne leur est transmis (AU LIEU DE : « à la place de ») ; utiliser le lexème *ignorant* dans un tel contexte est un paroxysme illogique pour le rôle de l'école. L'ignorance est donc la conséquence d'un certain « pouvoir » bureaucratique.

Le sémème DEVENIR (1.2) suppose un premier passage /accidentel/ /borné/ mais progressif et aux conséquences négatives, affectant le système scolaire. Nous ne savons rien sur ce qu'il était avant, ni comment il est devenu ce qu'il est.

Tableau 50 : Les sèmes du taxème /CONSEQUENCES ACTUELLES/

Sémèmes	FOLLE COURSE	CONSOMMATEURS D'ECOLE
Sèmes spécifiques inhérents		
dynamique	+	+
Sèmes spécifiques afférents		
valeur négative	+	+
intense	+	+
économique	+	+
social	+	+

Les autres conséquences sont lexicalisées sous formes d'expression à propos desquelles voici quelques explications qui permettront de justifier certains des sèmes précédents :

DIPLOMES PROTECTEURS (1.15) : ces deux sémèmes ne sont liés par aucun sème générique puisque DIPLOMES est /inanimé/ et PROTECTEUR /animé/ de façon inhérente mais peut acquérir /inanimé/ par afférence ; c'est d'ailleurs ce que le contexte lui confère. DIPLOME peut également acquérir /animé/, auquel cas, cet anthropomorphisme actualise une figure socio-économique prégnante renforcée ici par FOLLE COURSE : il est de bon ton de posséder plusieurs diplômes de niveau supérieur dans divers domaines afin de les présenter (physiquement) comme gage de savoir et d'adaptation lors de la recherche d'emploi. Le DIPLOME /animé/ devient le seul représentant officiel, la façade, de celui qui le présente.

« Des cours de maternelle aux bancs de l'université, 1.18 » : l'analogie entre les deux

institutions est dévalorisant essentiellement pour la deuxième qui acquiert par afférence le sème inhérent /débutant/ de MATERNELLE, et cette afférence infère le sème spécifique afférent /inférieur/, et donc /valeur négative/, à UNIVERSITE qui est une institution pour des études dites « supérieures ».

« Les taux de scolarisation ont crevé les plafonds, l.19 » : ce syntagme ne contient pas intrinsèquement de /valeur négative/, au contraire, un pays pourrait se féliciter d'avoir un tel taux, le contraire serait le signe d'une population analphabète. Cependant, la cause de ce taux est dans le syntagme précédent et confère à ce syntagme les sèmes /débutant/ et /valeur négative/ afférents, alors que ce taux élevé n'est constitué que d'élèves /débutant/ ce qui est une /valeur négative/ pour le niveau universitaire. Ces étudiants seraient donc assimilés aux « ignorants » du début du texte.

Leur ignorance ne semble pas avoir les mêmes origines : dans le système passé, l'ignorance est la conséquence d'une organisation (bureaucratie /valeur négative/), dans l'état actuel, elle est la conséquence d'une volonté politique d'avoir « 80% de bacheliers ». En outre, cette ignorance est annoncée par le sémème CONSOMMATEURS D'ECOLE dans lequel le morphème /consomm-/ infère à « école » les sèmes culturellement marqués négativement qui lui sont associés depuis les années soixante-dix et l'émergence de la « société de consommation ». L'école acquiert le statut de produit, objet renouvelable car « consommé », ce qui infère le sème /quantité/ opposé à /absence de qualité/ culturellement présent dès l'instant où la quantité est illimitée, la qualité fait défaut.

b. Un faisceau isotopique

L'isotopie spécifique des sèmes /valeur négative/ et /intense/ se propage grâce à l'itération de ces sèmes au sein de sémèmes qui les contiennent de façon inhérente. Dans le tableau ci-dessous, les sémèmes dépourvus du sème l'acquièrent par afférence :

Tableau 51 : Le faisceau des isotopies de /valeur négative/ et /intense/

	sémèmes	/valeur négative/	/intense/
Système1	Gigantisme bureaucratique		+
	Contrôle	+	
Système2	Utopie libertaire		+
Système3	Chômage	+	
Conséquences1	Contre-productive	+	
	Ignorants	+	+
	Citoyens dépossédés	+	+
Conséquences3	Folle course		+
	Consommateurs d'école		+

Les deux sèmes isotopants constituent un faisceau d'isotopique dès l'instant où leur

relation est une conjonction où l'un n'apparaît pas sans l'autre, tout sémème porteur d'une valeur négative est obligatoirement intensifié soit par afférence, soit de façon inhérente. Nous pouvons y déceler une implication où /intense/ implique /valeur négative/ dès lors que les deux premiers systèmes sont /intense/ avant d'être négatifs.

3. Dans l'attente d'un changement

a. Les états à changer

Entre les deux occurrences de CHANGER, une sous-partie nous révèle l'état actuel de l'institution scolaire qui, selon les *Verts*, n'a pas été suffisamment 'changée' puisqu'elle ne répond pas entièrement à leurs attentes.

L'énonciation de ce que la société attend de l'école paraît excessive pour deux raisons : 1/la liste est longue et 2/présentée en une seule phrase (de la ligne 28 à la ligne 34) ce qui stylistiquement n'est jamais recommandable étant donné la pesanteur provoquée à la lecture. Une telle abondance d'exigence n'est ni réprouvée ni approuvée, elle fait figure d'un constat des demandes sociales (1.25).

Il ne s'agit donc pas d'un état de faits à changer.

Par la suite les auteurs constatent encore des faits (des bilans), mais à la fin (1.44), ils dénoncent implicitement « le maintien de la ségrégation sociale ». L'implicite est politiquement marqué : le sème spécifique /valeur négative/ s'associe à SEGREGATION SOCIALE et représente l'idéologie des *Verts* à propos de cette pratique.

Il s'agirait du premier état à changer.

Le thème de la « bureaucratie » réapparaît et cette fois il n'est plus « gigantesque », mais « dégénèrescent ». Le sème spécifique /valeur négative/ lui reste donc associé ; nous aurions un deuxième état à changer.

b. Ce qu'affecte le changement

Comme précédemment, 1/Le verbe CHANGER apparaît dans un énoncé quasiment figé dès l'instant où son sujet reste vague et son procès imprécis ; 2/Le procès est actualisé par la présence d'un adverbe PROFONDEMENT qui lui confère une qualité et une quantité mesurables ; 3/L'acteur du changement reste indéfini mais la dimension /humain/ qu'il contient lui confère la qualité d'agent possible (contrairement à « temps »).

Les *Verts* se posent alors comme patients d'un changement qu'ils subissent, et vont énoncer les conséquences qu'il engendre et sur lesquelles ils devront se fonder pour appliquer leur politique. L'état² du constat du changement passé est décrit, et nous entrons alors dans un nouveau taxème /PUBLIC SCOLAIRE/ du domaine //SYSTEMES SCOLAIRES// qui s'attache à

explicitement l'état des bénéficiaires du système : les élèves. La phrase « des jeunes issus de catégories sociales jusqu'alors écartées accèdent en masse à l'enseignement secondaire et supérieur, 1.54 » les caractérise. Ainsi le sémème PUBLIC SCOLAIRE contient-il spécialement le sème spécifique afférent /toutes les classes sociales/, qui permet l'interprétation de cette phrase.

Il permet également de supposer que le sémème ne contenait pas ce sème dans l'état1 du changement et fait écho au sémème SEGREGATION SOCIALE précédemment rencontré et associé au sème spécifique afférent /valeur négative/. Ce parallèle tend à confirmer l'afférence du sème spécifique /valeur positive/ que nous pouvons désormais associer à PUBLIC SCOLAIRE associé au sème afférent /toutes les classes sociales/ ; il n'y a pas explicitement un sémème porteur de ces sèmes dès l'instant où PUBLIC SCOLAIRE joint les deux états de cette entité en une : le public d'avant et celui d'après le changement.

Nous avons donc établi les deux états relatifs au passage qui n'est qu'accidentel car il n'affecte qu'une partie de l'objet en question, ce dernier n'est pas intrinsèquement « changer » voire « remplacer » par un autre, il subit une modification de son état :

État1 PUBLIC SCOLAIRE

a. SEGREGATION SOCIALE /valeur négative/

b. ...

→ /passage accidentel/ →

État2 PUBLIC SCOLAIRE

a. absence de ségrégation /valeur positive/

b. idem b. de l'état1

4. Que veulent changer les Verts ?

a. L'annonce d'un « passage »

La grande tâche de l'heure, c'est donc d'assurer le passage à un enseignement de masse qui soit aussi de qualité, 1.57.

Cette phrase conclusive (pour ce qui nous concerne) contient les sèmes /toutes les classes sociales/ et /valeur positive/ ; et vient s'ajouter un sème inhérent /grande valeur/, /ordre/ (y compris la valeur et la qualité de la bureaucratie précédemment dénoncée) et afférent /cultivé/ grâce au sémème DE QUALITE qui accrédite alors /valeur positive/.

L'énonciateur envisage explicitement un « passage » dont les objets sont multiples : 1/ENSEIGNEMENT DE MASSE, dont il a déjà été question de façon négative dans CONSOMMATEURS D'ECOLE ; 2/ENSEIGNEMENT DE QUALITE, qui s'oppose au sémème IGNORANTS et au syntagme « des cours de maternelle aux bancs de l'université » ; ainsi qu'au sémème DEGENERESCENCE BUREAUCRATIQUE, puisque c'est le système dans son ensemble qui

est remis en question.

Ainsi, comme pour le changement dont a été affecté le PUBLIC SCOLAIRE, le changement envisagé par les *Verts* sera aussi un /passage accidentel/ n'affectant qu'une partie de l'institution scolaire : l'enseignement de masse est déjà en place (cf. précédemment), seule apparemment la qualité fait défaut.

b. Un passage modéré

Dans la suite de l'article, les *Verts* présentent comment ils envisagent de développer la qualité de l'enseignement scolaire, et leur procédure atteint son apogée dans un titre qui énonce explicitement le type de procès qu'ils mettront en place :

Propositions pour rénover l'école (Foing, 1994 : 181)

Dans un premier temps, le sémème RENOVER fait écho au sémème NOUVELLE du titre de l'article, et dans un deuxième temps, s'oppose sémiquement à DEMANTELEMENT (l.2), premier procès énoncé dans la chronologie des passages rencontrés dans l'article.

RENOVER : sème générique inhérent /inanimé/, sème générique afférent /concret/, sèmes spécifiques inhérents /améliorer/, /valeur positive/, /modéré/, sème spécifique afférent /nouveau/ par afférence avec le titre de l'article auquel il fait écho car il est présenté comme un deuxième titre (caractères en majuscules, centré), une deuxième partie de l'article tout aussi importante que la première.

NOUVELLE : /inanimé/, /apparition/, /valeur positive/, /modéré/.

DEMANTELEMENT : /inanimé/, /destruction/, /disparition/, /valeur négative/, /intense/.

Parlant du même objet, le système scolaire, les énonciateurs n'envisagent pas les mêmes procès à son égard : Illich développe l'idée d'un /passage essentiel/, radical, donc /intense/ ; en revanche les *Verts*, dans les deux occurrences qui caractérisent leur vision du passage à opérer, prônent des passages modérés, non intenses, mais insistent sur leurs spécificités novatrices présentes dans RENOVER (étymologiquement) et dans NOUVELLE.

Ainsi, le taxème /PROPOSITION DE SYSTEME/ du domaine //SYSTEMES SCOLAIRES// contient les deux sémèmes DEMANTELEMENT et RENOVER, séparés dans l'article et sémiquement opposés. Les *Verts* se démarquent alors de Illich quelque peu radical dans ses propositions, et s'approchent d'autres auteurs plus modérés mais aussi variés que Rousseau, Steiner ou Freinet¹⁹⁶.

¹⁹⁶ Cités p.180, ces auteurs et pour certains instigateurs d'écoles dites « nouvelles » pour leur caractère déviant par rapport à l'institution scolaire nationale, ont encore aujourd'hui des adeptes et des écoles : l'école Steiner-Waldorf fondée sur les principes de l'anthroposophie, l'école Freinet fondée sur les principes d'auto et hétéro-apprentissages, fondements notamment développés au sein de l'ICEM-Pédagogie Freinet (Institut Coopératif de l'École Moderne).

La modération de l'axiologie du /Changement/ des *Verts* fait surface dans RENOVER qui évoque une remise à neuf de l'ancien, en d'autres termes, conserver les fondements initiaux en les améliorant et en les adaptant aux nouvelles conditions socio-économiques imposées par les changements passés. En outre, le sème /modéré/ de Rénover est présent dans d'autres sèmes qui jalonnent l'article : DEVELOPPER, DEVELOPPEMENT, S'ADAPTER.

La décentralisation par services vers les établissements scolaires doit être développée. (p.181)

En ce qui concerne le nécessaire regard social sur l'activité individuelle du personnel, nous pouvons penser que l'autocontrôle des équipes pédagogiques et le développement des relations directes équipes-usagers (parents et élèves) constituent des formes de régulation suffisantes. (p.183)

Les programmes doivent être allégés [...et...] s'adapter aux évolutions scientifiques ou sociales. (p.184)

De ce fait, nous avons un nouveau faisceau d'isotopies spécifiques grâce à l'itération des sèmes /valeur positive/ et /modéré/ dans les procès qui caractérisent les désirs des *Verts*. Il s'oppose directement au précédent faisceau, révélateur des procès rejetés par les *Verts*.

CONCLUSION

Nous avons deux changements quasiment identiques aux plans morphosyntaxiques, et sémantiques : ils sont tous les deux des /passages accidentels/. Ce qui a changé dans le premier changement c'est le système : le système d'avant le changement était fondé sur des enjeux politiques, le système actuel (après le changement) est fondé sur des enjeux socio-économiques.

Dans le deuxième changement, c'est une partie de l'état du public scolaire uniquement qui a changé.

La permanence de changements /passage accidentel/ réitère le sème spécifique /modéré/ qui souvent l'accompagne. Ainsi, les faisceaux isotopiques se poursuivent jusqu'en fin d'article : /valeur négative/ conjoint à /intense/, et /valeur positive/ conjoint à /modéré/. Les changements décrits par les auteurs appartiennent au type « modéré » qu'ils affectionnent et n'hésitent pas alors à fonder leur avenir politique sur de tels changements.

X- UN DEPLACEMENT ABSTRAIT

Fantasmes et réalités

Il aura fallu attendre que les cités explosent pour que l'on commence à s'intéresser à elles. En 1981, les incidents des Minguettes, un quartier de Vénissieux dans la banlieue lyonnaise, avaient sonné comme un véritable défi lancé au gouvernement de gauche, installé depuis à peine deux mois. Diverses mesures avaient alors été prises pour réhabiliter ces bidonvilles d'un nouveau type qui s'étaient progressivement reconstitués dans certaines HLM. En 1984, l'ensemble de ces actions est coordonné dans le cadre des DSQ (développement social des quartiers). Mais le problème des banlieues est de nouveau posé par les médias à propos des incidents qui se déroulent en octobre 1990 à Vaulx-en-Velin, une autre commune de la banlieue lyonnaise, classée en DSQ en 1987. La création, quelques semaines après les événements d'un « ministère de la Ville » répond peut-être au besoin bureaucratique de coordonner localement les actions des divers ministères appelés à s'occuper de ces populations en difficulté : on a beaucoup parlé alors de « politique transversale ». Mais l'échec de cette mise en commun des modes d'intervention porte à croire qu'il s'agissait là d'une solution plus médiatico-politique que réelle.

Car, pour les forces politiques classiques, ces cités autrefois dites « ouvrières » forment un monde inconnu. Les deux populations qui s'y trouvent sont regardées d'étrange manière. On se persuade qu'il y a, d'un côté, des beaufs coiffés d'une casquette Ricard et, de l'autre, des étrangers menaçants. Plus étonnant encore : ces banlieues imaginaires ont, en quelques années, changé de continent, passant de l'Est au Sud ! Autrefois, lorsque ces espaces étaient concédés aux municipalités communistes, on prenait la colline de Montreuil pour l'Oural, le canal Saint-Denis pour la Neva. Aujourd'hui, on s'imagine désormais que Montreuil est un djebel et la Seine-Saint-Denis une wilaya... Contaminée par le fantasme des immigrés, cette vision interdit toute analyse rigoureuse du profond désarroi de populations dont la transformation du marché du travail et du champ politique a fait perdre tous les repères. Plus grave encore, ces discours fantasmatiques – des hommes politiques et des médias –, en faisant des grands ensembles populaires autant de lieux maudits, synonymes d'indignité sociale et de relégation civique, aggravent les difficultés que les habitants de ces cités doivent aujourd'hui affronter, en sus de leur exclusion socio-économique : les jeunes qui cherchent du travail n'osent par exemple plus dire qu'ils habitent ces cités, désormais universellement mal famées. (Foing, 1994 : 200)

A. DES ACTEURS MECONNUS

Banlieues - Des cités désertées par l'État, quatrième article de la dernière partie qui ne contient qu'une occurrence de *changer* en début d'article.

Nous serions tentés d'esquisser un parallèle argumentatif entre cet article et celui consacré aux femmes pour une seule raison : ces titres sont les deux seuls à représenter des référents chargés du trait /humain/ défendus par les *Verts*, et non des objets ou des systèmes. Les autres référents /humain/ cités sont des adversaires des *Verts* dans la deuxième partie : *Nucléocrates* ; *Pasqua, Charles (immigration)* ; *Marchands de canons* ; *Chasseurs*. Cependant, tous les titres de ces articles (adversaires ou pas) ont en commun l'absence de déterminant, le référent est dépersonnalisé, il devient générique et cette absence induit l'évocation de l'ensemble de ces traits, il est pris dans son acception maximale.

Le référent est donc envisagé dans son intégralité, ce qui met en exergue la connaissance présumée que le lecteur en a, ainsi que toute l'idéologie que seule la désignation peut évoquer dans un tel cas de positionnement politique chez un récepteur militant écologiste.

Si nous avons décelé la trace de mouvements féministes associés pour l'occasion à la rédaction de l'article *Femmes*, l'empreinte d'habitants des banlieues fait défaut dans cet article qui leur est pourtant consacré. Non pas que nous sachions comment les habitants des banlieues « rédigent »¹⁹⁷, mais l'article ne diffère pas des précédents, contrairement à l'article *Femmes* où, nous l'avons décrit, les sèmes sont davantage radicaux que ceux rencontrés dans le reste de l'ouvrage. Ainsi, les *Verts* se sont-ils directement adressés aux femmes pour expliciter leurs revendications, ils n'ont explicitement pas effectué la même démarche auprès des habitants des banlieues.

L'argumentation reste alors modérée et ne contient pas de sèmes relatifs au /Bouleversement/ ou autre /Révolution/ (cf. article *Femmes*). Par ailleurs, et la comparaison s'arrêtera ici, les titres sont évocateurs d'une prise en main de leur destin par les femmes, tandis que l'avenir des habitants des banlieues est la réflexion d'hommes politiques, y compris les *Verts* :

- « Femmes – La longue marche de la moitié de l'humanité » : ce sont les agents « femmes » qui marchent, et qui participent à la rédaction de l'article ; elles sont connues et reconnues en tant qu'agent de cette « moitié de l'humanité ».
- « Banlieues – Des cités désertées par l'État » : l'agent est l'État, les habitants des banlieues sont présentés quasiment comme des inconnus car si leur espace d'habitation est déserté

¹⁹⁷ À supposer et surtout à vérifier qu'il existe une rédaction particulière à ces habitants-là...

par des agents extérieurs, comment peuvent-ils être connus et reconnus ?

En conséquence, le changement politique non lexicalisé envisagé par les *Verts*, est modéré et peut paraître dynamique face au constat d'immobilisme des mentalités et des gouvernements. Cependant, l'une des conditions préalables à la mise en place du programme des *Verts* reste le désir de changer ces mentalités immobiles, et de faire disparaître les « fantasmes » qui perdurent face à la réalité qu'ils décrivent.

Aborder les problèmes constatés dans les banlieues françaises est un sujet délicat car complexe : il est l'intersection entre l'économie et la société, il est le lieu où le chômage est le plus élevé statistiquement, et celui où la concentration d'immigrés d'origines différentes n'a pas favorisée les échanges, mais la méfiance et le repli chez soi. Comme si le rapprochement des genres favorisait leur hétérogénéité spatiale par leur méconnaissance réciproque.

Les *Verts* reprochent aux politiciens d'avoir favorisé cet état de fait par une « démission » (p.201) face aux difficultés croissantes. Confrontés à des réalités qu'ils n'acceptent pas, les *Verts* constatent ce qu'ils définissent comme des échecs politiques et décrivent un changement passé (ou en passage), une fatalité à laquelle il faut s'adapter.

B. UNE REPRESENTATION ACCOMPLIE MAIS RECONNUE : /CURSIF/

1. La présence de la préposition DE

Nous avons une construction transitive indirecte (préposition DE) où le verbe CHANGER est au passé composé. Son sujet « ces banlieues imaginaires » et son complément d'objet indirect « continent » en font un verbe divalent dont le premier actant est le sujet et le second le c.o.i..

La préposition DE crée des liens spécifiques entre le verbe et le substantif qui le suit dépourvu de déterminant ; ces liens se situent à deux niveaux indissociables :

- Un niveau syntaxique distributionnel : (Changer + prép. {de} + N_{±animé / +lieu}), s'oppose à une construction déterminative du type (Changer + déterminant + N_{±animé/+lieu} + prép. {de/à} + N_{±animé/+lieu}) où le substantif a un statut indépendant et reste lié à d'autres arguments possibles : « Changer la chemise de Paul ».
- Un niveau sémantique où DE crée des liens de dépendance sémantique entre le substantif dépourvu de déterminant, et le verbe.

Ainsi, dans ce contexte, avec la préposition DE, il est question tant d'un déplacement, que d'une représentation socio-économique. De ce fait, la préposition contribue à l'interprétation du remplacement de la représentation culturelle que nous avons des habitants d'un continent par une autre dont la cause serait des flux migratoires réels entre les continents. Avec un

déterminant, l'interprétation sémantique serait radicalement différente : « Ces banlieues imaginaires ont changé le continent » ce n'est ni une représentation, ni un déplacement.

2. Un procès ponctué

Tableau 52 : Les traits aspectuels sémantiques de *changer*

MOYENS	TRAITS ASPECTUELS SEMANTIQUES
Semi-auxiliaires	/inchoatif/ /télique/
Préposition EN	/télique/ /ponctué/

Le passé composé est utilisé pour le constat d'un fait accompli. L'aspect lexical est /télique/, /borné/ (non instantané), /cursif/, et la morphologie temporelle du passé composé véhicule l'aspect /accompli/. Les énonciateurs ont vécu ce changement et nous en font part : ils ont été dans le même temps que le déroulement du processus auquel ils se réfèrent : le déroulement du changement. En effet, ce déroulement est décliné dans les particules narratives « Autrefois » et « Aujourd'hui ».

Le procès de CHANGER est borné grâce au complément circonstanciel auquel il est associé : « en quelques années ». Il représente le constat d'une durée achevée et le passé composé demeure dans une position strictement passée, /télique/ et /cursif/ grâce au complément circonstanciel de temps. L'achèvement est confirmé notamment par la présence de AUJOURD'HUI (1.24).

Le choix de l'accomplissement du procès reste difficile à déterminer, car aucune mention n'est faite sur la manière dont s'est déroulé le changement : un passage essentiel, radical ou davantage accidentel, en continu ou de façon itérative ?

S'il est /ponctuel/, il est difficilement envisageable que le changement soit l'entrée des populations car il ne se serait produit qu'en une seule fois, et nous en aurions la date. Dans cette perspective, le changement est en amont des flux migratoires qui en sont les conséquences. En effet, considéré sous cet angle-là, le changement est le passage de conditions de vie acceptables à de nouvelles conditions inacceptables, créant la migration des populations. Si le changement ponctué n'est que l'ersatz progressif d'un remplacement, le changement ponctuel est un procès véritablement « changeancier » davantage radical dans son déroulement.

S'il est décrit de façon itérative, il sera ponctué borné du type : [x₁---+---x₂-----+---x₃-] = conséquences constatées. En d'autres termes, les populations de l'Est ont été remplacées par celles du Sud à la suite d'une succession d'entrées massives de ces populations en quelques années. Dans ce cas le changement est l'entrée de nouvelles populations sur le territoire

français à la place des populations traditionnellement attendues. Nous constatons alors les conséquences d'un remplacement par de nouvelles populations migrantes n'ayant pas les mêmes origines géographiques que les précédentes.

Le changement apparaît comme le début et la fin de la fracture économique qui a engagé les populations des pays du Sud dans une migration vers le Nord, et ceux de l'Est à cesser la leur. De ce fait, il s'agit d'un procès ponctué, effectué en plusieurs itérations, et déduit du constat des conséquences présentées sous forme de représentations.

C. UN PASSAGE AUX ETATS INCOMPLETS

Le /Changement/ n'est pas une revendication, il est le constat d'un fait qui déclenche l'indignation des *Verts*, sentiment marqué par l'énoncé exclamatif « Plus étonnant encore, l.20 ». Cet énoncé introduit un style proche de la conversation, un style direct libre accentué par le point d'exclamation qui conclut la phrase.

Le changement est ici un passage contenant prioritairement l'actualisation du sème inhérent /concret/ par afférence avec CONTINENT /concret/, /entité géographique/, et celle de /humain/ et /abstrait/ par afférence avec BANLIEUES /humain/ (par métonymie) et IMAGINAIRE /abstrait/. Ainsi, les entités du passage, Est et Sud ont-elles le sème /concret/ de façon inhérente car elles ont aussi /entité géographique/, mais elles l'acquièrent aussi par afférence avec le sémème PASSANT DE... A (procès de /Mouvement/). Cependant, elles s'associent au sème /abstrait/ dès l'instant où IMAGINAIRE infère ce sème à la description qui le suit, et tous les sémèmes l'acquièrent.

De ce fait, le mouvement présent dans PASSANT DE... A et EST et SUD, devient une représentation abstraite ; celle-ci est de deux ordres : l'un politique, l'autre culturel.

Dans notre culture franco-européenne, depuis le XX^e siècle, *Est* est représentatif de la politique communiste, de l'opposition politico-économique à l'Ouest (la « guerre froide »), de la domination de l'URSS sur les pays d'Europe centrale, d'un monde ouvrier synonyme de catégorie sociale défavorisée.

En revanche, *Sud* représente davantage des populations qu'une politique. Le « Sud » est un sujet primordial chez les écologistes d'obédience tiers-mondistes comme le sont en partie les *Verts*. Ils poursuivent l'œuvre commencée par R.Dumont qui consiste à aider les pays pauvres du Sud à lutter contre les attaques des pays riches du Nord, en dénonçant les abus du Nord afin qu'ils cessent. Pour les *Verts*, le Sud représente donc en premier lieu des populations pauvres, démunies, à aider ; ils les réduisent ici aux populations des pays du Maghreb car historiquement en France (depuis l'indépendance de ces pays dans les années 1950-1960), ce

sont des immigrants prioritaires, et ils sont venus nombreux depuis ces années là. En outre, et contrairement à d'autres politiques d'immigration menées en France au XX^e siècle, la plupart de ces populations migrantes ont été prioritairement logées dans les banlieues des grandes villes où parfois elles avaient été invitées à venir travailler.

1. Des représentations culturelles

Cette indignation se manifeste à propos de la représentation culturelle que le reste de la population, les médias et les politiciens (1.28) (autres que les *Verts*) se font des habitants des banlieues. Cette représentation apparaît dans le domaine //SITUATION DES BANLIEUES// et se scinde en deux types : les représentations sociales, et les représentations géopolitiques.

Tableau 53 : Les sèmes du taxème /REPRESENTATION SOCIALE DES POPULATIONS /

Sémèmes	BEAUFs	ÉTRANGERS MENAÇANTS
Sèmes spécifiques inhérents		
humain	+	+
valeur négative	+	+
classe sociale défavorisée	+	+
médiocre	+	-
différent	+	+
Sèmes spécifiques afférents		
dangereux	-	+
pauvres	+	+
exclus	+	+
migrant	(+)	+
ridicule	+	-
raciste	+	-
réactionnaire	+	-

Le sème /valeur négative/ est inhérent pour deux raisons : le sémème BEAUFs est péjoratif dans l'argot français ; dans le sémème ÉTRANGERS MENAÇANTS c'est l'adjectif qui véhicule le sème.

C'est la présence du sémème CITES OUVRIERES signifiant d'un signifié qui serait désuet, mais dont la représentation culturelle perdure ; le sème /classe sociale défavorisée/ évoque une partie de cette représentation.

Les sèmes /peu raffinés/ et /conservateur/ sont inhérents et définitionnels à BEAUFs, tandis que /raciste/ lui est culturellement afférent. CASQUETTE RICARD infère /ridicule/ car il s'agit d'un signe extérieur péjorativement marqué d'une classe sociale défavorisée : l'ouvrier porte une casquette, le bourgeois un chapeau. Notons que la mention RICARD renvoie à la fréquentation des bars, lieu de rencontres populaires en France (« Ricard » est la marque d'une boisson alcoolisée dite « populaire » peut-être en raison de sa présence inhérente dans les bars

et de son prix généralement peu élevé par rapport à d'autres boissons du même type).

Notons que la signification du lexème *beauf* a évolué depuis son apparition dans les années soixante-dix¹⁹⁸, il tend à se généraliser à toutes les classes sociales, à perdre les sèmes /défavorisé/, /raciste/ et /réactionnaire/ pour ne conserver que les plus globalisants : /médiocre/, /ridicule/ et /désuet/. La présence de RICARD (CASQUETTE n'étant pas péjoratif de façon inhérente) favorise l'acception première car cette mode vestimentaire est désormais dépassée, d'autres attributs ont pris le relais.

Tableau 54 : Les sèmes du taxème /REPRESENTATION GEOPOLITIQUE DES POPULATIONS/

Sémèmes	EST	SUD	MUNICIPALITES COMMUNISTES	OURAL	NÉVA	DJEBEL	WILAYA
Sèmes spécifiques inhérents							
étranger	+	+		+	+	+	+
entité géographique	+	+		+	+	+	+
entité politique			+				
Sèmes spécifiques afférents							
entité politique	+			+	+		
communisme	+		+	+	+		
URSS	+		+	+	+		
population		+				+	+
maghreb		+				+	+
ancien	+		+	+	+		
nouveau		+				+	+
valeur négative	+	+	+	+	+	+	+

Le sème /maghreb/ renvoie à une représentation uniquement géographique précise : le Maghreb, et apparaît grâce aux lexèmes *djebel* et *wilaya* qui ont pour origine linguistique cette région géographique du monde. Les sémèmes DJEBEL et WILAYA n'acquièrent pas de sèmes afférents précisant leur affinité à une représentation politique particulière contrairement à OURAL et NEVA. De ce fait, parlant des habitants des banlieues, seul le sème /population/ vient enrichir ces sémèmes par afférence notamment avec les sèmes du taxème /REPRESENTATION SOCIALE DES POPULATIONS/.

Le sème /communisme/ renvoie à une représentation géopolitique : la politique – dans MUNICIPALITES : l'institution politique municipale ; il s'agit « d'hommes politique » et pas de la population – communiste évoquée dans le sémème MUNICIPALITES COMMUNISTES, et les ex-pays du « bloc » communiste présents essentiellement grâce à l'afférence de /communisme/ sur les sémèmes OURAL et NEVA qui de ce fait n'évoquent pas seulement la Russie actuelle, mais

¹⁹⁸ Le Grand Dictionnaire Terminologique (http://www.granddictionnaire.com_fs_global_01.htm).

davantage l'ancienne URSS.

Les banlieues d'avant, que nous supposons habitées par afférence avec les sèmes génériques /humain/ du domaine, acquièrent donc le sème /communisme/ par affiliation politique aux municipalités. Cependant, le parallèle mis en place entre les représentations des lieux n'envisage culturellement pas les mêmes entités :

Avant : Montreuil = Oural – Saint-Denis = Néva

Après : Montreuil = Djebel – Saint-Denis = Wilaya

L'avant est chargé de sèmes évocateurs d'une situation politique particulière tandis que l'après évoque une situation culturelle particulière : dans le premier cas nous étions face à une politique différente, dans le second, face à des populations différentes.

De ce fait, le sème /population/ est-il entièrement absent de EST (malgré la présence globalisante du domaine) ? L'histoire nous apprend qu'après la seconde guerre mondiale, beaucoup de migrants venus des pays socialistes d'alors, se sont installés en France.

Ainsi, avons-nous deux représentations distinctes, l'une attachée temporellement à « Autrefois, 1.22 » et l'autre à « Aujourd'hui, 1.24 », et tandis que la dimension politique fait défaut à la deuxième, la dimension humaine fait partiellement défaut à la première car supplantée par l'itération massive des sèmes /entité politique/ et /communisme/ :

	Autrefois	Aujourd'hui
	Est	Sud
	Oural-Néva	Djebel -Wilaya
	Municipalités Communistes	?
Non lexicalisé :	?	/population/

Le texte manque d'informations pour établir une similitude parfaite entre l'état1 d'avant et l'état2 d'après le changement qui apparaît alors chargé du sème /passage essentiel/ dès l'instant où, que ce soit l'entité géographique ou politique, celle-ci a radicalement changé ; cependant, quels sèmes géographiques et politiques devons-nous associer aux sèmes BEAUFs et ÉTRANGERS MENAÇANTS ? Apparemment tous, ces deux signifiés semblent englober les deux représentations suivantes : de l'Est ou du Sud, les populations des banlieues sont apparemment intrinsèquement constituées de BEAUFs et d'ÉTRANGERS MENAÇANTS présents quelle que soit la situation politique dès l'instant où ils représentent les deux entités constitutives d'entités supérieures globalisantes :

MONDE (1.18) : /entité globale/ ; tous les gens qui s'y trouvent.

DEUX POPULATIONS (1.18) : /entité globale/, auquel nous ajoutons /non borné/ par afférence avec le procès de *se trouver* qui suppose une pérennité tant qu'un mouvement ne vienne déplacer cet état de fait.

Reconnaissons que les continents en présence sont finalement des entités socio-économiques qui annoncent sémantiquement les « poches de sud » de l'avant dernier article de l'ouvrage « Nord-Sud »¹⁹⁹.

2. Un faisceau isotopique : /valeur négative/ et /compassion/

a. L'isotopie spécifique du sème /valeur négative/

Les deux taxèmes contiennent le sème spécifique /valeur négative/ dont l'itération systématique lui confère à nouveau la caractéristique de sème isotopique. Il nous permet d'évoquer l'impression référentielle du texte, relative aux banlieues, et glosée comme suit : la situation des banlieues.

Dans le tableau qui suit, seront commentés seuls les sémèmes pour lesquels le sème /valeur négative/ n'apparaît pas de façon évidente.

Tableau 55 : Représentation de l'isotopie du sème /valeur négative/

Sémèmes	Sème spécifique inhérent	Sème spécifique afférent	Commentaires
Monde inconnu		+	Par impression référentielle
Étrange	+		Donc « mauvais » dans la représentation culturelle commune
Beaufs	+		
Étrangers		+	Afférent à Étrange
Menaçants	+		
Est		+	
Sud		+	
Espace		+	Des habitants sont généralement dans un lieu et pas un espace qui contient le sème /vide/
Contaminée	+		
Fantasme		+	Il devient négatif car il est confondu avec la réalité
Discours fantasmatiques		+	D'autant plus négatifs qu'il s'agit de discours politiques
Maudits	+		
Indignité	+		
Exclusion	+		
Cités		+	
Mal famées	+		

¹⁹⁹ Étudié ci-après car il contient une occurrence de *changer*.

b. Le sème /compassion/ à l'encontre du « fantasme »

Les *Verts* s'attachent à faire de ces représentations des « fantasmes » culturels qu'ils différencient de la réalité en opposant à l'isotopie spécifique du sème /valeur négative/, l'isotopie du sème /compassion/. Cette isotopie est essentiellement culturelle et politiquement marquée par l'idéologie socio-écologiste des *Verts* qui consiste à vouloir aider les populations en difficulté, en établissant le fait que leurs problèmes socio-économiques soient issus d'abus perpétrés par une autre partie, souvent plus riche, de la population. L'abus dénoncé ici est celui du « fantasme » lié à une fausse représentation socio-économique et culturelle des populations des banlieues.

De ce fait, un faisceau isotopique s'établit entre les deux sèmes et va dans le sens d'une politique écologiste historiquement reconnaissable : idéologiquement les écologistes luttent contre toutes sortes d'exclusion sociale, et ce contexte ne peut qu'influencer la mise en place d'une isotopie révélant la compassion des écologistes pour des populations défavorisées.

Tableau 56 : Quelques sèmes relatifs au « fantasme » et à la « réalité »

FANTASME /valeur négative/	REALITE /compassion/
beaufs	cités ouvrières
étrangers menaçants	monde inconnu
Est	profond désarroi
Sud	perdre les repères
immigrés	exclusion
lieu maudit	
relégation civique	
indignité sociale	
mal famé	

En conséquence, le changement qu'envisageraient les *Verts* affecterait les fausses représentations et le « désarroi » des gens des banlieues.

Les *Verts* dénoncent alors l'une des causes de la diffusion de ces représentations : les discours des médias et des politiciens. Les médias sont pris pour cible une seule fois, mais vigoureusement puisqu'il est question de leurs « discours fantasmagoriques, 1.28 » associés à celui des « hommes politiques », objets d'autres agressions lexicales.

Les hommes politiques sont plus globalement (l'ensemble des hommes politiques, les partis qu'ils constituent) représentés par le sémème FORCES POLITIQUES CLASSIQUES (1.18), en

d'autres termes tous les partis politiques confondus exceptés les *Verts* qui sont du fait non-classiques si nous appliquons scrupuleusement leurs soucis d'opposition à ce qui est traditionnel²⁰⁰.

CLASSIQUES : sèmes inhérents /humain/, /conventionnel/, /traditionnel/, sèmes afférents /désuet/, /politique/, /ignorant/ (ce dernier par afférence avec INCONNU).

De ce fait, le sémème CLASSIQUES apparaît presque superflu dans un discours élaboré par des militants dont l'ambition première est de se différencier politiquement des traditionnels partis et conflits politiques droite/gauche. Il est apparu important aux auteurs de mentionner cette différence politique à propos d'un sujet auquel tous les politiciens ont eu affaire dès l'instant où ils ont eu accès au pouvoir ; tous ont déjà réfléchi aux solutions de remplacement ou d'amélioration, mais leur politique n'ayant pas réussi du point de vue des *Verts*, ceux-ci, non-classiques, pourraient envisager des solutions à la hauteur de leur auto-qualification : innovante, non-classique, non-traditionnelle.

Le changement a eu lieu, mais sans conséquence, les mentalités sont restées figées et la conclusion reste identique à la représentation précédente des banlieues : un « monde inconnu ».

3. Des liens sémiques avec l'article suivant

Après la lecture de l'ouvrage il est difficile de ne pas imaginer un parallèle sémique entre les représentations attribuées aux banlieues et celles attribuées aux pays pauvres du « Sud » dans l'article qui suit celui-ci : *Nord-Sud* ; nous serions de ce fait tenté d'intégrer BANLIEUES dans l'expression utilisée page 254 « poche de Sud ». Ce rapprochement s'actualise également dans le fait avéré que les immigrés en question sont souvent issus de ces mêmes pays du Sud.

Ainsi, dans l'article consacré aux relations internationales entre les pays pauvres et les pays riches, nous rencontrerons des sèmes qui s'apparentent à ceux qui décrivent les banlieues (/classes sociales défavorisées/, /pauvres/) et le discours est empreint de la dichotomie fantôme/réalité que les *Verts* s'appliquent à dénoncer présent notamment dans le syntagme nominal « foules paysannes ignorantes, p.256 ».

Il s'agit d'ironie sur les fantasmes qui circulent dans les pays riches du Nord à propos des habitants des pays pauvres du Sud. Le rapprochement entre le fantôme de l'ignorance de ces populations, et ceux dénoncés au sujet des habitants des banlieues françaises, pourrait se décliner comme suit :

- Les « nantis, p.255 » seraient les « politiciens » et les « médias ».
- Les « barbares, p.255 » seraient les « beaufs à la casquette Ricard » et « les étrangers menaçants ».

²⁰⁰ Cf. la première occurrence de la page 40, l'article « Ni droite ni gauche », l'analyse I.

De telles représentations s'attachent à l'une des luttes politiques des *Verts* : faire évoluer les mentalités.

CONCLUSION : INTENSITE INTRINSEQUE

Nous sommes face à nouveau à l'isotopie spécifique du sème /valeur négative/, mais cette fois il n'est pas associé en faisceau avec son pendant /valeur positive/, mais avec le sème /compassion/ qui représente davantage un sentiment qu'une valeur associée à une entité.

La suite de la partie « dénonciation » de l'article perpétue le faisceau isotopique selon le même schéma lexico-sémantique de ce qui vient d'être décrit :

- Dénoncer de fausses représentations : « la thématique du ghetto ; clichés importés d'outre-Atlantique, p.200 » /valeur négative/.
- Développer un sentiment de compassion : « abandonné par l'état ; ceux dépourvus de ressources, p.201 ».

Ajoutons que le sème /intense/ apparaît en filigrane auprès de l'isotopie du sème /valeur négative/. Il apparaît explicitement dans la phrase exclamative contenant le changement, mais était déjà présent de façon générique dans le domaine. Aborder les problèmes socio-économiques de la vie dans les banlieues françaises est un sujet intense par essence : il est le centre de conflits de tous ordres – sociaux, culturels, religieux, politiques, économiques – opposants les dirigeants politiques en général.

Par ailleurs, le texte commence par un rappel de faits récents qui plonge le lecteur dans une intensité violente non pas explicitement lexicale, mais implicitement puisqu'il est fait appel à sa mémoire (1.2 et 10). L'absence de rappel explicite des faits pourrait être le reflet d'une certaine pudeur culturelle à ne pas mentionner ce qui pourrait fâcher ou blesser la mémoire sous peine de révéler justement trop d'intensité ici celle de la représentation d'une certaine violence urbaine.

Le fait que beaucoup de sens ne soient exprimés qu'implicitement à l'aide de sèmes culturellement marqués révèle une sorte de tabou sémantique au sein de cet article. Le global est ici primordial dès l'instant où il permet à l'énonciateur de ne pas expliciter ce qui l'est grâce au contexte qui est ici multiple (liste certainement non exhaustive) : les fondements de la politique d'écologie sociale, les conditions de vie des habitants socialement défavorisés de certaines banlieues, l'état d'esprit du reste de la population à leur égard, la politique des gouvernements successifs face aux problèmes.

XI- LES FONDEMENTS TIERS-MONDISTES

Et maintenant ?

Le bilan du Sommet de la Terre peut paraître modeste pour ceux qui attendaient des résultats concrets immédiats. Cependant, cette conférence a eu le mérite d'insister sur une action concertée en vue du développement. Elle a créé une dynamique qu'il faut maintenant consolider en multipliant les actions d'écodéveloppement local et en intensifiant la pression des mouvements citoyens et celle de l'opinion publique.

Quelle que soit l'évolution du système mondial, deux réalités restent incontournables : l'iniquité du système actuel de relations, véritable apartheid social et écologique qui oppose de plus en plus le Nord au Sud, et la dégradation de l'environnement, grande menace pour l'humanité. La majorité pauvre de la planète vit dans des conditions matérielles intolérables. Mais elle ne peut changer en adoptant le mode de vie gaspilleur de la minorité opulente, parce que ni les sociétés ni les écosystèmes ne le supporteraient. Et cela d'autant moins que la population mondiale continuera de croître d'un milliard d'humains par décennie. Le problème écologique ne trouvera donc aucune solution humaine sans redistribution massive des richesses de la planète entre tous ses habitants, sans accès égalitaire à ses ressources naturelles et sans la maîtrise des femmes sur leur propre corps. Ce qui impose aux citoyens du Nord de s'orienter consciemment vers un développement sobre, susceptible de réduire la fracture qui s'est approfondie depuis les origines du capitalisme industriel entre ceux qui vivent dans la ceinture dorée de la planète et les parias du Sud, les damnés de la Terre. (Foing, 1994 : 258)

A- ATTACHEMENT LEXICO-IDEOLOGIQUE A RENE DUMONT

Il s'agit de l'avant dernier article de l'ouvrage *Nord/Sud - Nouvel ordre mondial : la solidarité ou la mort*. Le titre est un clin d'œil lexical au best-seller de Dumont : *L'utopie ou la mort* (1973). Il est également l'écho lexical et politique – voire la paraphrase – à la préface (p.11 à 16) de l'ouvrage écrite par Dumont et dans laquelle il est essentiellement question des relations entre les pays riches « gaspilleurs, p.12 » du Nord, et les pays pauvres du Sud « démunis, p.13 ».

Des sèmes sont récurrents dans les deux articles : « menaces » (pp.11-14 et 251-258), « gaspillage » (pp.12-13-14-16 et 255-259) ; d'autres se font écho : « au Nord se développent chômage et grande pauvreté, p.12 » et « les pays riches du Nord sont minés de l'intérieur, des poches de 'Sud' en quelque sorte, p.254 ».

L'idéologie démographiste, chère aux tiers-mondistes, apparaît également dans les deux articles : « contrôler l'explosion démographique, p.13 » et « développer l'enseignement des femmes, p.260 » (plan d'action le plus souvent évoqué pour contribuer au contrôle des naissances).

Un tel rapprochement lexico-idéologique conduit à envisager la présence d'une radicalité sémantique dans cet article dès l'instant où Dumont n'a jamais été trop modéré dans ses propositions politiques²⁰¹. Nous verrons que faute de « Changer tout », les *Verts* énoncent davantage un « développement soutenable » caractéristique des discours sur la protection de l'environnement à l'échelle planétaire depuis la conférence de Rio en 1992.

L'occurrence qui nous préoccupe ici apparaît en fin d'article, mais au début des propositions des *Verts*. Cette occurrence ne résume pas un sème /passage essentiel/ qui pourrait être l'aboutissement de l'article, au contraire, il le dénonce grâce à l'adverbe de négation « ne ». En effet, le début de l'article énonce les abus des pays riches du Nord vis-à-vis des pays pauvres du Sud, et les sèmes qui parcourent cet ensemble sont /intense/ et /valeur négative/ comme l'ont fait les auteurs jusqu'à présent dès l'instant où il s'agit d'opposer leur politique à ce qui existe déjà.

Le lecteur est alors plongé dans un monde où « 80% des habitants partagent 17% des revenus, p.251 » tandis que les 20% restant « gaspillent » les richesses naturelles. Le catastrophisme induit tend à envisager un procès où le sème /passage essentiel/ serait prédominant. Il n'en est rien, les *Verts* nient le changement qui pourrait être mis en place, et

²⁰¹ Les écrits de Dumont ont pour caractéristique d'être des « discours de dénonciation ».

vont mettre en place des procès où le sème /passage accidentel/ sera de rigueur.

B- IMPOSSIBITE MORALE DE CHANGER

Le verbe CHANGER est ici un infinitif c.o.d. du verbe POUVOIR : « peut » auxiliaire modal. Cette modalité, associée aux négations qui suivent « ni... ni ..ne », engendre le sens d'un devoir impossible au nom d'une certaine morale, de la raison²⁰². CHANGER est suivi d'un complément circonstanciel adverbial de manière : « en adoptant le mode de vie gaspilleur de la minorité opulente » qui est aussi le rhème de l'énoncé. Il s'agit d'un verbe monovalent avec comme sujet le pronom personnel « elle », anaphore de « La majorité pauvre de la planète ».

Le modal POUVOIR associé à CHANGER une valeur sémantique conditionnelle : tous les moyens requis pour la mise en place du changement, sont rassemblés, cependant, la condition préalable absolue et nécessaire à une telle perspective, est l'élaboration de nouvelles règles à ce changement.

Tableau 57 : Les traits aspectuels sémantiques de changer

MOYENS	TRAITS ASPECTUELS SEMANTIQUES
Semi-auxiliaires	/inchoatif/ /télique/
Adverbes de durée	/ponctuel/
Préposition EN	/télique/ /ponctuel/
Modal + adverbe de négation	/impossibilité/

Le trait aspectuel sémantique /ponctuel/ renforce la vision négative d'un changement auquel le contexte a tendance à associer le sème /borné/ voire /instantané/, même si un tel procès ne peut se dérouler instantanément. Ce changement représente le seuil à franchir entre le passage d'un état1 à un état2 qui reste à déterminer.

L'aspect lexical de la phrase n'est pas uniquement lié au procès du verbe CHANGER, mais également au gérondif présent de *adopter* : EN ADOPTANT. Ce gérondif contribue à la description de l'aspect lexical de la poursuite d'un processus qui commence, en d'autres termes, une fois l'adoption faite, le procès doit se dérouler.

En résumé, la construction tendrait à décrire un procès inchoatif et télique, ponctuel et

²⁰² La tournure apparaît généralement avec une réponse positive, et l'adverbe de négation vient atténuer la valeur sémantique négative que le procès pourrait engendrer ; « ne » permet de s'assurer la mise en place du procès : Ne peut-on faire ceci ? Si, vous pouvez le faire. Cependant l'accumulation de négation, nie ici toute actualisation du procès.

non-accompli, aux conséquences duratives vouées à l'échec car niées.

C. LE SEME /VALEUR NEGATIVE/ EN EXERGUE

1. Un faisceau d'isotopies spécifiques : /valeur négative/ et /intense/

Afin de comprendre la fin de l'article, là où apparaît CHANGER, il semble important de résumer les traits sémantiques qui le parcourent.

a. La rencontre métaphorique du « liquide » et de « l'économique »

Nord et Sud sont les deux pôles d'un axe que nous avons rencontré dans l'article *Ni droite ni gauche*, où les *Verts* expliquent leur positionnement dans l'espace politique français. Ce nouvel axe orienté Nord/Sud est entrecoupé d'incursions de Sud au Nord et de divisions politiques au Nord qui créent un rapprochement entre une partie du Nord et du Sud. Ces stratégies géopolitiques sont les fondements des relations entre ces deux pôles économiques ; tentons de comprendre pourquoi le changement tant désiré n'y est qu'à peine mentionné, quel est ce mode de vie qu'il convient de ne pas imiter tandis que les enjeux socio-économiques paraissent de plus en plus important mondialement²⁰³ ?

La position politique que les *Verts* adoptent suit une logique idéologique écologiste de mondialisation de l'entraide pour la survie de l'humanité. Leur principal objectif est de sauver les pays pauvres de la faillite économique en organisant un partage international des ressources de la planète. Le positionnement politique des *Verts* est celui de la mondialisation des échanges en termes de partage.

Pour atteindre leurs objectifs, ils aspirent à une prise de conscience planétaire visant à rendre l'homme responsable de ses actes pour les générations futures : pas de gaspillage des ressources et respect de l'environnement. Ces exigences s'appuient sur deux constatations : le Sud donne (ses matières premières) tandis que le Nord consomme (les matières premières du Sud).

Après la mise en place de ces deux concepts, les *Verts* en décrivent chronologiquement les effets pervers depuis le début de la colonisation jusqu'à nos jours. Ces conséquences se déclinent en quatre grandes étapes :

I/ La division internationale du travail ou « société d'échange », p.251 à 252

Durant la période qui s'échelonne de l'arrivée de Christophe Colomb à la décolonisation des années soixante, le Sud fournit les matières premières au Nord qui les transforme en

²⁰³ Les quelques considérations qui suivent ne sont qu'une partie d'un article sous presse qui traite de l'évolution des représentations géographiques et économiques des termes Nord et Sud (Cavalla, 2001b).

produits manufacturés revendus au Sud. Cette division repose sur un partage inégal où cependant l'échange existe : le Nord a besoin du Sud pour l'exportation de ses produits.

Cette situation implique une inégalité entre les parties, mais elle implique aussi une reconnaissance de l'utilité de l'entente entre ces parties. Ce fait se traduit par l'utilisation d'un lexique antonymique où chaque terme d'une partie trouve immédiatement son contraire dans l'autre partie avec des sèmes en opposition régulière : PUISSANCES DOMINANTES /supérieur/, /valeur négative/, /intense/ vs PUISSANCES DOMINEES /inférieur/, /compassion/ (p.251), COLONISATEURS vs COLONISES (p.252), CONQUETE vs DECOLONISATION (p.252).

L'opposition ne fonctionne que si les contraires s'affrontent ce qui crée l'interdépendance des deux camps ainsi que leur survie : si l'un s'effondre l'autre le suivra rapidement. La colonisation fonctionnait sur un échange, à la condition cependant, que l'une des parties soit l'esclave officielle de l'autre.

II/ La recherche de profits et le pillage de masse, p.252 à 253

La crise économique qui frappe les pays riches dans les années soixante-dix, crée l'ouverture d'une nouvelle période après la décolonisation. Néanmoins, les *Verts* ne parlent pas de changement car le Sud reste asservi malgré l'émergence en tant que pays riches des pays exportateurs de pétrole (OPEP) qui n'entrent cependant pas dans le « camp » du Nord.

III/ Une nouvelle division du travail : disparition de l'échange, p.253 à 255

Nous atteignons le paroxysme de l'intensité sémique du texte avec l'utilisation de sémèmes au sémantisme relatif à la représentation de la guerre pour la description du Sud « vaincu » et du Nord « vainqueur » :

ÉCLATEMENT (du tiers-monde) : intensif de « séparation » /intense/, /valeur négative/, /dispersion/, /mésentente/, /échec/, /violent/, /télique/, /borné/.

ÉCHEC CUISANT : /intense/, /valeur négative/, /vaincu/, /souffrance/, /borné/.

HIROSHIMA FINANCIER : /intense/, /valeur négative/, /mort/, /violent/, /soudain/, /télique/, /borné/.

CONDAMNER : /intense/, /valeur négative/, /mort/, /télique/, /borné/.

PIRE : intensif de « le moins bien » /intense/, /valeur négative/.

DEBACLE : /liquide/, /intense/, /valeur négative/, /passage essentiel/, /s'abattre sur/, /télique/, /borné/.

EXSANGUE : /liquide/, /intense/, /valeur négative/, /disparition de la substance/, /télique/, /borné/.

À TERRE : /intense/, /valeur négative/, /vaincu/, /télique/, /borné/.

Dans le même temps, le Nord poursuit une stratégie guerrière d'anéantissement total de son adversaire avec les sémèmes :

INONDE : /liquide/, /grande quantité/, /intense/, /incontrôlable/, /valeur négative/, /inchoatif/, /non borné/.

REVANCHE : /avantage/, /vengeance/, /au détriment de/, /intense/, /valeur négative/, /inchoatif/, /non borné/.

PILLAGE : intensif de « vol », /destruction/, /violent/, /intense/, /valeur négative/, /inchoatif/, /non borné/.

CONSOMMATION DE MASSE : /accomplissement/, /grande quantité/ donc /intense/ par cette afférence, et /valeur négative/ par l'afférence culturelle et politique (dans la politique écologique) du gaspillage que cette pratique engendre.

COMPETITIF : /affrontement/, /concurrence/, /inchoatif/, /non borné/, /intense/, /valeur négative/ par afférence culturelle : être compétitif est une valeur du libéralisme que les *Verts* rejettent.

ATTAQUE : /violent/, /agression/, /intense/, /valeur négative/, /inchoatif/, /borné/.

Il est intéressant de constater que les procès liés au Sud sont terminatifs, et souvent bornés tandis que ceux liés au Nord sont davantage inchoatifs et non bornés. Les premiers auraient une tendance à finir quelque chose (leur vie) ; les autres, au contraire, commencent quelque chose de nouveau qui n'a pas de fin prévue.

Le sème inhérent /liquide/ permet la comparaison avec un déferlement de liquidité (la monnaie) provoquant la chute de l'un et l'émergence de l'autre. Elle peut être considérée comme une isotopie comparante, appartenant à un autre domaine que celui des //RELATIONS INTERNATIONALES NORD-SUD//, celui du //MOUVEMENT DES LIQUIDES//. Cette rencontre entre deux domaines induit la métaphore entre les mouvements imprévisibles des eaux et ceux de la monnaie, des finances.

b. Le Nord géographique acquiert « du Sud » économique

Les années quatre-vingt-dix ouvrent l'ère de l'écologie politique en parallèle à celle d'une consommation de masse dominante, où le Nord consomme ses propres produits issus des ressources naturelles du Sud, et fait des profits sans avoir à les exporter. Cependant, le Nord commence à endurer les conséquences d'une consommation de masse : il est « miné », il contient des « poches de Sud », où « Sud » devient une propriété économique :

Les pays riches du Nord sont minés de l'intérieur (19 millions de chômeurs dans la CEE) [par] des 'poches' de Sud en quelque sorte. (Foing, 1994 : 254)

Le terme « poches » mis entre guillemets dans le texte, évoque un espace géographique restreint. Cependant, si le Nord est « miné de l'intérieur », ce n'est pas le Sud qui est monté au

Nord, mais le Nord qui génère en son sein du Sud. Cette occurrence joue un rôle charnière pour le sens de Sud : jusqu'à présent il était question de « pays du Sud » ou « les cultures du Sud » où Sud accompagné d'un article partitif désignait une entité encore pourvue d'espace ; le passage ici à l'article défini (comme une « poche de cuir » qui désigne la propriété de la poche) va permettre l'accès au sens de « propriété économique ». Nous avons à faire à une métamorphose du sens de Sud qui d'entité devient propriété désignant explicitement la pauvreté, la misère glosée en « poche faite de pauvreté ».

Partant sur cette base désormais économique, les *Verts* conservent le terme Sud, mais précisent davantage ses limites géographiques quand il s'agit d'espace. Puis nous assistons à la division du Nord en deux camps distincts, les États-Unis face à la Communauté européenne : « Les États-Unis furent totalement isolés [par ses alliés du Nord] » (Foing, 1994 : 254, 259 et 256), et le Sud s'étend au Nord, « Le Sud rejoint par les ex-pays socialistes », « [il faut développer] l'aide aux pays du Sud et de l'Est »,

IV/ La revanche du Sud au XXI^e siècle, p.255 à 257

Le Nord s'aperçoit que le Sud n'est plus seulement tropical, il devient froid et proche (surtout pour l'Europe) avec l'entrée en lice des ex-pays communistes. Le sème /compassion/ présent dans les sémèmes relatifs au Sud, apparaît dans ceux relatifs aux pays de « l'Est », mais doublé des sèmes /politique/ et /isolement/ qui assurent la différence entre compatir en raison de leur exploitation par le Nord, et compatir en raison de leur passé difficile sans exploitation du Nord.

Le terme Sud se charge de nouveaux sèmes : /ex-communistes/ – /scientifique/ – /pas de colonisation/ – /nouveau Sud/. Ainsi, ce « nouveau Sud » déstabilise les pays riches, car ce Sud refuse l'asservissement à un mode de vie posé comme « modèle » qui ne lui correspond pas, il menace et agit seul afin d'adopter sa propre stratégie économique.

Le Nord se sent un peu coupable, et veut désormais agir dans l'intérêt de tous. Les *Verts* espèrent alors un changement profond des mentalités pouvant entraîner l'égalité entre tous les hommes de la planète. Dans le texte la tendance s'inverse : le Sud peut imposer ses choix car il a découvert une faille dans le système du Nord avec « l'erreur » de la Guerre du Golfe. Cette erreur n'est d'ailleurs pas attribuée à tout le Nord, mais seulement aux États-Unis qui est le seul sémème à conserver le sème /valeur négative/ ; les autres pays riches acquièrent /valeur positive/ dès l'instant où ils « abandonnent les Etats-Unis, p.256 » et ces derniers « se retrouvèrent désignés comme les méchants de l'histoire (le Saddam Hussein de l'environnement c'était George Bush), p.256 ».

Ce sont les rapports Nord-Sud et Nord-Nord qui changent : le Sud s'est élargi au Nord

tandis que le Nord n'est plus représenté que par les États-Unis depuis la Conférence de Rio (1992). Les sèmes /valeur positive/ et /vainqueur/ apparaissent associés aux pays du Sud d'après les accords positifs en matière d'environnement signés lors de cette conférence .

Ajoutons qu'il ne s'agit que de liens économiques et politiques, ni le Nord ni le Sud ne font de sentimentalisme culturel, il est davantage question de sauver des économies, sauver un équilibre entre l'*homo œconomicus* et la nature vierge. Les populations ne sont définies qu'à travers leur pouvoir économique, nous ne rencontrons que des « pauvres » et des « riches ». Le /Changement/ n'est pas le remplacement de culture, ni de société, il est économique : que les pauvres soient moins pauvres et les riches moins riches.

c. Des peuples *œconomicus*

Les termes relatifs aux populations²⁰⁴ de ces pays sont directement liés à ces représentations géo-économiques. Nous constatons que le Nord est peuplé de « un quart de la population mondiale, p.251 » tandis que le Sud contient des « habitants » et des « personnes ». En fin d'article le Nord est doté de « citoyens » auxquels il est imposé un « développement sobre ».

Néanmoins, quand il s'agit de l'harmonie entre la population du Nord et celle du Sud nous avons le terme « habitants de la planète », tandis que le syntagme « population mondiale » apparaît dans des contextes négatifs, tantôt visant le Nord « un quart de la population mondiale consomme 60% de la nourriture produite, p.251 », tantôt associant Nord et Sud « Et cela d'autant moins que la population mondiale continuera de croître d'un milliard d'humains par décennie, p.258 ». Ceci renvoie aux définitions des termes :

- « Habitant » est sémantiquement associé à « individu » auquel parfois on attribue une âme (le nombre d'âmes dans un village).
- « Population » est sémantiquement proche d'un « ensemble d'êtres indissociables », et ce rassemblement permet aux chercheurs de faire des études. Il est plus souvent utilisé pour les animaux et la recherche que « habitant ».

Cependant, les deux termes recèlent des sèmes relatifs à l'espace – dès l'instant où leur contenu (/être humain/) ne peut exister sans un espace où vivre – mais ils ne sont que peu présents dans cet article qui révèle essentiellement les relations économiques entre les gouvernements et les industries des pays qui apparemment ne contiennent pas les sèmes relatifs aux peuples tels que /humain/ et/ou /culturel/.

²⁰⁴ La représentation du « peuple » dans ce programme politique a été l'objet d'une communication désormais sous presse (Cavalla, 2002).

Les acteurs gestionnaires de cette économie ne sont que rarement explicités surtout pour le Nord, et apparaissent comme des substrats sémantiques lors de tournures métonymiques du contenant pour un contenu mal défini ou à reconstruire grâce aux sèmes afférents du type : « les élites du Nord, p.255 » (ce sont les chercheurs ? les économistes ? les politiciens ?) ; ou « le Nord doit abandonner ses pratiques de gaspillage, p.259 » (les populations associées aux gouvernements), et « Le Sud, qui a jusqu'ici relativement peu porté atteinte aux équilibres vitaux de la Terre, menace le Nord de suivre son modèle, p.255. » où nous sommes enclins à associer à Nord et Sud à la fois les dirigeants et les populations en question.

Cependant la question ne se pose qu'à moitié puisqu'il s'agit d'affrontements économiques entre marchés et puissances économiques et non entre des populations physiques. Ce qui importe ce n'est pas tant de savoir qui précisément agit, mais il est important de comprendre que deux entités économiques s'affrontent et que l'une vit aux dépens de l'autre à tous les échelons sociaux de la population comme à tous les degrés économiques d'exploitation et c'est cet état des choses que les *Verts* voudraient voir changer.

2. Deux isotopies spécifiques opposées : /valeur positive/ vs /valeur négative/

Deux états doivent changer : la pauvreté des pays du Sud doit disparaître ; le système économique à envisager pour ce premier changement doit évoluer dans le sens de la politique des *Verts* et non en reproduisant le système en vigueur dans les pays du Nord. Le changement avec les règles du Nord est nié, tandis qu'un changement avec des règles adaptées aux pays du Sud est envisagé.

Ainsi, le /Changement/ affecterait-il le mode de vie des deux parties en concurrence : les riches doivent partager leurs richesses, les pauvres doivent avoir accès aux technologies du Nord et pouvoir consommer. C'est dans l'aboutissement que le changement évoqué représente un remplacement d'un mode de vie par un autre car si de telles règles se mettent en place, il est certain que les populations des pays riches devront remplacer leur « gaspillage » par des « économies ». Tandis que les peuples du Sud devront remplacer leur « misère » par du confort (?).

S'opposent donc deux conceptions, l'une fondée sur ce qui existe et dénigrée par les *Verts*, l'autre fondée sur la politique écologiste tiers-mondiste visant à améliorer l'état des faits. Ces deux points de vue sont parcourus par deux sèmes révélateurs de l'argumentaire des auteurs jusqu'alors : associer des valeurs négatives à ce qu'ils rejettent et renforcer en valeur positive leur politique. De ce fait, nous évoluons dans le domaine //RELATIONS INTERNATIONALES NORD-SUD// et nous avons deux taxèmes en conflit :

- Celui de la /POLITIQUE NON ECOLOGISTE/ qui contient les sèmes à valeur fortement

dysphorique : INIQUITE, OPPOSE, DEGRADATION et MENACE. Ils s'associent tous au sème /intense/ par afférence avec la représentation de l'intensité de l'exploitation du Sud par le Nord développée depuis le début de l'article. Le sème /valeur négative/ est inhérent à tous sauf à OPPOSE qui l'acquiert par afférence avec les autres et par afférence avec le résultat négatif de son procès qui est un résumé de la dénonciation de la supériorité d'un des membres de l'opposition sur l'autre (1.9).

- Celui de la /POLITIQUE ECOLOGISTE/, et les sémèmes pas totalement euphoriques, mais davantage modérés : DEVELOPPEMENT, ÉCODEVELOPPEMENT, REDISTRIBUTION MASSIVE et ACCES EGALITAIRE. Le sème /valeur positive/ est convoqué par afférence avec les sèmes /partage/, /égalité/, /passage accidentel/ (opposé à la radicalité souvent négative de /passage essentiel/) qui apparaît grâce à DEVELOPPEMENT et ÉCODEVELOPPEMENT ; en outre, ce sont les propositions des *Verts*, et les auteurs ont désormais habitué le lecteur à déclencher ce sème dès l'énonciation de leurs propositions.

Tout consommateur doit partager : isotopie afférente

Ces quelques réflexions nous conduisent à remarquer que dans leurs définitions lexicographiques les sémèmes PARTAGER et CONSOMMER (Imbs, 1977: , Rey, 1994b) ne sont pas antonymiques, cependant, dans l'article des *Verts* les sémèmes ont tendance à être sémantiquement opposés.

Sèmes des lexèmes :

Partager : /diviser/, /portion/, /télique/, /ponctué/.

Consommer : /utiliser/, /achèvement/, /télique/, /borné/.

Tableau 58 : Les sèmes spécifiques afférents du taxème /STRATEGIE POLITIQUE/

Sèmes – Sémèmes	PARTAGER	CONSOMMER
asservir	-	+
égalité	+	-
gaspiller	-	+
redistribuer	+	-
opulence	-	+
équilibre	+	-

Cette opposition apparaît par afférence culturelle et politique essentiellement : 1/culturelle : le partage est en opposition à la consommation qui – depuis les années soixante-dix et sa dénonciation par les partis écologistes émergents l'acceptation de « consommation de masse » a inféré au sémème CONSOMMATION des sèmes négatifs – est souvent synonyme d'abus et de gaspillages ; 2/politique : la politique des *Verts* tend à faire disparaître les écarts entre les pays pauvres et les pays riches grâce au partage des ressources, et à l'élimination des

abus et gaspillages des produits.

Nous sommes, en conséquence, face à l'isotopie parallèle des sèmes afférents /dominant/ et /dominé/ qui se traduisent lexicalement dans plusieurs taxèmes de l'article : celui de la politique avec par exemple les sèmes COLONISATEURS et COLONISES ; celui des produits de consommation (l'alimentation, les produits manufacturés) et les sèmes ASSOIFFES, GASPILLEURS, PILLAGE ; celui des conditions sociales, par exemple BIDONVILLES, PAYS RICHES, APARTHEID SOCIAL ; et enfin celui de la protection de l'environnement avec notamment les sèmes DEGRADATION et APARTHEID ECOLOGIQUE.

Ces deux isotopies parcourent l'article en passant de descriptions dysphoriques à d'autres davantage euphoriques, mais qui ne sont pas régulièrement réparties. En d'autres termes, la dénonciation des acteurs de la domination s'accompagne toujours du sème /valeur négative/ et /intensité/, en revanche, les acteurs dominés sont tantôt dans une phase dysphorique (quand la domination est intense), tantôt dans une phase euphorique où ils restent dominés, mais s'arrangent pour paraître indépendants : « la majorité pauvre ne peut changer en adoptant le mode de vie de la minorité opulente » l'indépendance se dessine, la phase euphorique s'amorce, mais les phrases suivantes renvoient une 'tache' dysphorique : 'la population continue de croître' suivit de « trouver une solution à la maîtrise des femmes sur leur propre corps ». L'afférence politico-écologiste des sèmes /surpopulation/ et /contrôle/ (chers au tiers-mondisme), arrête le court de l'indépendance amorcée dès l'instant où celle-ci doit obéir aux règles édictées par les politiques démographiques des populations du Nord soucieuses de la protection de l'environnement.

Ainsi, la dichotomie dysphorie/euphorie que nous pourrions envisager comme représentante des deux états qu'un passage pourrait engendrer (état actuel dysphorique, état envisagé par les *Verts* : euphorique), ne fonctionne pas sur le schéma imaginé un peu trop rapidement par la lectrice influencée par l'annonce de l'opposition systématique de deux mondes en conflit pour lesquels les *Verts* souhaiteraient une amélioration positive.

3. Les sèmes de Changer

Des stratégies différenciées pour le Nord et le Sud s'imposent : on ne peut pas mettre l'ensemble des pays devant les mêmes obligations. Le Nord devrait concentrer ses efforts sur trois problèmes :

- 5 – La transformation des styles de vie et de consommation dans le Nord, allant dans le sens d'une civilisation plus économe en énergie fossile et en ressources matérielles ;
- L'aide aux pays du Sud et de l'Est sous forme d'un flux massif et réel de ressources financières, ce qui passe par une annulation de l'endettement, l'accès régulé aux marchés des pays industrialisés et la stabilisation des cours des matières premières ;
- 10 – La redéfinition des règles du jeu en matière d'échanges scientifiques et technologiques. (Foing, 1994 : 259)

Il est intéressant de constater que, argumentativement, le sémème qui annonce un changement est associé aux habitants des pays du Nord – CIVILISATION : /être humain/, /culturel/ – alors que l'article s'applique à décrire essentiellement les conditions de vie déplorable des habitants du Sud pour lesquels le lecteur était alors enclin à envisager un changement. Les « habitants » du Nord n'avaient pas encore été mentionnés explicitement, en revanche, seuls les « industriels » et les « élites » du Nord étaient accusés d'abus de consommation.

Dans le contexte CHANGER et TRANSFORMATION ont le même objet qui est le mode/style de vie gaspilleur des habitants des pays riches. Cependant, leur agent est différent : CHANGER a pour agent les habitants des pays du Sud qui ne doivent pas suivre le modèle du Nord, TRANSFORMATION a pour agent les habitants des pays du Nord qui doivent trouver un autre modèle.

La construction sémantique de la première phrase est quelque peu pernicieuse dès l'instant où le /Changement/ est nié et engendre l'idée d'innovation en terme de nouvel ordre économique. Les *Verts* laissent circuler le sous-entendu de l'émergence d'un nouveau système économique dont la conséquence sera la concrétisation de la transformation (écho sémantico-lexical du premier changement envisagé mais nié) du mode de vie des habitants des pays riches.

L'utilisation du sémème TRANSFORMATION en écho au changement nié, plutôt que MODIFICATION ou ÉVOLUTION, renforce l'idée d'effort que doit fournir le Nord. La /Transformation/ engendre des changements radicaux (/passage essentiel/ du procès *transformer*), visibles, qui atteignent la substance interne du système à transformer. Cette /Transformation/ mise en place grâce à des règles nouvelles vers un développement-soutenable (p.259), n'affecte que les habitudes des peuples du Nord pour une amélioration de la vie de ceux du Sud. Mais quel genre d'amélioration devons-nous espérer pour ces pays pauvres ?

Les auteurs les posent en patients de la transformation qui les rendra plus riches en opérant un transfert de technologies et de savoirs du Nord, est-ce une transformation ou un apport créant un changement d'habitudes pour ces peuples du Sud ?

Le texte nous enclin à comprendre que les pays du Sud restent actants « patients » des procès mis en placent par les actants « agents » des pays du Nord, même si ces procès sont tous nominalisés, ils n'en perdent pas moins leur sémantisme procédural :

TRANSFORMATION (I.4) : /inanimé/, /passage accidentel/, /conservation objet1/, /borné/, /ponctué/ (car ne peut se dérouler en une seule fois à l'échelle d'une « civilisation »).

AIDE (I.7) : /animé/, /secours/, /assistance/, /ajout/, /non borné/.

ANNULATION (1.8) : /animé/, /supression/, /disparition objet1/, /intense/ (car disparition définitive de l'objet), /borné/, /ponctuel/ (ne se produit qu'une seule fois).

STABILISATION (1.9) : /animé/, /équilibre/, /égalité/, /non borné/.

REDEFINITION (1.10) : /animé/, /reformulation/, /modification/, /conservation objet1/, /borné/, /ponctuel/.

La nominalisation permet aux auteurs de ne pas désigner directement les acteurs en présence, mais de mettre en exergue leurs objectifs politiques. Tandis qu'un procès impliquerait un aspect et un temps, la nominalisation met en relief tout le processus dans un même temps et avec un aspect lexical d'un procès implicite qui paraît finalement toujours inchoatif dès l'instant où il n'est qu'envisagé. La nominalisation permet ainsi de visualiser non pas un instant du procès, mais l'ensemble des procédures à mettre en œuvre pour atteindre l'objectif.

CONCLUSION

L'impression référentielle de cet article est celle des « relations internationales Nord-Sud ». L'entour du texte conduit alors le lecteur dans un cadre qui n'est pas spécifiquement écologiste et qui consiste à mettre au banc des accusés les pays « riches » du Nord face aux pays pauvres du « Sud » (les auteurs confirment que tout le Nord n'est pas riche tandis que dans le Sud tous les pays ne sont pas pauvres), les victimes.

La répartition lexicale entre CHANGER aux côtés du Sud comme conséquence d'une TRANSFORMATION du Nord s'avère juste : tandis que le Nord agit, le Sud subi les conséquences, non pas d'un changement mais d'un apport qui consiste à *transformer, aider, annuler, stabiliser, redéfinir*.

De ce fait, CHANGER acquiert ici des sèmes radicaux, proches de ceux de *transformer*, procès implicite ; nous avons alors CHANGER : /passage accidentel/, /conservation objet1/, /borné/, /ponctué/ (plusieurs fois à intervalles irréguliers et où chaque itérations sera unique), /inanimé/, /concret/, /temporel/, /réversible/, /substance altérée/, /intensité/. Ce dernier sème apparaît par afférence de la radicalité du précédent.

Cependant, ce changement-ci est nié, en revanche la transformation est envisagée. Ainsi, le changement appartient-il au programme des *Verts*, mais pas avec le sémème CHANGER, avec une tranformation plus radicale qui affecte des acteurs-électeurs potentiels des *Verts* ; l'énonciation est alors plus feutrée : l'acteur est implicite par une nominalisation généralisée des procès à appliquer.

PARTIE 3

DISCUSSION

Chapitre VI : Synthèse

Chapitre VII : Conclusion

CHAPITRE VI

TABLE DES MATIÈRES

SYNTHESE	372
Tableau 59 : Les constructions des occurrences du verbe <i>changer</i> dans le Livre des Verts 1994	372
Tableau 60 : Les sèmes du passage dans chaque occurrence.....	373
I- La syntaxe.....	374
A- Les procès de changer	374
1. Les aspects	374
a. Changer : /inchoatif/, /télitique/, /borné/ et /ponctué/	374
b. Changer entre accompli et non accompli : sa négation	375
c. Remarques à propos des tests aspectuels.....	375
2. Les semi-auxiliaires de modalité.....	376
a. Pour asseoir une reconnaissance.....	376
b. Pour éliminer tout changement.....	377
B- Les acteurs du changement	378
1. Des agents hors thème.....	378
2. Un implicite caractéristique du ‘discours’ politique ?	379
3. Les Verts et les autres	380
4. Changer : signifié intrinsèque à l’action politique	381
II- L’analyse sémantique	383
A- Des isotopies itératives au fil du programme.....	383
1. L’isotopie spécifique du sème /intense/.....	383
2. Les sèmes /valeur positive/ et /valeur négative/.....	384
3. Un paradoxe politique apparent dans la répartition des sèmes	384
B- Place et présence du procès de changer.....	385
a. Une structure argumentative qui conduit au désir de changement	385
b. Une structure textuelle programmatique traditionnelle	385
1. Changer charnière argumentative.....	386
2. Le sème /passage/ avec ou sans la présence lexicale de <i>changer</i>	387
a. Autour du procès de changer /passage accidentel/	387
b. Autour du procès de changer /passage essentiel/	388
c. En l’absence d’un procès de <i>changer</i>	389
3. Le choix d’un passage comme stratégie politique	391
le changement chez les Verts.....	392
III. Discussion	393
A- Problèmes rencontrés	393
1. Limiter le champ sémantique	393
2. L’exhaustivité des sèmes inférés de l’entour	394
3. Le thème générique d’un non-changement	394
B- Vers le développement soutenable	396
1. Le /Changement/ évincé	396
2. L’avènement du /Développement/	397
Tableau 61 : Le nombre d’occurrences des sémèmes du /Développement/.....	397
C- Pourquoi un slogan radical ?.....	399
1. Un changement dans les slogans politiques	399
b. Des actant imprécis en faveur des <i>Verts</i>	400
Conclusion.....	402
A- De l’utopie verte... ..	402
1. Des traces d’utopie	402
2. L’utopie dépassée : le changement évincé	403
3. Utopie/ contre-utopie : des extrêmes niés par les <i>Verts</i>	404

...Au développement-durable 405

SYNTHESE

Les réflexions et conclusions suivantes tiennent compte du répertoire des particularités des occurrences des tableaux 59 et 60.

Légende du tableau 59

- Les occurrences sont classées par mode : infinitif puis indicatif. Les temps de l’indicatif apparaissent dans le même ordre que dans les analyses²⁰⁵, du plus récurrent au moins usité (le futur : une seule occurrence). Ensuite, l’ordre suit le degré de transitivité du verbe : de transitif direct à intransitif. Puis, nous suivons le trait sémantique aspectuel /ponctué/ prioritairement car en nombre supérieur au trait aspectuel /ponctuel/. Et enfin, le trait aspectuel /non accompli/ sera le dernier critère prépondérant pour le classement.
- La première colonne « Site » contient les numéros des pages de l’ouvrage dans lesquelles apparaissent les occurrences. Ensuite apparaît le numéro de l’analyse de l’occurrence dans le chapitre précédent accompagné d’une lettre minuscule rappelant que cette analyse contient plusieurs occurrences et l’ordre des lettres correspond à l’ordre syntagmatique d’apparition du verbe. Enfin, le D (début) ou F (fin) indiquent l’apparition lexicale de l’occurrence au sein de l’article.
- Dans la deuxième colonne seul le mode infinitif sera mentionné étant donné que toutes les autres occurrences sont à l’indicatif.
- La colonne « aspect lexical » contient les aspects lexicaux et la précision entre un aspect temporel accompli (A) et un aspect non-accomplis (NA). Le terme « seuil » (Creissel, 1995) traduit l’association contextuelle des aspects /inchoatif/ et /télique/.
- La colonne « agents sémantiques » indique des agents lexicalisés (L) ou non-lexicalisés (NL) ; ces derniers relèvent d’une représentation contextuelle, culturelle, historique ou politique.

Tableau 59 : Les constructions des occurrences du verbe *changer* dans le *Livre des Verts 1994*

Site	Mode Temps	Transitivité	Aspect lexical	Actants	Agents sémantiques
49, IIc, F	Infinitif <i>Modal</i> : Ne pas manquer de	Transitif direct	seuil – ponctué – NA	Sujet : <i>la présence des femmes</i> Objet : <i>cet état des choses</i>	Les femmes – L
40, I, F	Infinitif	Transitif direct	seuil – ponctué – NA	Sujet : <i>les écologistes modérés</i> Objet : <i>les choses</i>	Les Verts – L

²⁰⁵ Cf. Parti 1, Chapitre III.

153, VII, D	Infinitif	Transitif direct	seuil – ponctué – NA	Objet : <i>la chasse</i>	Les Verts/les chasseurs – L
170, VIIIb, F	Infinitif <i>Modal : Pouvoir</i>	Transitif direct	seuil – ponctué – A	Sujet : <i>on</i> Objet : <i>le cours du jeu</i>	Les Verts/la société – NL
49, IIa, F	Infinitif	Transitif direct	seuil – ponctuel – NA	Sujet : <i>leur présence</i> Antécédent : <i>les femmes</i> Objet : <i>le rapport à la politique</i>	Les femmes – L
55, IIIa, F	Infinitif	Transitif indirect	seuil – ponctué – NA	Objet : <i>logique</i>	Les Verts – NL
107, IV, D	Infinitif <i>Modal : Falloir</i>	Transitif indirect	seuil – ponctuel – NA	Sujet : <i>il</i> (impersonnel) Objet : <i>politique</i>	Les politiciens/la société – NL
258, XI, F	Infinitif <i>Modal : Pouvoir</i>	Intransitif	seuil – ponctuel – NA	Sujet : <i>elle</i> Antécédent : <i>La majorité pauvre de la planète</i>	La majorité pauvre de la planète – L
149, VI, F	Passé composé	Transitif indirect	seuil – ponctué – A	Sujet : <i>il</i> Antécédent : <i>le péage</i> Objet : <i>nature</i>	Les exploitants d'autoroutes – NL
200, X, D	Passé composé	Transitif indirect	seuil – cursif – ponctué – A	Sujet : <i>ces banlieues imaginaires</i> Objet : <i>continent</i>	Les habitants – NL puis L La politique – L puis NL
134, V, D	Passé composé	Intransitif	seuil – ponctué – cursif – A	Sujet : <i>le monde</i>	Plusieurs puissances politiques lexicalisées (cf. l'occurrence V)
175, IXa, D	Passé composé	Intransitif	seuil – ponctué – cursif – A	Sujet : <i>les temps</i>	Les hommes/la société – NL
176, IXb, D	Passé composé	Intransitif	seuil – ponctué – cursif – A	Sujet : <i>le public scolaire</i>	le public scolaire – L
49, IIb, F	Présent	Transitif direct	seuil – ponctué – NA	Sujet : <i>on</i> Objet : <i>le fonctionnement des partis</i>	Les politiciens/la société – NL
55, IIIb, F	Présent	Transitif direct	seuil – ponctué – NA	Sujet : <i>elle</i> Antécédent : <i>l'humanité</i> Objet : <i>la logique de son activité</i>	L'humanité – L
164, VIIIa, D	Futur	Transitif indirect	seuil – ponctué – NA	Sujet : <i>il</i> Antécédent : <i>le Président de la République</i> Objet : <i>le Premier Ministre</i>	Le Président de la République – L

Tableau 60 : Les sèmes du passage dans chaque occurrence

Page	Passage essentiel	Passage accidentel	Les Verts agents
40		+	+

49a	+		Et les femmes
49b		+	Et les femmes (voire toute la population)
49c	+		Et les femmes
55a	+		Et la société
55b		+	-
107	+		-
134	+		-
149		+	-
153		+	+
164	+		-
170		+	Et les é-lecteurs
175		+	-
176		+	-
200	+		-
258		+	-

I- LA SYNTAXE

A- LES PROCES DE CHANGER

1. Les aspects

a. *Changer* : /inchoatif/, /télique/, /borné/ et /ponctué/

Nous accordons du crédit à l'analyse suivante « le perfectif dépeint le changement d'une situation » (Langacker, 1991 : 139), à condition de préciser à quel type de perfectivité le verbe *changer* lui-même appartient. Le perfectif peut être plus ou moins étendu dans le temps et nous avons vu que les exemples que donne Leeman sont probants pour *changer* : les verbes *éclater* et *trouver* sont perfectifs de façon différente et l'aspect lexical vient aider à décrire cette différence : *éclater* est instantané contrairement à *trouver* qui serait ponctuel (ou ponctué selon le contexte).

Changer est comme *trouver* (dans notre corpus) car son instantanéité n'a pas été rencontrée (« il change de direction » pourrait peut-être paraître instantané selon le contexte).

Ainsi, toutes les occurrences du corpus représentent-elles des seuils : les aspects inchoatif et télique s'associent. Le verbe *changer* en contexte paraît décrire un procès dans son entier. En d'autres termes, *changer* contient dans ces contextes, un début et une fin, ce qui l'oppose aspectuellement aux lexèmes *évoluer* et *développer* qui tendent vers l'inchoativité non bornée quand il s'agit des sèmes chargés du sème /temporel/ et non du sème /spatial/.

Seules les cinq occurrences au passé composé ont un aspect accompli. Ce caractère est logique pour la morphologie temporelle de ce temps du passé.

Les onze occurrences restantes ont un aspect inchoatif-télique non accompli.

Trois occurrences sont chargées du sème aspectuel /ponctuel/, ce qui confère au sème /ponctué/ une prépondérance majeure. Comme nous l'avions constaté pour le lexème *changer* dans l'analyse lexicologique, CHANGER en contexte révèle les sèmes aspectuels /borné/ et /ponctué/, ce qui nous impose de le comprendre tel une itération de procès bornés entre deux limites qui conservent une distance temporelle variable selon les contextes.

Il apparaît que le changement écologiste ne peut qu'engendrer des conséquences que les *Verts* espèrent duratives, mais il n'est pas un procès duratif. Le changement n'est qu'un passage d'un état premier contesté vers un état second souhaité.

b. Changer entre accompli et non accompli : sa négation

Les analyses révèlent six procès temporellement accomplis, ils sont des constats énoncés par les *Verts*, contre dix non accomplis.

Les procès accomplis sont majoritairement au passé composé (ce qui est logique pour une telle morphologie temporelle), et un au conditionnel passé « Il aurait fallu changer de politique ». à ces deux temps, nous ajouterons le futur avec l'occurrence suivante « Il changera souverainement ».

Cette dernière décrit un fait déjà vécu dans l'histoire de la république française, le futur est utilisé pour exprimer un « devoir faire » inéluctable. En conséquence, nous pouvons le considérer temporellement non-accomplis (grammaticalement), mais accompli de façon pragmatique et sémantico-discursive.

Les neuf procès non accomplis restants se scindent en deux groupes :

Ceux non accomplis mais souhaités (40, 49a-b-c, 55a, 153, 170), faisant parties intégrante du programme des *Verts*.

Ceux non accomplis mais rejetés sous cette forme au profit d'un autre changement. Dans l'occurrence -b- de la page 55, le procès est nié afin de mettre en exergue les conséquences négatives du rejet de son application. Dans l'occurrence de la page 258 le procès est nié mais affectera quelques lignes après un autre sujet. Dans les deux cas, il est question de la mise en avant de la négation d'un changement au profit d'un autre implicite, mais dont l'énonciation pourrait paraître, a priori, radicale dans un programme politique à finalité électorale.

c. Remarques à propos des tests aspectuels

Sans renier la valeur révélatrice aspectuo-grammaticale de ces tests, par ailleurs reconnue par nombre de linguistes, notons qu'ils ne satisfont pas entièrement à nos attentes. Nous espérons y trouver des réponses aspectuelles plus probantes ; reconnaissons que nos résultats

peuvent être contestés à plusieurs titres :

- l'inchoativité et la télicité du verbe peuvent être reniés dans les occurrences où leurs bornes temporelles ne sont pas clairement précisées ;
- les traits aspectuels sémantiques /ponctué/ et /ponctuel/ varient en fonction du contexte historique, social et politique, pas toujours marqué lexicalement ni même implicitement.

Ces tests ont permis de mettre en lumière une valeur aspectuelle inchoative et télique quasi-inhérente au changement dans un tel corpus. Il est le plus souvent ponctué ce qui le situe au sein d'une évolution durative qui subie des fractures « changeanciennes » ponctuelles.

En conséquence, dans ce corpus le changement est le passage d'un état¹ vers un état² d'une partie seulement du système afin de conduire l'évolution sur la voie du programme politique du parti et sans créer une fracture qui pourrait paraître trop radicale.

Les auteurs de ce programme politique semblent mesurer les conséquences sémantico-pragmatiques de l'utilisation d'un tel verbe après examen de leurs choix lexicaux : les verbes moins radicaux et duratifs *évoluer* et *développer* sont davantage présents que *changer*.

2. Les semi-auxiliaires de modalité

a. Pour asseoir une reconnaissance

Comme la grammaire le décrit, les auxiliaires modaux de notre corpus s'associent à des infinitifs : le modal gère la morphologie de personne et de temps, l'infinitif révèle le sens du procès modalisé.

Ces modalisations sont de l'ordre du « faire » (Coquet, 1984 : 196) et se manifestent essentiellement par deux verbes : *vouloir* et *pouvoir*. Selon la représentation de Coquet, le parcours modalisateur serait ici le suivant :

vouloir → savoir → pouvoir → faire

Notons que « ne pas manquer de » est de l'ordre du « pouvoir faire » : le sujet 'ne manquera pas de' donc 'pourra' faire telle chose ; la volonté est dépassée et l'application du 'pouvoir' est soumise à la condition du 'savoir'²⁰⁶ implicite (rarement explicite) dans ce programme politique. Tandis que « falloir » est de l'ordre du « vouloir faire » : le sujet a l'intention, la volonté de 'pouvoir faire' telle chose ; la possibilité de le faire n'est pas encore envisagée tandis que le 'savoir' (comment faire) n'est pas abordé dans l'exemple du corpus : « il aurait fallu changer de politique, Foing : 107 ; cf. occurrence IV ».

Ce parcours qui aboutit au « faire » est, selon Coquet (1984 : 88), propre au « sujet de

²⁰⁶ Cf. Partie 1, Chapitre III, II, A, 2.

quête » qui réalise un programme dans lequel il s'approprie un pouvoir conféré par la condition du 'savoir' politique accrédité par la communauté. Ainsi, le sujet établit-il son identité grâce à sa volonté qui ouvre la voie au 'savoir' puis au 'pouvoir' permettant l'accès au 'faire'.

Ainsi, la volonté d'un sujet politique s'accomplit-elle grâce à la condition de la reconnaissance d'un savoir politique par la communauté dans laquelle le sujet politique évolue. Si ce savoir est accepté, alors le 'pouvoir' et le 'faire' s'actualisent. Selon Coquet, nous serions dans une « actualisation du sujet », en d'autres termes, la mise en place de l'identité du sujet grâce à des conditions qui lui sont externes.

De ce fait, si une condition externe est préalablement nécessaire à l'actualisation du sujet, ce dernier ne serait-il pas entièrement responsable des conditions de réalisations de ses actes ?

Les occurrences de CHANGER modalisé du programme des *Verts*, obéissent à ces quelques règles. Ainsi, dans l'exemple mentionné ci-dessus (« ne pas manquer de changer ») la volonté de changer est présente chez l'agent (les femmes) et cette volonté ne se réalisera que si la condition de leur savoir politique est reconnue être différent de celui de l'agent à remplacer : les hommes. Si cette condition est remplie, alors l'accession au pouvoir politique et la mise en place de nouvelles règles seront possible, ce qui favorisera la construction d'un sujet politique (les femmes politiques) qui n'est pas encore entièrement reconnu comme tel selon les *Verts*.

En résumé, les *Verts* proposent d'actualiser des sujets grâce à des changements dont ils ne contrôlent pas les conditions de réalisations.

b. Pour éliminer tout changement

Les modalités verbales autour du procès de *changer* sont soit négatives (négation de la réalisation du procès de changer, occurrence VIIIb, XI) ; soit passée, révolue et conditionnelles donc non réalisée, elle permet l'énonciation d'un rêve politique (occurrence IV) ; soit affirmative et rendant inévitable la réalisation du procès (occurrence IIc). Ainsi, les semi-auxiliaires modaux ne contribuent-ils pas à l'actualisation du procès (excepté dans l'occurrence IIc, ce qui milite une fois de plus en faveur de la thèse plaçant cet article au banc de ceux rédigés avec des partenaires extérieurs au mouvement *Verts*), *a contrario* ils la neutralisent directement par la négative (ou en la situant dans un passé révolu) sans possibilité de rétablissement.

Les procès de *changer* ainsi niés par des modalités verbales lui attribuant pourtant quelques reconnaissances (le pouvoir notamment de faire basculer les choses dans un nouvel état), est souvent placé en fin d'article, mais avant les propositions politiques des *Verts* et représente l'extrémisme qu'une telle initiative pourrait engendrer. Ils mettront alors en place

des « évolutions » ou des « développements » venant contrecarrer les ambitions d'un changement apparemment trop radical donc éliminé.

Ajoutons que les modalités non verbales impliquent la même disparition du changement, l'exemple le plus probant est certainement celui de la première occurrence « sans trop changer les choses ».

B- LES ACTEURS DU CHANGEMENT

1. Des agents hors thème

Le verbe apparaît majoritairement dans des constructions transitives ce qui implique la présence de deux actants. Cependant, les actants syntaxiques ne correspondent pas toujours aux agents sémantiques du changement en contexte.

Le contenu des colonnes « actants » et « agents sémantiques » (tableau 59) révèle une inadéquation entre les sujets syntaxiques et les agents effectifs du procès de CHANGER en contexte, en d'autres termes, le sujet syntaxique n'est pas le thème de la phrase voire du contexte (occurrence p. 170 : [*on*], la société, le programme politique des *Verts* ?). La notion de thème évoquée ici correspondrait assez bien à la définition de Creissels :

Le fondement des notions de thème et de propos est l'hypothèse selon laquelle, parmi les facteurs qui conditionnent le déroulement des opérations énonciatives, il y a une organisation communicative consistant à sélectionner un thème et à l'articuler avec la partie proprement informative du message. Le choix du thème est plus ou moins limité par une exigence de cohérence avec les circonstances de l'énonciation. (Creissels, 1995 : 215)

Le discours politique articule autour du procès de *changer* une « organisation communicative » complexe car ambiguë, entre les actants sujets syntaxiques, et les thèmes véritables agents camouflés ou esquissés : le lecteur croit savoir de quoi il s'agit (connaître le thème), tandis que le contexte et l'entour (la sphère sémiotique dans laquelle évolue le corpus et ses auteurs) révèle le véritable thème beaucoup moins ambigu que *on* ou *les temps* ou encore *il* impersonnel. De ce fait, les thèmes parfois très éloignés syntagmatiquement, se font oublier du procès du changement qui parfois devient sémantiquement non agentif ([*les temps ont changé*] p. 175), et syntaxiquement isolé dans une fausse intransitivité (fausse car sémantiquement dans le contexte il a un agent et un patient).

Ce phénomène syntaxico-sémantique rejoint la réflexion de Creissels à propos de l'explicitation effective du thème en contexte, pour lequel il ne faut pas s'attendre à son émergence discursive :

On doit d'abord noter qu'il est banal que le thème de l'énonciation soit totalement absent de l'énoncé réalisé. Plus les circonstances de l'énonciation

restreignent le choix du thème, plus il faut s'attendre à ce qu'il reste implicite.
(Creissels, 1995 : 215)

Le programme politique des *Verts* constituerait un bon exemple en matière de restriction et de diffusion sémique d'un thème-agent du changement implicite voire masqué pour des raisons politiques plus ou moins évidentes. Parfois, nous l'avons signalé en note dans les commentaires de l'analyse contextuelle, les politiciens ont intérêt à sous-entendre voire taire certaines de leurs intentions qui pourraient provoquer des indignations au sein de leur électorat, ou faire hésiter (voire basculer dans d'autres camps) un électorat potentiel dans le choix du bulletin de vote.

Nous ne pouvons conclure de façon générale à propos de l'agentivité des procès de ce programme politique, néanmoins, il reflète une réalité syntaxico-sémantique du « camoufrage » de l'agent du changement en politique. Ce phénomène, qui majoritairement s'associe à des procès de changements chargés du sème /passage accidentel/ (donc modérés), révèle une tendance à la modération dans l'action voire dans l'engagement politique vers le changement. Comme nous l'avons constaté dans plusieurs occurrences, le programme des *Verts* ne décrit pas des intentions de bouleversement (branche radicale de la signification de *changer*), mais trace la voie que ses auteurs préconisent de suivre dès la première occurrence, celle d'une évolution accompagnée d'un développement (branches modérées de la signification de *changer*).

2. Un implicite caractéristique du 'discours' politique ?

En contexte, les procès du changement ont huit agents sur seize lexicalisés et chargés du sème /humain/ ; en omettant les agents globalisants tels que « l'humanité » ou « les temps ». Les autres agents sont soit à déduire du contexte, mais ne sont pas présentés comme les agents directs du changement, soit inexistantes et déductibles uniquement de l'isotopie sémantico-discursive (cf. par exemple l'occurrence X, p. 200).

Si nous considérons ce programme politique comme Schneuwly définit le « texte politique », une telle perspective justifierait, un peu, l'ambiguïté syntaxico-sémantique constatée :

Un texte politique est produit pour convaincre et faire agir. (Bronckart, 1985 : 115)

Dans l'occurrence XI²⁰⁷, l'argument convaincant en faveur du changement serait celui de

²⁰⁷ « Mais elle ne peut changer en adoptant le mode de vie gaspilleur de la minorité opulente ».

la pauvreté excessive des habitants des pays pauvres, et l’ambiguïté du « faire-agir » justifierait l’action elle-même qui devrait être d’autant plus engagée qu’elle impliquerait un double changement de mode de vie : celui des habitants des pays pauvres et celui des habitants des pays riches.

Cet exemple révèle, au niveau politique, la dissimulation de contraintes que les auteurs du programme voudraient imposer aux citoyens de leur nation, pour aider ceux d’une autre partie du monde. Nous serions tentée de poser les questions suivantes :

- Est-ce l’action d’un agent du changement qui est politiquement primordiale ou bien est-ce le fait d’énoncer des problèmes auxquels la solution serait le concept d’un /Changement/ dont les règles ne peuvent être explicitées car trop radicales pour les populations qui devront les mettre en place ?
- Les *Verts* reconnaîtraient-ils par-là des limites à leur programme politique non réalisables dans le monde actuel – donc difficiles à énoncer – et n’oseraient-ils pas, en conséquence, les énoncer et les supporter au point d’en rejeter l’élaboration sur des *temps* indéfinissables ou des agents vaguement reconnus car trop globalisants (*l’humanité*) ?

L’analyse du texte ne peut pas répondre de façon définitive à de telles questions qui font appel non seulement à l’analyse linguistique, mais aussi à des connaissances politiques et historiques qui me font défaut.

3. Les Verts et les autres

Quand ils s’identifient de façon singulière, les *Verts* s’énoncent le plus souvent à la troisième personne du pluriel (« Ils » ou « Les Verts »), puis à la deuxième personne du pluriel (« nous »). Ils se reconnaissent, logiquement, dès l’énonciation de leurs propositions politiques et celle de la dénonciation d’autres politiques.

Le « nous » est rarement inclusif, en d’autres termes, il représente essentiellement les *Verts*, et exclut tout énonciataire extérieur au parti : « Soyons clairs, nous n’entendons pas ici dénoncer le principe du péage, p.149 ». Le pronom « nous » est caractéristique du genre « programme » politique et permet d’envisager une promesse de l’énonciateur pour l’énonciataire. En revanche, le pronom indéfini « on » est davantage rassembleur :

- Les *Verts* et d’autres acteurs : « En France, on aurait pu s’attendre à des coupes sévères des crédits de la Défense, p.134 », il s’agit manifestement d’une partie de la population française qui, comme les *Verts*, attendait quelque chose.
- D’autres acteurs sans les *Verts* : « On crée ainsi une oligarchie politico-financière qui fonctionne à coups de renvoi d’ascenseur, p.164 », les *Verts* sont exclus de ce « on » car ils

dénoncent les acteurs de l'oligarchie, ils ne peuvent donc pas en faire partie.

Ces quelques repérages nous conduisent essentiellement au constat suivant : les *Verts* ne nomment que très rarement leurs adversaires, même si ces derniers sont reconnus grâce à une description explicite, leur mention est le plus souvent uniquement pronominale (« on ») et globalisante (« les institutions », « les routards de la politique »).

La présence des auteurs est alors distanciée de l'énonciation par l'utilisation du pronom indéfini « on ». Cette utilisation, généralement reconnue comme une marque d'objectivité, n'apparaît pas comme telle dans un texte où l'énonciataire attend un certain engagement de la part de l'énonciateur. Ce pronom fonctionne alors comme un anaphorique des *Verts* et de tous les acteurs susceptibles d'être leurs associés. Dans les occurrences Iib et VIII²⁰⁸, nous avons décrit comment ce pronom peut être un substitut tant aux *Verts* comme politiciens au sein des institutions, qu'aux citoyens (potentiels lecteurs). Ce pronom permet alors la constitution progressive d'un noyau sémique pour le signifié des *Verts* : politiciens (rang social élevé et particulier) et citoyens (rang social modeste et englobant). Dans le contexte des procès de *changer*, les *Verts* mettent leur statut politique en avant avec la condition intrinsèque que les électeurs soient de leur côté.

Le « on » est objectif dès l'instant où il ne désigne pas officiellement des agents, mais est hautement subjectif dans ce contexte politique car il associe le lecteur à un projet qui n'est peut-être pas le sien mais dont il devient en quelque sorte responsable des conséquences.

En conclusion, la fonction conative inhérente au discours politique uniquement centré sur l'attention du destinataire, impose la présence de deux actants au moins, l'un émetteur et l'autre, le plus souvent, récepteur patient ; cette règle est quelque peu bouleversée ici : le récepteur devient acteur au même titre que l'émetteur.

4. Changer : signifié intrinsèque à l'action politique

Le signifié du signifiant « Verts » peut-être décrit avec des sèmes qui apparaissent grâce au savoir « encyclopédique » (historique et politique) et à la description que les énonciateurs nous donnent : /parti politique français/, /non extrémiste/, /écologiste/, /écologie sociale/, /tiers-mondisme/, /partage/, /fédéralisme/.

Cependant, l'analyse de leur attitude vis-à-vis du changement en particulier, révèle d'autres traits qui viennent contribuer à l'élaboration d'une molécule sémique construite à partir de la « chaîne anaphorique » (Rastier, 1989a : 72) des descriptions qu'ils font de leurs

²⁰⁸ « Si l'on ne change pas le fonctionnement des partis » ; « Les institutions déterminent les règles du jeu démocratique et l'on ne peut espérer changer le cours du jeu si l'on est soumis à des règles qui ignorent les contre-pouvoirs et écartent le citoyen ».

ambitions. Les dénominations qu'ils font d'eux-mêmes révèlent également une partie de la constitution d'un tel noyau.

Le procès de *changer* permet une description sémique de l'agent car il représente à la fois son ambition politique personnelle, et celle de nombreux agents du politique. En d'autres termes :

- *Changer* est l'un des fondements des idéologies politiques des partis à l'encontre de leurs adversaires : tous veulent « changer » ce que l'adversaire a mis en place. De ce fait, toute action politique est définie autour d'un changement qui engendre souvent un affrontement entre deux protagonistes pour l'accès au pouvoir. « Une idéologie naît d'affrontements sociaux et joue un rôle régulateur. » (Guespin, 1984:) 133.
- *Changer* est le procès que les agents (les *Verts*) ont décidé de mettre en avant afin d'aider à leur description politique, leur reconnaissance publique grâce à la représentation d'ambitions dignes d'un affrontement entre adversaires publics. Dès la première occurrence du verbe, le procès permet aux agents de se définir et de se situer politiquement et spatialement dans le domaine en question (ils sont au centre du domaine politique, ils ne sont pas dans ses extrêmes). Cependant, dès le deuxième procès, les deux sémèmes verbaux n'ont pas les mêmes signifiés : tandis que le premier permet de décrire une modération politique, le deuxième présente le désir non dissimulé d'une radicalité dans l'action à mener.

La première occurrence du verbe dans le corpus installe le fondement suivant pour le reste du programme : « sans trop changer les choses » ce qui nie tout affrontement et donc tout adversaire potentiel. Nous retrouvons en effet cette modération dans les changements que les *Verts* proposent de mettre en place soit seuls (la chasse, occurrence VII ; la citoyenneté, occurrence VIII), soit accompagnés d'autres agents (les femmes et la société, occurrence IIb).

En revanche, les *Verts* prônent un changement radical quand ils ne sont pas les seuls agents du procès : les femmes affrontent l'adversaire « hommes politiques » dans les occurrences IIa,c ; la société affronte le productivisme (occurrence IIIa). Un tel constat représente, à notre sens, l'un des objectifs primordial de toute politique sous un régime démocratique : agir en nombre (tout le peuple) pour les grandes causes, et accorder quelques petites actions au seul politique qui de temps à autre doit prouver son accession au pouvoir.

Ainsi, la première occurrence modérée n'implique que les politiciens *Verts*, et par la suite, ils prouvent leur radicalité en s'associant aux électeurs qui deviennent, de fait,

responsables aussi de la politique menée²⁰⁹.

II- L'ANALYSE SÉMANTIQUE

A- DES ISOTOPIES ITERATIVES AU FIL DU PROGRAMME

Dans ce corpus, les isotopies génériques sont en relations directe avec le sujet politique de chaque article. Ce constat reste banal dès l'instant où il est admis que l'impression référentielle correspond le plus souvent au sujet 'générique' du texte (ou topic) qui sert alors de dénomination au domaine en question.

Le lexème *changer* appartiendrait à cette catégorie d'unités sémantiques qui, en contexte, génèrent des sémèmes capables d'entrer dans tous les domaines possibles car ne sont liés à aucun précisement :

[Les sémèmes non indexés] sont compatibles avec un grand nombre de domaines, voire dans le cas de certains grammèmes, avec tous les domaines possibles. (Rastier, 1989a : 152)

Le sémème CHANGER a cette faculté de s'insérer dans de nombreux domaines ; cependant, il contribue à l'extension d'une isotopie propre au /Changement/ qui correspond à l'une ou l'autre des isotopies spécifiques décrites comme suit :

- Le changement est /passage essentiel/, ce qui induit le plus souvent une isotopie spécifique du sème /intense/.
- Le changement est /passage accidentel/, modéré et souvent synonyme d'évolution associée à l'isotopie spécifique /intensité modérée/.

1. L'isotopie spécifique du sème /intense/

Le sème /intense/ apparaît dans chaque occurrence du verbe et son influence parcourt souvent l'ensemble de l'article.

Il est dans deux types d'isotopies antagonistes, l'une modérée et l'autre extrême. En outre ces isotopies font soit parties des objectifs des *Verts* (occurrences I, III, X par exemples), soit elles n'en font pas parties (par exemples les occurrences V et XI).

La modération est logiquement associé au sème /passage accidentel/ et révèle le sème /valeur positive/. En outre, d'autres procès viennent contribuer à l'isotopie du sème /modéré/ et sont alors les procès essentiels du programme dans de tels contextes (occurrence IIb et VII).

A l'opposé, l'intensité associée au sème /extrême/ est caractéristique des procès d'un

²⁰⁹ Nous serions face à l'ambition politique de la maxime « l'union fait la force », ce qui entraîne en l'occurrence qu'un grand groupe peut bouleverser radicalement une institution, mais qu'il a besoin d'un guide.

/passage essentiel/ (occurrences IIIa, b et VIII), ou d'un procès opposé au désir des *Verts*. nous remarquons en effet, que le sème /intensité extrême/ est majoritairement associé à des procès que les *Verts* réfutent et souvent affrontent. Ils sont les antagonistes du changement modéré que les *Verts* voudraient mettre en place.

Les *Verts* dénoncent les abus de certaines pratiques, mais pas les pratiques entières, donc ils ne peuvent pas prôner un changement radical, extrême qui serait l'élimination totale de la pratique. L'occurrence VII en est une bonne illustration : les *Verts* militent pour l'élimination des abus cynégétiques (sans éliminer la chasse), et dénoncent certaines de ces pratiques empruntées du sème /intensité extrême/ ce qui leur confère le statut « d'abus ».

2. Les sèmes /valeur positive/ et /valeur négative/

L'intensité est accompagnée d'une valeur conférée par le contexte qui révèle une tendance générale pour l'association du sème /valeur positive/ avec la modération et le sème /valeur négative/ avec la radicalité.

De ce fait, l'isotopie qui caractérise le programme des *Verts* est constituée des sèmes /passage accidentel/, /intensité modérée/ et /valeur positive/ ; en revanche l'isotopie des sèmes /passage essentiel/, /intensité extrême/ et /valeur négative/ caractérise les procès mis en place par d'autres politiques que la leur.

Une exception vient cependant infirmer cette règle : la deuxième analyse (l'article *Femmes*) contient l'isotopie des sèmes /passage essentiel/, /intensité extrême/ et /valeur positive/ car il s'agit du projet politique des *Verts*. Ces sèmes sont inférés par le procès de BOULEVERSER qui apparaît au sein du programme des *Verts* et pas dans celui de leurs adversaires. C'est cette conjonction inhabituelle de sèmes dans ce programme qui nous a conduit à penser qu'il s'agissait d'un article co-rédigé avec des militants de mouvements féministes. La lecture de certains des écrits de ces mouvements a confirmé notre intuition.

3. Un paradoxe politique apparent dans la répartition des sèmes

De ces quelques remarques pourrions-nous conclure que le sème /intense/ serait inhérent au changement tandis que le sème /valeur positive/ serait inhérent à l'énoncé caractérisant l'énonciateur, tendance qui serait inhérente au discours politique ?

Il paraît évident que l'énonciateur « politique » a pour tâche essentielle de mettre en valeur son programme et non de le déprécier. En revanche est-il aussi systématiquement nécessaire de dévaloriser tous les procès des autres politiques dès l'instant où le programme n'envisage pas de faire table-rase du passé ? Au contraire, tout est mis en œuvre pour pérenniser les fondements acquis et les développer.

Ne serait-ce pas un paradoxe de la politique écologiste des *Verts* : vouloir innover radicalement (ce sont les fondements des courants écologistes des années soixante-dix) tout en conservant ce qui existe, sans bouleverser l'état actuel des choses (apparemment les fondements des *Verts*).

L'isotopie d'une certaine forme d'intensité serait extraite de ces fondements parfois extrémistes de la politique écologiste française et le paradoxe reflète un sentiment balancé entre le désir de « changer tout » dans une société qui idéologiquement ne leur convient pas (extrémisme mais dysphorie) et le désir de ne pas perdre certains acquis et donc oublier toute « révolution verte » possible (modéré mais euphorique).

B- PLACE ET PRESENCE DU PROCES DE CHANGER

a. Une structure argumentative qui conduit au désir de changement

Les articles sont construits sur un schéma argumentatif qui met en avant un catastrophisme que seules les propositions des *Verts* pourront endiguer :

- L'introduction (le modèle passé) sert à 1/expliquer qu'un « modèle » politique a été mis en place, 2/rejeter les faits de ce modèle. Elle contient quasiment toute la problématique et pourrait suffire à sa compréhension en lui ajoutant uniquement les propositions des *Verts*.
- Le développement (la déchéance du modèle) est 1/la description de la déchéance du modèle argumenté en 2/par l'accumulation des conséquences négatives prouvant son inefficacité ; et 3/il se termine souvent par la description anticipée d'un cataclysme inévitable si le cours de l'évolution n'est pas changé.
- La conclusion (l'innovation verte) vient rassurer le lecteur et énumère les solutions des *Verts* pour éviter ou arrêter les conséquences négatives précédemment décrites.

b. Une structure textuelle programmatique traditionnelle

Dans la dernière partie de l'ouvrage (*Propositions*), le sémème CHANGER n'apparaît plus dans les titres. De même, il n'a plus pour agent les *Verts*, sauf dans l'occurrence VIIIb où ils apparaissent associés à d'autres agents dans le pronom indéfini « on ». Les agents sont graduellement répartis du plus précis (occurrence VIIIa « Le président de la République ») au plus général (XI²¹⁰), et tandis que les *Verts* apparaissent encore en partie comme agents de l'occurrence VIIIb et patients de l'occurrence IX, ils sont totalement absents des deux dernières.

Cette répartition du particulier au général obéit à un fondement relatif à la structure

²¹⁰ « La majorité pauvre de la planète » : quels sont les critères de l'échelle de valeur de la pauvreté dans ce contexte ?

argumentative générale d'un programme politique : il s'articule traditionnellement des arguments en faveur de la politique nationale vers ceux visant l'international (cf. les programmes politiques du RPR ou du PS, ils suivent cette structure). Cette articulation conduit également l'énonciateur à envisager des agents globaux tels que « les pays riches », « les pays pauvres » dès l'instant où il s'agit de mettre en place une politique visant les relations internationales entre tous les pays.

1. Changer charnière argumentative

Les *Verts* placent majoritairement le procès du /Changement/ à la fin de leurs articles (conclusion ou fin du développement), sans que cette supériorité numéraire soit écrasante par rapport à son corollaire (neuf en fin contre sept au début). Une occurrence située en début d'article (VII) s'apparente sémantiquement aux changements décrits en fin d'article : il représente une ambition politique des *Verts* ; tandis que trois occurrences de fin sont comme la majorité de ceux de début c'est-à-dire des constats.

Dans les deux cas de figure, le changement est situé spatialement et temporellement comme charnière entre deux espaces temporels définis. Ces espaces sont

- Connus quand ils sont constatés (car vécus).
- Méconnus en tant que conséquences programmatiques de la fracture à mettre en place (car non encore vécus).

La plupart des changements sont la représentation politique d'une fracture (sociale, économique, politique...) dans le continuum de l'évolution de la société. Dans ces conditions, le changement est situé à la charnière de deux situations :

- L'état dans lequel nous évoluons et qui ne convient pas en partie aux aspirations politiques, économiques et sociales des *Verts*,
- Et l'état dans lequel les *Verts* préféreraient évoluer en appliquant leur politique.

La transition entre les deux états s'effectue grâce à la mise en place d'un changement qui est la charnière du passage de l'état actuel vers l'état désiré par les *Verts*.

En situant le passage en fin d'article, vers une nouvelle conception politique, les *Verts* accentuent le sentiment d'un catastrophisme écologiste imminent. La description de l'état actuel des choses conduit le lecteur au bord d'un abîme constitué de tant de sèmes intensément négatifs que les propositions des *Verts* apparaissent comme salvatrices d'un lecteur étourdi par la perspective d'une chute prochaine. Cependant l'utilisation du verbe *changer* qui serait alors /passage essentiel/ face à un catastrophisme intense, entrainerait les auteurs dans une isotopie de l'intensité extrême qu'ils refusent. Ils opposent alors à l'isotopie du sème /intensité extrême/

celle du sème /intensité modérée/ qui les caractérise.

En revanche, placé en début, le changement donne un rapide aperçu de la situation politique, économique ou sociale dans laquelle les *Verts* estiment que nous sombrons. Excepté l'occurrence VII (*Chasseurs*, p. 153) qui fait partie du projet politique des *Verts* et se situe en début d'article. Cette position inhabituelle pour la présentation de leur politique est due au fait qu'en abordant le sujet de la chasse, les *Verts* passent outre un tabou qui les classe « naturellement » du côté des opposants à une telle pratique. Ils ont alors pris le parti de justifier leur engagement dès le début de l'article. Ainsi, est-il le seul article qui ne répond pas entièrement à la structure textuelle à laquelle le lecteur a été habitué dans les précédents (et les suivants) articles.

2. Le sème /passage/ avec ou sans la présence lexicale de *changer*

a. Autour du procès de changer /passage accidentel/

Le verbe *changer* se faisant rare dans un programme où le passage est prioritaire, il est alors accompagné (volontairement ou non, seuls les rédacteurs pourraient nous le dire) par des quasi-synonymes au caractère sémantico-pragmatique plus ou moins radical que *changer*. Ils révèlent, souvent de façon plus explicite que *changer* (trop générique), quelques pans de la politique des *Verts* en raison des sèmes plus spécialisés des sémèmes en question (par exemple REFORMER, occurrence IV ; ou RENOVER, occurrence IX).

En outre, le sémème CHANGER ne suffit apparemment pas à exprimer un passage modéré dès l'instant où dans de tels contextes, il est souvent accompagné de nombreux autres sémèmes contribuant à la modération sémique ambiante. Le sème /passage accidentel/ est apparemment uniquement afférent à CHANGER qui ne l'acquiert que par inférence avec d'autres sémèmes du contexte. Ces derniers ont donc pour « mission » d'inférer la modération au procès de *changer* en le spécialisant sémantiquement au profit d'un quasi-synonyme souvent cotextuel. Pour y parvenir, les auteurs pèchent parfois par excès quant au nombre de sémèmes utilisés afin même d'aboutir au renversement du sens radical d'un premier changement au profit d'un deuxième plus modéré (cf. occurrence III).

Par exemple, le sémème ÉVOLUER contribue à l'émergence des sèmes /passage accidentel/ et /valeur positive/, fréquemment dans les propositions des *Verts* ou dans le constat de passages qui vont dans le sens de leur politique.

DEVENIR, moins fréquent (I, III, IV, IXa) apporte surtout les sèmes /continu/ et /borné/ qui expriment un aboutissement et l'oppose à *évoluer* ; mais conserve précieusement le sème /détachement/ qui contribue à ce que l'objet perde des éléments afin d'atteindre un nouvel état.

Mais notons surtout que tous les sémèmes DEVENIR (excepté le premier) sont sémiquement opposés aux sémèmes ÉVOLUER en raison du sème /valeur négative/ qu'ils acquièrent dans le contexte. L'aboutissement du « devenir » est l'opposé sémantique de « l'évolution » dont la fin n'est pas décrite car elle est un processus non borné contrairement au « devenir » borné donc fini.

Le sémème ÉCHANGE apparaît encore moins souvent (occurrences IX et XI) et apparaît dans des contextes où il contribue à véhiculer des valeurs positives (isotopie du sème /valeur positive/), chères aux fondements écologistes (le partage équitable), mais peu lexicalisées car souvent apparentées à une « utopie verte » de l'échange primitif (le troc à l'échelle planétaire). Dans l'occurrence V, les sèmes et la valeur positive de l'échange apparaissent dans le sémème RECONVERTIR, mais il n'est pas lexicalisé.

Ensuite c'est le sémème REFORMER qui apparaît quantitativement le premier (trois fois lexicalisé et une fois suggéré par des sèmes lui appartenant dans la première occurrence). Il est un des représentants essentiels de la modération et apparaît un peu comme la substantifique moelle du projet politique des *Verts*. En effet, ils le placent deux fois en titre de chapitre et ses sèmes /passage accidentel/ et /détachement/ représentent le retour à la nature prôné par les mouvements écologistes depuis leur apparition dans l'histoire (car suppression des éléments ajoutés à l'objet après son apparition afin de revenir à sa forme primitive).

Suivent les sémèmes TRANSFORMER et MODIFIER qui s'accompagnent du sème /valeur positive/ dans les contextes de changer ; contrairement à DEPLACER qui dans l'unique occurrence auprès de *changer* est chargé du sème /valeur négative/. Il est également suggéré dans l'occurrence X, mais de façon abstraite ce qui rend le mouvement difficile à décrire. Notons que déplacer est un quasi-synonyme très spécialisé du champ sémantique du /Changement/ car il est l'unique représentant d'un mouvement concret, ce qui n'est apparemment pas le procès essentiel recherché par les *Verts* dans ce genre textuel.

Enfin le sémème INVERSER est lexicalisé et reste le représentant d'une spécialisation réductrice de la signification du lexème *changer*, mais révélatrice d'un changement spécifique avec obligatoirement deux agents et pas un de plus ou de moins.

b. Autour du procès de changer /passage essentiel/

Dès l'apparition du sème /passage essentiel/ le sens de CHANGER n'est plus spécialisé, au contraire, il devient imprécis du fait de l'abondance de sèmes disponibles à son actualisation contextuelle, un tel changement peut prendre des formes très diverses. La surabondance de sèmes réduit leur influence sémantique dans le contexte ; il est alors difficile pour les auteurs de ne sélectionner qu'un seul de ces sèmes, mieux vaut utiliser un quasi-synonyme le contenant

presque exclusivement. De ce fait, dans de tels cas, un seul quasi-synonyme suffit à l'actualisation des sèmes adaptés au contexte et à préciser le sens de *changer* (par exemple BOULEVERSER de l'occurrence II).

Le sémème REMPLACER est lexicalisé deux fois (occurrences II et VIIIb) avec un sens radical et dont l'aboutissement serait positif, comme dans les deux occurrences (VI et XI) où il n'est que suggéré par l'apparition de ces sèmes radicaux au sein d'autres sémèmes. En d'autres termes dans tous les cas de figure, le procès de *remplacer* appartient au projet politique des *Verts* mais reste trop radical (notamment le sème /disparition objet 1/) pour être mis en avant dans un programme politique. Il en est de même pour les sémèmes BOULEVERSER qui n'apparaissent que deux fois dans le programme dont une fois dans le cotexte d'un procès de *changer* (occurrence II) où il serait un événement positif. L'autre occurrence est le constat d'un passage négatif comme les substantifs BOULEVERSEMENT chargés du sème /valeur négative/.

Nous concluons sur ces deux lexèmes que leur radicalité intrinsèque joue en leur défaveur depuis que les *Verts* sont apparus dans le paysage politique français car ils étaient à l'honneur dans les textes précédents leur avènement²¹¹.

En revanche, le sémème MUTER n'est pas lexicalisé, mais le sème /irréversible/ qui le caractérise apparaît dans l'occurrence II et l'accrédite de fait dans le champ sémantique du /CHANGEMENT/ malgré son appartenance indéniable tantôt au domaine biologie, tantôt au champ du /MOUVEMENT/. Il contribue à véhiculer le sème /valeur négative/.

c. En l'absence d'un procès de *changer*

Les *Verts* se heurtent au paradoxe du désir sous-jacent de mettre en place une politique radicale, et l'obligation de définir une ligne de conduite politique applicable et acceptable.

Les solutions qu'ils proposent sont censées résumer les propositions développées dans l'article. Cependant, elles révèlent, par leur présentation en liste ponctuée de substantifs au sémantisme fortement injonctif, un radicalisme sous-jacent présent par exemple à la fin de l'article traitant de l'immigration et dans lequel n'apparaissent ni le verbe CHANGER ni ses quasi-synonymes :

- Abrogation des lois Pasqua et de la convention de Schengen ;
- Renforcement du droit d'asile ;
- Égalité des droits : droit de vote et éligibilité des résidents étrangers aux élections locales (municipales, cantonales, régionales) ;
- Politique intensive d'aide au développement soutenable des pays du tiers monde ;

²¹¹ Le programme contient un exemple de la radicalité des textes anté-Verts à la page 175 (occurrence IXa) : « Ivan Illich prônait le démantèlement de l'institution scolaire », *démanteler* n'est autre que la disparition d'un objet au profit d'un autre (un remplacement).

- Arrêt des soutiens et des ventes d'armes aux régimes violant les droits de l'homme. (Foing, 1994 : 131)

Voici la liste des sémèmes utilisés dans les « Propositions » (titre sous lequel les solutions sont présentée en fin d'article) des articles dans lesquels se trouve une occurrence de *changer*. Nous constatons que celles-ci n'apparaissent pas dans les articles de la première partie car celle-ci a pour objectif de révéler les concepts et les valeurs écologistes des Verts, donc ils n'y font pas réellement de propositions explicites. Cependant, l'article sur l'éducation n'a pas de liste récapitulative des solutions.

Occurrence IV : *désengagement, réforme, transformation, développement soutenable, réglementation, promotion*. Cette liste ne correspond pas au type de passage de l'occurrence de *changer* /passage essentiel/, mais il n'était pas question d'un passage dû aux Verts. Le passage qui les caractérise davantage dans cet article est modéré dès l'instant où ils veulent changer une partie seulement de l'objet (la PAC). Les sémèmes des solutions sont donc en accord avec ce type de changement modéré /passage accidentel/ notamment avec la présence de REFORMER et DEVELOPPEMENT SOUTENABLE.

Occurrence V : *démilitarisation, conversion, arrêt définitif, strict contrôle*. Dans cet article, l'occurrence de *changer* est un constat des plus général qui constituera le fondement du projet politique des Verts. Cependant, en fin d'article, à l'écart de l'occurrence de *changer*, les Verts annoncent leur désir de « reconversion » qui apparaît dans les propositions et qui suppose une certaine radicalité présente notamment dans les sèmes des sémèmes ARRET DEFINITIF et STRICT CONTROLE.

Occurrence VI : *taxation, incitations, moratoire, application*. Aucune interdiction n'apparaît seules des sanctions. Le changement des Verts est l'utilisation prioritaire des transports en communs, ils préconisent alors des sanctions pour les usagers des transports individuels et polluants, mais ils ne prévoient pas de changement sur l'objet lui-même.

Occurrence VII : *restriction, protection, réformes de structures*. Le changement des Verts est bien expliqué dans cet article, aussi, les solutions sont-elles en accord avec le sème /passage accidentel/ de ce changement.

Occurrence VIII : *réforme, restaurer, instauration, reconnaissance, adoption, remplacement, limitation, ouverture*. L'intrus de cette liste pourrait être le sémème Remplacement, cependant il reprend l'occurrence du verbe Remplacer qui correspond à un véritable procès de ce type de passage. Les autres sémèmes vont dans le sens du sème /passage accidentel/ décrit pour cette occurrence.

Occurrence X : *développement, ouverture, amélioration, réorientation, régulation*. L'occurrence de *changer* dans cet article n'étant pas liée au projet politique des Verts, les

solutions ne peuvent lui correspondre au moins référentiellement. Cependant nous pouvons conclure à un désir de changement modéré après une rapide étude des sémèmes de cette liste : ils contiennent tous le sème /modéré/ dans la mouvance du DEVELOPPEMENT qui leur donne l'exemple voire qui instaure l'isotopie spécifique d'un tel sème.

Occurrence XI : *annulation (de la dette), stabilisation, instauration, transfert, développement, coopération, reconnaissance, moratoire*. Comme pour l'occurrence précédente, le passage de *changer* n'est pas dans le projet politique des Verts. Mais remarquons que les Verts font un double emploi du passage ici : ANNULATION /passage essentiel/ pour les agents, et les autres sont davantage tournés vers le sème /passage accidentel/ beaucoup moins radical surtout dans les sémèmes DEVELOPPER et COOPERATION.

De ce fait, le changement qui est l'une des représentations fondatrice du radicalisme et de l'idéologie écologiste, ne peut être facilement évincé du vocabulaire de ces militants (il est présent dans de nombreux tracts), mais, ne doit pas pour autant, constituer un obstacle à la démocratie. Aussi, les solutions que les Verts apportent aux problèmes abordés sont-elles davantage modérés que ce que révèlent les sèmes des isotopies des articles (l'occurrence VI en est une bonne illustration). C'est pour cela que le discours revendicateur auquel nous invite le slogan *Changer tout !* est finalement modéré et modérateur vis-à-vis de ceux qui pourraient encore rêver à un bouleversement, une « révolution verte ».

3. Le choix d'un passage comme stratégie politique

Grâce aux dictionnaires, nous avons vu que le /Changement/ est étymologiquement un passage radical, décrit par le sème /passage essentiel/, une rupture entre un état-1 et un état-2 à venir. De ce fait, évoquer le changement à l'aide du verbe *changer* dans un programme politique induit a priori la représentation d'une stratégie politique radicalement opposée aux politiques antérieures. De ce fait, la structure événementielle d'un passage pourrait être représentée comme suit : statique → événement → statique.

Cependant, la mise en place d'une telle rupture, à l'échelle nationale voire internationale, présuppose la volonté d'un nombre important de citoyens (car une rupture de l'organisation de la société affecterait l'ensemble de celle-ci) et la sincère fermeté de leur engagement afin de pérenniser les conséquences de la rupture.

Ainsi, évoquer le changement, c'est présupposer un engagement à long terme des protagonistes (politiciens et électeurs), c'est finalement ce qu'envisage tout homme politique soucieux de concrétiser ses idées.

Le passage serait donc intrinsèquement le procès de tout programme politique.

Cependant, chaque politique l'utilisera à la hauteur de ses ambitions de « rupture ». Ainsi, les *Verts* présentent-ils dans leur programme deux façons d'utiliser le passage : une manière radicale peu usitée car impliquant trop de conditions externes aux pouvoirs même du parti et de ses dirigeants (beaucoup d'adhérents, un maintien strict des règles à long terme et par tous) ; une manière modérée, davantage applicable que la première, qui se fonde sur un changement-évolution-développement, en d'autres termes, qui supprime la rupture (proto-passage) au profit d'un continuum évolutionniste à pérenniser à long terme dans l'acception lexicale à la mode : le développement soutenable.

LE CHANGEMENT CHEZ LES VERTS

Le programme politique des *Verts* révèle qu'un changement programmé peut-être maîtrisé, mais que les constats actuels de changements passés tendent majoritairement vers des états aux conséquences négatives. Leurs solutions ne prévoient pas de nouveaux changements, mais une évolution réparatrice. Le changement /passage essentiel/ est synonyme de bouleversements qui peuvent être dangereux pour la société et le parti *Verts* donc non envisageables.

Les *Verts* qui, statistiquement le plus souvent constatent le changement (40% des occurrences), l'utilisent comme fondement à leur politique et comme moyen pour améliorer l'état des choses sans les éliminer. En conséquence, le changement apparaît davantage dans la façon d'envisager les actions politiques que dans l'action elle-même.

Changer apparaît donc tel un passage à deux niveaux :

- Au niveau sémantique il enclenche le phénomène de la mise en place du sème /passage/ (occurrences IIIa, VII, VIIIa, IX, X) ou le justifie par sa présence (occurrence I, II, IIIb, IV, V, VI, VIIIb, XI).
- Au niveau politique il permet la justification de la mise en place ou de l'élimination d'un fait majeur relatif au sujet traité.

En d'autres termes, et malgré la très faible présence lexicale de ce verbe dans le programme, il est la représentation ultime, le « générique » ou hypéronyme du passage sémantique et politique ce qui tend à justifier sa mise en exergue dans le slogan des *Verts* « Changer tout ! ».

III. DISCUSSION

Avouez qu'il n'y a pas une réforme à faire et qu'on peut tout au plus changer la couleur des timbres-poste. Anatole France, *Le Lys rouge*, Œuvres Complètes, t.9, p.47. Mise p107 (PAC)

A- PROBLEMES RENCONTRES

1. Limiter le champ sémantique

L'analyse componentielle permet aux lexèmes de devenir des sémèmes, dont l'actualisation sémantique ne peut être possible qu'en combinant leurs particules significatives : les sèmes. En d'autres termes (Langacker, 1991 : 122), un lexème qui a plusieurs actualisations sémémiques révèle dans chacune un niveau d'organisation conceptuelle différent ; chacun de ses sémèmes contenant une part de la signification des autres. Cette « part » identique à tous, serait le noyau sémantique commun à ces sémèmes, et contribuerait à leur regroupement au sein d'un champ sémantique précis.

En ce qui concerne la définition du champ sémantique du /CHANGEMENT/ de notre corpus, elle s'actualise prioritairement dans deux groupes de sèmes, le premier étant /passage essentiel/, /disparition objet 1/ et /borné/, et le deuxième groupe de sèmes /passage accidentel/, /conservation objet 1/ et /borné/. L'aspect borné reste inhérent au /Changement/ quel que soit son sens contextuel, se sont les quasi-synonymes qui pourraient le remplacer qui sont à leur tour soit /borné/ (par exemple *devenir*), soit /non borné/ (par exemple *évoluer*). Dans chaque contexte les sèmes s'actualiseront selon les isotopies sémantiques mises en place par l'énonciateur.

Cependant, un champ sémantique est défini généralement comme étant la représentation de l'ensemble des sens d'un mot fournis par le dictionnaire. Nous n'avons pas ici l'ensemble des lexèmes de la définition de changer, mais cet ensemble variant avec les dictionnaires, une telle définition ne peut être strictement correcte.

Aussi, avons-nous pris le parti de la limiter grâce à l'intersection des lexèmes des définitions de plusieurs dictionnaires avec ceux rencontrés au sein du corpus. En outre, le champ a été limité par des traits sémantiques spécifiques à l'ensemble de lexèmes ainsi obtenu. Nous serions alors en présence d'un champ dérivationnel sémantique attestant de la polysémie en langue du lexème *changer*.

2. L'exhaustivité des sèmes inférés de l'entour

L'exercice d'extraction des sèmes nous est apparu possible en analysant des lexèmes isolés (comme l'avait fait Pottier avec le champ sémantique des « sièges »), mais il s'est rapidement complexifié dès l'abord de l'analyse en contexte. Cependant, les résultats ont parfois atteint des sommets inespérés (cf. occurrence XI) quant à l'interprétation du texte qui nous était parfois imbitable. La déconstruction sémique puis l'émergence de parcours isotopiques permet une plus juste appréciation interprétative des textes.

Par exemple, malgré la « mode » de la parité certains préjugés persistent : les hommes sont des arrivistes machistes, tandis que les femmes sont les salvatrices de ce monde d'hommes en perdition. Même si les auteurs se défendent de ne jamais avoir écrit de telles représentations, ils ne peuvent pas nier que l'utilisation du lexème *routard* à la place d'*hommes* dans un tel contexte, renvoie à des savoirs culturels profondément ancrés et connotés péjorativement.

Malgré toute la rigueur attribuée à cette approche, il nous semble que l'analyse d'un programme politique ne pourra quasiment jamais être complète, mais pourra toujours être complétée. Il est difficilement envisageable d'extraire tous les sèmes afférents d'un sémème dans un contexte aussi vaste. Non que les sèmes soient en nombre infini, un sémème contient une liste fermée de sèmes, mais le contexte politique lui confère toujours davantage de sèmes historiques, culturels, sociaux etc., dès l'instant où, par exemple, les auteurs s'abreuvent fréquemment aux sources des représentations historiques et culturelles que la politique française a élaboré à leurs propos ; de ce fait, quand il s'agit de modifier cette image politique, l'exercice s'avère difficile (cf. les justifications p. 153 à propos de la chasse).

Le phénomène de l'afférence sémique qui permet l'accès à l'interprétation herméneutique du texte paraît alors difficile à décrire dans un genre qui existe uniquement grâce à un entour historique, culturel et politique vaste.

3. Le thème générique d'un non-changement

Selon la définition de Rastier, le thème représente la récurrence systématique d'un élément sémantique, lexicalisé ou pas, au sein d'un texte (Rastier, 1989a : 55).

Notre corpus est parcouru par l'idée récurrente d'un changement mais qui ne correspond pas à celui que nous avons tenté de décrire. Le changement en tant que passage tel que nous l'avons envisagé, n'est que rarement explicité ; en revanche, le développement et l'évolution constituent le devant de la scène et sont lexicalement largement récurrents. Cependant, le développement énoncé, celui qui entraîne le changement avec lui, se fonde sur deux types de bases politiques et culturelles :

- Soit des bases existantes à reconsidérer et à réorganiser dans des perspectives écologistes mais sans changement radical (occurrences I, VII par exemples) ;
- Soit des bases à réhabiliter car enfouies depuis longtemps sous des « strates » de changements qui n’ont fait que détériorer son aspect originel. Puis les réutiliser dans cet état « primitif » (occurrences III, VI par exemples).

Ainsi, les *Verts*, en voulant aménager un « espace » qui leur serait propre et permettrait de les positionner au sein du paysage politique français (ce qui est inhérent à de nombreuses politiques), restaurent ce qui existe déjà mais n’est plus dans l’actualité synchronique ; ils se chargeraient alors de remettre « au goût du jour » ces fondements « oubliés » en leur adjoignant des propriétés écologistes (la protection de l’environnement, le partage économique...).

Dans le corpus, deux sémèmes contiennent les sèmes qui résument un tel projet politique : REFORMER et REFORME. Ils apparaissent lexicalement plusieurs fois²¹², mais ils sont également suggérés par des sèmes qui bloquent le processus du changement rencontré alors, en le modérant et en l’entourant abondamment de quasi-synonymes modérateurs et qui l’entraînent dans une certaine pérennité (le changement est le contraire de pérenne) accentué par les développements et les évolutions. Il s’agirait alors d’un thème latent dont la saillance lexicale parcimonieuse (par rapport à développer par exemple) apparaît comme pour le révéler sans pour autant le mettre en exergue.

Ces deux sémèmes, DEVELOPPER et ÉVOLUER, apparaissent désormais comme les « garde du corps » de *réformer* qui serait le fondement initial à préserver. L’utilisation abondante de ces deux sémèmes apporte au programme le sème /valeur positive/ voire /amélioration/ que *réformer* n’apporterait que partiellement. Leur itération permet la mise en exergue d’un signifié de la définition de *réformer* qui apparaît comme une forme figurée du lexème : la représentation qu’un retour aux origines est une amélioration de la forme de l’objet.

De ce fait, les isotopies du sème /intense/ se modèrent-elles dès qu’il est question de la mise en place du projet politique, et reste en l’état pour la description des projets adverses comme pour preuve que l’intensité que pourrait engendrer le désir d’un changement, conduit à un catastrophisme inévitable.

Ainsi, la recherche explicite d’un changement radical exprimé dans le slogan est restée

²¹² Dix-sept fois dans tout l’ouvrage : réformer cinq fois, *réforme* douze fois. Seules trois occurrences de *réforme* n’appartiennent pas au projet politique des Verts ; toutes les autres en sont le fondement contrairement à *changer* qui n’est jamais seul comme fondement.

quasiment vaine. Excepté dans un article, celui qui se révèle être différent des autres sur bien des points, l'article *Femmes*. L'accumulation de différences sémantiques nous enclinent à affirmer qu'il a été rédigé en collaboration avec des militants d'autres mouvements que celui des *Verts* ; cependant, n'en ayant pas la preuve tangible, nous ne l'affirmerons pas catégoriquement. Cependant, il s'agit du seul article où le changement est envisagé tel que nous le définissons : le passage d'un état¹ (les partis politiques pervertis par les hommes) vers un état² différent et jamais encore rencontré (les partis politiques « sauvés » de la perversion par les femmes).

B- VERS LE DEVELOPPEMENT SOUTENABLE

1. Le /Changement/ évincé

Le *Livre des Verts* contient seize occurrences du verbe CHANGER et neuf du substantif CHANGEMENT²¹³, contre trente deux occurrences du verbe DEVELOPPER, plus d'une centaine du substantif DEVELOPPEMENT.

Que devient le /Changement/ : est-il transformé ou remplacé ? Il s'agit d'une évolution en « entente cordiale » dès l'instant où le verbe *changer* en contexte – et malgré ses résistances concrètes accréditées par le nombre important de sémèmes modérateurs rassemblés par les auteurs autour de lui pour calmer ses « ardeurs » radicales – adhère au sème /passage accidentel/ et à la modération du /Développement/. Celui-ci lui infère alors les spécificités sémantiques d'une continuité amplifiée (ou rétrécie), de la prise en compte de fondements déjà établis pour l'élaboration du projet politique en question.

Cette inférence est d'autant plus prégnante que les occurrences du verbe CHANGER sont en très large minorité et que les quasi-synonymes qui l'entourent sont majoritairement proches des sèmes du /Développement/. De fait, l'écrasante présence lexicale de DEVELOPPER et DEVELOPPEMENT ne peut que contribuer à l'éviction progressive de la radicalité d'un changement « primitif ».

C'est à la fin de l'ouvrage que le /Développement/ trouve son apogée notamment dans l'avant-dernier article où le non-changement lexicalisé est revendiqué, et représente le contraire négatif d'un développement rassembleur et porteur d'espoir :

Ce qui impose aux citoyens du Nord de s'orienter consciemment vers un développement sobre, susceptible de réduire la fracture qui s'est approfondie [entre les pays riches et les pays pauvres]. (Foing, 1994 : 258)

Remarque : La dernière occurrence de CHANGER (p. 258) est en contexte immédiat avec deux sémèmes DEVELOPPEMENT, un DEVELOPPEMENT SOUTENABLE et un ÉCODEVELOPPEMENT. Notons que le premier paragraphe du dernier article est une bonne représentation de l'action politique des *Verts* :

²¹³ Cf. Une brève présentation de ces occurrences en Annexe 7.

L'immense majorité des populations du monde aspirent à leur sécurité, condition indispensable pour développer une vie économique, culturelle, sociale, démocratique qui permette à chacun de réaliser son destin. (Foing, 1994 : 263)

2. L'avènement du /Développement/

Tableau 61 : Le nombre²¹⁴ d'occurrences des sémèmes du /Développement/

LEXEMES thèmes	DEVELOPPER	DEVELOPPEMENT	DEVELOPPEMENT SOUTENABLE	DEVELOPPEMENT DURABLE
total	33	106	18	
écologie		15	65, 66*2, 68*2	67-nom d'une Comission, onu viable
société	20 47-	40 48-	5 50	
politique	2	5 30-31-32-33-38	3 27-34-40	80-non durable, 84- écon durable
économie	52	2		
énergie	2	5		
international	1	17	3	
protection de la nature	2	4		
armement	6	17	1	

Dans un article entièrement consacré au « Développement soutenable », les *Verts* ont jugé utile d'expliquer leur choix lexical puisque la polémique apparemment subsiste²¹⁵ :

La traduction française officielle est « développement durable », ce qui ne conserve qu'une moitié de l'idée. Le mot français « soutenable » ne s'applique qu'à une thèse qui mérite d'être défendue, mais le mot « insoutenable » est bien le contraire du français *soutenable* (insoutenable, injustice, rythme insoutenable). La traduction « soutenable » paraît donc tout à fait... soutenable ! (Foing, 1994 : 65)

Soutenable en anglais correspond à peu près à « bearable » qui signifie davantage « supporter ». Cependant, l'énoncé est, à notre sens, mal formulé et si la parenthèse définit « soutenable », ce lexème ne peut pas être « le contraire » d'insoutenable qui apparaît comme le représentant lexico-sémantique des lexèmes de la parenthèse ; si la parenthèse décrit « insoutenable », alors pourquoi le répéter lexicalement ?

C'est pourtant en raison de la parenté morphologique en français avec l'adjectif « insoutenable » que les autorités ont refusé l'acception. En outre, et contrairement à ce qu'avancent les *Verts*, *durable* ne contient pas la moitié de l'idée présente dans *soutenable*, à l'inverse il semblerait que sémantiquement *durable* contiendrait *soutenable* : *durable* est plus générique que *soutenable* qui est une forme de durativité par le « soutien ».

²¹⁴ Le repérage a été fait manuellement, nous accusons des oublis essentiellement pour le sémème DEVELOPPEMENT.

²¹⁵ Notons qu'en 2002 les *Verts* utilisent le lexème « développement durable ».

Nous avons décrit dans l'historique²¹⁶, les dates d'apparitions de ce terme en anglais, et le choix des institutions internationales pour le lexème *développement durable* véhiculant l'idée d'une aide limitée, n'autorisant pas l'ingérence permanente dans un pays. La pérennité du développement doit être assurée par les habitants et les gouvernements de ces pays, et pas indéfiniment par des personnes extérieures.

Explicitons ce choix en termes aspectuels puisqu'il s'agirait d'une différence d'aspect. L'aspect duratif de ces sémèmes, en contexte de « développement soutenable/durable », s'associe à la présence du suffixe *-able* duratif et évocateur de la possibilité. Selon les auteurs du TLF, ce suffixe permet la formation d'adjectifs à partir de verbes le plus souvent transitifs directs ; ce qui est le cas pour « soutenable » (de *soutenir*, transitif direct), mais pas celui de « durable » (*durer* intransitif). Ainsi, *soutenable* permet-il d'exprimer ce que les auteurs nomment la « possibilité passive » sous la forme [que l'on peut + infinitif] ce qui correspond alors à « que l'on peut soutenir ». En revanche, *durable* exprime un devoir actif sous la forme [qui doit + infinitif], soit : « qui doit durer ».

Soutenable évoque alors un agent permanent causatif de l'effet et pérennisant la possibilité, tandis que *durable* exclut l'agent et rend possible la pérennité de l'effet recherché grâce à la cause : le développement. C'est cet effet « d'indépendance » que les institutions recherchent apparemment en choisissant *développement durable*.

Il semblerait, de fait, que nous soyons en présence d'un programme politique qui envisage le développement soutenable, en d'autres termes, un projet modéré, duratif et pérennisé grâce à l'entraide des hommes. Il est associé à une évolution qui accentue le sème /non borné/ caractéristique des procès des verbes de ces substantifs. De tels vœux pour l'avenir ne bouleversent pas le cours des événements et suppriment toute ambition de changement radical.

Notons que le changement est parfois discrédité par les *Verts* qui l'utilisent alors de façon dysphorique, dans l'isotopie d'une intensité extrême conduisant au catastrophisme (inévitabilité), contrairement au développement qui reste euphorique en toutes circonstances et tend vers une amélioration non bornée dans le temps ; ainsi, permet-il de ne pas énoncer les conséquences possible qu'impose généralement un procès borné.

²¹⁶ Parti 1, Chapitre I, sous-partie : « Le pôle écologique ».

C- POURQUOI UN SLOGAN RADICAL ?

1. Un changement dans les slogans politiques

Nous pourrions commencer par conclure que l'effet du slogan a porté ses fruits. En 1998, la coalition gouvernementale lors des élections régionales, reprend le slogan en le modifiant, il devient : *Ensemble, ça change tout*. Et lors des mêmes élections d'autres mouvements, essentiellement de gauche, reprennent le sème /passage/ :

- *À gauche autrement* : liste soutenue par LCR, SELS et des membres de la CAP (mouvements radicaux de gauche).
- *Ensemble, votons pour réussir le changement* : le PCF qui reprend le slogan de la coalition dont il fait partie.

En 1999, pour les élections des représentants au Parlement européen, les esprits sont au changement :

- *Bouge l'Europe !* : PCF
- *Ensemble, nous pouvons encore changer l'Europe* : RPF
- *Pour une France libre, changeons d'Europe* : FN
- *Pour une autre Europe* : Lutte Ouvrière, LCR
- *Réinventons l'Europe* : Les Verts

Rappelons que le /Changement/ apparaissait déjà dans des slogans politiques lors des élections présidentielles de 1974 : *Le changement dans la continuité* de Giscard d'Estaing, puis en 1981 : *La force tranquille* de Mitterrand. Ces deux slogans sont implicitement chargés du sème /passage accidentel/ que nous pourrions rapprocher de *évoluer*, ce qui supprime la fracture qu'imposerait le sème /passage essentiel/ ; en outre, ils sont accompagnés de sèmes atténuatifs, CONTINUITE et TRANQUILLE, qui contribuent à l'émergence des sèmes /modéré/ et /duratif/ inférés à CHANGEMENT dans le premier et à FORCE dans le second. Le dynamisme d'un passage est alors quelque peu effacé, au profit du quasi-statisme d'une lente évolution essentiellement dans le deuxième ; la pérennité de l'état précédent dans le premier slogan envisage un mouvement absent du deuxième. Beaucoup de différences opposent cependant ces deux slogans à celui des *Verts* pour des élections présidentielles de 1995 :

- Au plan syntaxique : de la phrase nominale (agent) à la phrase minimale des *Verts* : V + N.
- Au plan sémantique : du non-changement au changement radical.
- Au plan argumentatif : de l'explication à l'action présente grâce à l'infinitif /atténuatif/, /inchoatif/ et /non borné/.
- Au plan communicationnel : de l'homme au groupe (l'infinitif s'adresse à tous).

Ces différences mettent en exergue le caractère euphorique du slogan des *Verts* par rapport aux deux autres qui paraissent alors dysphoriques : presque statiques et paternalistes. Ce slogan reflète alors le dynamisme dont se prévalent les *Verts*.

De telles remarques appellent plus de réflexions, voire une étude exhaustive sur l'évolution du slogan depuis les années soixante-dix : la fin de siècle serait-elle plus radicale et l'après crise économique des années soixante-dix plus précautionneuse ?²¹⁷

Il en résulte que le slogan des *Verts* a fracturé l'espace politique au plan pragmatique : ceux qui changent les choses (agents du changement) face aux immobilistes (patients ?). Au plan sémantique et syntaxique : utiliser un verbe « nu », presque lexicographique, c'est-à-dire dépourvu ou chargé de tous les sens car les contenant tous²¹⁸.

Le substantif *tout* (en plus de son sens « ensemble des choses ») peut servir de métaphore sémantico-pragmatique, désignant la manière dont il faut comprendre le verbe : en prenant 'toutes' ses acceptions lexicographiques.

b. Des actant imprécis en faveur des *Verts*

Le fait d'être imprécis sémantiquement, est l'une des particularités du slogan (Reboul, 1975 : 10) qui peut également contenir des implicites voire des sous-entendus le plus souvent culturels. Dans *Changer tout*, l'implicite culturel prime au détriment du politique. En effet, l'implicite est lié aux idéologies écologistes plus ou moins utopistes des années soixante-dix, souvent représentées sous leurs aspects les plus radicaux : désir de changer radicalement la société en supprimant notamment tout le confort matériel considéré comme « superflu » et en se rapprochant de la nature.

Le choix d'un tel slogan en 1994 est presque un défi : soit la population persiste dans sa représentation des écologistes « post-soixanthuitards » ; soit elle s'attarde sur un slogan qui tranche parmi ceux plus traditionnels en révélant d'un changement apparemment radical. Nous pourrions alors y entrevoir deux changements : l'un historique chez les écologistes, le changement nécessaire pour la société ; l'autre nouveau pour les écologistes et spécifique des *Verts*, le changement au sein du parti.

Selon Reboul (1975 : 11), le pouvoir de persuasion est l'une des règles primordiales à l'élaboration du slogan politique. C'est un nouveau défi pour les *Verts* qui peuvent basculer

²¹⁷ Cf. un article sur l'analyse des slogans politiques lors des élections municipales de mars 2001 par le groupe Rhéma (EA-LTI, 1996) et des membres de l'IEP à Lyon, Université Lumière Lyon2 (Bloch, 2001).

²¹⁸ Tel le disque des couleurs, dépourvu de couleurs quand on le fait tourner – quand on s'en sert – car il les contient toutes ; l'absence de l'une lui ferait perdre sa blancheur unique.

dans la persuasion inverse : conforter leurs détracteurs dans l'idée de l'utopie révolutionnaire des premiers écologistes français. Cependant, il peut persuader à bon escient avec l'addition d'une auto-instruction : changer la structure, l'organisation, la politique des 'nouveaux' écologistes²¹⁹.

Néanmoins, cette ambiguïté n'est pas digne d'un slogan qui se voudrait rassembleur et résumant la politique du mouvement. L'utilisation de « tout » comme quantificateur du côté de l'indétermination (opposé à « quelque chose » du côté de la détermination) (Coquet, 1984 : 35), donne un objet imprécis à changer et l'absence d'acteur du changement conforte cette impression : qui change quoi ?

- Les *Verts* changent leur politique ?
- Les *Verts* changent la politique ?
- Les *Verts* changent le mode de vie des hommes ?
- Les hommes doivent changer seuls ?
- Qui doit changer quoi ?

Reboul précise que

Le bon usage du slogan consisterait à lui donner un sens et un seul, c'est-à-dire à le traduire par une seule phrase ou un ensemble cohérent de phrases. [...] L'interprétation du slogan implique toujours une décision, un choix parmi la multitude de ses significations possibles. (Reboul, 1975 : 120)

Ainsi, interpréter un slogan revient à formuler son sens implicite et souvent à lui supprimer son pouvoir politique. Le slogan est une « *pensée arrêtée* » (Reboul : 92), il ne permet pas de réfléchir : il est sommaire, il faut donc le croire (Reboul : 117). L'expliciter c'est réfléchir.

L'idéologie du politique peut apparaître même si elle y est souvent subsidiaire. Ainsi, sachant pertinemment qu'ils ne pourraient pas tout changer, les *Verts* incorporent-ils, peut-être involontairement, une part péjorative de leur fondement idéologique à tendance utopique dans un slogan néanmoins novateur.

Nous pourrions assimiler ce slogan au cliché politique (souvent utilisé, cf. Reboul : 56) dont les *Verts* se serviraient alors habilement et ironiquement : « nous connaissons déjà le changement écologiste (référence au passé), il n'est pas dangereux, adoptons-le ! ».

Malgré ces quelques remarques parfois en sa défaveur, reconnaissons que ce slogan répond aux trois fonctions énoncées par Reboul (1975 : 17) :

²¹⁹ Changer tout ! même nous !

1. Rallier autour et contre : chez les *Verts* il s'agit de rallier les hommes davantage dans un groupe qu'autour d'un chef ; ce qui va à l'encontre de l'immobilisme qu'ils reprochent aux partis traditionnels : un chef et des militants passifs.
2. Accrocher vers un faire-faire qui est le vote : l'infinitif inchoatif invite à voter pour quelque chose de nouveau qui reste à mettre en place ensemble (car pas d'agent précis : tous sommes agents)
3. Résumer²²⁰ : l'implicite d'une politique qui doit réussir à se démarquer des autres.

Pour conclure, les *Verts* ne veulent pas « changer tout », ils veulent « réformer ». Notons qu'un tel lexème n'aurait pas autant de pouvoir d'accroche que *changer*, qui contient une certaine intensité qui sert à attirer l'attention ; cette intensité présente dans *changer* en raison de sa radicalité est totalement absente d'une réforme qui se veut positive pour l'avenir. Le programme des *Verts* modère le changement, lui assigne un retour aux formes primitives que son noyau sémique n'avait pas prévu ; et l'associe de fait à une durativité indigne de ses origines.

CONCLUSION

A- DE L'UTOPIE VERTE...

1. Des traces d'utopie

Arrêtons-nous quelques instants sur l'application politique d'un projet à base de réformes. Le désir de *réformer*, et donc de revenir aux origines notamment de l'économie de l'échange ou des relations homme/nature, imposent l'élimination de certains acquis et la mise en place de structures policées et de contrôles permanents (parfois décrits dans les solutions). De telles ambitions rappellent certains aspects de la définition de l'utopie, voire celle du communisme notamment dans l'article *Nord-Sud* où il est question du partage des ressources pour l'égalité de tous à la suite de la mise en place d'importantes contraintes (essentiellement pour ceux qui « gaspillent »).

Notons que le seul changement radical réellement souhaité et revendiqué, essentiellement dans les tracts et autres prospectus, est le changement des « mentalités et des comportements ». Tous les autres « changements », mais désormais nous pourrions dire « toutes les réformes du projet » dépendent de ce « proto-changement », qui éveillera chez l'homme un sentiment lui permettant d'accéder à toutes les ambitions écologistes.

²²⁰ C'est ici que le bas blesse...

La démarche politique proche de la définition de l'utopie conserve sa spécificité écologiste historique dans l'annonce prématurée de catastrophes dont la fin tragique est sous-entendue :

- Si trop de voitures, alors l'air sera de plus en plus pollué, des maladies se développeront...
- Si trop de chasse, alors nous n'aurons plus d'animaux, les écosystèmes seront perturbés...
- Si trop de productivisme, alors la part des pauvres et des inégalités dans le monde augmentera, les riches ne seront plus qu'une poignée d'hommes...
- Si trop d'hommes au pouvoir, alors nous subirons encore des guerres, les femmes seront toujours bafouées...

L'utopie sous-jacente, parfois rejetée en introduction des articles (cf. la critique de la politique de l'éducation de Illich dans l'article *Éducation*), resurgit dans le lexique sémiologiquement emprunt des idéologies fondatrices du mouvement ; nous les avons signalées dans le sémème ROUTARDS, mais elles s'immiscent dans d'autres : NORD (les riches gaspilleurs), PRODUCTIVISME (les profiteurs libéraux), « les grands serviteurs de l'État » (les hommes politiques aveuglément dévoués et la centralisation du pouvoir).

Le programme des *Verts* repose sur des fondations qui pourraient être assimilées à quelques unes des règles attribuées généralement aux utopies politiques, mais ils récusent une telle assimilation tout en acceptant les quelques principes suivants :

1. L'espoir de fonder un monde meilleur
2. Un groupe d'initiés détient la solution
3. Pour réussir 1. il faut passer par des contraintes définies par 2.
4. Si 3. est rejeté, alors c'est l'échec vers le catastrophisme : la fin du monde ?

2. L'utopie dépassée : le changement évincé

Évoquer l'utopie n'est finalement pas fortuit dès l'instant où nous savons que l'un des ouvrages fondateurs de l'écologie politique en France a pour titre *L'utopie ou la mort !* (Dumont, 1973). Cet ouvrage est en quelque sorte l'illustration du fait que c'est dans le désir de réaliser l'utopie de l'écologie que s'est amorcée la rencontre entre les deux discours : le discours écologiste et le discours politique.

Le deuxième type de discours est certainement apparu plus abordable que le premier dès l'instant où, contrairement à la recherche scientifique, il s'adresse à un large public, et pas seulement à quelques initiés. Notons que sa parenté avec le domaine scientifique a joué en sa défaveur au début de son existence et l'écologie politique a longtemps été attribuée à une branche d'initiés de la population (représentation culturelle qui n'est toujours pas entièrement

réglée).

Cette utopie contient le désir d'un changement qui entre de fait sur la scène du politique. Cependant, dès l'accès à cette sphère, le changement s'est apaisé car d'après le deuxième principe de l'utopie (cf. ci-dessus), seuls quelques initiés peuvent « comprendre » et admettre le changement radical qu'elle prône. En conséquence, le changement brutal rencontré dans les ouvrages écologistes des années soixante-dix a été révisé dans la politique des *Verts*. Le corps social ne devant pas être agressé, la modération d'une réforme est davantage admise que la fracture d'un changement utopiste.

Cependant, un élément perturbe la définition de l'utopie ici incomplète : elle fait table rase du passé, ce que les *Verts* réfutent. Ils ne veulent pas renier les acquis antérieurs, mais revenir à leurs origines afin que le cours actuellement pernicieux de leurs conséquences soit rétabli tel qu'il devait être mis en place au départ. De cette quasi utopie fondatrice du mouvement écologiste, les *Verts* ont conservé quelques traces idéologiques qui n'échappent pas aux sèmes de sémèmes déjà évoqués (ROUTARDS, NORD...).

Ces traces révèlent en profondeur le désir persistant d'un changement brutal pour un retour aux origines ; cependant, le changement est atténué en surface grâce au choix lexical d'un sémème davantage adapté à ce que les *Verts* considèrent peut-être comme les attentes sociales et culturelles du moment : des réformes à l'aide d'évolutions et de développements aux représentations positives et duratives mais qui masquent le désir profond du retour aux origines et l'impatience des auteurs à les atteindre.

Si nous envisageons un tel programme, il serait révélateurs des sémèmes REFORMER et CHANGER : /retour aux origines/, /radicalité/ et /borné/, où le changement serait un moyen pour atteindre les origines qui pourraient alors être épurées de leurs superflus et subiraient donc une réforme (ce qui apparaît dans certains ouvrages de la deep ecology par exemple).

3. Utopie/ contre-utopie : des extrêmes niés par les *Verts*

Malgré le rejet de l'utopie les *Verts* ne se placent pas entièrement dans la mouvance opposée qui est la contre-utopie, c'est-à-dire le rejet du totalitarisme et l'ambition de

Cet 'homme éternel' qui ne désire ni ne veut un changement brutal de sa condition. (Faye, 2000 : 26)

Car cet homme éternel prône l'individualisme dans une société où il aurait accès à tout sans le partage si cher aux écologistes. Ne se situant ni dans les changements brutaux de l'utopie, ni dans le « laisser faire l'évolution » de la contre-utopie, où sont les *Verts* français ? Comme ils le précisent en début d'ouvrage, ils sont modérés, au centre. Nous pourrions les

situer dans cette définition de Revel :

Il y a des visions d'avenir qui ne sont pas des utopies, celles fondées sur une analyse des données présentes, et qu'il y a lieu d'améliorer, et la recherche des moyens de l'améliorer. (Revel, 2000 : 38)

Les *Verts* se situent donc à la charnière de deux choix possibles : l'utopie écologiste des années soixante-dix, et cette « vision d'avenir » très pragmatiquement politique dès l'instant où l'amélioration préfigure le non-changement de l'état mais sa pérennité « au mieux », pour la satisfaction du plus grand nombre sans pour autant bouleverser les acquis. Il est difficile d'articuler les aspects positifs de ces deux positions que nous pourrions qualifier d'extrêmes : le dynamisme paroxysmique de l'utopie et le statisme de l'amélioration des choses.

Les *Verts* dénoncent l'un puis l'autre et leur projet s'attache finalement à la mouvance politique mondiale du développement durable (autre forme de mondialisation²²¹ des échanges humains de tous ordres).

...AU DEVELOPPEMENT-DURABLE

Les *Verts* font de l'écologie du développement liée au « tiers-mondisme » de Dumont et opposée au mouvement « environnementaliste » de Lalonde ou Waechter. La tradition de Dumont (TM ou « internationaliste » ou « idéologie chrétienne d'entraide globale ») parle des pays riches du Nord pour aider les pays pauvres du Sud, et développe la thèse selon laquelle les privilégiés (du Nord) vont « mourir de leurs privilèges ». Les *Verts* n'affirment pas de tels catastrophismes, mais les sous-entendent dès l'instant où ils ne les renient pas et déclarent déceler des « poches de Sud » dans les pays riches du Nord « minés » de l'intérieur telle la « punition » prévue (Foing, 1994:) 254.

La politique serait comme l'évolutionnisme darwinien décrit en ces termes par Durkheim :

Ce système [l'évolutionnisme] a une tendance marquée à ne considérer les différences que comme apparentes et comme cachant une réelle et perpétuelle identité. Les êtres qui nous paraissent si divers, les phénomènes que nous percevons comme si différents, l'évolutionnisme veut tous les ramener à un type unique. (Durkheim, Jones, 1999)

L'aspect politique du développement associé à la réforme tend, nous semble-t-il, à l'émergence d'un modèle, d'une idéologie unique adoptée par tous et éliminant de ce fait les différences de pensée. Le changement en politique serait-il le garant du passage vers une monotonie intellectuelle au profit d'une seule idéologie ? Les politiciens seraient apparemment

²²¹ Dans le *Nouveau livre des Verts*, un article est consacré à la mondialisation souhaitée par les Verts (Marquis, 1999).

obligés de passer par un dynamisme parfois brutal pour imposer un statisme durable.

ANNEXES

Annexe 1 : Historique de l'écologie politique en France

Annexe 2 : Le vocabulaire scientifique dans le discours des *Verts*

Annexe 3 : *L'Albatros*, Baudelaire

Annexe 4 : Table des matières du *Livre des Verts*

Annexe 5 : *Je n'ai rien dit*, M.Niemöller

Annexe 6 : Caricature : « Les chasseurs » de Tignous

Annexe 7 : Le changement

Annexe 8 : Les définitions de *changer*

ANNEXE 1

TABLE DES MATIERES

HISTORIQUE DE L'ÉCOLOGIE POLITIQUE EN FRANCE	409
I- Tableau : Chronologie historique	409
1956.....	409
1974.....	411
1984.....	413
1997.....	417
2002.....	421
II- Quelques mouvements français.....	422
A- Les Alternatifs	423
B- Les Amis de la Terre	424
C- Génération Écologie	425
D- Le Mouvement Écologiste Indépendant	427

HISTORIQUE DE L'ÉCOLOGIE POLITIQUE EN FRANCE

I- TABLEAU : CHRONOLOGIE HISTORIQUE

1810	– Sous le régime de Napoléon Bonaparte, premier décret visant à réglementer les pollutions industrielles, les établissements jugés dangereux, incommodes ou insalubres.
1854	– Création de la <i>Société Impériale Zoologique d'Acclimatation</i> par Isidore Geoffroy St. Hilaire dont le père Étienne Geoffroy St. Hilaire, défendait les théories sur le transformisme, affirmant que toute modification des espèces était due à l'influence directe du milieu.
1866	– Création du mot « écologie » (avec la graphie « œcologie ») par le zoologiste et biologiste allemand Ernst Haeckel.
1912	– Création de la première « Société d'Écologie » aux États-Unis.
1913	– Loi pour la protection des monuments historiques.
1923	– La <i>Société Impériale Zoologique d'Acclimatation</i> devient, sous la présidence de Louis Mangin, la <i>Société nationale de protection de la nature</i> . En 2002, la présidence est assurée par François Ramade (PU). Cf. http://www.snpn.com
1930	– Loi pour la protection des sites et des paysages.
1935	– Introduction du concept d' <i>écosystème</i> par Tansley.
1949	– Divorce dans les relations entre économie de la nature (écologie) et économie humaine : émergence politique et publique de l'idée d'harmoniser nature et activités humaines (Tort, 1996 : 1317).
1950	– Création de l'UDPA : l' <i>Union de Défense des Pêcheurs Amateurs</i> .
1956	– Première apparition du mot « écologie » avec son sens moderne dans un dictionnaire grand public : le <i>Nouveau Petit Larousse illustré</i> . Partie de la biologie qui étudie les rapports des êtres vivants avec leur milieu naturel. (Drouin, 1991 : 21)
1958	– Création de la SNPN : <i>Société Nationale de Protection de la Nature</i> .
1962	– Création de l'APRI : <i>Association pour la Protection contre les Rayonnements Ionisants</i> par Jean Pignero (militant antinucléaire).
1963	– Premier parc national protégé : le Parc de la Vanoise. – Rachel Carson, <i>Silent Spring</i> ; ouvrage qui a fait prendre conscience à la population des États-Unis de l'importance de la protection de la nature à une échelle planétaire.
1965	– AFRPN : <i>Association Fédérative Régionale pour la Protection de la Nature</i> , Antoine Waechter secrétaire général. – Antoine Waechter fonde la section mulhousienne des <i>Jeunes Amis des Animaux</i> .

1967	<p>– L'UNESCO lance le <i>Programme biologique international</i> (PBI), projet mondial de recherches sur les bases biologiques de la production et du bien-être humain.</p> <p>– Première grande marée noire du siècle : Torrey Canyon, pétrolier naufragé près des côtes bretonnes.</p>
1968	<p>– Création de la <i>Fédération Française des Sociétés de Protection de la Nature</i> ; il s'agit du regroupement des mouvements français sous la direction de Pierre Aguesse, directeur du laboratoire d'écologie à l'université d'Orléans.</p>
1969	<p>– FNSPN : <i>Fédération Nationale de Sociétés de Protection de la Nature</i> (devenue désormais FNE : <i>France Nature Environnement</i>).</p> <p>– Première lutte environnementaliste contre le projet de construire une station de sport d'hiver dans le Parc de la Vanoise. Victoire des protestataires guidés par Jean Carlier fondateur de l'AJEPNE : <i>Association des Journalistes et Écrivains pour la Protection de la Nature et de l'Environnement</i>.</p>
1970	<p>– Programme gouvernemental de cent mesures pour l'environnement constitué de quatre grands domaines : recherche et étude, information et éducation, action concrète sur le terrain et action législative et réglementaire.</p> <p>– Création de la <i>Société Française d'Écologie</i>.</p> <p>– Première apparition du terme « écologie politique » dans la réédition de <i>La Nature dénaturée</i> de Jean Dorst.</p> <p>– Création de <i>Survivre et vivre</i> par Serge Moscovici (psychosociologue) et Alexander Grothendieck (mathématicien) : mouvement de scientifiques critiques à l'égard de la science.</p> <p>– En novembre, premier grand mouvement antinucléaire initié par l'appel de Pierre Fournier contre la construction de la centrale nucléaire du Bugey (Ain).</p>
1971	<p>– Le 7 janvier, création du premier ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature confié à Robert Poujade.</p> <p>– En mars, création de l'association <i>Les Amis de la Terre</i> par Pierre Samuel (mathématicien), Brice Lalonde (journaliste) et Alain Hervé, branche française d'un mouvement écologiste des États-Unis : <i>Friends of the Earth</i>.</p> <p>– Le 12 avril, manifestation antinucléaire par le CSFR : <i>Comité de Sauvegarde de Fessenheim et de la Plaine du Rhin</i> : 1300 manifestants.</p> <p>– Le 9 mai, premiers mouvements contre l'installation d'une zone militaire sur le Causse du Larzac (Aveyron). Ce mouvement deviendra le symbole de la résistance non-violente écologiste antimilitariste.</p> <p>– En mai, l'UNESCO publie <i>un message de 2200 scientifiques</i> sur les dangers écologiques, sociaux et économiques qu'encourt le monde.</p> <p>– Le 6 juin, création dans l'Éducation Nationale des « classes de découvertes » définies comme Des classes de vie où le milieu est le centre privilégié des activités. (Basset, 2000 : 50)</p>

	<ul style="list-style-type: none"> – Le 10 juillet, deuxième manifestation contre la construction de la centrale nucléaire dans le Bugey (Ain) : 15000 manifestants. – En novembre, première grande manifestation sur le plateau du Larzac contre la militarisation du site. – En décembre, réunion inaugurale de la coordination antinucléaire européenne.
1972	<ul style="list-style-type: none"> – Le Club de Rome publie un rapport à la fois alarmant pour le patrimoine naturel, mais projetant une meilleure gestion économique des ressources naturelles mondiales : <i>Halte à la croissance !</i> (Meadows, 1972). – Le 8 mai, nouvelle manifestation contre la construction de la centrale nucléaire de Fessenheim, mais avec plus de 10000 manifestants. – En mai, première manifestation à vélo dans Paris organisée par l'association <i>les Amis de la Terre</i> (dont le président est Brice Lalonde) : 10000 participants. – Le 1^{er} juin, création d'un groupe interministériel d'évaluation de l'environnement qui va comptabiliser et récolter toutes les données à propos de l'état de l'environnement en France. – En juin, déclaration internationale sur l'environnement à Stockholm : consécration du droit de l'environnement par la communauté internationale. – Le 14 juillet, la première grande manifestation écologiste se passe sur le Larzac (antimilitariste), avec près de 20000 manifestants. – Création du premier parti politique écologiste dans le monde : <i>Values Party</i>, Nouvelle-Zélande.
1974	<ul style="list-style-type: none"> – Élaboration du Plan Messmer (Premier Ministre) qui prévoit que 70% de l'électricité française sera nucléaire avant 1985. – Antoine Waechter crée le mouvement <i>Écologie et Survie</i> et soutien René Dumont pour les présidentielles. – En mai à l'élection présidentielle <u>René Dumont</u> (agronome) se présente comme candidat écologiste au nom des <i>Amis de la Terre</i> (l'association devient parti politique), il obtient 336 016 voix, soit 1,3 % des suffrages exprimés. – En mai, attentat contre la centrale nucléaire de Fessenheim. – En juin, les Assises de Montargis rassemblent pour la première fois tous les mouvements écologistes. Ils s'allient sous la dénomination <i>Mouvement Écologique</i> (ME). – En novembre, à Issy-les-Moulineaux : premier collectif national des écologistes du ME.
1975	<ul style="list-style-type: none"> – Le 11 février dans le quotidien <i>Le Monde</i>, lancement de l'appel des 400 scientifiques : « Nous appelons la population à refuser l'installation des centrales nucléaires ». – En mai, à Paris, manifestation des <i>Amis de la Terre</i> contre la construction de la centrale nucléaire du Bugey : 20000 manifestants.

	<p>– Brice Lalonde crée la première radio libre écologiste : Radio Verte.</p>
1976	<p>– En juillet, loi pour la protection de la nature, et pour la réforme du système de lutte contre les pollutions industrielles. Cette loi précise que Tout projet d'aménagement et toute décision pouvant avoir des incidences sur l'environnement devront obligatoirement être précédés d'une étude faisant ressortir les impacts écologiques du projet ou de la décision. (Baumberger, 1997 : art Environnement)</p>
1977	<p>– Premier sondage politique mentionnant l'écologie.</p> <p>– Rupture extrême gauche / écologistes à cause des événements liés à la lutte contre la construction d'une centrale nucléaire à Creys-Malville.</p> <p>– En mars, élections municipales encourageantes pour les écologistes dont les listes dépassent les 5 % de suffrages dans de nombreuses villes.</p> <p>– En juillet, manifestation à Malville contre le surgénérateur nucléaire Super-Phénix.</p> <p>– La première 'charte de l'éducation à l'environnement' est rédigée par le ministre René Haby : Le premier protocole d'action (un second sera signé en 1983 et réactualisé en 1993) entre les ministères de l'Éducation Nationale et de l'Environnement met l'accent dans les programmes scolaires sur la protection de la nature et l'amélioration du cadre de vie. (Basset, 2000 : 50)</p>
1978	<p>– Deuxième marée noire sur les côtes bretonnes à la suite du naufrage du pétrolier Amoco Cadix.</p> <p>– Fondation du premier cabinet français d'avocats spécialisés dans l'environnement par Corinne Lepage et Christian Huglo. Ils s'attachent à défendre les victimes de la pollution de l'Amoco Cadix.</p> <p>– Le ministère de l'Environnement fusionne avec l'ancien ministère de l'Équipement et de l'Urbanisme qui devient le Ministère de l'Environnement et du Cadre de vie. Cette fusion marque la reconnaissance du droit de l'environnement au sein des grandes administrations.</p> <p>– Pour les élections législatives, les écologistes se rassemblent dans un mouvement créé pour l'occasion : <i>Écologie 78</i>. Ils obtiennent une moyenne de 4,4 % des suffrages, et 2,2 % sur l'ensemble de la France. Cependant, et à leur grand regret, aucun député Verts ne siègera à l'Assemblée Nationale en raison du système majoritaire des élections.</p> <p>– Création de <i>sos-environnement</i> par Jean-Claude Delarue, mouvement qui fait concurrence à <i>Écologie 78</i>.</p> <p>– Les écologistes décident de se rassembler dans le <i>Collectif 78</i>.</p>
1979	<p>– Création d'<i>Europe-écologie</i> pour les élections européennes ; ils obtiennent 4,4% des suffrages ; ils n'ont aucun élu.</p> <p>– Les 24 et 25 novembre, à Dijon, deuxièmes <i>Assises de l'Écologie</i> organisées par <i>Europe-écologie</i> au terme desquelles ils créent le MEP : <i>Mouvement d'écologie</i></p>

	<p><i>politique</i>, avec notamment le biologiste Philippe Lebreton. Ce mouvement est la fusion des trois groupes : ME, <i>Écologie 78</i> et <i>Europe-écologie</i>.</p> <p>– En Suisse, pour la première fois en Europe, les <i>Verts</i> entrent au parlement.</p>
1980	<p>– En janvier en Allemagne, création du parti écologiste « <i>Die Grünen</i> ».</p> <p>– Début de la « bataille de Plogoff », ville bretonne dans laquelle les habitants refusent l'installation d'une centrale nucléaire.</p> <p>– En mai, primaires pour désigner le candidat écologiste aux présidentielles de 1981 : Brice Lalonde.</p> <p>– En juillet, création de <i>Aujourd'hui l'écologie</i>, à l'occasion de la campagne présidentielle.</p> <p>– En décembre, création de la <i>Confédération écologiste</i> qui rassemble <i>Les Amis de la Terre</i> et les déçus du MEP.</p>
1981	<p>– En mai, pour l'élection présidentielle, Brice Lalonde obtient 3,8 % des suffrages exprimés.</p> <p>– Le gouvernement décide que le Ministère de l'Environnement doit redevenir autonome.</p> <p>– En août, François Mitterrand (Président de la République) décide de poursuivre le programme nucléaire (le Plan Messmer) lancé en 1974.</p> <p>– Annulation du projet de militarisation du plateau du Larzac (cf. 1971).</p> <p>– Annulation du projet d'installation d'une centrale nucléaire à Plogoff en Bretagne.</p>
1982	<p>– Le 1^{er} novembre, création du premier grand parti écologiste français : la branche scientifique du MEP devient <i>Verts-Parti Écologiste</i> (VPE).</p> <p>– Ben Lefetey devient président de l'association des <i>Amis de la Terre</i>.</p> <p>– La <i>Confédération Écologiste</i> décide alors de s'appeler les <i>Verts-Confédération Écologiste</i>.</p>
1983	<p>– Pour les élections municipales, des listes des <i>Verts</i> se présentent dans plus de 100 villes et obtiennent une moyenne de 5,4 % des voix, ce qui représente environ 300 élus écologistes.</p> <p>– En Allemagne, le parti des écologistes <i>Die Grünen</i> obtient 28 élus au parlement.</p> <p>– Le 23 mai, à Besançon, les <i>Verts-Confédération Écologiste</i> créent une nouvelle organisation : les <i>Verts</i>.</p> <p>– L'association <i>Les Amis de la Terre</i> définit des statuts structurés proches de ceux d'un parti politique classique.</p>
1984	<p>– Le 29 janvier au Congrès de Clichy, fusion des deux groupes (VPE et VCE) pour la <u>création du parti <i>Verts</i></u>. Ce n'est pas la fusion de tous les écologistes puisque <i>Les Amis de la Terre</i> refusent d'y participer.</p> <p>– Le 17 juin, lors des élections européennes, le parti <i>Verts</i> présente une liste conduite par Didier Anger, appelée pour l'occasion les <i>Verts-Europe-Écologie</i>, ils obtiennent</p>

	<p>3,4 % des suffrages.</p> <p>– Brice Lalonde rejoint l'<i>Entente Radicale et Écologiste</i> (ERE) de François Doubin (radical gauche) et Olivier Stirn. Ce mouvement se présente contre celui des <i>Verts</i> aux élections européennes.</p> <p>– Les partis <i>Verts</i> de Belgique, des Pays-Bas, du Luxembourg, du Royaume-Uni, de France, d'Allemagne de Suède et de Suisse se rassemblent dans la <i>Coordination européenne des partis Verts</i>.</p>
1985	<p>– Le 10 mars, lors des élections cantonales, le parti des <i>Verts</i> franchit le taux des 5 % de suffrages dans plus de cent cantons sur 170. Les 14 % sont frôlés en Alsace.</p> <p>– En mai, rencontres de <i>Pratiques Alternatives</i> à Paris : les <i>Verts</i> avec les mouvements écologistes alternatifs.</p> <p>– Le 10 juillet, sabotage du bateau de l'organisation internationale écologiste <i>Greenpeace</i> le <i>Rainbow Warrior</i>, à Aukland en Nouvelle-Zélande.</p>
1986	<p>– Le 16 mars, lors des élections régionales, le parti des <i>Verts</i> obtient suffisamment de suffrages pour trois élus régionaux dont Antoine Waechter en Alsace ; dans le même temps, ils subissent un échec aux élections législatives en n'obtenant que 1,2% des suffrages.</p> <p>– Les élections régionales seront la scène d'affrontements dans la circonscription du Rhône, entre les listes écologistes et Brice Lalonde.</p> <p>– Le 26 avril, explosion de la centrale nucléaire de Tchernobyl en Ukraine.</p> <p>– En novembre, Assemblée Générale des <i>Verts</i> ; Antoine Waechter devient le chef de file du mouvement.</p>
1987	<p>– Ouverture d'un débat sur l'immigration, et début de la campagne pour un XXI^e siècle sans nucléaire.</p> <p>– En janvier, rencontre entre les <i>Verts</i> et les partis écologistes alternatifs sur le thème : « Écologie et Mouvement Ouvrier » afin de fonder en France une écologie sociale.</p>
1988	<p>– Ratification internationale du protocole de Montréal sur la réduction des CFC (chlorofluorocarbones).</p> <p>– Adoption par la France de la directive européenne sur la voiture propre (mise en service des pots catalytiques sur les véhicules neufs).</p> <p>– Création par la CNUED du Groupe intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) qui, composé essentiellement de scientifiques, est chargé de Recenser les informations sur le changement climatique, faire le bilan socio-économique de ce changement et formuler des stratégies de réponses. (Marquis, 1999 : 54)</p> <p>– Le 24 avril, pour l'élection présidentielle, Antoine Waechter candidat des <i>Verts</i> obtient 3,8 % des suffrages.</p> <p>– En juillet, Brice Lalonde devient secrétaire d'État au Ministère de l'Environnement dans le gouvernement de Michel Rocard.</p>

	<p>– Le 25 septembre, pour les élections cantonales, les <i>Verts</i> obtiennent en moyenne 6,8 % des suffrages, ce qui confirme leur implantation politique plus locale que nationale.</p>
1989	<p>– Les 12 et 19 mars, aux élections municipales les <i>Verts</i> obtiennent environ 600 élus dans les conseils municipaux, et une quinzaine de maires dont Noël Mamère à Bègles (Gironde).</p> <p>– Le 24 mars, naufrage du pétrolier l'Exxon Valdez, près des côtes d'Alaska : la plus grande marée noire aux États-Unis. Si le drame de l'Exxon Valdez a saccagé la faune et la flore, désorganisée des vies humaines, il a aussi imposé une réflexion vitale sur les choix et les orientations nécessaires à l'aube du XXI^e siècle. (Diperna, 1991 : 13)</p> <p>– Création de l'AREV, <i>Alternative Rouge et Verte</i> qui est une fusion de deux mouvements de gauche : la <i>Nouvelle Gauche</i> et le PSU. C'est un mouvement d'extrême gauche proche des <i>Verts</i>.</p> <p>– En mars, sommet international de la Haye sur la protection de l'atmosphère. Les participants aboutissent à une réglementation du commerce international des déchets.</p> <p>– Création du parti <i>Chasse-Pêche-Traditions</i> pour les élections législatives européennes, et devient en septembre <i>Chasse Pêche Nature et Traditions</i> (CPNT) (Chasse Pêche Nature et Traditions, 2001).</p> <p>– En juin, pour les élections législatives européennes, la liste des <i>Verts</i> appelée <i>Verts Europe-Écologie</i> obtient neuf élus. Le groupe <i>Vert</i> au Parlement européen se compose dès lors de vingt-huit députés et compte une vice-présidente du Parlement, Marie-Anne Isler-Béguin, et un président de commission.</p> <p>– En août, embargo sur l'importation (et tout commerce) de l'ivoire.</p> <p>– En août, proposition du Commandant Cousteau de transformer l'Antarctique en réserve naturelle. Son équipe lance une vaste campagne à l'aide d'une pétition internationale.</p> <p>– Le 9 novembre : chute du mur de Berlin.</p>
1990	<p>– Création d'un nouvel organisme public, l'ADEME : Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie.</p> <p>– Le 11 mai, division des <i>Verts</i> par la création d'un nouveau parti écologiste, <i>Génération Écologie</i> par Brice Lalonde (rejoint notamment par Noël Mamère) soutenu par le gouvernement.</p> <p>– En Lituanie les <i>Verts</i> participent au gouvernement. C'est la première fois dans l'histoire de l'écologie politique que des ministres sont « <i>Verts</i> ».</p>
1991	<p>– Dominique Voynet (<i>Les Verts</i>) devient député européen.</p> <p>– Antoine Waechter démissionne de sa fonction de Président de commission au Parlement européen.</p>
1992	<p>– Le 22 mars, pour les élections régionales, les partis <i>Verts</i> et <i>Génération Écologie</i> doivent partager à part égale le succès de l'écologie en France.</p>

- Lors de ces élections régionales, Marie-Christine Blandin (*Les Verts*) devient la première femme élue présidente d'un conseil régional (Nord-Pas-de-Calais), et première élue écologiste à ce poste.
- À Paris, quatrièmes *Assises de l'Écologie* organisées par les *Verts*.
- En novembre, Assemblée Générale des *Verts* à Chambéry : Antoine Waechter est réélu à la tête du mouvement face à Dominique Voynet.
- À Rio de Janeiro au Brésil, Sommet international sur l'environnement planétaire, cent cinquante pays signent la Déclaration sur l'environnement et le développement soutenable/durable appelée la « Charte de la Terre » qui envisage notamment de limiter les émissions atmosphériques de gaz néfastes pour l'effet de serre qui tend à long terme au réchauffement de la planète et à court terme aux changements climatiques.

1993

- En mars, création du *Comité interministériel pour l'environnement*.
- Le 24 mars, création du *Conseil pour les droits des générations futures*, présidé par le Commandant Cousteau.
- Le 28 mars, pour les élections législatives, les partis *Verts* et *Génération Écologie* s'unissent en un seul mouvement : *L'Entente des écologistes*, afin de présenter des propositions communes et un seul candidat par circonscription ; ils obtiennent 7,8% des suffrages exprimés. Ils n'ont aucun député en raison du mode de scrutin majoritaire.
- En Allemagne, *Die Grünen* obtiennent quarante-neuf députés : il s'agit de la plus importante entrée écologiste au sein d'un parlement en Europe.
- La *Coordination européenne des partis verts* (créée en 1984) devient la *Fédération européenne des partis verts* et rassemble trente partis *Verts* dans vingt-huit pays européens.
- Les « classes de découverte » sont rebaptisées « classes d'environnement » (Basset F., 2000 : 50).

1994

- Dominique Voynet devient l'une des porte-parole du parti des *Verts* (le parti a quatre porte-parole : deux hommes et deux femmes).
- Noël Mamère quitte *Génération Écologie* et crée *Convergences Écologie Solidarité* (CES).
- Antoine Waechter quitte les *Verts* et crée le *Mouvement Écologiste Indépendant* (MEI).
- Le 12 juin, lors des élections européennes, la liste *Union des écologistes pour l'Europe*, obtient un résultat décevant dû à la multiplication des listes écologistes. Les *Verts* ne sont plus représentés au Parlement européen. Noël Mamère est élu sur la liste conduite par Bernard Tapie *Énergie Radicale*.
- En octobre, Charles Fiterman, Marcel Rigout, anciens ministres, et des militants issus de différents courants de la gauche traditionnelle fondent la *CAP : Convention pour une alternative progressiste*, mouvement dit d'ultra-gauche et proche des *Verts*.

1995	<ul style="list-style-type: none"> – Création par Yves Pietrasanta du <i>Parti écologiste</i> (PE). – Le CES (Noël Mamère) soutient Lionel Jospin et non le candidat des <i>Verts</i> pour l'élection présidentielle. – Le 23 avril, pour l'élection présidentielle, Dominique Voynet est la candidate des <i>Verts</i> (médecin anesthésiste du Jura, ancienne militante au parti des <i>Amis de la Terre</i>, cofondatrice des <i>Verts</i> en 1984). Sa candidature marque la recomposition de l'écologie politique en France. Elle obtient 3,32% des suffrages. – Le 7 mai, Jaques Chirac est élu Président de la République et nomme Corinne Lepage (avocate) ministre de l'Environnement. – Le 18 juin, aux élections municipales, les <i>Verts</i> présentent des listes d'union avec la gauche. Brice Lalonde est élu maire de Saint Briac sur-Mer. – Le 12 novembre à Paris, le conseil national de <i>Génération Écologie</i> s'est prononcé pour un « rapprochement » avec l'UDF (parti de droite) (Le Monde, 1995). – À Berlin en Allemagne, les pays signataires de la Charte de la Terre en 1992, reconnaissent que certaines contraintes d'émissions de gaz ne doivent pas affecter les pays en développement.
1996	<ul style="list-style-type: none"> – Crise de « la vache folle » : mise en place d'un embargo international contre la viande bovine britannique après l'apparition chez l'homme de cas de la maladie dite de Creutzfeld-Jacob décelée sous forme d'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB). Le débat est primordial chez les <i>Verts</i>. – Le 30 décembre, adoption de la loi sur l'air et création du Conseil national de l'air. Cette loi impose aux agglomérations de plus de 100 000 habitants d'élaborer un plan de déplacement urbain.
1997	<ul style="list-style-type: none"> – Les 25 mai et 1^{er} juin : élections législatives anticipées ; une trentaine de candidats des <i>Verts</i> sont soutenus par le <i>Parti Socialiste</i>, dans le cadre d'un accord électoral d'union <i>Verts-PS</i>. – Le parti de Noël Mamère (CES), et celui de Yves Pietrasanta (PE), s'allient pour les élections législatives. – Le 6 juin commence une période de cohabitation politique (Jacques Chirac – RPR – Président de la République et Lionel Jospin – PS – Premier Ministre). Dominique Voynet, du parti des <i>Verts</i>, devient <u>Ministre de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement</u>. Noël Mamère est élu député de la Gironde à l'Assemblée Nationale. – Jean-Luc Bennahmias est nommé Secrétaire National des <i>Verts</i>. – À l'Assemblée Nationale, les députés <i>Verts</i> s'allient à ceux du <i>Parti radical de gauche</i>, du <i>Mouvement des citoyens</i> et de divers gauche, au sein d'un groupe appelé <i>Radical, Citoyen et Vert</i> (RCV), dont Guy Hascoët (<i>Verts</i>) est vice-président. – Yves Cochet (Docteur en mathématiques), député <i>Vert</i> du Val-d'Oise, est nommé vice-Président de l'Assemblée Nationale (aux côtés de Laurent Fabius, Président). – Du 23 au 27 juin : « Rio+5 », Deuxième Sommet de la Terre à New-York (États-

Unis) qui se conclut sur un échec des négociations.

– En septembre, création de l'*Union des Cercles Résistance* dont fait partie *Résistance Verte*, un mouvement écologiste nationaliste avec Jean Brière et Alain Lipietz d'anciens partisans des *Verts*. www.unite-radicale.com/fp.htm

– En décembre, à Kyoto au Japon, les pays signataires de la Charte de la Terre en 1992, signent un accord prévoyant la réduction des émissions de gaz de 5,2% (par rapport aux émissions de 1990), entre 2008 et 2012, pour trente huit pays industrialisés, avec toutefois des quotas différents selon les pays.

1998

– Le 15 mars, élections du conseil régional dans le Nord-Pas-de-Calais, dont la présidence était détenue par Marie-Christine Blandin (*Verts*) depuis 1992. Les *Verts* n'obtiennent que 8,8% des suffrages dans le Nord et 7,6% dans le pas le Pas-de-Calais, résultats qui ne leur permettent pas de renouveler leur mandat. Ils obtiennent cependant, neuf élus répartis dans les délégations de l'environnement et de la solidarité.

– En avril, la CAP et l'AREV deviennent *Les Alternatifs*.

– Le parti des *Verts* règne désormais sur l'écologie française. Pour les élections législatives, ils s'unissent avec des partis écologistes alternatifs de gauche (notamment avec *Les Alternatifs*).

– Les grandes priorités du ministère de l'environnement géré par Dominique Voynet, sont répartis en six grands thèmes : Environnement en général et développement durable - L'eau - La pollution et les risques - La nature et les paysages - Économie et environnement - Aménagement du territoire.

– Le parti des *Verts* milite pour des causes qui ne sont plus seulement liées à l'environnement mais qui entrent dans un « état d'esprit écologique » ; ceci se traduit par des actions telles que l'aide aux sans-papiers, la lutte pour la parité homme/femme, sans pour autant oublier la lutte contre la pollution de l'air ou contre l'enfouissement des déchets nucléaires.

– Les *Verts* obtiennent l'arrêt et le démantèlement du surgénérateur nucléaire Super-Phénix, ainsi que l'abandon du projet de canal à grand gabarit Rhin-Rhône (Marquis, 1999 : 42).

– En novembre, Assemblée Générale des *Verts* avec Daniel Cohn-Bendit désigné comme tête de liste des *Verts* pour les élections européennes en juin 1999.

– En novembre, à Buenos Aires en Argentine, nouveau Sommet international sur l'environnement et le développement durable : pas d'aboutissement, les pays en développement, les États-Unis et l'Europe n'étant pas d'accord sur les mesures à mettre en place pour aider les pays pauvres à se développer tout en respectant l'environnement.

– Le 6 décembre à Paris, assemblée générale du MEI : Antoine Waechter est désigné tête de liste pour les élections européennes de 1999.

1999

– Du 26 au 28 février, à Paris, deuxième congrès de la *Fédération Européenne des partis Verts* sur le thème : « Le rôle de l'Europe dans le monde ». Rencontre entre dix ministres *Verts* européens, et 213 délégués venus de trente pays afin de débattre de

- leur politique écologiste commune. Quatre axes prioritaires y seront développés : environnement, emploi, élargissement de l'Europe, démocratie et Droits de l'homme.
- En mai, la sécurité alimentaire européenne retire du marché des millions de canettes de Coca-Cola contaminées ; un embargo international est déclaré contre le bœuf (levé le 29/09/1999), le porc et l'ensemble des volailles belges en raison d'une contamination de poulets à la dioxine.
 - Les élus des *Verts* ne font pas l'unanimité auprès de groupements professionnels ou de groupuscules militants concernés par l'environnement : les agriculteurs saccagent le bureau de la ministre de l'Environnement, les chasseurs et les pro-nucléaires chahutent Daniel Cohn-Bendit.
 - Le 13 juin : élections européennes. La liste des *Verts* conduite par Daniel Cohn-Bendit obtient 9,7% des suffrages, soit neuf élus au Parlement européen. La liste d'Antoine Waechter obtient 1,5 % des suffrages exprimés.
 - C'est au cours de ces élections européennes que le politologue Zaki Laïdi lance la formule : « la troisième gauche verte » (TGV) (Cohn-Bendit, 2000).
 - Lors de ces élections européennes, Brice Lalonde de *Génération Écologie* s'allie à l'*Union* (coalition du RPR et de *Démocratie Libérale*).
 - Le 1^{er} août, la Communauté Européenne lève l'embargo contre le bœuf britannique, la France et l'Allemagne refuse cette ouverture pour des raisons sanitaires.
 - Du 24 au 27 août, aux « Journées d'été » des *Verts* à Lorient, Dominique Voynet Demande [au gouvernement] un programme de réformes et l'organisation avant 2002 [échéance présidentielle] d'un débat national sur les choix énergétiques de la France. (Regards sur l'actualité, 2000 : 52)
 - En août, quelques dissensions apparaissent entre les *Verts* et le PS au sein du gouvernement. De plus,
 - À la suite d'un décret le 03/08 autorisant l'implantation à Bure (Meuse) d'un laboratoire souterrain destiné à étudier la possibilité de stocker les déchets nucléaires à haute activité et à vie longue, les *Verts* portent plainte, le 18/08, contre l'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactif (anda) pour 'abus de confiance dans l'utilisation des fonds publics'. (Regards sur l'actualité, 2000 : 51)
 - En octobre, adoption du PACS par le parlement : le Pacte Civil de Solidarité ; les *Verts* militaient en sa faveur.
 - En octobre, les *Verts* soutiennent les actions des paysans contre les sanctions nord-américaines à l'encontre de certaines exportations agricoles européennes ; l'embargo européen contre le bœuf aux hormones des États-Unis est toujours en vigueur.
 - Le 13 octobre, Dominique Voynet juge inutile la manifestation contre le chômage que prépare le PCF (à la suite de la suppression de 7500 emplois chez Michelin), « dans la mesure où le gouvernement a fait de l'emploi sa priorité. » (Regards sur l'actualité, 1999 : 52).
 - En décembre, adoption par le parlement de la loi des trente-cinq heures de travail

	<p>hebdomadaires, les <i>Verts</i> en demandaient trente-deux.</p> <ul style="list-style-type: none"> – Le 13 décembre, marée noire sur les côtes vendéennes à la suite du naufrage du pétrolier maltais <i>Érika</i>. – Dix-sept pays européens ont des députés <i>Verts</i> dans leur parlement, et vingt-huit députés <i>Verts</i> siègent au Parlement européen. Les <i>Verts</i> participent aux gouvernements de cinq pays en Europe : Allemagne, Finlande, France, Géorgie, Italie.
2000	<ul style="list-style-type: none"> – Le 19 janvier, le Premier Ministre (Lionel Jospin) présente un programme national de lutte contre l'effet de serre (Kempf, 2000 : 10), qui tend essentiellement à réaffirmer l'engagement de la France dans cette lutte. Les mesures à prendre seront celles que le Conseil de l'Europe de Bruxelles édictera. Cependant, pour la première fois, le programme français admet le principe de l'achat de « permis » d'émission de gaz par les entreprises trop polluantes. – Les 11, 12 et 13 février, « Assises nationales de l'éducation à l'environnement » à Lille, Nord-Pas-de-Calais. Il s'agit pour la France, du premier rassemblement pour l'éducation à la sensibilisation pour l'environnement. – L'UDF crée un groupe politique dont l'objectif sera l'écologie politique : <i>Écologie Bleue</i>. udf38.ifrance.com/udf38/ecologiebleue.htm – Le 26 février : États Généraux de l'écologie politique. – Le 27 mars, Guy Ascoët, député <i>Verts</i> du Nord, devient Secrétaire d'État à l'Économie Solidaire (création gouvernementale), lors du remaniement ministériel opéré par le Premier Ministre, Lionel Jospin. – Le 29 mars, à propos du projet de loi sur la chasse de Dominique Voynet, l'Assemblée Nationale légalise le droit de chasse de nuit dans vingt départements français. La chasse sera désormais interdite le mercredi. – Le 4 avril, vote par scrutin public du projet de loi sur la modification de la chasse dans lequel il est stipulé que le droit de non-chasse est reconnu, et que les dates d'ouverture et de fermetures fixées par l'Europe seront désormais respectées (Le Monde du 4 avril 2000, p. 9 ; ou le site Internet du gouvernement, consulté le 9 avril 2000 : www.legifrance.gouv.fr/html/frame_codes_lois_reglt.htm – En juin, création du parti écologiste : CAP 21, <i>Citoyenneté Action Participation pour le 21ème siècle</i>, par Corinne Lepage, ancienne ministre de l'Environnement et avocate internationale spécialiste du droit de l'environnement. – En novembre, Conférence de La Haye : l'accord de Kyoto n'est pas ratifié. La France est le seul pays de l'Union Européenne à le signer. – En novembre : Congrès des <i>Verts</i>.
2001	<ul style="list-style-type: none"> – Le 18 mars, élections municipales : Dominique Voynet n'obtient pas suffisamment de suffrages pour être élue maire de Dole. Noël Mamère est réélu maire de Bègles (Gironde). Gilles Buna est réélu maire du 1er arrondissement de Lyon (Rhône). Au total, les <i>Verts</i> obtiennent trente trois mairies. – En mars, Marc Juttier du rassemblement pour <i>l'Écologie et la Solidarité</i> se présente

comme candidat aux élections présidentielles de 2002. Ce mouvement est lié à l'écologie profonde notamment au travers de leurs ouvrages de référence tel que Henryk Skolimowski.

www.planetecologie.org/ENCYCLOPEDIE/Election/Juttier.html

- Le 31 mars et 1er avril : États Généraux de l'écologie politique sur le thème « Les vrais enjeux d'une politique culturelle ».
- Le 18 juin : mort de René Dumont.
- Le 24 juin, Dominique Voynet est élue Secrétaire Nationale des *Verts*.
- Le 9 juillet, Yves Cochet devient Ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement à la place de Dominique Voynet démissionnaire.
- Le 24 juillet, Alain Lipietz est nommé candidat des *Verts* aux élections présidentielles de avril 2002.
- Le 13 octobre, Alain Lipietz démissionne de son rôle de candidat après consultation des adhérents *Verts*.
- le 14 octobre, Noël Mamère est nommé candidat des *Verts* pour les élections présidentielles avec le slogan : *Les pieds sur terre*.
- Le 17 novembre, association pour les élections présidentielles de *Génération Écologie* (Brice Lalonde) et *Écologie Bleue* (Patrice Hernu) et créent *Génération Écologie-Les Bleus*. Ils sont proches de l'UDF et se définissent comme des écologistes d'opposition. Antoine Waechter les soutien pour une alliance politique commune au second tour des présidentielles.
- Le 24 novembre, Corinne Lepage du parti CAP-21 débute sa campagne pour les présidentielles. Elle a été ministre de l'Environnement de 1995 à 1997. Ce mouvement est à rapprocher des mouvements écologistes de l'opposition.
- Pierre Rabhi, président de l'association *Amis de Solan*, se présente comme candidat aux élections présidentielles soutenu par l'association *Terre et Humanisme*. Il se rapproche des convictions tiers-mondistes de René Dumont et s'occupe des problèmes que rencontrent les pays en voie de développement.
terrehumanisme.free.fr/index.htm

2002

- Le 12 mars, Assises du développement durable à Toulouse. Proposition de stratégie nationale du développement durable pour le Sommet de Johannesburg.
- *Le changement* est le slogan de François Bayrou, candidat de l'UDF pour les élections présidentielles.
- Élections présidentielles : 21 avril, premier tour ; 5 mai deuxième tour : Jacques Chirac est élu Président de la République Française.
- Roselyne Bachelot-Narquin est nommée Ministre du Ministère de l'Écologie et du Développement Durable dans le gouvernement de Jean-Pierre Raffarin, Premier Ministre.
- Août-septembre : Sommet de la Terre à Johannesburg (Afrique du Sud) appelé officiellement Sommet Mondial du Développement Durable (WSSD, Rio + 10).

II- QUELQUES MOUVEMENTS FRANÇAIS

Dès le début des années soixante-dix en France, quand l'écologie politique commence à s'organiser, des dissensions apparaissent entre les militants :

Les uns se proposaient de fédérer toutes les mouvances minoritaires post-soixante-huitardes : autour de l'association de Brice Lalonde, Les Amis de la Terre.[...] Les autres, souvent scientifiques, désespéraient de ne pouvoir changer le monde dans un sens écologique et tentaient de créer un authentique parti politique écologiste. (Jacob, 1995 : 9)

La chronologie historique dévoile pêle-mêle les remous subis par ces différents courants/pensées écologistes en France depuis le début du XIX^e siècle. Nous avons donc opté pour la présentation alphabétique des mouvements écologistes influents dans le paysage politique français depuis les années soixante-dix. nous sommes conscients qu'il en existe d'autres, cependant ce travail n'ayant pas une vocation à être une description de l'histoire de tous les mouvements écologistes en France, nous avons jugé que seuls quelques-uns suffirait à comprendre le paysage politique de l'écologie actuelle.

Cette période – les années soixante-dix – révèle les orientations de l'écologie politique contemporaine. Nous ne tiendrons en conséquence pas compte des partis qui agissent localement ou ceux qui se révèlent au niveau européen (notamment CPNT), ce choix est la conséquence de l'orientation du corpus, en d'autres termes, nous travaillons sur le programme politique des *Verts* français au sein du gouvernement national et non international ni régional.

Avant toute description des principaux mouvements écologistes français, précisons que le parti *Chasse Pêche Nature et Traditions* (CPNT) n'est pas déclaré comme un parti écologiste, c'est pour cette raison qu'il ne fait pas l'objet ici d'une description détaillée.

En effet, nous nous attardons sur les partis dits « écologistes », en d'autres termes, ceux qui fondent leurs programmes politiques sur la protection de l'environnement de façon prioritaire ; fondement qui n'apparaît pas explicitement dans le programme initial du CPNT²²². Notons cependant que, dans leur programme politique, la protection de l'environnement a une part non négligeable depuis les élections européennes de 1999. Un tel engouement pour l'écologie apparaît en fait dans plusieurs autres partis politiques depuis que les idées écologistes se développent en

²²² Chasse Pêche Nature et Traditions

Siège : Centre d'Affaires Praxis, 245, boulevard de la Paix, 64000 Pau, France

Téléphone : 05 59 14 71 71

Adresse électronique : cpnt@cpnt.asso.fr

Site Internet : perso.wanadoo.fr/cpnt/index.htm

France au niveau national²²³.

A- LES ALTERNATIFS

*Les Alternatifs*²²⁴ est un regroupement récent de deux ex-partis politiques : l'AREV (*Alternative Rouge et Verte*) et la CAP (*Convention pour une Alternative Progressiste*). Leur fusion fut officiellement prononcée en avril 1998 dans le but de construire une « nouvelle famille politique » :

Les Alternatifs sont une démarche à long terme, qui conjugue dynamisme et cohérence, pour répondre aux carences des ancêtres arev et cap. [...] Notre but [est de] prouver que faire de la politique peut être épanouissant et utile [...] c'est-à-dire en phase avec la société et ses aspirations humanistes et progressistes. (Brulé, 1998 : 3)

L'objectif essentiel des *Alternatifs* est la constitution d'un groupe de gauche qui allie ouvertement une politique sociale à une politique écologiste. Ils considèrent que le gouvernement pluriel de Lionel Jospin a échoué en ce qui concerne le rassemblement des citoyens autour de la politique, et le développement du sentiment d'être un citoyen « acteur du changement » :

Nous souhaitons voir l'émergence d'une force politique nouvelle, ambitieuse, unitaire mais autonome par rapport au gouvernement. (Boislaroussie, 1998 : 10)

La mise en place d'un « nouveau projet de société » est en cours d'élaboration, projet qui devra régir l'harmonie entre l'environnement et notre société grâce à des principes dont voici quelques extraits (Les Alternatifs, 1998 : 5) :

- Le citoyen doit pouvoir devenir acteur de la vie politique ;
- Il faut rompre avec la politique des partis traditionnels ;
- Il faut développer l'autogestion à tous les niveaux de la société (respecter la majorité et reconnaître les minorités).

Nous reconnaissons dans les idées de ce mouvement des principes humanistes anthropocentristes, liés aux idéologies de l'écologie sociale.

²²³ Par exemple dans le programme du RPR, cf. leur site Internet à l'adresse URL suivante : www.rpr.org/index.html, dans la case « rechercher » inscrire « environnement » et plusieurs adresses de sites d'articles apparaissent.

²²⁴ Les Alternatifs

Siège : 40, rue de Malte, 75011 Paris, France

Téléphone : 01 43 57 44 80

Fax : 01 43 57 64 50

Adresse électronique : alternatifs@wanadoo.fr

Site Internet : www.alternatifs.org

B- LES AMIS DE LA TERRE

*Les Amis de la Terre*²²⁵ est l'association (loi 1901) dans laquelle militait Dumont. Les dirigeants veulent rassembler des militants actifs qui développeront rapidement une approche politique de l'écologie, ce qui n'avait encore jamais été envisagé dans ce genre d'association. Cette politisation de l'écologie contribua largement à la scission en deux parties distinctes du mouvement : d'un côté les militants politisés, de l'autre, ceux pour lesquels l'écologie reste une science et une priorité nationale, et pas uniquement l'objet de quelques privilégiés. Cependant, les mouvements qui suivront la création des *Amis de la Terre* entreront rapidement dans une perspective politique.

Les Amis de la Terre concentrent leurs actions sur les questions d'environnement au quotidien en cherchant à renforcer la solidarité entre le Nord et le Sud de la planète.
(Les Amis de la Terre, 2001)

Tout en conservant son statut d'association (malgré l'aventure présidentielle en 1974 où l'association a dû devenir, pour une courte durée, un parti politique), ce mouvement compte participer activement au débat public en matière de sensibilisation à l'environnement et d'actions concrètes sur le terrain. De plus, les militants souhaitent le renforcement du pouvoir démocratique à l'échelle planétaire.

Pour atteindre ses objectifs l'association ne milite pas individuellement, elle est issue et attachée au mouvement international nord-américain *Friend of the Earth International* – il existe également un réseau européen : la *Coordination Européenne des Amis de la Terre*. En 2002, la branche française représente 1000 adhérents et est associée à un réseau de vingt groupes locaux (le *Réseau des Amis de la Terre*, le RAT).

Dans la conjoncture politique du début des années quatre-vingt, l'association est amenée à mettre en place une structure politique rigide, pilier du mouvement, et ce malgré leur refus d'une organisation classique institutionnalisée dans les partis politiques traditionnels. Cependant, l'unification en véritable parti politique des écologistes *Verts* en 1984 n'attire pas l'association qui préfère rester en dehors de ce rapprochement des écologistes et des institutions.

Désormais, *les Amis de la Terre* ne participent pas au débat politique national mais conservent un rôle prépondérant au plan associatif national et international.

²²⁵ Les Amis de la Terre
Siège : 2b rue Jules Ferry, 93100 Montreuil, France
Téléphone : 01 48 51 32 22
Fax : 01 48 51 33 23
Adresse électronique : france@amisdelaterre.org
Site Internet : www.amisdelaterre.org

Pour résumer leur idéologie, les *Amis de la Terre* se nourrissent essentiellement aux sources des pôles écologiques, libertaires et alternatifs. Sur un plan plus politique, ils tendent vers l'écologie sociale, accompagnée d'un extrémisme tiers-mondiste socialiste.

La figure emblématique de cette association était René Dumont, le premier écologiste à se présenter comme candidat lors d'une élection présidentielle. Il était un agronome explorateur, spécialiste des problèmes économiques des pays en voie de développement. Expert à l'ONU et à la FAO dans ce domaine, il rédigeait des ouvrages consacrés aux problèmes socio-économiques et environnementaux de ces pays, et dénonçait les rapports disparates entre les pays riches industrialisés et les pays pauvres « pillés ».

L'ouvrage qui l'a révélé est *L'Utopie ou la mort* édité en 1973. Il y dévoile un monde ravagé par les gaspillages perpétrés par les pays riches ; il dénonce la croissance démographique incontrôlée dans les pays pauvres, et la production industrielle abusive qui perpétue la « misère du Tiers-Monde ».

Il propose de réhabiliter les Utopies, et cherche à dessiner, pour notre planète assiégée, les premiers traits d'une société de moindre injustice et de survie, la société sans mépris. (Dumont, 1973 : quatrième de couverture)

C- GENERATION ÉCOLOGIE

*Génération Écologie*²²⁶ (GE) comptait en 1999 près de 4000 adhérents. Lalonde, qui était en 1990 secrétaire d'État à l'Environnement, démissionne du gouvernement, et se consacre à ce nouveau parti.

L'idéologie principale de GE prône une entente « raisonnable » entre les hommes et leur environnement. Pour atteindre cet objectif, les militants proposent d'organiser des campagnes de sensibilisation auprès du public qui doit prendre conscience de son entière appartenance à la nature :

[L'homme] est le produit et le producteur [de la nature]. Toute activité humaine est création de la nature. La puissance des techniques modernes impose que ces créations soient contrôlées. (Génération Écologie, 2001)

²²⁶ Génération Écologie
siège : 7 villa Virginie, 75014 Paris
Téléphone : 01 56 53 53 73
Fax: 01 56 53 53 70
Adresse électronique : generation.ecologie@wanadoo.fr
Site Internet : www.generation-ecologie.com/

Leurs objectifs peuvent être paraphrasés par : le monde doit changer, mais changer selon les données de l'économie, les désirs et les techniques des hommes, en fonction de leurs besoins en tenant compte au mieux des problèmes écologiques que ceux-ci peuvent engendrer à long terme.

NB : Nous rencontrons ici clairement une politique qui s'assimile à la modalité du « vouloir faire faire » abordée dans les analyses.

Pour les militants de GE « Le progrès ne se subit pas, il se choisit », ils veulent être les principaux acteurs et auteurs d'un changement prévu à partir d'engagements pris et tenus par toute la planète :

Tout projet d'avenir passe par une coopération mondiale pour l'exploration de l'univers, pour la gestion écologique de la planète et pour le développement pacifique. (Génération Écologie, 1996a)

Le mouvement est d'accord sur les principes de création de l'Europe communautaire. Les militants de GE restent toutefois méfiants à l'égard de l'ouverture des frontières, et dévoilent leur crainte de perdre toute identité nationale. Ils ne refusent pas catégoriquement l'entrée d'étrangers en France, mais leur présence sera « tolérée » s'ils manifestent le désir de s'intégrer à la société française :

De plus en plus sera français celui qui décidera de l'être, qui se reconnaîtra dans le peuple français [...]. Les étrangers installés en France enrichissent la culture nationale lorsqu'ils s'intègrent dans la collectivité. (Génération Écologie, 1996b)

Ainsi, GE s'inscrit dans la mouvance écologiste environnementale radicale proche de l'écologie profonde. Les thèmes de la surpopulation et de la préférence régionale et nationale y sont récurrents.

En 2002 pour les élections présidentielles, le parti s'associe à *Écologie Bleue*, le mouvement écologiste créé par l'UDF ; Brice Lalonde en est le candidat mais ne participera pas aux élections par manque de signatures préalables à l'inscription officielle comme candidat.

D- LE MOUVEMENT ÉCOLOGISTE INDEPENDANT²²⁷

La pensée écologiste est née de la prise de conscience des menaces que les activités humaines font peser sur la planète. La pensée écologiste s'appuie sur quelques fondements, qui ont en commun d'exprimer notre amour de la vie. (MEI, 1994 : 1-3)

La charte révèle une pensée orientée prioritairement vers la nature. L'engagement politique est présent, mais il reste sur la décision collective du « ni droite, ni gauche » ce qui conduit à une lutte permanente pour l'indépendance politique. Le MEI décrit l'écologie comme une pensée commune à tous les hommes, une préoccupation pour tous :

La crise écologique est une crise relationnelle : entre l'Homme et la nature et l'Homme avec lui-même. Elle est environnementale, urbaine, sociale et culturelle. Elle concerne sans distinction tous les êtres humains, où qu'ils vivent et quel que soit leur niveau de développement, ou leur position sociale. (MEI, 1994 : 1)

Leur action prioritaire est la sensibilisation du public à l'écologie à travers l'autonomie et l'indépendance de chacun au sein d'une société écologiste. Ils refusent l'exploitation des pays sous-développés par les pays riches et leurs réponses à ce problème sont :

- Le partage des ressources,
- La démocratie pour les pays pauvres,
- La prise de conscience planétaire des dangers de la surexploitation.

Le non-positionnement politique des dirigeants (« ni gauche, ni droite ») crée un consensus parfois difficile à admettre. Ils justifient ce point de vue par le refus de se situer d'un côté ou de l'autre de la dichotomie gouvernementale, ce qui leur permet de prendre du recul afin de mieux sélectionner un « partenaire » proche de leurs idées.

L'indépendance donne aux écologistes l'ouverture d'esprit qui facilite le dialogue avec tous, sans a priori et en toute liberté. [...] L'indépendance politique permet de sélectionner en toute objectivité, s'il existe, un partenaire ouvert à nos idées. (MEI, 1994 : 7)

Le mouvement est soutenu par Édouard Goldsmith, biologiste précurseur en matière d'écologie politique, issu du pôle sociobiologique de la discipline. Il appartient à la branche « pessimiste » du pôle, et lutte notamment contre le développement et le commerce des organismes génétiquement modifiés, contre le nucléaire et la Banque Mondiale.

²²⁷ Mouvement Écologiste Indépendant – MEI
Siège : 34, chemin du Pont d'Y, F-44600 Saint-Nazaire
Téléphone et Fax. : 02 40 91 91 92
Adresse électronique : contact@mei-fr.org
Site Internet : www.mei-fr.org/

En conséquence, l'idéologie du MEI tend vers l'extrémisme de l'écologie profonde et de ce fait, n'obtient que peu de suffrages au niveau national. En revanche, il s'agit d'un mouvement actif au plan régional et notamment en Alsace, lieu de sa création.

ANNEXE 2

LE VOCABULAIRE SCIENTIFIQUE

DANS LE PROGRAMME DES VERTS

/-BIO-/

SCIENTIFIQUES	REFERENCES DANS LE <i>LIVRE DES VERTS</i>
biodiversité	67, 159, 257
biologique (diversité/cycle/agriculture)	29, 76, 108, 113 à 116, 190, 228, 229, 257, 259
biosphère	24, 67, 115
biotechnologies	25, 69, 109
biodégradable	242
non biodégradable	24
NEOLOGISMES	-
bio-indicateurs	82
COURANTS	-
agro-biologistes	115
agro-industriel	109

biopolitique (n'apparaît pas dans le *Livre des Verts*) :

Discipline en voie de formation dont la place sera bientôt largement reconnue et qui s'attache à l'étude des moyens de réconcilier la société moderne avec ce qui doit rester son rapport organique : la nature, le climat, la santé du sol, la pureté des eaux. (Imbs, 1977)

/-ECO-/

SCIENTIFIQUES	REFERENCES DANS LE <i>LIVRE DES VERTS</i>
écologie	(très fréquent, aussi n'avons nous répertorié que quelques occurrences) 155, 157, 201, 219, 243, 258
écosystème	19, 66, 228, 255
écosphères	(littéralement « maison sphérique », 24) 23
NEOLOGISMES	-
écobilan	249
écodéveloppement	258
éco-industries	139
écotaxe	71 à 77, 101, 226, 249
écotoxicologie	82

/-TECHNO-/

SCIENTIFIQUES	REFERENCES DANS LE LIVRE DES VERTS
technostructure	102
technobureaucratie	104
haute technologie	134, 135

technobiologie (n'apparaît pas dans le *Livre des Verts*) :

Ensemble des techniques appliquées à la prolongation ou à l'interruption de la vie (sciences techniques). (Imbs, 1977)

/GENE-/

SCIENTIFIQUES	REFERENCES DANS LE LIVRE DES VERTS
génie génétique	109
animaux génétiquement modifiés	109, 194

autres :

SCIENTIFIQUES	REFERENCES DANS LE LIVRE DES VERTS
atmosphère	67, 259
climat	23
effet de serre	23, 68, 71, 75, 255
érosion	26
espèce	19, 23, 51
eutrophisation	28
milieu	18, 27, 228
sol	23
COURANT	-
auto-épuration	24
énergies ressources primaire (bois) renouvelables (soleil, vent) fossiles (gaz, pétrole)	28, 69, 92, 111, 116, 144, 220, 235
nappes phréatiques / souterraines	23, 108, 113
pluies acides	23, 71, 144
pollution/polluer	25, 108 à 111, 117, 139, 158, 190, 227, 228, 241, 254
recyclage	68, 76, 149, 241 à 249

ANNEXE 3

L'ALBATROS

- v.1 Souvent, pour s'amuser, les hommes d'équipage
v.2 Preennent des albatros, vastes oiseaux des mers,
v.3 Qui suivent, indolents compagnons de voyage,
v.4 Le navire glissant sur les gouffres amers.
- v.5 A peine les ont-ils déposés sur les planches,
v.6 Que ces rois de l'azur, maladroits et honteux,
v.7 Laissent piteusement leurs grandes ailes blanches
v.8 Comme des avirons traîner à côté d'eux.
- v.9 Ce voyageur ailé, comme il est gauche et veule !
v.10 Lui, naguère si beau, qu'il est comique et laid !
v.11 L'un agace son bec avec un brûle-gueule,
v.12 L'autre mime, en boitant, l'infirme qui volait !
- v.13 Le Poète est semblable au prince des nuées
v.14 Qui hante la tempête et se rit de l'archer ;
v.15 Exilé sur le sol au milieu des huées,
v.16 Ses ailes de géant l'empêchent de marcher.

Les fleurs du mal
Charles Baudelaire, 1857

ANNEXE 4

TABLE DES MATIERES

Insérer tdm déjà faite....

ANNEXE 5

Le texte original serait l'œuvre du pasteur Martin Niemöller (1892-1984).

Cependant, de nombreuses variantes sur ce texte existent et Niemöller lui-même a fait plus de deux cents conférences aux États-Unis, après la guerre, dans lesquelles il reprenait très souvent ce poème en l'actualisant à la circonstance.

Je n'ai rien dit...

Quand ils sont venus chercher les communistes,

Je n'ai rien dit, je n'étais pas communiste.

Quand ils sont venus chercher les syndicalistes,

Je n'ai rien dit, je n'étais pas syndicaliste.

Quand ils sont venus chercher les juifs,

Je n'ai rien dit, je n'étais pas juif.

Quand ils sont venus chercher les catholiques,

Je n'ai rien dit, je n'étais pas catholique.

Puis ils sont venus me chercher,

Et il ne restait personne pour dire quelque chose.

Dachau, 1942

Quand Hitler a attaqué les juifs, je n'étais pas juif,

et donc je n'étais pas concerné.

Et quand Hitler a attaqué les catholiques, je n'étais pas catholique,

et donc je n'étais pas concerné.

Et quand Hitler a attaqué les syndicats et les industriels,

je n'étais pas membre des syndicats et je n'étais pas concerné.

Alors Hitler m'a attaqué, moi et l'église protestante,

et il n'y avait plus personne pour être concerné.

Une version en anglais :

When Hitler attacked the Jews I was not a Jew,

therefore, I was not concerned.

And when Hitler attacked the Catholics, I was not a Catholic,

and therefore, I was not concerned.
 And when Hitler attacked the unions and the industrialists,
 I was not a member of the unions and I was not concerned.
 Then, Hitler attacked me and the Protestant church,
 and there was nobody left to be concerned.

Ce poème a également un lien avec les écologistes et notamment l'association des Amis de la Nature qui, sur la porte d'entrée de l'une de leur maison familiale (le Rahnenhof de Frankenthal, Rhénanie, Allemagne), ont affiché cette version d'un nouvel auteur : Louis Needermeier (Needermeier, 1995:).

Quand ils sont venus chercher les communistes,
 Je n'ai rien dit,
 Je n'étais pas communiste.
 Quand ils sont venus chercher les syndicalistes,
 Je n'ai rien dit,
 Je n'étais pas syndicaliste.
 Quand ils sont venus chercher les juifs,
 Je n'ai rien dit,
 Je n'étais pas juif.
 Quand ils sont venus chercher les catholiques,
 Je n'ai rien dit,
 Je n'étais pas catholique.
 Puis ils sont venus me chercher
 Et il ne restait plus personne
 Pour dire quelque chose.

Il existe d'autres versions qui s'inspirent de l'actualité, certaines sont répertoriées sur des sites Internet dont les adresses figurent dans la bibliographie à Niemöller.

ANNEXE 6

ANNEXE 7

TABLE DES MATIERES

CHANGEMENT.....	437
I- Aperçu des occurrences des sémèmes Changement.....	437
A- L'écologie.....	437
B- La société.....	437
1. Au sujet des 'femmes'.....	437
2. Au sujet du 'travail'.....	438
3. Au sujet des 'transports'.....	438
C- Le monde politique.....	439
D- Les relations internationales.....	439
1. Au sujet de l'Europe.....	439
a. Maastricht.....	439
b. La PAC.....	439
2. Au sujet de la disparité des richesses.....	440
II- Conclusion : la présence de changement.....	440
A- Pour annoncer le verbe.....	440
B- Pour résumer les sèmes du verbe.....	440

CHANGEMENT

Dans le corpus du programme des *Verts*, nous rencontrons neuf fois le sémème CHANGEMENT dans différents types d'articles.

Notons que selon l'hypothèse de Langacker (Langacker, 1991 : 147), dans laquelle les verbes décriraient des processus tandis que le substantif leur correspondant expliciterait « une région abstraite », le verbe *changer* serait le processus de la région des interconnexions des entités du changement. Etant donné que le verbe *changer* est un processus du « perfectif », le substantif, ne peut que rendre compte de cette aspectualisation en mettant en exergue ces bornes temporelles. Autant le processus du verbe peut paraître long en construction intransitive par exemple (et malgré une morphosyntaxe au passé « les temps ont changé ») ; autant le substantif ne peut transmettre de durée.

De ce fait, au singulier, le substantif est quasiment la représentation visuelle d'un procès borné et affectant un objet plus ou moins précis (« le changement des modèles culturels ») ; tandis qu'au pluriel, il est la représentation du regroupement de plusieurs procès bornés mais dont seule l'association conduit à un unique état général (« les changements climatiques » nous rencontrons plus rarement « le changement climatique » car nous savons que le constat d'un tel état demande plusieurs types de changements sur plusieurs types de phénomènes météorologiques en l'occurrence ; au singulier, l'acception représenterait ici une thématique davantage qu'un constat).

I- APERÇU DES OCCURRENCES DES SEMEMES CHANGEMENT

A- L'ÉCOLOGIE

Les changements climatiques dus à l'augmentation du gaz carbonique, du méthane et des oxydes d'azote (effet de serre). (Foing : 26)

Cette occurrence est isolée dans une liste de dénonciations des problèmes écologiques à régler politiquement : le changement envisagé est alors dysphorique, car il représente des nuisances produites par l'homme sur l'environnement.

B- LA SOCIÉTÉ

1. Au sujet des 'femmes'

Après des siècles de silence et d'éclairs vite étouffés, notre époque a vu se lever une formidable revendication d'autonomie des femmes. [...] Par la force de leur rassemblement, elles ont imposé des changements importants. Certains

s'empressent désormais de proclamer le *statu quo* : l'égalité serait obtenue, voire inversée au profit du sexe « faible ». (Foing : 41)

Toute politique en faveur d'une meilleure intégration des femmes à la vie professionnelle et sociale doit être soutenue par des mesures favorisant un changement profond des modèles culturels. Et, tout d'abord, un allègement et une répartition des charges familiales : développement des services collectifs ; création d'emplois de proximité ; promotion d'une éducation non sexiste. (Foing : 48)

Occurrences contextuelles de trois sèmes CHANGER. Ces occurrences de changement contiennent le sème radical /passage essentiel/ (dont l'intensité est inférée par les adjectifs IMPORTANTS et PROFOND) présent dans deux des verbes. Ces changements annoncent la forme du procès du changement qui aura lieu : ils sont euphoriques, radicaux et engendrés par des décisions politiques des femmes.

2. Au sujet du 'travail'

Il s'agit de ne pas cacher que la conquête du temps libre suppose un changement de conception du bonheur, un recul de la valeur « consommation ». (Foing : 62)

Occurrence isolée, sémantiquement et lexicalement proche d'une réforme qui atténue l'inférence possible d'un sème radical et véhicule davantage le sème /passage accidentel/ vers un retour aux origines propre à *réforme*.

Il pourrait représenter le « proto-changement » fondateur de la politique des *Verts* : changer les mentalités, les comportements pour davantage de respect des autres et de la nature.

CHANGEMENT est accompagné du verbe SUPPOSER (qui pourrait être considéré comme un auxiliaire modal tant il influence sémantiquement le procès de l'action substantivée) qui supprime l'aspect obligatoire du procès d'un tel changement, cependant, il lui confère des sèmes d'implication nécessaire à laquelle il faudra penser pour mener à bien la politique écologiste.

3. Au sujet des 'transports'

Dès que l'on parle de vérité des prix, il faut évoquer la question des transports routiers de marchandises : la politique du « tout camion » suivie en France depuis plus de 20 ans conduit à une impasse. Certes, la souplesse du poids lourd a contribué largement au changement d'organisation des entreprises en permettant des livraisons en « juste temps ». Grâce à des contrats léonins avec des entreprises de transport souvent dures pour leurs salariés, les industriels ont pu en grande partie transférer leurs stocks chez leurs fournisseurs et... sur la route. (Foing : 149)

Cette occurrence est cotextuelle du verbe CHANGER cursif, et il est envisagé comme tel, impliqué dans des constats de faits. Le choix de CHANGEMENT n'est apparemment pas fortuit,

l'inférence des sèmes crée un sous-entendu dont le départ se trouve dans la description imprécise des règles du changement procédural (*le péage a changé de nature*). Le contexte évoque le même type d'entreprise, le changement ne peut être qu'une règle du même type. Ces règles abordées deux paragraphes plus haut, le lecteur doit pouvoir les reconstruire ici. Le changement égrène leur imprécision ou bien suppose l'importance mineure au plan politique de leur explicitation, seules leurs conséquences sont énoncées.

C- LE MONDE POLITIQUE

Au coeur des cabinets ministériels, les conseillers au statut précaire sont, à chaque changement de gouvernement, nommés dans des directions administratives, au Conseil d'État ou à la Cour des Comptes. (Foing : 165)

L'occurrence est cotextuelle de CHANGER chargé du sème /ponctué/. Celui-ci est inféré au substantif grâce à l'adjectif indéfini distributif CHAQUE.

D- LES RELATIONS INTERNATIONALES

1. Au sujet de l'Europe

a. Maastricht

Si, malgré la maigreur du oui français et des tergiversations britanniques, le traité de Maastricht entre un jour en vigueur sans amendements, l'Europe sera donc une technostructure en autocontrôle, à l'abri des changements politiques dans un pays particulier, favorable au capital et au productivisme, alliée aux USA contre le reste du monde. (Foing : 102)

Cette occurrence est proche d'un DEVELOPPEMENT SOUTENABLE ; et représente politiquement la négation du changement par un statisme dont les sèmes /isolé/ et /statique/, déjà présents dans ABRI, filent jusqu'à la fin de la phrase dans CONTRE et RESTE DU MONDE. En outre, l'absence de procès nie tout déroulement et le statisme révélé n'est que la représentation d'un constat ici du procès visionnaire du verbe *être* (au futur : Sera).

b. La PAC

L'évolution ne peut être le seul fait du monde agricole. Elle implique un changement d'attitude de l'ensemble de la société à son égard [...] Nos gouvernements ont souvent lâché les agriculteurs pour servir les industriels : cette minoration du secteur agricole par rapport aux autres secteurs d'activité doit disparaître. (Foing : 114)

Occurrence contextuelle d'une occurrence de CHANGER quelque peu particulière (p. 107) car elle décrit un procès non effectué. Le substantif apparaît dans la même structure distributionnelle que celui de la page 62 (le travail) avec le même sémantisme et la même

inférence des sèmes de *réforme* : (S + V impliquer/supposer , de N concept/attitude/mentalités)

Le proto-changement ouvrant la voie à tous les autres est donc décrit par deux fois à l'aide du substantif au sémantisme atténué, tandis que le verbe supposerait un procès plus radical.

2. Au sujet de la disparité des richesses

Ceux qui, dans les médias, ricanent de la minceur des résultats du sommet de Rio – sur le thème « comme d'habitude, la montagne a accouché d'une souris » – semblent ignorer l'ampleur de la crise écologique globale qui se profile pour la première moitié du XXI^e siècle. Une telle crise ne peut se comparer qu'à celle qui, au XIV^e siècle, anéantit la moitié de la population européenne. Il fallut deux cents ans et un changement total des modes techniques et juridiques d'exploitation de la terre pour en sortir : passage à la polyculture-élevage, retrait des droits seigneuriaux, enclosure des champs communaux... Le genre de « choses » qui ne se règlent pas en deux ans de négations. (Foing : 256)

Occurrence contextuelle d'une occurrence de CHANGER dont le procès est nié (p. 258). Le sémème CHANGEMENT annonce le refus de la brutalité d'un changement radical (procès), et accompagne la description non pas d'un procès, mais d'une itération de procès conduisant au changement. Il prépare l'annonce d'un non-changement qui aboutira deux pages plus tard au rejet du changement annoncé.

II- CONCLUSION : LA PRESENCE DE CHANGEMENT

A- POUR ANNONCER LE VERBE

Quand il est placé en amont du verbe CHANGER et qu'il prépare, en quelque sorte, l'émergence d'un passage « annoncé », il est euphorique et ses acteurs sont /+humain/ (pages 41 et 48 dans l'article *Femmes*).

Il est aussi contextuel de TRANSFORMATION, d'ÉVOLUTION et de BOULEVERSEMENT, quasi-synonymes qui contiennent des sèmes radicaux et contribuent ainsi de façon profonde à la propagation du sème /passage/.

B- POUR RESUMER LES SEMES DU VERBE

Quand il est placé en aval du verbe CHANGER, il récolte le sème /passage /décrit par le verbe et le confirme. Cependant, ses acteurs ne sont pas toujours bien définis (sauf dans l'occurrence de la page 149 où il est un écho sémantique du verbe), et il reprend les sèmes de CHANGER comme pour clore le passage.

Tandis qu'il est presque un intrus page 102 dans le contexte du développement, il apparaît deux fois de façon isolée par rapport au verbe, mais il entre, page 26, dans le champ sémantique du /CHANGEMENT/ aux côtés de plusieurs sémèmes cotextuels et membres de ce champ : ÉVOLUTION et TRANSFORMATION.

ANNEXE 8

TABLE DES MATIERES

La définition de changer du Dictionnaire Historique de la langue française 1994	Erreur ! Signet non défini.
La définition de changer du Nouveau Petit Robert 1994.....	444
La définition de changer du Trésor de la langue française 1977	446

LA DEFINITION DE CHANGER DU DICTIONNAIRE DE L'ACADEMIE FRANÇAISE

PREMIERE EDITION 1694	EDITION
<p>Changer. v. act. Quitter une chose, s'en defaire pour en prendre une autre en la place. Il a changé sa tapisserie pour des livres. il a changé sa vieille vaisselle pour de la neuve. je ne veux pas changer avec luy. elle vous a donc changé pour un autre ? on a changé l'ordre. ne nous changez pas nostre vin. il a changé son bien de nature. il a changé tout son plan. il a changé toute sa maison.</p> <p>On dit prov. & fig. Changer de note, pour dire, Changer de façon ou de faire, ou de parler.</p> <p>On dit prov. & fig. Changer son cheval borgne à un aveugle, contre un aveugle, pour dire, Changer une chose qui n'est pas bonne contre une plus mauvaise.</p> <p>En ce sens il se met souvent absolument. Je n'aime point à changer. il est permis de changer de mal en bien.</p> <p>Il signifie aussi, Convertir, transmuer une chose en une autre. Dans le Sacrement de l'Eucharistie, le pain est changé au Corps de nostre Seigneur. aux nopces de Cana Jesus-Christ changea l'eau en vin. la femme de Lot fut changée en une statuë de sel. ce Chimiste se vante de pouvoir changer toutes sortes de metaux en or.</p> <p>Il est quelquefois neutre, & alors il gouverne souvent l'ablatif avec la preposition De. Changer d'habit, de chemise, de logis, de resolution, d'advis, de place, d'air, de pays. changer de vie. changer de maistre. changer de langage. il a changé de couleur. il a changé de visage.</p>	<p>v. a. Céder une chose pour une autre. Il a changé sa vieille vaisselle pour de la neuve. Il a changé ses tableaux contre des meubles. Changer une pièce d'or pour de l'argent blanc, pour de la monnaie. Je ne veux pas changer avec lui.</p> <p>Prov. et fig., Changer son cheval borgne contre un aveugle, Changer, par méprise, une chose défectueuse contre une autre plus défectueuse encore.</p> <p>Changer, se prend quelquefois dans le sens particulier de Changer des pièces de monnaie pour la même somme en pièces de valeur différente. Changer un louis, une pièce de cinq francs, etc. On le dit de même en parlant Des billets de banque. Changer un billet de cinq cents francs.</p> <p>Changer, signifie aussi, Remplacer un objet par un autre; Rendre une chose différente de ce qu'elle était. Ne nous changez pas notre vin. Changer un enfant en nourrice. Il faudra changer cet ameublement. Il a changé son bien de nature. Changer sa manière de vivre. On a changé l'ordre. Il a changé tout son plan. Il a changé toute sa maison. Cet événement allait changer la face des affaires. Rien ne peut changer les lois de la nature. Cela ne change rien à mes résolutions.</p> <p>Prov., Il faut qu'il ait été changé en nourrice, se dit D'un enfant qui ne ressemble point à ses parents pour les traits, pour le caractère. On dit, dans le sens opposé, Il n'a pas été changé en nourrice.</p> <p>Changer, signifie également, Convertir, transmuer, métamorphoser une chose en une autre, et se dit tant au propre qu'au figuré. Dans le sacrement de l'eucharistie, le pain est changé au corps de Notre--Seigneur. Aux noces de Cana, Jésus--Christ changea l'eau en vin. La femme de Lot fut changée en une statue de sel. Daphné fut changée en laurier. Il se vantait de pouvoir changer toutes sortes de métaux en or. On changea les temples en églises. Cela change mes soupçons en certitude. On l'emploie aussi, dans ce sens, avec le pronom personnel. L'eau se change en glace par l'action du froid. Mes soupçons se changèrent en certitude.</p> <p>Changer, est aussi neutre, et signifie alors, tant au propre qu'au figuré,</p>

Il se met quelquefois absolument. Le temps va changer, il fait broüillars. il degelera si le vent change. la mode a changé. rien n'est stable en ce monde, tout change.

Changé, [chang]ée . part. Il a les significations de son verbe.

On dit, qu' un homme est bien changé, pour dire, qu'il a le visage, ou les moeurs, tout autres qu'il n'avoit auparavant.

Quitter une chose pour une autre. Dans ce sens, on l'emploie toujours avec la préposition de. Changer d'habit, de chemise. Changer d'appartement, de place, d'air, de pays. Changer de maître. Changer de nature. Changer de forme. Vous avez changé de couleur. Cette étoffe change de couleur. À cette menace, il a changé de visage. Changer de façon de faire, de façon d'agir. Changer de vie, de conduite. Changer de religion. Changer de parti. Changer de résolution, d'avis. Changer de ton, de langage.

En termes de Manége, Changer de main, Porter la tête du cheval d'une main à l'autre, pour le faire aller à droite ou à gauche.

Fig. et fam., Changer de batterie, Se servir de quelque nouveau moyen dans une affaire, le premier n'ayant pas réussi.

Prov. et fig., Changer de note, Changer de façon d'agir ou de parler.

Changer, signifie quelquefois, elliptiquement, Changer de linge, lorsqu'on est mouillé par la pluie ou la sueur. Je suis rentré chez moi pour changer. On dit de même, activement, Changer quelqu'un, Changer le linge qu'il a sur lui. Ce malade a assez transpiré, il est temps de le changer. Il faut changer cet enfant.

Il s'emploie aussi d'une manière absolue, dans le sens de Changer d'état. Rien n'est stable en ce monde, tout change. Le temps va changer. Il dégèlera si le vent change. Son visage a bien changé. Les modes changent rapidement. Vos sentiments ont bien changé, sont bien changés. Comme tout est changé!

Il signifie figurément, Changer de moeurs, de caractère. Changer en bien. Changer én mal. S'il est honnête homme, il a bien changé. Ce jeune homme est changé à son avantage. On l'emploie quelquefois, dans ce sens, avec le pronom personnel. Tel est mon caractère, je ne saurais me changer.

Changer du tout au tout, du blanc au noir, Changer entièrement.

Cet homme est changé, bien changé, change à ne pas le reconnaître, Il a le visage bien changé, soit par l'âge, soit par la maladie; ou, figurément, Il a changé entièrement de moeurs et de conduite. Dans le premier sens, on dit aussi, Il change à vue d'oeil.

Changer, se dit encore De l'inconstance dans les projets, les goûts, les affections. C'est un homme qui change aisément, on ne peut se fier à lui. Aimer à changer. Un amant jure de ne jamais changer. Le perfide a changé.

Changé, ée.

Changé, ée. participe.

LA DEFINITION DE CHANGER

DU NOUVEAU PETIT ROBERT 1994

Changer - *changier* fin XIIe ; bas lat. *cambiare*, lat. imp. *cambire*, probabl't d'orig. celtique.

I. V. tr. 1. Céder (une chose) contre une autre. ⇒ échanger, troquer. *Changer une chose pour, contre une autre. Changer sa vieille voiture.* ⇒ remplacer. *Je ne changerai pas ma place pour la sienne.* ⇒ abandonner, céder, donner, quitter, renoncer (à). ABSOLT *Je ne changerai pas avec lui.* SPECIALT *Changer mille francs, de l'argent ; des dollars contre des francs.* ⇒ convertir ; change. 2. Remplacer (qqch., qqn) par une chose, une personne (de même nature). *Changer la roue d'une voiture. Changer les rideaux de sa chambre. Changer le personnel d'une administration. Changer le nom d'une rue.* ⇒ débaptiser. - *Changer les draps* : mettre des draps propres. *Changer le linge d'un malade, la couche d'un bébé* (⇒ change). PAR EXT. *Changer qqn*, changer ses vêtements, son linge. *Changer un bébé*, remplacer sa couche. 3. *Changer qqch., qqn de* : faire subir une modification quant à. *On ne le changera pas de caractère. Changer une chose de place*, la mettre ailleurs. ⇒ déplacer, déranger, intervertir, inverser, transférer, transplanter, transposer. *Changer la place, l'ordre, l'arrangement de plusieurs choses. Changer qqn de poste.* ⇒ déplacer, 2. muter. 4. Rendre autre ou différent (compl. abstrait ou indéf.). ⇒ modifier. *Changer ses dispositions, ses plans, ses projets, sa manière de vivre. Vouloir tout changer.* ⇒ bouleverser, innover, réformer, rénover, renverser, réorganiser, révolutionner, transformer ; FAM. chambarder, chambouler. « *Que peu de temps suffit pour changer toutes choses!* » (Hugo). *Les choses sont bien changées.* ⇒ autre, différent. *Changer l'ordre des choses, le destin. Ca m'a changé la vie.* - *Changer ses batteries** ; *changer son fusil* d'épaule.* - *Changer sa voix pour n'être pas reconnu.* ⇒ contrefaire, déguiser. *Changer le sens d'un texte.* ⇒ altérer, défigurer, déformer, dénaturer, fausser, truquer. *Il n'y a pas une virgule à changer.* - *Changer la forme de son ouvrage, de son discours.* ⇒ refondre, remanier, remodeler, transposer. FAM. *Changer les idées à qqn.* ⇒ divertir. *Elle a besoin de se changer les idées.* ◇ *Changer qqn. On ne le changera pas.* - (Sujet chose) *Changer qqn*, le faire paraître différent. *Cette nouvelle coiffure vous change, vous change beaucoup.* 5. changer (qqch., qqn) EN. ⇒ convertir, métamorphoser, muer, transfigurer, transformer. *La femme de Loth « fut changée en une statue de sel »* (bible). *Les alchimistes espéraient changer les métaux en or.* ⇒ transmuier. *Changer un doute en certitude. Changer une peine en une autre.* ⇒ commuer. *Changer qqch. en bien, en mieux* (⇒ améliorer, 1. bonifier), *en mal, en pire* (⇒ aggraver, altérer, empirer). 6. changer (qqch.) A : modifier un élément de. *Ne rien changer à ses habitudes. Vous n'y changerez rien. Cela ne changera rien à l'affaire, à ma décision.*

II. V. tr. ind. changer de. 1. *Changer de place* : quitter un lieu pour un autre. ⇒ bouger, se déplacer, remuer. FAM. *Changer de crêmerie**. *Changer de place avec qqn.* ⇒ permuter. *Changer de logement.* ⇒ déménager. *Changer de pays.* ⇒ émigrer, s'expatrier. « *En changeant de pays, la pudeur change de place* » (Flaub.). *Changer d'air.* - *Changer de file (en conduisant).* *Changer de cap, de direction, de route.* ⇒ tourner. *Changer d'armures, de voiles.* ⇒ virer. *Changer de camp.* 2. Abandonner, quitter (une chose, une personne) pour une autre de la même espèce, du même genre. ⇒ substituer (à). *Changer de cheval, de voiture. Changer de vitesse**. *Changer de gouvernement, de régime. Changer de secrétaire. Les voyageurs pour Laon changent de train.* ABSOLT *Il faut changer à Opéra. Changer de décor. Changer de robe, de chemise**. *Elle a changé de coiffure, de look. Changer de sexe* (⇒ transsexuel). *Changer d'orientation professionnelle.* ⇒ se reconvertir, se recycler. - *Changer de chaîne* (de télévision). ⇒ zapper ; RÉGION. pitonner. FAM. *Changer de disque**. - *Il faut un peu changer de*

lectures. ⇒ diversifier, varier. *Il change sans cesse de sujet.* ⇒ papillonner, voltiger. « *Il n'est qu'une façon de se reposer, et c'est de changer de travail* » (Duham.). - *Changer d'attitude, de conduite, d'humeur, de langage, de manière, de ton, de vie. Il a changé d'idée. Rien ne le fera changer d'avis. Il change d'opinion à tout moment.* ⇒ changeant, versatile ; se dédire, fluctuer, se rétracter, varier, virer (cf. Retourner sa veste*, tourner casaque*). « *ma résolution était prise et rien ne pouvait plus m'en faire changer* » (France). *Changer de religion.* ⇒ se convertir. ◇ (Sens pass.) Avoir, recevoir (un autre caractère). *La rue a changé de nom. La maison a changé de propriétaire, de mains. Changer de couleur, de visage, de tête,* sous l'effet d'une émotion. ⇒ se troubler ; pâlir, rougir. « *Vous vous troublez, Madame, et changez de visage* » (Rac.). « *L'homme comme un nuage erre et change de forme* » (Hugo). ⇒ se métamorphoser, se transformer.

III. V. intr. Devenir autre, différent, éprouver un changement. ⇒ évoluer, se modifier, se transformer, varier. « *Tout change dans la nature, tout est dans un flux continu* » (Rouss.). *Les choses ont changé. Rien n'a changé.* « *Plus ça change, plus c'est la même chose* » (A. Karr). *Manger du poisson, ça change. La quantité, la dimension a changé.* ⇒ augmenter, diminuer. *Le temps va changer. Le vent a changé.* ⇒ tourner. *Changer du tout au tout, du jour au lendemain, brusquement, subitement, à vue d'oeil. Elle n'a pas changé, elle est toujours la même.* ⇒ vieillir. *Elle a changé à son avantage.* - (Au moral) *Changer en mieux.* ⇒ s'améliorer, s'amender, se corriger. - PAR ANTIPHR. *Pour changer* : pour ne pas changer, comme d'habitude. *Et pour changer, elle est encore en retard.*

IV. V. pron. (v. 1175) SE CHANGER 1. *Se changer en* : se convertir en, faire place à. *La citrouille se changea en carrosse.* 2. (1787) *Changer de vêtements. Se changer pour dîner. Vous êtes bien mouillé, changez-vous.*

◇ CONTR. Conserver, garder, maintenir, persévérer, persister ; demeurer, durer, subsister.

LA DEFINITION DE CHANGER

DU TRESOR DE LA LANGUE FRANÇAISE 1977

Faire ou devenir autre.

I. Emploi trans. dir. [Le changement affecte le compl. d'obj.] Faire autre, faire que quelque chose ou quelqu'un soit autre.

A. – 1. [Sans compl. second. prép.]

a) Rendre plus ou moins différent, transformer, modifier. *Changer ses projets; changer le sens d'un texte; le fard change son visage. Comment avez-vous pu la changer [ma fille], à ce point?* (DRIEU LA ROCHELLE, *Rêveuse bourgeoisie*, 1939, p. 148) :

1. Maintenant elle croyait voir M. Delaunay jouant pour la cent vingtième fois le cinquième acte d'une pièce à succès. Il fallait changer *ses effets*. MAUPASSANT, *Contes et nouvelles*, t. 1, Le Rendez-vous, 1889, p. 1113.

2. Sur ces entrefaites, il tomba malade, d'une fluxion de poitrine. Cela changea le tour de ses pensées. GUEHENNO, *Jean-Jacques*, En marge des « Confessions », 1948, p. 180.

– *P. brachylogie*, MAR. *Changer la barre*. Modifier (la position) de la barre. De même : *changer les voiles, les écouteles*.

Rem. Avec des déterminants du verbe indiquant le degré de la transformation. *Changer complètement, partiellement*, etc.

b) Remplacer, renouveler, mettre à la place quelque chose de différent mais de même nature ou fonction. *Changer l'air; changer les rideaux, les draps* :

3. Son nom de baptême est Radégonde. Je n'aime pas beaucoup (...) changer, comme c'est l'usage, le nom des serviteurs. A. FRANCE, *Le Petit Pierre*, 1918, p. 201.

4. ... Justin, pressé par la vérité, n'a pensé, pas même un instant, à regrouper les traits, à changer les noms propres, à recomposer les événements, à se livrer enfin à la véritable besogne du romancier. G. DUHAMEL, *Chronique des Pasquier*, La Nuit de la Saint-Jean, 1935, p. 8.

♦ *P. ell.* *Changer un bébé, un malade*. Leur mettre du linge propre :

5. [La princesse :] ... Moi, je ne voyais que mon fils, je vivais avec mon fils, je ne laissais pas sa gouvernante l'habiller, le déshabiller, le changer. BALZAC, *Les Secrets de la princesse de Cadignan*, 1839, p. 353.

Rem. 1. Avec des déterminants de l'obj. indiquant l'étendue du renouvellement : *changer tous les rideaux*. 2. La langue dispose de plusieurs moyens d'expression pour indiquer qui est intéressé au changement. a) La pers. intéressée est le suj. : adj. poss. *changer ses habitudes*; pron. réfl. ind. *je me change les idées*. b) La pers. intéressée n'est pas le suj. : *changer (à) + pron.* ou nom désignant la pers. *cela me changera les idées*.

2. [Avec un compl. second. précisant l'aboutissement du changement]

a) Emplois prép.

– [Le changement est une transformation, une mutation affectant la substance de l'obj.]
Changer qqc. en + subst. (indiquant la forme ou la nature nouvelle de l'obj.). Rendre autre.
Changer le plomb en or :

6. Votre maison possède une propriété merveilleuse, celle de changer les perles en diamants. A. DUMAS Père, *Piquillo*, 1837, II, 3, p. 234.

7. Si le paysan changeait son champ en pré, il privait le curé de sa dîme; ... ERCKMANN-CHATRIAN, *Histoire d'un paysan*, t. 1, 1870, p. 11.

Rem. La construction arch. *changer au* (au = en le). « Vous, Marie-Augustine! ô ma fille et ma sœur!... Vous changez le nom d'Ève au saint nom de Marie... » (A. FRANCE, *Poésies*, Les Noces corinthiennes, Paris, Calmann-Lévy, 1876 [1925], p. 387).

– [Le changement est une modification de la manière d'être de l'obj.]

♦ *Changer qqc. ou qqn de + subst.* (indiquant la nouvelle manière d'être de l'obj.). Changer un objet de place. Déplacer un objet. Changer qqn de poste. Placer sur un autre poste quelqu'un :

8. Notre-Dame de Bétharram (...) est un des lieux d'excursion les plus connus des pèlerins qui vont y passer quelques heures, afin de changer leur piété de place. HUYSMANS, *Les Foules de Lourdes*, 1906, p. 7.

Changer le fusil d'épaule. Placer sur une autre épaule le fusil. Fig. *Changer son fusil d'épaule*. Adopter une autre manière d'agir, de penser.

♦ *Changer qqc. à qqn ou qqc.* *Ne rien changer à rien; changer les idées à quelqu'un* :

9. Faudra que tu viennes passer quelque temps avec moi, à l'île de Grâce, ça te changera les idées. G. GUEVREMONT, *Le Survenant*, 1945, p. 265.

– [Le changement est un échange qui affecte l’obj., une substitution à l’identique affectant l’obj.] Changer qqn, qqc. pour/contre + subst. (indiquant ce qui est substitué à ce que désigne le compl. d’obj.) :

10. Dans une ville d’Andalousie, une comédienne aux membres maigres, pour qui il [don Quichotte] avait mangé les trois quarts de sa terre, l’avait changé contre un plus riche, en riant de lui. P.-J. TOULET, *Le Mariage de Don Quichotte*, 1902, p. 22.

11. ... il en [des lapins] mange tant qu’il veut et il en met de côté, à sa cave, pour les changer, après, contre des pommes de terre, avec ce vieux fou des Bourettes. GIONO, *Regain*, 1930, p. 53.

Proverbe. Changer son cheval borgne pour un aveugle. Échanger une chose mauvaise contre une plus mauvaise encore.

♦ **BANQUE.** *Changer des dollars contre des francs.* Convertir des dollars en francs.

b) Emplois abs. [Avec ell. du compl. d’obj. dir.]

– *Ceci me change* [les idées, mes habitudes] :

12. SIMON - Alors, le genre, chez vous, est d’aimer les maîtres ?

MARIETTE - Oui, mon cher; si ça ne vous va pas...

SIMON – Oh ! ça m’est égal... Ça me change !

E. AUGIER, *Lions et renards*, 1870, VI, p. 156.

– *Changer des francs.* Les convertir dans une autre monnaie (cf. supra banque).

♦ **Fam.** Faire de la monnaie :

13. Avant de lâcher l’argent nécessaire à leur subsistance journalière, la Sauviat fouillait dans ses deux poches cachées entre sa robe et son jupon, et n’en ramenait jamais que de mauvaises pièces rognées, des écus de six livres ou de cinquante-cinq sous, qu’elle regardait avec désespoir avant d’en changer une. BALZAC, *Le Curé de village*, 1839, p. 7.

B. Emplois pronom.

1. Absol. Ôter ses vêtements pour en mettre d’autres :

14. Envoyez Moan se changer, avait-il [le capitaine] dit. Et Moan, quatre à quatre, était monté se mettre en toilette de ville... LOTI, *Pêcheur d’Islande*, 1886, p. 110.

2. [Constr. trans.] *Se changer les idées.* Se distraire :

15. Mme Rosenthal tapota la main de Mme Kamenskaia et Mme Lyons dit que la comtesse devrait bien chanter des choses russes pour se changer les idées; ... NIZAN, *La Conspiration*, 1938, p. 147.

3. [Constr. prép.] Se changer en

a) *Réfl.* Se transformer en :

16. Elle l’attendait, elle n’était pas surprise de le voir enfin se changer en prince. ZOLA, *Le Rêve*, 1888, p. 120.

b) *Passif.* Être transformé en :

17. ... Ce métal [l’or] si pesant, quand il s’associe d’une fantaisie, prend les vertus les plus actives de l’esprit. Il en a la nature inquiète. Son essence est de fuir. Il se change en toutes choses, sans être changé lui-même. VALÉRY, *Eupalinos*, 1923, p. 136.

II. Emploi abs. [Le changement affecte le suj. animé ou inanimé] Devenir autre, être fait autre.

A. [Le verbe en dehors de ses déterminations] *Tout change, le monde change, les gouvernements changent; j’ai changé :*

18. Sinon l’équipe gouvernante changera peut-être, mais l’oppression et l’injustice renaîtront d’elles-mêmes. B. CACERES, *Hist. de l’éduc. pop.*, 1964, p. 116.

– *P. antiphrase.* *Pour changer !* (fam. iron.). Comme d’habitude :

19. Je crois même que Boulanger

M’enthousiasme, pour changer!

Et la Femme donc, dieux cléments!

VERLAINE, *Les Épigrammes*, 1894, p. 256.

Rem. L’opposition *j’ai changé/je suis changé* : procès dans son déroulement/état résultant de ce déroulement :

20. CARR, amèrement. Ah! qu’Olivier est changé!

Un vieux républicain fait tache en son cortège!

Broghill, un cavalier, chez Cromwell me protège!

HUGO, *Cromwell*, 1827, p. 128.

21. MADAME DE VERTPRE - Mais les circonstances politiques sont bien changées !

DE VERTPRE - Changées, changées...

A. DUMAS Père, *Le Mari de la veuve*, 1832, 9, p. 258.

B. [Les déterminations du verbe] Devenir différent. *Il a changé en bien, en mal; il a beaucoup changé; il a changé du tout au tout.* « *Il fait trop chaud. Regardez à la girouette si le vent ne change point* » (A. FRANCE, *La Leçon bien apprise*, Paris, Calmann-Lévy, 1908 [1930], p. 75) :

22. Comme les choses changent ! changeons aussi, mon amie, désabusons-nous du monde, des créatures, de tout. E. DE GUERIN, *Lettres*, 1839, p. 302.

23. Quatre ans seulement après Hiroshima, le rapport des forces dans le monde changea brusquement à nouveau. GOLDSCHMIDT, *L'Aventure atomique*, 1962, p. 82.

Rem. Les déterminations sont de 2 ordres a) internes, précisant l'étendue, la fréquence, les modalités du changement (*changer beaucoup, vite, complètement, lentement, etc.*); b) externes, précisant l'aboutissement du changement (*changer en mieux, en mal*), la nature du changement : *changer de* + subst., indiquant une manière d'être du suj. *Changer de couleur, de caractère* (cette dernière constr. se confondant avec la constr. analysée sous II).

III. Emploi trans. indir. [Le changement affecte le suj. et l'obj.] *Changer* + de + subst.

A. [Rapport du verbe avec le suj.]

1. [Le suj. est à l'origine du fait qu'il a provoqué] *Changer de voiture*. Acquérir une autre voiture. *Changer d'assiettes*.

– *En partic.* *Changer de disque*. Remplacer un disque par un autre sur le plateau du tourne-disque. *Au fig.* Cesser de répéter toujours la même chose.

♦ *Changer d'air*. Quitter une région pour une autre dont le climat est plus tonique. *Au fig.* S'en aller vivre ailleurs (cf. également *changer de crémerie*) :

24. Nous tiendrons le coup cette fois encore, dit-il d'une voix qui s'affermissait à mesure. Mais je devrais changer d'air. Hein? répondez donc! Un changement d'air me ferait du bien, hé?... BERNANOS, *Un Mauvais rêve*, 1948, p. 914.

♦ *Changer de train*, et p. ell., *changer*. Quitter un train pour prendre une correspondance :

25. Nous allons changer de train dans dix minutes. Comment faire pour le chat? Il ne voudra jamais se laisser enfermer. COLETTE, *Sept dialogues de bêtes*, 1905, p. 49.

a) **MAN.** *Changer de main*. 'Porter la tête du cheval d'une main à l'autre, pour le faire aller à droite ou à gauche' (LITTRE).

b) **TECHNOL.** *Changer de vitesse*. Passer d'une vitesse à une vitesse inférieure ou supérieure dans la conduite d'un véhicule automobile.

2. [Le suj. subit le fait]

♦ *Changer de couleur*. Laisser, malgré soi, percevoir son trouble :

26. Je sentis que je changeais de couleur... FROMENTIN, *Dominique*, 1863, p. 175.

♦ *Changer de visage*. Perdre contenance :

27. ... Que dites-vous? Ah! ciel! quel adieu! quel langage! Prince, vous vous troublez et changez de visage. G. DUHAMEL, *Chronique des Pasquier*, Cécile parmi nous, 1938, p. 201.

3. [Le suj. est témoin du fait] *Nous avons changé de gouvernement*.

B. [Rapport du verbe avec l'obj. Celui-ci est nouveau mais appartient à la même catégorie que l'ancien; le compl. désigne cette catégorie dont les plus usuelles sont : une personne familière, un objet d'usage courant (*changer de directeur, de livres*), un lieu (*changer de maison, de train*), une occupation, un état (*changer de profession, d'état*), un comportement moral, intellectuel, affectif (*changer de conduite, de manière*)] :

28. Ce prototype de tous les charlatans nés et à naître, échappé d'Angleterre, où il avait été condamné à être pendu, changea en quelques années de pays, de religion, d'état et de fortune; ... JOUY, *L'Hermite de la Chaussée d'Antin*, t. 4, 1813, p. 143.

29. LORD ORMOND [à Broghill] : Moi, j'ai changé d'habits, mais toi, de cœur et d'âme. HUGO, *Cromwell*, 1827, p. 53.

30. Les Grecs sont ainsi faits; ils n'aiment rien tant que changer de place. ABOUT, *La Grèce contemporaine*, 1854, p. 20.

Rem. 1. Dans l'oppos. *changer de rythme, changer de manière* et *changer son rythme, changer sa manière* il faut voir que dans le premier cas l'obj. n'est pas déterminé, l'accent est mis sur le changement alors que dans le second cas l'obj. est déterminé, l'accent est mis sur l'obj. que l'on change. 2. *Changer de... avec* (rare). *Ils changent de nom avec eux* (BERNARDIN DE SAINT-PIERRE), *Harmonies de la nature*, 1814, p. 313). *Ah! si vous vouliez changer de peau avec moi!* (CHATEAUBRIAND, *Mémoires d'Outre-Tombe*, t. 4, 1848, p. 32).

Étymol. et Hist. 1. a) [1^{er} tiers du XII^e s. franco-prov. trans. « rendre autre, modifier » (ALBERIC DE PISANÇON, Alexandre ds BARTSCH *Chrestomathie*, 7, 52, p. 13)]; 1160 « id. » (Enéas, éd. J.-J. Salverda de Grave, 6196); 1580 *changer en* (MONTAIGNE, *Essais*, 1, 61 ds LITTRE) d'où 1668 « modifier les dispositions de qqn » (J. DE LA FONTAINE, éd. H. Regnier, IV, 476); b) ca 1175 pronom. « se transformer » (BENOIT, *Ducs de Normandie*, éd. C. Fahlin, 1077); c) 1172-75 intrans. « devenir différent » (CHR. DE TROYES, *Chevalier Lion*, éd. W.

Foerster, 4368); **2.** 1155 trans. « remplacer quelque chose par une autre chose de même nature » (WACE, Brut, Paris, éd. I. Arnold, 1938, 3196); a) 1580 changer de (MONTAIGNE, Essais, I, 298 ds LITRE: Changer d'avis); b) 1798 changer, pour changer de linge (Ac.), d'où changer un enfant (ibid.); **3.** 1155 intrans. « changer les monnaies en cours contre des valeurs équivalentes » (WACE, St Nicholas, 675 ds KELLER, s.v. tolneu, p. 171); 1165-70 changer à « troquer contre » (CHRCHR. DE TROYES, Erec et Enide, éd. W. Foerster, 1637); 1165-70 changer por (ID., Chevalier Lion, éd. W. Foerster, 2437). Issu du lat. tardif cambiare « troquer », attesté dep. Apulée ds TLL s.v., 200, 71. Mot prob. d'orig. celt. qui a remplacé progressivement l'anc. muer*. Fréq. abs. littér. : 11 095. Fréq. rel. littér. : XIXe s. : a) 17 162, b) 13 352; XXe s. : a) 13 273, b) 17 404.

BIBLIOGRAPHIE

Cette bibliographie suit les recommandations de la norme AFNOR Z-44-005.

- Abeillé Anne. *Les Nouvelles syntaxes. Grammaire d'unification et analyse du français*. Paris, France: Armand Colin, 1993. 327p.
- Acot Pascal. *Histoire de l'écologie*. Paris, France: Presses Universitaires de France, 1988. 285p.
- Alberts Bruce, Bray Dennis, Lewis Julian, Raff Martin, Roberts Keith et Watson James. *Molecular biology of the cell*. Second edition. New-York, USA: Garland Publishing, inc., 1989. 1408p.
- Austin John Langsha. *Quand dire c'est faire*. Paris, France: Seuil, 1970. 189p.
- Barthes Roland. Rhétorique de l'image. *Communications*, 1964a, n° 4, p.40-51.
- Barthes Roland. L'Ancienne Rhétorique - Aide-mémoire. *Communications*, 1970, n° 16, p.172-223.
- Basset Frédérique. L'environnement : parent pauvre de l'école. *Le Monde de l'éducation*, 2000, n° 279, p.48-51.
- Bataille Phillipe. *Comment les femmes changent la politique - Et pourquoi les hommes résistent*. Paris, France: La Découverte, 1999. 202p.
- Baudelaire Charles. *Les Fleurs du mal*. Première édition 1857. Paris, France: Gallimard, 1972a. 320p.
- Baudelaire Charles. L'Albatros. Dans *Les Fleurs du mal / Première édition 1857*. Paris, France: Gallimard, 1972b, p.36.
- Baumberger Peter F. (sous la présidence de). Corpus 1. Dans *Encyclopædia Universalis / Encyclopædia Universalis*. Paris, France: 1989,
- Baumberger Peter F. (sous la présidence de). Environnement (droit et politique). Dans *Encyclopædia Universalis / Encyclopædia Universalis*. Paris, France: 1997,
- Bazin François. Voynet : à nous la liberté ! *Le Nouvel observateur*, 2000, n° 1838, p.30-31.
- Bennahmias Jean-Luc et Roche Agnès. *Des Verts de toutes les couleurs, histoire et sociologie du mouvement écologiste*. Paris, France: Albin Michel, 1992. 209p.
- Benveniste Émile. *Problèmes de linguistique générale, II*. Saint-Amand-Montond, France: Gallimard, 1974.
- Bernard Yves et Colli Jean-Claude. *Dictionnaire économique et financier*. Première édition 1975. Paris, France: Seuil, 1996.
- Bloch Sophie. Au nom de la politique, si peu de mots pour ne rien dire. *Lyon Figaro*, 2001, le 6 mars, p.1 et 8, article collectif.
- Bogacki Krzysztof et Lewicka Halina. *Dictionnaire sémantique et syntaxique des verbes français*. Warszawa, Pologne: Panstwowe Wydawnictwo Naukowe, 1983.
- Boislaroussie Jean-Jacques. Alternatifs, ensemble ! *Rouge et Vert, socialisme, écologie, autogestion*, 1998, n° 327, p.10.

- Bookchin Murray et Foreman Dave. *Quelle écologie radicale ? Écologie sociale et écologie profonde en débat*. Traduit par J.Michelet *Defending the Earth*. Lyon, France: L'atelier de création libertaire, 1994. 144p.
- Bosquet Michel. *Ecologie et politique*. Paris, France: Seuil, 1978. 244p.
- Boy Daniel, Leseigneur Jacques Vincent et Roche Agnès. *L'écologie au pouvoir*. Paris, France: Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1995.
- Bréal Michel. *Essai de sémantique*. Première édition 1897. Paris, France: Librairie Hachette et Cie, 1913. 372p.
- Bronckart Jean-Paul. *Le Fonctionnement des discours - un modèle psychologique et une méthode d'analyse*. Neuchâtel, Paris: Delachaux et Niestlé, 1985. 175p.
- Brulé Jean-Marc. L'embryon d'une épopée. *Rouge et Vert, le journal des Alternatifs*, 1998, nouvelle série, n° 1, p.3.
- Brundtland Gro Harlem. *Notre avenir à tous*. Traduction du rapport Brundtland *Our Common Future*. Québec, Canada: Le Fleuve, 1988.
- Brundtland Gro Harlem. *The Rafaël M.Salas Memorial lecture : Population, environment and development*. New-York, USA: UNFPA, 1993.
- Buroc Didier. La cosmologie Fengshui. *Le Monde de l'éducation*, 2000, n° 278, février, p.84-87.
- Cabanes Alain. Des trains nommés désirs. *Papiers de Verts*, 1998, février, numéro spécial élections, p.1.
- Carton Daniel. La préparation des élections législatives - Le vade-mecum du candidat UDF. *Le Monde*, 1993, 24 janvier,
- Cavalla Cristelle, Faugeras Marie-Paule et Saillant Carole. Présentation et réflexions à propos des grammaires d'unification décrites dans *Les Nouvelles syntaxes - Grammaires d'unification et analyse du français* de A.Abeillé. EA1999 Langue, Textes et Images, GDR Rhéma, Université Lumière Lyon 2, 14 juin, 1996, Lyon.
- Cavalla Cristelle. *La polysémie du verbe Changer*. Lyon, France: CDLS, mémoire de Diplôme d'Études Appliquées (DEA- 3e cycle), Université Lumière Lyon2, 1997.
- Cavalla Cristelle. Un livre vert-s. Colloque "Recueil et traitement des données dans la recherche" École Doctorale Éducation Cognition Langage Interactions Psychologie (ÉCLIP's), Université Lumière Lyon2, 11 mai, 2001a, Lyon, France.
- Cavalla Cristelle. Nord/Sud : de nouvelles définitions écologistes. Sous presse les actes du colloque "Les mots de l'espace pour dire la conflictualité sociale" Langues, Textes, Images (EA 1996), Centre de politologie de Lyon CERIEP (EA 662) et Analyse de corpus linguistiques, usages, traitements (UMR 8503, ENS), à l'Université Lumière Lyon2, l'Institut d'Études Politiques de Lyon et à l'ENS de Lettres et Sciences Humaines de Lyon, 18-20 octobre 2001, 2001b, Lyon, France. (en cours de publication).
- Cavalla Cristelle. Le changement chez les écologistes Verts. *Les Cahiers du CRPPC Institut de Psychologie de l'Université Lumière Lyon2*, 2002a, n° 11. (sous presse).
- Cavalla Cristelle. Les 'peuples' dans le programme des Verts. Journée d'études : "Le peuple, les peuples. Discours, Enjeux", laboratoire de Philosophie politique contemporaine, CNRS, ENS-Lettres (UPRES-A 8004), 26 janvier, 2002b, Lyon. (en cours de publication).
- Chansou Michel. Développement durable, un nouveau terme clé dans les discours politiques. *Mots, les Langages du politique*, 1994, n° 39, p.99-105.

- Charbonneau Jean-Pierre, Friedel Henri et Dumont René. *Encyclopédie de l'écologie - Le présent en question*. Paris, France: Larousse, 1977.
- Charlie Hebdo. Une lettre de "Charlie Hebdo". *Le Monde*, 2000, 28 mars, p.22.
- Chomsky Noam. *Questions de sémantique*. Traduction de B.Cerquiglini. Paris, France: Seuil, 1975. 230p. Collection L'ordre philosophique.
- Coppens Yves. Scientifique, pas missionnaire. *Le Monde de l'éducation*, 2000, n° 277, p.13-18.
- Coquet Jean-Claude. *Le discours et son sujet - 1. Essai de grammaire modale*. Paris, France: Méridiens Klincksieck, 1984. 222p.
- Corbin Danielle. Le monde étrange des dictionnaires : La créativité lexicale, le lexicographe et le linguiste. *Lexique*, 1983, n° 2, p.43-68.
- Corbin Pierre. Le monde étrange des dictionnaires : le commerce des mots. *Lexique*, 1985, n° 3, p.65-124.
- Coste Louis. Polyvalence sémantique, catégorisation sémiotique et devenir. Dans *Le Devenir / sous la direction de J.Fontanille*. Limoges, France: Presses Universitaires de Limoges, 1995, p.67-75.
- Creissels Denis. *Éléments de syntaxe générale*. Paris, France: Presses Universitaires de France, 1995. 332p. Linguistique générale.
- Culioli Antoine. *Pour une linguistique de l'énonciation. Opérations et représentations tome 1*. Paris, France: Ophrys, 1990. 225p. Collection l'Homme dans la Langue.
- Culioli Antoine. Ouverture. Dans *La théorie d'Antoine Culioli - Ouvertures et incidences / Table ronde "Opérations de repérages et domaines notionnels"* organisée par le groupe "Invariants langagiers" de l'URA 1028 Université de Paris7. Paris, France: OPHRIS, 1991, p.3-15.
- Curat Hervé. *Morphologie verbale et référence temporelle en français moderne*. Genève, Suisse: Droz, 1991. 337p.
- Dard Pierre. La sémiotique interprétative de François Rastier. *Sémiotique et Bible*, 1995, n° 77 (à 80), p.3-23.
- Delanglade Sabine. Internet tous en scène. *L'Express international*, 2000, n° 2547, p.64-72.
- De Rosnay Joël. *Le Macroscopie - vers une vision globale*. Paris, France: Seuil, 1975. 295p.
- Deléage Jean-Paul. *Histoire de l'écologie - une science de l'homme et de la nature*. Paris, France: La Découverte, Histoire des sciences, 1991. 330p.
- Desclés Jean-Pierre. *Langages applicatifs, Langues naturelles et cognition*. Paris, France: Hermès, 1990. 362p.
- Desclés Jean-Pierre, Flageul Valérie, Kekenbosch Christiane, Meunier Jean-Marc et Richard Jean-François. Sémantique cognitive de l'action : 1. Contexte théorique. *Langages*, 1998, n° 132, p.28-47.
- Dik Simon C. Verbal semantics in Functional Grammar. Dans *Terme, Aspect and Action, Empirical and Theoretical Contributions to Language Typology / edited by C.Bache H.Basbøll C-E.Lindberg*. Berlin, Germany: Mouton de Gruyter, 1994, p.23-42.
- Diperna Paula. Autopsie d'une marée noire. *Calypso log*, 1991, n° 100, p.13.
- Dortier Jean-François. Vers une intelligence collective. *Sciences Humaines*, 2001, Hors série n° 32, p.22-26.

- Drouin Jean-Marc. *L'écologie et son histoire - Réinventer la nature*. Préface de M.Serres. Manchecourt, France: Flammarion, 1991. 213p. Champs.
- Dumarsais. *Des tropes ou des différents sens*. Paris, France: Flammarion, 1988. 442p. F.Douay Soublin.
- Dumont René. *L'Utopie ou la mort !* Paris, France: Seuil, 1973. 188p.
- Dumont René. Dans *Pourquoi les écologistes font-ils de la politique ?* / entretien avec J-P.Ribes. Paris, France: Seuil, 1978, p.148-200.
- Dupont Norbert. Les valeurs aspectuo-temporelles du passé composé en français dans le système de l'indicatif. Dans *Sur le verbe* / sous la direction de S.Rémi-Giraud et M.Le Guern. Lyon, France: Presses Universitaires de Lyon, 1986, p.61-90.
- Dupont Pierre. *Eléments logico-sémantiques pour une analyse du français*. Th.: Doctorat ès-Lettres: Université Lumière Lyon2: 1983, p.191-192.
- Duquet Marc. *Glossaire d'écologie fondamentale*. Paris, France: Nathan université, 1993.
- Durand-Deska Anna. Sur la morphologie de l'imperfectif. *Travaux*, 1997, n° 14, p.45-58.
- Durkheim Émile. Les formes élémentaires de la vie religieuse. Dans *Sophia, La Connaissance tome 1* / sous la direction de C.de Rabaudy et B.Rolland. Paris, France: Hatier, 1960, p.195-197.
- Dury Pascaline. *Étude comparative et diachronique de l'évolution de dix dénominations fondamentales du domaine de l'écologie en anglais et en français*. Th.: Faculté de Langues: Université Lumière Lyon2: 1997,
- Écologistes et Radicaux de gauche. *La Loire d'abord*. 1998, circulaire électorale, élections régionales, Rhône-Alpes.
- Éluard Paul. Crier. Dans *Le Livre ouvert* / Paris, France: Gallimard, 1989, p.44.
- Encyclopaedia Universalis. *Cuvier*. Paris, France: rédacteur Jean Piveteau, Encyclopaedia Universalis, 1989.
- Encyclopaedia Universalis. *Lamarck*. Paris, France: rédacteur Charles Bocquet, Encyclopaedia Universalis, 1989.
- Encyclopaedia Universalis. *Marx*. Paris, France: rédacteurs Etienne Balibar et Pierre Macherey, Encyclopaedia Universalis, 1989.
- Encyclopaedia Universalis. *Spencer*. Paris, France: rédacteur Bernard Valade, Encyclopaedia Universalis, 1989.
- Encyclopaedia Universalis. *Teilhard de Chardin*. Paris, France: rédacteur Claude Cuénot, Encyclopaedia Universalis, 1989.
- Entente des écologistes. *circulaire électorale des élections législatives, 3^e circonscription du Rhône*, 1993.
- Faucher Florence. *Les habits verts de la politique*. Paris, France: Presses de la fondation nationale des sciences politiques, 1999. 320p.
- Faye Éric. Les contre-utopies. *Magazine littéraire*, 2000, n° 387, p.26-29.
- Ferry Luc. *Le nouvel ordre écologique : l'arbre, l'animal et l'homme*. Paris, France: Grasset, 1992. 269p.
- Foing Dominique. *Le livre des Verts - Dictionnaire de l'écologie politique*. Paris, France: Félin, 1994. 282p.

- François Jacques. *Changement, causation, action. Trois catégories sémantiques fondamentales du lexique verbal français et allemand*. Genève, Suisse: Droz, 1989.
- Frémy Dominique et Frémy Michèle. *Quid*. Paris, France: Editions Robert Laffont, 1996.
- Frémy Dominique et Frémy Michèle. *Quid*. Paris, France: Robert Laffont, 1998.
- Friedel Henri. *Dictionnaire de l'Ecologie et de l'Environnement*. Paris, France: Larousse, 1980.
- GART, ADEME, PREDIT et UTP. *Mobiscopie. Opinion des Français sur les déplacements urbains*. Paris, France: GART, 2001. 11p.
- Gee James Paul. *An introduction to Discourse Analysis - Theory and method*. London, United Kingdom: Routledge, 1999. 176p.
- Génération Écologie. Une planète à réussir. *La Charte de Génération Écologie*, 1996a.
- Génération Écologie. Choisir sa France. *La Charte de Génération Écologie*, 1996b.
- Génération Écologie. Développer l'autonomie des personnes. *La Charte de Génération Écologie*, 1996c.
- Gosselin Laurent. *Sémantique de la temporalité en français - Un modèle calculatoire et cognitif du temps et de l'aspect*. Louvain-la-Neuve, Belgique: Duculot, 1996. 291p.
- Gouvernement français. De la lutte contre la pollution des eaux et leur régénération. Dans *Journal Officiel "Lois et décrets" du 18 décembre* / Paris, France: Direction des Journaux Officiels, 1964.
- Greimas Algirda Julien. *Sémantique structurale - Recherche de méthode*. Paris, France: édition de 1995, Presses Universitaires de France, Formes Sémiotiques, 1966. 262p.
- Greimas Algirdas Julien et Dubois Jean. Présentation : Linguistique française : le verbe et la phrase. *Langages*, 1966, n° 3, p.3-7.
- Greimas Algirdas Julien. Les actants, les acteurs et les figures. Dans *Sémiotique narrative et textuelle* / sous la direction de Cl.Chabrol. Paris, France: Larousse, 1973, p.161-176.
- Greimas Algirdas Julien. Pour une théorie des modalités. *Langages*, 1976, n° 43, p.91-107.
- Greimas Algirdas-Julien et Keane T. M. L'éloge au mot : Considérations méthodologiques à propos d'un nouveau dictionnaire. *Cahiers de lexicologie*, 1991, n° 58, p.93-100.
- Grévisse Maurice. *Le bon usage, grammaire française*. Paris, France: treizième édition refondue par André Goosse, Duculot, 1993.
- Gross Maurice. *Grammaire transformationnelle du français - syntaxe du verbe*. Malakoff, France: nouvelle édition, Cantilène, 1986. 183p.
- Guespin Louis. L'analyse du discours politique en France. Acquis et tendances. Dans *Le discours politique* / Lyon, France: dirigé par Kerbrat-Orecchioni Catherine et Mouillaud Maurice, Presses Universitaires de Lyon, 1984, p.131-163.
- Guilbert Louis. *La Créativité lexicale*. Paris, France: Larousse université, collection Langue et Langage, 1975.
- Harris Zellig Sabbetai. L'Analyse du discours. *Langages*, 1969, n° 13, p.9-45.
- Imbs Paul et Quémada Bernard. *Trésor de la Langue Française - Dictionnaire de la langue du XIX^e et XX^e siècle (1789-1960)*. Paris, France: Centre National pour la Recherche Scientifique, 1977.
- Jacob Jean. *Les sources de l'écologie politique*. Condé-sur-Noireau, France: Seuil, 1995.

- Jacob Jean. *Histoire de l'écologie politique*. Paris, France: Albin Michel, 1999. 361p.
- Jeambar Denis. Spécial : La Nouvelle économie. *L'Express international*, 2000, n° 2547.
- Keller Thomas. *Les Verts allemands, un conservatisme alternatif*. Paris, France: L'Harmattan, Collection " Environnement ", 1993. 251p.
- Kerbrat-Orecchioni Catherine et Mouillaud Maurice. *Le discours politique*. Lyon, France: Presses Universitaires de Lyon, 1984. 299p.
- Kerbrat-Orecchioni Catherine. *L'implicite*. Paris, France: Armand Colin, 1986.
- King Martin Luther. *Je fais un rêve*. Traduit par M.Saporta. Paris, France: Le Centurion, 1986. 205p.
- Kleiber Georges. *La sémantique du prototype : catégories et sens lexical*. Paris, France: Presses Universitaires de France, 1990. 199p. Linguistique nouvelle.
- Lamarck Jean-Baptiste de Monet (baron de). L'adaptation au milieu. Dans *Sophia : la Connaissance tome1* / sous la direction de C.De Rabaudy et B.Rolland. Paris, France: Hatier, 1970, p.399-400.
- Langacker Ron. Noms et verbes. *Communications*, 1991, n° 53, p.103-153.
- Leclère Christian. Organisation du lexique grammairal des verbes français. *Langue Française*, 1990, n° 87, p.75-86.
- Le Guern Michel. Notes sur le verbe français. Dans *Sur le verbe* / sous la direction de S.Rémi-Giraud et M.Le Guern. Lyon, France: Presses Universitaires de Lyon, 1986, p.9-60.
- Leeman-Bouix Danièle. *Grammaire du verbe français, des formes au sens*. Tours, France: Nathan, 1994. 224p. Université, Fac Linguistique.
- Lenoble Robert. *Histoire de l'idée de nature*. Paris, France: Albin Michel, 1990. 448p. Collection L'évolution de l'humanité.
- Les Alternatifs. Projet de fonctionnement : déclaration de principes. *Rouge et Vert, socialisme, écologie, autogestion*, 1998, n° 332, p.5.
- Les Verts. *Les Verts et les transports*. 1993, brochure éditée et diffusée par ECODIF, Paris.
- Les Verts. *Pour Changer de Politique avec les Verts*. 1997a, circulaire électorale, élections législatives, département de la Savoie.
- Les Verts. *L'écologie, le choix de la vie*. Chambéry, France: Les Verts, Copifac, 1997b.
- Les Verts. *Limitons l'automobile pour faire respirer la ville*. 1997c, brochure destinée aux adhérents ou diffusée dans les locaux des Verts.
- Les Verts Savoie. *Le partage du travail*. 1993, brochure éditée par le Conseil national interrégional des Verts Savoie, Chambéry.
- Lipietz Alain. *Qu'est-ce que l'écologie politique ? La grande transformation du XXI^e siècle*. Paris, France: La découverte, 2001. 125p.
- L'Union. L'union pour l'Europe, l'Europe pour la France. 1999, circulaires électorales des élections des représentants au parlement européen, France.
- Lutte Ouvrière et Ligue Communiste Révolutionnaire. Pour une autre Europe. 1999, circulaires électorales des élections des représentants au parlement européen, France.
- Lyons John. Extraits chapitres 2, 9 et 10. Dans *Linguistique générale, introduction à la linguistique théorique* / Paris, France: Larousse, 1970,
- Maingueneau Dominique. *Initiation aux méthodes de l'analyse du discours - Problèmes et*

- perspectives*. Paris, France: Hachette, 1976. 192p. Collection Langue, Linguistique, Communication.
- Maingueneau Dominique. *Nouvelles tendances en analyse du discours*. Paris, France: Hachette, 1987. 143p. Collection Langue, Linguistique, Communication.
- Maldidier Denise. Le discours politique de la guerre d'Algérie : approche synchronique et diachronique. *Langages*, 1971, n° 23, p.57-70.
- Marcellesi Jean-Baptiste. Éléments pour une analyse contrastive du discours politique. *Langages*, 1971, n° 23, p.25-55.
- Marcellesi Jean-Baptiste. Analyse de discours à entrée lexicale (application à un corpus de 1924 à 1925). *Langages*, 1976, n° 41, p.79-123.
- Marcellesi Jean-Baptiste. L'analyse du discours à entrée lexicale (ADEL) : principes théoriques et méthodologiques. Dans *Le discours politique / sous la direction de C.Kerbrat-Orecchioni et M.Mouillaud*. Lyon, France: Presses Universitaires de Lyon, 1984, p.298p.
- Marcellesi Jean-Baptiste et Macellesi Christiane. Les études du lexique : points de vue et perspectives. *Langue Française*, 1969, n° 2, p.104-125.
- Marquis Éric. *Le Nouveau livre des Verts - Et si le vert était la couleur de XXIe siècle ?* Paris, France: Félin, 1999. 272p.
- Martin Robert. *Interférence, Antonymie et Paraphrase - Eléments pour une théorie sémantique*. Paris, France: Klincksieck, 1976. 174p. Bibliothèque Française et Romane.
- Martin Robert. *Pour une logique du sens*. Paris, France: Presses Universitaires de France, Linguistique Nouvelle, 1983. 268p.
- Martin Robert. *Langage et croyance : les univers de croyance dans la théorie sémantique*. Bruxelles, Belgique: Pierre Mardaga, 1987. 189p. Philosophie et Langage, collection dirigée par Michel Meiller.
- Martinet André. *Des Steppes aux océans - L'Indo-européen et les "Indo-Européens"*. Paris, France: Payot, 1987. 274p.
- Mazière Francine. Le dictionnaire déshabillé par ses préfaces. *Lexique*, 1985, n° 3, p.33-45.
- Meadows Denis. *Halte à la croissance ! Rapport pour l'UNESCO par Le Club de Rome*. Paris, France: Fayard, 1972.
- Mény Yves. *Politique comparée - Les démocraties : États-Unis, France, Grande-Bretagne, Italie, R.F.A.* Paris, France: Montchrétien, 1987. 537p. Collection Domat Politique.
- Ministère de l'écologie et du développement soutenable* [en ligne]. [France]: Gouvernement français, 2001. [réf. du 9 août 2002]. Disponible sur: <http://www.environnement.gouv.fr>
- Mok Q.I.M. Dictionnaire et dérivation. *Lexique*, 1983, n° 2, p.69-77.
- Moscovici Serge. Dans *Pourquoi les écologistes font-ils de la politique ? / entretien avec Jean-Paul Ribes*. Paris, France: Seuil, 1978a, p.53-147.
- Moscovici Serge. *La Société contre nature*. Première édition 1978b. Paris, France: Le Seuil, 1994. 414p. Essais.
- Mounin Georges et Encrevé Pierre. *Linguistique*. Paris, France: Encyclopaedia Universalis, 1990.
- Mounin Georges. *Dictionnaire de la linguistique*. Première édition 1974. Paris, France: Presses Universitaire de France, 1993. Quadrige.
- MEI. Mouvement Écologiste Indépendant, Charte constitutive. 1994.

- Needermeier Louis. Je n'ai rien dit. Dans *Paroles de Révoltes* / sous la direction de M.Piquemal. Paris, France: Albin Michel, 1995.
- Nespoulous Jean-Luc. *Tendances actuelles en linguistique générale*. Neuchâtel, Suisse: Delachaux et Niestlé, 1993. 199p. Actualités Pédagogiques et Psychologiques.
- Nicolas Anne. Présentation. *Lexique*, 1985, n° 3, p.7-9.
- Nunan David. *Introducing Discourse Analysis*. London, United Kingdom: Series Editors, 1993. 134p. Penguin English Applied Linguistics.
- Pansard Besson Robert. *La légende des sciences*. Commentaire de M.Serres. Paris, France: Document La Cinquième, 1998.
- Péchoin Daniel (sous la direction de). *Des mots aux idées, des idées aux mots*. Paris, France: Thésaurus, Larousse, 1991.
- Périchon Blandine. De la terminologie scientifique au discours écologiste : contrôle ou dérèglement de tous les sens ? Dans *Le Contrôle social du sens / actes de la quatrième table ronde de l'Aprodef* 24-25 juin 1994. Aix-en-Provence, France: publications de l'Université de Provence, 1997, p.39-53.
- Petiot Geneviève. Les mots de l'écologie. *Mots, les Langages du politique*, 1994, n° 39, p.69-77.
- Picoche Jacqueline. *Précis de lexicologie française - L'étude et l'enseignement du vocabulaire*. Première édition 1977. Paris, France: Nathan Université, 1992. 191p. Collection Fac-Linguistique.
- Picoche Jacqueline. Définitions actanciennes. *Cahiers de lexicologie*, 1995, n° 66, p.67-76.
- Picoche Jacqueline. *Étude de lexicologie et dialectologie - les parties du discours*. Paris, France: Conseil International de la Langue Française, 1996. 394p.
- Pottier Bernard. *Sémantique générale*. Paris, France: Presses Universitaires de France, Linguistique nouvelle, 1992a. 237p.
- Pottier Bernard. *Théorie et analyse en linguistique*. Première édition 1987. Paris, France: Hachette, 1992b. 240p. Supérieur Université, Langue, Linguistique, Communication.
- Prendiville Brendan. *L'écologie, la politique autrement ? Culture, sociologie et histoire des écologistes*. Paris, France: L'Harmattan, 1993. 200p.
- Rastier François. *Sens et textualité*. Paris, France: Hachette Supérieur Université, Langue, Linguistique, Communication, collection dirigée par Bernard Quémada, 1989a. 286p.
- Rastier François. *Sémantique et recherches cognitives*. Paris, France: Presses Universitaires de France, Formes sémiotiques, 1991. 262p.
- Rastier François. Sémantique pour l'analyse de la linguistique à l'informatique. Dans *Syntaxe et sémantique : interactions dans une grammaire d'unification* / Paris, France: en collaboration avec Anne Abeillé et Marc Cavazza, Sciences cognitives, Masson, 1994a, p.141-165.
- Rastier François. Représentation ou interprétation ? Une perspective herméneutique sur la médiation sémiotique. Dans *Penser l'esprit : des sciences de la cognition à une philosophie cognitive* / Grenoble, France: sous la direction de V.Rialle et D.Fisette, Presses Universitaires de Grenoble, 1996a, p.219-239.
- Rastier François. Pour une sémantique des textes - questions d'épistémologie. Dans *Textes et sens* / Paris, France: études publiées par F.Rastier, Didier Érudition, 1996b, p.9-35.
- Rastier François. *Sémantique interprétative*. Première édition 1987. Paris, France: Presses

- Universitaires de France, 1996c. 284p.
- Rastier François. L'action et le sens pour une sémiotique des cultures. *Journal des anthropologues*, 2001b, n° 85-86, p.183-219.
- Rastier François. *Arts et sciences du texte*. Paris, France: Presses Universitaires de France, 2001e. 303p.
- Reboul Olivier. *Le Slogan*. Bruxelles, Belgique: Complexe, 1975. 156p.
- Regards sur l'actualité Comité de rédaction. Chronologie. *Regards sur l'actualité*, 2000, n° 256, p.49-64.
- Rémi-Giraud Sylviane. Le micro-champ lexical français : peuple, nation, État, pays, patrie. Dans *Les mots de la nation /* sous la direction de S.Rémi-Giraud et P.Rétat. Lyon, France: Presses universitaires de Lyon, 1996, p.19-39.
- Revel Jean-François. Les utopistes proposent des sociétés totalitaires. *Magazine littéraire*, 2000, n° 387, p.36-41.
- Rey Alain. La lexicographie française : rétrospective et perspectives. *Lexique*, 1983, n° 2, p.11-24.
- Rey Alain. *Dictionnaire historique de la langue française*. Nouvelle édition. Paris, France: Dictionnaires Le Robert, 1994a.
- Rey Alain. *Nouveau Petit Robert, Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*. Nouvelle édition. Paris, France: Dictionnaires le Robert, 1994b.
- Rey Alain. *Petit Robert, Dictionnaire Universel des noms propres, alphabétique et analogique*. Nouvelle édition. Paris, France: Dictionnaires le Robert, 1995.
- Rey Jacqueline. *Information scientifique et morphologie lexicale - Le système linguistique de l'écologie des eaux continentales*. Th.: Doctorat en Sciences de l'information et de la communication: Université Jean-Moulin Lyon3: 1994.
- Riegel Martin, Pellat Jean-Christophe et Rioul René. *Grammaire méthodique du français*. Paris, France: 2deuxième édition 1996, Presses Universitaires de France, Linguistique Nouvelle, 1994.
- Rihoux Benoît. Un modèle de changement organisationnel : ouvert, inclusif et conjoncturel. Colloque AFSP (Association française de sciences politiques) "Les tendances récentes de l'étude des partis politiques dans la science politique française : organisations, réseaux, acteurs", 31 janvier, 1er février, 2002, Paris, France.
- Sainteny Guillaume. *Les Verts*. Paris, France: Presses Universitaires de France, 1991. 127p. Que sais-je ? n° 2554.
- Sainteny Guillaume. Les médias français et l'environnementalisme. *Mots, les Langages du politique*, 1994, n° 39, p.106-111.
- Sallenave Danièle. Le français est-il menacé par les langues régionales ? *Le Monde, dossiers et documents*, 2000, n° 286, p.2.
- Samuel Pierre, Gautier Yves et Sachs Ignacy. *L'Homme et son environnement*. Paris, France: CEPL, 1976. Les Encyclopédies du savoir moderne.
- Saussure Ferdinand. *Cours de linguistique générale, Chapitre II - Les entités concrètes de la langue*. Première édition 1916. Paris, France: Payot, 1964.
- Searle John R. *Les Actes de langage - Essai de philosophie du langage*. Paris, France: Hermann, 1972. 261p.

- Searle John R. *Sens et expression - études de la théorie des actes de langage*. Paris, France: Minuit, 1982. 243p.
- Serres Michel. *Le contrat naturel*. Paris, France: François Bourin, 1990. 191p.
- Slakta Denis. Les problèmes du lexique à la lumière de thèses et de travaux précis. *Langue Française*, 1969, n° 2, p.87-103.
- Tanguy Ludovic. *Traitement automatique de la langue naturelle et Interprétation : Contribution à l'élaboration d'un modèle informatique de la Sémantique Interprétative*. Th.: Doctorat en Informatique: Université de Rennes 1: 1997, p.<http://www.univ-tlse2.fr/erss/membres/tanguy/these/index.html>.
- Tesnière Lucien. *Eléments de syntaxe structurale*. Paris, France: 2e édition 1965, Klincksieck, 1959. 672p.
- Tort Patrick. *Dictionnaire du Darwinisme et de l'Évolution*. Paris, France: Presses Universitaires de France, 1996.
- Trognon Alain et Larrue Janine. *Pragmatique du discours politique*. Paris, France: Armand Colin, 1994. 183p.
- Union Européenne. *Traité sur l'union européenne*. Paris, France: Imprimerie Nationale, 1992.
- Van Valin Robert et LaPolla Randy. *Syntax - Structure, meaning and function*. Cambridge, United Kingdom: Cambridge University Press, 1997. 713p. Cambridge Textbooks in Linguistics.
- Vialatte Jérôme. *Les partis Verts en Europe occidentale*. Paris, France: Économica, 1996. 310p. Collection Politique comparée.
- Vigogne Ludovic. Chasse : la gauche plurielle divisée. *Le Point*, 2000, n° 1436, p.12.
- Voynet Dominique. *Oser l'écologie et la solidarité*. La Tour d'Aigues, France: L'Aube, Les Verts, 1995. 126p.
- Weinrich Harald. *Grammaire textuelle du français*. Traduit par G.Dalgalian et D.Malbert. Paris, France: Didier / Hatier, 1989. 671p.
- Weinrich Harold. *Le Temps*. Paris, France: Seuil, première édition "Tempus" en allemand : 1964, Stuttgart, 1973. 333p.
- Willems Dominique. *Syntaxe, lexique et sémantique : les constructions verbales*. Gand, Belgique: Version remaniée et abrégée d'une thèse soutenue à Gand en 1975, Rijksuniversiteit te Gent, 1981. Werken uitgegeven door de Faculteit van de letteren en wijsbegeerte.
- Zucchi Sandro. Incomplete Events, Intensionality and Imperfective Aspect. *Natural Language Semantics*, 1999, volume 7, n° 2, p.179-215.
- Zuindeau Bertrand. *Développement durable et territoire*. Villeneuve-d'Ascq, France: Presses Universitaires du Septentrion, 2000. 289p.

REFERENCES INTERNET

- Chasse Pêche Nature et Traditions* [en ligne].: Chasse Pêche Nature et Traditions, 2001. [réf. du 12 décembre 2001]. Disponible sur: perso.wanadoo.fr/cpnt/index.htm
- Dictionnaire de l'Académie française, 1re édition, 1694* [en ligne]. [Canada]: Wooldridge Terence Russon, 1996. [réf. du 3 septembre 2002]. Disponible sur: <http://tactweb2.chass.utoronto.ca/cgi-bin/tactxml/tactxml.pl/academie>

- Durkheim Émile, 1884, Cours de philosophie fait au Lycée de sens. Lecture 22 : La raison. L'évolutionnisme. Théorie de l'hérédité, p.153* [en ligne]. [University of Illinois, United-States]: Jones Robert Alun, 1999. [réf. du 9 septembre 2002]. Disponible sur: <http://www.relst.uiuc.edu/durkheim/Texts/1884a/22.html>
- Génération Écologie : "les bleus"* [en ligne]. [France]: Génération Écologie, 2001. [réf. du 9 août 2002]. Disponible sur: <http://www.generation-ecologie.com/>
- Glossaire de sémantique interprétative* [en ligne]. [Paris, France]: Texto, 1996. [réf. du 9 août 2002]. Disponible sur: <http://www.revue-texto.net/Biblio/Biblio.html>
- Guattari Félix. *Les trois écologies*. http://fr.encyclopedia.yahoo.com/articles/ni/ni_1520_p0.html. Paris, France: Galilée, 1989. 72p.
- Je n'ai rien dit* [en ligne]. [Lycos]: Niemöller Martin, 1942. [réf. du 22 avril 2001]. Disponible sur: www.us-israel.org/jsource/biography/niemoeller.html ou assoc.wanadoo.fr/amisnature-colombes/nouvelles/autriche.htm
- La paléontologie, Georges Cuvier* [en ligne]. [Namur, Belgique]: Bioscope, 2001. [réf. du 12 décembre 2001]. Disponible sur: http://www.fundp.ac.be/sciences/biologie/bio2001/bioscope/1800_cuvier/cuvier.html
- La sémantique interprétative en résumé* [en ligne]. [Paris, France]: Hébert Louis, 2002. [réf. du 29 août 2002 dans Texto]. Disponible sur: http://www.revue-texto.net/Quoi_de_neuf/Neuf.html
- La sémantique, Queen's University of Kingston, Canada* [en ligne].: Lessard Greg, 2001. [réf. du 9 mai 2001]. Disponible sur: policy.queensu.ca/french/Cours/215/chap8.html
- Le jardin botanique : une image de la nature* [en ligne]. [Reims, France]: Drouin Jean-Marc, Les actes du FIG, Festival International de Géographie, 1999. [réf. du 4 juillet 2002]. Disponible sur: http://xxi.ac-reims.fr/fig-st-die/actes/actes_99/jardin/article.htm
- Ministère de l'écologie et du développement soutenable* [en ligne]. [France]: Gouvernement français, 2001. [réf. du 9 août 2002]. Disponible sur: <http://www.environnement.gouv.fr>
- Texte de référence évolutif* [en ligne]. [France]: Chiche!, 2001. [réf. du 2 août 2002]. Disponible sur: http://chicheweb.org/article.php3?id_article=1
- The Budapest metro* [en ligne]. [Budapest, Magyarországi]: Subways.net Budapest, 2000. [réf. du 9 août 2002]. Disponible sur: <http://www.subways.net/hungary/budapest/metro/Foldalatti.html>
- Un club politique pour penser et agir autrement* [en ligne]. [Nanterre, France]: Nanterre à Gauche Autrement, 2002. [réf. du 9 août 2002]. Disponible sur: <http://cf.geocities.com/norroy2002/#Qui%20sommes%20nous>